



# Etude de la trame verte et bleue à l'échelle de l'Intercommunalité de la Vire au Noireau

Phase 1 : Diagnostic – Décembre 2020





## Table des matières

1.	Contexte général	5
1.1	Le territoire de l'Intercommunalité	5
1.2	Contexte géologique	6
1.3	Topographie	9
1.4	Contexte agricole	11
2.	Les documents cadres abordant la trame verte et bleue	12
2.1	SDAGE Seine Normandie	12
2.2	Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)	17
2.3	Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET)	22
2.4	PCAET de la Vire au Noireau	33
3.	Les composantes de la trame verte et bleue	35
3.1	Les réservoirs patrimoniaux	35
3.2	Les éléments de la trame bleue	45
3.3	Les éléments de la trame verte	57
4.	Elaboration de la trame verte et bleue	62
4.1	Trame bocagère	64
4.2	Trame boisée	67
4.3	Trame bleue	71
4.4	La perméabilité écologique du territoire	74
4.5	Les ruptures de la continuité écologique	84
4.6	Les habitats ponctuels	88
4.7	Synthèse de la Trame Verte et Bleue	90
5.	Enjeux liés à la Trame Verte et Bleue	94
6.	Annexes	95
	Annexe 1 : fiches techniques des sites Natura 2000, Arrêtés de Protection de Biotopes et Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique du territoire	96
	Annexe 2 : descriptions des grands sites naturels du territoire (synthèse des inventaires et protections existantes)	97
	Annexe 3 : Atlas des réservoirs bocagers de l'Intercommunalité de Vire au Noireau	98
	Annexe 4 : Atlas des réservoirs boisés de l'Intercommunalité de Vire au Noireau	99



## Table des illustrations

Figure 1 : Carte du contexte administratif du territoire .....	5
Figure 2 : contexte géologique du territoire de l'Intercommunalité de la Vire au Noireau (source : BRGM, DMEAU) ..	6
Figure 3 : Evolution du paysage agricole dans la partie centrale du territoire : taille moyenne des parcelles agrandie, densité bocagère diminuée .....	7
Figure 4 : : contexte topographique de l'Intercom de la Vire au Noireau .....	9
Figure 5 : contexte altimétrique du territoire.....	10
Figure 6 : photo d'élevage à Souleuvre-en-Bocage (Mont-Bertrand) .....	11
Figure 7 : photos de parcelle cultivées à Campagnolles.....	11
Figure 8 : photo d'élevage à Souleuvre-en-Bocage (Saint-Ouen des Besaces).....	11
Figure 9 : Territoire d'application du SDAGE Seine-Normandie .....	12
Figure 10 : extrait du SDAGE Seine Normandie.....	16
Figure 11 : les SAGES du territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau .....	17
Figure 12 : Synthèse des continuités écologiques constituant la trame verte et bleue régionale (source : SRADDET) ..	23
Figure 13 : la densité des haies en Normandie (source : SRADDET).....	25
Figure 14 : Inventaires patrimoniaux existants à l'échelle de la Région Normandie (source : SRADDET).....	26
Figure 15 : sites Natura 2000 en Normandie (source : SRADDET).....	28
Figure 16 : tableau des informations générales concernant les 4 Zones Spéciales de Conservation du territoire de l'Intercom.....	37
Figure 17: carte de localisation des 4 Zones Spéciales de Conservation du territoire .....	37
Figure 18 : principales caractéristiques des Arrêtés de Protection de Biotope du territoire .....	38
Figure 19 : localisation des arrêtés de Protection de Biotope .....	39
Figure 20 : localisation des ZNIEFF du territoire.....	40
Figure 21 : tableau de synthèse des données générales concernant les ZNIEFF de type 1 du territoire .....	41
Figure 22 : tableau de synthèse des données générales concernant les ZNIEFF de type 1 (suite) .....	42
Figure 23 : tableau de synthèse des données générales concernant les ZNIEFF de type 2 .....	43
Figure 24 : carte des réservoirs patrimoniaux de biodiversité .....	44
Figure 25 : réseau hydrographique de l'IVN.....	45
Figure 26 : les cours d'eau du territoire de l'Intercommunalité de Vire au Noireau (source : BD Topo).....	46
Figure 27 : comparatif des différentes sources de données liées aux cours d'eau (source : Topage, DDTM14, BD Topo et DMEAU) .....	47
Figure 28 : localisation des plans d'eau sur le territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau .....	48
Figure 29 : retenue amont du lac du Gast (source : DMEAU).....	49
Figure 30 : étangs du Vieux Château.....	49
Figure 31 : Lac de la Dathée .....	50
Figure 32 : Plan d'eau de la Davière.....	50
Figure 33 : étang de Beny Bocage .....	51
Figure 34 : Etang de Condé sur Noireau.....	51
Figure 35 : tableau des caractéristiques générales des principaux plans d'eau.....	52
Figure 36 : extrait du Programme Régional d'Actions en faveur des Mares de Normandie, piloté par le Conservatoires d'Espaces Naturels de Normandie – les mares indiquées n'ont pas fait l'objet d'une vérification de terrain, mais d'une analyse cartographique. Cette carte présente donc les mares potentielles du territoire. ....	53
Figure 37 : carte de zones humides sur l'IVN.....	55
Figure 38 : Illustration de la donnée disponible relative aux zones humides sur le territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau. Si cette donnée n'est pas le résultat d'un travail de terrain, elle présente tout de même une certaine fiabilité, et constitue donc une bonne base de travail pour l'analyse de la trame bleue. ....	56
Figure 39 : carte des boisements de l'IVN réalisée par DMEAU .....	57
Figure 40 : forêt de Saint Sever .....	58
Figure 41: forêt l'Evêque .....	58



Figure 42 : Bois des Mézerets.....	58
Figure 43 : trame bocagère du territoire de l'IVN (source : DMEAU).....	60
Figure 44 : densités bocagères du territoire de l'IVN, source : DMEAU .....	60
Figure 45 : photo du bocage à l'Est de Saint Jean le Blanc.....	61
Figure 46 : photo du bocage à la Corbière, sur Saint Vigor des Mézerets.....	61
Figure 47 : composantes générales de la trame verte et bleue .....	62
Figure 48 : bocage sur Saint-Vigor-des-Mézerets (sous trame bocagère) .....	63
Figure 49 : photo du Bois du Gast (sous trame boisée) .....	63
Figure 50 : lac de la Dathée (sous trame milieu aquatique).....	63
Figure 51 : localisation des réservoirs bocagers.....	65
Figure 52 : extrait de l'Atlas des réservoirs de biodiversité bocagers (source : DMEAU) .....	66
Figure 53 : recouvrement des boisements du territoire de l'IVN.....	68
Figure 54 : réservoirs boisés de l'IVN.....	69
Figure 55 : extrait de l'atlas des réservoirs de biodiversité boisés .....	70
Figure 56 : carte des trois sous trames.....	72
Figure 57 : carte des réservoirs aquatiques.....	72
Figure 58 : extrait de l'atlas des réservoirs de biodiversité de la trame bleue (source : DMEAU).....	73
Figure 59 : connectivité bocagère .....	75
Figure 60 : carte des réservoirs et corridors bocagers.....	76
Figure 61 : corridors boisés du territoire de l'IVN.....	77
Figure 62 : carte des réservoirs et corridors boisés .....	78
Figure 63 : carte de la trame bleue. La particularité de cette trame vient du fait que ses composantes (cours d'eau, zones humides...) sont en même temps des réservoirs et des corridors écologiques.....	79
Figure 64 : carte de synthèse des connexions écologiques du territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau .....	80
Figure 65 : Illustration des densités boisées plus fortes au Nord et au Sud du territoire .....	81
Figure 66 : Illustration des densités bocagères plus fortes au Nord et au Sud du territoire.....	82
Figure 67 : une connectivité entre le Nord et le Sud du territoire à améliorer .....	83
Figure 68 : localisation des sites ponctuels identifiés au cours des travaux menés sur la TVB du territoire (source : DMEAU, Conservatoire des Espaces Naturels, Intercom de la Vire au Noireau...) .....	88
Figure 69 : Cascades de la Vire (source : DMEAU) .....	89
Figure 70 : Carrière de Saint Martin de Tallevende (source : DMEAU).....	89
Figure 71 : Eglise de Burcy (source : DMEAU) .....	89

# I. CONTEXTE GENERAL

## I.1 Le territoire de l'Intercommunalité

L'intercom de la Vire au Noireau est née le 1<sup>er</sup> Janvier 2017 autour de Vire Normandie et de Condé en Normandie. Elle se situe dans le département du Calvados, en limite de l'Orne et de la Manche.

Elle est aujourd'hui composée de 17 communes, et est habitée par près de 50 000 habitants. Elle représente un bassin d'activités majeur, avec plus de 20 000 emplois.

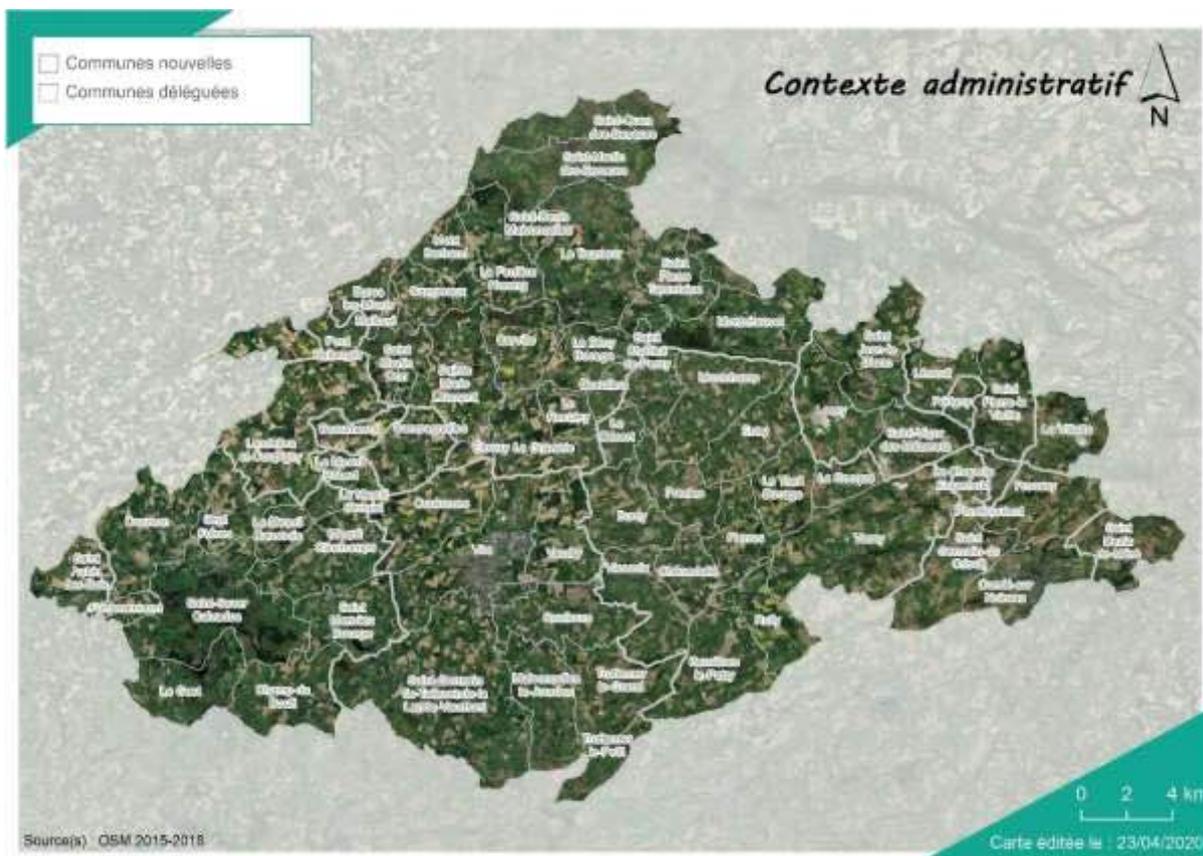


Figure 1 : Carte du contexte administratif du territoire

En 2019, l'Intercom a répondu et a été retenu à un appel à projet porté par la Région Normandie relatif à la mise en place d'une étude Trame Verte et Bleue et d'un programme d'actions dédié à cette thématique.

La première étape de cette étude consiste à définir cette notion de trame verte et bleue sur le territoire de l'Intercom. Le présent rapport constitue la synthèse des travaux menés dans cette phase de diagnostic.

En parallèle de cette approche, l'Intercom de la Vire au Noireau a lancé également une étude de révision et l'élargissement de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Les éléments produits dans le cadre de l'étude de la trame verte et bleue ont vocation à être intégrés dans le futur SCoT.

## 1.2 Contexte géologique

L'Intercommunalité de la Vire au Noireau se trouve dans le domaine cadomien du massif armoricain. Il se caractérise par la présence majoritaire d'un substrat sédimentaire : les schistes briovériens.

Au cours de l'histoire géologique du secteur, les plutons granitiques sont venus intruder le substrat briovérien en place. C'est le cas du massif de Carolles-Vire, au Sud du territoire de l'Intercom. Par métamorphisme thermique, le magma a transformé les schistes les plus proches en une roche plus dure créant ainsi une auréole de cornéennes.

Au Nord, les terrains sont marqués par les phases de déformations de l'orogénèse cadomienne. Les plis et fractures marquent le relief local et ont orienté l'écoulement des principaux cours d'eau sur un axe Est-ouest, clairement délimité par une barre de poudingues pourprés et de grès.

Les schistes briovériens du centre de l'IVN sont des roches tendres et peu perméables, dont l'altération aboutit généralement à des sols limoneux. Les ressources en eau y sont peu abondantes et généralement situées dans les altérites. A l'inverse, grâce aux failles géologiques qui parsèment le massif granitique, celui-ci est riche en eaux souterraines qui constitueront un soutien d'étiage non négligeable pour les cours d'eau de tête de bassin versant.

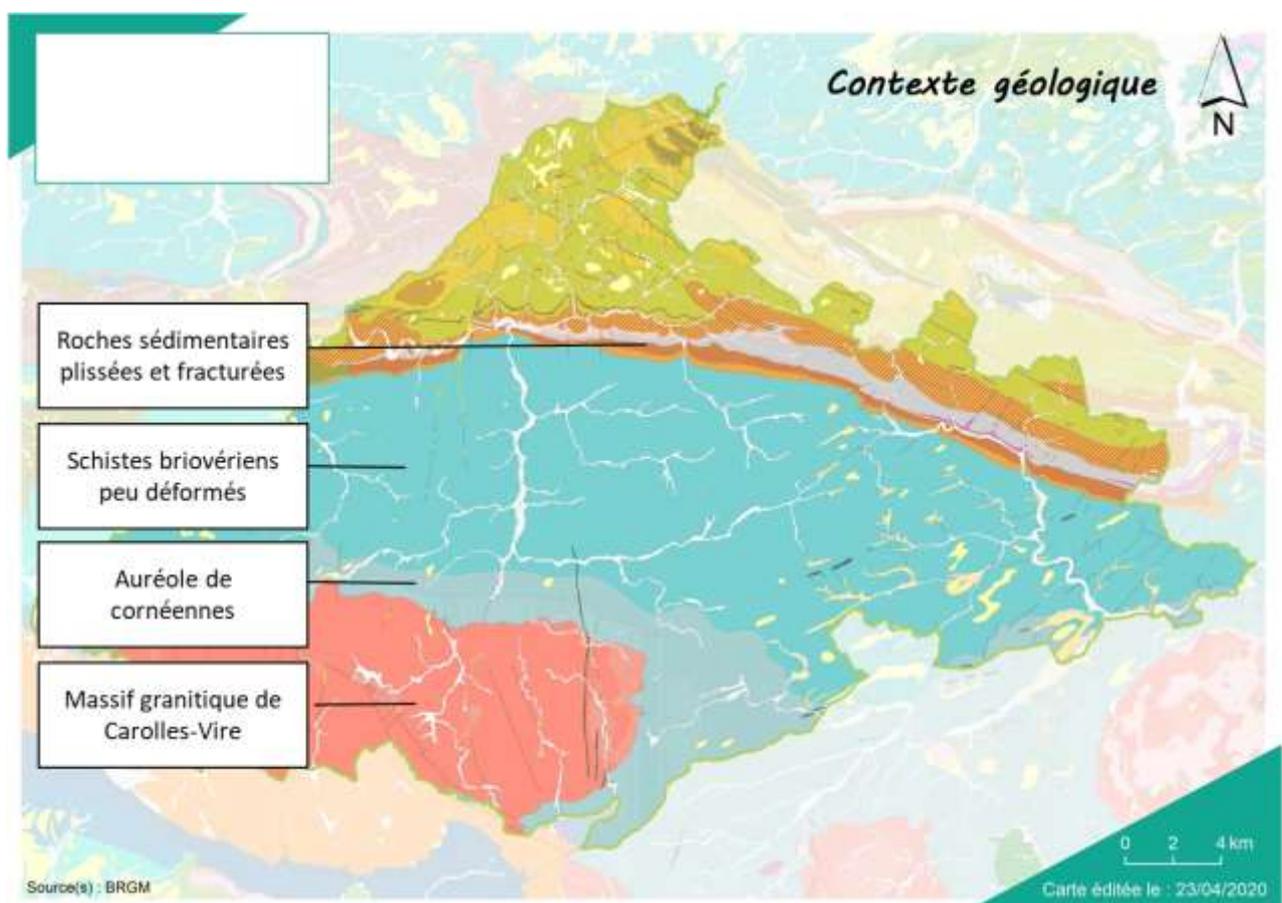


Figure 2 : contexte géologique du territoire de l'Intercommunalité de la Vire au Noireau (source : BRGM, DMEAU)

### **I.2.1 Roches sédimentaires – Partie Nord du territoire**

Le Nord du territoire de l'Intercommunalité de la Vire au Noireau, situé sur un socle de roches sédimentaires, présente une topographie marquée, avec ponctuellement de très forts dénivelés entre les parties hautes, plus planes et les fonds de vallées.

La combinaison de la topographie marquée et des roches sédimentaires peu favorables à l'activité agricole, engendre un parcellaire ayant peu évolué. La taille moyenne des parcelles est petite, avec encore une très forte densité de haies bocagères et de boisements.

### **I.2.2 Schistes briovériens – Partie centrale du territoire**

Sur cette bande orientée Est-Ouest, et située en partie centrale du territoire intercommunal, le socle schisteux donne globalement des sols plus profonds, avec un meilleur potentiel agronomique.

La topographie y est également moins marquée, ce qui a permis le développement d'une agriculture plus orientée vers la culture que dans le Nord du territoire.

L'activité agricole a ainsi façonné cette partie du territoire pour améliorer les conditions culturales de production (réorganisations parcellaires). La densité bocagère actuelle y est moins élevée qu'au Nord de l'Intercommunalité, et on ne retrouve que quelques rares boisements épars.



*Figure 3 : Evolution du paysage agricole dans la partie centrale du territoire : taille moyenne des parcelles agrandie, densité bocagère diminuée*



### **I.2.3 Massif granitique et auréole de cornéenne – Partie Sud du territoire**

La partie Sud du territoire correspond à un massif granitique, avec une présence d'eau importante qui se traduit par la présence d'une densité importante de petits cours d'eau et par l'aménagement de plans d'eau destinés à la potabilisation de l'eau (Dathée, Gast).

On y retrouve également, comme pour la partie Nord, une topographie marquée, et des affleurements rocheux. Les sols étant moins profonds et moins favorables à l'activité agricole, la taille moyenne des parcelles est restée relativement petite, avec une grande part de l'agriculture tournée vers l'élevage bovin.

### **I.2.4 Conclusion géologique**

L'approche géologique d'un territoire est primordiale pour expliquer la manière dont il a été façonné par l'Homme. En effet, toutes les évolutions agricoles et culturelles subies par le territoire de l'Intercommunalité sont liées à la structure géologique et aux caractéristiques propres à chaque massif (schiste, granit, roches sédimentaires...).

**Tout au long de l'étude sur la trame verte et bleue, il sera important de ne pas oublier l'histoire géologique de votre territoire.**

### 1.3 Topographie

L'histoire géologique façonne les paysages et explique l'altimétrie et le relief local. Les roches sédimentaires se sont initialement déposées à plat, en couches successives. En l'absence de déformation postérieure, les terrains sédimentaires présentent donc une topographie douce, peu accidentée, que l'on retrouve dans la partie centrale du territoire.

A l'inverse, ces mêmes roches sédimentaires peuvent être déformées par l'effet des pressions extérieures : poussée latérale entraînant des plissements, et émergence d'un pluton granitique entraînant le soulèvement de l'encaissant. Ces 2 situations s'observent respectivement au Nord et au Sud du territoire de l'IVN. La topographie y est plus marquée avec des pentes dépassant souvent 10 %.

Le point culminant du territoire se trouve sur le massif granitique de Carolles-Vire, à proximité de la Forêt de Saint-Sever, et avoisine les 345 m d'altitude (NGF). Près de 300m de dénivelé le sépare du point le plus bas, que l'on retrouve à Sainte-Marie-Outre-l'Eau, aux alentours de 50 m NGF.

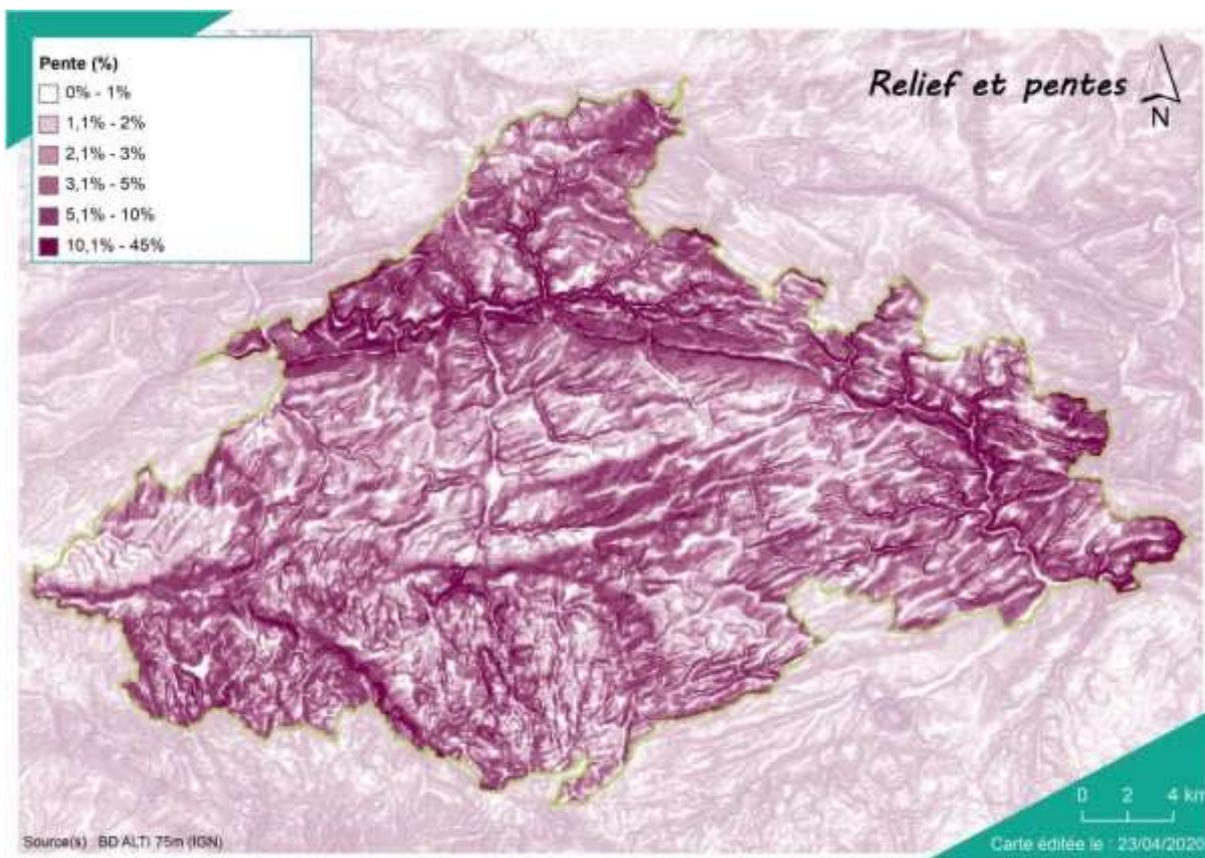


Figure 4 : : contexte topographique de l'Intercom de la Vire au Noireau

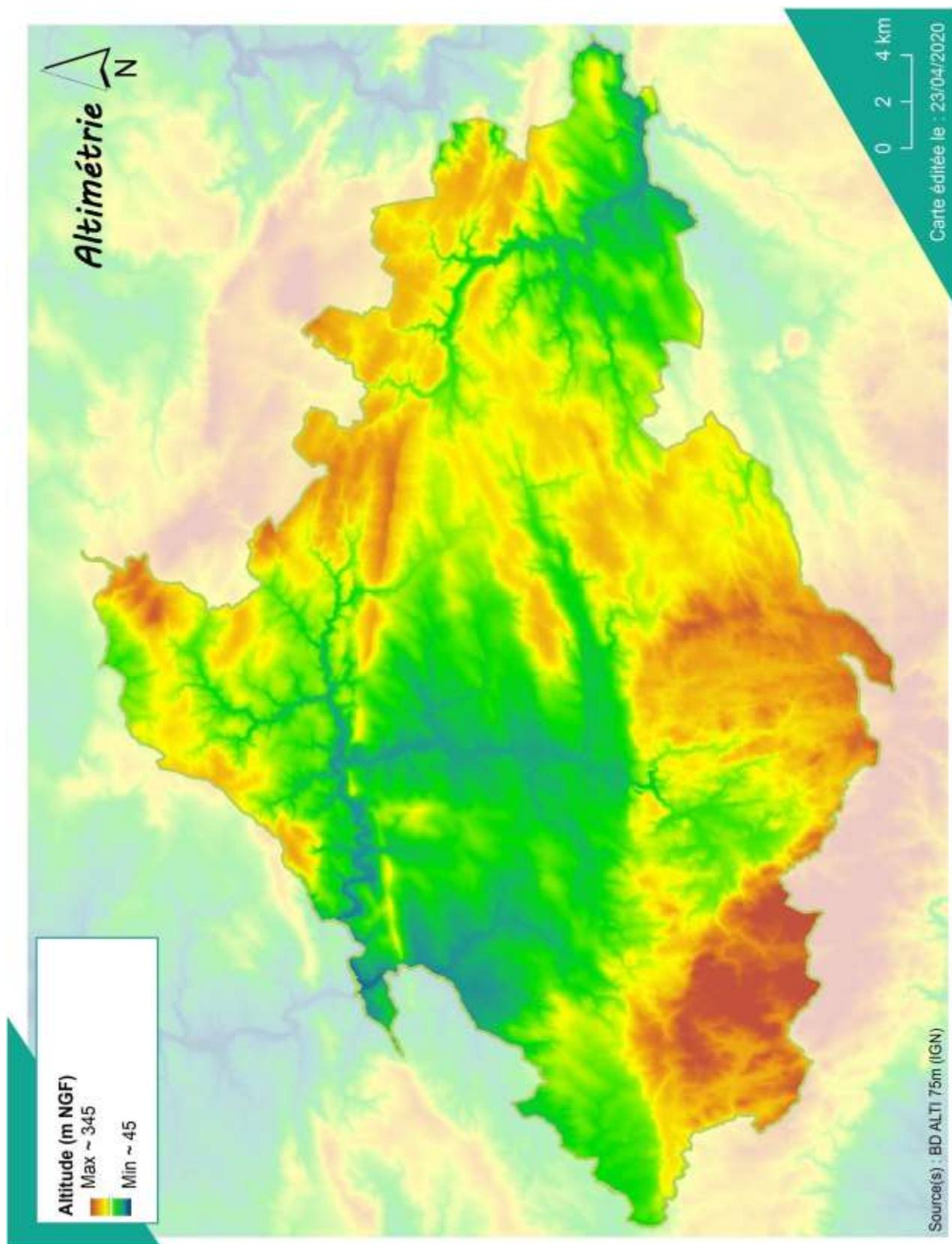


Figure 5 : contexte altimétrique du territoire

## 1.4 Contexte agricole

Les agriculteurs ont historiquement adapté leur(s) système(s) de production à leurs paysages et à leurs types de sol. Or ces derniers sont eux-mêmes hérités du contexte géologique, comme évoqué précédemment.

Les terrains les plus pentus, comme au Nord ou au Sud sont difficilement cultivables et présentent un risque d'érosion des sols important. Les départs de sols se traduisent par une perte de potentiel agronomique des parcelles. Dans les secteurs accidentés, les agriculteurs ont donc opté pour de petites parcelles, séparées par des haies bocagères qui jouent un rôle antiérosif majeur. Les parcelles y sont majoritairement en prairie, assurant une couverture des sols quasi permanente. Finalement, par le maintien de systèmes prairiaux et bocagers, le risque d'érosion hydrique y est limité.

A l'inverse, les secteurs sur schistes briovériens, à la topographie plus douce et aux textures plus limoneuses, ont pu être plus largement mis en culture. Avec la mécanisation des pratiques agricoles, les parcelles ont progressivement été agrandies et c'est le bocage qui s'est érodé. La zone au centre de l'IVN, pourtant moins pentue présente ainsi un risque érosif potentiel accru.

Si l'activité agricole façonne le territoire, ce qui peut d'ailleurs parfois lui être reproché, il est important de souligner qu'elle joue un rôle important dans le maintien d'une mosaïque d'habitats favorable à la biodiversité, patrimoniale ou non.

L'approche Trame Verte et Bleue menée sur le territoire a vocation à fédérer l'ensemble des acteurs de la biodiversité, il est donc primordial d'y associer le monde agricole, premier gestionnaire du territoire.



Figure 6 : photo d'élevage à Soulevre-en-Bocage (Mont-Bertrand)



Figure 8 : photo d'élevage à Soulevre-en-Bocage (Saint-Ouen des Besaces)



Figure 7 : photos de parcelle cultivées à Campagnolles



## 2.1.1 SDAGE Seine Normandie 2010-2015

Le SDAGE du bassin Seine-Normandie a été adopté par le comité de bassin du 29 octobre 2009.

Le SDAGE Seine-Normandie 2010-2015 compte 8 défis

- Défi 1 : Diminuer les pollutions ponctuelles des milieux par les polluants classiques
- Défi 2 : Diminuer les pollutions diffuses des milieux aquatiques
- Défi 3 : Réduire les pollutions des milieux aquatiques par les substances dangereuses
- Défi 4 : Réduire les pollutions microbiologiques des milieux
- Défi 5 : Protéger les captages d'eau pour l'alimentation en eau potable actuelle et future
- Défi 6 : Protéger et restaurer les milieux aquatiques et humides
- Défi 7 : Gestion de la rareté de la ressource en eau
- Défi 8 : Limiter et prévenir le risque d'inondation



Plusieurs dispositions de ce document concernent les éléments de la TVB :

- Disposition 12 - Protéger les milieux aquatiques des pollutions par le maintien de la ripisylve naturelle ou la mise en place de zones tampons
- Disposition 14 - Conserver les éléments fixes du paysage qui freinent les ruissellements
- Disposition 36 - Maîtriser l'accès du bétail aux abords des cours d'eau et points d'eau dans ces zones sensibles aux risques microbiologiques
- Disposition 46 - Limiter l'impact des travaux et aménagements sur les milieux aquatiques continentaux et les zones humides
- Disposition 48 - Entretenir les milieux de façon à favoriser les habitats et la biodiversité
- Disposition 49 - Restaurer, renaturer et aménager les milieux dégradés ou artificiels
- Disposition 53 - Préserver et restaurer les espaces de mobilité des cours d'eau
- Disposition 54 - Maintenir et développer la fonctionnalité des milieux aquatiques particulièrement dans les zones de frayères
- Disposition 55 - Limiter le colmatage du lit des cours d'eau dans les zones de frayères à migrateurs
- Disposition 56 - Préserver les espaces à haute valeur patrimoniale et environnementale
- Disposition 60 - Décloisonner les cours d'eau pour améliorer la continuité écologique
- Disposition 67 - Adapter les ouvrages qui constituent un obstacle à la continuité écologique sur les axes migrateurs d'intérêt majeur
- Disposition 83 - Protéger les zones humides par les documents d'urbanisme
- Disposition 84 - Préserver la fonctionnalité des zones humides
- Disposition 104 - Limiter de façon spécifique la création de plans d'eau



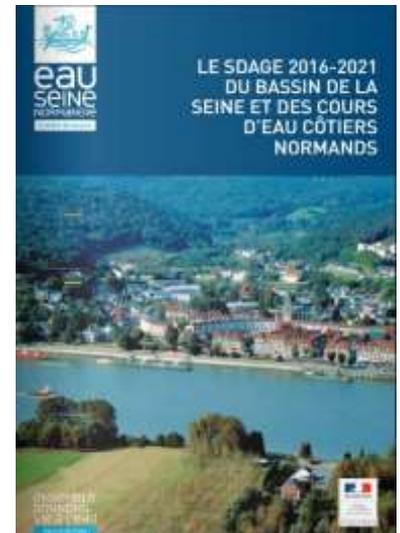
## 2.1.2 SDAGE Seine Normandie 2016-2021

Le SDAGE Seine-Normandie et son programme de mesures 2016-2021 ont été arrêtés puis approuvés par le préfet coordinateur le 20 décembre 2015.

Si l'arrêté pris par le préfet a été annulé le 19 Décembre 2018, le SDAGE 2016-2021 demeure un document exprimant les objectifs souhaités par la majorité du comité de bassin en 2015.

Il maintient notamment l'objectif d'atteinte du bon état écologique des masses d'eau.

Aujourd'hui 39 % des masses d'eau ont atteint cet objectif de "bon état écologique", le nouveau SDAGE vise 62% des rivières. Pour améliorer la qualité des rivières, le nouveau plan d'action, intègre notamment le changement climatique et les exigences de santé et salubrité publique.



Le SDAGE Seine Normandie 2016-2021 fixe 8 grands défis pour répondre aux enjeux du territoire :

- Défi n°1 : diminuer les pollutions ponctuelles des milieux par les polluants classiques
- Défi n°2 : diminuer les pollutions diffuses des milieux aquatiques
- Défi n°3 : réduire les pollutions des milieux aquatiques par les micropolluants
- Défi n°4 : protéger et restaurer la mer et le littoral
- Défi n°5 : protéger les captages d'eau pour l'alimentation en eau potable actuelle et future
- Défi n°6 : protéger et restaurer les milieux aquatiques et humides
- Défi n°7 : gestion de la rareté de la ressource en eau
- Défi n°8 : limiter et prévenir le risque d'inondation

Le premier levier identifié est l'acquisition et le partage des connaissances pour relever les défis. Le second levier est le développement de la gouvernance et l'analyse économique pour relever les défis.

Concrètement, le SDAGE ne donne pas directement de préconisations pour la trame verte et bleue, mais fixe des dispositions spécifiques à certaines composantes de ces trames. En particulier, le défi n°6 se traduit par de nombreuses orientations dédiées à la préservation des cours d'eau et des zones humides. L'ensemble de ces dispositions sont présentées dans les pages suivantes.

Dans le défi n°2, on retrouve également quelques dispositions qui peuvent concerner les composantes de la TVB :

- Disposition D2.16 : protéger les milieux aquatiques des pollutions par le maintien de la ripisylve naturelle ou la mise en place de zones tampons
- Disposition D2.18 : conserver et développer les éléments fixes du paysage qui freinent les ruissellements
- Disposition D2.19 : maintenir et développer les surfaces en herbe existantes (prairies temporaires ou permanentes)



<p><b>0.18 -</b> Préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques continentaux et littoraux ainsi que la biodiversité</p>	<p><b>0.19 -</b> Assurer la continuité écologique pour atteindre les objectifs environnementaux des masses d'eau</p>	<p><b>0.20 -</b> Concilier la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et l'atteinte du bon état</p>	<p><b>0.21 -</b> Gérer les ressources vivantes en assurant la sauvegarde des espèces</p>
<p><b>D6.60</b> - Eviter, réduire, compenser les impacts des projets sur les milieux aquatiques continentaux</p> <p><b>D6.61</b> - Entretien des milieux aquatiques et humides de façon à favoriser leurs fonctionnalités, préserver leurs habitats et leur biodiversité</p> <p><b>D6.62</b> - Restaurer et renaturer les milieux dégradés, les masses d'eau fortement modifiées ou artificielles</p> <p><b>D6.63</b> - Délimiter et cartographier les espaces de mobilité des cours d'eau et du littoral</p> <p><b>D6.64</b> - Préserver et restaurer les espaces de mobilité des cours d'eau et du littoral</p> <p><b>D6.65</b> - Préserver, restaurer et entretenir la fonctionnalité des milieux aquatiques particulièrement dans les zones de frayères</p> <p><b>D6.66</b> - Préserver les espaces à haute valeur patrimoniale et environnementale</p> <p><b>D6.67</b> - Identifier et protéger les forêts alluviales</p>	<p><b>D6.68</b> - Décloisonner les cours d'eau pour restaurer certains traits hydromorphologiques, contribuer à l'atteinte du bon état écologique, et améliorer la continuité écologique</p> <p><b>D6.69</b> - Supprimer ou aménager les ouvrages à marée des cours d'eau côtiers pour améliorer la continuité écologique</p> <p><b>D6.70</b> - Aménager les prises d'eau des turbines hydroélectriques pour assurer la dévalaison et limiter les dommages sur les espèces migratrices</p> <p><b>D6.71</b> - Diagnostiquer et établir un programme de restauration de la continuité dans les SAGE</p> <p><b>D6.72</b> - Favoriser la diversité des habitats par des connexions transversales</p> <p><b>D6.73</b> - Informer, former et sensibiliser sur le rétablissement de la continuité écologique</p>	<p><b>D6.74</b> - Concilier le transport par voie d'eau, la production hydroélectrique et le bon état</p>	<p><b>D6.75</b> - Etablir et mettre en œuvre des plans de gestion piscicole à une échelle pertinente</p> <p><b>D6.76</b> - Promouvoir une gestion patrimoniale naturelle basée sur les milieux et non pas sur les peuplements piscicoles</p> <p><b>D6.77</b> - Gérer les ressources marines</p> <p><b>D6.78</b> - Réviser les catégories piscicoles des cours d'eau selon leur état fonctionnel</p> <p><b>D6.79</b> - Assurer la circulation des migrateurs amphihalins entre les milieux aquatiques continentaux et marins et le maintien de leur capacité d'accueil</p> <p><b>D6.80</b> - Améliorer la connaissance des migrateurs amphihalins en milieux aquatiques continentaux et marins</p> <p><b>D6.81</b> - Veiller à la préservation des stocks de poissons migrateurs amphihalins entre les milieux aquatiques continentaux et marins</p> <p><b>D6.82</b> - Intégrer les dispositions du plan de gestion des poissons migrateurs du bassin SN dans les SAGE</p>



<p><b>0.22 -</b> Mettre fin à la disparition et à la dégradation des zones humides et préserver, maintenir et protéger leur fonctionnalité</p>	<p><b>0.23 -</b> Lutter contre la faune et la flore exotiques envahissantes</p>	<p><b>0.24 -</b> Eviter, réduire, compenser l'incidence de l'extraction de matériaux sur l'eau et les milieux aquatiques</p>	<p><b>0.25 -</b> Limiter la création de nouveaux plans d'eau et encadrer la gestion des plans d'eau existants</p>
<p><b>D6.83</b> - Eviter, réduire et compenser l'impact des projets sur les zones humides ■</p> <p><b>D6.84</b> - Veiller à la cohérence des aides publiques en zones humides ■</p> <p><b>D6.85</b> - Cartographier et caractériser les zones humides dans un objectif de connaissance et de gestion ■</p> <p><b>D6.86</b> - Protéger les zones humides par les documents d'urbanisme ■</p> <p><b>D6.87</b> - Préserver la fonctionnalité des zones humides ■</p> <p><b>D6.88</b> - Limiter et justifier les prélèvements dans les nappes et cours d'eau alimentant une zone humide ■</p> <p><b>D6.89</b> - Etablir un plan de reconquête des zones humides ■</p> <p><b>D6.90</b> - Informer, former et sensibiliser sur les zones humides ■</p>	<p><b>D6.91</b> - Mettre en place un dispositif de surveillance des espèces exotiques envahissantes ■</p> <p><b>D6.92</b> - Définir et mettre en œuvre une stratégie d'intervention pour limiter les espèces exotiques envahissantes ■</p> <p><b>D6.93</b> - Éviter l'introduction et la propagation des espèces exotiques envahissantes par les activités humaines ■</p> <p><b>D6.94</b> - Intégrer la problématique des espèces exotiques envahissantes dans les SAGE, les contrats, les autres documents de programmation et de gestion ■</p>	<p><b>D6.95</b> - Zoner les contraintes liées à l'exploitation des carrières ayant des incidences sur l'eau, les milieux aquatiques et zones humides ■</p> <p><b>D6.96</b> - Evaluer l'incidence des projets d'exploitation de matériaux sur le bon fonctionnement des milieux aquatiques continentaux et des zones humides ■</p> <p><b>D6.97</b> - Définir les zonages, les conditions d'implantation de carrières compatibles avec tous les usages dans les SAGE et les schémas des carrières ■</p> <p><b>D6.98</b> - Evaluer l'impact de l'ouverture des carrières vis-à-vis des inondations et de l'alimentation en eau potable ■</p> <p><b>D6.99</b> - Prévoir le réaménagement cohérent des carrières par vallée ■</p> <p><b>D6.100</b> - Réaménager les carrières ■</p> <p><b>D6.101</b> - Gérer dans le temps les carrières réaménagées ■</p> <p><b>D6.102</b> - Développer les voies alternatives à l'extraction de granulats alluvionnaires ■</p> <p><b>D6.103</b> - Planifier globalement l'exploitation des granulats marins ■</p> <p><b>D6.104</b> - Améliorer la concertation ■</p>	<p><b>D6.105</b> - Éviter, réduire, compenser les impacts des plans d'eau ■</p> <p><b>D6.106</b> - Sensibiliser les propriétaires sur l'entretien de plans d'eau ■</p> <p><b>D6.107</b> - Etablir un plan de gestion des plans d'eau ■</p> <p><b>D6.108</b> - Le devenir des plans d'eau hors d'usage ■</p>

Figure 10 : extrait du SDAGE Seine Normandie

## 2.2 Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

Le territoire de l'Intercommunalité de la Vire au Noireau se trouve à cheval sur plusieurs Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) :

- SAGE Vire, qui représente la plus grosse partie du territoire
- SAGE Orne Moyenne, qui occupe tout l'Est de l'Intercom et SAGE Orne aval et Seulles, qui n'occupe qu'une toute petite partie du territoire au Nord
- SAGE Sienne, Soules et côtiers Ouest du Cotentin, situé au Sud-ouest
- SAGE Aure situé au Nord
- SAGE Sée et côtiers Granvillais au Sud-ouest
- SAGE Mayenne, au Sud, qui concerne une infime fraction du territoire, et ne sera donc pas analysé



Figure 11 : les SAGEs du territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau



## 2.2.1 SAGE Vire

Le SAGE Vire concerne la majeure partie du territoire et plus précisément l'essentiel des communes de Souleuvre-en-Bocage et de Vire-Normandie, la partie Est de Noues de Sienne et l'intégralité des communes de Landelles-et-Coupigny, Beaumesnil, Campagnolles, Sainte-Marie-Outre-L'Eau, et Pont Bellanger. Le bassin versant couvre 145 communes réparties à part égale entre le Calvados et la Manche.

La Commission Locale de l'Eau a adopté le SAGE du bassin de la Vire le 3 juillet 2018 et il a été approuvé par arrêté préfectoral le 6 mai 2019.

Il fixe notamment les objectifs suivants, qui peuvent avoir un lien avec les notions de trame verte et bleue :

- Objectif : *Aménager l'espace pour lutter contre les ruissellements et limiter les transferts*

*Disposition n°34 : Protéger le bocage anti-érosifs dans les documents d'urbanisme et mettre en place des instances de concertation pour la gestion des haies*

*Disposition n°37 : Améliorer la gestion du bocage en soutenant la production de bois énergie*

*Disposition n°39 : Sensibiliser collectivement les agriculteurs à l'intérêt du maintien en prairie*

- Objectif : *Améliorer la fonctionnalité des milieux aquatiques*

*Disposition n°42 : Améliorer la continuité écologique sur l'axe Vire et les affluents*

*Disposition n°47 : réaliser l'inventaire des cours d'eau des marais de la Basse-Vire*

*Disposition n°48 : établir un plan de gestion piscicole à l'échelle du bassin versant*

*Disposition n°49 : Favoriser l'émergence d'une maîtrise d'ouvrage collective pour la gestion des milieux aquatiques*

*Disposition n°50 : Protéger les abords des cours d'eau dans les SCoT*

*Disposition n°51 : Restaurer l'hydromorphologie des cours d'eau*

*Disposition n°52 : Intégrer l'inventaire des zones humides dans les documents d'urbanisme et les protéger*

*Disposition n°53 : Accompagner les collectivités dans la prise en compte de la trame verte et bleue*

*Disposition n°54 : Mobiliser les opérateurs fonciers pour la compensation des zones humides impactées*

*Disposition n°55 : Préserver les zones humides agricoles*

*Disposition n°56 : Restaurer les zones humides dégradées*

*Disposition n°57 : Favoriser la restauration des mares*

*Disposition n°58 : Inventorier les plans d'eau et étudier leur impact*



**A noter que le règlement du SAGE de Vire interdit toute destruction de plus de 1000 m<sup>2</sup> de zones humides !**

*Les nouveaux ouvrages, installations, travaux et activités entraînant assèchement, mise en eau, imperméabilisation, remblais de zones humides ou de marais de plus de 1 000m<sup>2</sup>, soumis à déclaration ou à autorisation en application des articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'environnement (rubrique 3.3.1.0 de la nomenclature eau), ou relevant de la législation relative aux installations classées (article L.511-1 du Code de l'environnement), sont interdits, sauf s'il est démontré :*

- *L'existence d'enjeux liés à la sécurité des personnes, des habitations, des bâtiments d'activités et des infrastructures de transports existants ;*
- *L'impossibilité technico-économique d'implanter, en dehors de ces zones humides, les infrastructures publiques de captage pour la production d'eau potable et de traitement des eaux usées ainsi que les réseaux qui les accompagnent ;*
- *L'impossibilité technico-économique d'implanter, en dehors de ces zones humides, des extensions de bâtiments d'activités économiques autres qu'agricoles, et des ouvrages ou installations connexes liés et nécessaires à ces activités ;*
- *L'existence d'un projet autorisé par déclaration d'utilité publique ;*
- *La nécessité d'autoriser la réalisation d'accès pour gérer les zones humides ou pour permettre le désenclavement de parcelles agricoles ;*
- *L'existence d'une déclaration d'intérêt général au titre de l'article L.211-7 du Code de l'environnement.*

*Cette règle n'est applicable ni aux projets de travaux sur les digues, notamment en cas de nécessité de les déplacer, ni aux projets de déplacement de mares de gabions, à condition que la mare déplacée soit située dans le périmètre du SAGE, ait été régulièrement autorisée ou ait une existence légale au titre de l'ensemble des législations applicables à ces mares, et que la surface de la mare déplacée soit inférieure ou égale à celle existante.*

*Cette règle s'applique aux récépissés de déclaration, enregistrement et autorisation délivrés à compter du lendemain de la date de publication du SAGE.*



## 2.2.2 SAGE Orne aval et Seules et SAGE Orne moyenne

Le SAGE Orne Moyenne concerne l'est du territoire et plus précisément les communes de Saint-Denis-de-Méré, Condé-en-Normandie, La Villette Pontécoulant, Périgny, Terres de Druance et le sud-est de Valdallière et de Vire-Normandie. Il a été adopté par la CLE le 15 novembre 2012 et approuvé par arrêté préfectoral le 12 février 2013

Le SAGE Orne aval-Seules concerne une infime partie du territoire de l'IVN et notamment l'extrémité nord-est de la commune de Souleuvre-en-Bocage (une partie de la commune déléguée de Saint-Martin-des-Besaces). Il a été adopté par la CLE le 11 octobre 2012 et approuvé par arrêté préfectoral le 18 janvier 2013.

Ces 2 SAGES disposent chacun de leur Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD), mais les dispositions sont communes.

Parmi les objectifs du PADD, figure celui de « Préserver et de mieux gérer la qualité des ressources en eau », qui stipule :

- Haies bocagères : Maîtriser les impacts négatifs du ruissellement

*Disposition du PAGD D A2.1 : Préserver et restaurer les « systèmes fonctionnels haies/talus/fossé » au travers des documents d'urbanisme*

Un autre des objectifs du PADD est « d'agir sur la morphologie des cours d'eau et la gestion des milieux aquatiques et humides pour améliorer leur état biologique ». Ce dernier se découle en plusieurs dispositions.

- Cours d'eau : Lutter contre les nouvelles dégradations et restaurer de l'équilibre hydro morphologique des cours d'eau

*Disposition du PAGD : DC 1.1 : Protéger l'hydro morphologie et l'espace de mobilité des cours d'eau dans les documents d'urbanisme.*

*Pour assurer la compatibilité avec l'objectif du SAGE, les documents d'urbanisme pourront prévoir une réglementation d'occupation des sols :*

- favorable à la protection du lit mineur de tous les cours d'eau,
- garantissant la conservation de l'espace de liberté des cours d'eau et des rives,
- laissant à long terme la possibilité d'acquisition foncière d'une bande riveraine d'un minimum de 5 mètres en bordure de cours d'eau notamment en dehors des zones urbanisées.

- Berges des cours d'eau : Adapter la gestion des berges et de leur végétation

*Disposition du PAGD : D C2.1 : Prescrire des modalités de gestion écologique et différenciée du lit mineur*



- Obstacles à l'écoulement : Réduire les impacts des ouvrages hydrauliques

*Disposition du PAGD D C3.1: Améliorer le libre écoulement, la qualité de l'eau, le transit sédimentaire et la vie aquatique à l'étiage*

*Disposition du PAGD D C3.2 : Adapter la gestion des vannages des ouvrages hydrauliques du cours de l'Orne et de la Seulles en période de migration piscicole*

- Zones humides : Lutter contre la dégradation et mieux gérer les zones humides de fonds de vallées

*Disposition du PAGD : D C5.1 : Protéger les zones humides dans les documents d'urbanisme*

*Disposition du PAGD : D C5.2 : Renforcer la protection des zones humides dans les décisions de l'Etat*

*Disposition du PAGD : D C 5.3 : Restaurer les zones humides dans le cadre des mesures compensatoires.*

- Plan d'eau : 6. Réduire les impacts des plans d'eau perturbants

*Disposition du PAGD : C6.1 : Limiter la création ou l'extension de nouvelles surfaces de plans d'eau sur les secteurs les plus vulnérables à leur cumul*

### **2.2.3 SAGE Aure**

Le SAGE Aure concerne l'extrémité nord du territoire et plus précisément les communes déléguées de Saint-Ouen-des-Besaces et Saint-Martin-des-Besaces.

À la suite d'une réflexion approfondie menée en étroite concertation avec l'ensemble des élus concernés et au regard des caractéristiques hydrographiques du bassin versant de l'Aure, les Préfets du Calvados et de la Manche ont fixé par arrêté préfectoral le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Aure le 21 mai 2013.

Le SAGE de l'Aure est en attente de constitution de la CLE. La sous-préfecture de Bayeux lance en 2016 un groupe de travail avec les élus du bassin versant de l'Aure.

### **2.2.4 SAGE Sienne, Soulles, Côtiers ouest du Cotentin**

Le SAGE Sienne, Soulles, Côtiers ouest du Cotentin concerne l'extrémité sud-ouest du territoire et plus précisément les communes de Saint-Aubin-des-Bois, et l'ouest de Noues de Sienne.

Ce SAGE est actuellement en cours d'élaboration. L'arrêté préfectoral portant création de la CLE a été signé le 18 juin 2015.



## 2.3 Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)

### 2.3.1 Un nouveau schéma impulsé par la Loi NOTRe

La loi NOTRe (loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 précise et renforce le rôle de l'institution régionale dans sa fonction planificatrice en créant un nouveau schéma : le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) qui a une valeur prescriptive et qui se substitue à un certain nombre de schéma préexistants dont les SRCE.

Ce document vient organiser la stratégie régionale normande à moyen et long terme, à l'horizon 2030 et 2050, en définissant des objectifs et des règles en rapport avec 11 thématiques obligatoires dont celui de la protection et de la restauration de la biodiversité. Les objectifs et Les règles générales du SRADDET s'imposent aux documents d'urbanisme notamment au Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) ou, en l'absence de SCoT applicable, aux cartes communales, Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) communaux et intercommunaux (PLUi) et aux documents tenant lieu de PLU (article L. 4251-3 du CGCT). Ces documents doivent prendre en compte les objectifs du SRADDET, ce qui induit de ne pas s'écarter des OBJECTIFS fixés par le SRADDET. Ces documents doivent être compatibles avec les règles générales, ce qui implique que les documents n'aillent pas à l'encontre de ce qui est inscrit dans les RÈGLES GÉNÉRALES. C'est un principe de « non-contrariété ».

### 2.3.2 Les éléments de diagnostic en lien avec les milieux naturels et la TVB

La Normandie, dans son nouveau périmètre régional, présente des caractéristiques topographiques, hydrologiques et paysagères variées avec un littoral de plus de 600 km où se succèdent façades granitiques, longues plages de sable et falaises de craie et de silex, un réseau de fleuves côtiers dense et propre à offrir des variations de paysages uniques, un fleuve qui ondule en boucles jusqu'à l'estuaire de la Seine, des zones de marais, de bocage et un relief modéré offrant de belles perspectives avec un point culminant aux environs de 400 m.

Cette diversité se retrouve dans le caractère extraordinairement varié des modes d'occupation des sols et des paysages normands avec une forte présence des terres agricoles, qui couvrent 70% du territoire et forgent l'image de la Région. Si la Normandie présente une richesse biologique importante,

Il est nécessaire de la protéger des différentes pressions anthropiques telles que l'étalement urbain, l'artificialisation des sols, le retournement de prairies naturelles, la fragmentation des milieux naturels et l'expansion des espèces exotiques envahissantes, l'arrachage des haies et les pollutions diverses (eau, air, sol), auxquels s'ajoutent les effets du changement climatique.

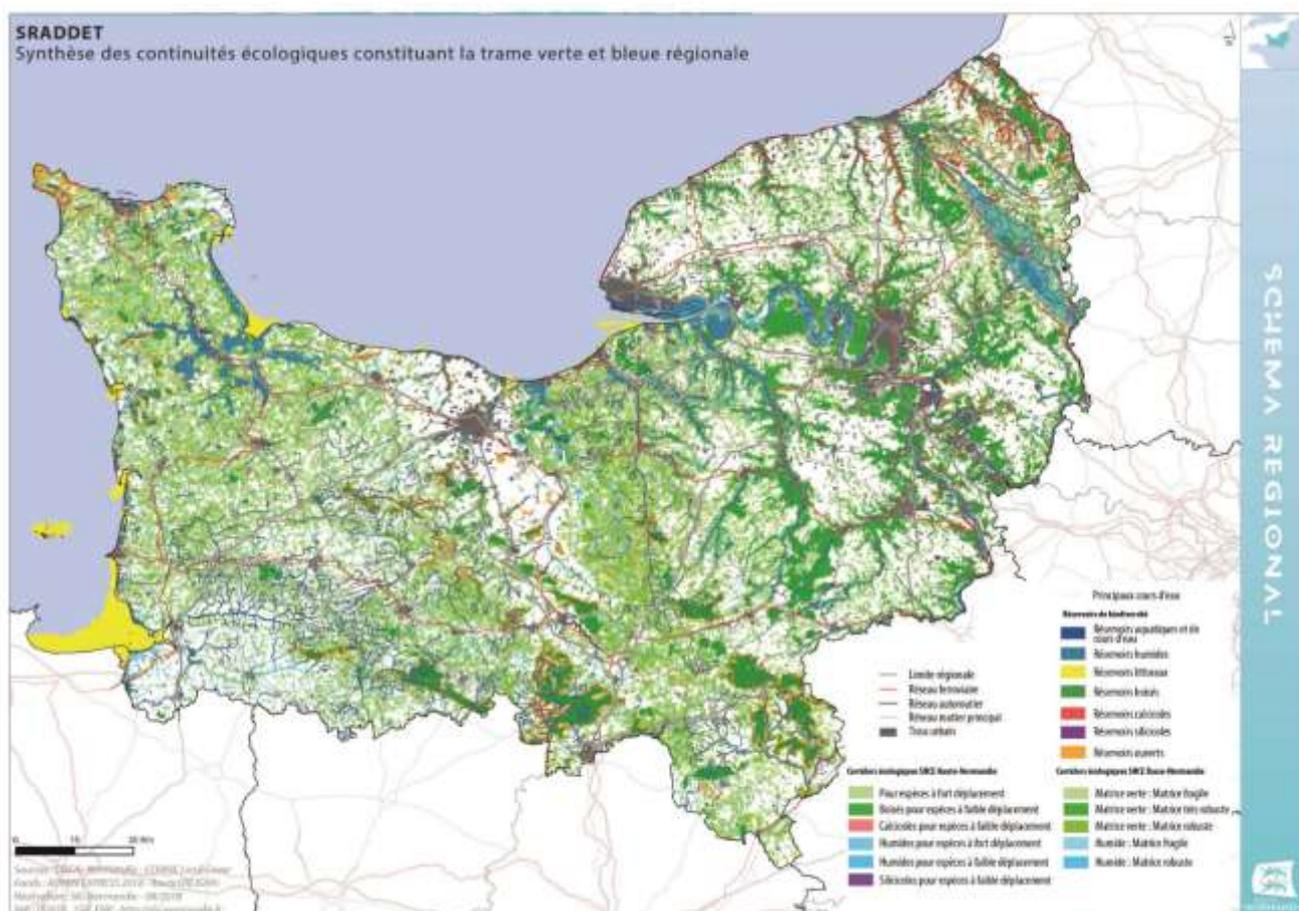


Figure 12 : Synthèse des continuités écologiques constituant la trame verte et bleue régionale (source : SRADDET)

### 2.3.3 Les objectifs transversaux en lien avec la TVB

Des enjeux transversaux ont été développés en préambule. Ils sont le fondement de la construction des intentions régionales et doivent être appréhendés comme une clef d'analyse pour la mise en œuvre de l'ensemble du SRADDET :

L'objectif 5 concerne le thème de la biodiversité et des milieux naturels : L'érosion de la biodiversité est un fait avéré depuis de nombreuses années. L'enjeu est aujourd'hui de favoriser une vision intégrée de la biodiversité dans l'aménagement du territoire, permettant sa prise en compte dès le début des démarches de planification et d'urbanisme, avec un objectif à la fois de conserver le patrimoine naturel et de restaurer les fonctionnalités et les continuités écologiques nécessaires à la préservation de la biodiversité ordinaire.



### 2.3.4 La déclinaison d'objectifs régionaux en lien avec la TVB

Le SRADDET intervient après l'adoption de plusieurs plans et schémas thématiques. Il se substitue à certains (transports, environnement, déchets) mais pas à d'autres (SRDEEII et SRESRI). Pour autant, sa dimension transversale et multithématique a justifié que l'ensemble des schémas régionaux soient inclus dans la réflexion qui a conduit à la rédaction des objectifs et règles du SRADDET.

Ainsi, plusieurs objectifs viennent s'appuyer sur la mise en œuvre des objectifs régionaux préalablement définis.

#### Objectif régional en lien avec la biodiversité : valoriser les espaces caractéristiques de la Normandie (p.290)

*Le système bocager (prairies, haies, mares...) de la Manche, de l'Orne, du Calvados et d'une partie de la Seine-Maritime, la façade littorale de la Normandie qui s'étend sur 640 km au gré des falaises, massifs dunaires, côtes rocheuses et estrans, ou bien encore les pelouses calcicoles qui présentent une incroyable biodiversité sont autant d'espaces caractéristiques de la Normandie. L'enjeu est de maintenir, conserver et restaurer ces grands ensembles de milieux naturels, d'encourager l'usage et la gestion durable de ces milieux. Ils constituent des paysages qui participent à la richesse de la Normandie et à sa forte identification.*

#### Objectif 61 : MAINTENIR ET RESTAURER LES ENSEMBLES BOCAGERS, IDENTITE FORTE DE LA NORMANDIE (Règle 4, 39)

Sous objectifs :

- ENCOURAGER LES INITIATIVES PERMETTANT AUX HAIES JOUANT UN ROLE FONCTIONNEL IMPORTANT, DE BENEFICIER D'UN STATUT DE PROTECTION DEFINI AU SEIN DES PLU
- ENCOURAGER LA RESTAURATION DU BOCAGE NOTAMMENT EN VOIE DE DEGRADATION ET FAVORISER LA MISE EN OEUVRE DE PLAN DE GESTION
- PRESERVER LA TYPICITE DE PAYSAGES BOCAGERS SPECIFIQUES A LA NORMANDIE



Figure 13 : la densité des haies en Normandie (source : SRADDET)

**Objectif 63 : RESTAURER ET PRESERVER LE RESEAU DE PELOUSES CALCICOLES (Règle 3, 40)**

Sous objectifs :

- **PRESERVER LES MILIEUX NATURELS RESERVOIRS DE BIODIVERSITE CALCICOLES ET LEUR FONCTIONNALITE**
- **MAINTENIR ET RESTAURER CES MILIEUX ET LEUR ROLE DE CORRIDORS ECOLOGIQUES**
- **ENCOURAGER L'USAGE ET LA GESTION DURABLE DE CES MILIEUX CALCICOLES**

**Objectif régional en lien avec la biodiversité : prêter attention à l'ensemble des milieux (p.299)**

La biodiversité est partout et il est nécessaire d'y prêter attention dans l'ensemble des milieux, aussi bien dans les espaces protégés - réservoirs de biodiversité - que dans les corridors écologiques qui parcourent nos territoires et même dans les espaces les plus communs qui abritent une importante biodiversité « du quotidien ». Anciennement recensés par les Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique, les différentes trames écologiques intègrent aujourd'hui le SRADDET avec toujours comme priorité de protéger, restaurer et favoriser la biodiversité pour la nature et pour les Normands.

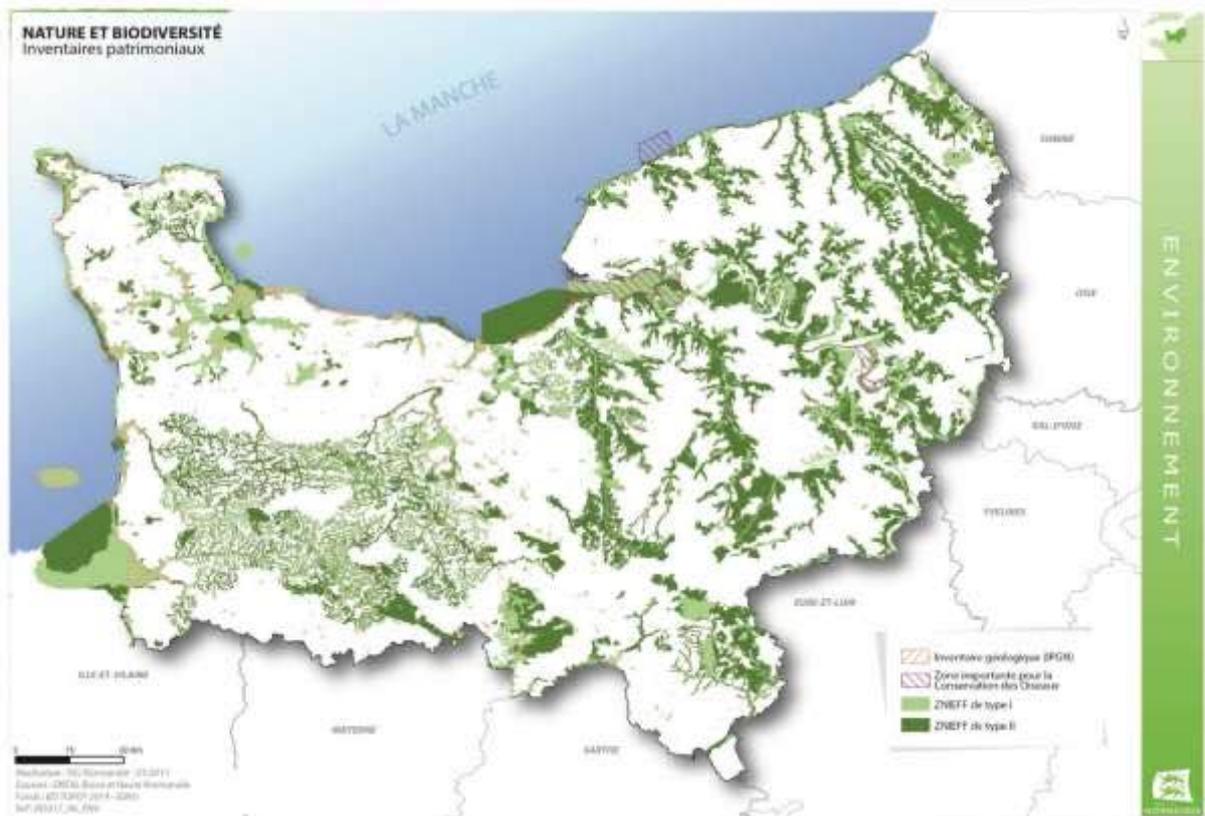


Figure 14 : Inventaires patrimoniaux existants à l'échelle de la Région Normandie (source : SRADDET)

**Objectif : 64 : RESTAURER LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DU RESEAU HYDROGRAPHIQUE ET LES MILIEUX NATURELS ASSOCIÉS (Règle 3, 4, 25 36)**

**Sous objectifs :**

- ASSURER LA PRÉSERVATION DES CARACTÈRES HYDRAULIQUES, PHYSIQUES OU CHIMIQUES DES COURS D'EAU ET DES LINEAIRES IDENTIFIÉS COMME CORRIDORS ÉCOLOGIQUES
- ASSURER LA CONSERVATION ET LA RESTAURATION DES RESERVOIRS AQUATIQUES ET HUMIDES
- POURSUIVRE LES ACTIONS VISANT À RETABLIR LES FONCTIONNALITÉS DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES DES COURS D'EAU

**Objectif 65 : PRÉSERVER LES ESPACES BOISÉS ET LEUR FONCTIONNALITÉ (Règle 4, 5, 35, 39)**

**Sous objectifs :**

- ASSURER LA CONSERVATION ET/OU LA RESTAURATION DES RESERVOIRS BOISÉS
- IDENTIFIER DES ZONES NATURELLES FORESTIÈRES BÉNÉFICIAIRES D'UNE GESTION ADAPTÉE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DES PLANS SIMPLES DE GESTION.
- MAINTENIR L'INTÉGRITÉ DES PETITS BOIS ET BOSQUETS CONTRIBUANT AUX CORRIDORS ÉCOLOGIQUES ET PERMETTRE LEUR DÉVELOPPEMENT



Objectif 66 : PROMOUVOIR LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE DANS LES SECTEURS DE GRANDES CULTURES (Règle 4)

*Sous objectifs :*

- MAINTENIR UNE DIVERSITE SPATIALE DES ASSOLEMENTS POUR EVITER UNE SIMPLIFICATION DE L'AGRO-SYSTEME
- MAINTENIR LES MILIEUX INTERSTITIELS PRESENTS, FAVORISER LEUR CREATION ET LEUR MISE EN RESEAUX, COMPATIBLE AVEC LES PRATIQUES AGRICOLES
- PRESERVER ET FAVORISER LE MAINTIEN ET LA CREATION DE PRAIRIES PERMANENTES
- PROMOUVOIR DES PRATIQUES AGRICOLES PERMETTANT DE CONSERVER L'EXPRESSION DES PLANTES MESSICOLES ET DE LA BIODIVERSITE LIEES AUX CULTURES
- ADAPTER LES PRATIQUES CULTURALES DURABLES A LA NATURE DES SOLS ET GARANTIR UNE UTILISATION PERMETTANT LEUR INTEGRITE

Objectif 67 : PRESERVER LES MILIEUX RARES ET SINGULIERS (Règle 3, 4)

*Sous objectifs :*

- PRESERVER LES MILIEUX NATURELS SINGULIERS RESERVOIRS DE BIODIVERSITE ET RESTAURER LEUR FONCTIONNALITE
- EVITER TOUT TYPE DE DEGRADATION (HYDRAULIQUE, PHYSIQUE OU CHIMIQUE) SUR CES MILIEUX RARES
- ENCOURAGER L'USAGE ET LA GESTION DURABLE DES MILIEUX SINGULIERS

**Objectif 68 : RAPPELER LA SPECIFICITE DES ZONES NATURA 2000**



Figure 15 : sites Natura 2000 en Normandie (source : SRADDET)

### 2.3.5 Règles traduisant les objectifs régionaux

L'article L.4251-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit que : « Des règles générales sont énoncées par la Région pour contribuer à atteindre les objectifs du rapport du SRADDET, sans méconnaître les compétences de l'Etat et des autres collectivités territoriales (...). Elles sont regroupées dans un fascicule du schéma régional qui comprend des chapitres thématiques. Le fascicule indique les modalités de suivi de l'application des règles générales et de l'évaluation de leurs incidences. »



REGLE 35 (INDICATIF)

<b>Clé de lecture de la règle</b>	
<p>La surface de milieux boisés est relativement faible en Normandie. Les petits espaces boisés relais (bosquets, petits bois de moins de 10ha) revêtent un intérêt particulier pour l'accueil de la faune, notamment au sein d'une matrice paysagère ouverte de plaine ou d'une trame bocagère relictuelle. Cependant, la fonctionnalité de ces espaces est altérée par leur fragmentation (par les infrastructures), leur cloisonnement (grilles et clôtures), leur homogénéité (ramassage du bois mort, coupe des îlots de vieux bois...). Il est ici important, pour les territoires concernés par ces milieux, de les identifier au travers des documents d'urbanisme et de prévoir des mesures, en fonction des problématiques identifiées sur le territoire, pour leur préservation.</p>	
<b>Objectif de référence</b>	<b>Obj 65 / Préserver les espaces boisés et leur fonctionnalité</b>
Autres objectifs auxquels se rapporte la règle	<b>Obj 5 / Favoriser une vision intégrée de la biodiversité dans l'aménagement du territoire</b>
<b>Partenaires concernés</b>	Collectivités et groupements de collectivités compétents en matière d'urbanisme et d'aménagement
Autres documents concernés	
<b>Modalités possibles de mise en œuvre</b>	
<p>Identifier les espaces concernés, en s'appuyant sur les réservoirs et corridors écologiques en annexe du SRADDET et en les complétant. Proposer des mesures en concertation avec les acteurs concernés afin de développer les pratiques forestières et agricoles favorables aux continuités écologiques (professionnels de la forêt, ONF, CRPF, acteurs du secteur agricole, associations de protection de l'environnement, Fédérations de chasse,...).</p> <p>Dans les PLU/PLU(i)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier une zone tampon d'au moins 30m autour des réservoirs boisés à l'intérieur de laquelle il est défini des règles de constructibilité et de gestion adaptée.</li> <li>- Identifier les bosquets de 5-25ha et étudier la possibilité de classement en réservoirs de biodiversité, en deçà, veiller à assurer leur préservation notamment en les classant en zone N, espaces verts en zone urbaine...</li> </ul> <p>Dans le cadre des SCoT</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réaliser un diagnostic des boisements clôturés afin d'orienter les règles applicables des PLU et PLU(i) dans ce domaine</li> <li>- Rendre perméables les clôtures aux espèces de la faune sauvage non ciblées par le dispositif de protection mis en place</li> </ul> <p>Dans les documents de gestion forestière :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- intégrer l'enjeu des continuités écologiques et de la fonctionnalité des milieux</li> <li>- développer, aux seins des grands massifs, une trame écologique de vieux bois</li> <li>- limiter les « coupes à blanc » sur de trop grandes parcelles.</li> </ul>	
Sources et références	
<b>Mesures d'accompagnement</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démarches de chartes forestières</li> <li>- Appuis des PNR, de l'ONF du CRPF</li> <li>- Appui et accompagnement de structures environnementales ( PNR...) aux collectivités élaborant leurs documents de planification</li> </ul>	



<b>Prévoir des mesures de préservation des espaces boisés et de leur fonctionnalité, adaptés aux enjeux locaux (lisières de massifs forestières, petits bosquets ...)</b>	
Application territoriale	Sur l'ensemble du territoire normand
Documents cible principaux	SCoT, PLU, PLU(i), Chartes des Parcs Naturels Régionaux
Date d'atteinte de l'objectif de référence	2025
<b>Modalités et Indicateurs de suivi et d'évaluation de l'application des règles générales et de leurs incidences</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre de PLU/PLU(i) et de SCoT identifiant des mesures spécifiques (zones tampons autour des réservoirs boisés, préconisations sur les clôtures...)</li></ul>	



REGLE 36 (INDICATIF)

<b>Clé de lecture de la règle</b>	
<p>Une zone humide (ou milieu humide) est un espace où le principal facteur d'influence du milieu naturel et des espèces est l'eau : étendues de marais, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires,... où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée. Les zones humides jouent un rôle majeur en termes de cycle du carbone et de cycle de l'eau (rôle de filtre pour la qualité de la ressource, de réservoir pour les périodes sèches, et effet atténuateur en cas d'inondations). De plus, elles abritent une faune et une flore particulière, et sont nécessaires au cycle de vie de nombreuses espèces. Ces milieux ont souvent été drainés ou comblés et leurs surfaces utilisées par l'Homme pour les besoins de l'agriculture ou de l'urbanisme.</p> <p>Il convient aujourd'hui de préserver l'ensemble des zones humides encore existantes sur le territoire pour les services qu'elles rendent au quotidien et au vu de leur importance pour les générations futures.</p> <p>Cette règle vise plus particulièrement les zones humides qui sont potentiellement impactées par des aménagements urbanistiques existants et à venir (dégradation de leur état, détérioration de leur fonctionnalité notamment hydraulique, destruction...). Il s'agit à l'occasion de l'élaboration ou de la révision des documents d'urbanisme, au vu des projets d'aménagement proposés dans ceux-ci, d'identifier ces zones humides afin de favoriser la mise en place de mesures en faveur de leur préservation et de leur restauration.</p>	
<b>Objectif de référence</b>	<b>Obj 64 /</b> Restaurer la continuité écologique du réseau hydrographique et les milieux naturels associés
Autres objectifs auxquels se rapporte la règle	<p><b>Obj 46 /</b> Limiter l'impact de l'urbanisation et des aménagements sur la biodiversité et les espaces naturels</p> <p><b>Obj 48 /</b> Réduire les risques naturels liés à l'eau et prévenir l'impact du changement climatique</p> <p><b>Obj 5 /</b> Favoriser une vision intégrée de la biodiversité dans l'aménagement du territoire</p>
<b>Partenaires concernés</b>	Collectivités et groupements de collectivités compétents en matière d'urbanisme et de GEMAPI, PNR
Autres documents concernés	
<b>Modalités possibles de mise en œuvre</b>	
<p>Démarches possibles pour identifier les zones humides détériorées ou susceptibles d'être impactées par des aménagements (dans le cadre de l'élaboration des SCoT et des PLU/PLU(i) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser les opportunités d'autres diagnostics territoriaux déjà réalisés ou en cours (diagnostic global de la Trame verte et bleue du territoire, études menées dans le cadre d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux, programme de restauration de cours d'eau à l'échelle du bassin versant...)</li> <li>- En amont de la détermination de nouvelles zones à aménager, procéder à des analyses (sols, végétation) uniquement sur des secteurs pré-ciblés (en s'appuyant par exemple, sur l'inventaire des zones humides de la DREAL).</li> </ul> <p>Démarches possibles pour définir des programmes d'actions pour préserver/restaurer ces zones humides par les collectivités compétentes (EPCI, autres groupements de collectivités) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des mesures visant à éviter tout aménagement dégradant l'intégrité physique, le fonctionnement hydraulique naturel, la biodiversité spécifique des zones humides identifiées</li> <li>- Proposer des mesures pour améliorer l'état et la fonctionnalité des zones humides déjà en partie aménagées</li> </ul>	
Sources et références	SDAGE, SAGE, inventaires DREAL, PNAZH, diagnostics locaux....
<b>Mesures d'accompagnement</b>	
<p>Possibilité de bénéficier des dynamiques déjà existantes (conseils, connaissances, retours d'expérience...) en se rapprochant des acteurs qui les animent à des échelles cohérentes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- échelle nationale (PNA zones humides)</li> <li>- échelle régionale et départementale (PRAM Normandie / CATER / Animation Zones humides)</li> <li>- échelle d'un PNR</li> <li>- échelle du bassin versant (SAGE, programmes de restauration des milieux aquatiques portés par des syndicats ou des EPCI compétents)</li> </ul> <p>possibilités d'accompagnements financiers (Région, Départements, Agence de l'eau, fonds européen, etc.)</p>	



<b>Identifier les zones humides impactées ou potentiellement impactées par les projets d'aménagement du territoire, afin de permettre la définition d'un programme en faveur de leur préservation et de leur restauration</b>	
Application territoriale	Sur l'ensemble du territoire normand
Documents cible principaux	SCOT, PLU, PLU(i), Chartes des Parcs Naturels Régionaux
Date d'atteinte de l'objectif de référence	2025
<b>Modalités et Indicateurs de suivi et d'évaluation de l'application des règles générales et de leurs incidences</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre de collectivités engagées dans un programme de restauration des zones humides impactées par des projets d'aménagement du territoire.</li><li>- Surfaces de milieux humides concernées sur le territoire</li></ul>	



## 2.4 PCAET de la Vire au Noireau

### 2.4.1 Les objectifs du PCAET

Conformément à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, le Conseil communautaire de la communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau a décidé, par délibérations du 27 juin 2017 et du 30 novembre 2017, d'élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Le 4 février 2020, le PCAET a été adopté.



Le PCAET de l'Intercom de la Vire au Noireau (IVN) est un document qui lance l'ensemble du territoire dans une longue démarche de transition énergétique. C'est une première étape. L'objectif principal de ce premier PCAET est de valoriser les actions déjà initiées et testées dans certaines communes, pour élargir leur mise en œuvre à tout le territoire de l'IVN. Le PCAET a aussi pour objectif d'adapter le territoire aux changements et à le rendre résilient face à l'augmentation du prix de l'énergie.

La stratégie principale de ce document est de faire de la lutte contre le changement climatique un levier de développement territorial équilibré et solidaire. Parmi les axes stratégiques figurant dans le document, un concerne les éléments de la TVB, celui de « préserver et développer la trame verte et bleue, gage de résilience au changement climatique ».

Un plan d'actions a été mis en œuvre pour partie par l'EPCI et pour partie par d'autres acteurs du territoire souhaitant être partenaires du PCAET et s'engager pour la transition énergétique. Le programme d'actions comprend 36 actions, elles-mêmes décomposées en 137 sous-actions, dont 14 sont identifiées comme « phares », très importantes pour la réussite de la transition énergétique du territoire.

### 2.4.2 Les actions du PCAET en lien avec la TVB

Parmi ces actions, 3 sont spécifiques à l'environnement et sont déclinées en sous actions :

- **Soutenir l'exploitation et l'entretien durable des forêts, des espaces boisés et du bocage :**
  - ✓ Généraliser les animations locales en faveur de la plantation des haies.
  - ✓ Approvisionner les chaufferies bois du territoire (actuelles et futures) avec du bois local géré durablement.
  - ✓ Généraliser les études de gisement bois bocager sur tout le territoire de l'Intercom
  - ✓ Développer la plate-forme de stockage, conditionnement et commercialisation bois énergie



- **Préserver la biodiversité dans les zones urbanisées**
  - ✓ Mettre en place des actions de préservation de la biodiversité
  - ✓ Gérer les espaces verts de manière éco-responsable et qui favorise le lien social
  
- **Garantir le respect des espaces naturels et de la biodiversité et œuvrer pour l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau**
  - ✓ Etudier et élaborer un plan d'actions pour la trame verte et bleue (TVB) : L'Intercom de la Vire au Noireau est lauréate de l'appel à projets de la Région Normandie « Stratégie Trame Verte et Bleue ». Les objectifs de cette étude sont de répondre aux enjeux environnementaux locaux en lien avec des intérêts régionaux, de doter le SCoT en révision d'une portée opérationnelle et intégrer des actions isolées dans une stratégie TVB, de fédérer les acteurs d'un territoire nouveau et enfin d'harmoniser la connaissance et disposer d'un outil unique et dynamique à travers une approche pédagogique.
  - ✓ Investir en faveur de la restauration de la TVB.
  - ✓ Animer des groupes d'agriculteurs pour sensibiliser et échanger sur des pratiques éco-responsables sur l'ensemble du territoire intercommunal.
  - ✓ Accompagner les luttes collectives contre le frelon asiatique et les nuisibles aquatiques.
  - ✓ Conduire des diagnostics d'érosion/ruissellement.
  - ✓ Conduire des programmes d'entretien et de restauration des cours d'eau sur la Vire Amont, le Noireau, la Souleuvre et la Druance, dont la restauration de la continuité écologique : La restauration de la continuité écologique des cours d'eau est une des conditions pour atteindre le bon état des eaux d'ici à 2015 et protéger la biodiversité. Elle vise à rétablir la libre circulation des poissons migrateurs et le bon l'écoulement des sédiments par l'enlèvement des embâcles et la suppression des ouvrages les plus problématiques. La réussite de ces programmes suppose de mobiliser dans leur ensemble les maitres d'ouvrage pour entreprendre les actions de restauration, à l'échelle de bassins versants.
  - ✓ Faire un suivi d'espèces sur les bassins Natura 2000 de la Druance et la Souleuvre : : l'écrevisse à pattes blanches, la lamproie de Planer, le saumon atlantique et le chabot.
  - ✓ Obtenir et conserver la labellisation « Site rivières sauvages » pour la Souleuvre.



## 3. LES COMPOSANTES DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

### 3.1 Les réservoirs patrimoniaux

La protection de la nature porte depuis la loi du 10 juillet 1976, sur la protection des espèces de la faune et de la flore et s'est ensuite étendue à la conservation de la diversité biologique.

En France, le réseau d'espaces préservés, en faveur de la biodiversité, est complexe mais permet de mettre à "l'abri" et d'agir sur des milliers d'hectares de terrains reconnus de grand intérêt pour la préservation des milieux, de la faune et de la flore.

Depuis les mesures réglementaires jusqu'à la constitution d'un réseau privé d'espaces naturels en passant par la déclinaison des politiques européennes, nationales, régionales ou départementales, les moyens d'agir sont nombreux et complémentaires. Ces espaces sont voués à la protection de la nature mais aussi, bien souvent, à sa découverte.

Ainsi, plusieurs outils réglementaires spécifiques de protection de la flore et de la faune ont été mis en place. Parmi ces outils, certains sont présents au sein du territoire de l'IVN :

- Natura 2000 (ZSC et ZPS)
- Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope,
- Espaces Naturels Sensibles (ENS)

Outres les zones de protection, des zones d'inventaires ont également été élaborées et constituent des outils de connaissance de la diversité d'habitats et d'espèces. Ces périmètres d'inventaire n'ont pas de valeur juridique directe mais incitent les porteurs de projets à une meilleure prise en compte du patrimoine naturel.

- Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1 et 2

**Ces espaces remarquables sont identifiés comme des réservoirs patrimoniaux de biodiversité.**



### 3.1.1 Natura 2000

Le réseau Natura 2000 s'inscrit au cœur de la politique de conservation de la nature de l'Union européenne et est un élément clé de l'objectif visant à enrayer l'érosion de la biodiversité.

La réglementation européenne repose essentiellement sur le Réseau Natura 2000 qui regroupe la Directive Oiseaux (du 2 avril 1979) et la Directive Habitats-Faune-Flore (du 21 mai 1992), transposées en droit français.

Leur but est de préserver, maintenir ou rétablir, dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages d'intérêt communautaire.

**La Directive « Habitats »** (CE 92/43) concerne le reste de la faune et de la flore. Elle repose sur une prise en compte non seulement d'espèces mais également de milieux naturels (les « habitats naturels », les éléments de paysage qui, du fait de leur structure linéaire et continue ou leur rôle de relais, sont essentiels à la migration, à la distribution géographique et à l'échange génétique d'espèces sauvages.), dont une liste figure en annexe I de la Directive. Suite à la proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC) transmise par la France à l'U.E., elle conduit à l'établissement des Sites d'Importance Communautaire (SIC) qui permettent la désignation de **Zones Spéciales de Conservation (ZSC)**. C'est seulement par arrêté ministériel que ce SIC devient ZSC, lorsque le Document d'Objectifs (DOCOB), équivalent du plan de gestion pour un site Natura 2000) est terminé et approuvé.

**Sur le territoire de l'Intercom Vire au Noireau (IVN), 4 ZSC sont recensées.**

- Bassin de la Druance
- Bassin de la Souleuvre
- Vallée de l'Orne et ses affluents
- Combles de l'église de Burcy

**Ainsi, sur les communes concernées, l'élaboration et la révision des PLU doivent s'accompagner obligatoirement d'une évaluation environnementale.**

**Les trois premiers sites Natura 2000 précédemment cités sont constitués de mosaïques d'habitats favorables à de très nombreuses espèces. Le territoire présente cette particularité d'être parcouru par des « grands » sites Natura 2000, relativement diffus et composés d'une multitude de composantes de la trame verte et bleue : cours d'eau, zones humides, ripisylve, boisements de coteaux, landes (contrairement à un massif forestier par exemple).**

**La Directive « Oiseaux »** (CE 79/409) désigne un certain nombre d'espèces d'oiseaux dont la conservation est jugée prioritaire au plan européen. Au niveau français, l'inventaire des Zones d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) sert de base à la délimitation de sites appelés **Zones de Protection Spéciale (ZPS)** à l'intérieur desquels sont contenues les unités fonctionnelles écologiques nécessaires au développement harmonieux de leurs populations : les « habitats d'espèces ».

**Aucune ZPS ne figure au sein du territoire de l'IVN.**

Zones Spéciales de Conservation (ZSC).				
Nom	Code	Superficie totale (au sein de l'IVN)	Communes nouvelles	Sous trame
<b>Bassin de la Souleuvre</b>	FR2500117	5 634 ha (5 008 ha)	Souleuvre-en-Bocage Valdallière	Cours d'eau Bocage et/ou Boisements
<b>Bassin de la Druance</b>	FR2500118	5 729 ha (3601 ha)	Condé-en-Normandie La Villette Périgny Pontécoulant Souleuvre-en-Bocage Terres de Druance Valdallière	Cours d'eau Bocage et/ou Boisements
<b>Vallée de l'Orme et ses affluents</b>	FR2500091	2 115 ha (193 ha)	Saint-Denis-de-Méré	Cours d'eau Bocage et/ou Boisements
<b>Combles de l'église de Burcy</b>	FR2502016	0,3 ha	Burcy	Site ponctuel

Figure 16 : tableau des informations générales concernant les 4 Zones Spéciales de Conservation du territoire de l'Intercom

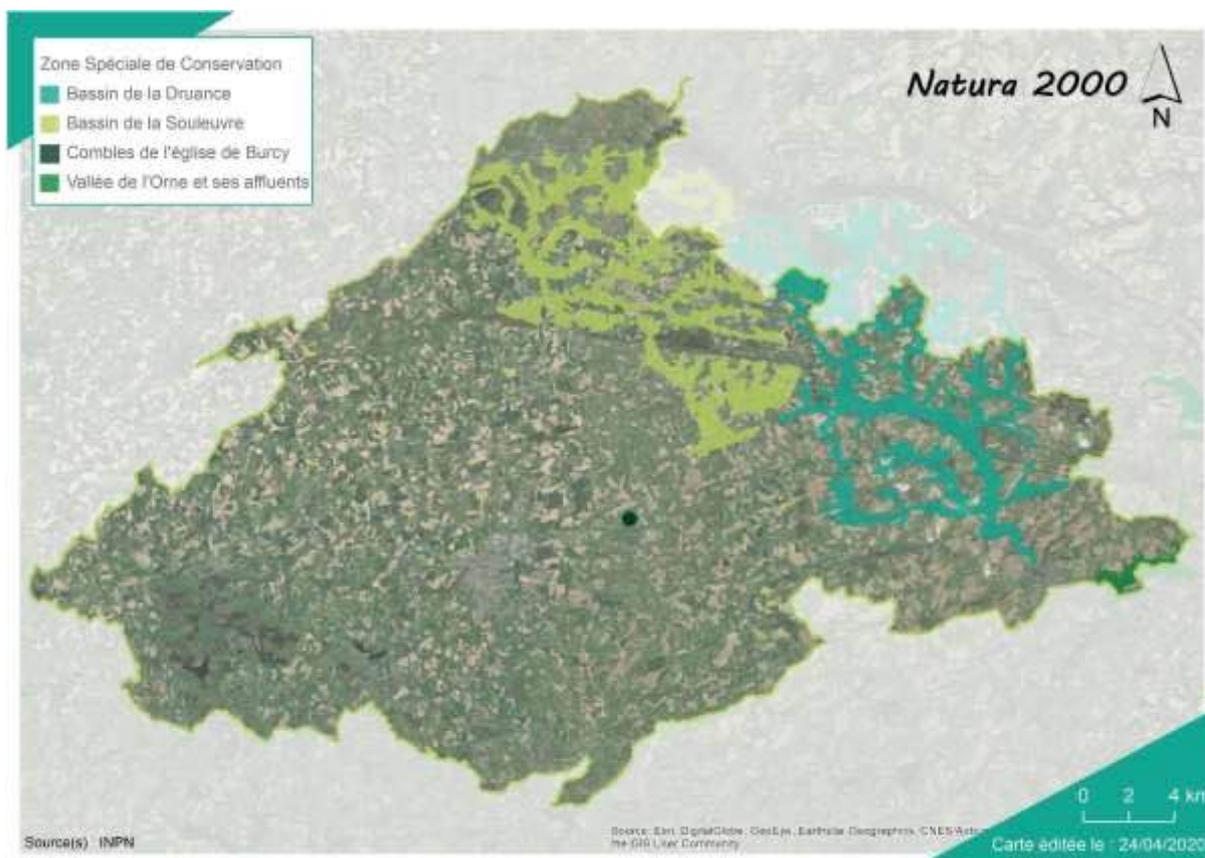


Figure 17: carte de localisation des 4 Zones Spéciales de Conservation du territoire



### 3.1.2 Arrêtés de protection de Biotope

Un APB est un arrêté pris par un préfet pour protéger un habitat abritant une espèce sauvage protégée, il permet d'interdire des activités pouvant menacer l'espèce visée. Un APB s'applique à un site de taille modeste et entraîne une protection stricte et ciblée sur quelques espèces protégées, voire une seule. Les modalités d'applications sont une simple somme d'interdictions ainsi que la désignation d'un gestionnaire du site (une association telle que Bretagne Vivante, par exemple.).

Le territoire de l'Intercom Vire au Noireau (IVN) comprend 2 APB :

- La Vire et ses affluents
- La Sienne et ses affluents

Arrêtés de Protection de Biotope (APB)				
Nom	Code	Superficie totale (Superficie au sein de l'IVN)	Communes nouvelles concernées au sein de l'IVN	Type de trame
<b>La Vire et ses affluents</b>	FR3800981	1 801 ha (1 079 ha)	Valdallière, Souleuvre-en- Bocage, Vire-Normandie, Noues de Sienne, Campagnolles, Beaumesnil, Le Mesnil-Robert, Landelles-et-Coupigny, Sainte- Marie-Outre-l'Eau	Trame bleue
<b>La Sienne et ses affluents</b>	FR3800926	1 836 ha (13 ha)	Noues de Sienne  Saint-Aubin-des-Bois	Trame bleue

Figure 18 : principales caractéristiques des Arrêtés de Protection de Biotope du territoire

Les zonages des arrêtés de biotope recoupent en partie ceux du site Natura 2000 du bassin de la Souleuvre, confirmant le caractère patrimonial de ce cours d'eau et de ses abords.

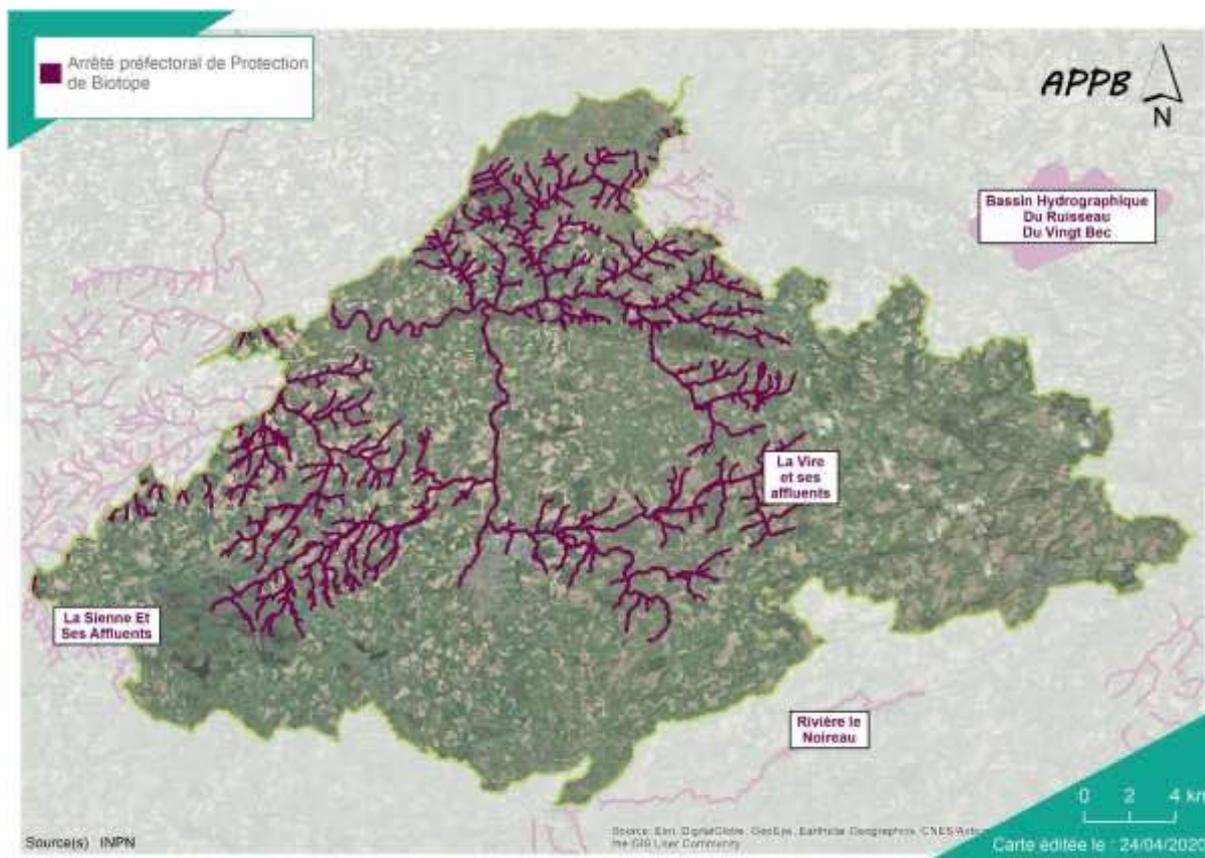


Figure 19 : localisation des arrêtés de Protection de Biotope

### 3.1.3 Espaces naturels sensibles

Les Espaces Naturels Sensibles constituent le cœur de l'action environnementale des Conseils Départementaux. Il s'agit d'espaces naturels présentant une richesse écologique menacée et qui nécessitent une protection effective.

Le Conseil Départemental dispose de deux méthodes d'application :

- soit par acquisition foncière,
- soit par signature d'une convention avec le propriétaire sur site.

Bien que ces espaces soient réglementés, l'ouverture au public fait partie des objectifs des ENS.

**Sur le territoire de l'Intercom Vire au Noireau (IVN), on recense 2 espaces naturels sensibles (ENS).**

### 3.1.4 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologiques, Faunistiques et Floristiques (ZNIEFF)

L'inventaire des ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) est un inventaire national, mis en œuvre dans chaque région. C'est un outil de connaissance, ainsi, les zones d'inventaires n'introduisent pas un régime de protection réglementaire particulier. On distingue deux types de ZNIEFF:

- les ZNIEFF de type I, d'une superficie généralement limitée, sont définies par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional.
- les ZNIEFF de type II sont des grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes. Les zones de type II peuvent inclure une ou plusieurs zones de type I. et présentent des enjeux moins forts.

Le territoire de l'Intercom Vire au Noireau (IVN) comprend :

- 17 ZNIEFF de type 1
- 9 ZNIEFF de type 2.

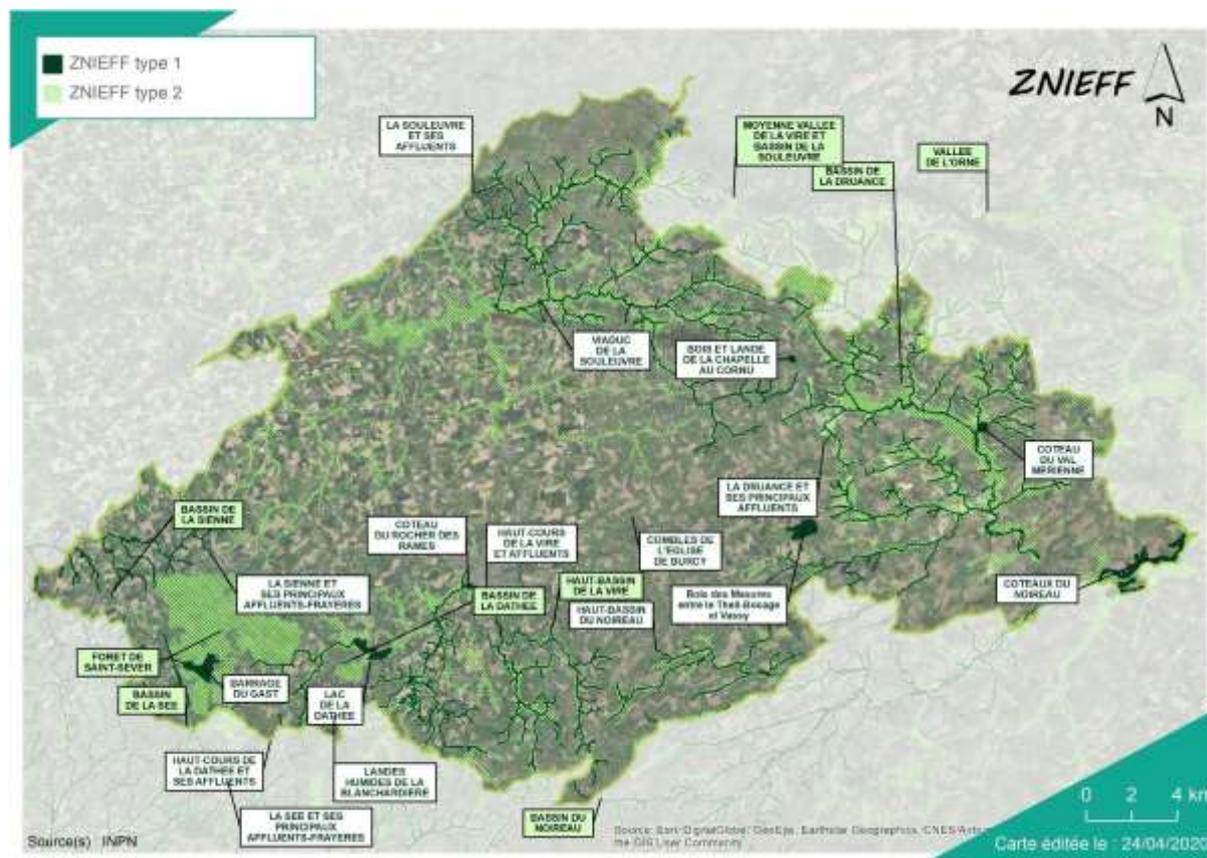


Figure 20 : localisation des ZNIEFF du territoire



ZNIEFF de type 1				
Nom	Code	Superficie totale (Superficie au sein de l'IVN)	Communes nouvelles concernées au sein de l'IVN	Type de trame
<b><i>La Sienne et ses principaux affluents-frayères</i></b>	250020087	105,01 ha (44,7 ha)	Noues de Sienne	Trame bleue
<b><i>Haut-cours de la Dathée et ses affluents</i></b>	250020113	18,83 ha (14,2 ha)	Noues de Sienne	Trame bleue
<b><i>Bois et lande de la Chapelle au Cornu</i></b>	250030104	5,5 ha (5,5 ha)	Souleuvre-en-Bocage	Trame verte
<b><i>La Sée et ses principaux affluents-frayères</i></b>	250020050	330,17 ha (5 ha)	Noues de Sienne	Trame bleue
<b><i>La Druance et ses principaux affluents</i></b>	250020048	169,82 ha (121,6 ha)	Condé-en-Normandie Périmont Pontécoulant Souleuvre-en-Bocage Terres de Druance Valdallière	Trame bleue
<b><i>Viaduc de la Souleuvre</i></b>	250030033	1,03 ha (1,03 ha)	Souleuvre-en-Bocage	Site
<b><i>Coteaux du Noireau</i></b>	250008481	151,28 ha (136,4 ha)	Saint-Denis-de-Méré	Trame verte
<b><i>Haut-bassin du Noireau</i></b>	250020065	154,45 ha (29,7 ha)	Valdallière Vire Normandie	Trame bleue
<b><i>Lac de la Dathée</i></b>	250008488	48,44 ha (48,44 ha)	Noues de Sienne Vire Normandie	Trame bleue
<b><i>Coteau du Val Mérienne</i></b>	250020126	12,52 ha (12,52 ha)	Condé-en-Normandie	Trame verte

Figure 21 : tableau de synthèse des données générales concernant les ZNIEFF de type 1 du territoire



ZNIEFF de type 1				
Nom	Code	Superficie totale (Superficie au sein de l'IVN)	Communes nouvelles concernées au sein de l'IVN	Type de trame
<b>Combles de l'église de Burcy</b>	250030023	0,27 ha (0,27 ha)	Valdallière	Site
<b>Barrage du Gast</b>	250010778	68,74 ha (68,74 ha)	Noues de Sienne	Trame bleue
<b>La Souleuvre et ses affluents</b>	250020110	124,37 ha (113,3 ha)	Souleuvre-en-Bocage Valdallière	Trame bleue
<b>Haut-cours de la Vire et affluents</b>	250020069	85,42 ha (79,6 ha)	Vire Normandie	Trame bleue
<b>Coteau du Rocher des Rames</b>	250008489	2,9 ha (2,9 ha)	Vire-Normandie	Trame verte
<b>Bois des Masures entre le Theil-Bocage et Vassy</b>	250030098	64,18 ha (64,18 ha)	Valdallière	Trame verte
<b>Landes humides de la Blanchardière</b>	250030109	2,96 ha (2,96 ha)	Noues de Sienne	Trame verte

Figure 22 : tableau de synthèse des données générales concernant les ZNIEFF de type 1 (suite)

Une partie importante des ZNIEFF de type 1 (et 2 également, cf. page suivante) semblent concerner la trame bleue (principaux cours d'eau du territoire). En réalité, les zonages intègrent également des entités bocagères, boisées ou de la ripisylve, donnant ainsi un rôle à ces ZNIEFF dans la trame verte du territoire.



ZNIEFF de type 2				
Nom	Code	Superficie totale (Superficie au sein de l'IVN)	Communes nouvelles concernées au sein de l'IVN	Type de trame
<b>Bassin de la Dathée</b>	250008487	885,33 ha (796 ha)	Noues de Sienne Vire Normandie	Trame bleue
<b>Bassin de la Druance</b>	250008479	6567,97 ha (4302 ha)	Condé-en-Normandie La Villette Périgny Pontécoulant Souleuvre-en-Bocage Terres de Druance Valdallière	Trame bleue
<b>Bassin de la Sée</b>	250008390	8697 ha (132 ha)	Noues de Sienne	Trame bleue
<b>Bassin de la Sienne</b>	250008443	8465,25 ha (542 ha)	Noues de Sienne Saint-Aubin-des-Bois	Trame bleue
<b>Bassin du Noireau</b>	250008480	5943,91 ha (1 029 ha)	Valdallière Vire Normandie	Trame bleue
<b>Forêt de Saint-Sever</b>	250008486	2173,75 ha (2032 ha)	Noues de Sienne	Trame verte
<b>Haut-bassin de la Vire</b>	250009947	2139,03 ha (1809 ha)	Vire Normandie	Trame bleue
<b>Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre</b>	250008450	9257,93 ha (5 552 ha)	Beaumesnil Campagnolles Landelles-et-Coupigny Le Mesnil-Robert Noues de Sienne Pont-Bellanger Saint-Marie-Outre-Mer Souleuvre-en-Bocage Valdallière	Trame bleue
<b>Vallée de l'Orne</b>	250008466	13486,23 ha (186 ha)	La Villette	Trame bleue

Figure 23 : tableau de synthèse des données générales concernant les ZNIEFF de type 2

### 3.1.5 Synthèse des réservoirs patrimoniaux

Le territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau présente de très nombreux réservoirs de biodiversité patrimoniaux, faisant l'objet d'une protection réglementaire, ou d'un zonage d'information (ZNIEFF par exemple).

L'ensemble de ces éléments, déjà identifiés au niveau national ou départemental, constitue le réseau des réservoirs de biodiversité patrimoniaux, présentant un intérêt écologique spécifique, à l'échelon supra-intercommunal.

Ces éléments doivent faire l'objet d'une prise en compte spécifique dans l'approche de la Trame Verte et Bleue.

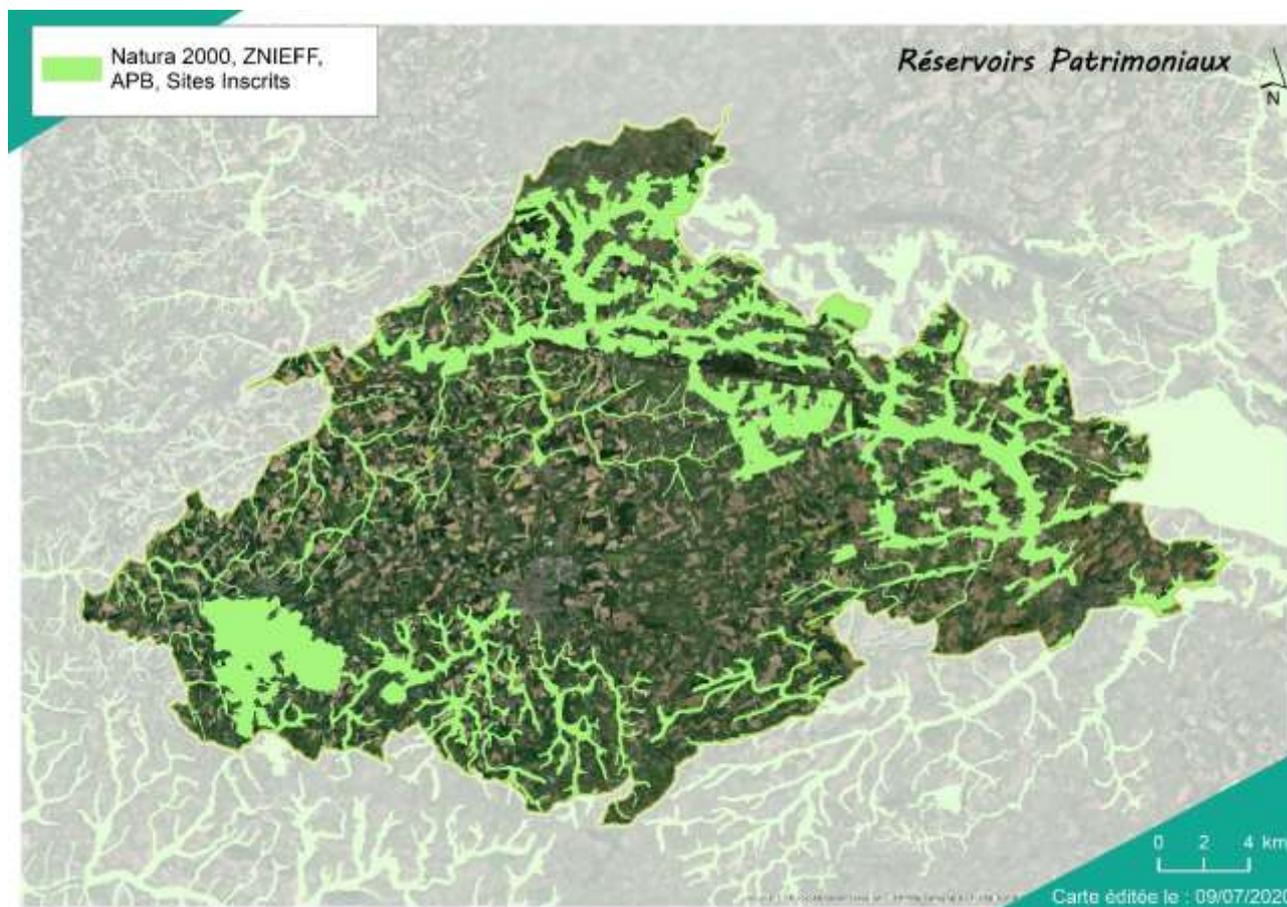


Figure 24 : carte des réservoirs patrimoniaux de biodiversité

Les protections existantes à l'échelle de l'Intercommunalité de la Vire au Noireau permettent donc d'identifier les principaux réservoirs de biodiversité. Dans l'approche trame verte et bleue, on les considèrera comme des « réservoirs de biodiversité patrimoniaux », connus et reconnus de l'ensemble des acteurs locaux.

## 3.2 Les éléments de la trame bleue

### 3.2.1 Les milieux aquatiques (plans d'eau, cours d'eau et mares)

Les cours d'eau et plans d'eau peuvent constituer des réservoirs pour la biodiversité en abritant des cortèges d'espèces spécifiques aux milieux aquatiques (avifaune, mammifères, entomofaune, faune piscicole, amphibiens, flore hygrophile ou amphibie...). Les cours d'eau peuvent être à la fois des corridors écologiques et des habitats, mais également des barrières écologiques pour certaines espèces (petits mammifères terrestres, insectes non volants...). De la même manière, les ouvrages des plans d'eau, lorsqu'ils sont sur cours d'eau, peuvent constituer des ruptures de la continuité écologique des cours d'eau.

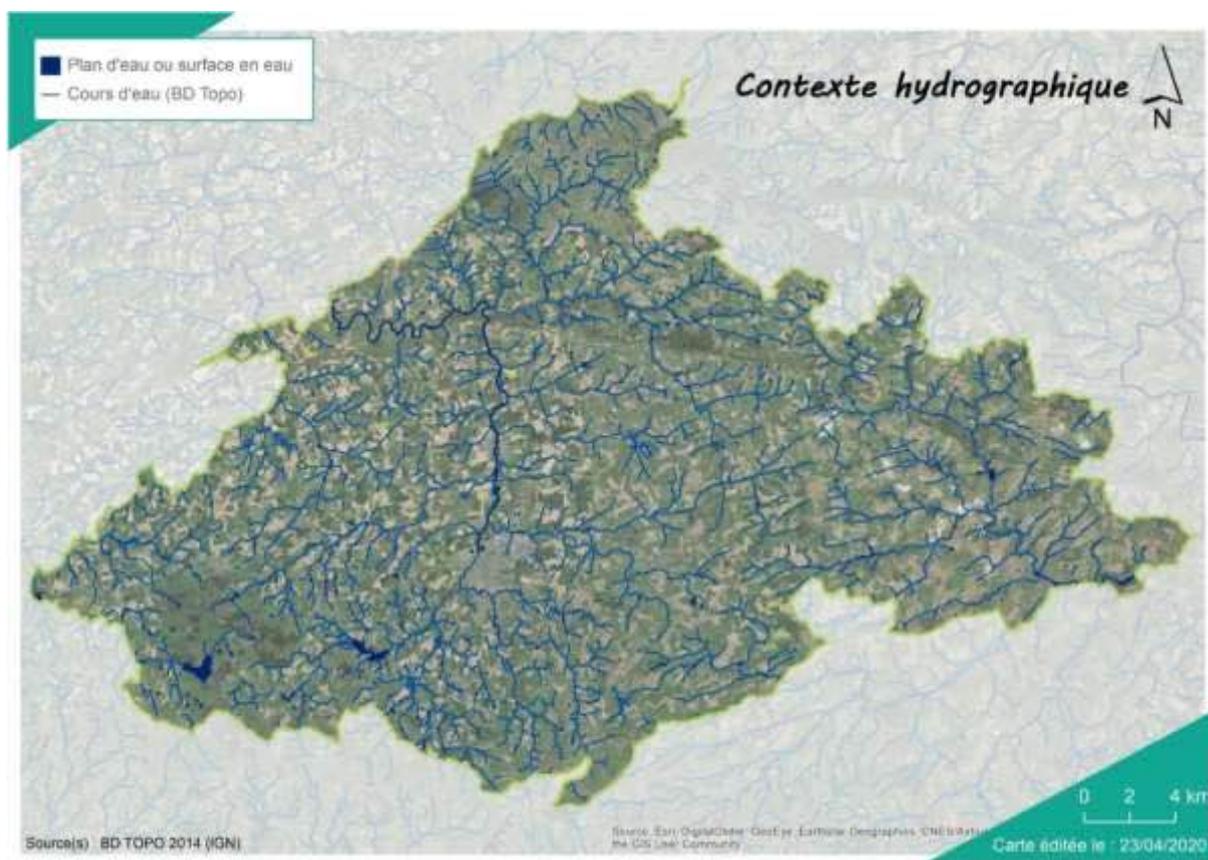


Figure 25 : réseau hydrographique de l'IVN

**Les habitats aquatiques faisant partie de la trame bleue sont donc un véritable sujet écologique, puisqu'ils peuvent être « opposable » sur certaines thématiques (plan d'eau versus cours d'eau). Le programme d'actions devra donc donner certaines clés pour la réussite de projets favorables à la biodiversité liée à cette trame bleue.**

## ○ Les cours d'eau

Les cours d'eau constituent des habitats aquatiques jouant un rôle majeur dans l'armature de la trame bleue du territoire. Ils composent le réseau hydrographique primaire, abritant de très nombreuses espèces faunistiques et floristiques, et permettant leur déplacement sur le territoire.

Ces habitats aquatiques sont également les exutoires des eaux de ruissellement de l'Intercommunalité, et sont ainsi soumis à de nombreuses incidences de l'activité humaine (problématiques de qualité et de quantité de l'eau) : imperméabilisation, rejets, agriculture, activités économiques...

Le territoire de l'Intercommunalité de la Vire au Noireau dispose de plusieurs sources de données relatives aux cours d'eau :

- BD Topo, de l'IGN. Cette donnée présente une fiabilité de terrain relative, mais présente une donnée harmonisée à l'échelle nationale. Pour pouvoir réaliser l'analyse de la trame bleue, la donnée de la BD Topo a donc été utilisée.
- BD Topage (2019), qui est une version modifiée de la BD Topo de l'IGN.
- BD DDTM 14, qui semble la plus complète (en terme de linéaire de cours d'eau) mais présente de nombreuses imprécisions cartographiques

Ces trois données présentent une fiabilité limitée, avec des différences qui concernent les cours d'eau de tête de bassin versant (ruisseaux d'ordre 1 principalement).



Figure 26 : les cours d'eau du territoire de l'Intercommunalité de Vire au Noireau (source : BD Topo)



Figure 27 : comparatif des différentes sources de données liées aux cours d'eau (source : Topage, DDTM14, BD Topo et DMEAU)

Chacune des trois données cartographiques disponible présente des différences et/ou des incertitudes de tracé. Elles seront mises à disposition de l'Intercommunalité pour permettre une analyse détaillée dans le cadre de projets précis.

## ○ Les plans d'eau

Les plans d'eau correspondent à une seconde composante de la trame bleue du territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau.



Figure 28 : localisation des plans d'eau sur le territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau

Ces habitats aquatiques sont sujets depuis plusieurs années à de forts débats écologiques :

- Souvent localisés sur des cours d'eau afin d'assurer leur alimentation hydraulique, ces espaces mis en eau peuvent avoir des incidences sur la qualité ou la quantité d'eau disponible.
- Ils constituent, dans la majeure partie des cas, une rupture de la continuité écologique des cours d'eau
- Qu'ils soient de petite ou de grande taille, ils accueillent une biodiversité inféodée à ces surfaces d'eau stagnante (avifaune notamment, mais également insectes, amphibiens...). Ils sont à la fois des réservoirs de biodiversité en permettant la reproduction de nombreuses espèces, mais peuvent aussi être des zones de chasse, d'hivernage, de halte migratoire...

Au-delà de ces questions écologiques, ils jouent également un rôle patrimonial fort dans le paysage de l'Intercommunalité de la Vire au Noireau, et peuvent être le support de nombreux usages : eau potable, loisirs, pisciculture...

Les plans d'eau seront donc certainement une thématique importante du futur programme d'actions. Les principaux étangs et lacs recensés sur le territoire sont présentés dans les pages suivantes.

**Le Lac du Gast** : le plan d'eau se trouve sur la commune nouvelle de Noues de Sienne, au sud de la forêt domaniale de Saint-Sever. À la suite de la sécheresse de 1976 et afin de réguler le cours de la Sienne, le barrage du Gast est construit en 1987. Cette réserve d'eau potable, située à 2 km de la source de la Sienne, s'étend sur 66 hectares. Environ 16.000 m<sup>3</sup> d'eau sont prélevés tous les jours pour répondre à la demande en eau potable en aval du barrage. Ce lac dispose d'une réserve ornithologique de 4 ha, gérée par le Groupe Ornithologique Normand. Elle présente un intérêt remarquable grâce à de nombreuses espèces nicheuses des zones humides : grèbe huppé, grèbe castagneux, canard colvert, foulque macroule, petit gravelot ou encore le bruant des roseaux. Trois observatoires ont été installés en bordure du lac pour mieux admirer ces oiseaux sans les déranger. Le site héberge de nombreuses espèces de petits échassiers et de canards en dehors de la saison de reproduction.



Figure 29 : retenue amont du lac du Gast (source : DMEAU)

**Les étangs du Vieux-Château** : Situés sur la commune nouvelle de Noues de Sienne, ces étangs sont alimentés par le ruisseau du Gué Fadet. Cet ensemble comportant une surface en eau d'environ 2,4Ha est utilisé pour la pratique de la pêche et constitue aussi un site de randonnée en forêt.



Figure 30 : étangs du Vieux Chateau

**Le Lac de la Dathée** : Ce plan d'eau artificiel se trouve à cheval sur les communes nouvelles de Noues de Sienne et de Vire-Normandie. Il s'étend sur près de 43 ha et comprend une réserve ornithologique sur plus de 10 ha, gérée par le groupe ornithologique normand. Environ 86 espèces d'oiseaux (canards, foulques, grèbes, bécassines...) ont été observées. Des cheminements piétons et des parcours VTT sont aménagés sur 6 km autour du lac.



Figure 31 : Lac de la Dathée

**Le plan d'eau de la Davière** : Ce plan d'eau d'environ 4,8Ha se trouve sur la commune de Saint-Aubin-des-Bois, à proximité de la limite communale avec Saint-Maur-des-Bois. Il s'agit d'un plan d'eau issu du réaménagement de la carrière du même nom.



Figure 32 : Plan d'eau de la Davière

**Le plan d'eau de Béný-Bocage** : ce plan d'eau d'environ 1,8Ha se trouve sur la commune déléguée de Le Béný-Bocage, sur la commune nouvelle de Souleuvre-en-Bocage. Il se situe plus particulièrement au lieu-dit « Les Haises », au sud du bourg. Il s'agit d'un étang de pêche de 1ère catégorie. Autour de ce plan d'eau, divers équipements ont été aménagés : aire de jeux, skate park, fit park.



Figure 33 : étang de Beny Bocage

**Le plan d'eau de Condé-sur-Noireau** : ce plan d'eau d'1,5 ha se situe sur la commune nouvelle de Condé-en-Normandie et plus précisément au bourg de Condé-sur-Noireau. Il fait partie intégrante d'un parc municipal de loisirs de 10 ha qui dispose également d'aire de jeux, d'aire de pique-nique, de courts de tennis et de terrains de boules. Des concours de pêche y sont organisés.



Figure 34 : Etang de Condé sur Noireau



Plans d'eau			
Principaux plans d'eau	Communes nouvelles	Usages	Acteurs
Lac du Gast (mise en eau : 1987)	Noues de Sienne	Randonnée	Circuit 15 (circuit 7,4 km : chapelle, parcours pédagogique, verger conservatoire, réserve ornithologique)
		Réserve ornithologique	<b>Thierry Lefèvre</b> , conservateur de la réserve ornitho (comptage réguliers) <b>GON</b> (Groupe Ornithologique Normand) : observatoire scientifique
		Eau potable	
		Pêche	En projet ? <b>AAPPMA La Gaule Séverine</b>
Etangs du Vieux Château	Noues de Sienne	Pêche	<b>AAPPMA La Gaule Séverine</b>
		Randonnée	Circuit 14 et 15 Vélo
Lac de la Dathée	Noues de Sienne Vire-Normandie	Pêche	<b>AAPPMA La Gaule Viroise</b>
		Randonnée	Circuit 19 et 21 Vélo
Plan d'eau de la Davière	Saint-Aubin des Bois	Réaménagement d'une carrière	
Plan d'eau de Bény-Bocage	Souleuvre-en-bocage	Pêche	<b>AAPPMA La Gaule Viroise</b>
Plan d'eau de Condé-sur-Noireau	Condé-en-Normandie	Pêche	<b>AAPPMA La Truite Condéenne</b>

Figure 35 : tableau des caractéristiques générales des principaux plans d'eau

## ○ Les mares

Les mares représentent un enjeu fort dans la conservation des populations d'espèces inféodées aux milieux aquatiques (odonates, amphibiens et autres espèces aquatiques).

Sur l'ensemble de la Région Normandie, un Programme Régional d'Actions en faveur des Mares (PRAM) a été mis en place, et permet notamment de disposer de données cartographiques concernant les mares. Cette base de données, administrée par le Conservatoire d'Espaces naturels de Normandie, est un premier outil pour cette thématique liée à la trame bleue.

Néanmoins, sur le territoire de l'Intercommunalité, aucun partenariat ni plan d'action en faveur des mares n'existe. L'inventaire disponible a été réalisé par analyse de la photo aérienne, les mares recensées sont donc potentielles.

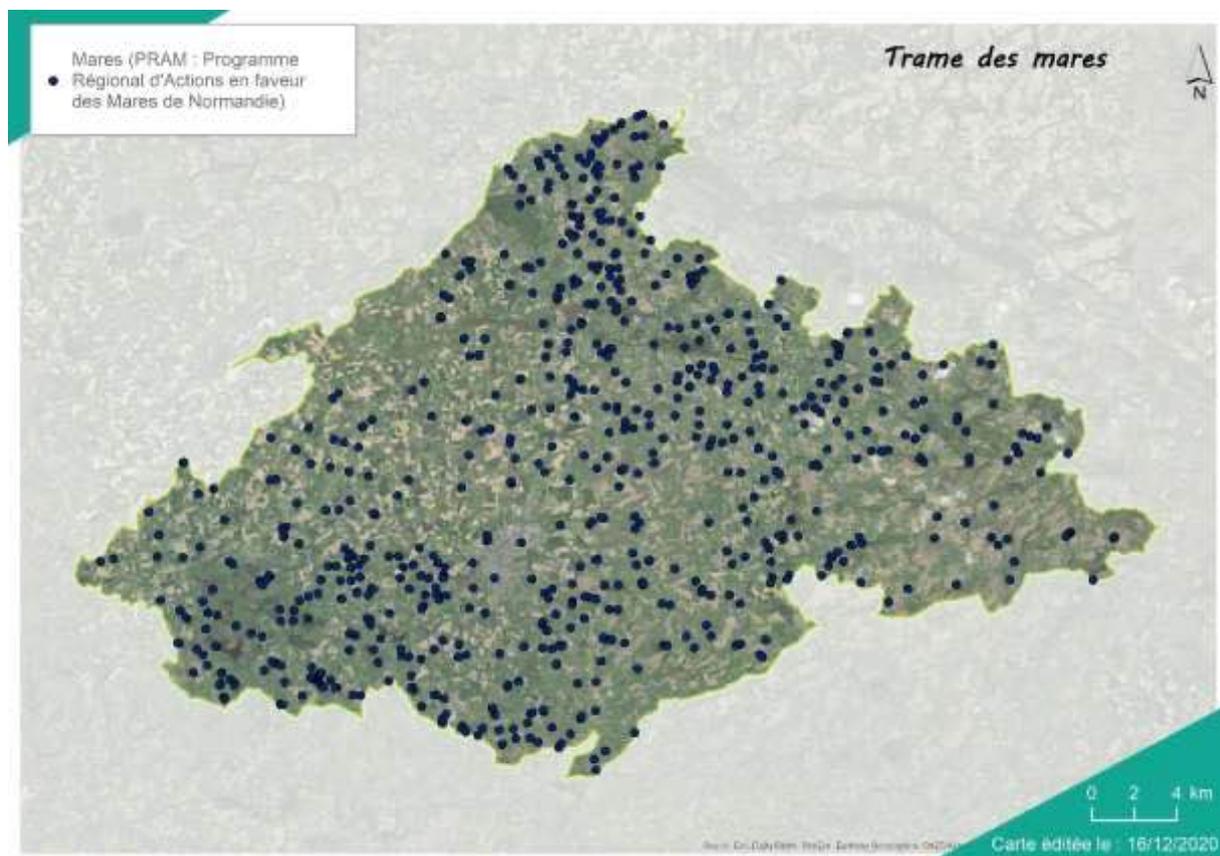


Figure 36 : extrait du Programme Régional d'Actions en faveur des Mares de Normandie, piloté par le Conservatoires d'Espaces Naturels de Normandie – les mares indiquées n'ont pas fait l'objet d'une vérification de terrain, mais d'une analyse cartographique. Cette carte présente donc les mares potentielles du territoire.

### 3.2.2 Les zones humides

#### Qu'est-ce qu'une zone humide ?

La loi sur l'eau de 1992 définit les zones humides comme « des terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire. La végétation, quand elle existe, est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ».

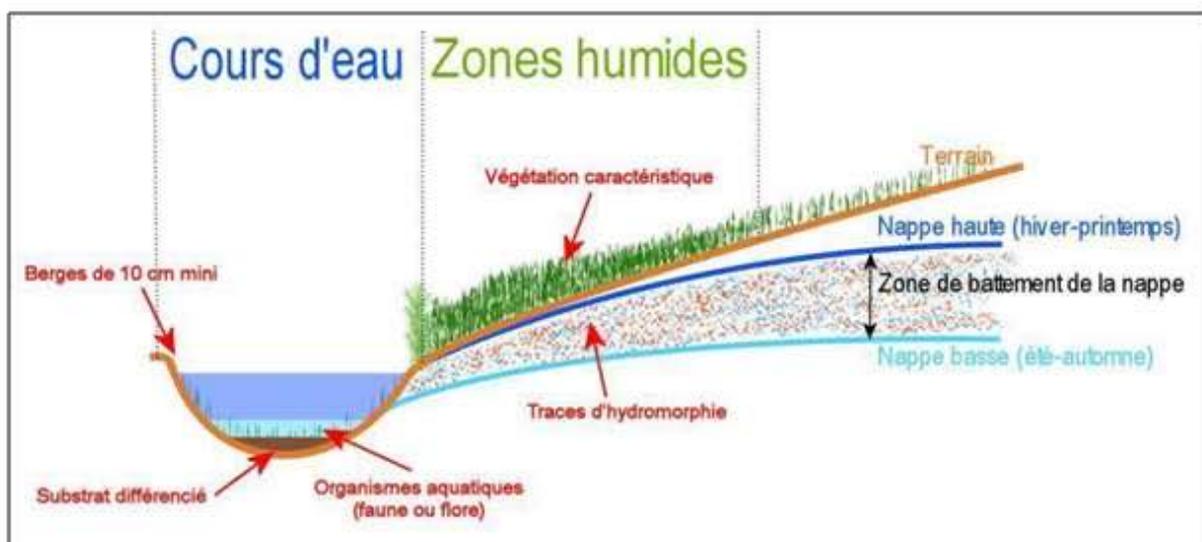
Le terme « zone humide » recouvre donc des milieux très divers : les tourbières, les marais, les étangs, les prairies humides...Ce sont donc des milieux constituant une transition entre la terre et l'eau. Les zones humides sont caractérisées selon des critères de végétation (référentiel européen CORINE Biotope) et d'hydromorphie des sols (caractérisation pédologique GEPPA).



*Photos de plantes hygrophiles*

L'arrêté du 24 juin 2008, modifié en 2009, précise que cette démarche est concernée au titre de la mise en œuvre de la rubrique 3.3.1.0 de l'article R.214-1 du Code de l'environnement (rubrique relative à l'assèchement, au remblaiement, à l'imperméabilisation et à la submersion de zones humides).

Les critères à retenir pour la définition des zones humides sont relatifs à la morphologie des sols liée à la « présence prolongée d'eau d'origine naturelle et à la présence éventuelle de plantes hygrophiles. En l'absence de végétation hygrophile, la morphologie des sols suffit à définir une zone humide ». L'hydromorphie des sols et/ou la présence d'une végétation typique sont alors les critères déterminants.



### Des milieux présentant de multiples intérêts

Les zones humides jouent un rôle fondamental à différents niveaux :

- **Qualité de l'eau** : elles tamponnent les flux des versants par assimilation par la végétation, dénitrification et sédimentation...
- **Biodiversité** : 30% des espèces végétales remarquables et menacées vivent dans les zones humides ; environ 50% des espèces d'oiseaux dépendent de ces zones ; elles assurent les fonctions d'alimentation, de reproduction, de refuge et de repos pour de nombreuses espèces locales ;
- **Hydraulique** : elles contribuent à réguler les débits des cours d'eau et des nappes souterraines et à lutter contre les inondations.
- **Economique** : ce sont des espaces de production agricole, ou de valorisation touristique. De nombreuses études prêtent également un intérêt économique aux services rendus par les zones humides, notamment d'un point de vue hydraulique.

### Les zones humides de l'IVN

**Aucun inventaire exhaustif des zones humides** (basé sur une analyse in situ des caractéristiques pédologiques et botaniques des parcelles) **n'est disponible sur le territoire de l'IVN.**

**La DREAL Normandie a élaboré une couche des zones humides à l'échelle régionale.** Cette donnée a été faite, pour l'essentiel, à partir des vues aériennes et ne constitue pas une donnée fiable de terrain. **Au total, 5 019 ha de zones humides potentielles ont été cartographiées.** Par ailleurs, la DREAL a également élaboré une couche SIG des milieux fortement prédisposés à la présence de zones humides.



Figure 37 : carte de zones humides sur l'IVN

Les données disponibles auprès de la DREAL semblent relativement fiables pour une approche simplement cartographique. Elles ne peuvent remplacer des données de terrain, mais peuvent être utilisées dans une approche de la trame bleue à l'échelle d'un territoire intercommunal.

Dans le cas de projets opérationnels, ces données devront cependant être complétées par des inventaires in situ, utilisant les critères réglementaires, à savoir la botanique et la pédologie.



*Figure 38 : Illustration de la donnée disponible relative aux zones humides sur le territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau. Si cette donnée n'est pas le résultat d'un travail de terrain, elle présente tout de même une certaine fiabilité, et constitue donc une bonne base de travail pour l'analyse de la trame bleue.*

### 3.3 Les éléments de la trame verte

#### 3.3.1 Les espaces boisés

L'emplacement des espaces boisés s'explique en partie par l'histoire géologique et les caractéristiques des sols. En effet, ces massifs boisés sont essentiellement localisés sur des substrats gréseux résistants à l'érosion, et qui donnent par altération, des sols acides peu profonds, difficilement valorisables du point de vue agronomique et donc principalement occupés par des espaces boisés.

**Le territoire de l'IVN compte plus de 64,6 km<sup>2</sup> de surface boisée, ce qui représente plus de 8,1 % de la superficie du territoire (Source BD Topo).**

Les principaux massifs boisés du territoire sont la forêt Domaniale de Saint-Sever (au sud-ouest), la forêt de l'Evêque (au nord-ouest), le Bois de la Boulaie (au nord), le Bois des Mézerets (à l'est) ou encore le Bois de l'Hermitage (au sud).

Le taux de boisement est très variable d'une commune à l'autre. Très faible sur les communes du centre, il atteint des valeurs nettement supérieures dans des communes du sud-ouest et du nord.

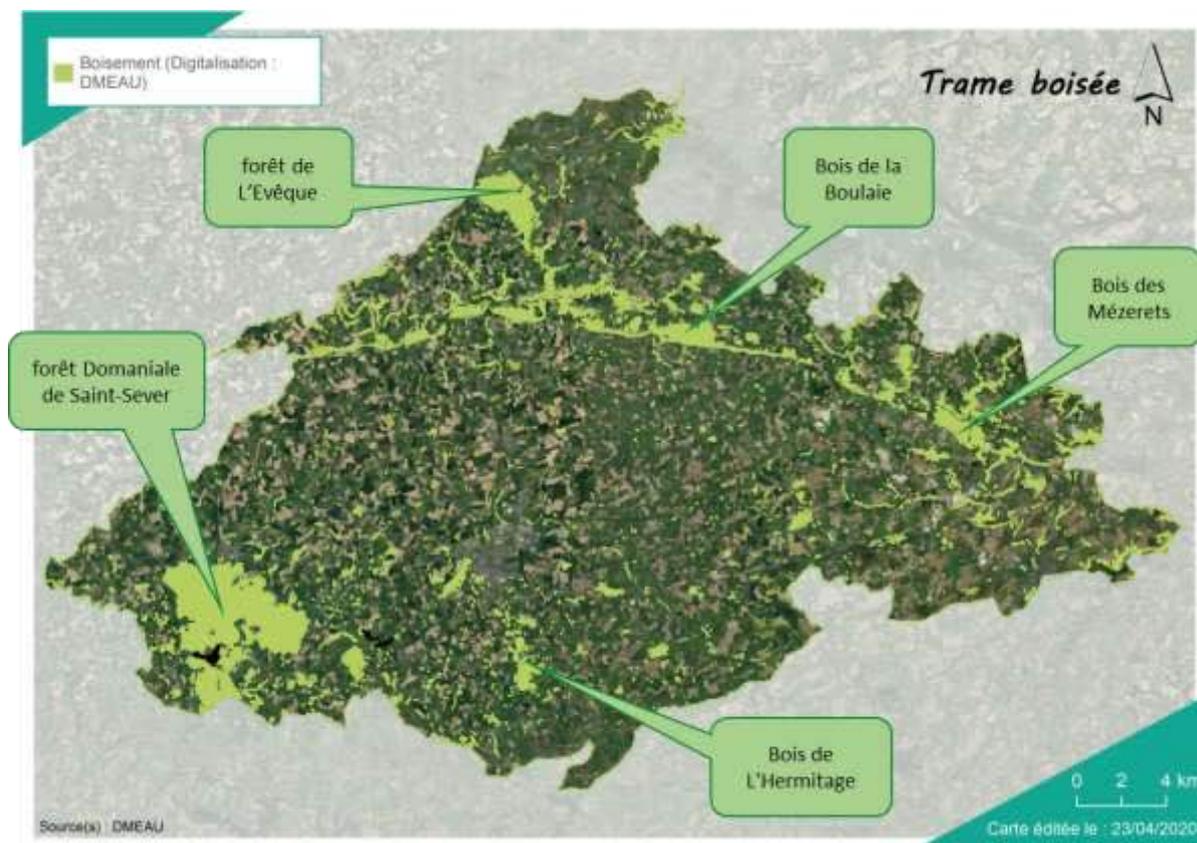


Figure 39 : carte des boisements de l'IVN réalisée par DMEAU



Figure 40 : forêt de Saint Sever



Figure 41: forêt l'Evêque



Figure 42 : Bois des Mézerets



### 3.3.2 Le bocage

Le bocage se définit comme un réseau de parcelles agricoles délimitées par des haies vives. Cette végétation arbustive ou arborée, pouvant être complétée par une « levée de terre » appelée talus, remplissait autrefois plusieurs fonctions :

- Marquer la limite de propriété
- Maintenir les animaux dans la parcelle (rôle de clôture)
- Permettre la production de bois d'œuvre (appartenant au propriétaire) et de bois de chauffe (entretien des branchages à réaliser par l'exploitant).

Le bocage évolue donc en même temps que les pratiques agricoles d'un territoire

Les linéaires de haies constituent des continuités écologiques nécessaires en créant des liens entre les espaces naturels majeurs du territoire. Le maillage bocager présente divers intérêts.

Il participe notamment :

- au maintien de la biodiversité (facilite les déplacements, reproduction et habitats).
- au maintien de la structure des sols (ralentissement de l'écoulement des eaux de pluie, dénivellations, etc.).
- à la protection des bâtiments d'élevage et des cultures contre les tempêtes en limitant les dégâts sur les cultures (La haie réduit la vitesse du vent de 30 à 50 % sur une distance de 15 fois sa hauteur).
- à la mise en valeur des paysages et du patrimoine local.
- à la production de bois d'œuvre et de bois-énergie.

La préservation de ce patrimoine bocager constitue un enjeu important à l'échelle du territoire.

*« le bocage est un héritage dont le devenir conditionne la qualité des paysages de demain » - L'Arbre et la Haie de Philippe Bardel.*

**Il n'existe actuellement pas de base d'inventaire du bocage exhaustif et évolutif à l'échelle de l'intercommunalité (travail en cours à l'échelle nationale par l'IGN). Les haies de l'IVN ont donc été cartographiées par DMEAU par photo-interprétation.**

**Le réseau bocager de l'IVN s'étendait sur 4400 km de long en 2016. Des structures bocagères se distinguent déjà entre la partie centrale de l'IVN et les parties Nord et Sud.**

**La densité bocagère est élevée sur le territoire de l'IVN. Elle est en moyenne de 5,5 km<sup>2</sup>/km<sup>2</sup> soit 55 ml/ha. Localement, elle atteint même 103 ml/ha.**

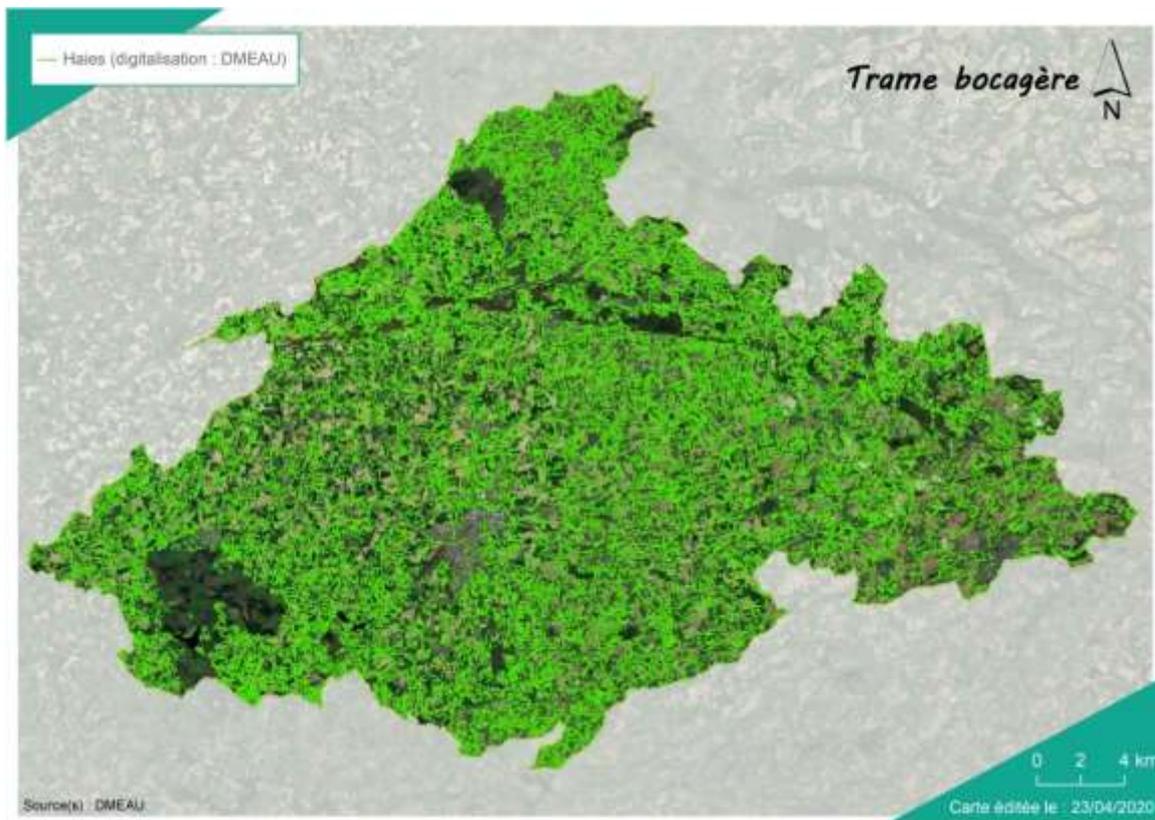


Figure 43 : trame bocagère du territoire de l'IVN (source : DMEAU)

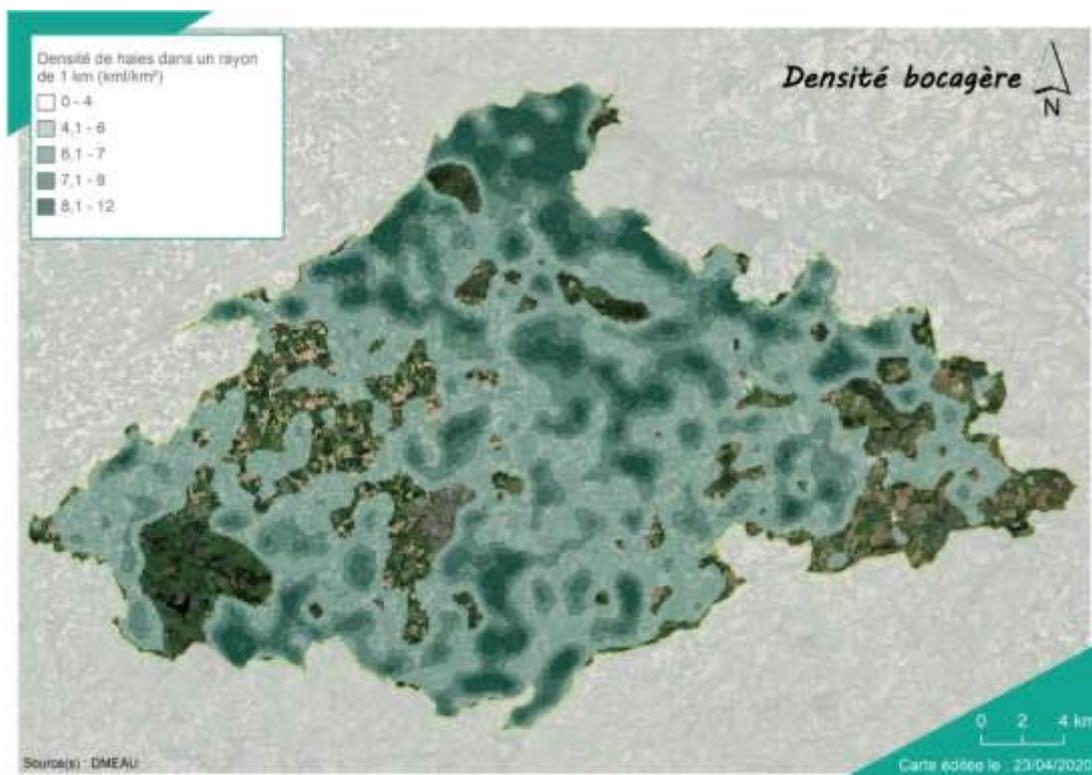


Figure 44 : densités bocagères du territoire de l'IVN, source : DMEAU



*Figure 45 : photo du bocage à l'Est de Saint Jean le Blanc*



*Figure 46 : photo du bocage à la Corbière, sur Saint Vigor des Mézerets*

## 4. ELABORATION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

Depuis le Grenelle de l'Environnement, la notion de Trame Verte et Bleue est apparue dans l'aménagement du territoire et a fait l'objet d'une traduction réglementaire.

L'ensemble des documents de planification (SCoT, PLU, carte communale...) doivent maintenant traiter cette thématique, et démontrer comment ils tiennent compte des composantes de la Trame Verte et Bleue dans leur projet.



### Que signifie « Trame Verte et Bleue » ?

La notion de Trame Verte et Bleue est en fait un terme générique permettant d'identifier :

- L'ensemble des composantes environnementales d'un territoire : boisements, bocage, zones humides, plans d'eau...
- Les continuités écologiques permettant le déplacement des espèces animales et végétales au sein du territoire
- les éléments de fragmentation de la perméabilité écologique (réseau routier, ferré...)

Figure 47 : composantes générales de la trame verte et bleue

Les trois grandes composantes de la Trame verte et Bleue sont :

- **Les réservoirs de biodiversité**, qui représentent un ensemble d'habitats naturels similaires, susceptibles d'accueillir des populations d'espèces patrimoniales
- **Les corridors écologiques**, qui permettent aux espèces de se déplacer sur le territoire
- **Les obstacles à la continuité écologique**, qui empêchent ou limitent le déplacement des espèces.

L'approche la plus pertinente pour la trame verte et bleue serait de réaliser une expertise de chacune de ces trois composantes pour toutes les espèces fréquentant le territoire. Elle n'est malheureusement pas réalisable, puisqu'elle nécessite de disposer d'un jeu de données écologiques pharaonique, qui n'existe à l'échelle d'aucun territoire.

L'approche communément retenue est de décomposer la notion de trame verte et bleue en sous-trames, qui permettent de préciser les choses, par grande catégorie d'habitats.

Pour notre étude, nous avons retenu les sous trames suivantes :

- Trame verte :
  - Sous trame bocagère
  - Sous trame boisée
- Trame bleue
  - Sous trame zones humides
  - Sous trame milieux aquatiques (plans d'eau, cours d'eau et mares)

Chaque réservoir de biodiversité identifié dans les sous-trames a fait l'objet d'une analyse de terrain, pour valider et décrire ses principales caractéristiques.



Figure 49 : photo du Bois du Gast (sous trame boisée)



Figure 48 : bocage sur Saint-Vigor-des-Mézerets (sous trame bocagère)



Figure 50 : lac de la Dathée (sous trame milieu aquatique)

## 4.1 Trame bocagère

Le bocage est un ensemble de haies linéaires, historiquement créées par les agriculteurs en limite de parcelle et constituées, selon les secteurs, d'arbres de haut-jet et/ou d'arbustes. Aujourd'hui, les agriculteurs continuent de les façonner en fonction de leur utilisation : bois de chauffage, bois d'œuvre, abris pour les animaux d'élevage, brise-vent, élément anti-érosif...

Selon leur position dans le versant (ripisylve, bordure de zone humide, ligne de crête...), leur connectivité et leur structure (strate arborée et/ou arbustive), les haies sont l'habitat de nombreuses espèces (avifaune, insectes sapro-xylophages, amphibiens à certaines périodes...). Elles constituent aussi souvent d'importants corridors en connectant les réservoirs entre eux.

### 4.1.1 Digitalisation de la trame

Il n'existe actuellement pas de base d'inventaire du bocage exhaustif et évolutif à l'échelle de l'intercommunalité (travail à cours à l'échelle nationale par l'IGN). Les haies de l'IVN ont donc été cartographiées par photo-interprétation.

La digitalisation a été réalisée sur la base des orthophotographies de 2016, mises à disposition par l'IGN. Elle a été réalisée au 1/7500.

» Le réseau bocager de l'IVN s'étendait sur **4 364 km de long** en 2016. Des structures bocagères se distinguent déjà entre la partie centrale de l'IVN et les parties Nord et Sud.

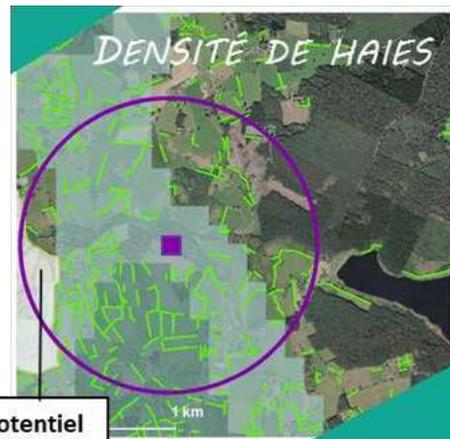
⚠ Les plantations et les recépages récents ne sont pas visibles à cette échelle. Un recensement plus précis et calé sur le cadastre pourra être réalisé localement.

### 4.1.2 Analyse de la densité

La densité bocagère est la somme des linéaires de haies présentes sur une surface donnée (1 ha, ou 1 km<sup>2</sup> par exemple). En tout point du territoire, la densité bocagère a été calculée dans un rayon de 1 km. Elle est couramment présentée en mètre linéaire de bocage par hectare (ml/ha).

» La densité bocagère est élevée sur le territoire de l'IVN. Elle est en moyenne de 5,5 kml/km<sup>2</sup> soit **55 ml/ha**. Localement, elle atteint même 103 ml/ha.

⚠ Afin d'éviter l'effet bordure, les haies qui se trouvent en dehors du territoire mais à moins de 1 km de sa limite administrative ont été cartographiées et intégrées au calcul de la densité bocagère.



Effet bordure potentiel

### 4.1.3 Délimitation des réservoirs bocagers

Les réservoirs bocagers sont les secteurs de l'IVN qui présentent une densité bocagère supérieure à 70 ml/ha. Ils correspondent ainsi aux zones les plus denses.

Certains secteurs présentent un bocage légèrement moins dense mais parsemé de petits boisements. Or, la lisière des boisements, à l'interface entre milieux ouverts et milieux fermés, a également un rôle écologique important.

Un deuxième calcul de densité intégrant les lisières des petits boisements (moins de 1 km de long) a été réalisé. Il a permis d'identifier des réservoirs bocagers mixtes complémentaires (plus de 70ml/ha de bocage et lisières)



Au total, 37 réservoirs de haies ont été identifiés (+70 ml/ha de haies). Ils sont complétés par 9 réservoirs mixtes (+70 ml/ha de haies et petites lisières), ce qui porte à **46** le nombre de **réservoirs bocagers** (RBG). Chaque réservoir fait l'objet d'une fiche descriptive (en annexe)



Les valeurs seuil (70 ml/ha et lisières de moins de 1 km) sont spécifiques au territoire de l'IVN et à son paysage très bocager. Elles ne sont pas transposables à un autre territoire.

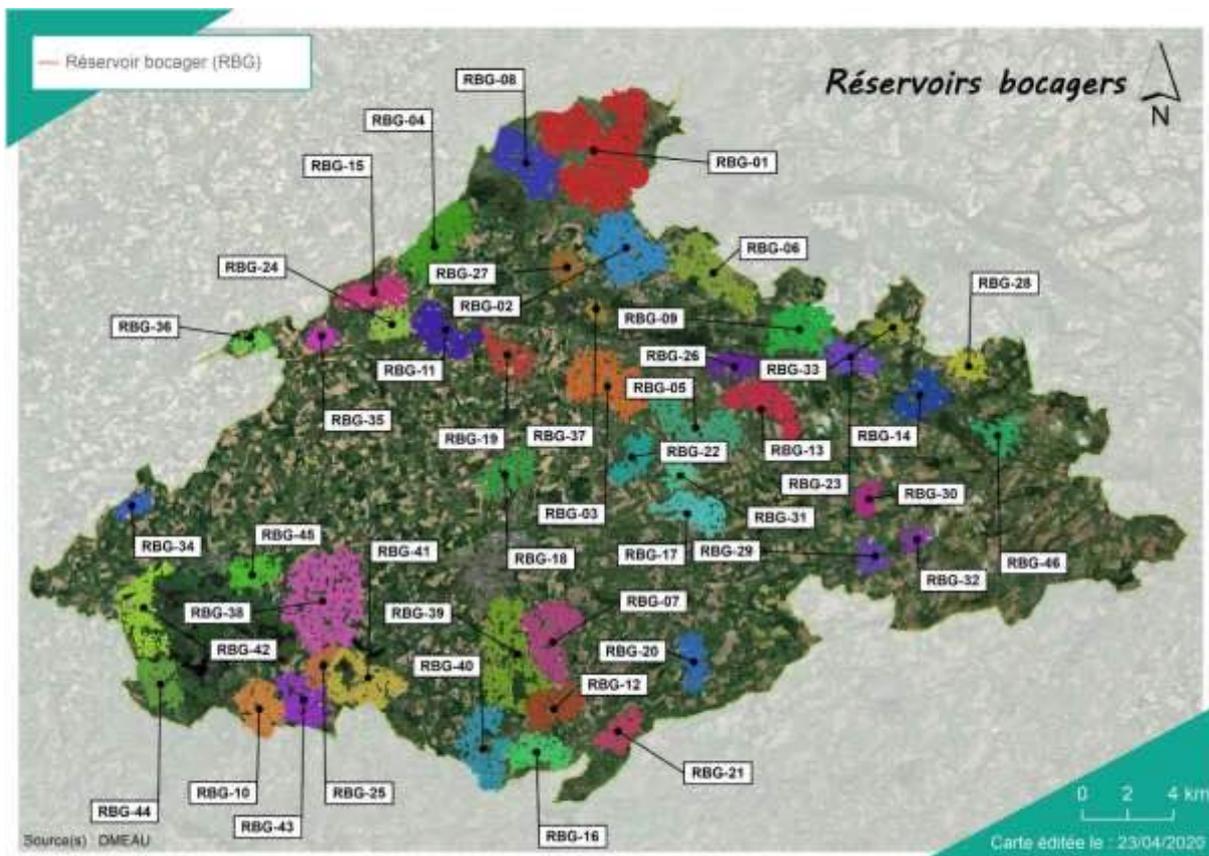


Figure 51 : localisation des réservoirs bocagers

Chaque réservoir de biodiversité bocager a fait l'objet d'une expertise de terrain, permettant de décrire ses principales caractéristiques : essences, densité bocagère, lien avec d'autres réservoirs...

Ce travail de terrain permet de confirmer ou d'infirmer le classement en réservoir, et de mettre à disposition des acteurs de terrain une première série de données naturalistes généralistes.

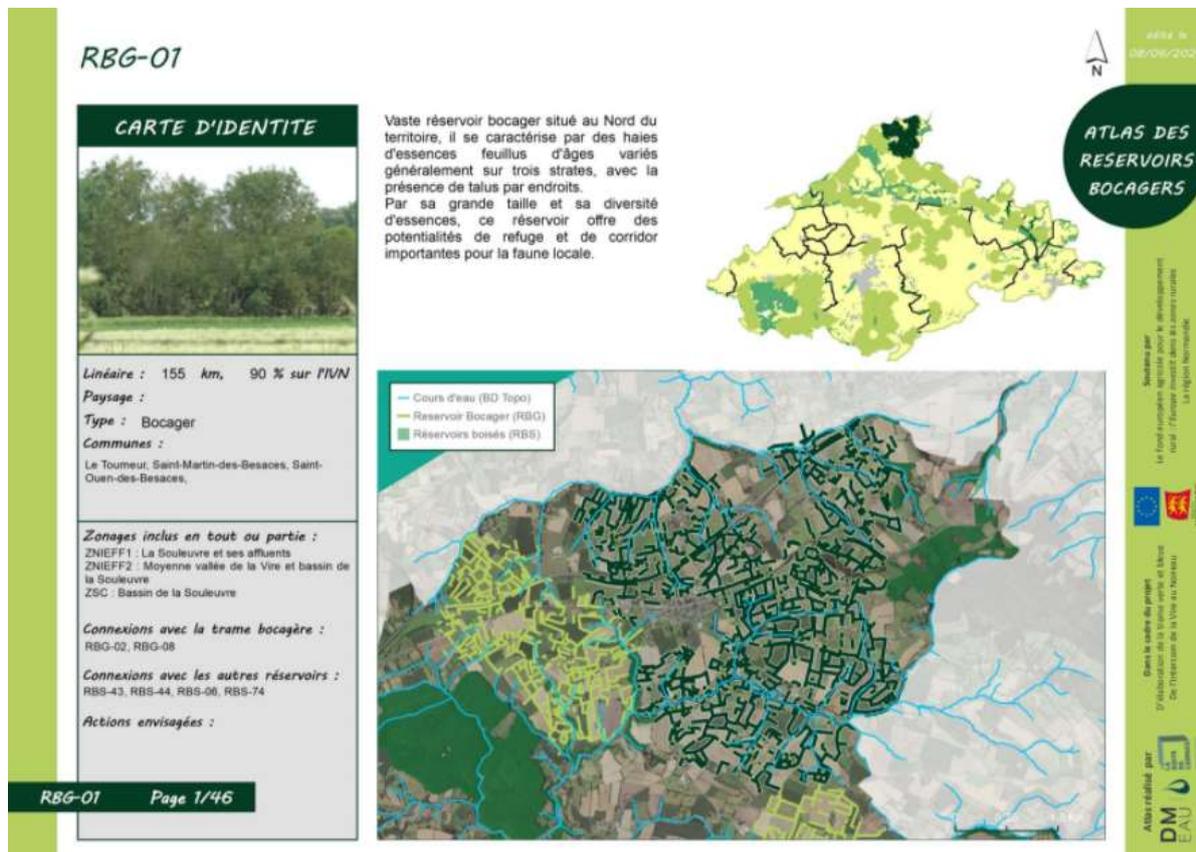


Figure 52 : extrait de l'Atlas des réservoirs de biodiversité bocagers (source : DMEAU)

#### 4.1.4 Approche qualitative de la haie

Il serait pertinent de disposer de données sur la qualité de chaque haie recensée sur le territoire, mais cette approche nécessite un travail de terrain très lourd, qui ne peut être réalisé dans le cadre de la mission TVB (plusieurs dizaines de jours de terrain à l'échelle de l'IVN).

Le manque de données sur la qualité de la haie est donc un des biais de notre approche. Le programme d'actions qui sera mis en place pourra combler, à moyen ou long terme, ce manque de données par une approche de terrain sur chacun des ex-EPCI.

## 4.2 Trame boisée

Le boisement est le stade ultime de l'évolution des écosystèmes qui tendent naturellement à se fermer. On les retrouve généralement sur les terres les plus pauvres (cas de la barre boisée), sur les terrains trop pentus pour être cultivés (cas des coteaux boisés), sur les parcelles en déprise agricole (cas de certaines plaines alluviales humides) et sur d'ancien domaine seigneuriaux voire royaux (cas de la forêt de Saint-Sever).

De nombreuses espèces dépendent des milieux boisés pour tout ou partie de leur cycle de vie mais la présence d'habitats complémentaires (plans d'eau, mare, tourbières, clairières...) à proximité est primordiale pour certaines espèces (certains amphibiens par exemple).

### 4.2.1 Digitalisation de la trame

Les grands boisements sont recensés dans l'IFN (Inventaire Forestier National) et dans la base de données Corine Land Cover. Toutefois, les petits boisements en sont souvent absents.

Pour disposer d'une vision exhaustive des boisements du territoire, ils ont été digitalisés au 1/7500, sur la base des orthophotographies de l'IGN de 2016. Lorsque leur délimitation coïncide avec une limite cadastrale, c'est cette limite qui a été retenue.



Sur l'ensemble du territoire de l'IVN, **64,6 km<sup>2</sup> de boisements** ont été cartographiés. Ils recouvrent **8,1 %** du territoire de l'intercommunalité. La Forêt de Saint-Sever représente à elle seule 15,6 km<sup>2</sup>.



Une double haie bocagère, le long d'un chemin creux par exemple, peut facilement être confondue avec un boisement. A l'échelle locale, des vérifications terrain pourront être nécessaires.



## 4.2.2 Analyse du recouvrement

Si certaines espèces forestières ont besoin de grands bois, d'autres nécessitent une mosaïque de petits boisements. C'est donc le **recouvrement** des boisements qui est étudié : il s'agit de la part de surface boisée dans une maille, ici fixée à 500 m x 500 m.

➤➤➤ **50%** des mailles 500 x 500 m étudiées sont complètement dépourvus de boisements. A l'inverse, seuls **4%** présentent une part de recouvrement des boisements supérieure à 50%.

⚠ Afin d'éviter l'effet bordure, les mailles en limite du périmètre d'étude sont redécoupées pour n'intégrer que la partie qui se trouve sur l'IVN.

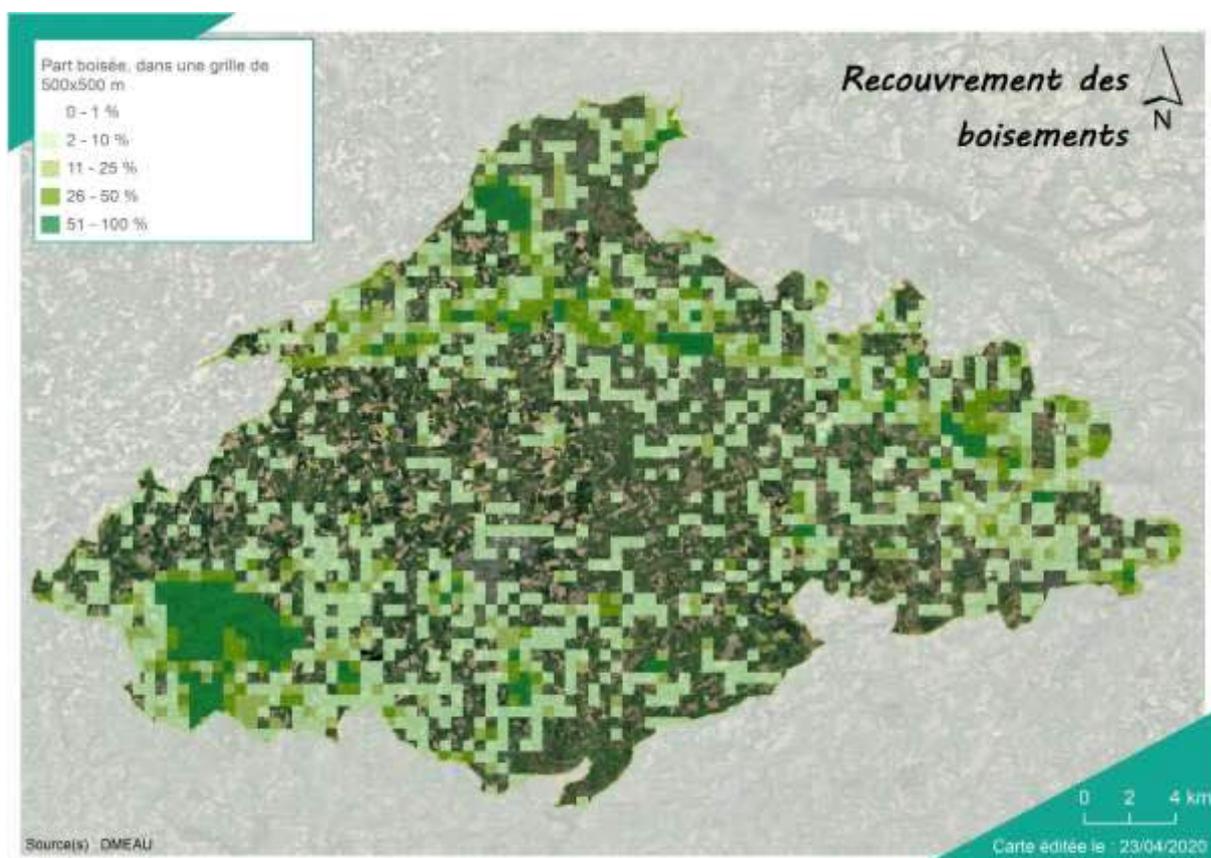
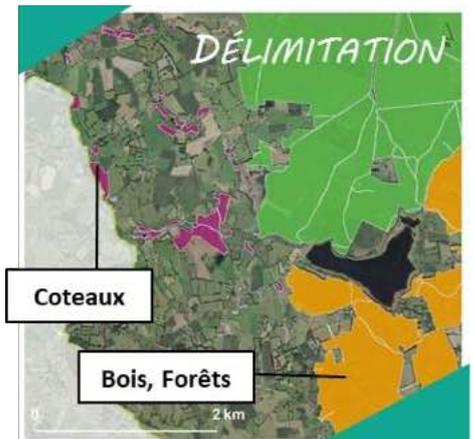


Figure 53 : recouvrement des boisements du territoire de l'IVN

### 4.2.3 Délimitation des réservoirs boisés

Les secteurs avec plus de 5% de surface boisées sont ici considérés comme des réservoirs. Afin de les délimiter précisément, la forme de chaque boisement et sa position dans le versant ont été analysées. 3 types de réservoirs boisés se distinguent : les grands bois et forêts ; les coteaux boisés ; les mosaïques de petits boisements.

Chaque type de boisements correspond à un habitat différent et le cortège d'espèces associé y sera spécifique. Les coteaux boisés sont souvent pentus et ni exploités, ni visités alors que les mosaïques de boisements offrent un réservoir en « pas japonais » entrecoupés de milieux ouverts anthropisés.



➤ Au total, **81 réservoirs de boisés** ont été identifiés. Plus de la moitié d'entre eux (42) correspond à des coteaux. Le territoire de l'IVN se caractérise également par la présence d'une barre boisée, qui s'explique par le contexte géologique. On y retrouve 8 réservoirs.

⚠ Certains réservoirs ont des caractéristiques très similaires. Ils sont cependant dissociés en raison de la présence d'une discontinuité.

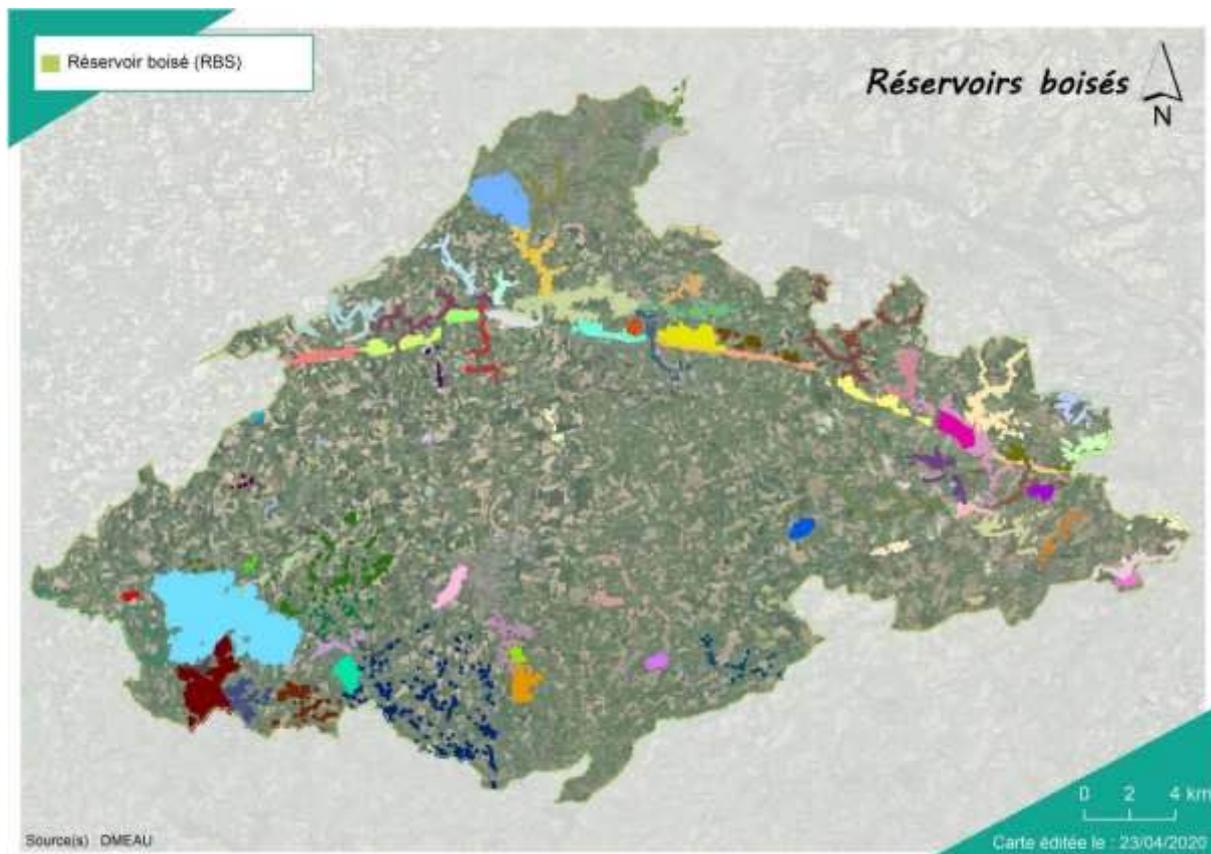


Figure 54 : réservoirs boisés de l'IVN



Figure 55 : extrait de l'atlas des réservoirs de biodiversité boisés

Chaque réservoir de biodiversité boisé a fait l'objet d'une expertise de terrain, permettant de décrire ses principales caractéristiques : essences, densité bocagère, lien avec d'autres réservoirs...

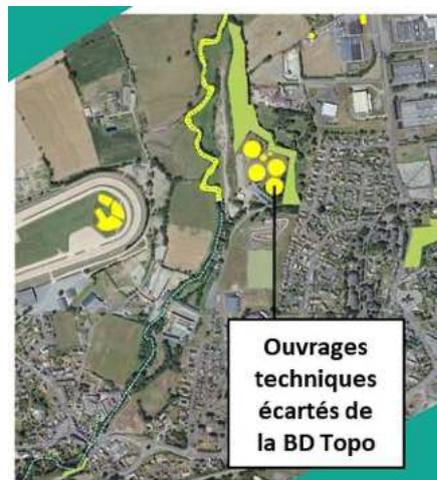
Ce travail de terrain permet de confirmer ou d'infirmer le classement en réservoir, et de mettre à disposition des acteurs de terrain une première série de données naturalistes généralistes.

### 4.3 Trame bleue

Les données disponibles utilisées sont donc :

- La BD Topo, produite par l'IGN, pour les cours d'eau et les plans d'eau
- Les données de la DREAL Normandie pour les zones humides (photo interprétation)

Des inventaires de terrain sont nécessaires pour avoir une vision fine de la trame aquatique (cours d'eau et plans d'eau) et de la trame humide. Il n'en existe pas sur l'Intercommunalité.



» Sur le territoire de l'IVN, **1278 km de réseau hydrographique** sont cartographiés auxquels viennent s'ajouter **207 ha de plan d'eau** et **5019 ha de zones humides**.

⚠ Les ouvrages techniques (bassins de lagunage, bassins d'orage...) sont intégrés à la BD Topo. Ils en ont été retirés pour l'analyse de la trame bleue.

La trame bleue est donc composée de l'ensemble des composantes territoriales humides et aquatiques : cours d'eau, zones humides, mares et plans d'eau.

Sur la base des données disponibles, nous avons considéré trois grandes trames :

- La trame des plans d'eau et mares, milieux aquatiques avec des enjeux spécifiques (rupture de la continuité écologique possible, intérêts pour certaines espèces : amphibiens, avifaune, odonates...)
- La trame des cours d'eau, qui maille le territoire et présente également des enjeux propres (continuité écologique, risque de pollution ponctuel et diffus)
- La trame des zones humides, habitats à la frontière entre les milieux terrestres et aquatiques, qui jouent un rôle environnemental majeur sur le territoire

Ces trois trames sont étroitement liées, et doivent donc être analysées de manière conjointe lors de projets opérationnels ou de planification. La préservation de l'une de ces trames passe forcément par la prise en compte des deux autres.

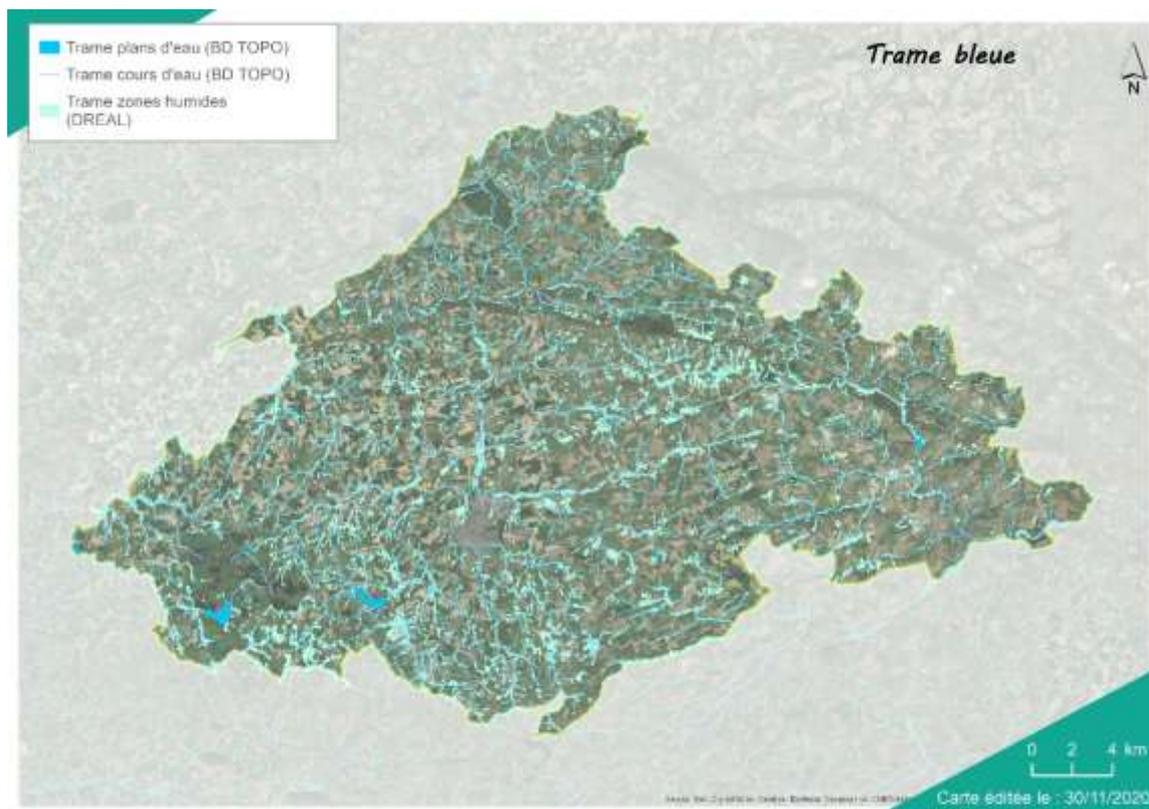


Figure 56 : carte des trois sous trames

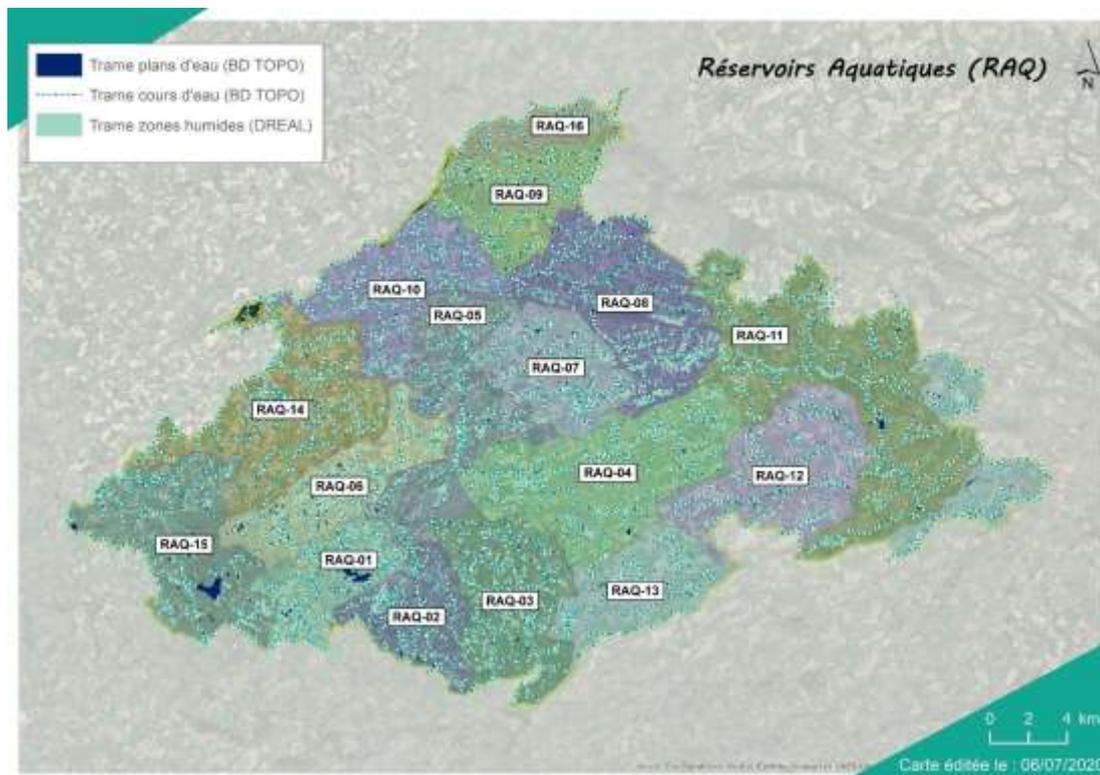


Figure 57 : carte des réservoirs aquatiques

Chaque réservoir de biodiversité de la trame bleue a fait l'objet d'une fiche technique descriptive de ses principales caractéristiques : surface du bassin versant, linéaire de cours d'eau, surfaces de zones humides et de plans d'eau...

Ces données pourront être complétées au fur et à mesure de l'avancée du programme d'actions sur la TVB.

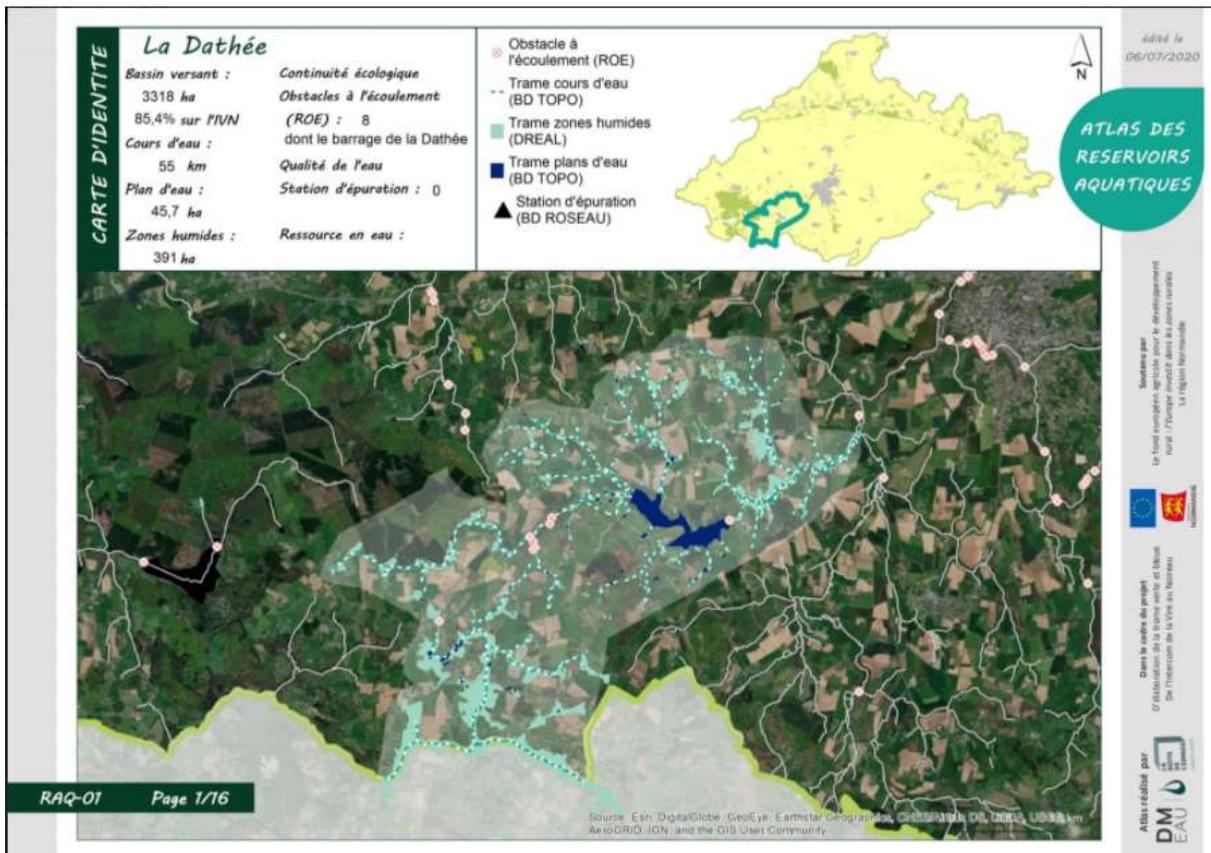


Figure 58 : extrait de l'atlas des réservoirs de biodiversité de la trame bleue (source : DMEAU)

## 4.4 La perméabilité écologique du territoire

La notion de perméabilité écologique est écologiquement complexe à cartographier, puisqu'elle est étroitement liée à la biologie de chaque espèce, ou de chaque groupe d'espèces.

La perméabilité écologique correspond au potentiel de déplacement de la biodiversité sur un territoire. Cette perméabilité peut être générale pour certaines espèces migratrices par exemple, ou liées plus spécifiquement à certaines composantes de la trame verte ou de la trame bleue.

Par exemple, pour certaines espèces de poissons migrateurs, la perméabilité écologique va être assurée par les grands cours d'eau les abritant.

Pour certaines espèces d'oiseaux, ou de petits mammifères par exemple, la perméabilité écologique est directement liée à une densité bocagère ou de micro-boisements. On parle alors de corridor écologique identifié sur le territoire.

Nous avons donc réalisé une analyse de cette perméabilité écologique et des corridors écologiques pour chacune des sous trames présentées précédemment.

### 4.4.1 Analyse de la connectivité et corridors bocagers

Si la densité bocagère est un indicateur de la présence de réservoirs, la connectivité du réseau bocager traduit la résilience et la pérennité du système. Un réseau bocager connecté facilite le déplacement des espèces et rend accessibles différents secteurs de reproduction et d'alimentation. Il assure également un meilleur brassage génétique des populations.

Pour appréhender cette notion, une **zone tampon de 20 m** a été créée autour de chaque haie connectant ensemble les haies proches. Une photo interprétation est venue compléter cette analyse.



Les connexions bocagères se situent souvent le long des cours d'eau où la **ripisylve** joue un rôle majeur. Des connexions interbassins versants se démarquent : **104 km** de haies connectées, entre la Drôme, le Roucamp et le Courbençon ; **72 km** entre la Souleuvre et la Vire, en amont de la barre boisée.



Le seuil des 20 m intègre l'emprise du houppier des arbres de haut-jet. Elle représente une discontinuité réelle de 20 à 30 m. La notion de corridor et de discontinuité est subjective, elle varie selon l'espèce considérée ainsi que ses facultés de déplacement. Ici, avec un bocage dense, il n'est pas possible d'identifier précisément le cheminement emprunté, seul un axe de passage peut être mis en évidence.

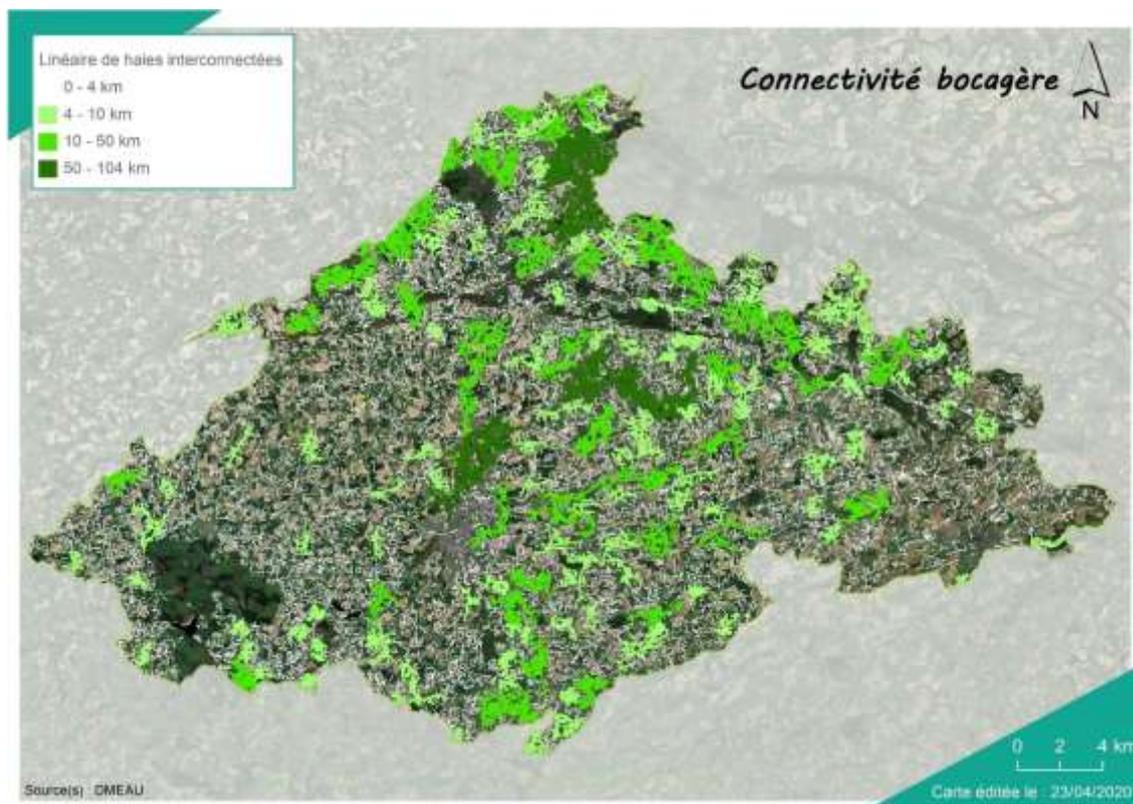


Figure 59 : connectivité bocagère

Les principaux corridors écologiques liés à la trame bocagère sont présentés sur la carte page suivante.

Si ces corridors doivent être considérés comme des éléments majeurs de la perméabilité écologique du territoire, il ne faut pas perdre de vue le réel intérêt de l'ensemble de la matrice bocagère du territoire, pour la biodiversité patrimoniale, mais également pour la biodiversité « ordinaire ».

Pour cela, les cartes de densité bocagères réalisées dans le diagnostic du bocage permettent de cibler des secteurs à plus ou moins forte perméabilité écologique (sans que les corridors ne soient spécifiquement identifiés).

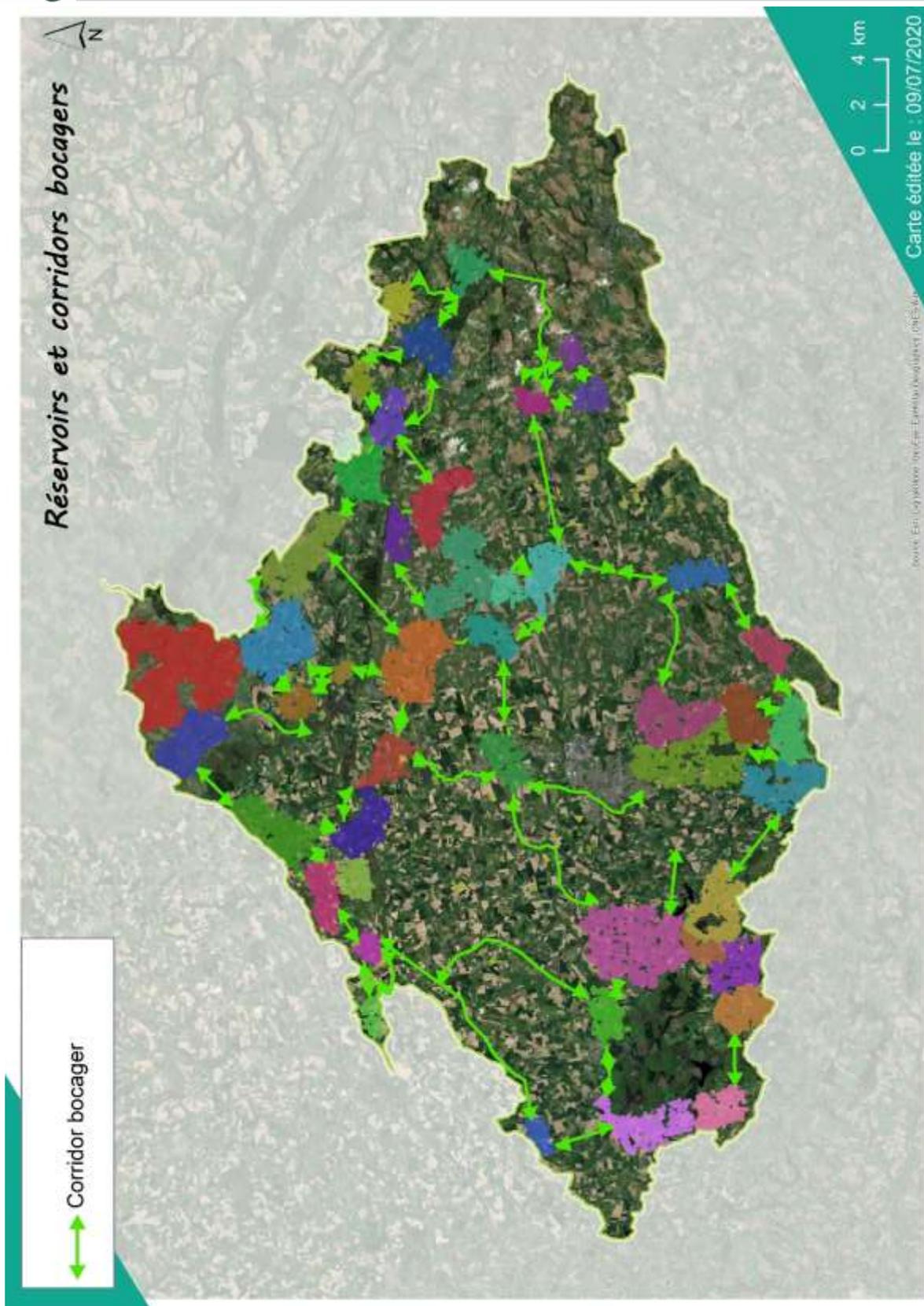


Figure 60 : carte des réservoirs et corridors bocagers

#### 4.4.2 Analyse de la connectivité et corridors boisés

Les boisements sont d'importants réservoirs de biodiversité à l'échelle de l'IVN (avifaune, grands mammifères...). Les individus ont cependant besoin de traverser les milieux ouverts agricoles (prairies et cultures) pour s'alimenter et pour trouver des nouveaux habitats.

Cette notion de connectivité est complexe à définir, puisqu'elle dépend clairement des espèces que l'on prend en compte. A titre d'exemple, le déplacement de coléoptères saproxylophages sera totalement différent de celui de grands mammifères. La connectivité entre les boisements a donc été analysée selon des principes généraux.



De nombreux boisements se trouvent sur les versants pentus des cours d'eau de l'IVN. Les talwegs matérialisent donc un grand nombre des corridors boisés du territoire (ex : le Roucamps, le Tortillon, la Druance aval...)



Les haies bocagères jouent aussi un rôle majeur dans la connectivité réelle des boisements. Leur analyse a permis d'identifier des corridors supplémentaires, indépendants de la trame bleue.

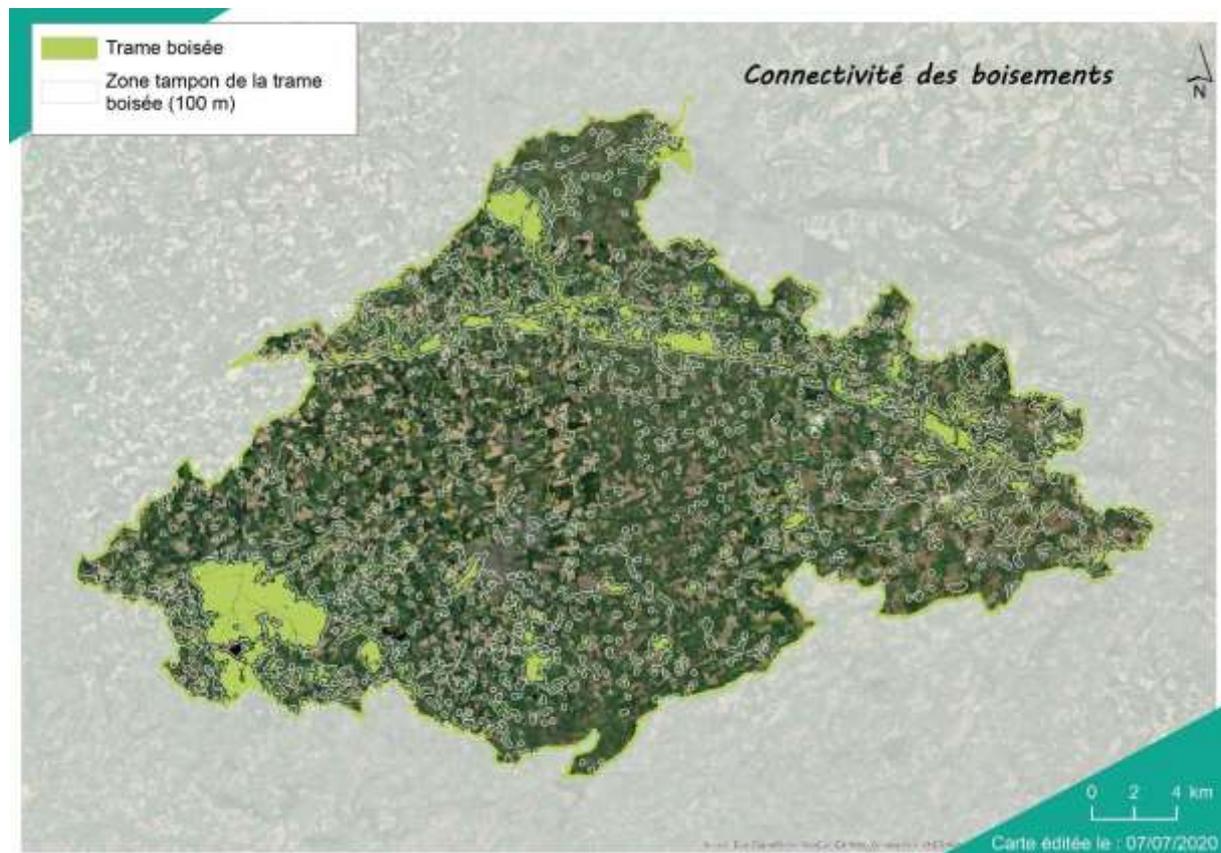


Figure 61 : corridors boisés du territoire de l'IVN

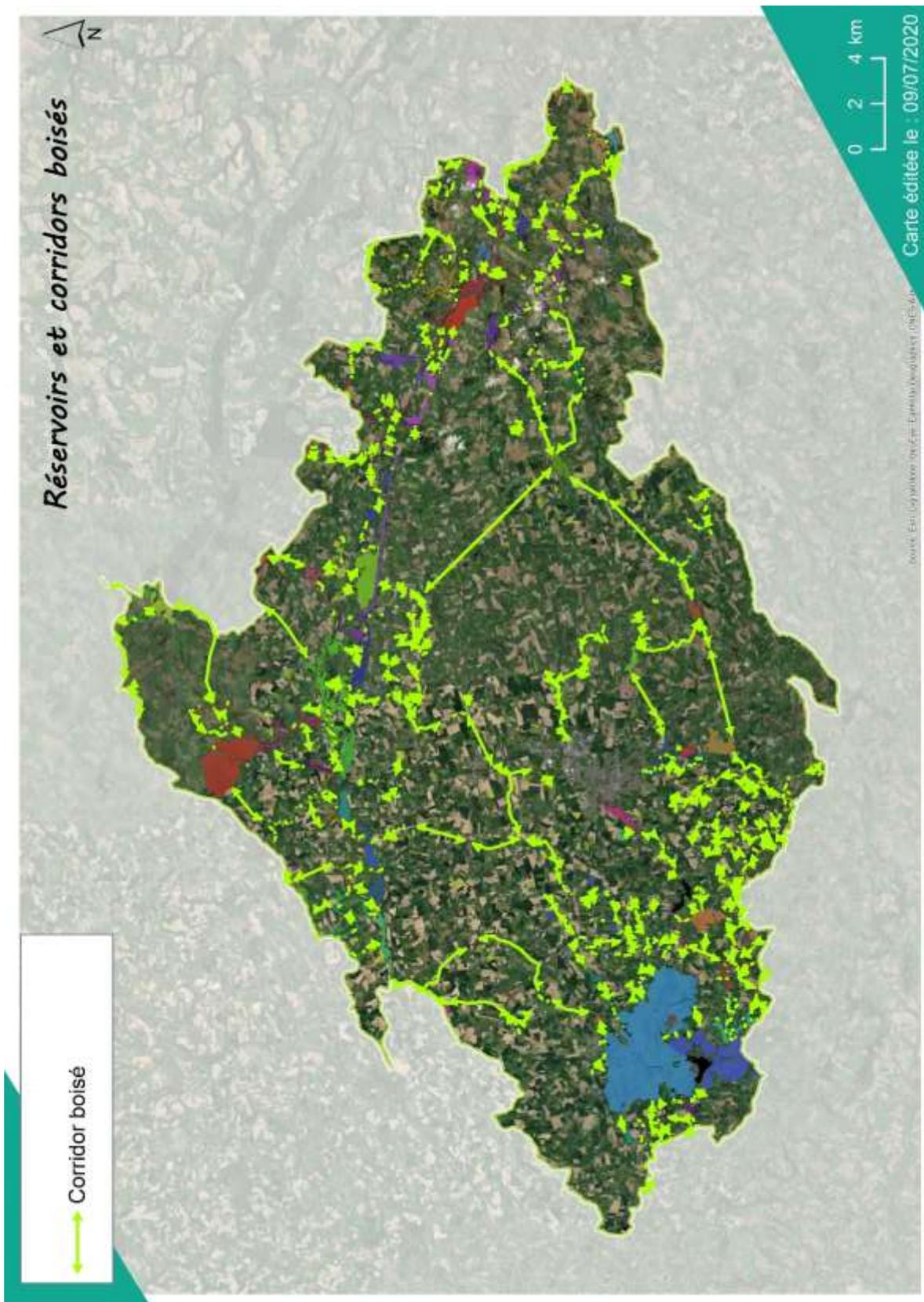


Figure 62 : carte des réservoirs et corridors boisés

Pour la sous trame boisée, l'analyse cartographique laisse entrevoir une densité très forte de corridors écologiques sur certains secteurs.

Cette densité de corridors peut être complexe à traduire de manière cartographique, et peut être résumée avec la notion de perméabilité écologique de la trame boisée. Sur le secteur Sud notamment, on retrouve une forte densité de boisements (et de bocage), qui favorisent fortement le déplacement de la faune et de la flore.

### 4.4.3 Connectivité et corridors de la trame bleue

Les tronçons du réseau hydrographique sont, par définition, connectés entre eux. Les cours d'eau et zones humides sont donc considérés étant des corridors de la trame bleue (en ajoutant également les plans d'eau).



Concrètement, il est donc impossible de dissocier les réservoirs de biodiversité des corridors écologiques. Les deux se superposent, et fonctionnent ensemble.



Comme sur beaucoup d'autres territoires, le rétablissement de la continuité écologique sur le réseau hydrographique est un enjeu primordial, mais qui pose de nombreuses questions aux acteurs locaux (avenir du patrimoine et de l'histoire des sites, conflits entre les usages...)



Figure 63 : carte de la trame bleue. La particularité de cette trame vient du fait que ses composantes (cours d'eau, zones humides...) sont en même temps des réservoirs et des corridors écologiques.

### 4.4.4 Synthèse des corridors écologiques

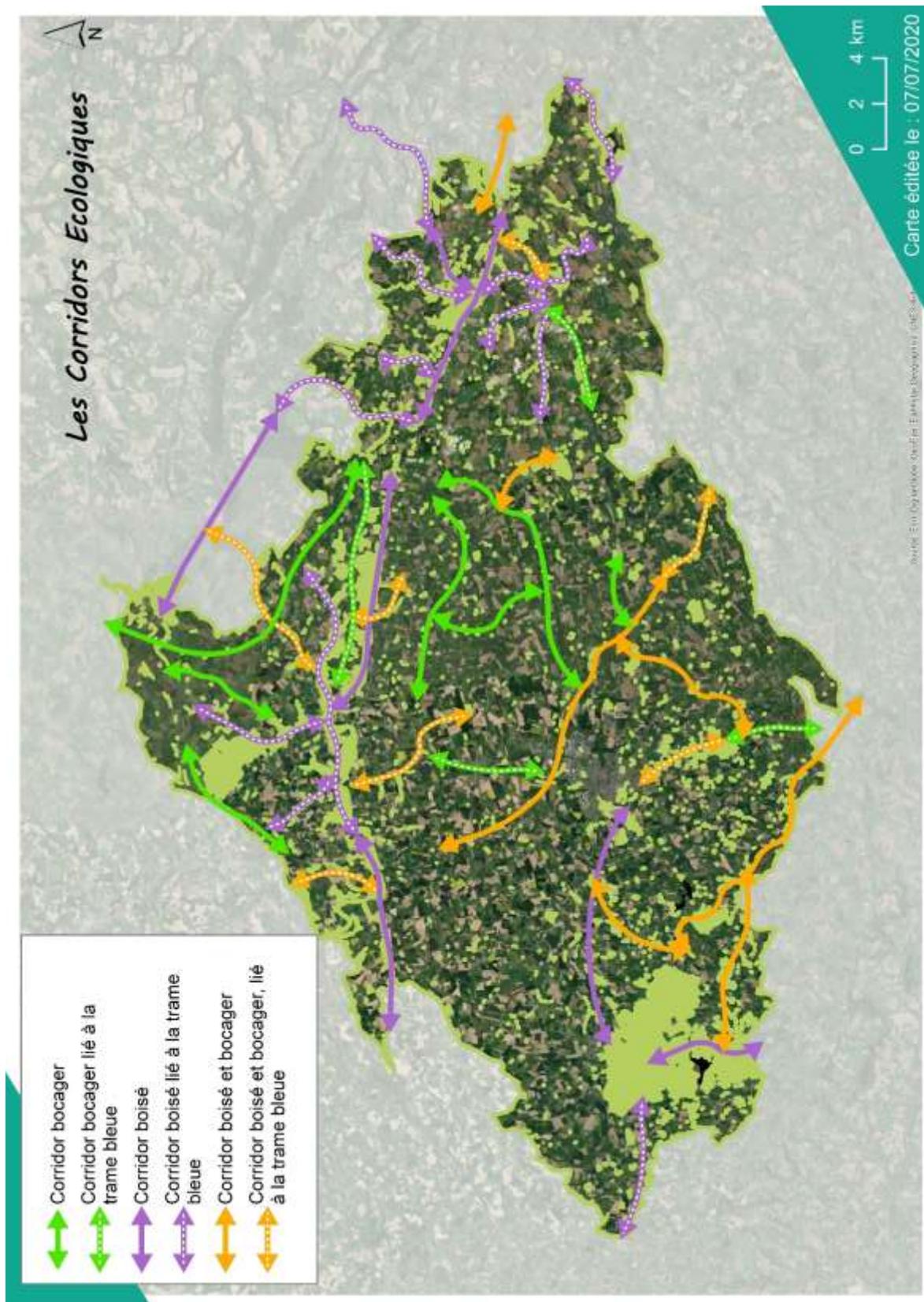


Figure 64 : carte de synthèse des connexions écologiques du territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau

Même si, comme nous l'avons indiqué en introduction de cette partie relative à la perméabilité écologique, la notion de corridor écologique est complexe, puisqu'elle devrait être rattachée aux espèces ou groupes d'espèces, nous avons tenté de synthétiser sur une seule carte les principaux axes de déplacement de la biodiversité de l'Intercommunalité de la Vire au Noireau.

Que l'on parle de trame boisée, bocagère ou bleue, on retrouve certaines similitudes dans les principaux corridors. Il est ainsi possible d'identifier les corridors communs aux différents sous trames, qui viennent corroborer le ressenti sur le terrain.

### ○ **Une forte perméabilité écologique au Nord et au Sud**

Les deux secteurs où la perméabilité écologique est la plus forte sont situés au Nord et au Sud du territoire, sur des secteurs où la combinaison géologie-topographie n'a pas permis de ré-aménagement parcellaire.

L'activité agricole y est donc essentiellement tournée vers l'élevage, avec des petits parcellaires, et des densités bocagères et boisées fortes voire très fortes.

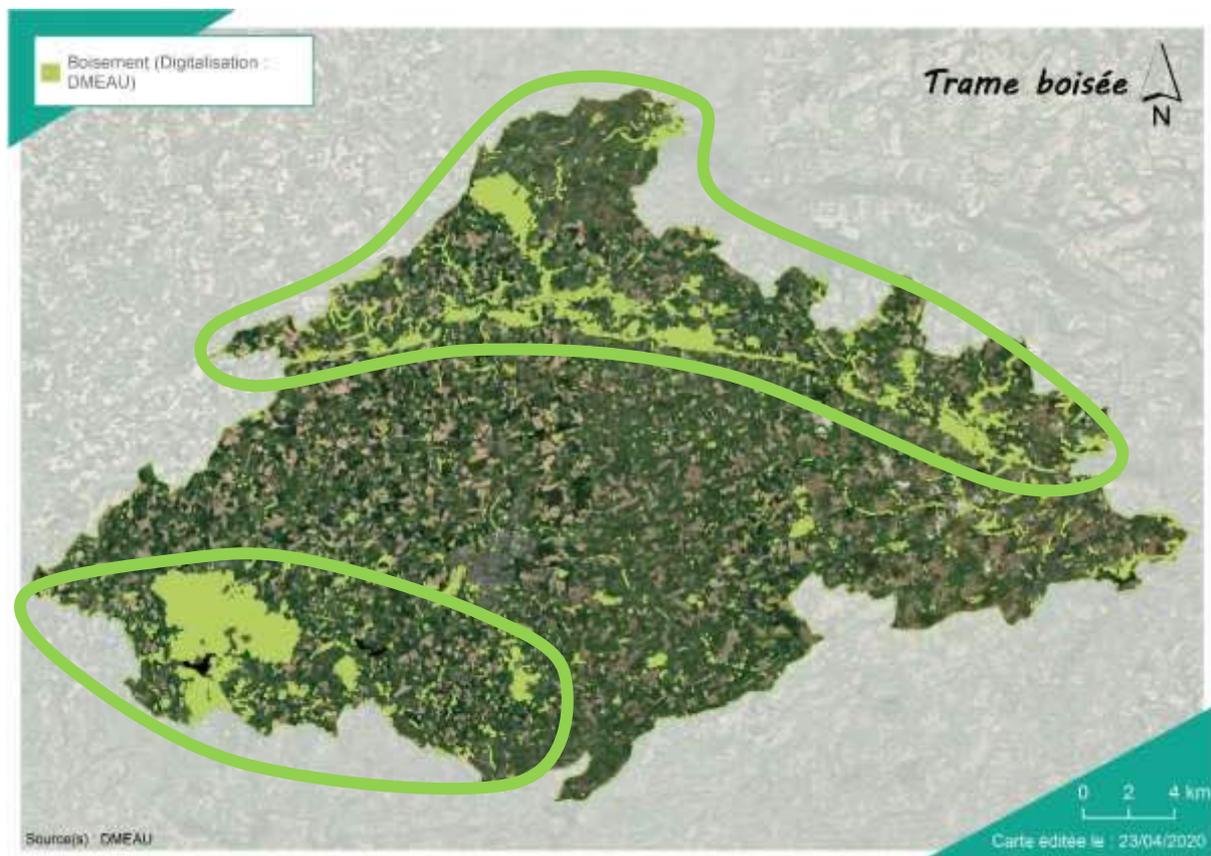


Figure 65 : Illustration des densités boisées plus fortes au Nord et au Sud du territoire

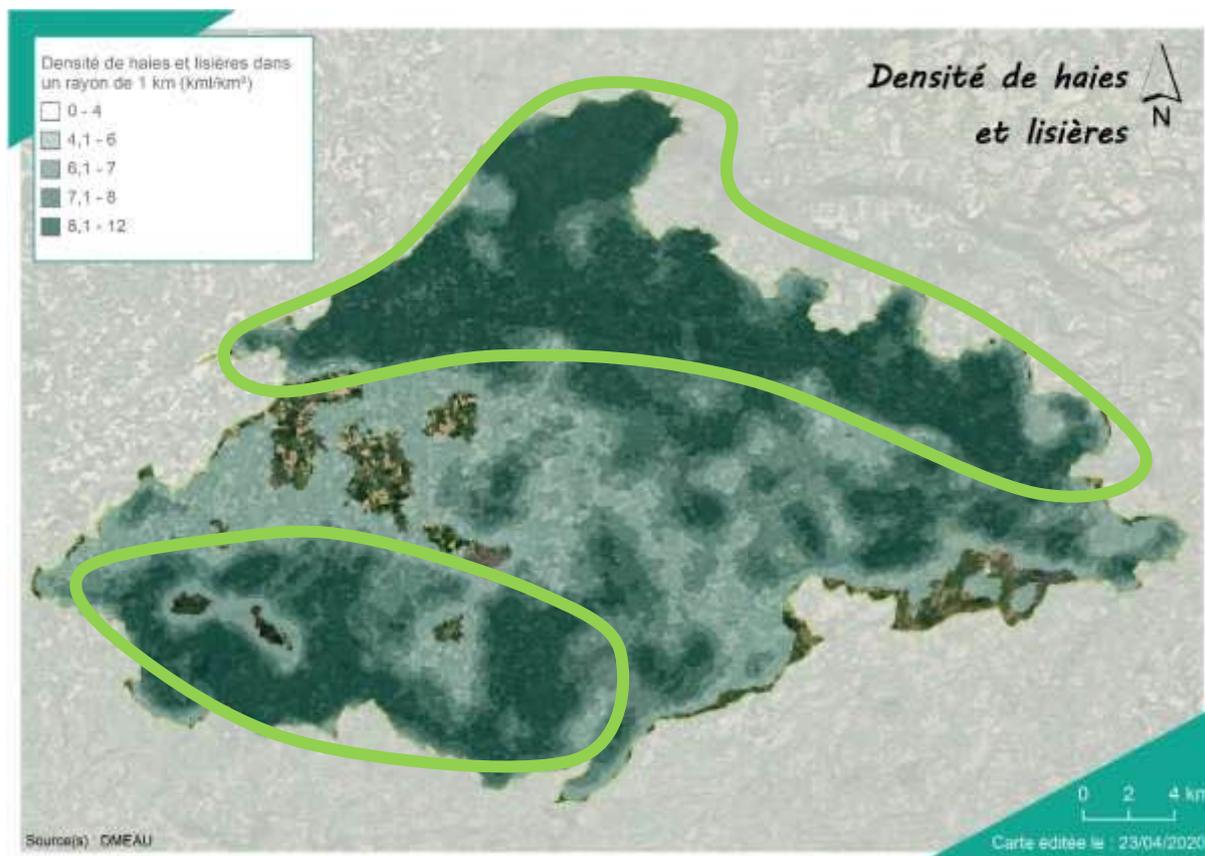


Figure 66 : Illustration des densités bocagères plus fortes au Nord et au Sud du territoire

### ○ Une connexion Nord-Sud altérée

La connexion Nord-Sud majeure du territoire se situe aux abords de la Vire (rôle primordial de ce cours d'eau et de ses abords : zones humides, ripisylve, prairies permanentes...) Cette principale connexion entre le Nord et le Sud du territoire est globalement altérée, avec, en particulier :

- L'agglomération viroise, qui représente un élément fragmentant important (convergence de nombreux axes routiers, urbanisation développée, ruptures de la continuité écologique...)
- Des secteurs plus favorables à l'agriculture, qui ont favorisés les ré-aménagements parcellaires dans les dernières décennies. L'absence de boisements et la densité bocagère moins importante peuvent être un frein à la perméabilité écologique

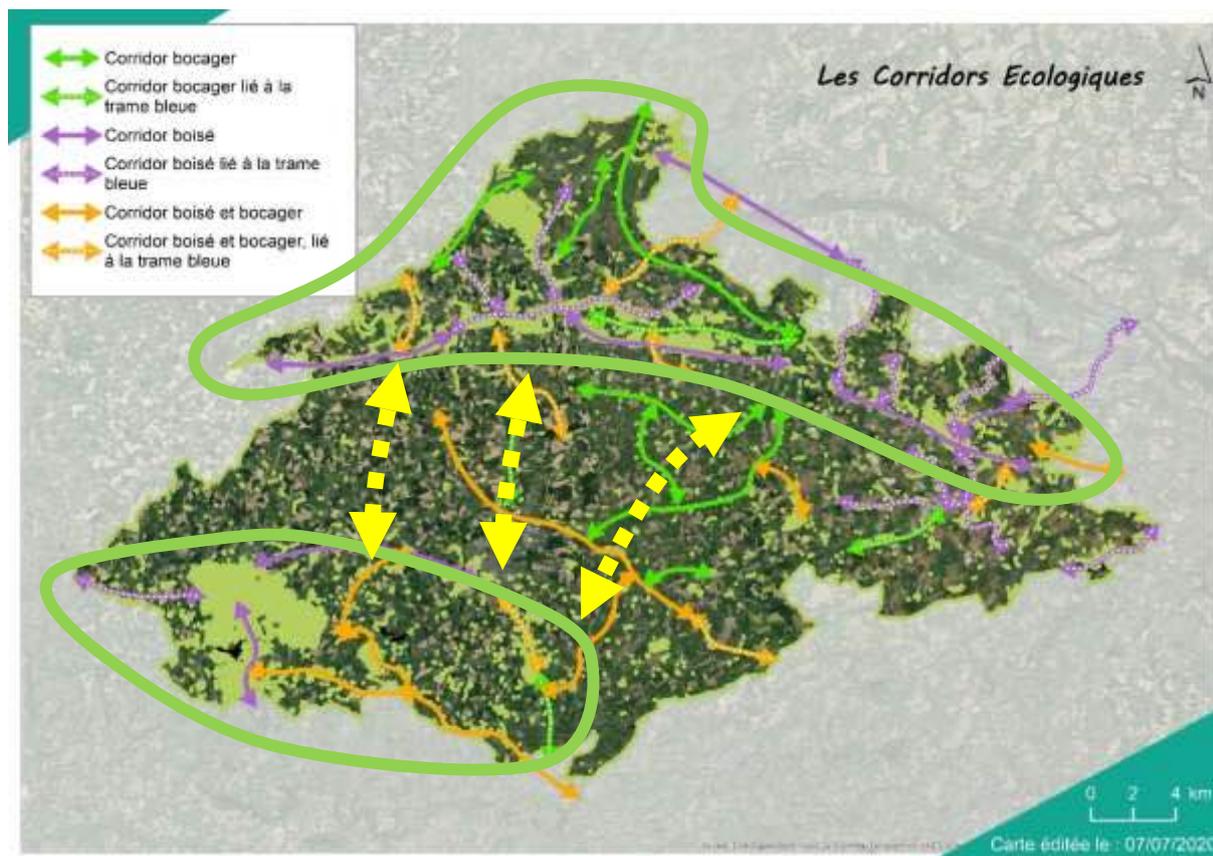


Figure 67 : une connectivité entre le Nord et le Sud du territoire à améliorer

**La carte page suivante constitue donc la synthèse des continuités écologiques identifiées.**

## 4.5 Les ruptures de la continuité écologique

La notion de rupture de continuité écologique est particulièrement complexe à aborder, puisqu'elle nécessite, en théorie :

- Une approche propre à chacune des espèces d'un territoire, ou à minima aux grands groupes d'espèces de ce territoire. En effet, certaines barrières écologiques (grands cours d'eau par exemple) peuvent être des habitats ou des corridors pour d'autres.
- Une base de données fiables sur les ruptures de continuité ou sur les mortalités faunistiques relevés.

Les travaux menés dans le cadre du diagnostic de la trame verte et bleue ont permis de recenser plusieurs données disponibles et identifiant clairement des ruptures de la continuité écologique.

### 4.5.1 Les ouvrages hydrauliques

Les cours d'eau du territoire ont fait l'objet, depuis des décennies voire des centaines d'années, de nombreux aménagements hydrauliques :

- Réhausse du niveau d'eau pour prélèvement ou abreuvement,
- Plans d'eau à usages techniques (eau potable par exemple) ou récréatif
- Ouvrages de valorisation de l'énergie hydraulique (moulins...)
- Franchissements (routiers, agricoles, chemins...)

Tous ces ouvrages peuvent engendrer une rupture de la continuité écologique pour toutes les espèces inféodées aux milieux aquatiques (faune piscicole, coléoptères aquatiques, mammifères aquatiques...).

Ces ruptures peuvent être insignifiantes pour certaines espèces, mais peuvent engendrer de fortes conséquences comportementales, voire nuire au maintien de certaines espèces sur le territoire si aucun travail spécifique n'est réalisé (cas des espèces piscicoles migratrices par exemple).

Les données utilisées dans le cadre de cette étude sont celles du ROE (Référentiel des obstacles à l'écoulement), base de données évolutive des ouvrages



infranchissables ou générant un obstacle à l'écoulement du cours d'eau (source : OFB, anciennement AFB ou ONEMA).

Cette donnée est évolutive, il n'est donc pas possible de garantir l'exhaustivité des obstacles recensés. Elle pourra néanmoins être complétée ou amendée dans le cadre de l'étude.

#### 4.5.2 Le réseau routier

Le réseau routier de l'Intercom se compose essentiellement de petites voies communales, qui ne constituent pas de gros obstacles aux déplacements faunistiques. Quelques grands axes routiers peuvent néanmoins avoir une incidence forte, comme :

- L'autoroute A 84 reliant Caen à Rennes située au Nord de l'Intercom. Cet axe est celui qui présente la plus grosse empreinte écologique : 4 voies avec échangeurs, clôtures de part et d'autre de l'autoroute...
- Les routes départementales structurantes 512, 524, 577, 674, 675 qui sont des axes majeurs du territoire, et peuvent constituer des ouvrages ponctuellement complexes à franchir pour certaines espèces.
- Les routes départementales secondaires (par exemple RD 52, 55, 76 et autres), qui sont globalement franchissables pour de très nombreuses espèces, mais peuvent interrompre localement des connexions écologiques

Pour le réseau routier, les points de rupture de la continuité écologique sont constitués par les intersections des corridors écologiques. Dans le cadre d'un plan de gestion, il pourra être intéressant d'évaluer précisément les possibilités d'aménagement de chacun de ces points de rupture.

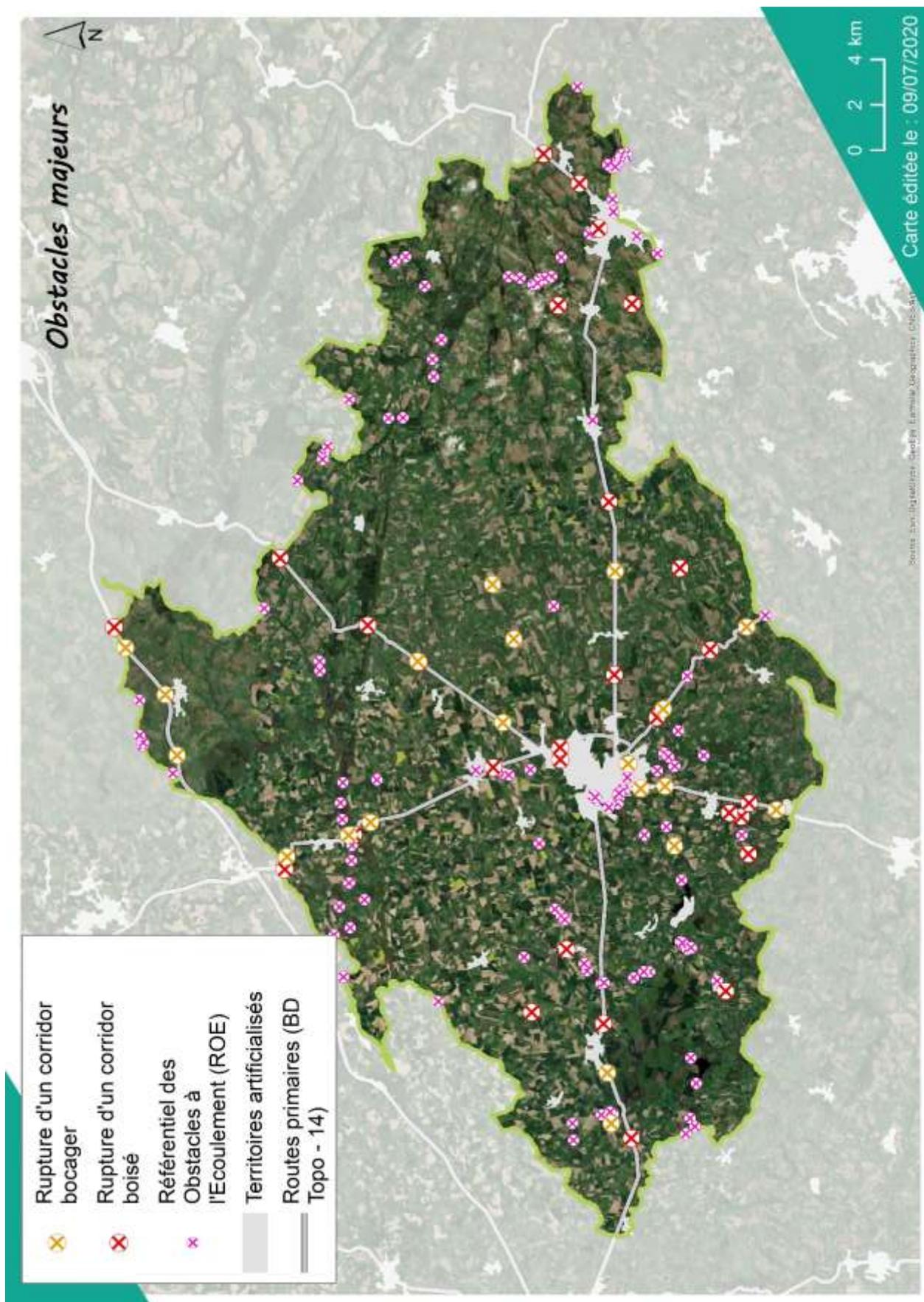


#### 4.5.3 Les tissus urbains

L'agglomération Viroise représente le tissu urbain le plus dense du territoire avec près de 8 km<sup>2</sup> d'espaces aménagés. Vient ensuite l'urbanisation de Condé sur Noireau, puis les zones urbaines de Vassy et Saint Sever.

Ces zones urbaines peuvent représenter une rupture de la continuité écologique, mais il est important de rappeler qu'elles abritent également de très nombreuses espèces, dont certaines sont inféodées au bâti, ancien ou récent.





## 4.6 Les habitats ponctuels

Au-delà des grandes composantes environnementales qui composent un territoire et permettent le maintien et le développement de la biodiversité, il existe également des micro-habitats isolés, pouvant jouer un rôle primordial pour certaines espèces : carrières, coteaux rocheux, tourbières, bâti ancien...

A l'échelle de l'Intercommunalité, aucun inventaire de ces sites ponctuels n'existe. Cependant, lors de nos travaux de terrain et au cours des échanges avec les acteurs locaux, nous avons pu identifier plusieurs habitats clairement connus pour abriter une biodiversité patrimoniale (chiroptères, reptiles, flore...).

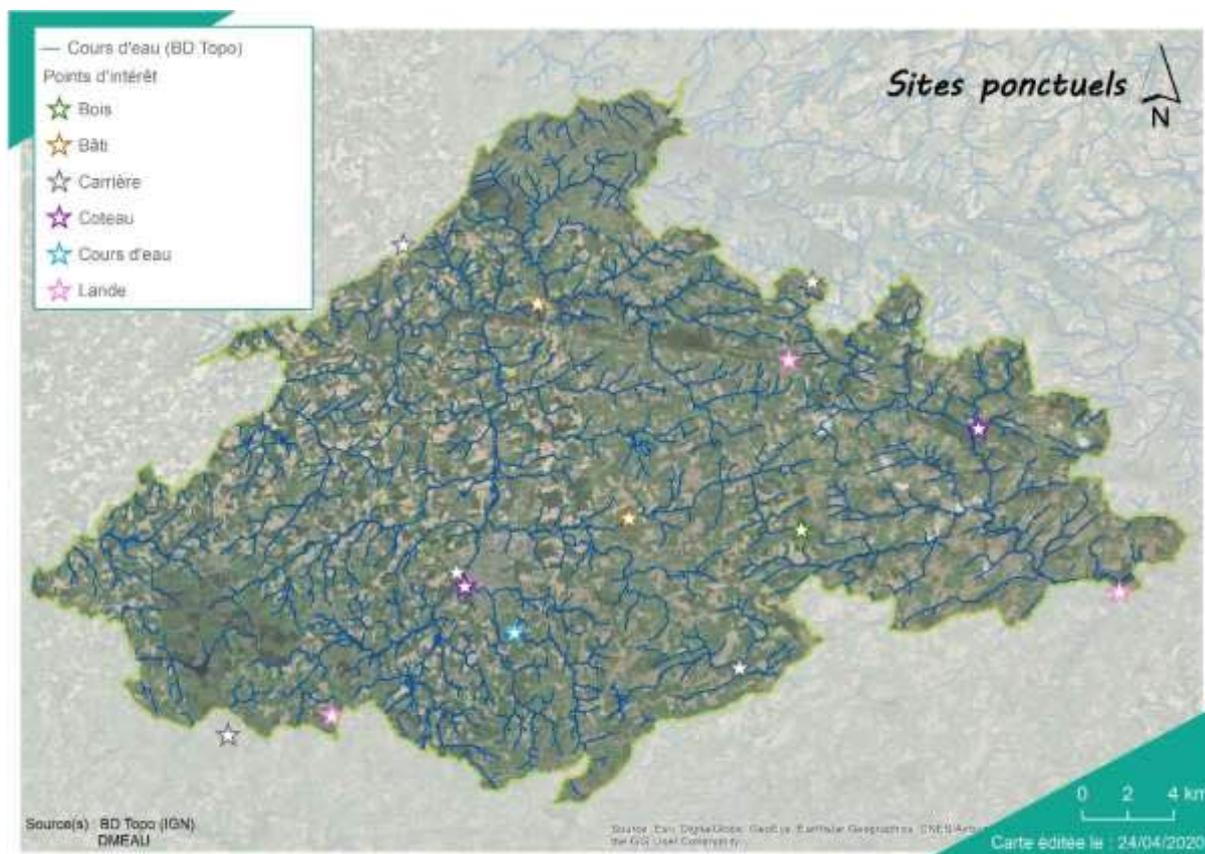


Figure 68 : localisation des sites ponctuels identifiés au cours des travaux menés sur la TVB du territoire (source : DMEAU, Conservatoire des Espaces Naturels, Intercom de la Vire au Noireau...)

Figure 69 : Cascades de la Vire (source : DMEAU)



Figure 70 : Carrière de Saint Martin de Tallevende (source : DMEAU)

Figure 71 : Eglise de Burcy (source : DMEAU)





## 4.7 Synthèse de la Trame Verte et Bleue

L'analyse de la trame verte et bleue du territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est déroulée en plusieurs étapes :

- Collecte des principales données existantes, et échange avec les acteurs du territoire
- Cartographie des principales sous-trames du territoire
- Expertise de terrain pour valider les grandes entités bocagères, boisées et de la trame bleue

Cette méthodologie adaptée au territoire a permis de déterminer les grandes entités permettant le maintien et le déplacement de la biodiversité au sein du paysage intercommunal.

Le travail mené permet de se rendre compte de la forte interaction entre les sous-trames, et l'importance du contexte géologique qui explique le façonnage du paysage par l'Homme depuis plusieurs décennies.

Ce travail doit servir de base à l'élaboration d'un programme d'actions dédié à la biodiversité et à la trame verte et bleue, en lien avec les travaux de révision du Schéma de Cohérence Territoriale.

La carte page suivante présente une synthèse des travaux menés en 2020.

Les grandes conclusions de l'analyse menée sur la trame verte et bleue de l'Intercommunalité sont les suivantes :

- Une richesse et une variété d'habitats favorables à la biodiversité : bocage, boisements, milieux aquatiques et humides...  
En particulier, les secteurs Nord et Sud du territoire, par leur histoire géologique, présentent des densités bocagères et boisées importantes, et sont donc des secteurs particulièrement favorables à la trame verte et bleue. La bande centrale, plus favorable à l'activité agricole, a logiquement évolué de manière plus significative, avec une agriculture orientée vers la culture et les productions fourragères.
- Une perméabilité écologique variable sur le territoire et selon les trames considérées, qui constituera un des grands thèmes du programme d'actions
- Un manque de données de terrain. A l'échelle de l'Intercommunalité, les données disponibles ont été produites à base de travaux cartographiques, et identifient donc des composantes « potentielles » de la TVB.
- Une variété d'acteurs présents sur le territoire, intervenant sur de nombreuses thématiques : éducation à l'environnement, inventaires, Gestion de l'Eau et les Milieux Aquatiques et des Inondations, valorisation du bocage...

# Synthèse de la TVB de l'IVN



## MATRICE VERTE

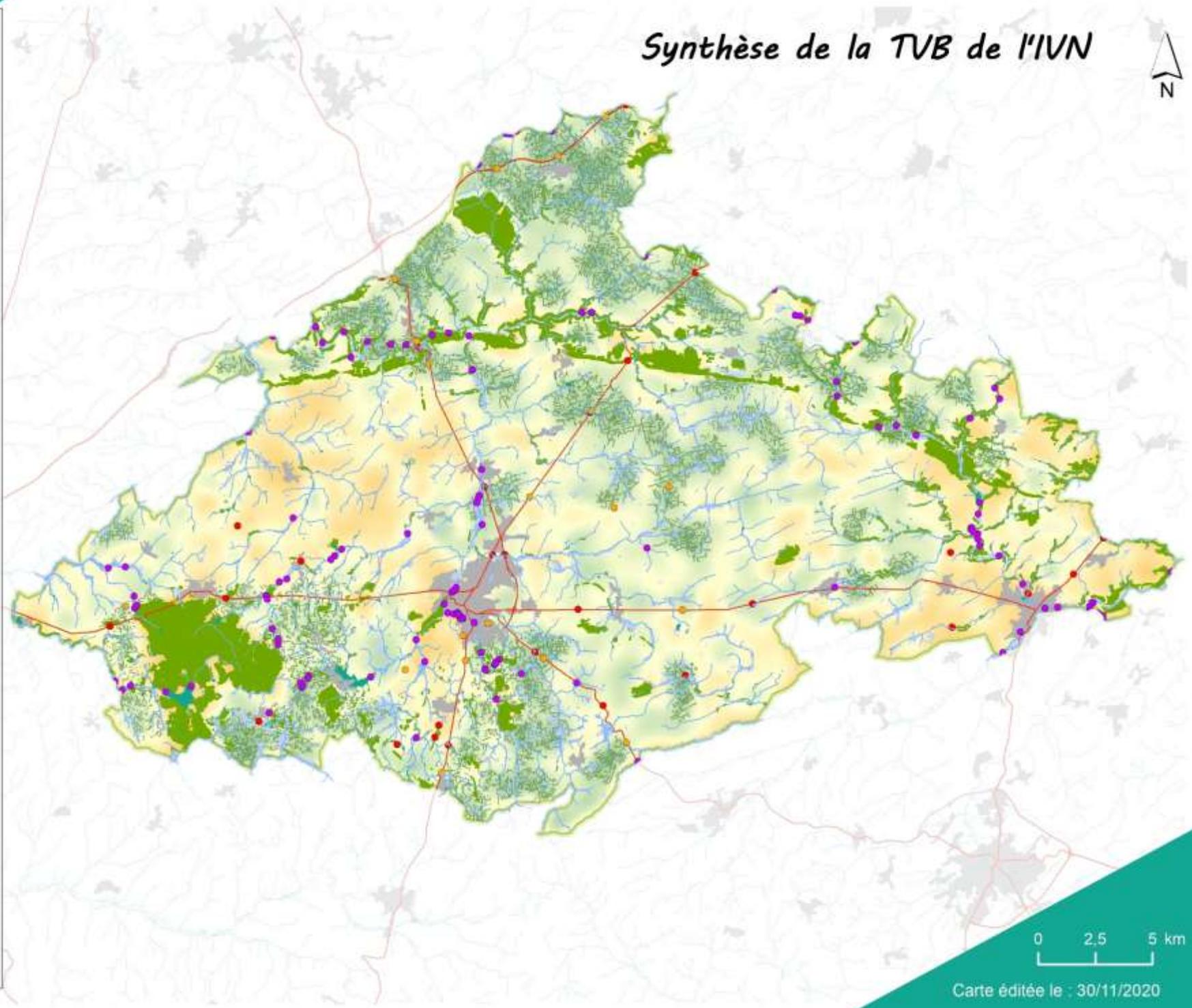
- Réservoirs boisés
- Réservoirs bocagers
- Densité bocagère
- Elevée
- Moyenne

## MATRICE BLEUE

- Trame plans d'eau (BD TOPO)
- Trame cours d'eau (BD TOPO)
- Trame zones humides (DREAL)

## ELEMENTS FRAGMENTANTS

- Référentiel des Obstacles à l'Écoulement (ROE)
- Rupture d'un corridor bocager
- Rupture d'un corridor boisé
- Routes primaires (BD Topo)
- Tissu urbain (CLC 2018)



Carte éditée le : 30/11/2020



## 5. ENJEUX LIES A LA TRAME VERTE ET BLEUE

Suite à la phase de diagnostic menée en 2020 sur le territoire de l'Intercommunalité de la Vire au Noireau, 4 grands enjeux ont été identifiés.



### Préservation du patrimoine naturel intercommunal

*L'Intercommunalité de la Vire au Noireau dispose d'un patrimoine naturel riche, support d'une biodiversité faunistique et floristique, qui doit être pris en compte dans les réflexions d'aménagement du territoire. Cette prise en compte ne doit pas se traduire par une opposition entre Nature et Aménagement, mais par une combinaison des deux. On peut distinguer deux grands volets pour cette préservation : la planification et l'opérationnel.*

### Sensibiliser / Communiquer

*Le patrimoine naturel est perçu comme un atout de l'Intercommunalité, il doit donc faire l'objet d'une communication dédiée, pour favoriser la prise de conscience des acteurs du territoire.*

*L'éducation à l'environnement est également identifiée comme un enjeu primordial pour permettre la compréhension de la trame verte et bleue*



### Améliorer la connaissance

*Disposer de données écologiques harmonisées à l'échelle de l'Intercommunalité est un enjeu important du territoire. Cette acquisition de données peut concerner les espèces et leurs habitats, les connexions écologiques ou les éléments fragmentants.*

### Restaurer les fonctionnalités écologiques dégradées

*La restauration d'éléments dégradés doit permettre d'améliorer la perméabilité écologique au sein des espaces agro-naturels, mais également au sein des espaces urbains ou à urbaniser.*





## 6. ANNEXES

Annexe 1 : fiches techniques des sites Natura 2000, Arrêtés de Protection de Biotopes et Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique du territoire

Annexe 2 : descriptions des grands sites naturels du territoire (synthèse des inventaires et protections existantes)

Annexe 3 : Atlas des réservoirs bocagers de l'Intercommunalité de Vire au Noireau

Annexe 4 : Atlas des réservoirs boisés de l'Intercommunalité de Vire au Noireau

Annexe 5 : Atlas des réservoirs de la trame bleue de l'Intercommunalité de Vire au Noireau



## **ANNEXE I : FICHES TECHNIQUES DES SITES NATURA 2000, ARRETES DE PROTECTION DE BIOTOPES ET ZONES NATURELLES D'INTERET ECOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE DU TERRITOIRE**

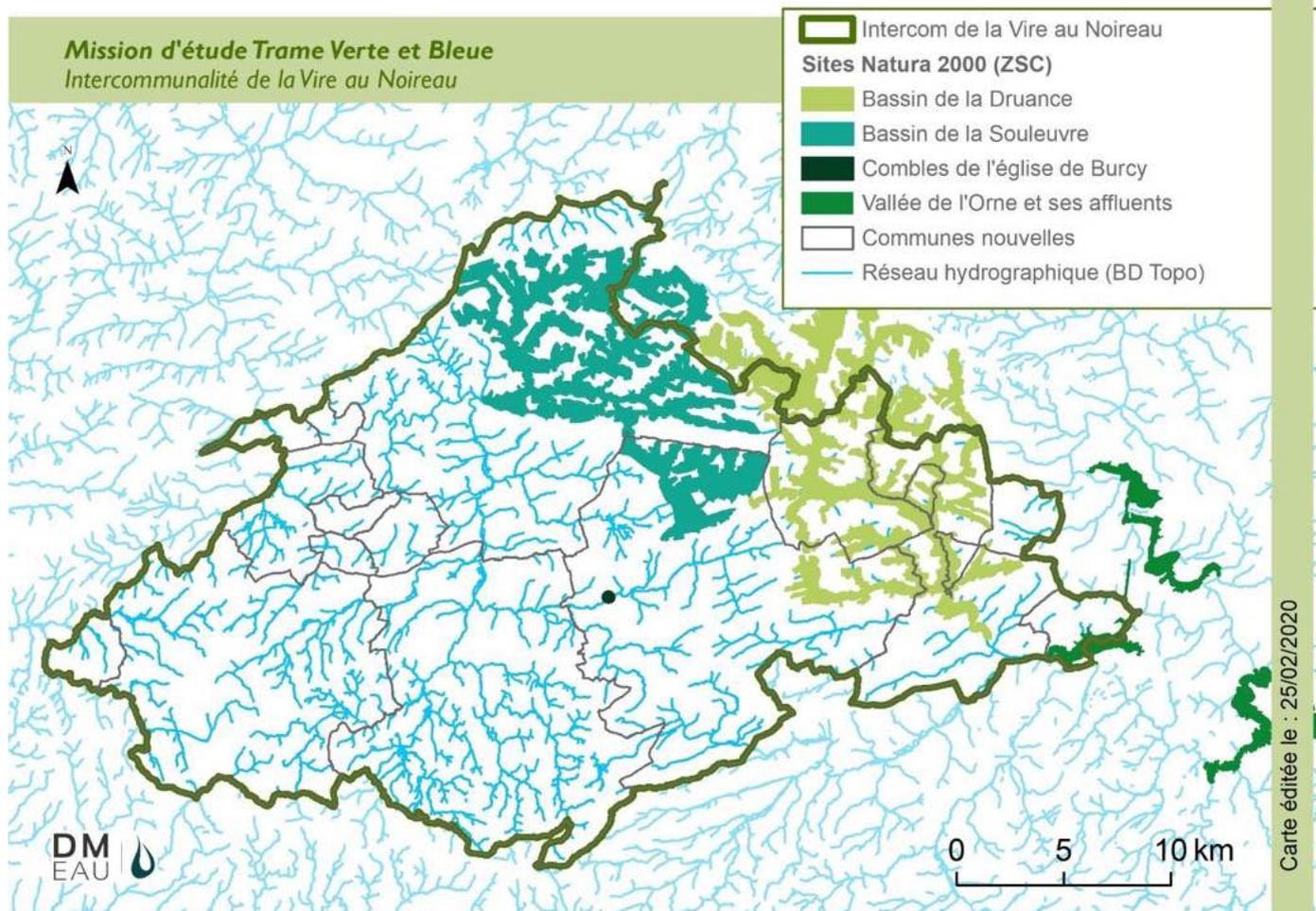


FICHES  
D'IDENTITÉ DES  
SITES

# *LES SITES NATURA 2000*

## Les zones Natura 2000 sur le Territoire de l'Intercom Vire au Noireau (IVN)

Zones Spéciales de Conservation (ZSC).				
Nom	Code	Superficie totale (Superficie au sein de l'IVN)	Communes nouvelles concernées au sein de l'IVN	Sous trame
<b>Bassin de la Souleuvre</b>	FR2500117	5 634 ha (5 008 ha)	Souleuvre-en-Bocage Valdallière	Cours d'eau Bocage et/ou Boisements
<b>Bassin de la Druance</b>	FR2500118	5 729 ha (3601 ha)	Condé-en-Normandie La Vilette Périgny Pontécoulant Souleuvre-en-Bocage Terres de Druance Valdallière	Cours d'eau Bocage et/ou Boisements
<b>Vallée de l'Orme et ses affluents</b>	FR2500091	2 115 ha (193 ha)	Saint-Denis-de-Méré	Cours d'eau Bocage et/ou Boisements
<b>Combles de l'église de Burcy</b>	FR2502016	0,3 ha	Burcy	Site ponctuel



## Fiche d'identité

Nom complet : « Bassin de la Soulevre »

Identifiant national : FR2500117

Surface totale : 5 634 ha

Surface au sein de l'IVN : 5 008 ha

Communes nouvelles concernées :

- ✓ Soulevre-en-Bocage, Valdallière

Type de trame: **trame bleue**

Espèces déterminantes:

- ✓ Mammifères : Loutre d'Europe
- ✓ Poissons : Chabot, petite lamproie, saumon de l'atlantique
- ✓ Crustacés: Écrevisse à pattes blanches
- ✓ Invertébrés : Écaille chinée, lucarne cerf-volant



Photo : « Écaille chinée »



Photo : « Lucarne cerf-volant »

**Mission d'étude Trame Verte et Bleue**  
Intercommunalité de la Vire au Noireau

- Intercom de la Vire au Noireau
- ZSC sélectionné
- Autres ZSC sur le territoire

0 2 4 km

N

Carte éditée le : 15/04/2020



# Site Natura 2000 « BASSIN DE LA DRUANCE »

## Fiche d'identité

Nom complet : « Bassin de la Druance »

Identifiant national : FR2500118

Surface totale : 5 729 ha

Surface au sein de l'IVN : 3 601 ha

Communes nouvelles concernées :

- ✓ Condé-en-Normandie, La Villette, Périgny Pontécoulant, Soulevre-en-Bocage, Valdallière Terres de Druance,

Type de trame: **trame bleue**

Espèces déterminantes:

- ✓ Poissons : Chabot, petite lamproie, saumon de l'atlantique, truite commune
- ✓ Crustacés: Écrevisse à pattes blanches



Photo : « Ecrevisse »



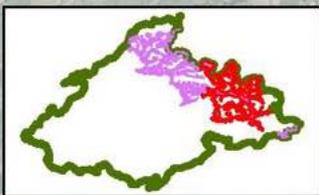
Photo : « truite fario »

**Mission d'étude Trame Verte et Bleue**  
Intercommunalité de la Vire au Noireau

-  Intercom de la Vire au Noireau
-  ZSC sélectionné
-  Autres ZSC sur le territoire

0 2 4 km

N



Carte éditée le : 15/04/2020

Fiche réalisée par



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et  
bleue  
De l'Intercom de la Vire au Noireau

Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



# Site Natura 2000 « VALLE DE L'ORME ET SES AFFLUENTS »

## Fiche d'identité

Nom complet : « Vallée de l'Orme et ses affluents »

Identifiant national : FR2500091

Surface totale : 2 115ha

Surface au sein de l'IVN : 193 ha

Communes nouvelles concernées :

- ✓ Saint-Denis-de-Méré

Type de trame: **trame bleue**

Espèces déterminantes:

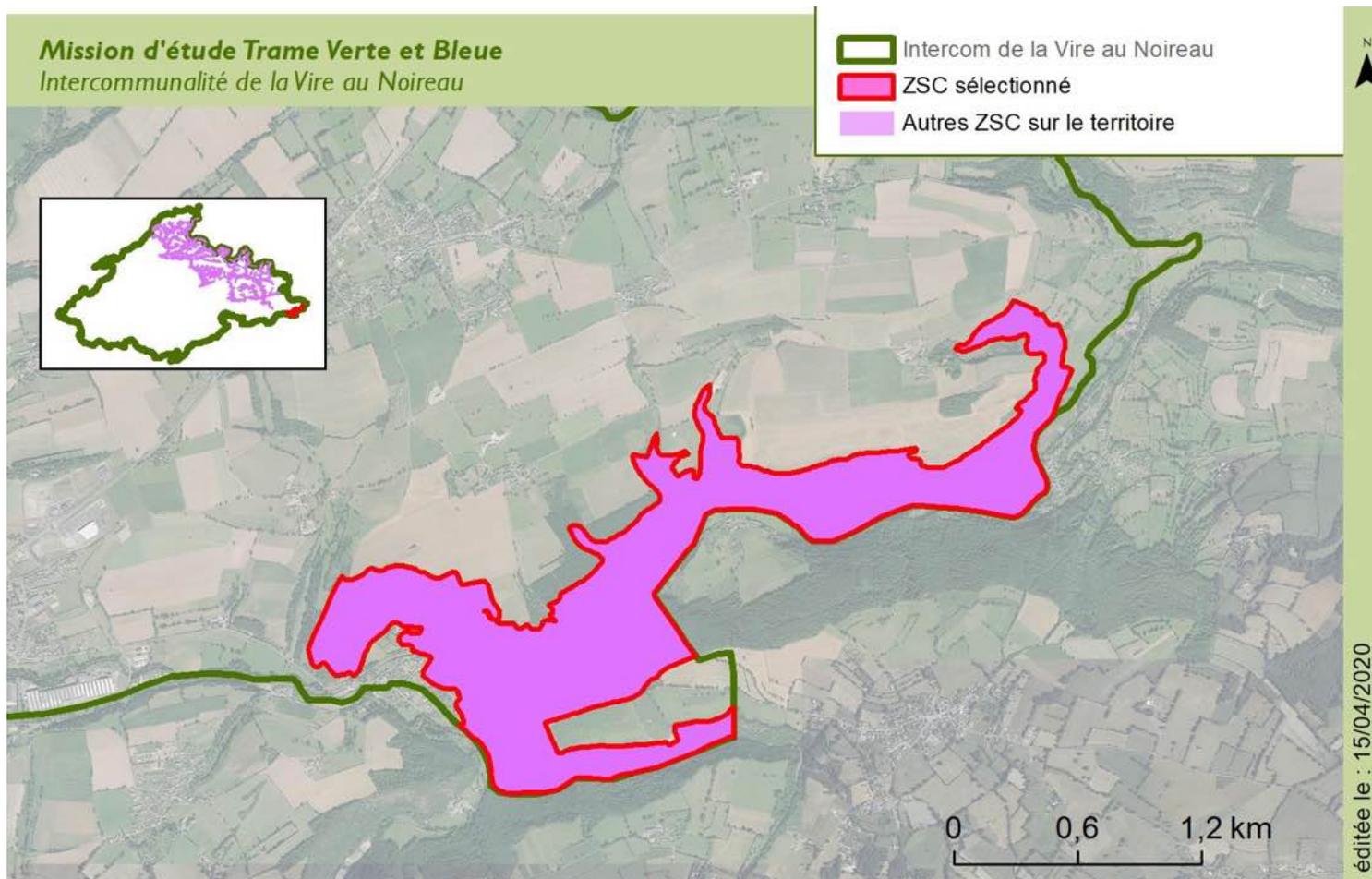
- ✓ Mammifères: Loutre d'Europe, Grand Murin, Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe, Barbastelle d'Europe, Murin à oreilles échancrées, Murin de Bechstein
- ✓ poissons : Chabot, petite lamproie, Lamproie marine saumon de l'atlantique,
- ✓ Odonates: Cordulie à corps fin
- ✓ Mollusques: Moule perlière,
- ✓ Lépidoptères: Écaille chinée,
- ✓ Coléoptère: lucarne cerf-volant,
- ✓ Crustacés: Écrevisse à pattes blanches



Photo : « Grand Rhinolophe »



Photo : « Lamproie marine »



## Fiche d'identité

Nom complet : « Combles de l'église de Burcy »

Identifiant national : FR2502016

Surface totale : 0,3 ha

Surface au sein de l'IVN : 0,3 ha

Communes nouvelles concernées :

✓ Burcy

Type de trame: Site ponctuel

Espèces déterminantes:

✓ Mammifères : Grand Murin



Photo : « Grand Murin »

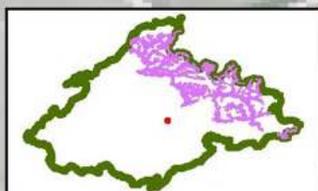
### Mission d'étude Trame Verte et Bleue

Intercommunalité de la Vire au Noireau

 Intercom de la Vire au Noireau

 ZSC sélectionné

 Autres ZSC sur le territoire



0 0,0065 0,013 km

Carte éditée le : 15/04/2020

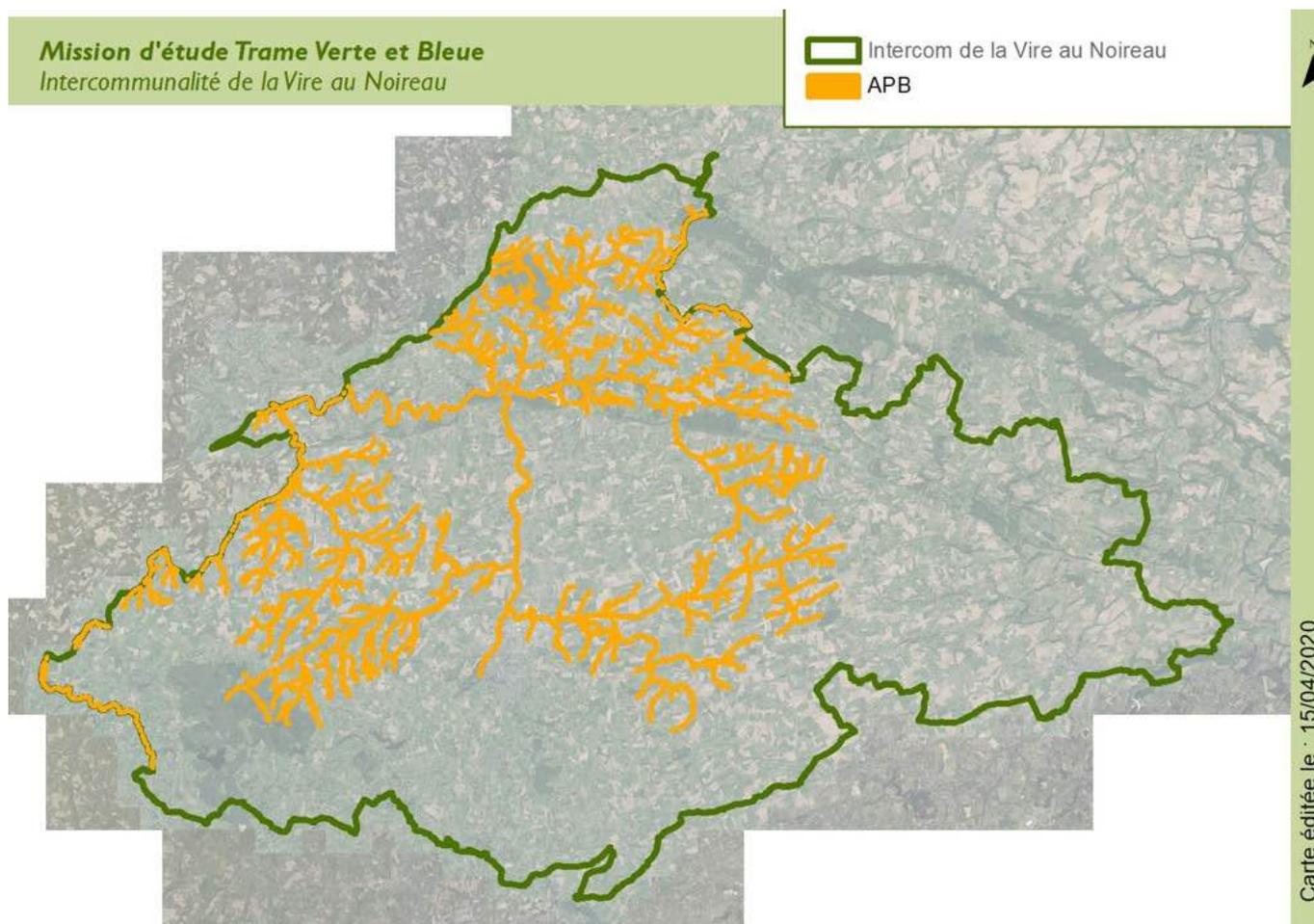


FICHES  
D'IDENTITÉ DES  
SITES

# *LES ARRÊTÉS DE PROTECTION DE BIOTOPES (APB)*

## Les APB sur le Territoire de l'Intercom Vire au Noireau (IVN)

Arrêtés de Protection de Biotope (APB)				
Nom	Code	Superficie totale (Superficie au sein de l'IVN)	Communes nouvelles concernées au sein de l'IVN	Type de trame
<b>La Vire et ses affluents</b>	FR3800981	1 801 ha (1 079 ha)	Valdallière, Souleuvre-en-Bocage, Vire-Normandie, Noues de Sienne, Campagnolles, Beaumesnil, Le Mesnil-Robert, Landelles-et-Coupigny, Sainte-Marie-Outre-l'Eau	Trame bleue
<b>La Sienne et ses affluents</b>	FR3800926	1 836 ha (13 ha)	Noues de Sienne Saint-Aubin-des-Bois	Trame bleue



# Arrêté de protection de biotope « LA VIRE ET SES AFFLUENTS »

## Fiche d'identité

Nom complet : « La Vire et ses affluents »

Identifiant national : FR3800981

Surface totale : 1801 ha

Surface au sein de l'IVN : 1 079 ha

Communes nouvelles concernées : Valdallière, Soulevre-en-Bocage, Vire-Normandie, Noues de Sienne, Campagnolles, Beaumesnil, Le Mesnil-Robert, Landelles-et-Coupigny, Sainte-Marie-Outre-l'Eau

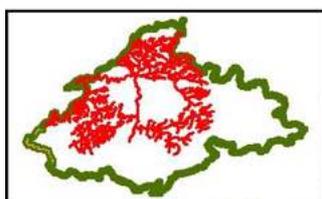
Type de trame: trame bleue



Photo : « La Vire »

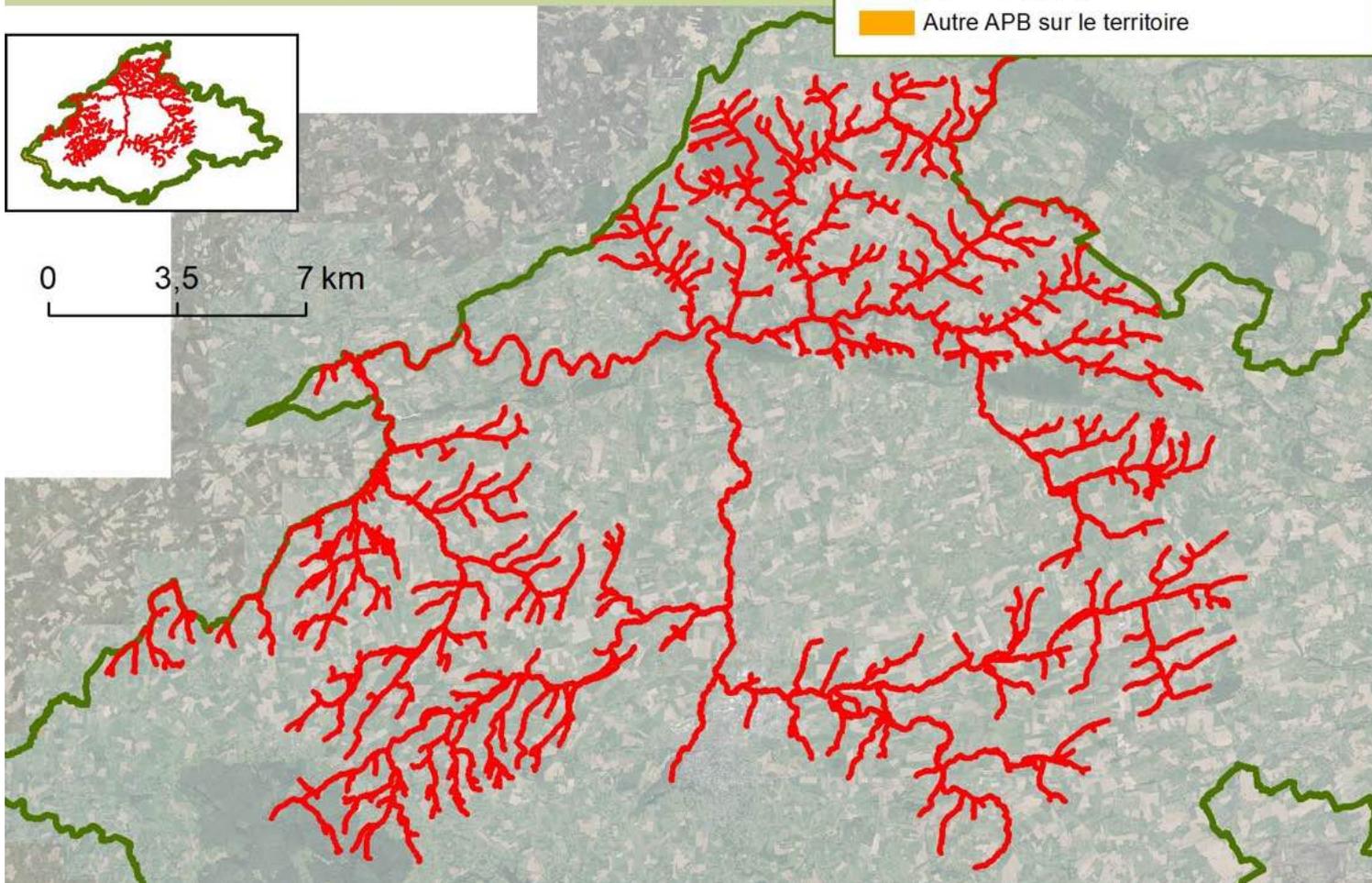
- Espèces déterminantes:
  - ✓ Crustacés : Ecrevisses à pattes blanches.
  - ✓ Poissons : Truite fario

### Mission d'étude Trame Verte et Bleue Intercommunalité de la Vire au Noireau



0 3,5 7 km

- Intercom de la Vire au Noireau
- APB sélectionné
- Autre APB sur le territoire



Carte éditée le : 14/04/2020

Fiche réalisée par



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et  
bleue  
De l'Intercom de la Vire au Noireau

Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



# Arrêté de protection de biotope « LA SIENNE ET SES AFFLUENTS »

## Fiche d'identité

Nom complet : « La Sienne et ses affluents »

Identifiant national : FR3800926

Surface totale : 1 836 ha

Surface au sein de l'IVN : 13 ha

Communes nouvelles concernées : Noues de Sienne

Saint-Aubin-des-Bois

Superposition avec autres zones : ENS, ZNIEFF

Type de trame: trame bleue

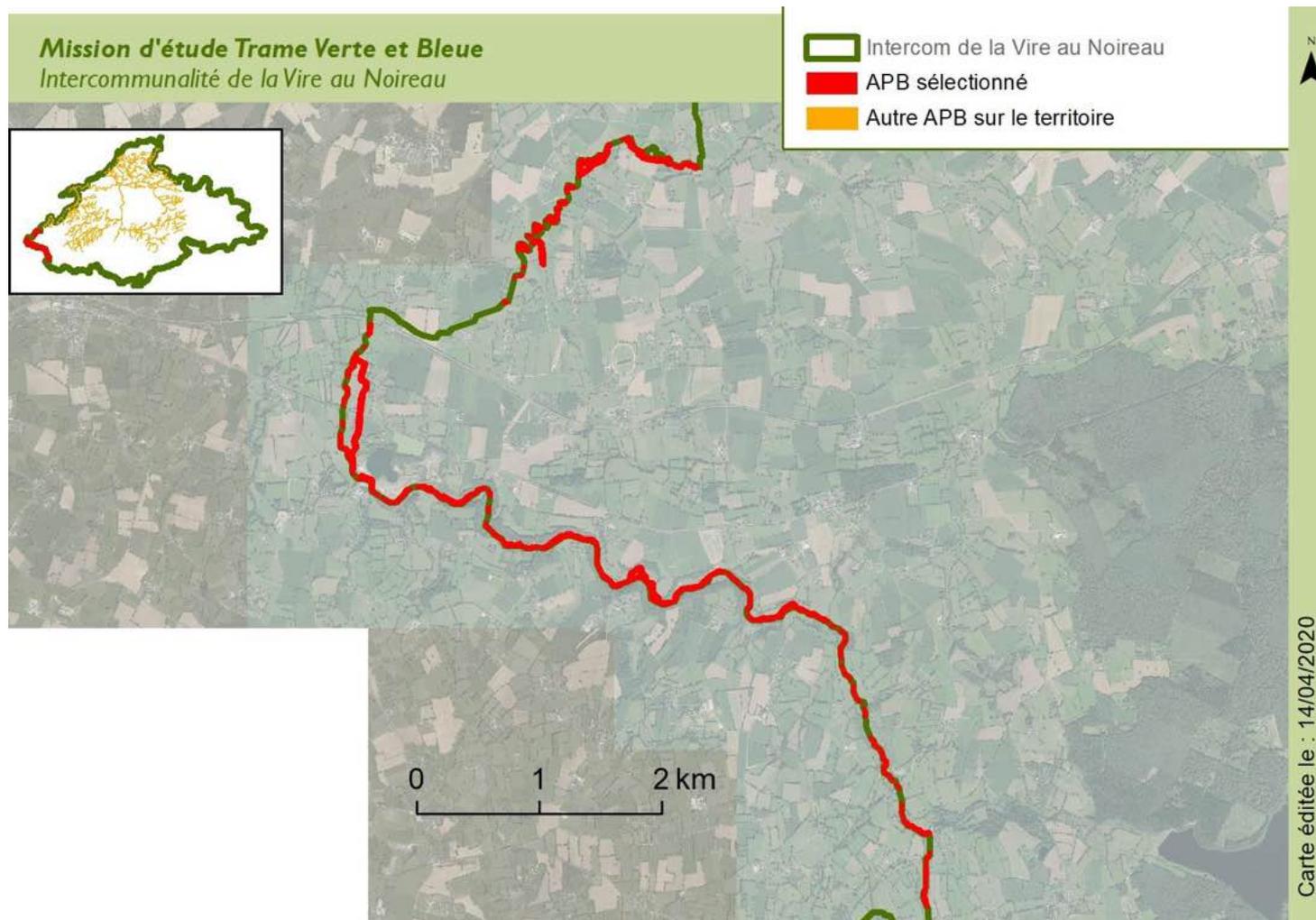
Espèces déterminantes:

- ✓ Odonates : Cordulie à corps fin
- ✓ Crustacés : Ecrevisses à pattes blanches.
- ✓ Mollusque : Mulette perlière d'eau douce
- ✓ poissons : Saumon atlantique, Chabot

Anguille



Photo : « Mulette perlière d'eau douce »



Fiche réalisée par



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et  
bleue  
De l'Intercom de la Vire au Noireau

Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie





*LES ZONES NATURELLES  
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,  
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE  
(ZNIEFF)*

## Les ZNIEFF de type 1 sur le Territoire de l'Intercom Vire au Noireau (IVN)

ZNIEFF de type 1				
Nom	Code	Superficie totale (Superficie au sein de l'IVN)	Communes nouvelles concernées au sein de l'IVN	Type de trame
<b><i>La Sienne et ses principaux affluents- frayères</i></b>	250020087	105,01 ha (44,7 ha)	Noues de Sienne	Trame bleue
<b><i>Haut-cours de la Dathée et ses affluents</i></b>	250020113	18,83 ha (14,2 ha)	Noues de Sienne	Trame bleue
<b><i>Bois et lande de la Chapelle au Cornu</i></b>	250030104	5,5 ha (5,5 ha)	Soulevre-en-Bocage	Trame verte
<b><i>La Sée et ses principaux affluents- frayères</i></b>	250020050	330,17 ha (5 ha)	Noues de Sienne	Trame bleue
<b><i>La Druance et ses principaux affluents</i></b>	250020048	169,82 ha (121,6 ha)	Condé-en-Normandie Périgny Pontécoulant Soulevre-en-Bocage Terres de Druance Valdallière	Trame bleue
<b><i>Viaduc de la Soulevre</i></b>	250030033	1,03 ha (1,03 ha)	Soulevre-en-Bocage	Site
<b><i>Coteaux du Noireau</i></b>	250008481	151,28 ha (136,4 ha)	Saint-Denis-de-Méré	Trame verte
<b><i>Haut-bassin du Noireau</i></b>	250020065	154,45 ha (29,7 ha)	Valdallière Vire Normandie	Trame bleue
<b><i>Lac de la Dathée</i></b>	250008488	48,44 ha (48,44 ha)	Noues de Sienne Vire Normandie	Trame bleue
<b><i>Coteau du Val Mérienne</i></b>	250020126	12,52 ha (12,52 ha)	Condé-en-Normandie	Trame verte
<b><i>Combles de l'église de Burcy</i></b>	250030023	0,27 ha (0,27 ha)	Valdallière	Site

## Les ZNIEFF de type 1 sur le Territoire de l'Intercom Vire au Noireau (IVN)

ZNIEFF de type 1				
Nom	Code	Superficie totale (Superficie au sein de l'IVN)	Communes nouvelles concernées au sein de l'IVN	Type de trame
<b><i>Barrage du Gast</i></b>	250010778	68,74 ha (68,74 ha)	Noues de Sienne	Trame bleue
<b><i>La Souleuvre et ses affluents</i></b>	250020110	124,37 ha (113,3 ha)	Souleuvre-en-Bocage Valdallière	Trame bleue
<b><i>Haut-cours de la Vire et affluents</i></b>	250020069	85,42 ha (79,6 ha)	Vire Normandie	Trame bleue
<b><i>Coteau du Rocher des Rames</i></b>	250008489	2,9 ha (2,9 ha)	Vire-Normandie	Trame verte
<b><i>Bois des Masures entre le Theil-Bocage et Vassy</i></b>	250030098	64,18 ha (64,18 ha)	Valdallière	Trame verte
<b><i>Landes humides de la Blanchardière</i></b>	250030109	2,96 ha (2,96 ha)	Noues de Sienne	Trame verte

# La ZNIEFF de type 1 « LA SIENNE ET SES PRINCIPAUX AFFLUENTS-FRAYERES »

## Fiche d'identité

Nom complet : « La Sienne et ses principaux affluents-Frayeres »

Identifiant national : 250020087

Surface totale : 105 ha

Surface au sein de l'IVN : 44,7 ha

Communes nouvelles concernées : Noues de Sienne

Type de trame: [trame bleue](#)

Superposition avec autres zones : ZNIEFF 2 « Bassin de la Sienne »

Habitats déterminants : 24.2 - Bancs de graviers des cours d'eau

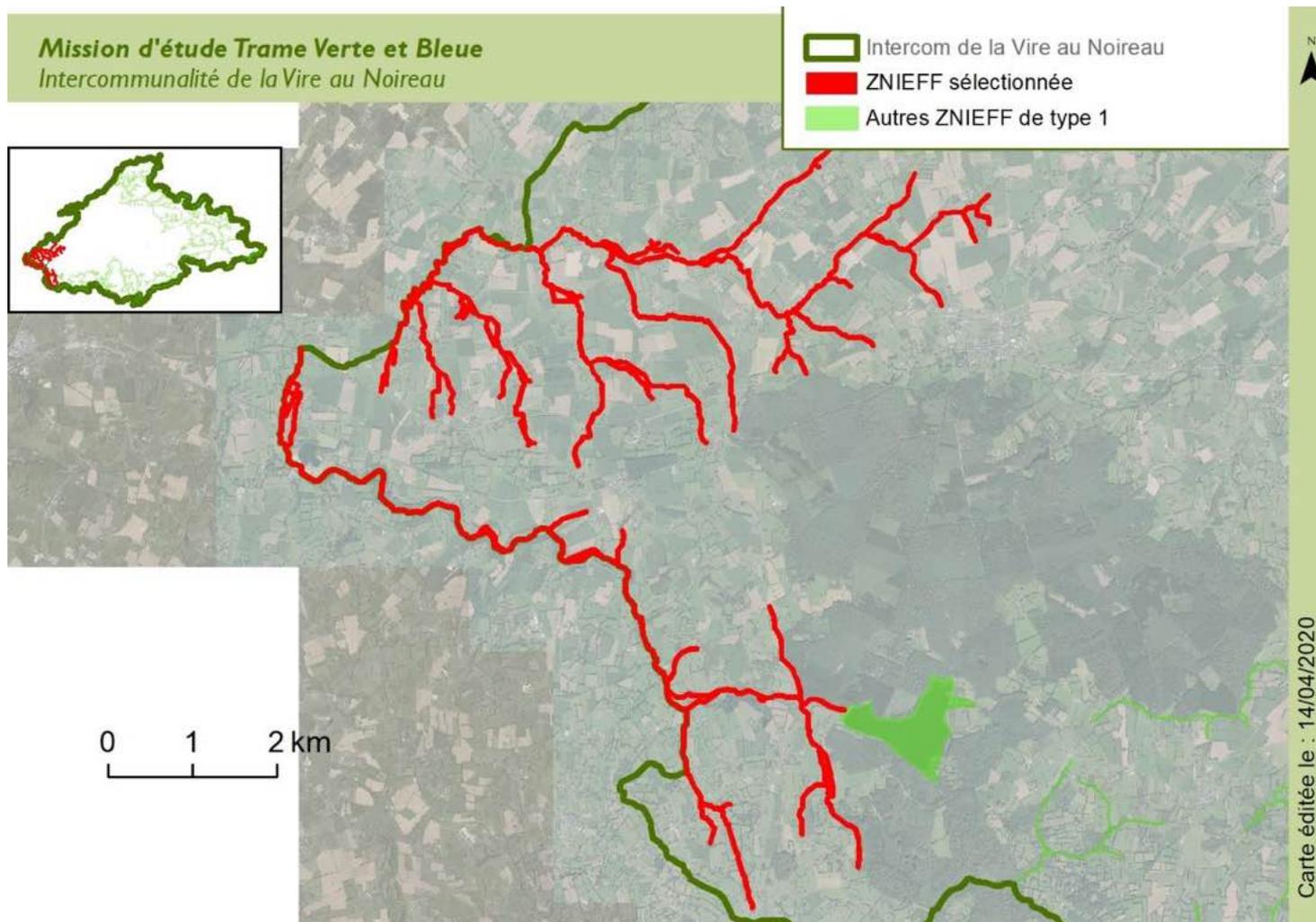
24.1 - Lits des rivières

Espèces déterminantes:

- ✓ Odonates : Gomphe vulgaire, Aesche paisible, Cordulie à corps fin, Cordulégastre annelé, Gomphe joli.
- ✓ poissons : Chabot commun, Brochet, Lamproie de rivière, Truite fario, Saumon atlantique, Anguille d'Europe, Goujon, Chevaine, Vandoise, Loche franche, Vairon.



Photo : « truite fario »



Fiche réalisée par



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et  
bleue  
De l'Intercom de la Vire au Noireau

Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



# La ZNIEFF de type 1 « HAUT-COURS DE LA DATHEE ET SES AFFLUENTS »

## Fiche d'identité

Nom complet : « Haut-cours de la Dathée et ses affluents »

Identifiant national : 250020113

Surface totale : 18,8 ha

Surface au sein de l'IVN : 14,2 ha

Communes nouvelles concernées : Noues de Sienne

Type de trame: **trame bleue**

Superposition avec autres zones : ZNIEFF 2 « Bassin de la Dathée »

Habitats déterminants : 24.2 - Bancs de graviers des cours d'eau

24.1 - Lits des rivières

Espèces déterminantes:

- ✓ Crustacés : Ecrevisses à pattes blanches.
- ✓ poissons : Truite fario

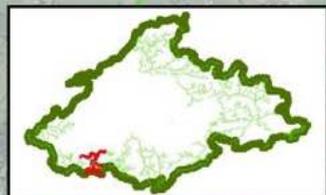


Photo : « Ecrevisse à pattes blanches »

**Mission d'étude Trame Verte et Bleue**  
Intercommunalité de la Vire au Noireau

 Intercom de la Vire au Noireau  
 ZNIEFF sélectionnée  
 Autres ZNIEFF de type 1

0 0,65 1,3 km



Carte éditée le : 14/04/2020

Fiche réalisée par



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et  
bleue  
De l'Intercom de la Vire au Noireau

Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



# La ZNIEFF de type 1 « BOIS ET LANDE DE LA CHAPELLE AU CORNU »

## Fiche d'identité

Nom complet : « Bois et lande de la Chapelle au Cornu »

Identifiant national : 250030104

Surface totale : 5,52 ha

Surface au sein de l'IVN : 5,5 ha

Communes nouvelles concernées : Souleuvre-en-Bocage

Type de trame: trame verte

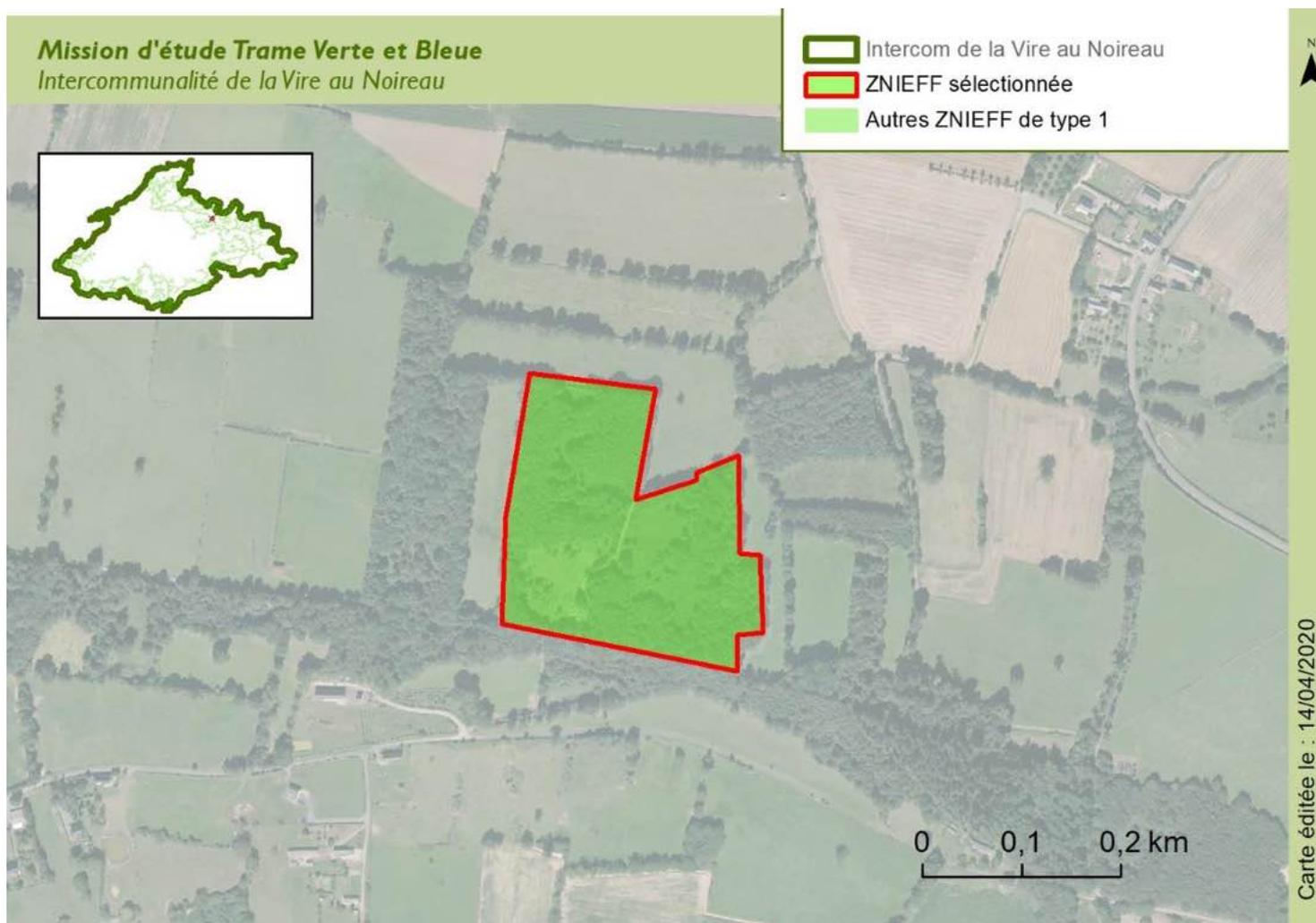
Superposition avec autres zones : Néant

Habitats déterminants :

- ✓ 31.12 Landes humides atlantiques méridionales
- ✓ 41.52 Chênaies acidiphiles atlantiques à Hêtres

Espèces déterminantes:

- ✓ Reptiles : Vipère péliade
- ✓ Phanérogames : Bruyère ciliée  
Bruyère à quatre angles,  
Scirpe cespiteux



Fiche réalisée par



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et  
bleue  
De l'Intercom de la Vire au Noireau

Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



# La ZNIEFF de type 1 « LA SÉE ET SES PRINCIPAUX AFFLUENTS-FRAYERES»

## Fiche d'identité

Nom complet : « La Sée et ses principaux affluents-frayères »

Identifiant national : 250020050

Surface totale : 330,2 ha

Surface au sein de l'IVN : 5 ha

Communes nouvelles concernées : Noues de Sienne

Type de trame: **trame bleue**

Superposition avec autres zones : ZNIEFF 2 « Bassin de la Sée »

Habitats déterminants :

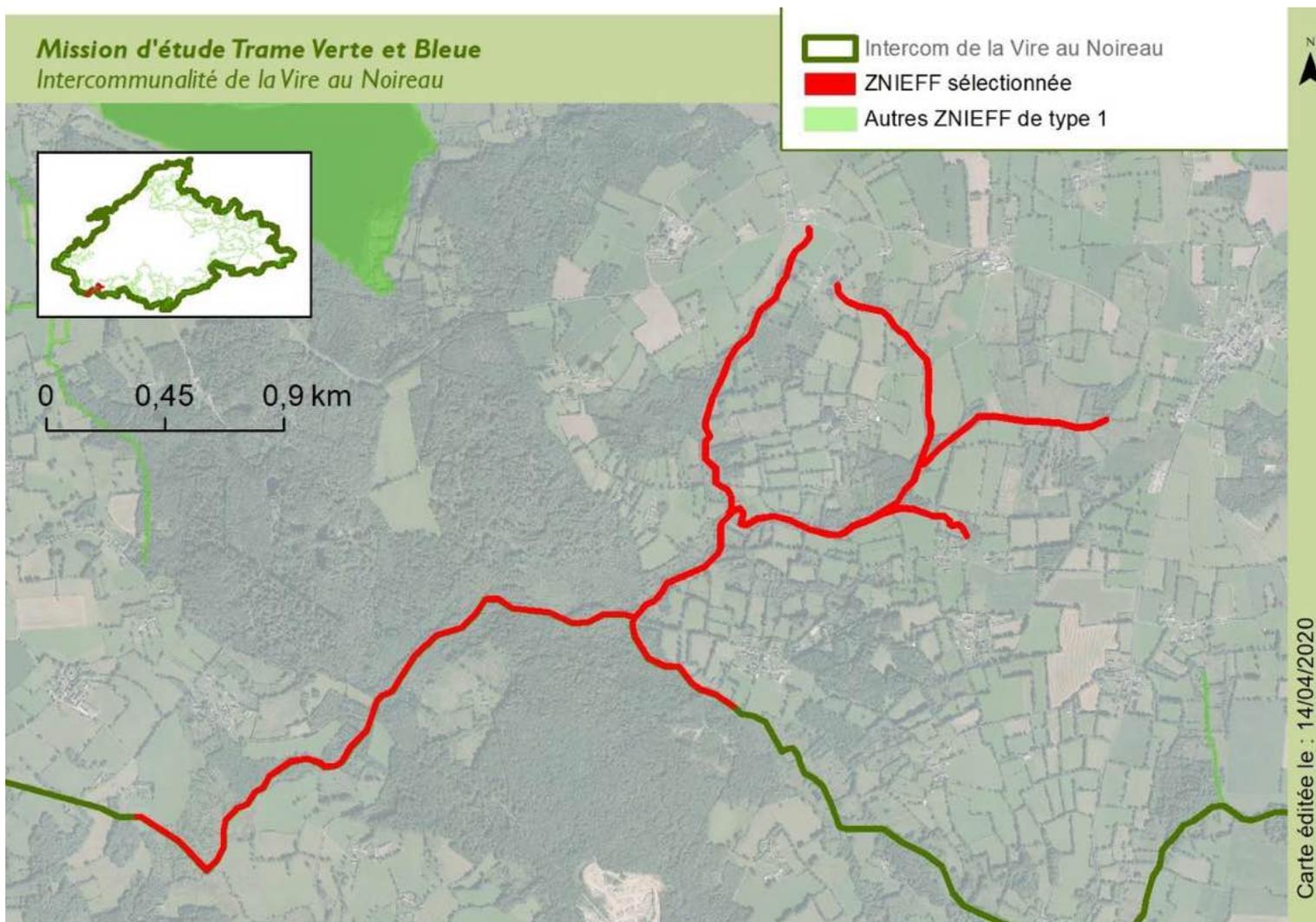
- ✓ 24 – Eaux courantes
- ✓ 24.12 – zones à truites
- ✓ 24.2 - Bancs de graviers des cours d'eau

Quelques espèces déterminantes:

- ✓ Mammifères : Loutre d'Europe
- ✓ Odonates : Aesche paisible
- ✓ Poissons: Saumon atlantique, Chabot, Lamproie de rivière, Lamproie marine, Lamproie de Palmer, Truite fario, truite de mer



Photo : « Aesche paisible »



# La ZNIEFF de type 1 « LA DRUANCE ET SES PRINCIPAUX AFFLUENTS »

## Fiche d'identité

Nom complet : «La Druance et ses principaux affluents»

Identifiant national : 250020048

Surface totale : 170 ha

Surface au sein de l'IVN : 121 ha

Communes nouvelles concernées : Valdallière, Terres de Druance, Condé-en-Normandie, Soulevre-en-Bocage, Périgny, Pontécoulant

Type de trame: trame bleue

Superposition avec autres zones : Néant

Habitats déterminants :

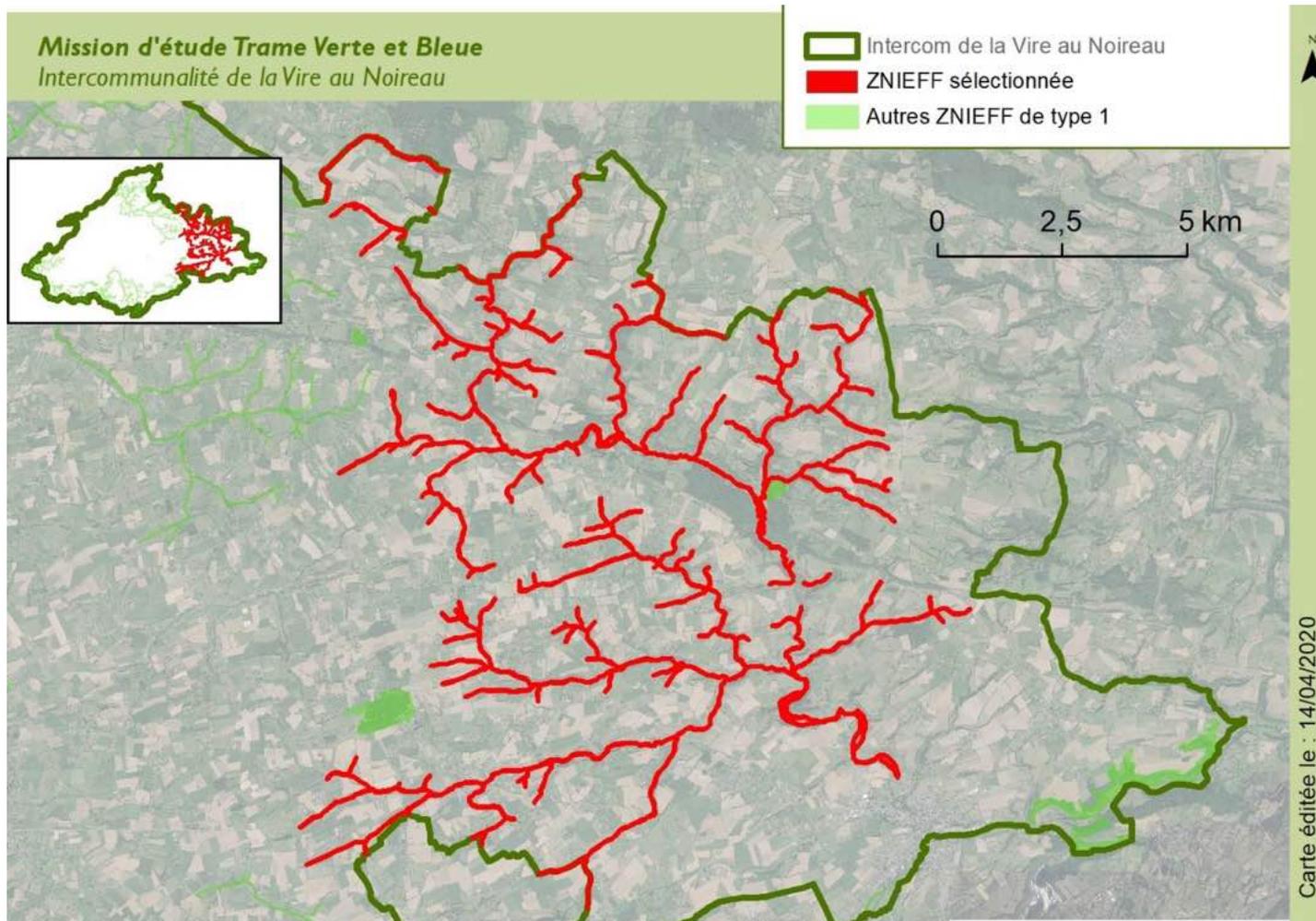
- ✓ 24 – Eaux courantes
- ✓ 24.2 - Bancs de graviers des cours d'eau

Quelques espèces déterminantes:

- ✓ Crustacés : Ecrevisses à pattes blanches.
- ✓ poissons : Chabot, Truite de mer, saumon atlantique, lamproie de rivière



Photo : « Lamproie de rivière »



# La ZNIEFF de type 1 « VIADUC DE LA SOULEUVRE »

## Fiche d'identité

Nom complet : «Viaduc de la Soulevre»

Identifiant national 250030033

Surface totale : 1,03 ha

Surface au sein de l'IVN : 1,03 ha

Communes nouvelles concernées : Soulevre-en-Bocage

Type de trame: Site

Superposition avec autres zones :

- ✓ ZNIEFF 2 « Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Soulevre »

Habitats déterminants :

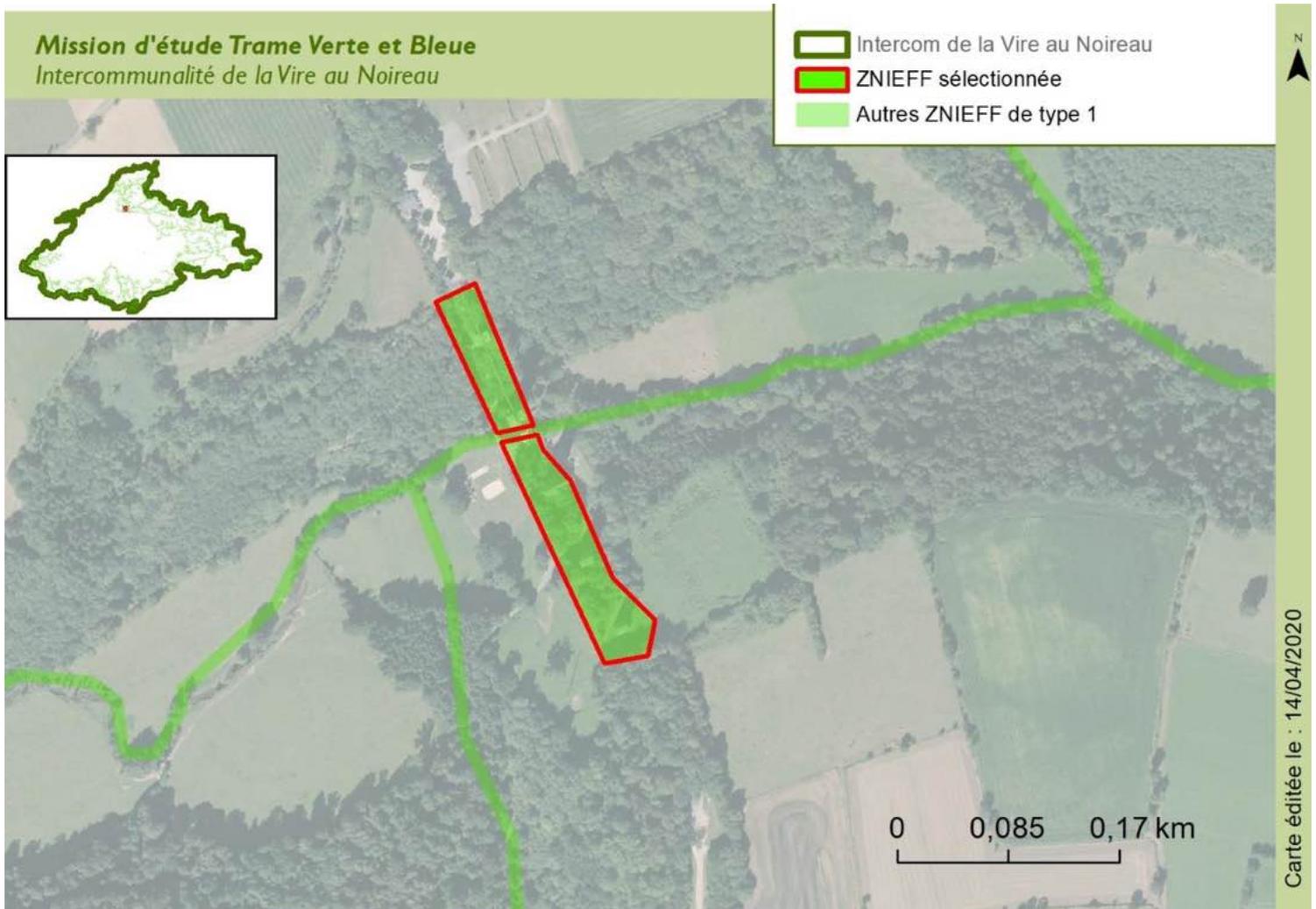
- ✓ 38 – Prairies mésophiles
- ✓ 84,4 Bocages

Quelques espèces déterminantes:

- ✓ Mammifères : Grand Murin, Murin à moustaches, Grand Rhinolophe.



Photo : « Grand Rhinolophe »



Fiche réalisée par



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et  
bleue  
De l'Intercom de la Vire au Noireau

Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



# La ZNIEFF de type 1 « COTEAUX DU NOIREAU »

## Fiche d'identité

Nom complet : « Coteaux du Noireau »

Identifiant national : 250008481

Surface totale : 151,3 ha

Surface au sein de l'IVN : 136,4 ha

Communes nouvelles concernées : Saint-Denis-de-Méré

Type de trame: trame verte

Superposition avec autres zones : ZNIEFF 2 « Bassin du Noireau »

Habitats déterminants :

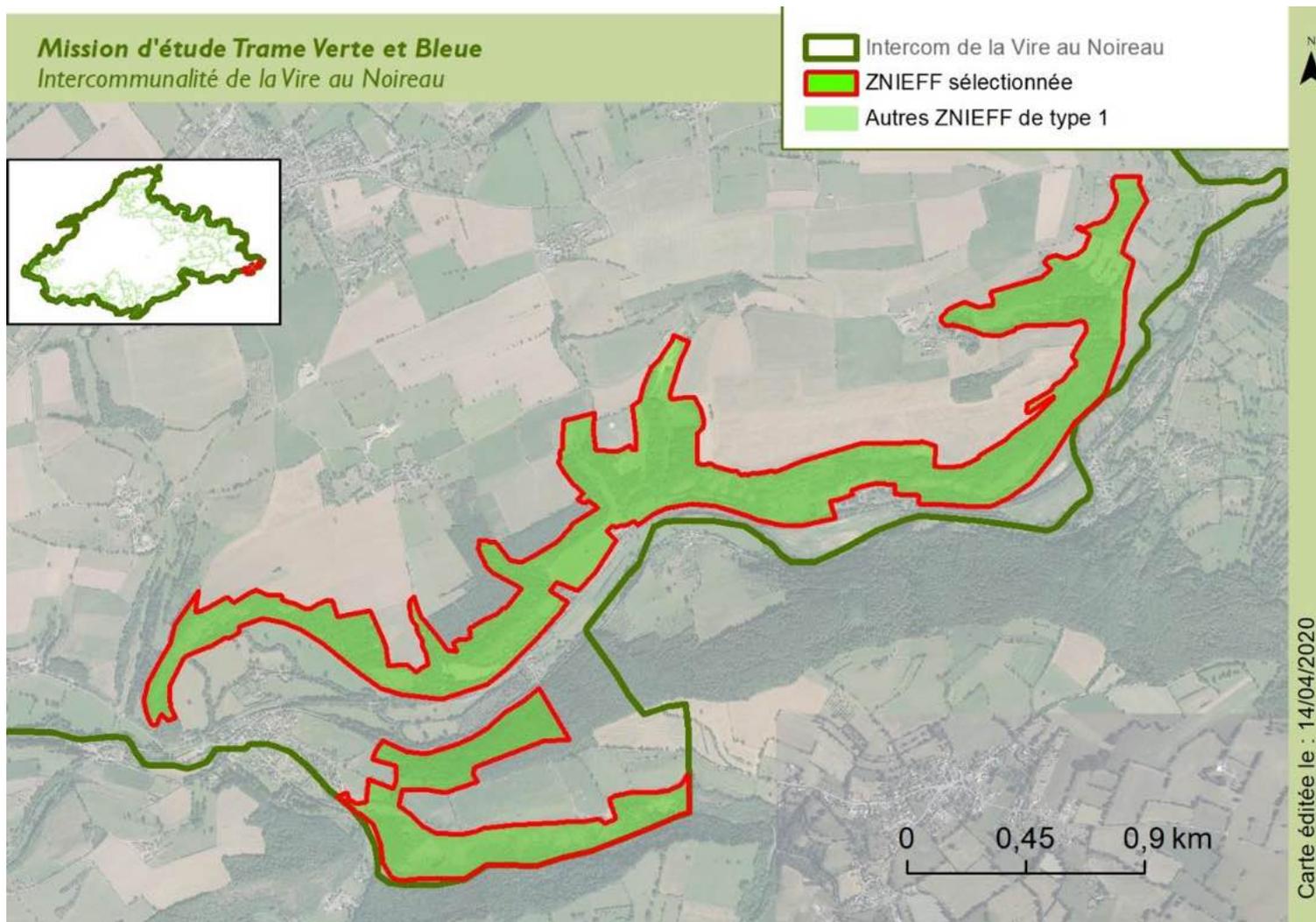
- ✓ 31.2 Landes sèches
- ✓ 34.32 Pelouses calcaires subatlantiques
- ✓ 35.2 Pelouses siliceuses ouvertes
- ✓ 62.2 Végétation des falaises continentales
- ✓ 62.3 Dalles rocheuses



Photo : « Thym basilic »

Quelques espèces déterminantes:

- ✓ Amphibiens : Triton marbré
- ✓ Phanérogames : Piloselle de Lepelletier, Catapode des graviers, Thym basilic, ...



Fiche réalisée par



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et  
bleue  
De l'Intercom de la Vire au Noireau

Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



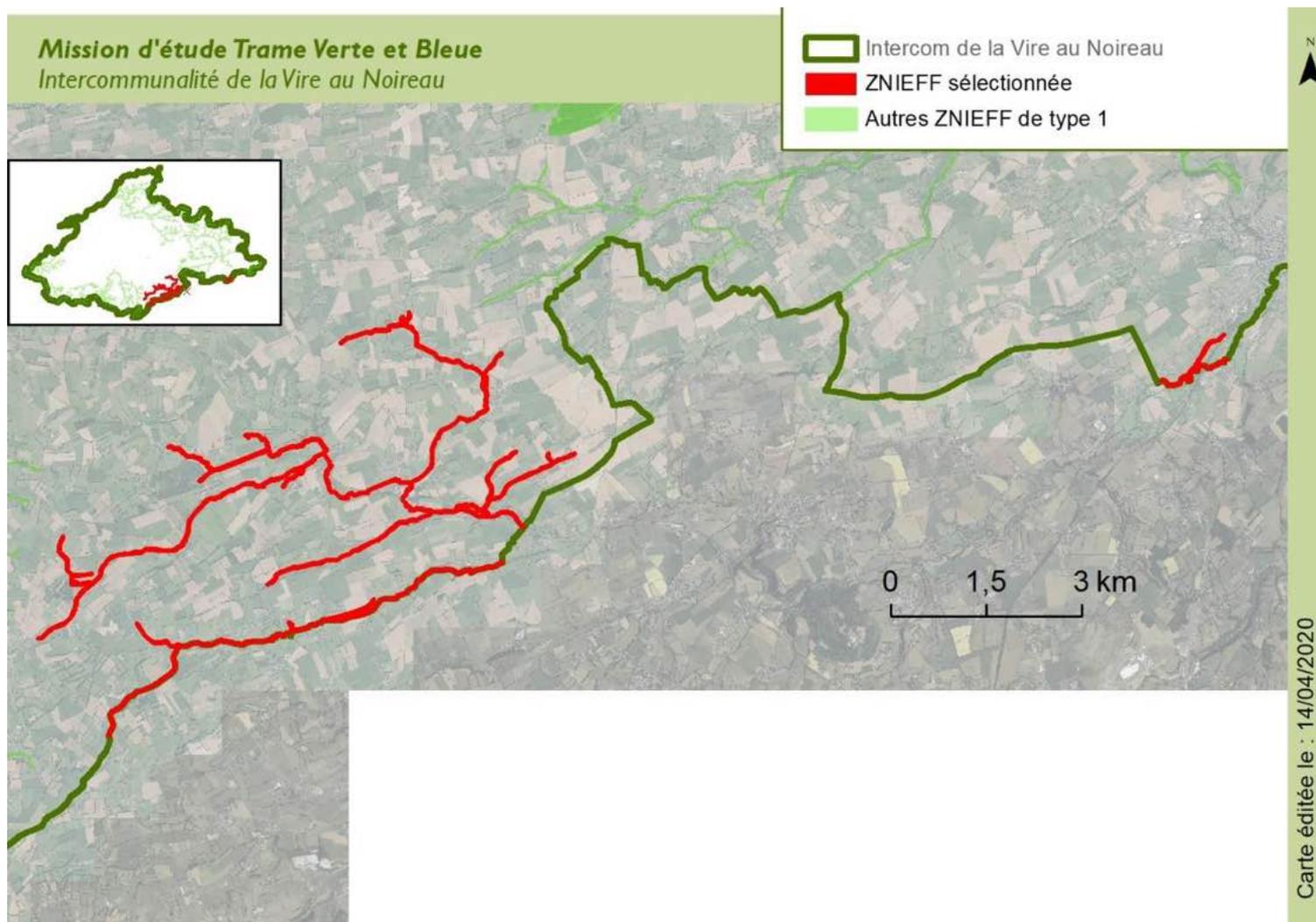
## La ZNIEFF de type 1 « HAUT-BASSIN DU NOIREAU »



Photo : « Saumon atlantique »

### Quelques espèces déterminantes:

- ✓ Poissons : Saumon atlantique, Chabot, Lamproie de rivière, truite de mer, Loche franche
- ✓ Crustacés : Ecrevisses à pattes blanches.



# La ZNIEFF de type 1 « LAC DE LA DATHEE »

## Fiche d'identité

Nom complet : « Lac de la Dathée »

Identifiant national : 250008488

Surface totale : 48,44 ha

Surface au sein de l'IVN : 48,44 ha

Communes nouvelles concernées : Noues de Sienne, Vire Normandie

Type de trame: trame bleue

Liaisons écologiques avec autres zones : ZNIEFF 2 « Bassin de la Dathée »

Habitats déterminants :

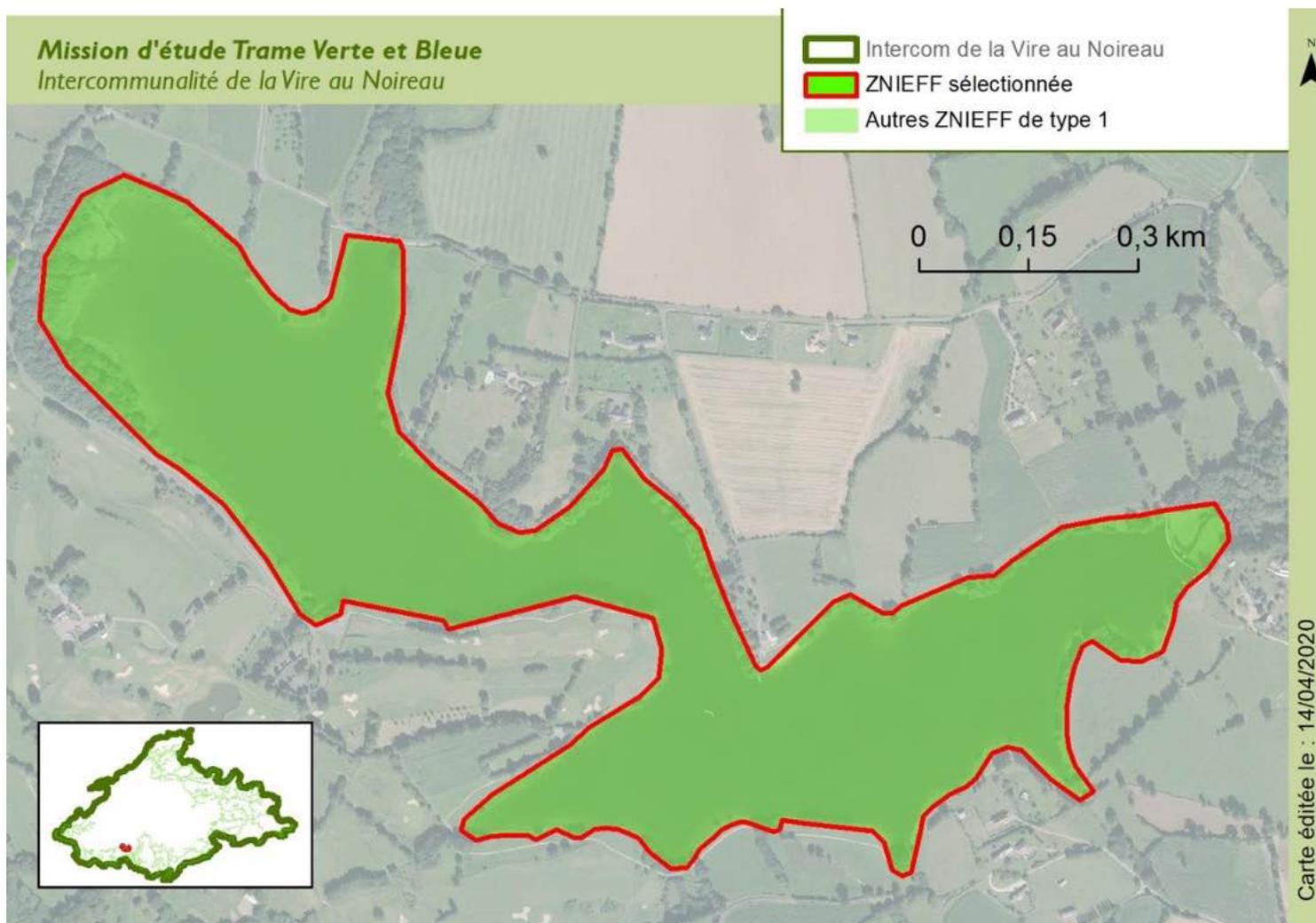
- ✓ 89.2 Lagunes industrielles et canaux d'eau douce

Quelques espèces déterminantes:

- ✓ Oiseaux: Sarcelle d'hiver, Fuligule milouin
- ✓ Phanérogames : Oxalis corniculé, Rorippe des bois, Callitriche pédonculé, Élatine à six étamines, Scirpe à inflorescence ovoïde, Limoselle aquatique



Photo : « Sarcelle d'hiver »



Fiche réalisée par



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et  
bleue  
De l'Intercom de la Vire au Noireau

Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



# La ZNIEFF de type 1 « COTEAUX DU VAL MERIENNE »

## Fiche d'identité

Nom complet : « Coteau du Val Mérienne »

Identifiant national : 250020126

Surface totale : 12,52 ha

Surface au sein de l'IVN : 12,52 ha

Communes nouvelles concernées : Condé-en-Normandie

Type de trame: trame verte

Superposition avec autres zones : ZNIEFF 2 « Bassin de la Druance »

Habitats déterminants :

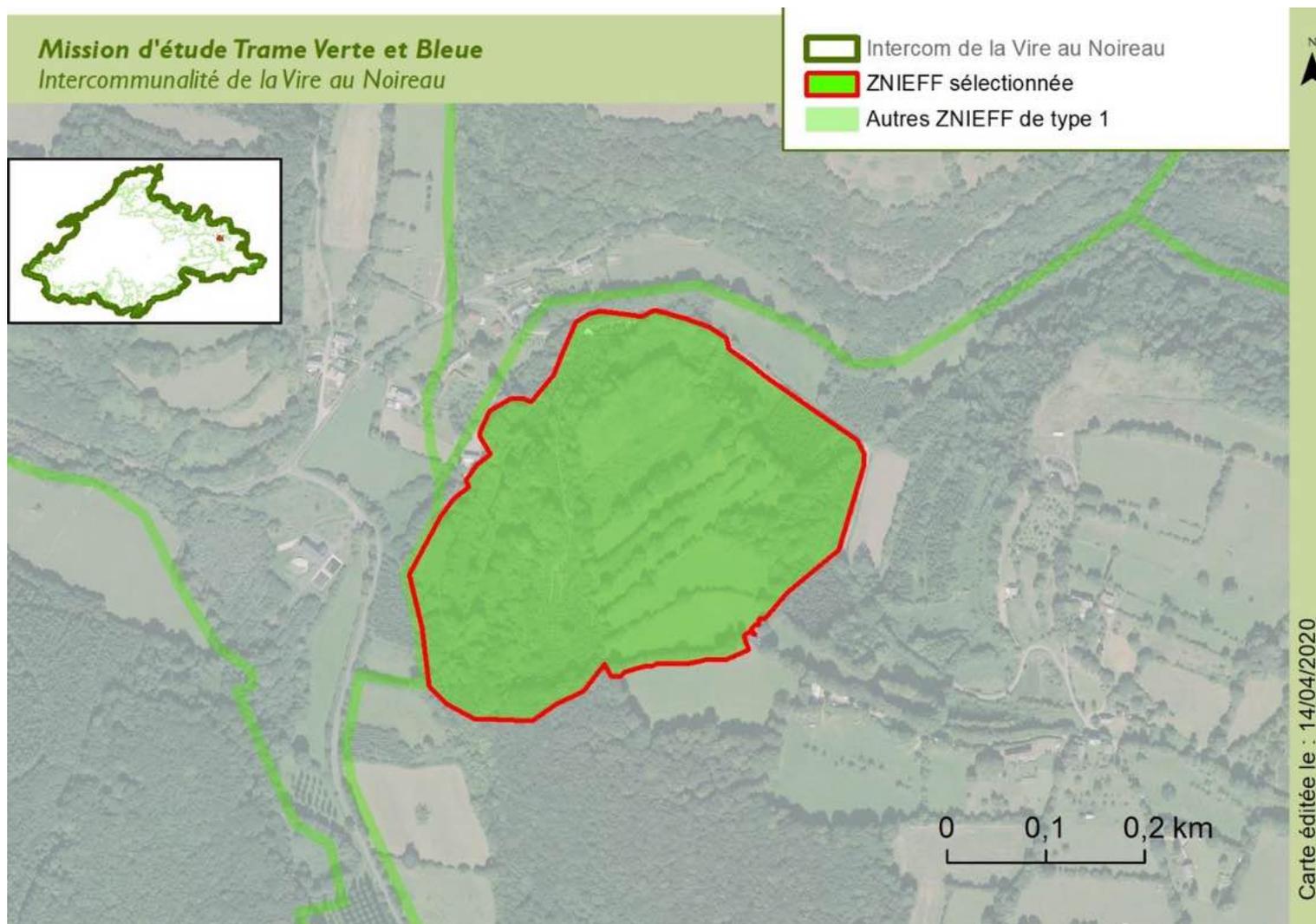
- ✓ 34. Pelouses calcicoles sèches et steppes

Quelques espèces déterminantes:

- ✓ Phanérogames : Clandestine écailleuse



Photo : « Clandestine écailleuse »

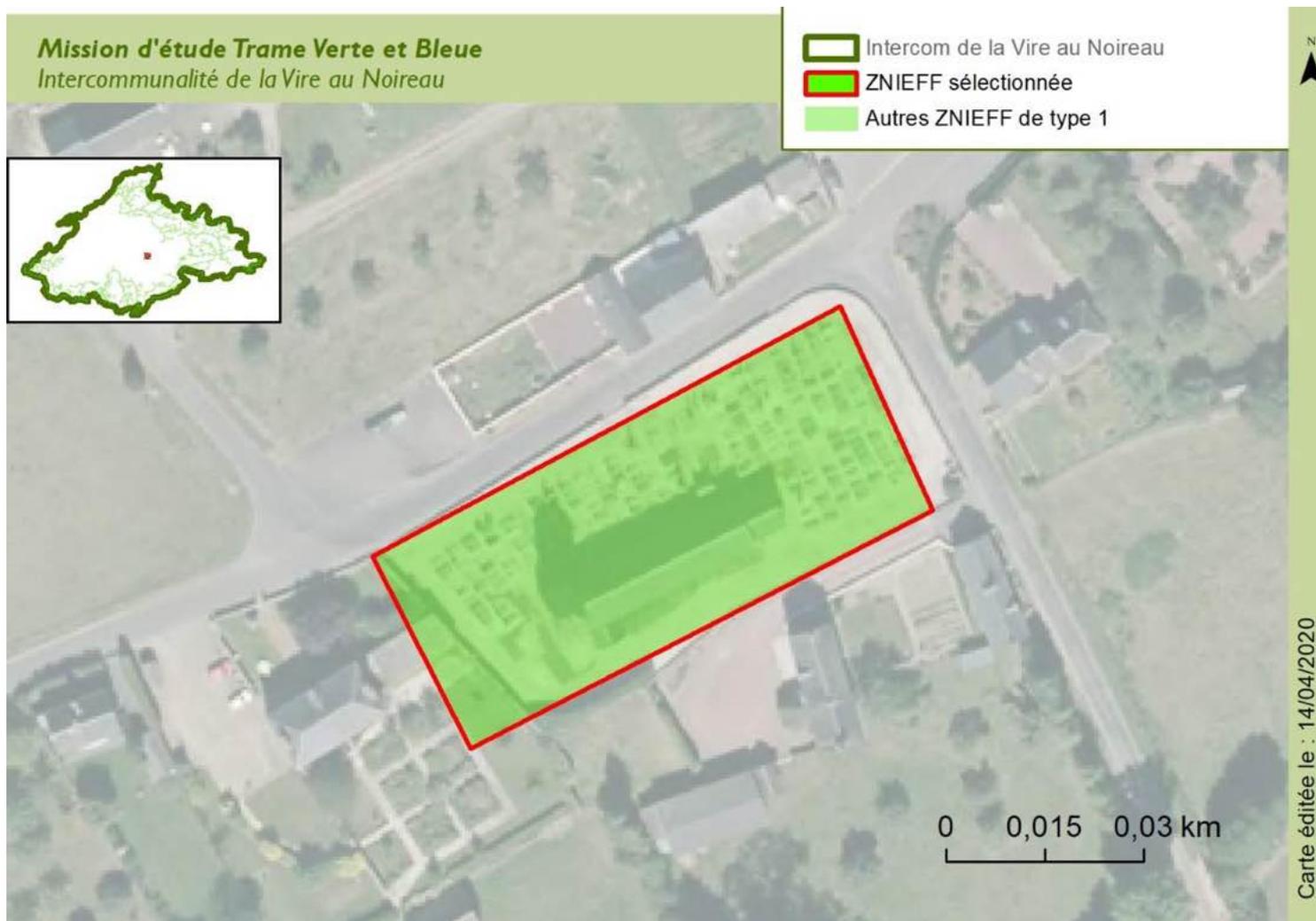


## Fiche d'identité

- Nom complet : «Combles de l'église de Burcy»
- Identifiant national 250030023
- Surface totale : 0,27 ha
- Surface au sein de l'IVN : 0,27 ha
- Communes nouvelles concernées : Valdallière
- Type de trame: **Site**
- Superposition avec autres zones : Néant
- Quelques espèces déterminantes:
  - ✓ Mammifères : Grand Murin



Photo : « Grand Murin »



# La ZNIEFF de type 1 « BARRAGE DU GAST »

## Fiche d'identité

Nom complet : « Barrage du Gast »

Identifiant national : 250010778

Surface totale : 68,7 ha

Surface au sein de l'IVN : 68,7 ha

Communes nouvelles concernées : Noues de Sienne

Type de trame: **trame bleue**

Superposition avec autres zones : ZNIEFF 2 « Forêt de Saint Sever »

Habitats déterminants :

- ✓ 37.312. Prairies à Molinie acidiphiles
- ✓ 37. Prairies humides et mégaphorbiaies



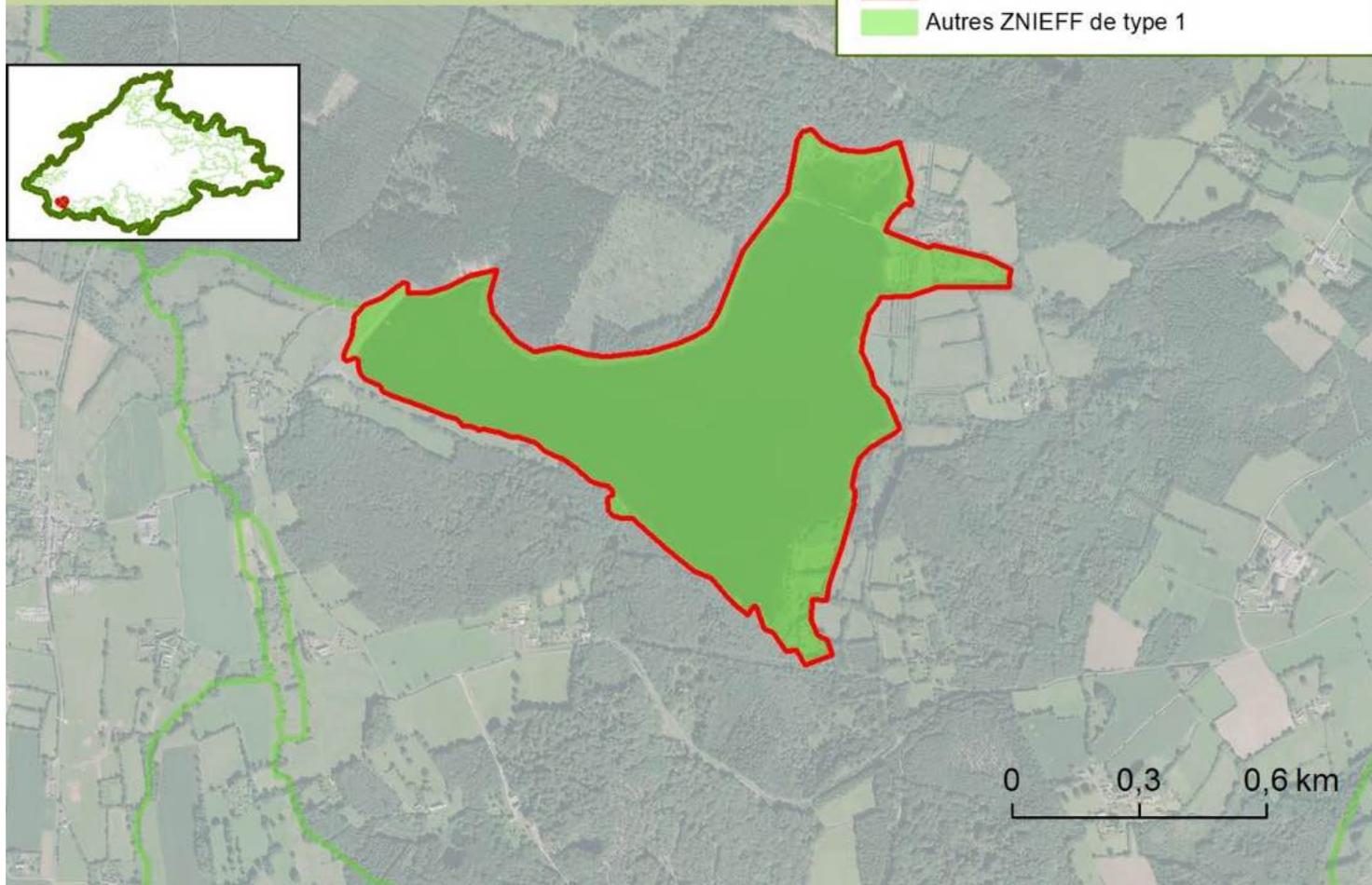
Photo : « Conocéphale des Roseaux »

Quelques espèces déterminantes:

- ✓ Arachnides: Théridiosome précieuse
- ✓ Lépidoptères: Noctuelle verte, la veuve,
- ✓ Oiseaux : Faucon hobereau, Fuligule milouin
- ✓ Orthoptères: Conocéphale des Roseaux, ...
- ✓ Phanérogames: Orchis tacheté, ...

**Mission d'étude Trame Verte et Bleue**  
Intercommunalité de la Vire au Noireau

 Intercom de la Vire au Noireau  
 ZNIEFF sélectionnée  
 Autres ZNIEFF de type 1



Carte éditée le : 14/04/2020

Fiche réalisée par



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et  
bleue  
De l'Intercom de la Vire au Noireau

Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



# La ZNIEFF de type 1 « LA SOULEUVRE ET SES AFFLUENTS »

## Fiche d'identité

Nom complet : «La Soulevre et ses affluents»

Identifiant national 250020110

Surface totale : 124,3 ha

Surface au sein de l'IVN : 113 ha

Communes nouvelles concernées : Valdallière

Type de trame : **Site**

Superposition avec autres zones :

- ✓ ZNIEFF 2 « Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Soulevre »

Habitats déterminants :

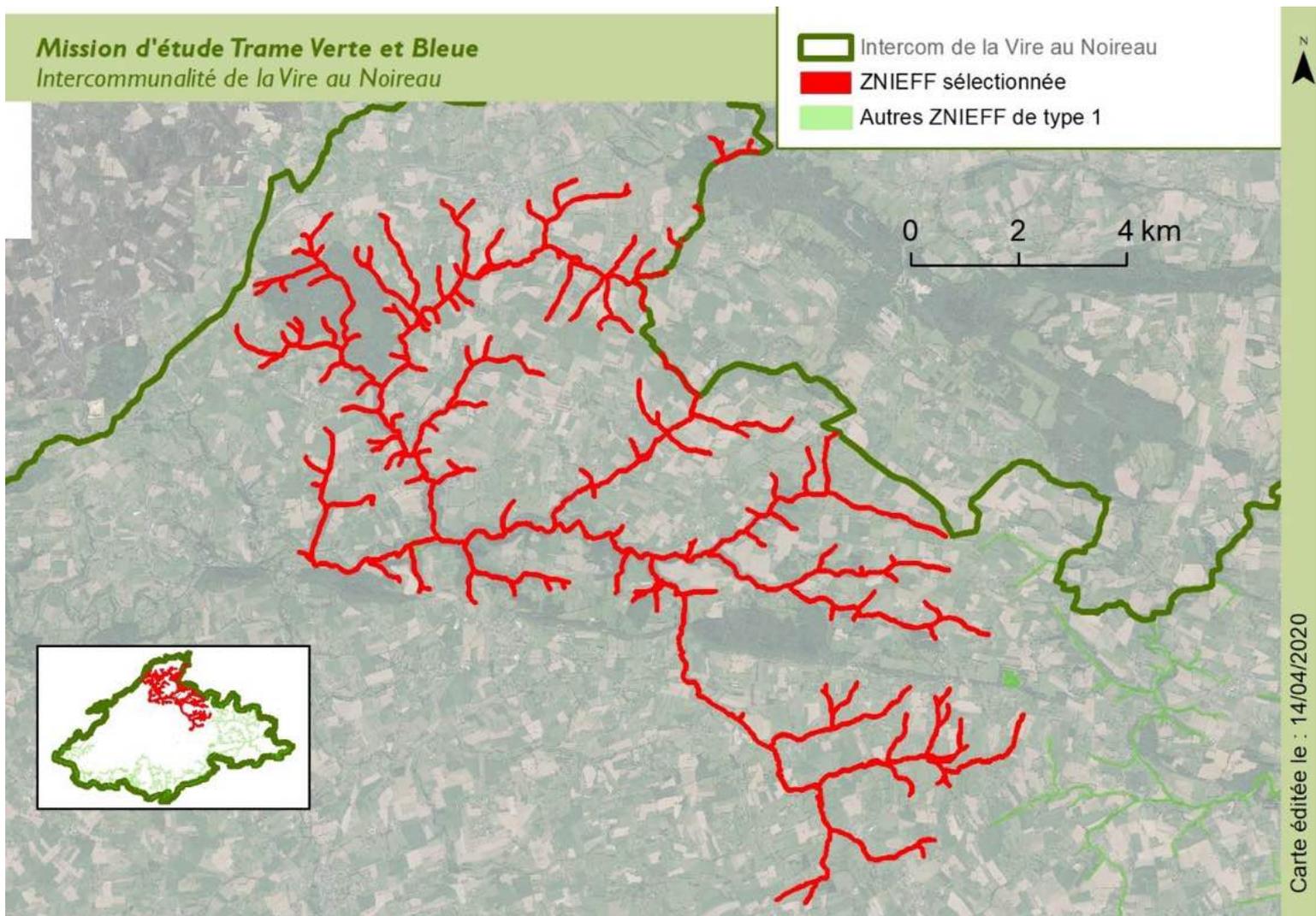
- ✓ 24.2 - Bancs de graviers des cours d'eau
- ✓ 24.1 - Lits des rivières



Photo : « Saumon atlantique »

Quelques espèces déterminantes:

- ✓ Crustacés : Ecrevisses à pattes blanches.
- ✓ poissons : Chabot, Truite de mer, saumon atlantique, lamproie de rivière



Fiche réalisée par



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et  
bleue  
De l'Intercom de la Vire au Noireau

Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



# La ZNIEFF de type 1 « HAUT-COURS DE LA VIRE ET AFFLUENTS »

## Fiche d'identité

Nom complet : « Haut-cours de la Vire et affluents »

Identifiant national : 250020069

Surface totale : 85,42 ha

Surface au sein de l'IVN : 79,6 ha

Communes nouvelles concernées : Vire-Normandie

Type de trame: **trame bleue**

Superposition avec autres zones :

- ✓ ZNIEFF 2 « Haut-bassin de la Vire »

Habitats déterminants :

- ✓ 24.2 - Bancs de graviers des cours d'eau
- ✓ 24.1 - Lits des rivières

Quelques espèces déterminantes:

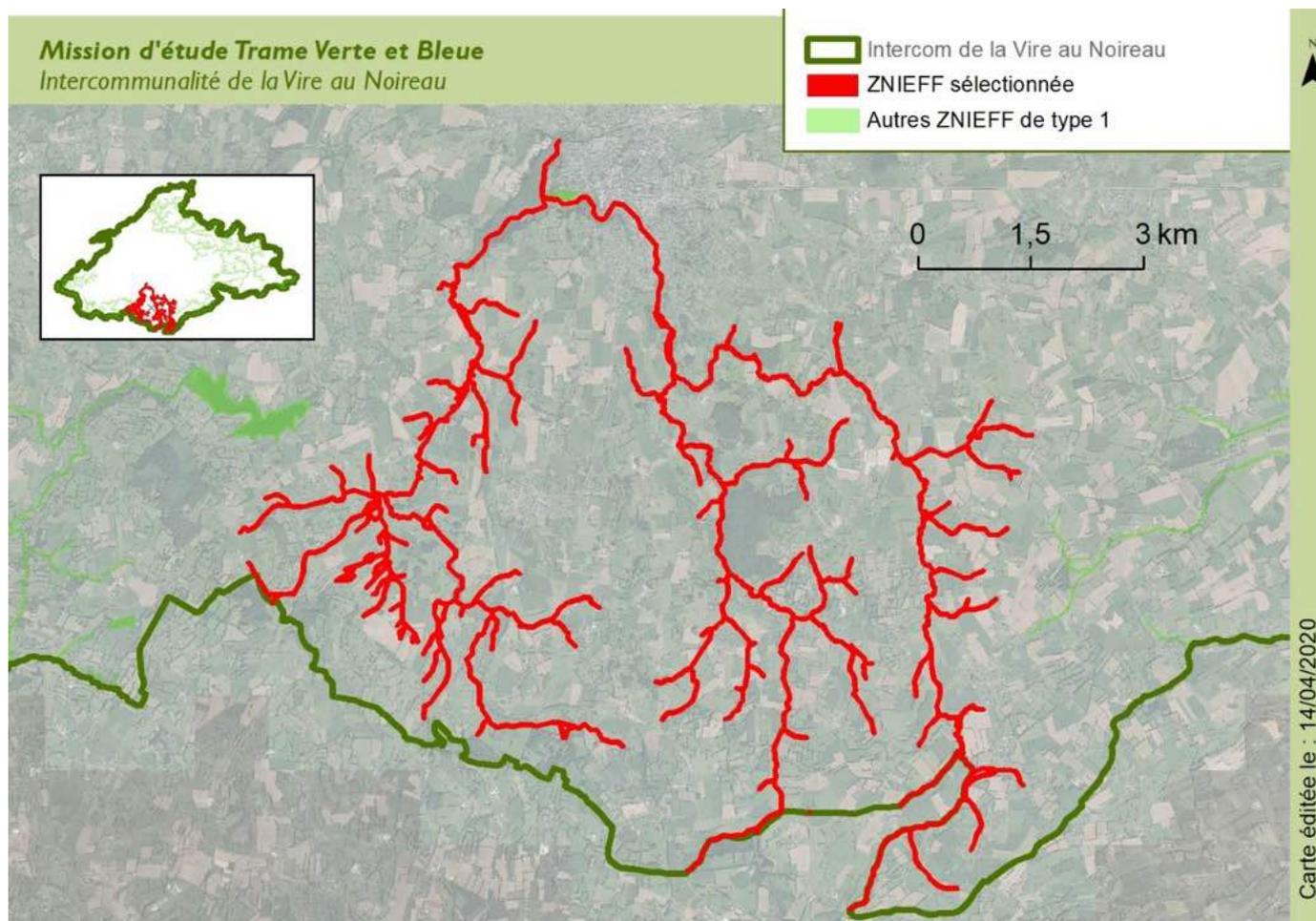
- ✓ Crustacés: Ecrevisses à pattes blanches
- ✓ Odonates : Gomphe à forceps, Cordulie à corps fin
- ✓ poissons : Chabot commun, Lamproie de rivière, truite de mer, anguille, Vairon,



Photo : « anguille d'Europe »



Photo : « Gomphe à forceps »



Fiche réalisée par



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et  
bleue  
De l'Intercom de la Vire au Noireau

Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



# La ZNIEFF de type 1 « COTEAU DU ROCHER DES RAMES»

## Fiche d'identité

Nom complet : « Coteau du Rocher des Rames»

Identifiant national : 250008489

Surface totale : 2,9 ha

Surface au sein de l'IVN : 2,9 ha

Communes nouvelles concernées : Vire-Normandie

Type de trame: trame verte

Superposition avec autres zones :

- ✓ ZNIEFF 2 « Haut-bassin de la Vire»

Habitats déterminants :

- ✓ 62.2.Végétation des falaises continentales siliceuses
- ✓ 35.2 Pelouses siliceuses ouvertes médioeuropéennes
- ✓ 31.2 Landes sèches

Quelques espèces déterminantes:

- ✓ Phanérogames : mousse fleurie, trèfle semeur, Orpin de Forster, Scille d'automne, Catapode des graviers, Piloselle de Lepèletier ,
- ✓ Ptéridophytes: Doradille du Nord



Photo : « Piloselle de Lepèletier »



Photo : « mousse fleurie»



# La ZNIEFF de type 1 « BOIS DES MASURES ENTRE LE THEIL-BOCAGE ET VASSY »

## Fiche d'identité

Nom complet : « Bois des Masures entre le Theil-Bocage et Vassy »

Identifiant national : 250030098

Surface totale : 64,18 ha

Surface au sein de l'IVN : 64,18 ha

Communes nouvelles concernées : Valdallière

Type de trame: trame verte

Superposition avec autres zones : Néant

Habitats déterminants :

- ✓ 22.Eaux douces stagnantes
- ✓ 41.Forêts caducifoliées
- ✓ 37.Prairies humides et mégaphorbiaies
- ✓ 24.Eaux courantes

Quelques espèces déterminantes:

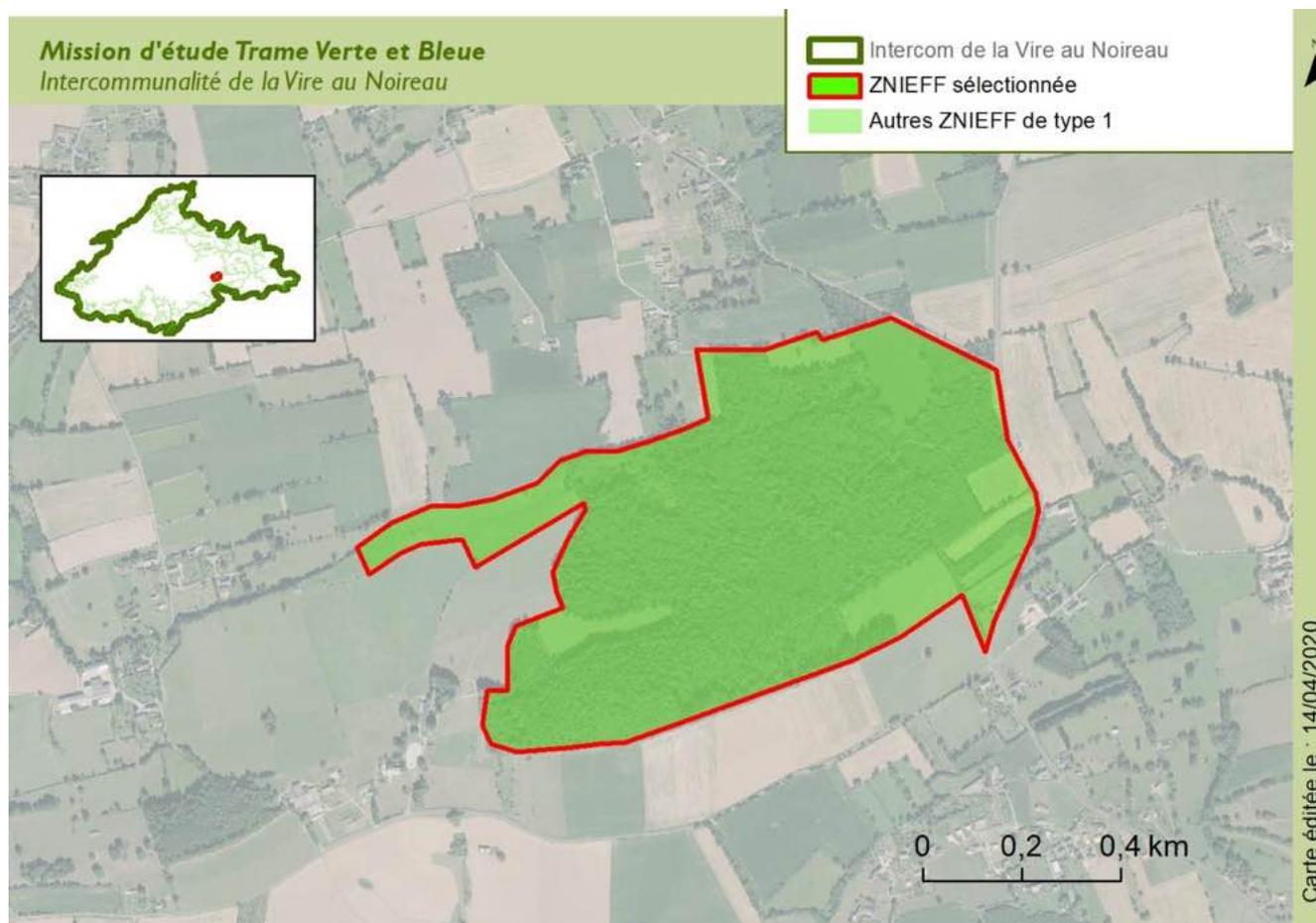
- ✓ Amphibiens: triton marbré
- ✓ Reptiles: Coronelle lisse
- ✓ Phanérogames : Elléborine à larges feuilles



Photo : « Coronelle lisse »



Photo : « triton marbré »



# La ZNIEFF de type 1 « LANDES HUMIDES DE LA BLANCHARDIERE »

## Fiche d'identité

Nom complet : «Landes humides de la Blanchardière»

Identifiant national : 250030109

Surface totale : 2,96 ha

Surface au sein de l'IVN : 2,96 ha

Communes nouvelles concernées : Noues de Sienne

Type de trame: trame verte

Superposition avec autres zones : Néant

Habitats déterminants :

- ✓ 31.13. Landes humides à *Molinia caerulea*
- ✓ 51.2. Tourbières à Molinie bleue

Quelques espèces déterminantes:

- ✓ Amphibiens: triton marbré
- ✓ Phanérogames : Épilobe des marais,  
Linaigrette vaginée,



Photo : « Linaigrette vaginée »



## Les ZNIEFF de type 2 sur le Territoire de l'Intercom Vire au Noireau (IVN)

ZNIEFF de type 2				
Nom	Code	Superficie totale (Superficie au sein de l'IVN)	Communes nouvelles concernées au sein de l'IVN	Type de trame
<b>Bassin de la Dathée</b>	250008487	885,33 ha (796 ha)	Noues de Sienne Vire Normandie	Trame bleue
<b>Bassin de la Druance</b>	250008479	6567,97 ha (4302 ha)	Condé-en-Normandie La Villette Périgny Pontécoulant Souleuvre-en-Bocage Terres de Druance Valdallière	Trame bleue
<b>Bassin de la Sée</b>	250008390	8697 ha (132 ha)	Noues de Sienne	Trame bleue
<b>Bassin de la Sienne</b>	250008443	8465,25 ha (542 ha)	Noues de Sienne Saint-Aubin-des-Bois	Trame bleue
<b>Bassin du Noireau</b>	250008480	5943,91 ha (1 029 ha)	Valdallière Vire Normandie	Trame bleue
<b>Forêt de Saint-Sever</b>	250008486	2173,75 ha ( 2032 ha)	Noues de Sienne	Trame verte
<b>Haut-bassin de la Vire</b>	250009947	2139,03 ha (1809 ha)	Vire Normandie	Trame bleue
<b>Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre</b>	250008450	9257,93 ha (5 552 ha)	Beaumesnil Campagnolles Landelles-et-Coupigny Le Mesnil-Robert Noues de Sienne Pont-Bellanger Saint-Marie-Outre-Mer Souleuvre-en-Bocage Valdallière	Trame bleue
<b>Vallée de l'Orne</b>	250008466	13486,23 ha (186 ha)	La Villette	Trame bleue

# La ZNIEFF de type 2 « BASSIN DE LA DATHEE »

## Fiche d'identité

Nom complet : «Bassin de la Dathée»

Identifiant national : 250008487

Surface totale : 885,33 ha

Surface au sein de l'IVN : 796 ha

Communes nouvelles concernées :

- ✓ Noues de Sienne, Vire Normandie

Type de trame: **trame bleue**

Superposition avec autres zones :

- ✓ ZNIEFF 1 « Lac de la Dathée »
- ✓ ZNIEFF 1 « Haut-cours de la Dathée et ses affluents »

Quelques espèces déterminantes:

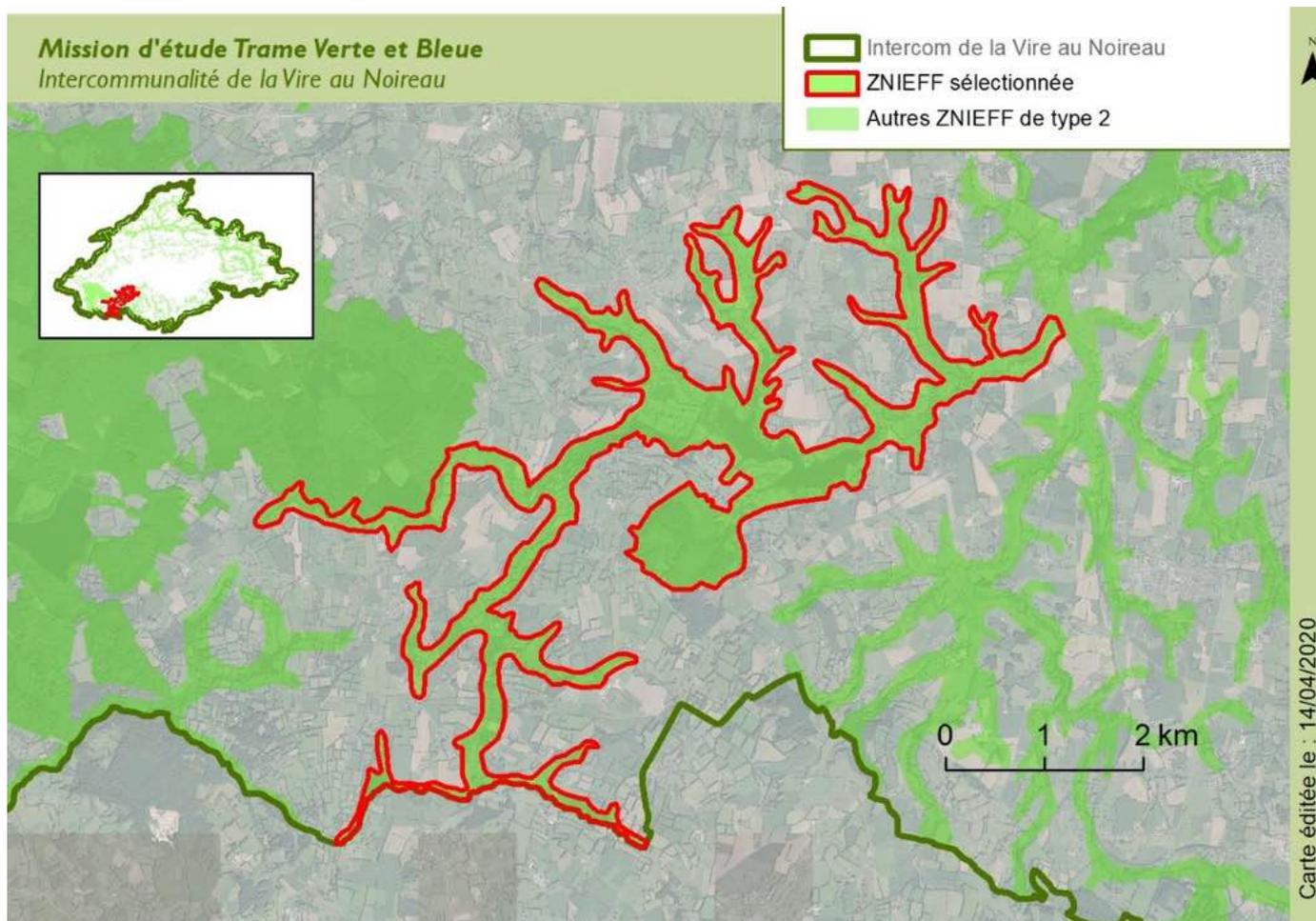
- ✓ Crustacée: écrevisse
- ✓ Oiseaux: fuligule milouin
- ✓ Poissons: Lamproie de rivière, truite de mer
- ✓ Ptéridophytes: prêle des bois
- ✓ Phanérogames : Élatine à six étamines, Renouée littorale, Rorippe des forêts, Limoselle aquatique,



Photo : « prêle des bois »



Photo : « fuligule milouin »



# La ZNIEFF de type 2 « BASSIN DE LA DURANCE »

## Fiche d'identité

Nom complet : « Bassin de la Durance »

Identifiant national : 250008479

Surface totale : 6 567 ha

Surface au sein de l'IVN : 4 302 ha

Communes nouvelles concernées :

- ✓ Valdallière, Soulevre-en-bocage, Terres-de-Druance  
Condé-en-Normandie, Périgny, Pontécoulant, La Villette

Type de trame: **trame bleue**

Superposition avec autres zones :

- ✓ ZNIEFF 1 « Coteau du Val Mérienne »

Quelques espèces déterminantes:

- ✓ Crustacée: écrevisse à pattes blanches
- ✓ Poissons: Chabot, saumon de l'atlantique
- ✓ Ptéridophytes: prêle des bois
- ✓ Phanérogames : Laîche à épis grêles,  
Filipendule vulgaire, Clandestine écailléeuse



Photo : « Filipendule vulgaire »



Photo : « Clandestine écailléeuse »

**Mission d'étude Trame Verte et Bleue**  
Intercommunalité de la Vire au Noireau

- Intercom de la Vire au Noireau
- ZNIEFF sélectionnée
- Autres ZNIEFF de type 2

0 2,5 5 km



Carte éditée le : 14/04/2020

Fiche réalisée par



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et  
bleue  
De l'Intercom de la Vire au Noireau

Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



# La ZNIEFF de type 2 « BASSIN DE LA SÉE»

## Fiche d'identité

Nom complet : «Bassin de la Sée»

Identifiant national : 250008390

Surface totale : 8 697 ha

Surface au sein de l'IVN : 132 ha

Communes nouvelles concernées : Noues de Sienne

Type de trame: **trame bleue**

Superposition avec autres zones : 4 ZNIEFF

Quelques espèces déterminantes:

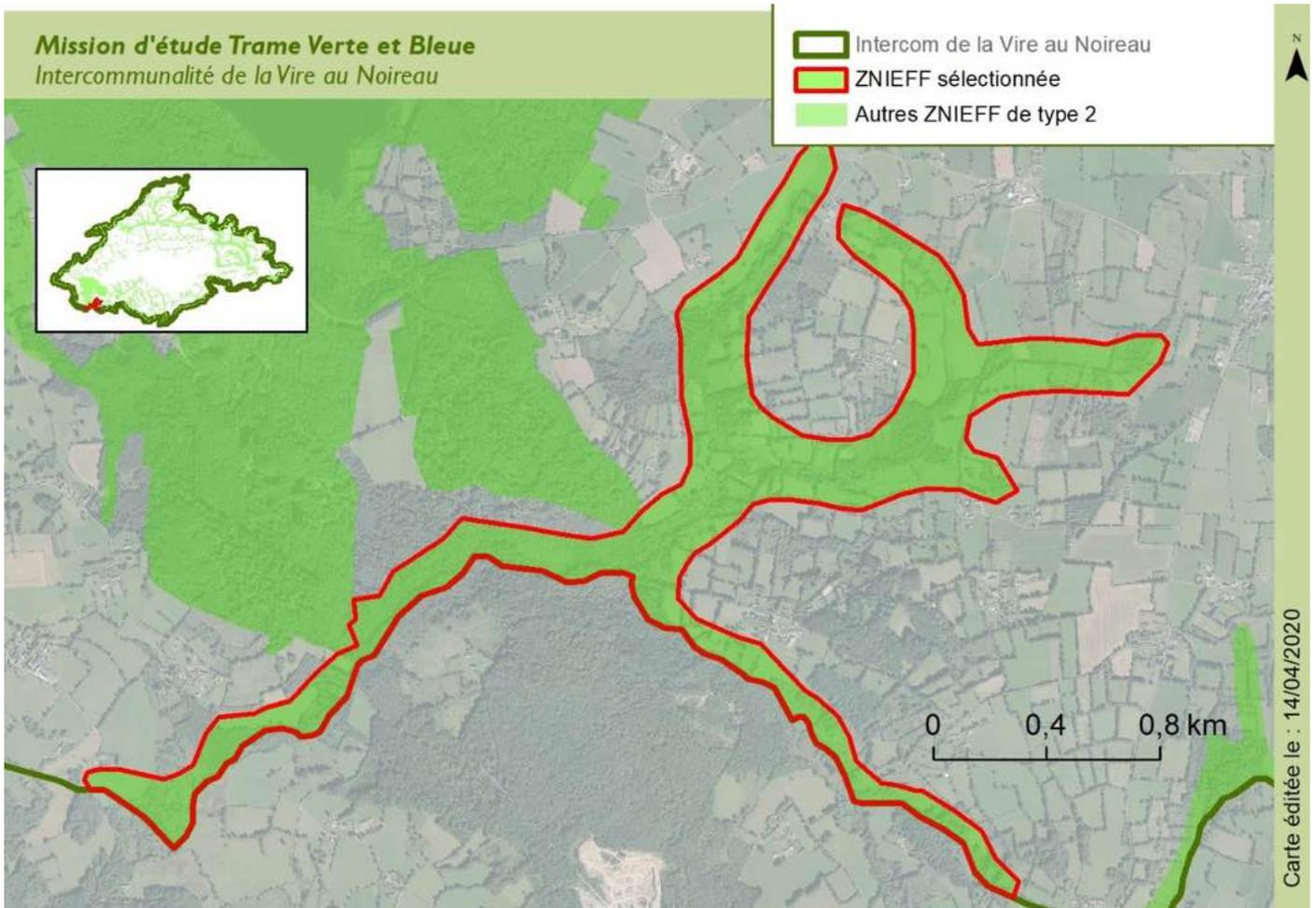
- ✓ Bryophytes : *Blasia pusilla* L.
- ✓ Lépidoptères: Noctuelle thalassine, ...
- ✓ Oiseaux: Locustelle tachetée
- ✓ Poissons: Lamproie marine, saumon, ...
- ✓ Ptéridophytes: Boulette d'eau, osmonde royale
- ✓ Phanérogames : Callitriche des marais, Potentille des marais, fluteau nageant, gaillet dressé, violette des marais



Photo : « *Blasia pusilla* »



Photo : « *Osmonde royale* »



Fiche réalisée par



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et  
bleue  
De l'Intercom de la Vire au Noireau

Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



# La ZNIEFF de type 2 « BASSIN DE LA SIENNE »

## Fiche d'identité

Nom complet : «Bassin de la Sienne»

Identifiant national : 250008443

Surface totale : 8 465 ha

Surface au sein de l'IVN : 542 ha

Communes nouvelles concernées :

- ✓ Noues de Sienne, Saint-Aubin des Bois

Type de trame: **trame bleue**

Superposition avec autres zones : 2 ZNIEFF

Quelques espèces déterminantes:

- ✓ Oiseaux: Rougequeue à front blanc
- ✓ Crustacée : écrevisse à pattes blanches
- ✓ Amphibiens: triton marbré
- ✓ Poissons: Lamproie de rivière, saumon, chabot
- ✓ Phanérogames : mouron délicat, brome variable, Callitriche à crochets, Cornifle submergé, mousse fleurie Euphorbe raide, gaillet dressé, millepertuis perforé, renoncule aquatique, rosier à feuille d'orme, ...



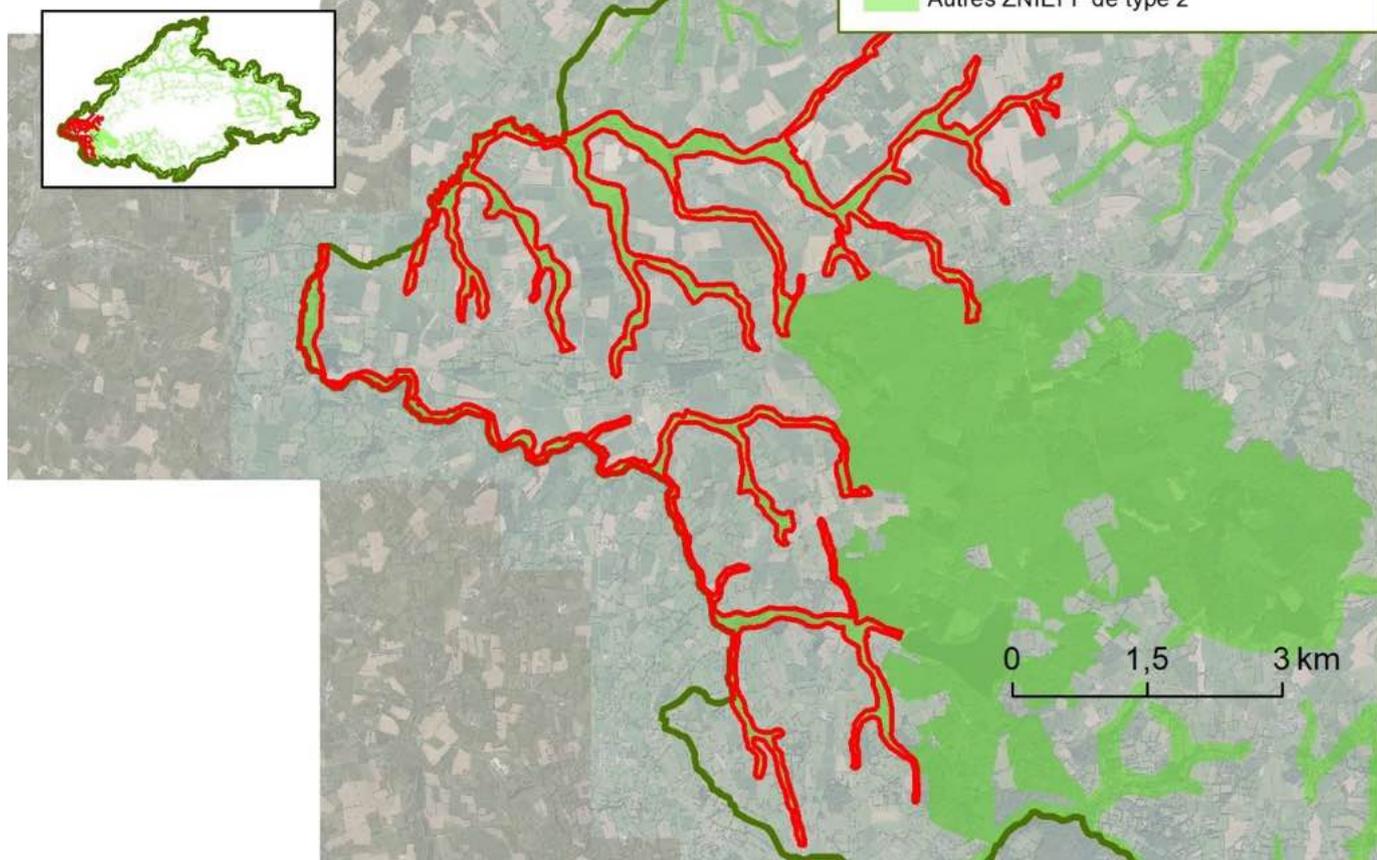
Photo : « renoncule aquatique »



Photo : « Rougequeue à front blanc »

**Mission d'étude Trame Verte et Bleue**  
Intercommunalité de la Vire au Noireau

- Intercom de la Vire au Noireau
- ZNIEFF sélectionnée
- Autres ZNIEFF de type 2



Carte éditée le : 14/04/2020

Fiche réalisée par



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et  
bleue  
De l'Intercom de la Vire au Noireau

Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



# La ZNIEFF de type 2 « BASSIN DU NOIREAU »

## Fiche d'identité

Nom complet : «Bassin du Noireau»

Identifiant national : 250008480

Surface totale 5 943 ha

Surface au sein de l'IVN : 1029 ha

Communes nouvelles concernées :

- ✓ Valdallière, Vire-Normandie

Type de trame: **trame bleue**

Superposition avec autres zones : 4 ZNIEFF

Quelques espèces déterminantes:

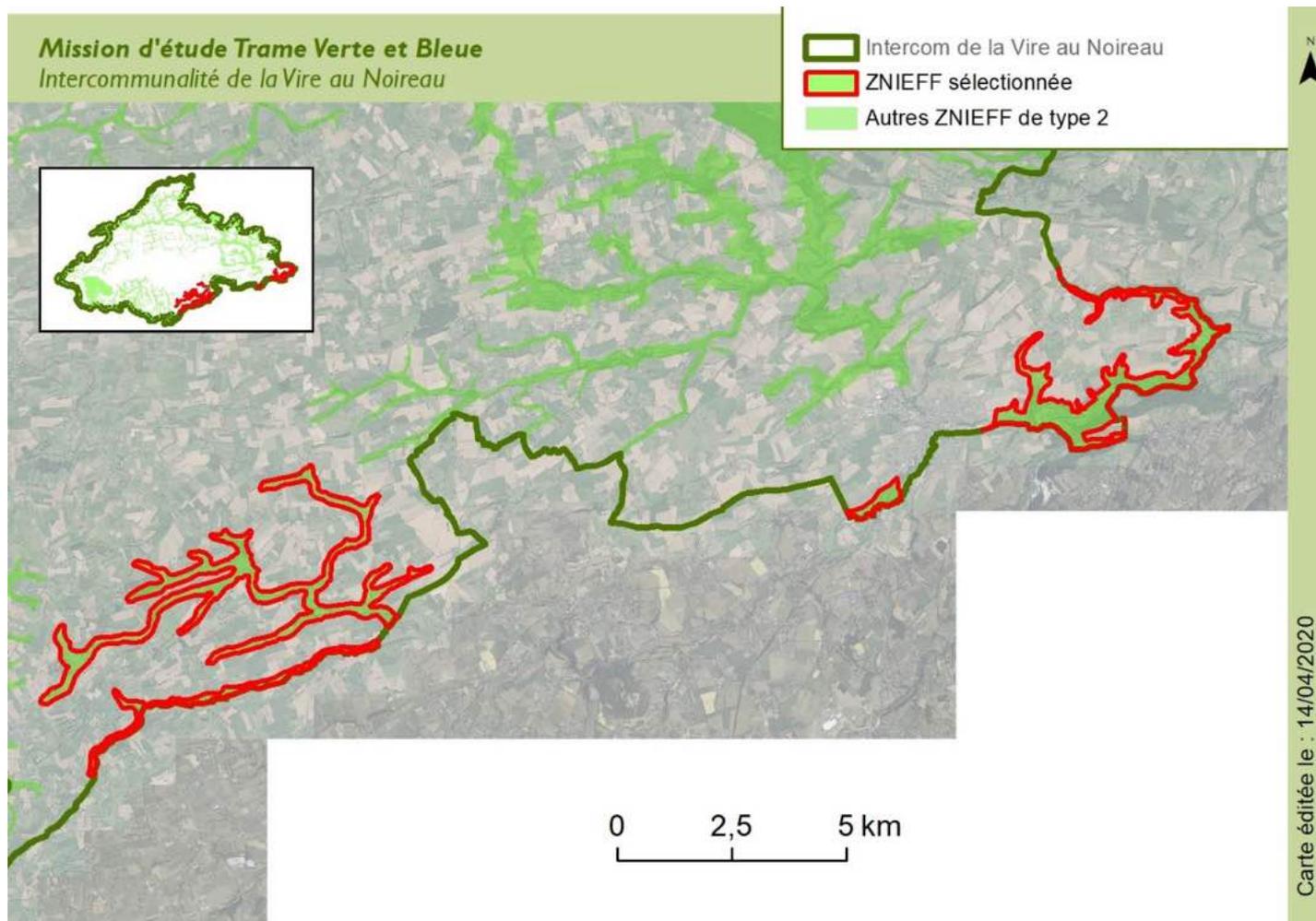
- ✓ Crustacée : écrevisse à pattes blanches
- ✓ Amphibiens: triton marbré
- ✓ Autres : prêle des bois
- ✓ Poissons: Lamproie de rivière, saumon, chabot
- ✓ Ptéridophytes: Doradille du Nord
- ✓ Phanérogames : Agrostide stolonifère, ancolie vulgaire, Elatine à 6 étamines, gaillet dressé, épervière, fluteau nageant, orpin pourpier, violette des marais



Photo : « ancolie vulgaire »



Photo : « Doradille du Nord »



# La ZNIEFF de type 2 « FORÊT DE SAINT-SEVER »

## Fiche d'identité

Nom complet : «Forêt de Saint-Sever»

Identifiant national : 250008486

Surface totale 2173 ha

Surface au sein de l'IVN : 2032 ha

Communes nouvelles concernées :

- ✓ Noues de Sienne

Type de trame: trame verte

Superposition avec autres zones :

- ✓ ZNIEFF 1 « barrage du Gast »

Quelques espèces déterminantes:

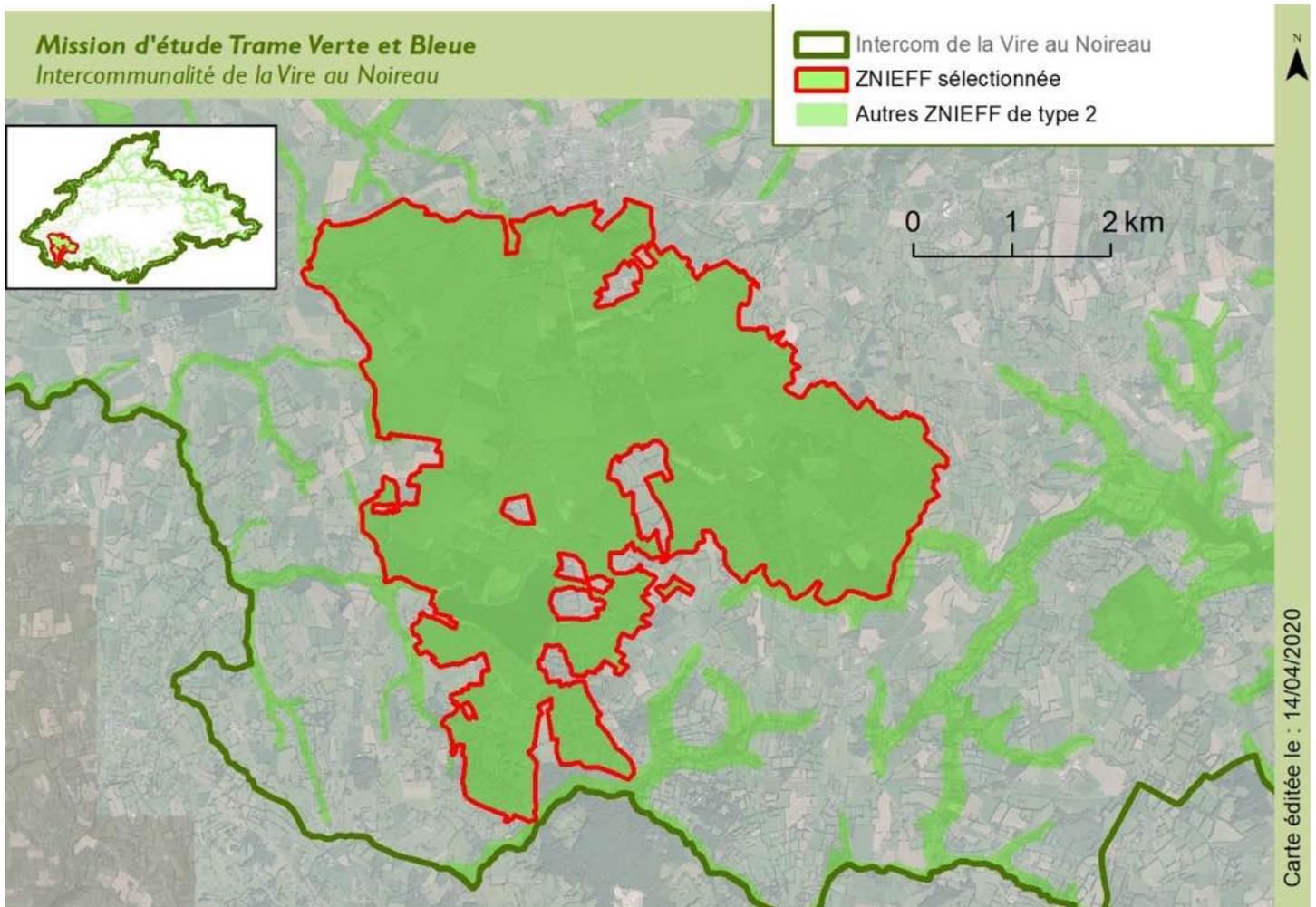
- ✓ Amphibiens: triton marbré
- ✓ Lépidoptères: Ramoneur
- ✓ Oiseaux: Hibou moyen-duc, pic noir, Faucon hobereau, Bondrée apivore, pouillot siffleur, pic cendré, ...
- ✓ Ptéridophytes: Osmonde royale, fougères des montagnes
- ✓ Phanérogames : Bident radié, Laiche tronquée, Elatine à 6 étamines, Jonc rude, Scirpe cespiteux



Photo : « ramoneur »



Photo : « Hibou moyen-duc »



Fiche réalisée par



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et  
bleue  
De l'Intercom de la Vire au Noireau

Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



# La ZNIEFF de type 2 « HAUT-BASSIN DE LA VIRE »

## Fiche d'identité

Nom complet : «Haut-bassin de la Vire»

Identifiant national : 250009947

Surface totale 2139 ha

Surface au sein de l'IVN : 1 809 ha

Communes nouvelles concernées :

- ✓ Vire Normandie

Type de trame: **trame bleue**

Superposition avec autres zones :

- ✓ ZNIEFF 1 « Coteau du Rocher des Rames »
- ✓ ZNIEFF 1 « Haut-cours de la Vire et affluents »

Quelques espèces déterminantes:

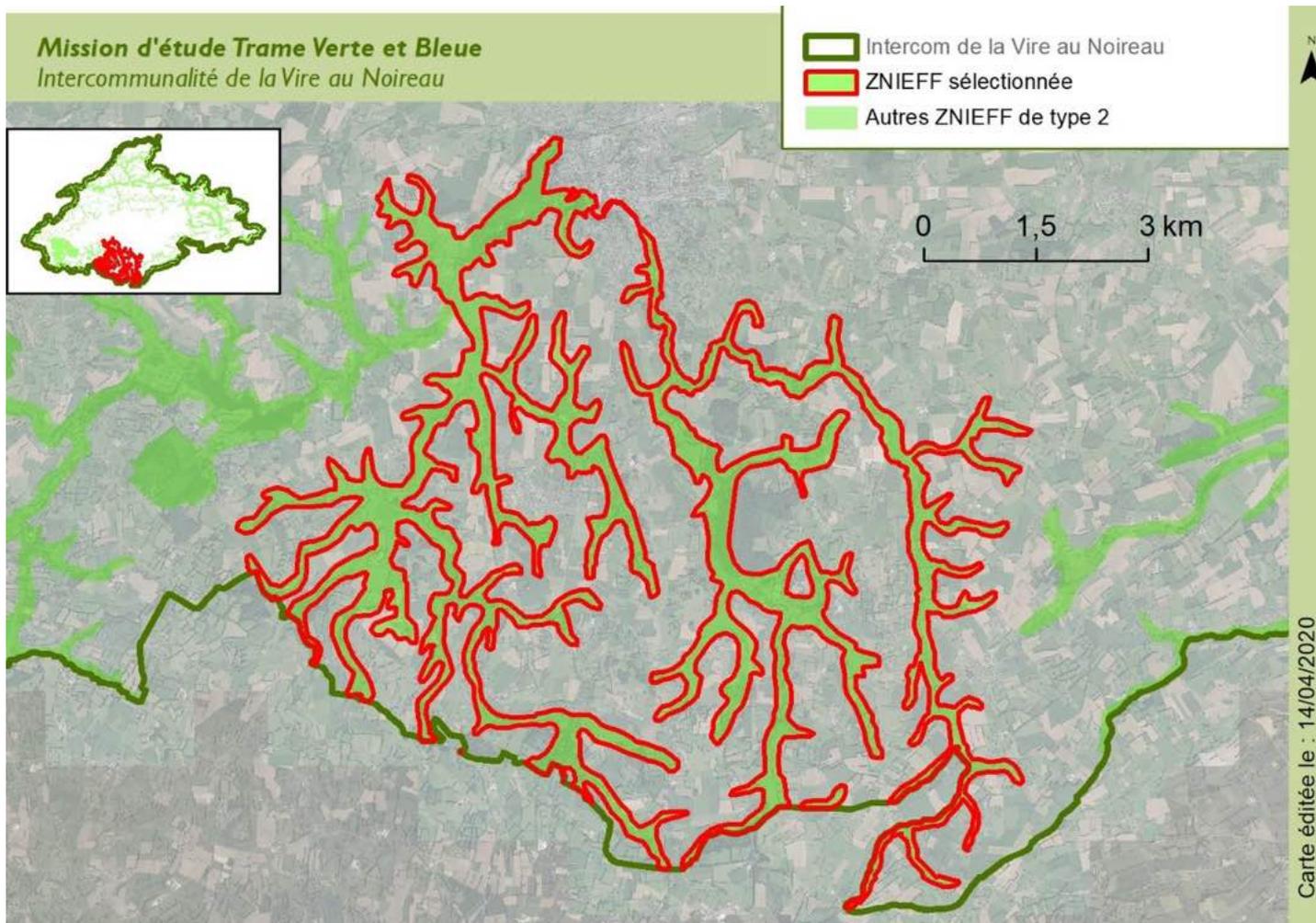
- ✓ Crustacée : écrevisse à pattes blanches
- ✓ Poissons: Truite de mer, chabot
- ✓ Ptéridophytes: Doradille du Nord
- ✓ Phanérogames : Crassule mousse, gaillet dressé, orpin anglais, Spargoute printanière, Trèfle semeur, ....



Photo : « crassule mousse »



Photo : « Doradille du Nord »



# La ZNIEFF de type 2 « MOYENNE VALLEE DE LA VIRE ET BASSIN DE LA SOULEUVRE »

## Fiche d'identité

Nom complet : « Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre »

Identifiant national : 250008450

Surface totale 9252 ha

Surface au sein de l'IVN : 5 552 ha

Communes nouvelles concernées :

- ✓ Beamesnil, Campagnolles, Landelles-et-Coupigny
- Le Mesnil-Robert, Noues de Sienne, Pont-Bellanger
- Saint-Marie-Outre-Mer, Souleuvre-en-Bocage, Valdallière

Type de trame: **trame bleue**

Superposition avec autres zones : 3 ZNIEFF

Quelques espèces déterminantes:

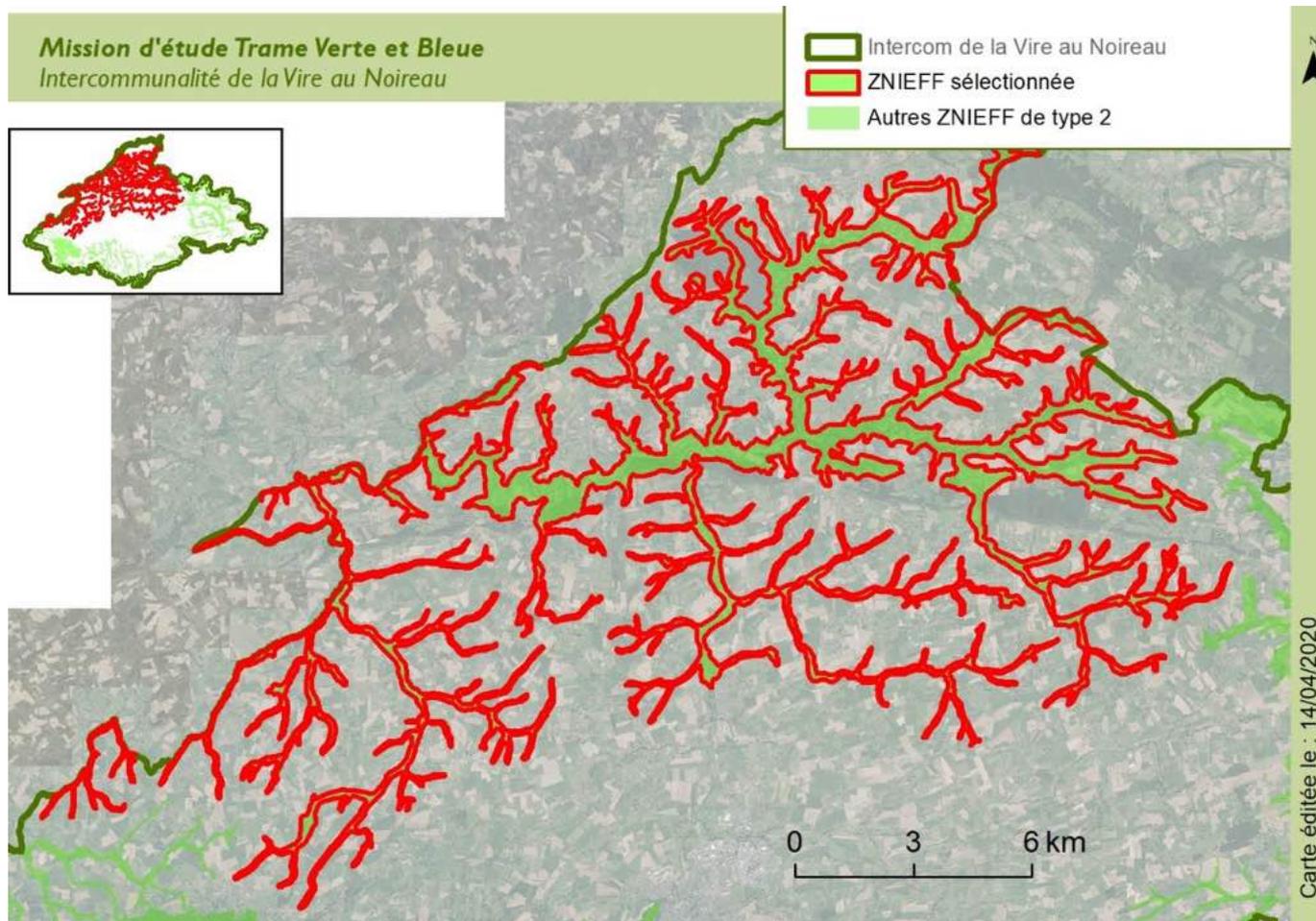
- ✓ Mammifère: loutre d'Europe
- ✓ Crustacée : écrevisse à pattes blanches
- ✓ Poissons: Truite de mer, chabot, Lamproie de rivière
- ✓ Phanérogames : Camomille puante, Clochette, Butome en ombrelle, Scille d'automne, Potamot nouveau, ...



Photo : « Scille d'automne »



Photo : « loutre »



# La ZNIEFF de type 2 « VALLE DE L'ORNE »

## Fiche d'identité

Nom complet : « Vallée de l'Orne »

Identifiant national : 250008466

Surface totale 13 486 ha

Surface au sein de l'IVN : 186 ha

Communes nouvelles concernées :

- ✓ La Villette

Type de trame: **trame bleue**

Quelques espèces déterminantes:

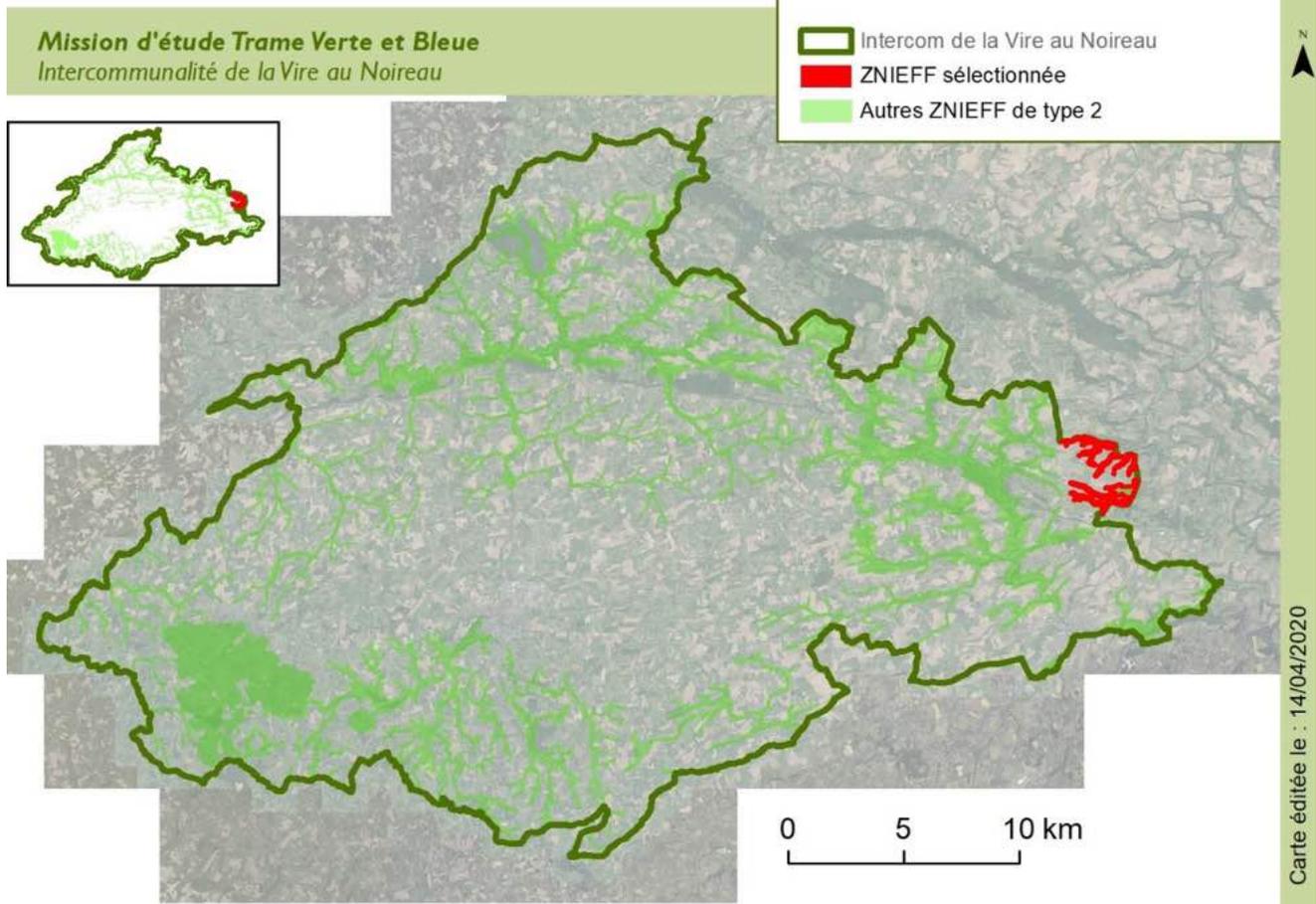
- ✓ Arachnides: mygales à chaussettes
- ✓ Basidiomycètes: Hydne noir, Hydne ferrugineux
- ✓ Coléoptères : Calosome sycophante
- ✓ Mammifères : Barbastelle d'Europe, Murin de Natterer  
Murin de Daubenton, Pipistrelle de Kuhl, loutre d'Europe
- ✓ Odonates: Aesche paisible, Cordulie à corps fin,
- ✓ Reptiles: Lézard vert, Coronelle lisse, vipère péliade
- ✓ Amphibiens: triton crêté, crapaud accoucheur
- ✓ Oiseaux: Gros-bec, pic mar, bondrée apivore,  
Chouette chevêche, Faucon hobereau, Martin-pêcheur, ...



Photo : « Cordulie à corps fin »



Photo : « murin de Daubenton »



Fiche réalisée par



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et  
bleue  
De l'Intercom de la Vire au Noireau

Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie





## **ANNEXE 2 : DESCRIPTIONS DES GRANDS SITES NATURELS DU TERRITOIRE (SYNTHESE DES INVENTAIRES ET PROTECTIONS EXISTANTES)**

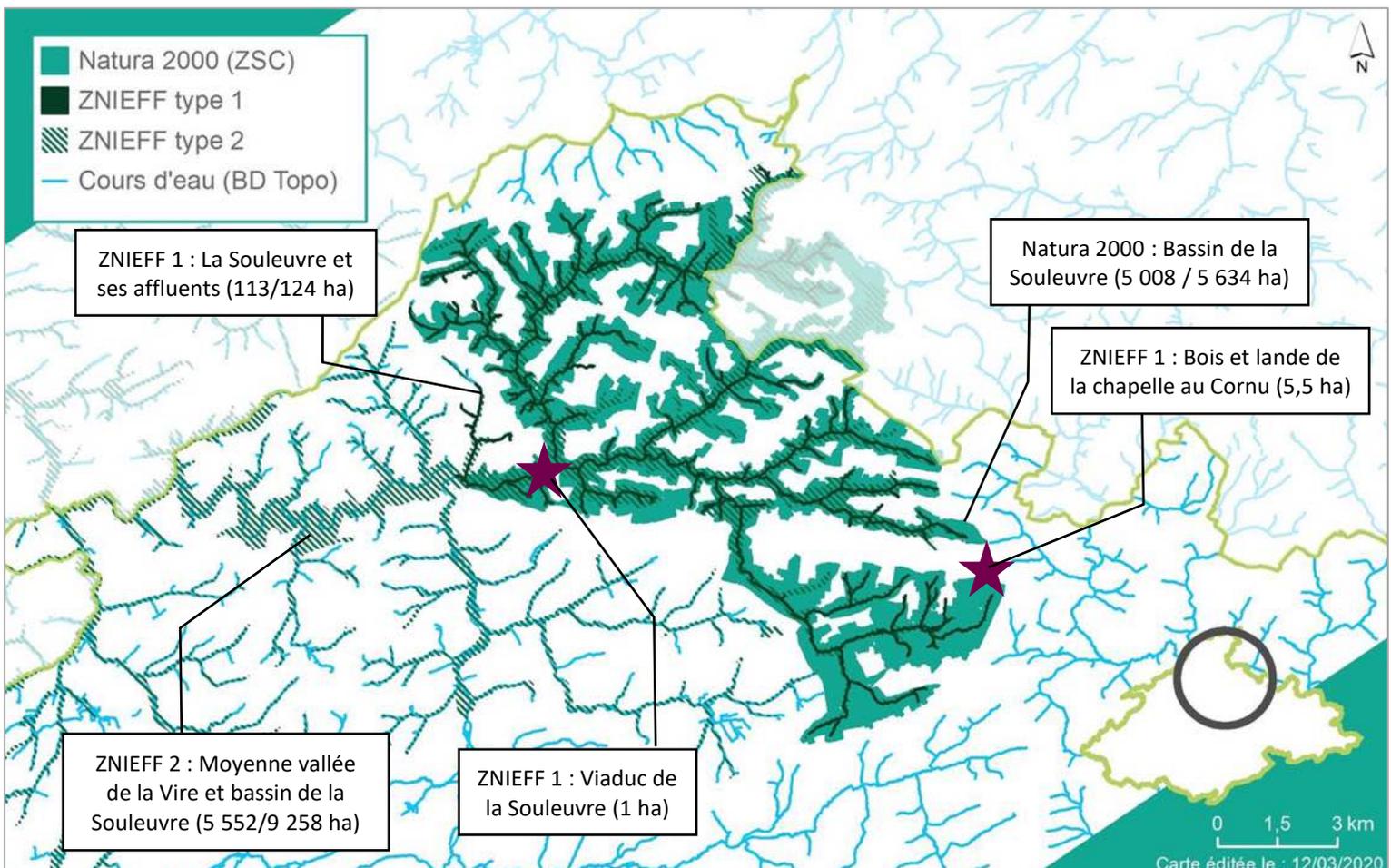
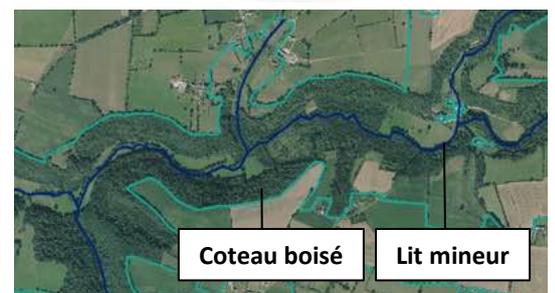
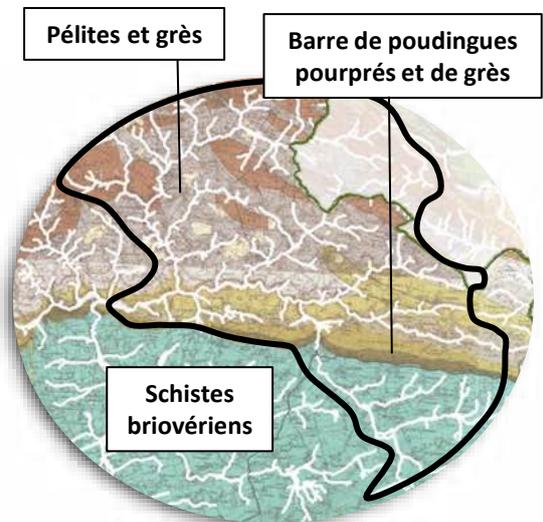


### GÉOGRAPHIE & HABITATS

La Soulevre, affluent rive droite de la Vire, prend ses sources sur les pélites du Cambrien (-488 à -542 millions d'années). Seul un de ses affluents chemine sur le substrat briovérien plus ancien, au Sud, et traverse la barre des poudingues pourprés. Cette barre rocheuse est une roche dure. Peu érodée, elle surplombe le bassin versant. Les sols y sont peu fertiles et les pentes marquées. Trop contraignants pour l'activité agricole, ces terrains sont généralement occupés par des boisements et des landes. On y retrouve d'ailleurs **le bois et la lande humide de la chapelle au Cornu**.

Au Nord de cette barre rocheuse boisée, les terrains sont plus tendres. Le passage de l'eau a fini par creuser des vallées encaissées. De part et d'autre du cours d'eau, les plaines sont généralement humides. Les plateaux agricoles surplombent la vallée, s'éparés de celle-ci par des coteaux boisés.

Si seul le lit mineur de **la Soulevre et de ses affluents** fait partie de la ZNIEFF de type 1 éponyme, les prairies alluviales et les coteaux boisés font partie du site Natura 2000 du **Bassin de la Soulevre**, proposé au classement dès 1997. Englobant historiquement uniquement les principaux cours d'eau (2 232 ha), le site Natura 2000 a depuis été étendu à l'ensemble des affluents de la Soulevre.



# FAUNE & FLORE

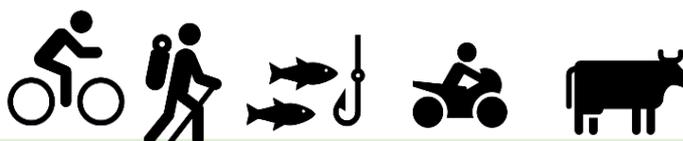


La Soulevre est à l'interface entre la trame verte et la trame bleue. Des espèces inféodées aux milieux aquatiques, telles que l'Écrevisse à pattes blanches, la Loutre d'Europe, le Saumon atlantique, la Lamproie de Planer ou encore le Chabot et la Truite fario, sont présentes. On notera aussi des observations du Martin-Pêcheur, de la Grenouille agile et du Triton marbré.

Les prairies et les boisements alentours sont le refuge d'espèces associées à la trame verte, comme le Lucane cerf-volant, que l'on retrouve dans les petits boisement et dans le bocage. Plus spécifiquement, les landes humides de la Chapelle au Cornu se distinguent par la présence de la bruyère à quatre angles, de la bruyère ciliée et de la molinie. Le groupe des reptiles y est également implanté, avec au moins la vipère péliade connue sur ce site.

Reste à évoquer le viaduc de la Soulevre (ZNIEFF Type 1), vestige de l'ancienne ligne de chemin de fer Vire-Caen, qui accueille une population hibernante de Grand murin (chauve-souris). Le Murin à moustaches et le Grand rhinolophe y ont aussi été observés.

## USAGES



## ENJEUX ÉCOLOGIQUES ET RISQUES

La préservation des milieux et des espèces inféodées aux milieux aquatiques de la Soulevre dépend avant tout du maintien de la qualité des eaux et des milieux aquatiques. Pour cela, une attention particulière doit être portée :

- À la qualité des **rejets** (eaux usées, eaux pluviales)
- Aux pratiques agricoles, en faisant la promotion de **pratiques antiérosives** (notamment le maintien du bocage sur talus) sur l'ensemble du bassin versant
- À la **continuité écologique**, en aménagement ou en supprimant des seuils et des barrages)
- Au **régime hydrologique**, en encadrant les prélèvements
- À l'encadrement du **pâturage** en bord de cours d'eau, en aménagement les berges pour supprimer l'accès des animaux d'élevage au lit mineur.

Le pâturage des prairies humides et des landes doit cependant être maintenu afin de freiner la fermeture des milieux ouverts et garder une diversité d'habitats. Cet enjeux est majeur pour la Lande de la Chapelle au Cornu, où les impacts de la déprise agricole sont déjà visibles.

Enfin, la fréquentation du public doit être encadrée pour limiter les la surféquentation et le piétinement. Les sites franchissements de cours d'eau par les véhicules motorisés de loisirs



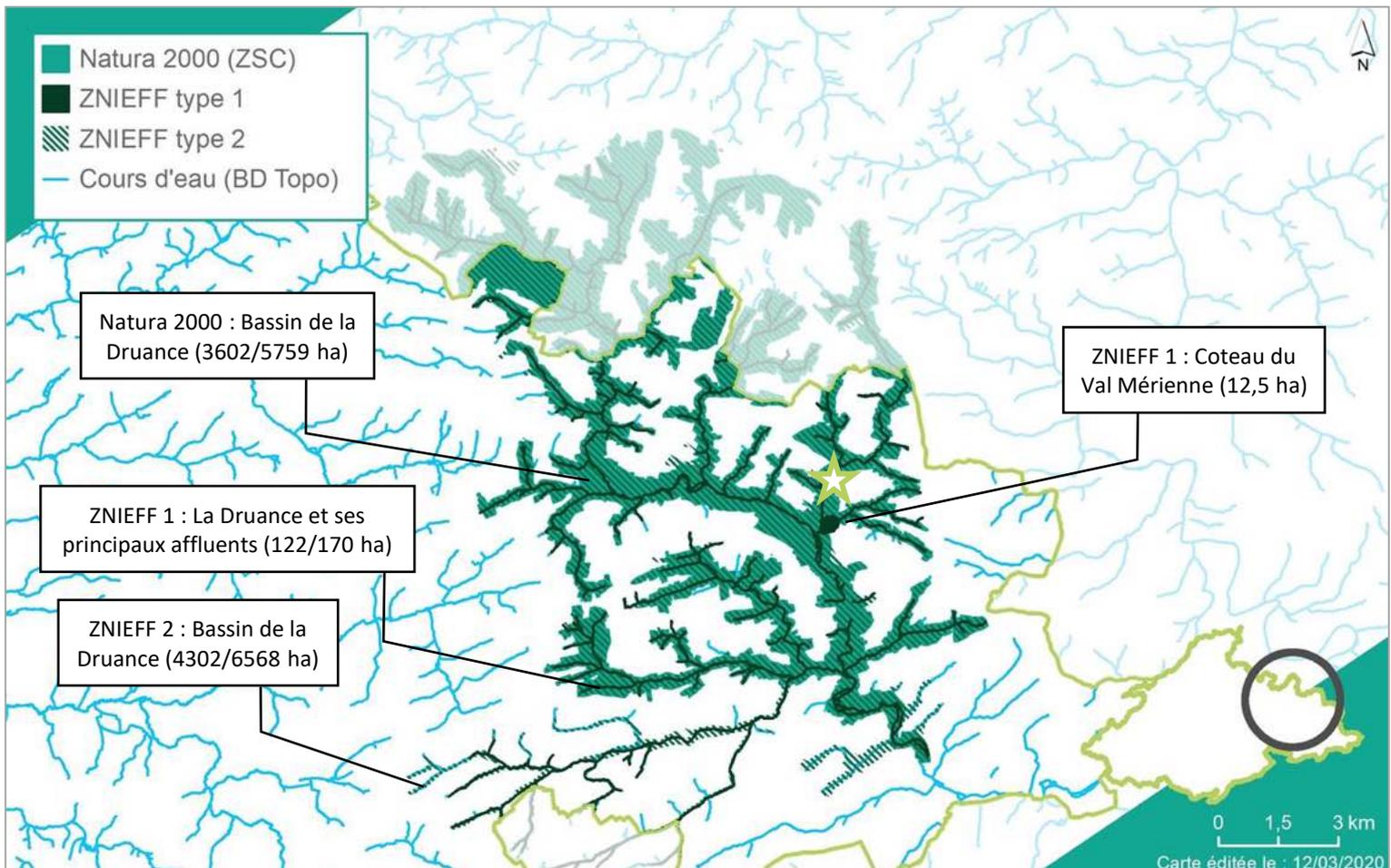
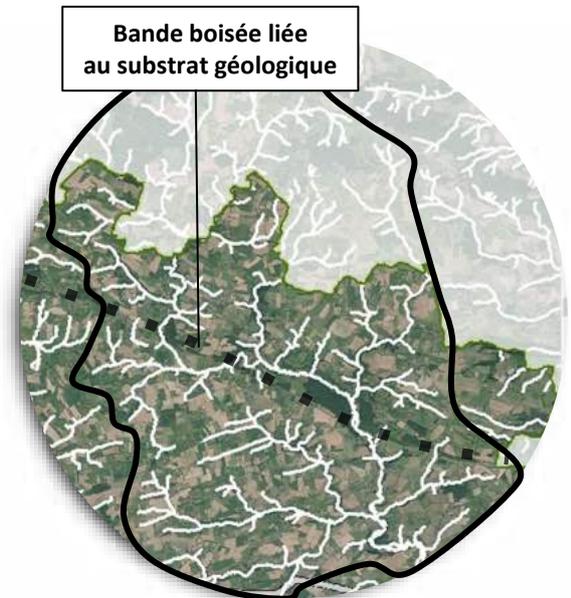
### GÉOGRAPHIE & HABITATS

La Druance est un affluent rive gauche du Noireau, qui se jette lui-même dans l'Orne. Le bassin versant est traversé par un substrat géologique dur, les poudingues pourprés. Cette barre rocheuse est souvent boisée car peu productive d'un point de vue agricole. Elle sépare le bassin versant en 2, avec :

- Au Nord, un territoire au relief marqué où les cours d'eau ont pu creuser la roche mère assez tendre
- Au Sud, des pentes plus douces, avec un paysage moins vallonné sur les schistes briovériens, plus résistants à l'érosion.

La Druance, ses plaines alluviales et ses coteaux souvent boisés ont été désignés comme **site Natura 2000**. L'ensemble de ce site Natura 2000 fait également partie de la ZNIEFF de type 2 du **Bassin de la Druance**.

Sur une grande partie de son linéaire, la Druance présente un écoulement dépourvu d'obstacle à la continuité écologique.



# FAUNE & FLORE



Les fonds caillouteux de la Druance et ses radiers sont propices à la présence d'espèces d'intérêt patrimonial. L'écrevisse à patte blanche y est très bien représentée au vue des populations dénombrées à l'échelle nationale.

Le Chabot, la Lamproie de Planer, la Truite fario et le Saumon atlantique sont également présents dans les eaux de la Druance, identifiée comme ZNIEFF de type 1 (La Druance et ses principaux affluents).

L'observation d'une station de la Lathrée écailleuse a abouti à la délimitation d'une ZNIEFF de type 1, le Coteau du Val Mérienne, au Nord du bois de Pontécoulant.

Localement, on retrouve parmi la flore : la Prêle des Bois, la Filipendule vulgaire ou encore la Laîche à épis grêles.

La loutre d'Europe a aussi été observée sur le bassin versant. Le CPIE des Colline Normande, gestionnaire du site Natura 2000 forme les riverains à l'observation de cette espèce.

## USAGES



## ENJEUX ÉCOLOGIQUES ET RISQUES

La Druance se distingue par la qualité de ses milieux aquatiques. Des espèces très sensibles aux variations de la qualité de l'eau sont présentes. La durabilité de leur présence est directement liée à la préservation d'une bonne qualité de l'eau.

A l'échelle du bassin versant de l'Orne, la Druance est une zone majeure de frai pour le saumon atlantique. Le maintien de la reproduction de cette espèce dépend de la qualité et la diversité des substrats retrouvés dans le lit mineur. Une augmentation de l'érosion des sols sur les têtes de bassin versant risquerait de dégrader des frayères.

La vigilance devra porter sur la qualité des rejets d'assainissement non collectif mais également sur le maintien des pratiques agricoles favorables aux enjeux liés à la biodiversité (continuer à maintenir des éléments anti-érosifs, accompagner le pâturage rivulaire...).

Enfin, par son contexte géologique, le bassin de la Druance est pauvre en ressources souterraines en eau. Dépourvu de soutien d'étiage, le débit du cours d'eau subit d'importantes variations, avec des étiages sévères en été. Un suivi et un encadrement des prélèvements d'eau de surface est nécessaire.



# L'AMONT DE LA SÉE ET DE LA SIENNE

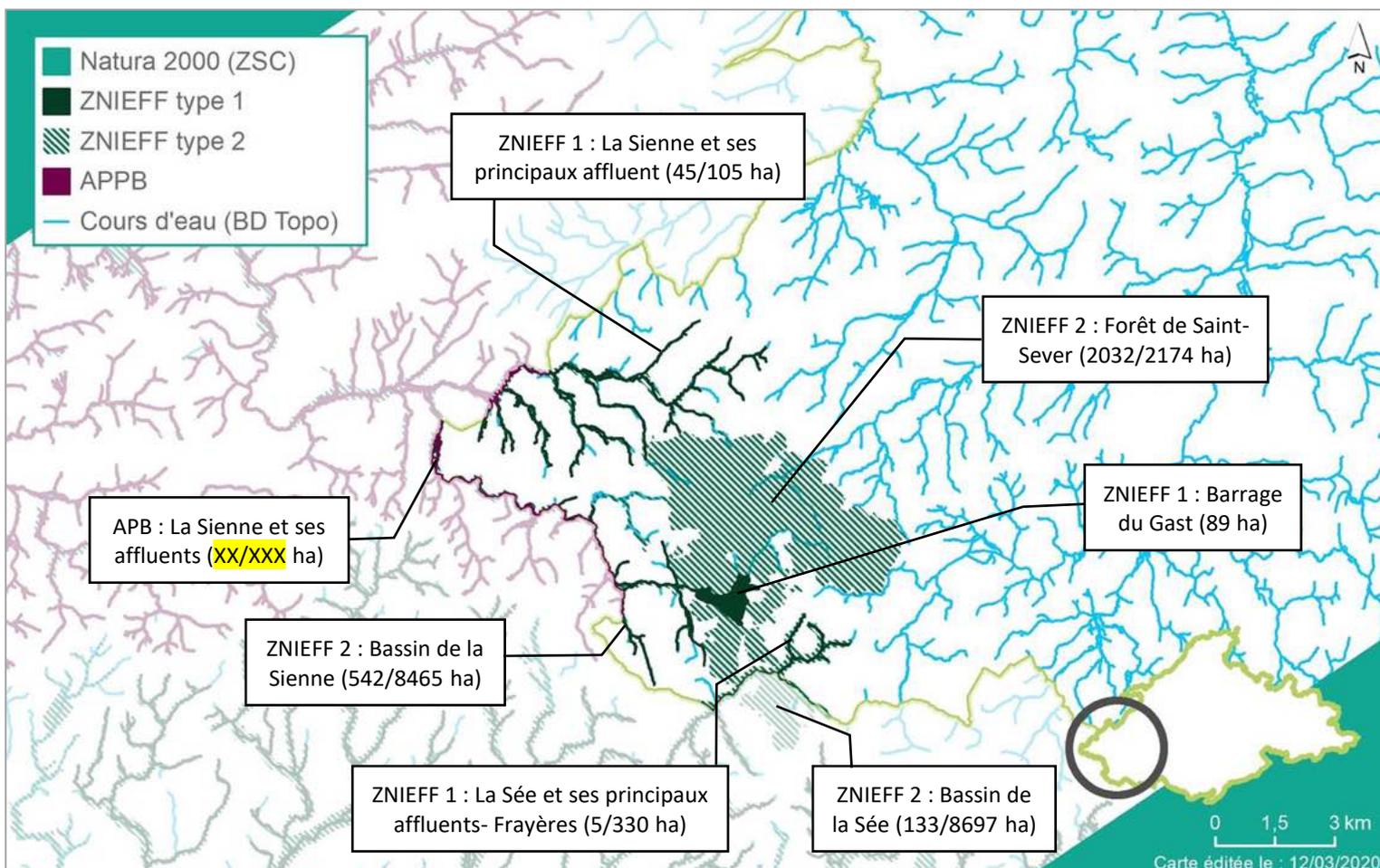
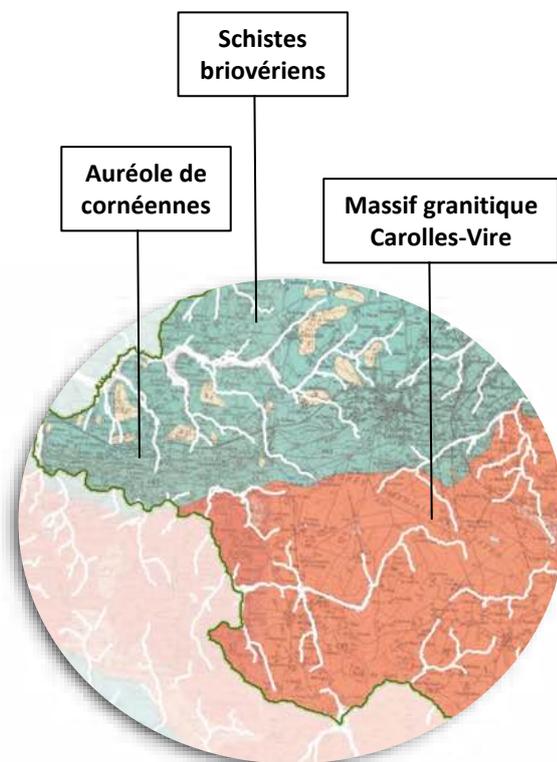
GRANDS  
SITES

## GÉOGRAPHIE & HABITATS

L'histoire géologique du Sud de l'IVN est marquée par l'intrusion du massif granitique de Carolles-Vire au sein du substrat briovérien ancien il y a environ 550 millions d'années. La présence de magma a entraîné un métamorphisme thermique : les schistes briovériens entourant le massif granitique ont été « cuits » au contact du magma chaud. L'auréole de schiste a ainsi été transformée en une roche plus dure : les cornéennes.

Le massif granitique surplombe le territoire. On y retrouve la **Forêt domaniale de Saint-Sever** (ZNIEFF de type 2), l'un des plus grands massifs forestiers du Calvados. Le **barrage du Gast** (ZNIEFF 1) s'inscrit dans ce milieu boisé, sur l'un des ruisseaux de tête de bassin versant de la Sienne. Son alimentation en eau est assurée par les sources du massif granitique.

On retrouve sur ce granite plusieurs sources de la Sée et de la Sienne, rivières reconnues pour leur capacité d'accueil des poissons migrateurs, en période de reproduction notamment. C'est d'ailleurs pour cette raison que ces cours d'eau sont classés en ZNIEFF de type 1 et 2. On notera aussi la présence d'un **arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB)** sur la Sienne.



# FAUNE & FLORE



Le barrage du Gast est un reposoir et un site de gagnage majeur à l'échelle locale pour les oiseaux d'eau. Depuis les observatoires ornithologiques, il n'est pas rare d'y voir la Sarcelle d'hiver, la Bécassine des marais ou le Canard souchet pendant l'hivernage. Le Grèbe huppé, ou encore l'Épervier d'Europe nidifient sur site. Lorsqu'elles sont exondées, les berges du plan d'eau laissent apparaître le Callitriche à fruits plats et l'Elatine à six étamines notamment.

La Forêt de Saint-Sever et les prairies humides qui entourent de cette grande étendue d'eau fournissent les habitats nécessaires à de nombreuses espèces d'amphibiens et de reptiles : le Triton marbré, l'Alyte accoucheur et le triton palmé. Les oiseaux forestiers nichent aussi sur site. On notera la présence du Pic noir, du Hibou moyen-duc ou encore du Rougequeue à front blanc

Les milieux ouverts et humides, à l'interface entre l'eau et le bois, accueillent quant à eux des papillons nocturnes, des Orthoptères, des Coléoptères et des Araignées à valeur patrimoniales. On y retrouve ponctuellement le Millepertuis des marais, la Campanille à feuilles de lierre et la Violette des marais.

La Forêt de Saint-Sever et la retenue du Gast se trouvent sur les sources de la Sienne et de la Sée, qui renferment également des habitats aquatiques remarquable, favorables au salmonidés

## USAGES



## ENJEUX ÉCOLOGIQUES ET RISQUES

Les enjeux écologiques majeurs de ce grand ensemble sont la préservation de la qualité de l'eau et le maintien de l'interface entre les milieux aquatiques, prairiaux et forestiers.

L'occupation des sols, majoritairement forestière réduit les risques de dégradation de la qualité des eaux (érosions, rejets). La dégradation du lit des cours d'eau et des zones humides seraient tout de même néfaste pour ce site.

La gestion forestière mise en œuvre par l'ONF permet de limiter les risques liés à l'exploitation du bois. Les facteurs de dégradation sont donc essentiellement liés aux pratiques de loisirs (randonnées, pêche, camping).

Les berges du Gast et les espèces qui s'y implantent sont quant à elles menacées par la Crassule de Helms, espèce invasive qui a colonisé les lieux.

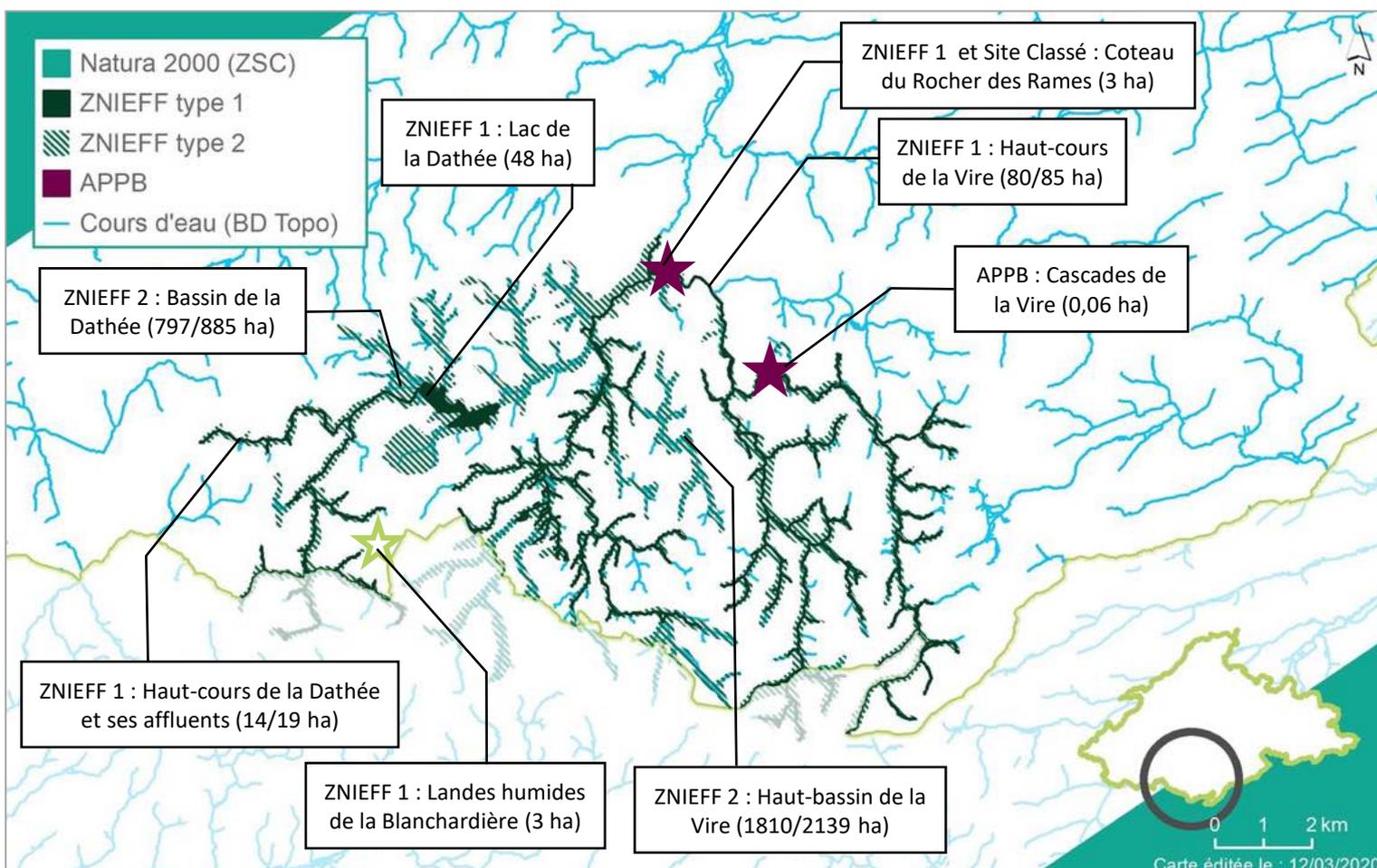
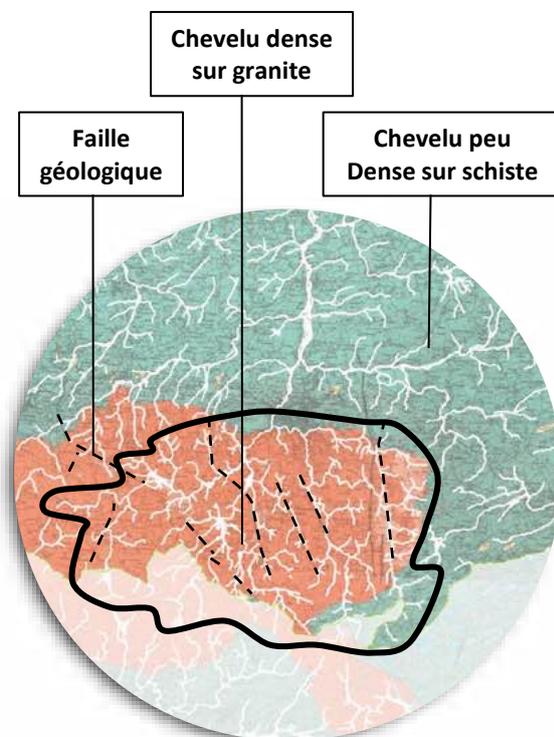


### GÉOGRAPHIE & HABITATS

La Vire prend ses sources sur le massif granitique de Carolles-Vire avant de continuer sa route sur les schistes briovériens. Ce massif granitique est parcouru de plusieurs failles géologiques. Ces fissures et l'altération de la roche (arénisation) ont permis la circulation des eaux souterraines et la résurgence de nombreuses sources. Le chevelu du cours d'eau y est d'ailleurs plus dense que pour les affluents de la Vire qui cheminent sur le substrat briovérien.

L'alimentation en eau des cours d'eau en étiage sera plus importante sur les têtes de bassin versant granitique que sur les secteur briovériens. On y retrouve les principaux affluents de la Vire amont : **la Dathée et son lac**, la Virène, et le ruisseau de Maisoncelles. Le lit mineur de ces cours d'eau est globalement délimité en ZNIEFF de type 1 alors les ZNIEFF de type 2 remontent sur le versant, intégrant les prairies de bas-fond voire une partie des plateaux agricoles.

La vallée de la Vire amont est moins encaissée qu'au Nord de l'Intercom de la Vire au Noireau. Les coteaux sont donc moins boisés et plus largement cultivés.



# FAUNE & FLORE



La Vire amont et ses affluents circulent sur un massif granitique. La granulométrie des fonds qui en résulte (sablo-caillouteux) constitue l'habitat de nombreuses espèces. On notera la présence de l'Ecrevisse à patte blanches qui est d'ailleurs à l'origine de l'Arrêté de Protection de Biotope des **cascades de la Vire** (Roullours et Maisonnelles-la-Jourdan) pris dès 1989.

Quelques kilomètres en aval, un affleurement rocheux exposé Sud surplombe la Vire : le **coteau du rocher des Rames** (ZNIEFF 1), qui accueille une flore spécifique : la Scille d'automne, la Tillée moussée ou encore le Trèfle enterreur sur les pelouses silicicoles et la Capillaire septentrionale, l'Orpin d'Angleterre et la Spergule de Morison sur les parois rocheuses.

Plus à l'Ouest, sur le bassin versant de la Dathée, le **lac artificiel de la Dathée** présente un intérêt ornithologique majeur, notamment pour les anatidés (canards) et les limicoles. Le Canard colvert, le Canard siffleur, le Fuligule milouin ou encore le Pipit sponcielle y hiberne. D'un point de vue botanique, on retrouve la Limoselle aquatique, le Callitriche pédonculé ou encore le Gaillet dressé. Une des sources de la Dathée est entourée de prairies humides et de bois tourbeux (**Landes humides de la Blanchardière**), riche d'une flore diversifiée et de nombreux amphibiens.

Plus globalement, la Vire, la Virène et la Dathée accueille des populations de Truite fario, de Chabot et de Lamproie de Planer. On y retrouve aussi des Odonates (Libellules et Demoiselles), notamment la Cordulie à corps fin et le Gomphus à pinces.



## USAGES

## ENJEUX ÉCOLOGIQUES ET RISQUES

Les qualités écologiques de la Vire amont et de ses affluents sont directement dépendantes de la qualité de leurs eaux. Seules 2 stations d'épuration des eaux usées se trouvent sur ce secteur. Les enjeux sont donc majoritairement liés aux pratiques agricoles et à l'assainissement non collectif.

Le maintien d'éléments anti-érosifs (bocage, talus...) est nécessaire pour ne pas aggraver le risque de départs de sol vers les cours d'eau, et limiter ainsi le colmatage des substrats favorables à la biodiversité. La préservation des prairies humides de bas-fond (absence de drainage et de remblaiement) permettra de conserver leur capacité épuratoire (dénitrification).

Le maintien des milieux ouverts, grâce à l'agriculture, est également crucial pour les landes humides de tête de bassin versant.



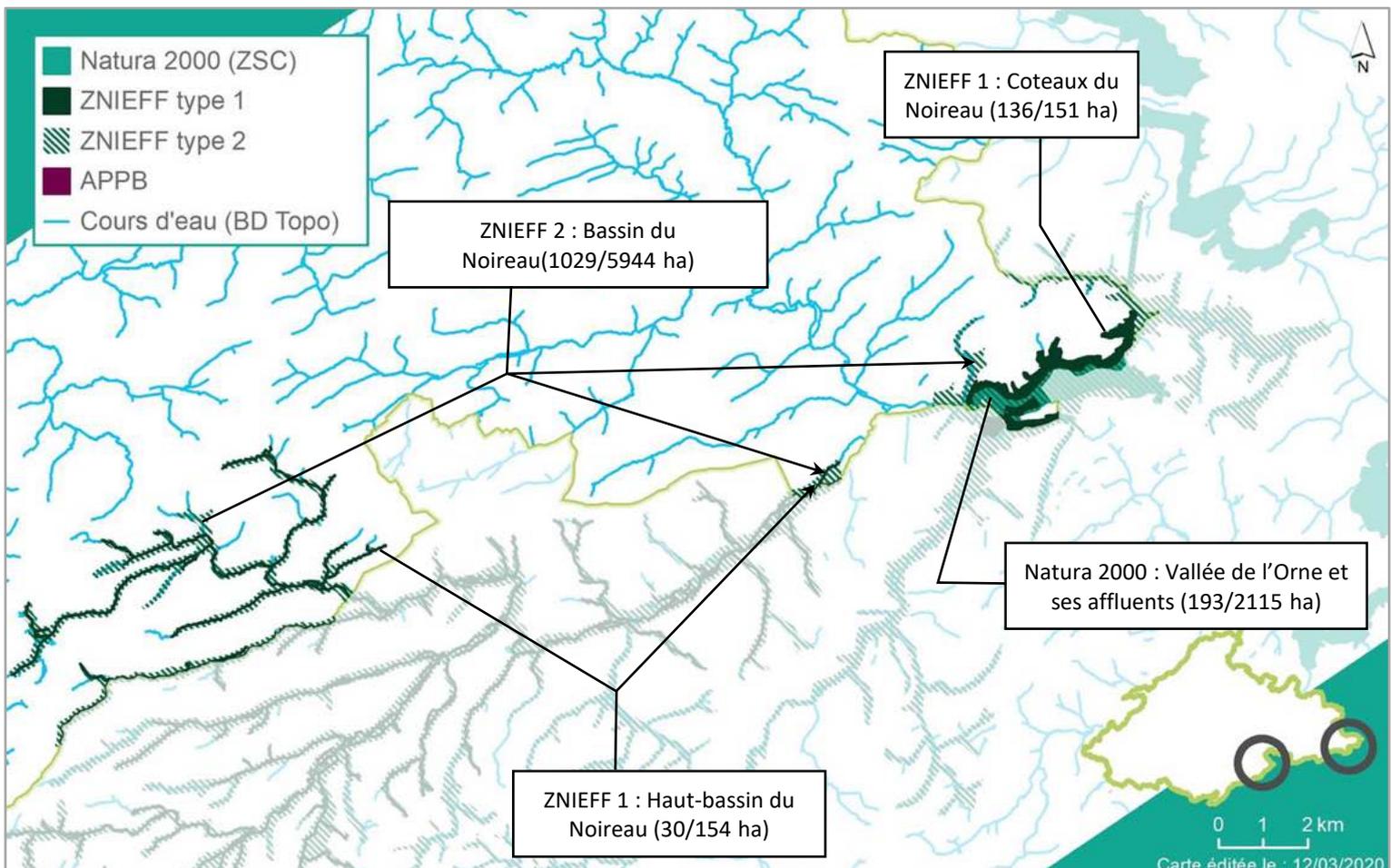
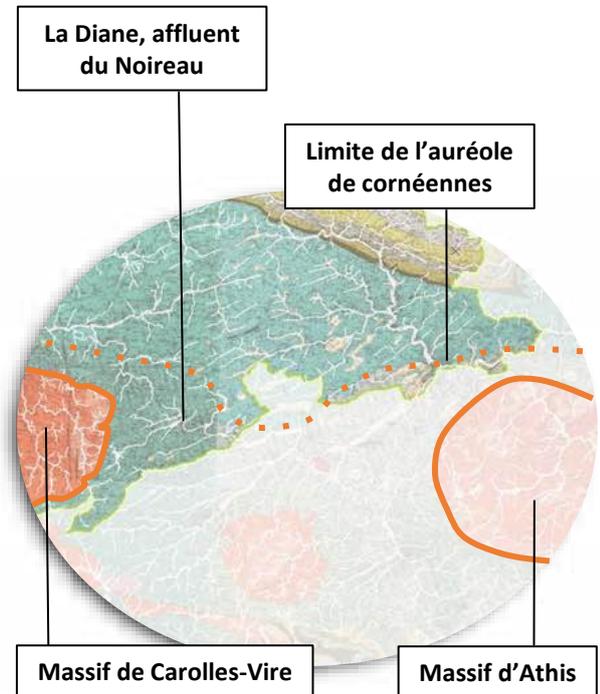
### GÉOGRAPHIE & HABITATS

Le Noireau est un affluent rive gauche de l'Orne, qu'il rejoint à Pont d'OUILLY. La très grande majorité de son réseau hydrographique s'écoule sur un substrat cornéen. Ce substrat résulte de la « cuisson » des schistes briovériens par l'intrusion des massifs granitiques de Carolles-Vire à l'Ouest et celui d'Athis à l'Est (Flers Agglo, Orne).

Le Noireau et ses affluents y ont creusé une vallée assez large. Les alluvions fluviales s'y sont déposés pour créer de grandes plaines alluviales.

La plupart de affluents du Noireau se trouvent dans le département de l'Orne, exceptées la Diane, entièrement sur le territoire de l'IVN, et la Jouvine qui constitue la limite départementale. Le lit mineur de ces deux affluents font partie de la ZNIEFF 1 du **Haut-bassin du Noireau** qui s'étend aussi côté Orne.

Dans sa partie aval, la vallée du Noireau fait partie du site Natura 2000 de la **Vallée de l'Orne et ses affluents**. Ce site Natura 2000 intègre la quasi-totalité de la ZNIEFF 1 des **coteaux du Noireau**.



# FAUNE & FLORE



Les espèces que l'on retrouve sur le Noireau sont indicatrices d'une bonne qualité de l'eau. Des populations de Truite fario, de Chabot, de Loche franche ou encore de Lamproie de Planer sont présentes. L'écrevisse à pattes blanches a aussi été observée sur ce site.

Dans la partie aval du Noireau, les coteaux de landes, boisements et de pelouses silicicoles sur rochers accueillent des espèces rares voire protégées : la Capillaire septentrionale, l'Orobanche des Genêts ou encore la Spergule de Morison.

Entre milieu aquatique et milieu terrestre, on retrouve le triton marbré, espèce rare et protégée.

La vallée du Noireau accueille 7 espèces d'intérêt communautaire qui ont justifié son classement Natura 2000. En dehors des espèces piscicoles, on y retrouve l'Ecaille chinée (papillon des friches et broussailles), le Lucane cerf-volant (coléoptère dont la larve vit dans le système racinaire d'arbres ou dans de vieilles souches) et la Loutre d'Europe.

## USAGES



## ENJEUX ÉCOLOGIQUES ET RISQUES

Le Noireau est riche d'habitats favorables aux salmonidés et notamment de frayères. Si le Saumon atlantique est bien présent, les nombreux obstacles à la continuité écologique limitent l'expression du potentiel d'accueil du Noireau.

Les enjeux de ce site reposent sur :

- la bonne qualité de l'eau, qui passe par le maintien ou l'amélioration de la qualité des rejets d'assainissement (stations d'épuration, postes de refoulement, installations non collectives)
- la reconquête de la continuité écologique, en supprimant les ouvrages transversaux abandonnés et obsolètes, ou en aménageant les ouvrages patrimoniaux.

Le maintien d'une activité agricole est nécessaire pour préserver les espaces ouverts et notamment les prairies de bas-fonds et les landes.



# LES COMBLES DE L'ÉGLISE DE BURCY

SITES PONCTUELS

## HABITATS & ESPÈCES

Les combles de l'église de Burcy ont été proposées au classement Natura 2000 dès 2007. Elles abritent en effet tous les ans une colonie de Grand Murin (*Myotis myotis*) qui vient s'y reproduire. Propriété de la commune, l'église est également classée au titre des Monuments Historiques. L'effectif de chiroptère est estimé à 150-200 individus qui hivernent dans les combles du clocher chaque année.



Photo du DocOb

## ENJEUX ÉCOLOGIQUES ET RISQUES

L'accessibilité du site à cette colonie de Grand Murin est conditionnée par la présence et le maintien d'interstices de taille suffisante pour permettre le passage des animaux. Les interventions non encadrées d'entretien (traitement du bois de la charpente) peuvent constituer des menaces.

La pérennité des population de chauves-souris dépend également de la disponibilité des ressources alimentaires de ces mammifères (insectes volants) qui est elle-même liée aux pratiques agricoles du territoire.



Photo du DocOb



Fiche réalisée par



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et  
bleue  
De l'Intercom de la Vire au Noireau

Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie





### HABITATS & ESPÈCES

Le Bois des Masures se trouve à cheval entre le Theil-bocage et Vassy. Un des principaux affluents de la Vire, l'Allière, y prend sa source. Les habitats y sont principalement boisés. On y retrouve aussi de nombreuses mares et mégaphorbiaies propices à la présence du triton marbré et de la coronelle lisse, espèces qui y ont été observées en 2011-2012. Une orchidée a également été identifiée : l'Epipactis à larges feuilles

Plus généralement, de nombreux amphibiens et reptiles sont présents : l'Alyte accoucheur, le Crapeau commun, le Triton palmé, la Grenouille agile, la Salamandre tachetée, la Couleuvre helvétique ou encore le Lézard des murailles.



*inpn.mnhn.fr – J. Laignel*



*inpn.mnhn.fr – F. Serre Collet*

### ENJEUX ÉCOLOGIQUES ET RISQUES

Le maintien du caractère boisé et du fonctionnement hydraulique actuel suffisent à préserver ce site. La présence d'un peuplement arboré diversifié est aussi à rechercher.

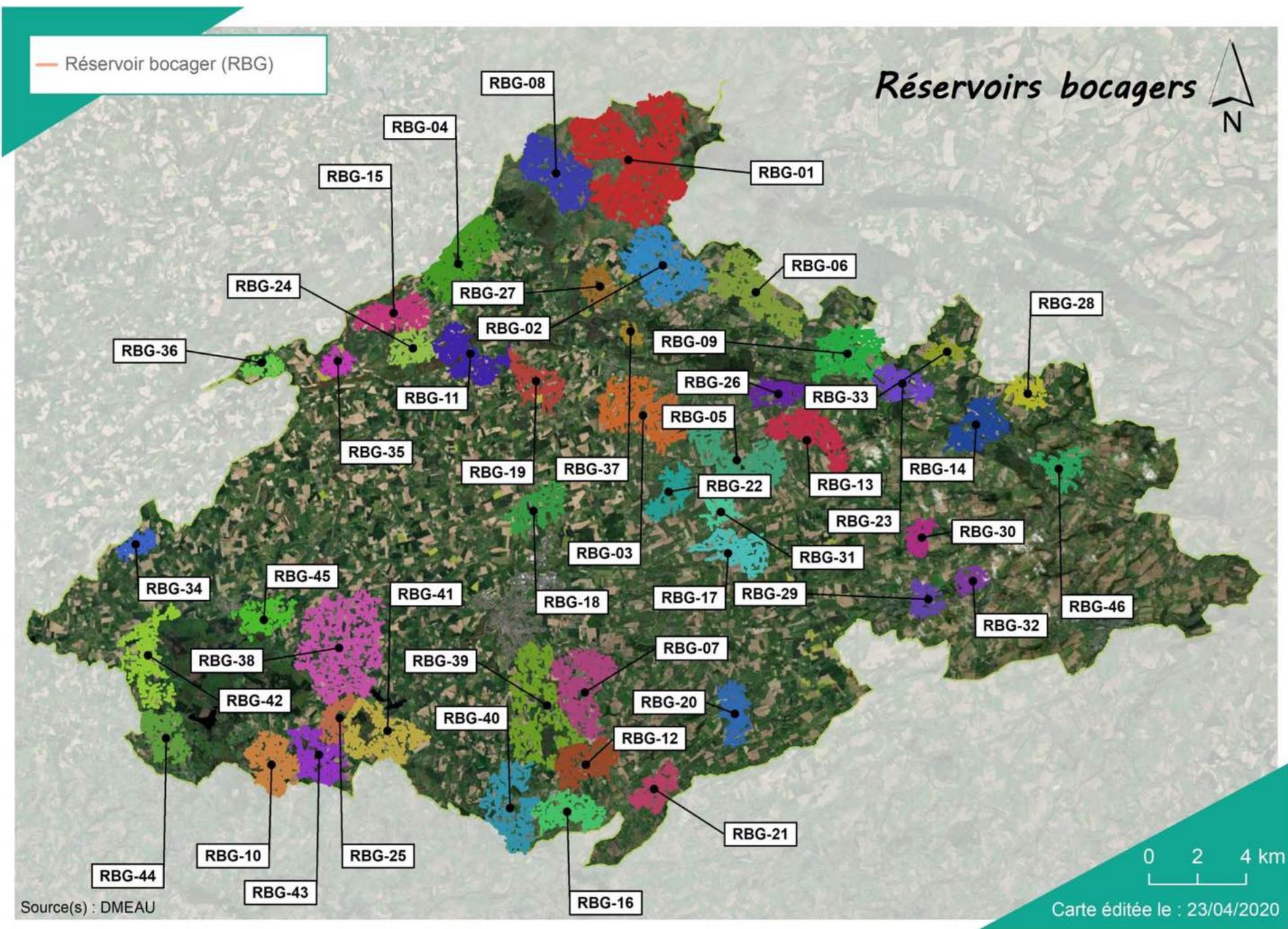




## **ANNEXE 3 : ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS DE L'INTERCOMMUNALITE DE VIRE AU NOIREAU**



# L'ATLAS DES RÉSERVOIRS BOCAGERS DE L'IVN



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 155 km, 90 % sur l'IVN  
**Paysage :**  
**Type :** Bocager  
**Communes :**  
 Le Tourneur, Saint-Martin-des-Besaces, Saint-Ouen-des-Besaces,

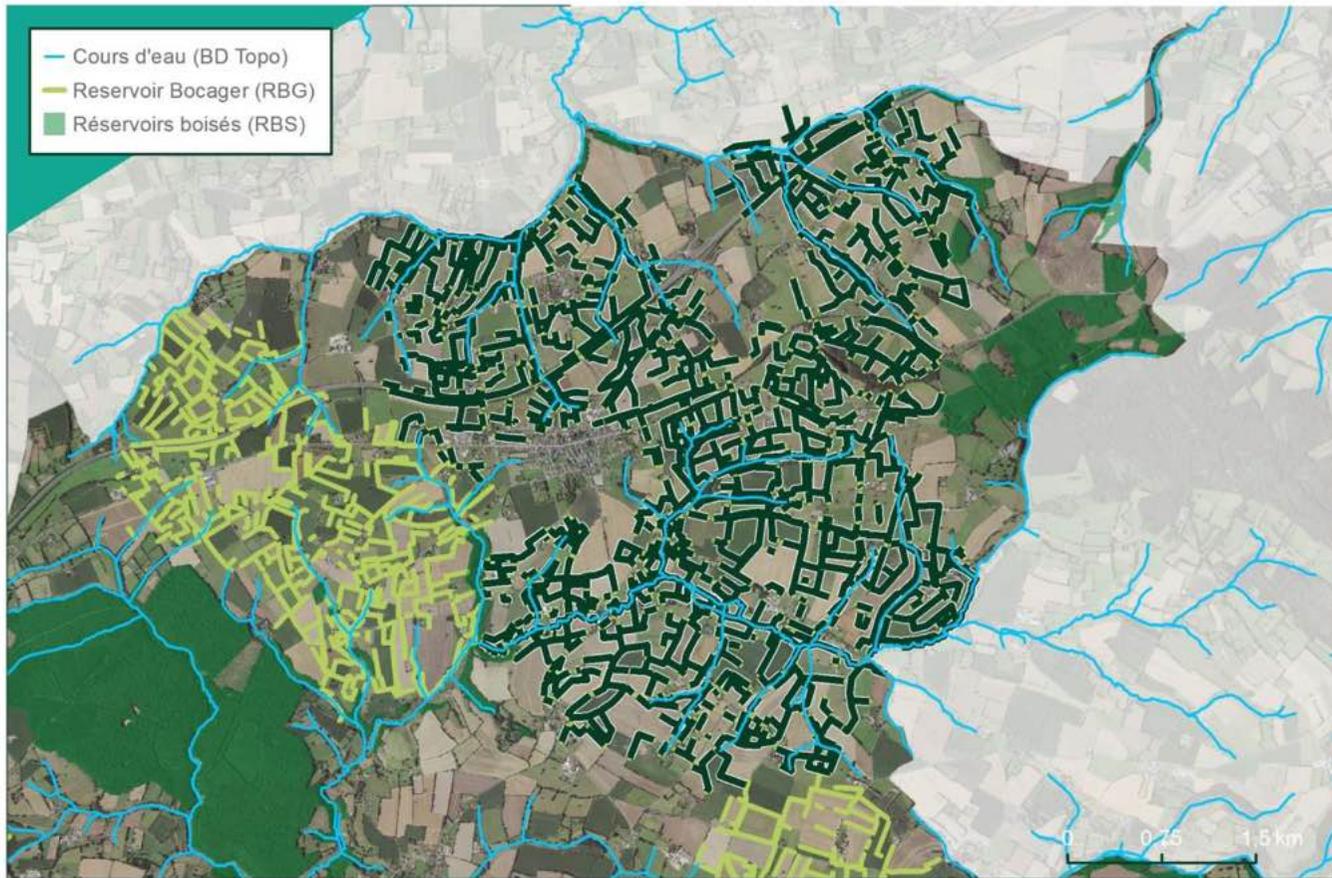
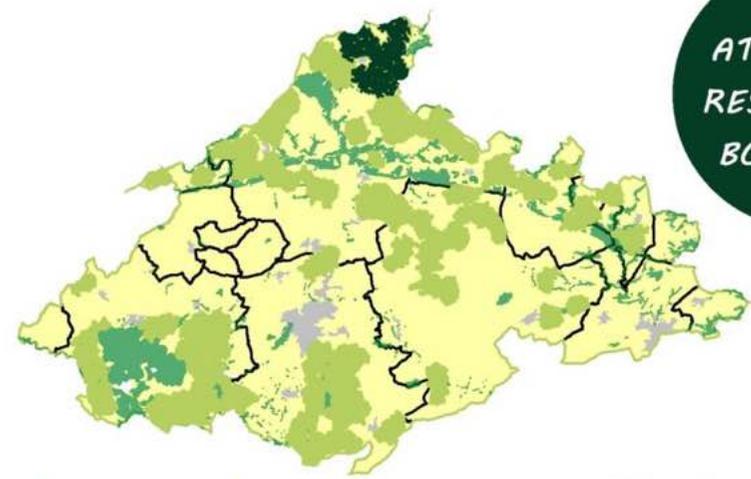
**Zonages inclus en tout ou partie :**  
 ZNIEFF1 : La Souleuvre et ses affluents  
 ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre  
 ZSC : Bassin de la Souleuvre

**Connexions avec la trame bocagère :**  
 RBG-02, RBG-08

**Connexions avec les autres réservoirs :**  
 RBS-43, RBS-44, RBS-06, RBS-74

**Actions envisagées :**

Vaste réservoir bocager situé au Nord du territoire, il se caractérise par des haies d'essences feuillus d'âges variés généralement sur trois strates, avec la présence de talus par endroits. Par sa grande taille et sa diversité d'essences, ce réservoir offre des potentialités de refuge et de corridor importantes pour la faune locale.



Soutenu par  
 Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
 La région Normandie



Dans le cadre du projet  
 D'élaboration de la trame verte et bleue  
 De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 60 km, 100 % sur l'IVN

**Paysage :**

**Type :** Bocager

**Communes :**

Le Tourneur, Saint-Pierre-Tarentaine

**Zonages inclus en tout ou partie :**

ZNIEFF1 : La Souleuvre et ses affluents  
ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre  
ZSC : Bassin de la Souleuvre

**Connexions avec la trame bocagère :**

RBG-01, RBG-27, RBG-06

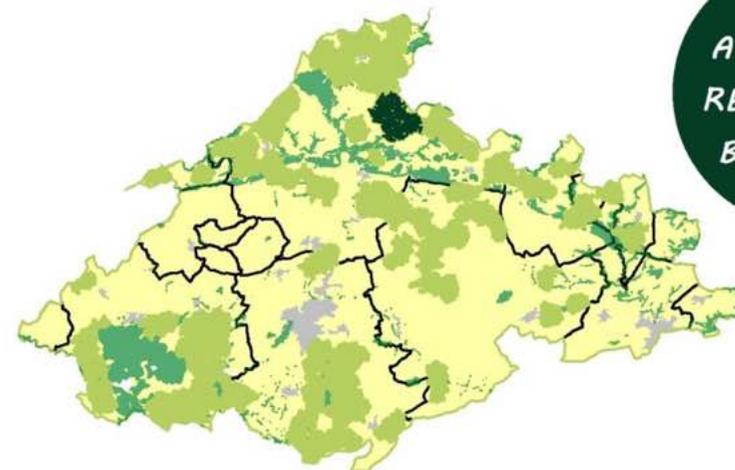
**Connexions avec les autres réservoirs :**

RBS-04

**Actions envisagées :**

Bocage s'étendant de part et d'autre du cours d'eau le Courbençon, il se caractérise par des haies de feuillus généralement sur trois strates avec des talus.

Ce bocage joue un rôle de refuge et de corridor pour la faune locale.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau





## CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 60 km, 100 % sur l'IVN

**Paysage :**

**Type :** Bocager

**Communes :**

Beaulieu, Le Béný-Bocage, Le Désert, Le Reculey, Saint-Charles-de-Percy

**Zonages inclus en tout ou partie :**

ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre

**Connexions avec la trame bocagère :**

RBG-05

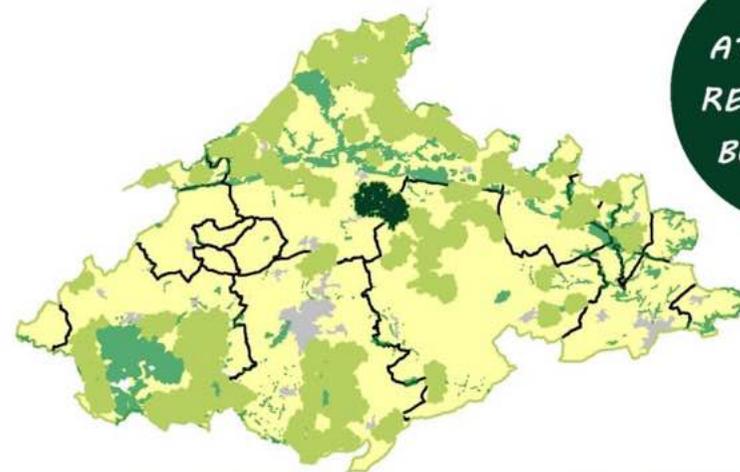
**Connexions avec les autres réservoirs :**

RBS-61

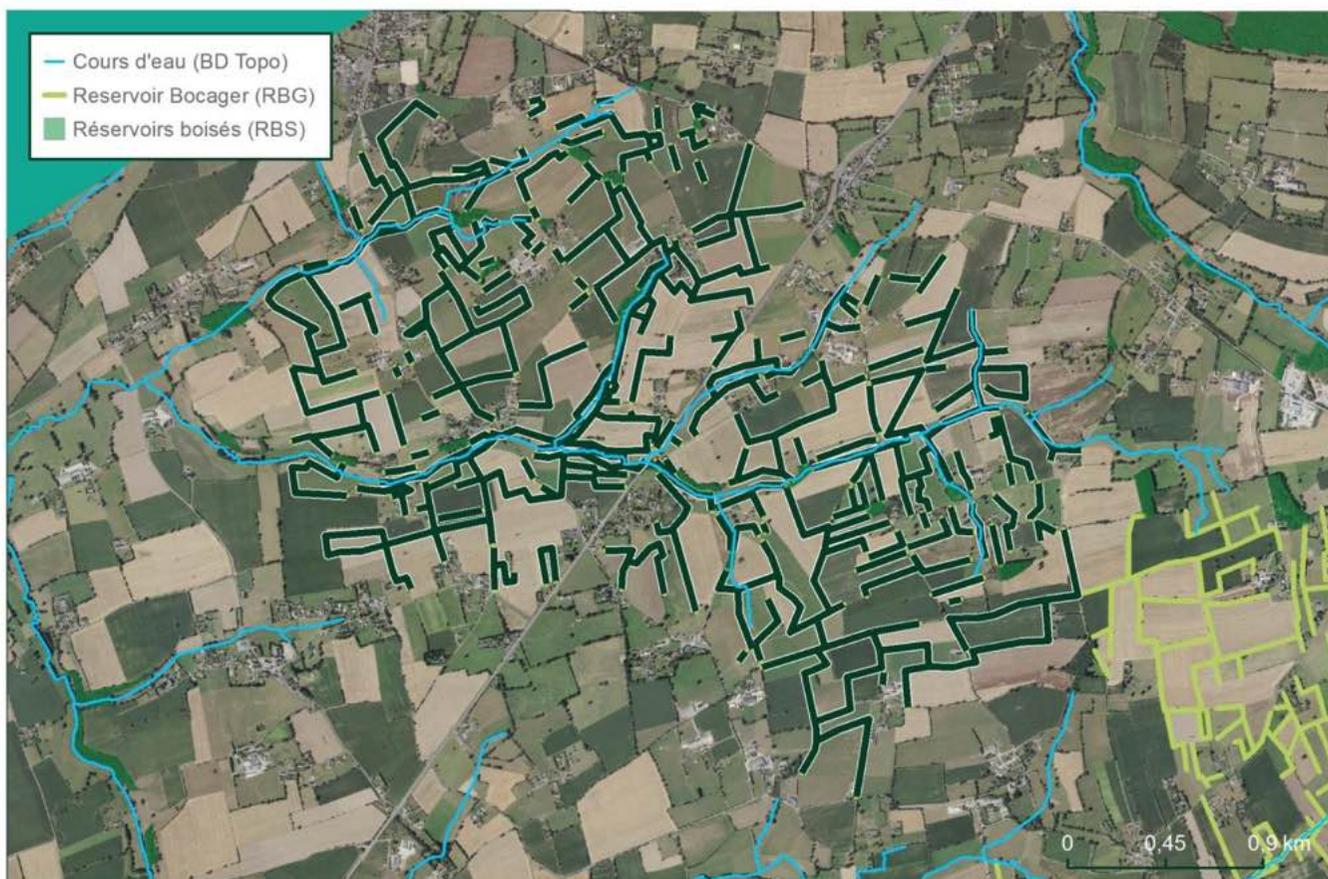
**Actions envisagées :**

Ce réservoir bocager permet de connecter les petits boisements du réservoir boisé du ruisseau des Haises (RBS-61). Ses haies diversifiées se caractérisent par la présence d'une strate arbustive dense dont l'effet brise-vent est bénéfique.

Cette structure bocagère est liée à la pratique du recépage de la strate arbustive. Les recépages réguliers aboutissent à la création de grandes souches à cavités, propices aux espèces saproxylophage. Dans le même temps, la densité de baliveaux qui en repartent en grand nombre offre un habitat protecteur pour l'avifaune.



## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



## CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 59 km, 80 % sur l'IVN

**Paysage :**

**Type :** Bocager

**Communes :**

Campeaux, La Ferrière-Harang, Mont-Bertrand

**Zonages inclus en tout ou partie :**

ZNIEFF1 : La Souleuvre et ses affluents

ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre

ZSC : Bassin de la Souleuvre

**Connexions avec la trame bocagère :**

RBG-15

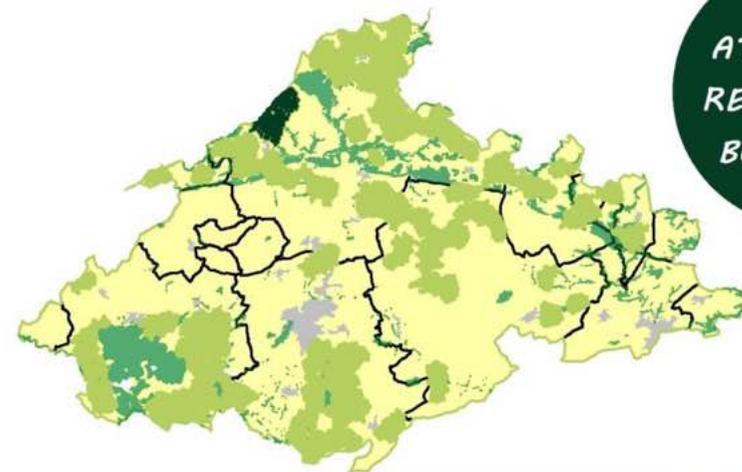
**Connexions avec les autres réservoirs :**

RBS-02, RBS-21, RBS-50

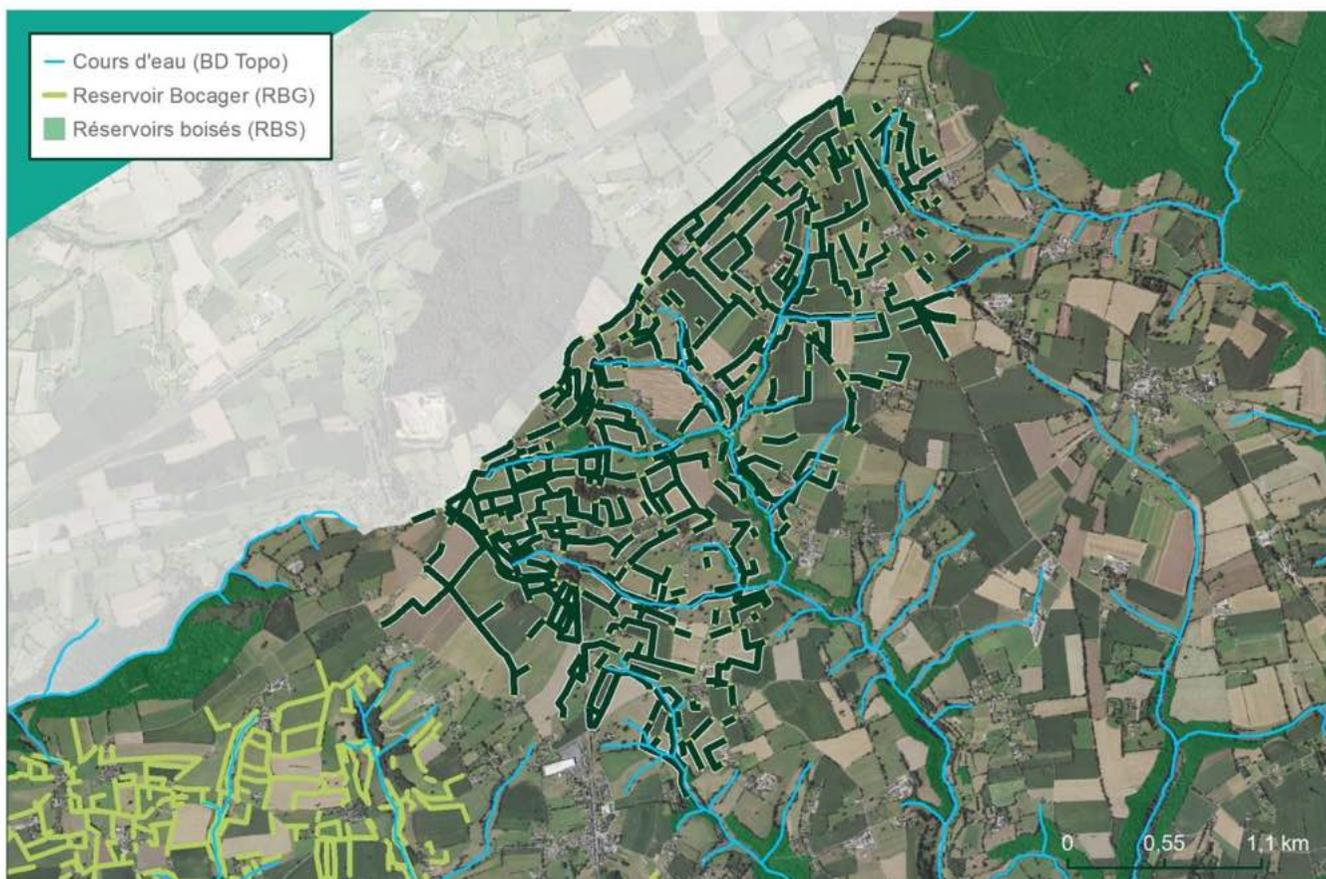
**Actions envisagées :**

Réservoir bocager de taille importante qui s'étend à l'ouest de Mont-Bernard. Il est composé de différentes essences de feuillus (chêne, hêtre, aubépine, noisetier, frêne, ...).

Les haies sont généralement insérées sur des talus avec trois strates de végétations. La diversité d'habitats et les connexions de ce bocage en font un réservoir biologique intéressant, permettant une liaison entre la Forêt l'Evêque (RBS-02) au nord-est ainsi qu'avec les coteaux du ruisseau du Moulin (RBS-50).



ATLAS DES  
RESERVOIRS  
BOCAGERS



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

Atlas réalisé par  
DM EAU  
MOTIS DE ESPACE  
2017-2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 56 km, 100 % sur l'IVN  
**Paysage :**  
**Type :** Bocager  
**Communes :**  
 Estray, Montchamp, Saint-Charles-de-Percy

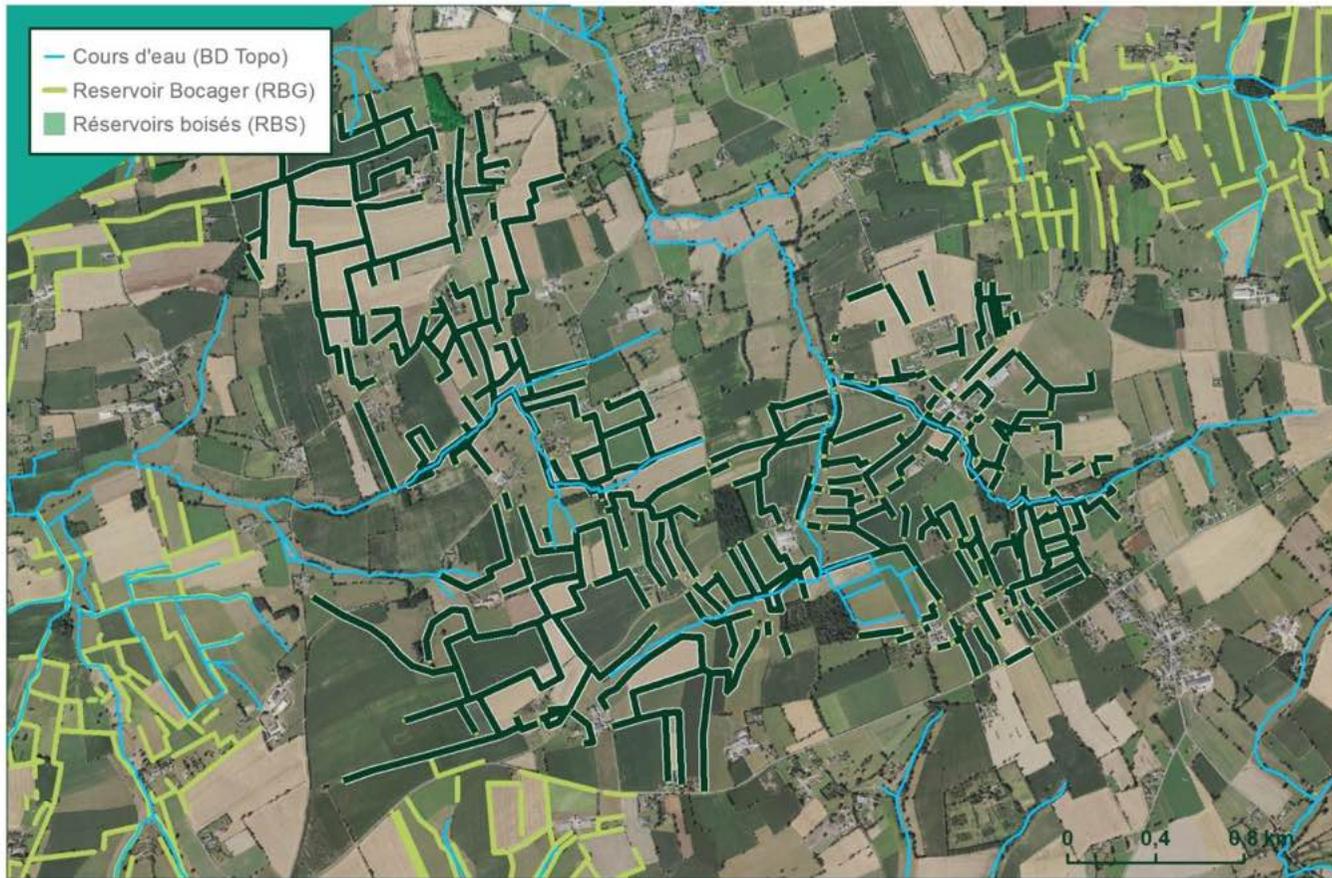
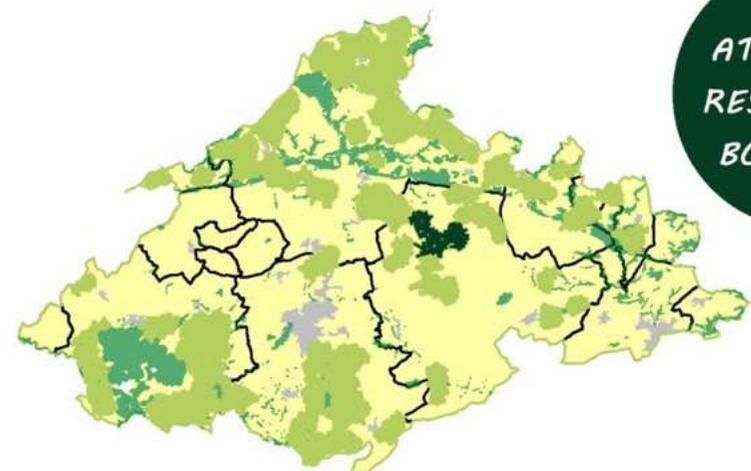
**Zonages inclus en tout ou partie :**  
 ZNIEFF1 : La Souleuvre et ses affluents  
 ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre  
 ZSC : Bassin de la Souleuvre

**Connexions avec la trame bocagère :**  
 RBG-03, RBG-31, RBG-22, RBG-13

**Connexions avec les autres réservoirs :**  
 RBS-61

**Actions envisagées :**

Bocage de taille moyenne, il se caractérise par un réseau dense de haies de feuillus sur trois strates, généralement insérées sur des talus.  
 Ce bocage est connecté à 4 autres entités bocagères, permettant une circulation accrue de la faune au travers du territoire. Sa composition bocagère offre également un refuge pour de nombreuses espèces d'oiseaux, d'invertébrés, de reptiles et de mammifères.



Soutenu par  
 Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
 La région Normandie



Dans le cadre du projet  
 D'élaboration de la trame verte et bleue  
 De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 55 km, 100 % sur l'IVN

**Paysage :**

**Type :** Bocager

**Communes :**

Montamy, Montchauvet, Saint-Pierre-Tarentaine

**Zonages inclus en tout ou partie :**

ZNIEFF1 : La Souleuvre et ses affluents

ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre

ZSC : Bassin de la Souleuvre

**Connexions avec la trame bocagère :**

RBG-02

**Connexions avec les autres réservoirs :**

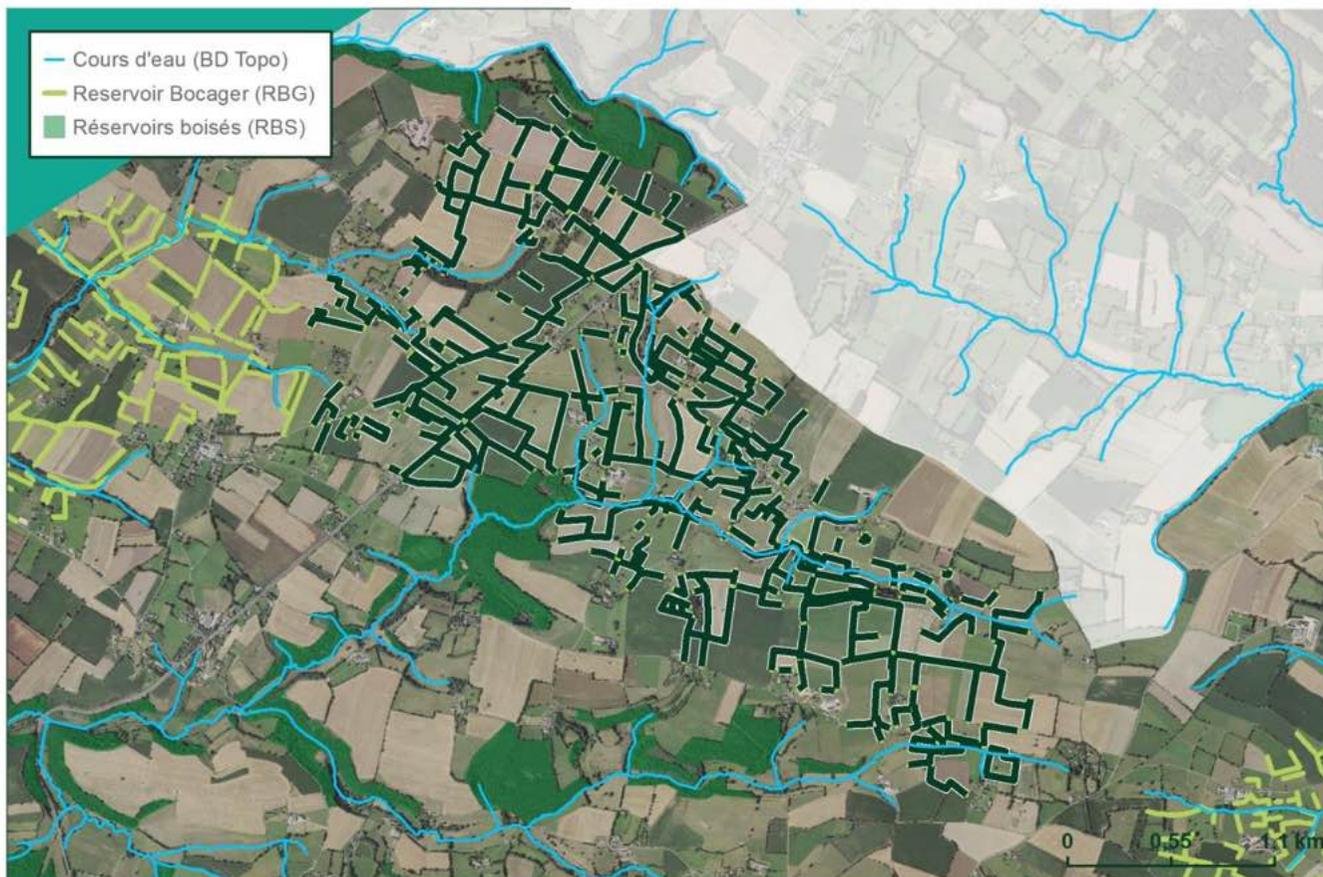
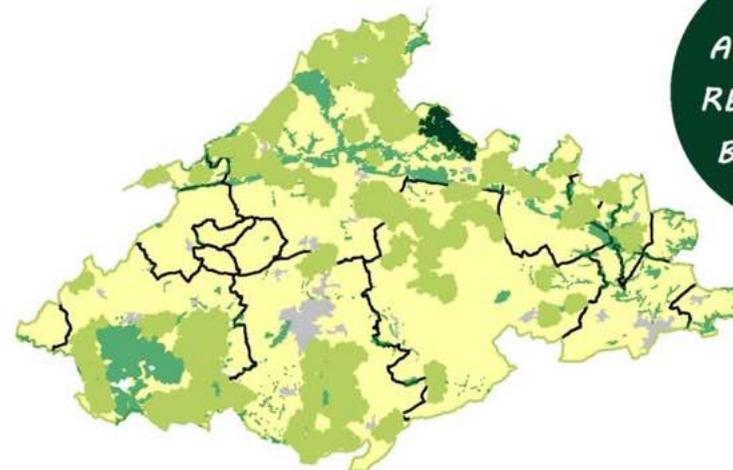
RBS-41, RBS-49, RBS-28

**Actions envisagées :**

Réservoir bocager situé en limite Nord du territoire, il est composé de haies de feuillus, généralement sur trois strates et insérées sur des talus.

La diversité d'essences au sein de ce bocage offre un refuge pour un grand nombre d'espèces d'oiseaux, avec notamment la présence de nombreux passereaux.

Les vieilles haies bocagères abritent également de nombreux invertébrés.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 54 km, 100 % sur l'IVN

**Paysage :**

**Type :** Bocager

**Communes :**

Maisoncelles-la-Jourdan, Roullours

**Zonages inclus en tout ou partie :**

ZNIEFF1 : Haut-cours de la Vire et affluents

ZNIEFF2 : Haut-bassin de la Vire

ENS : Cascades du Pont aux Retours

**Connexions avec la trame bocagère :**

RBG-12, RBG-39

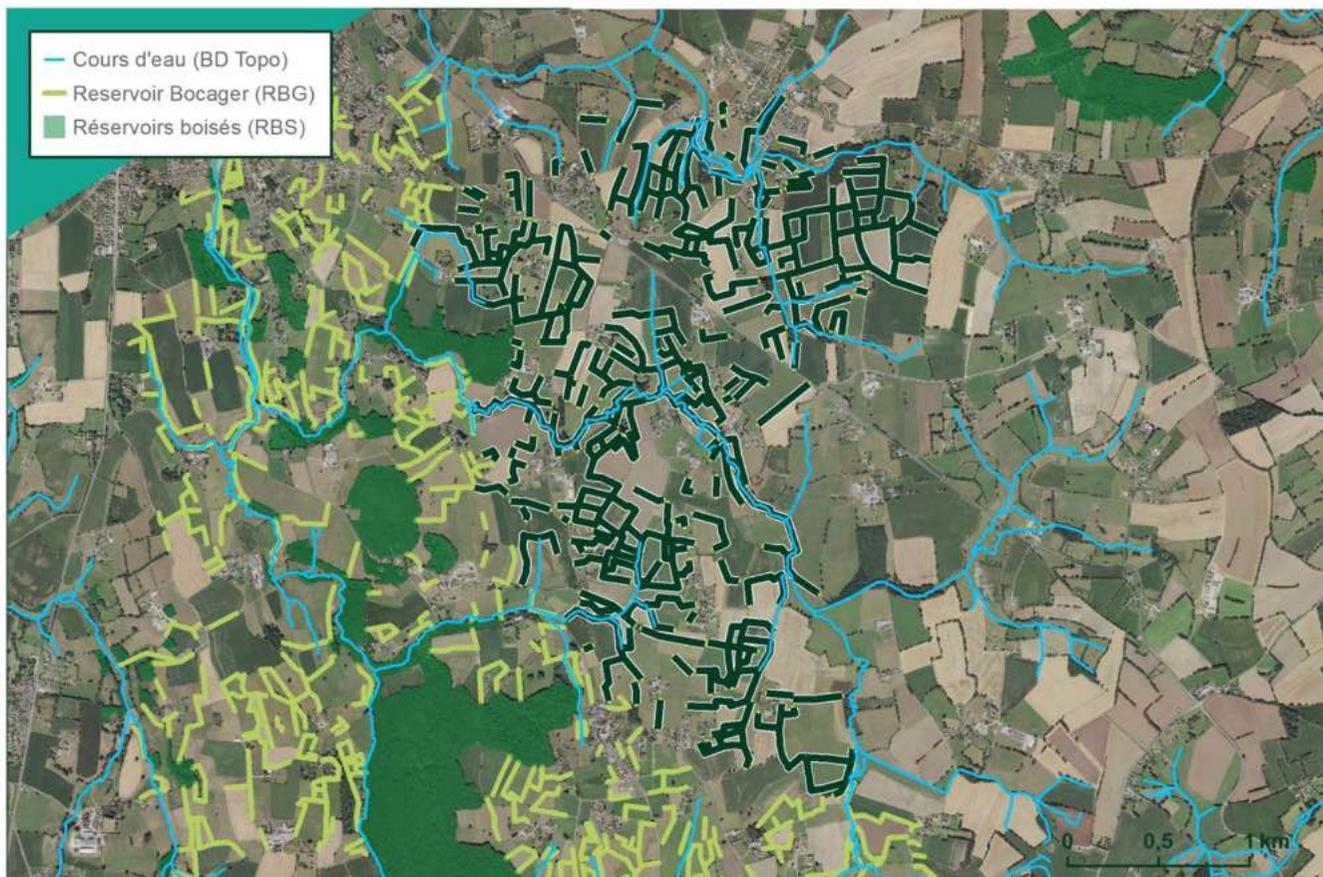
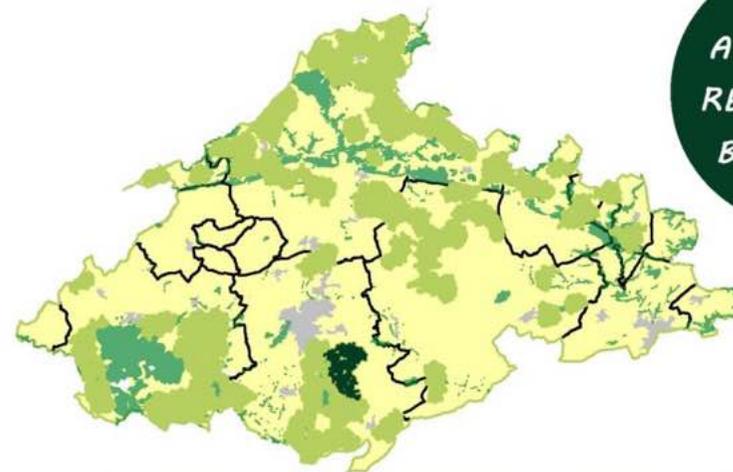
**Connexions avec les autres réservoirs :**

RBS-37

**Actions envisagées :**

Réservoir bocager situé au Sud de Roullours, sur le bassin versant du ruisseau des Houles.

La variété des haies bocagères (cépées, plantations ou vieilles haies à 3 strates) est un atout pour la biodiversité (cortèges avifaunistiques et entomofaunistiques notamment). On note également la présence de ripisylve composée d'Aulnes et de Saules en bordure du réseau hydrographique.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 51 km, 90 % sur l'IVN

**Paysage :**

**Type :** Bocager

**Communes :**

Saint-Martin-des-Besaces, Saint-Ouen-des-Besaces

**Zonages inclus en tout ou partie :**

ZNIEFF1 : La Souleuvre et ses affluents  
ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre  
ZSC : Bassin de la Souleuvre

**Connexions avec la trame bocagère :**

RBG-01

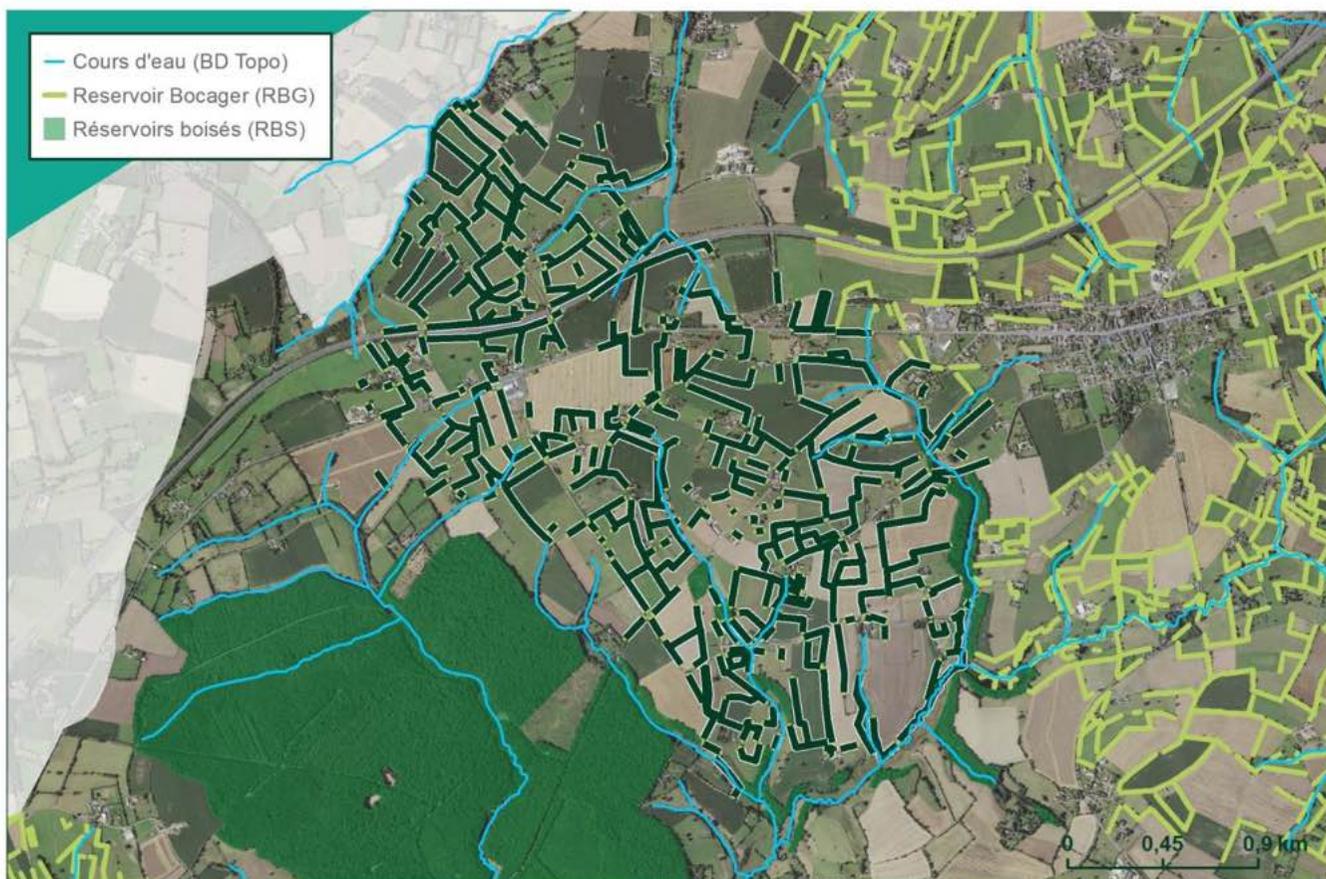
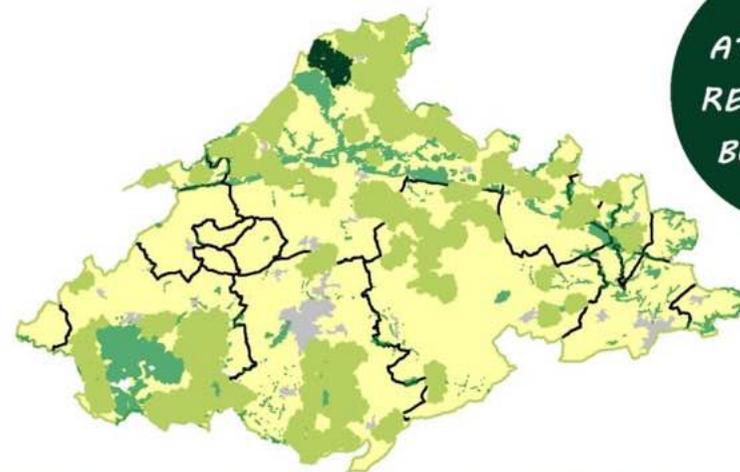
**Connexions avec les autres réservoirs :**

RBS-02, RBS-43

**Actions envisagées :**

Vasté réservoir bocager situé au nord du territoire et plus précisément au nord de la forêt l'Evêque. Il s'étend de part et d'autre de A84 qui constitue toutefois un obstacle important.

Il se caractérise par des haies de 3 strates, en grande majorité dominé par des feuillus, notamment du chêne et du noisetier. Il un jour un rôle important pour le déplacements des espèces en lien avec la forêt l'Evêque (RBS-02) et l'autre vaste réservoir bocager situé en continuité (RBG-01).



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



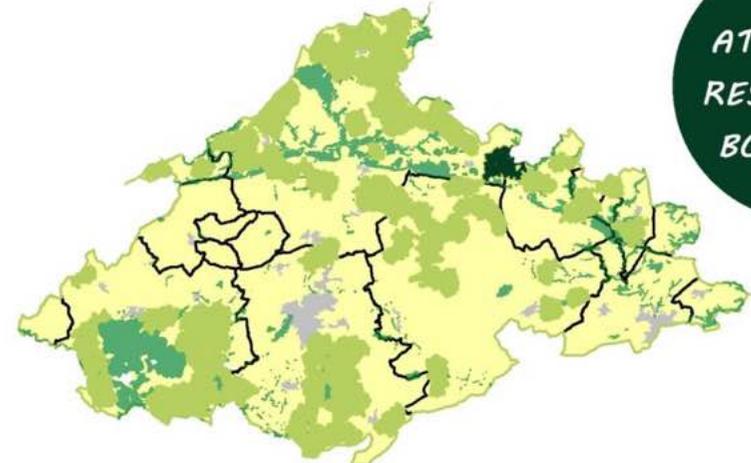


**ATLAS DES  
RESERVOIRS  
BOCAGERS**

**CARTE D'IDENTITE**



Ensemble bocager de taille moyenne situé sur les hauteurs de Montchauvet, il se caractérise par des haies de feuillus d'âges et d'essences variés, généralement avec trois strates et insérées sur des talus.  
Ce bocage abrite de nombreuses espèces de passereaux, dont l'Alouette des champs dans les milieux ouverts de culture. Les connexions de ce bocage avec plusieurs boisements en font une zone de transit intéressante pour la faune.



**Linéaire :** 42 km, 80 % sur l'IVN  
**Paysage :**  
**Type :** Bocager  
**Communes :**  
Lassy, Montchauvet Saint-Jean-le-Blanc

**Zonages inclus en tout ou partie :**  
ZNIEFF1 : Souleuvre et affluents, Druance et affluents  
ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et Souleuvre, Druance  
**Connexions avec la trame bocagère :**  
RBG-23  
**Connexions avec les autres réservoirs :**  
RBS-20, RBS-10  
**Actions envisagées :**



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 39 km, 90 % sur l'IVN

**Paysage :**

**Type :** Bocager

**Communes :**

Champ-du-Boult

#### Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : La Sée et ses principaux affluents-frayères, Haut-cours de la Dathée et ses affluents  
ZNIEFF2 : Bassin de la Sée, Bassin de la Dathée

#### Connexions avec la trame bocagère :

RBG-43

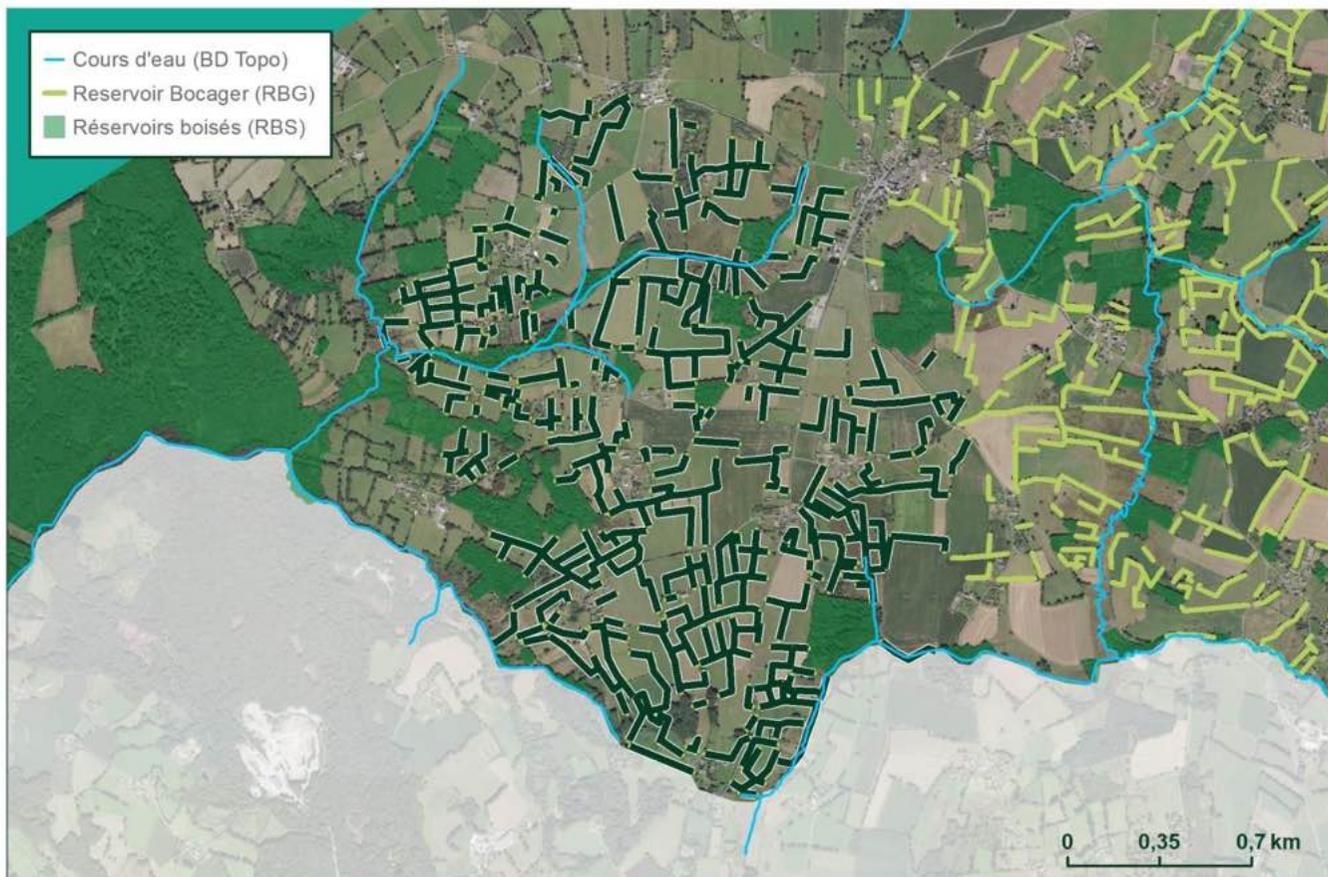
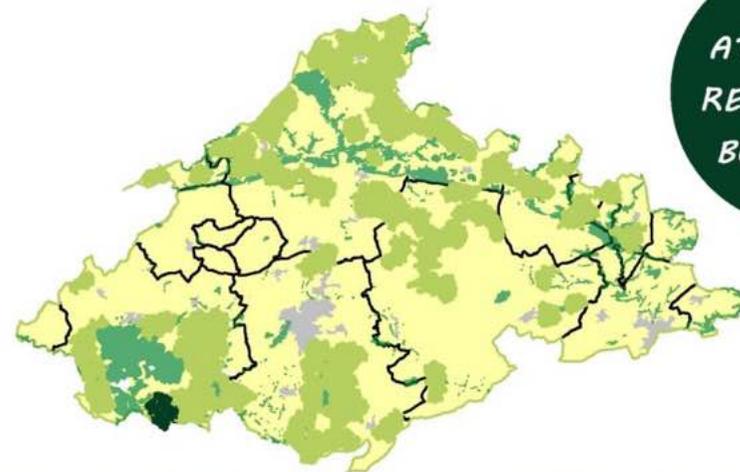
#### Connexions avec les autres réservoirs :

RBS-03, RBS-39

#### Actions envisagées :

Ce réservoir bocager se situe en bordure du bois dsu Gast, massif forestier important au sud du lac du Gast. Il est composé d'essences mixtes de feuillus, sur trois strates avec généralement une insertion sur talus.

Ce maillage bocager est relativement dense, offrant des possibilités de circulation et de refuge à la faune locale. Il permet la connexion entre plusieurs réservoirs boisés au sud du territoire.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 36 km, 100 % sur l'IVN

**Paysage :**

**Type :** Bocager

**Communes :**

Campeaux, Saint-Martin-Don, Sainte-Marie-Laumont

**Zonages inclus en tout ou partie :**

ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre

**Connexions avec la trame bocagère :**

RBG-19

**Connexions avec les autres réservoirs :**

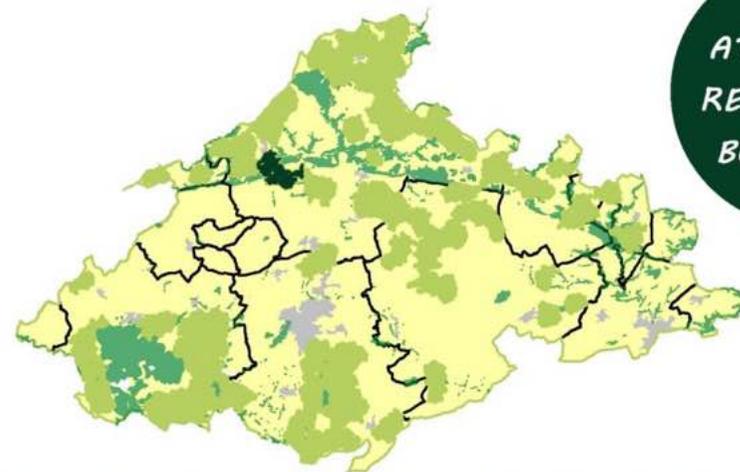
RBS-15, RBS-21, RBS-34, RBS-52, RBS-72

**Actions envisagées :**

Secteur dense en haies bocagères situé de part et d'autre de la D674. Les haies y sont variées en âge et en composition, et font l'objet d'entretiens également diversifiés (cépées, haies à trois strates, alignements d'arbres...).

Il s'agit essentiellement de feuillus (chêne, charme, hêtre, noisetier, aubépine, ...).

Sa position en lien avec de nombreux réservoirs de biodiversité (RBS-15, RBS-21, RBS-34, RBG-19) lui confère un rôle important dans les continuités écologiques du secteur.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 36 km, 100 % sur l'IVN

**Paysage :**

**Type :** Bocager

**Communes :**

Maisoncelles-la-Jourdan, Saint-Germain-de-Tallevende, Truttemer-le-Grand

**Zonages inclus en tout ou partie :**

ZNIEFF1 : Haut-cours de la Vire et affluents  
ZNIEFF2 : Haut-bassin de la Vire

**Connexions avec la trame bocagère :**

RBG-07, RBG-16, RBG-39

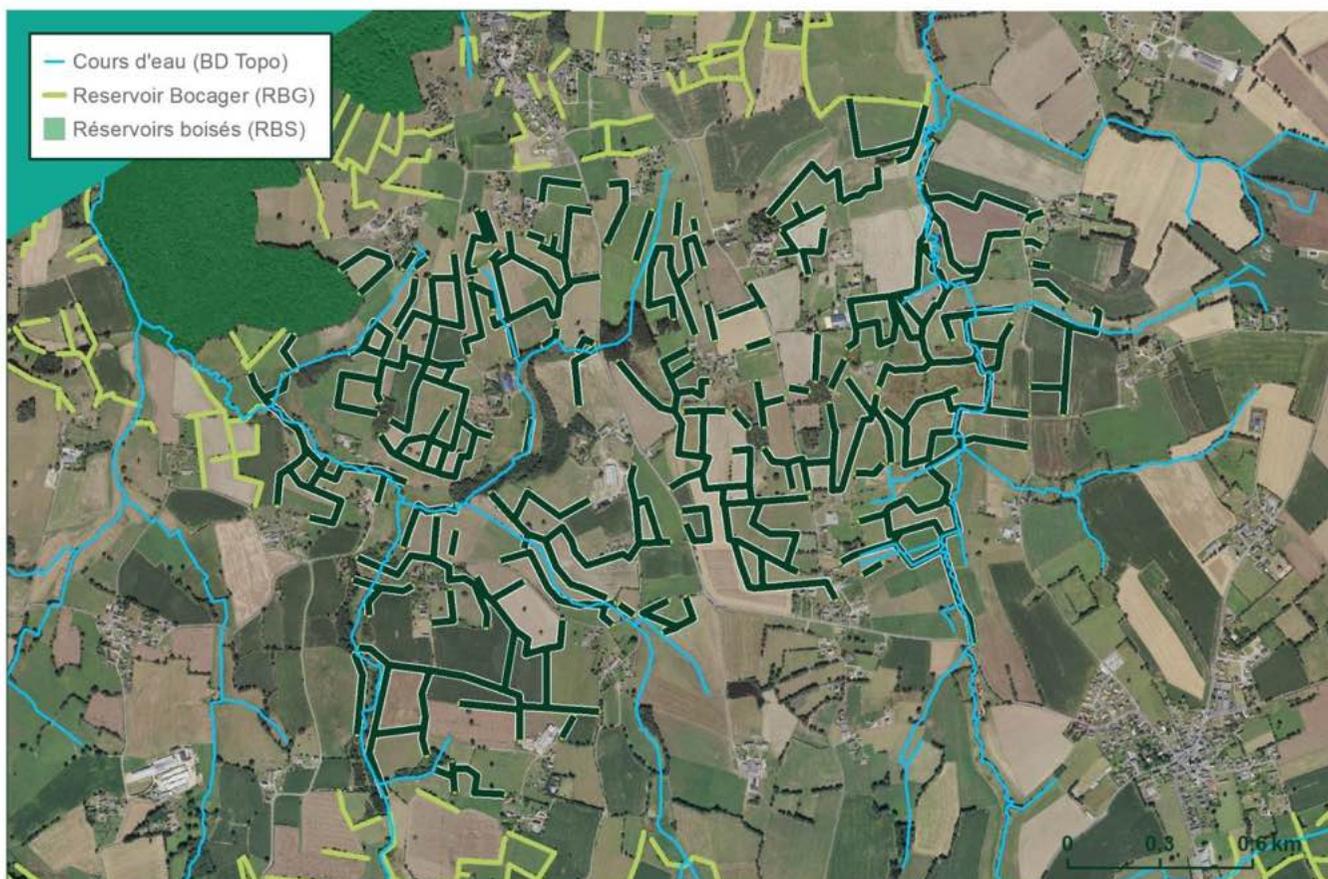
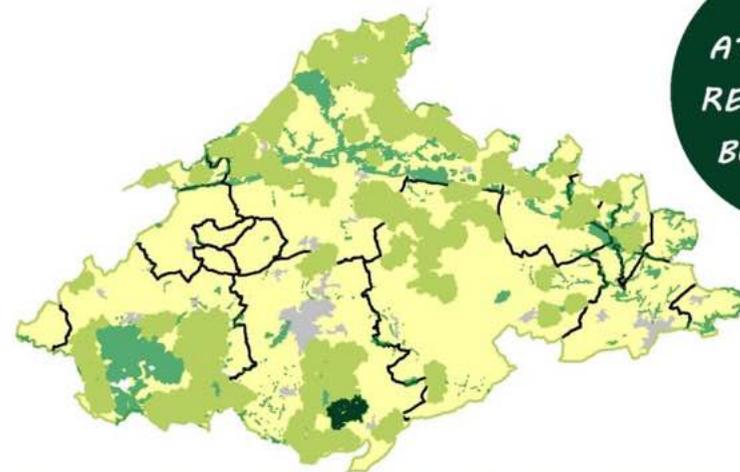
**Connexions avec les autres réservoirs :**

RBS-12

**Actions envisagées :**

Réservoir bocager constitué de haies de Chênes et de Hêtres sur les hauteurs et d'une ripisylve de Saules et d'Aulnes en bordure de la Vire.

La présence de vieux arbres et d'une grande diversité d'essences herbacées et arbustives apporte une richesse écologique (avifaune, entomofaune...) à ce réservoir bocager reliant les RBG 07, 21 et 16.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau





**ATLAS DES  
RESERVOIRS  
BOCAGERS**

**CARTE D'IDENTITE**



**Linéaire :** 35 km, 100 % sur l'IVN

**Paysage :**

**Type :** Bocager

**Communes :**

Estry, Montchamp

**Zonages inclus en tout ou partie :**

ZNIEFF1 : Souleuvre et affluents, Druance et affluents  
ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et Souleuvre, Druance

**Connexions avec la trame bocagère :**

RBG-05, RBG-26

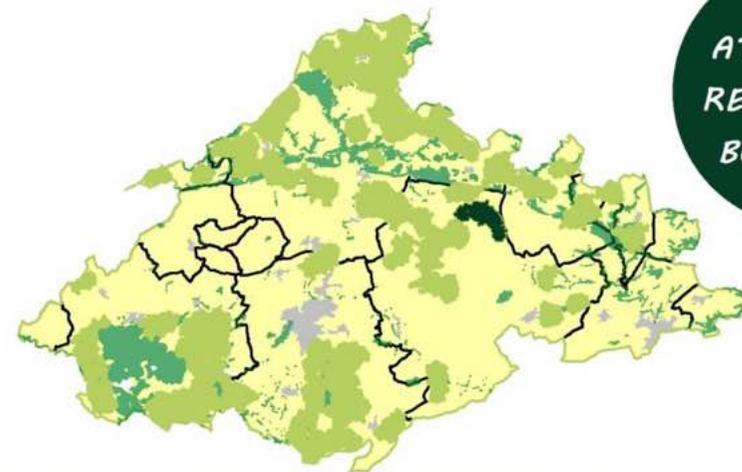
**Connexions avec les autres réservoirs :**

Aucune

**Actions envisagées :**

Bocage dense de la Haute Oraille caractérisé par des haies bocagères anciennes de Chênes, généralement avec trois strates et avec plusieurs haies insérées sur des talus.

Ce bocage offre un refuge intéressant avec la présence de vieux arbres, notamment pour les invertébrés et les oiseaux. La Buse variable est susceptible d'y établir son aire. Les connexions avec d'autres réservoirs bocager permettent également une circulation facilitée de la faune locale.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 32 km, 100 % sur l'IVN  
**Paysage :**  
**Type :** Bocager  
**Communes :**  
 Lénault, Saint-Jean-le-Blanc, Saint-Vigor-des-Mézerets, Périgny

**Zonages inclus en tout ou partie :**  
 ZNIEFF1 : La Druance et ses principaux affluents  
 ZNIEFF2 : Bassin de la Druance  
 ZSC : Bassin de la Druance

**Connexions avec la trame bocagère :**  
 Aucune

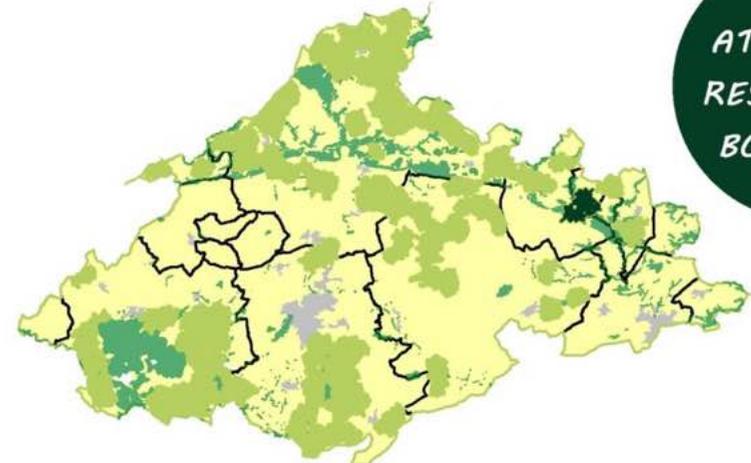
**Connexions avec les autres réservoirs :**  
 RBS-08, RBS-17, RBS-19

**Actions envisagées :**

Réservoir de biodiversité composé de haies bocagères de coteaux et de fond de vallée, à proximité du lieu-dit La Corbière, sur Saint-Vigor-des-Mézerets.

La typologie des haies est variée (alignements, multi-strates ou cépées), ainsi que les essences qui les composent (Aubépine, Chêne, Hêtre, Saule, Noisetier...).

Cet habitat agro-bocager est lié aux réservoirs boisés des coteaux de la Druance (RBS-08, RBS-17 et RBS-19 notamment).



Soutenu par  
 Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
 La région Normandie



Dans le cadre du projet  
 D'élaboration de la trame verte et bleue  
 De l'intercom de la Vire au Noireau





**ATLAS DES  
RESERVOIRS  
BOCAGERS**

**CARTE D'IDENTITE**



**Linéaire :** 32 km, 100 % sur l'IVN  
**Paysage :**  
**Type :** Bocager  
**Communes :**  
 Bures-les-Monts, Campeaux, Malloué

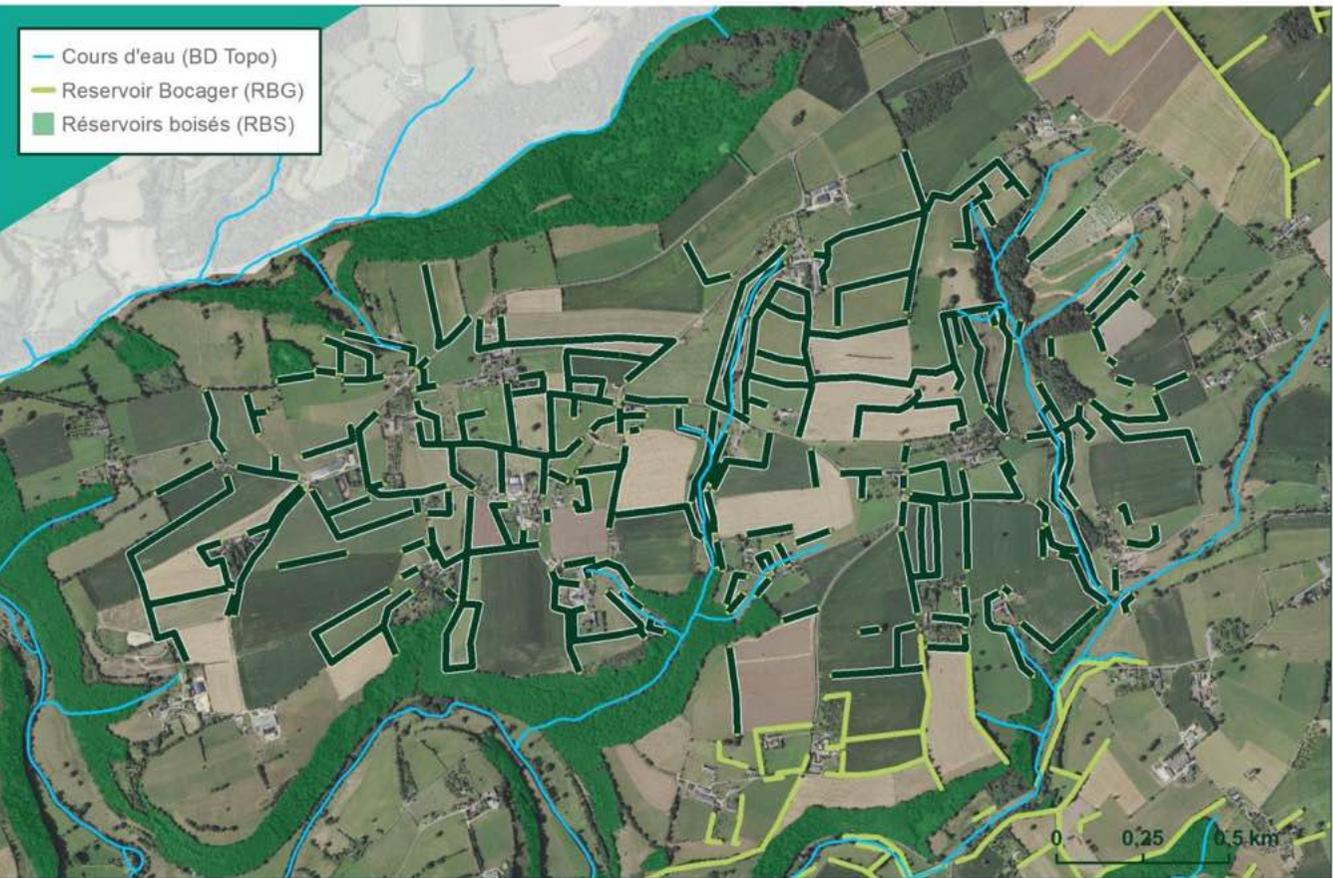
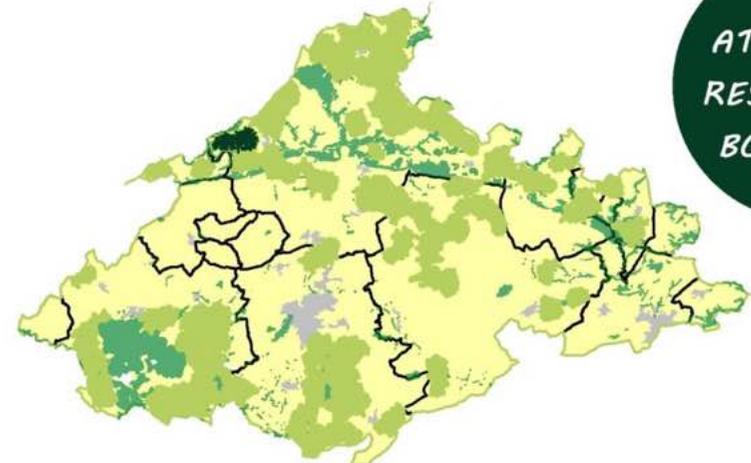
**Zonages inclus en tout ou partie :**  
 ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre

**Connexions avec la trame bocagère :**  
 RBG-04, RBG-24

**Connexions avec les autres réservoirs :**  
 RBS-13, RBS-40

**Actions envisagées :**

Secteur de forte densité bocagère aux environs de Bures-les-Monts et l'ouest de Campeaux. Les essences principales sont le Noisetier, l'Aubépine, le charme et surtout le chêne présent en grande majorité, avec souvent plusieurs strates de végétations. Les haies sont souvent insérées sur des talus.  
 Ce bocage est écologiquement intéressant par la présence de haies denses. Il constitue un corridor et un réservoir pour de nombreuses espèces. Cet ensemble dense permet la connexion des boisements environnants (RBS-13, RBS-40).



Soutenu par  
 Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
 La région Normandie



Dans le cadre du projet  
 D'élaboration de la trame verte et bleue  
 De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 31 km, 100 % sur l'IVN  
**Paysage :**  
**Type :** Bocager  
**Communes :**  
 Maisoncelles-la-Jourdan, Saint-Germain-de-Tallevende

**Zonages inclus en tout ou partie :**  
 ZNIEFF1 : Haut-cours de la Vire et affluents  
 ZNIEFF2 : Haut-bassin de la Vire

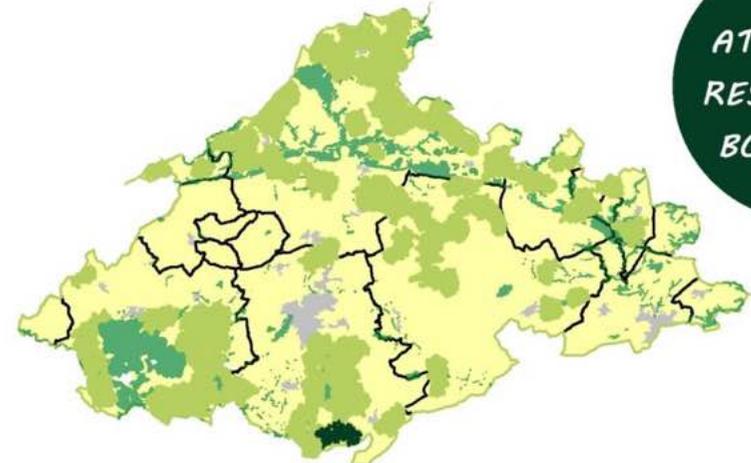
**Connexions avec la trame bocagère :**  
 RBG-12, RBG-40

**Connexions avec les autres réservoirs :**  
 Aucune

**Actions envisagées :**

A cheval entre Maisoncelles-la-Jourdan et Saint-Germain-de-Tallevende, ce réservoir se trouve en tête de bassin versant du ruisseau de Maisoncelles. Il est connecté au RBG-40 et au RBG-12.

On y observe de très vieilles souches, de châtaignier notamment. Régulièrement recépées, les souches offrent des habitats à de nombreuses espèces d'insectes, dont les saproxylophages (se nourrissent de bois). Parallèlement, les repousses sont particulièrement propices à la production de bois de chauffage sous forme de plaquettes.



Soutenu par  
 Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
 La région Normandie



Dans le cadre du projet  
 D'élaboration de la trame verte et bleue  
 De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 30 km, 100 % sur l'IVN

**Paysage :**

**Type :** Bocager

**Communes :**

Presles, Burcy, Pierres

**Zonages inclus en tout ou partie :**

Aucun

**Connexions avec la trame bocagère :**

RBG-31

**Connexions avec les autres réservoirs :**

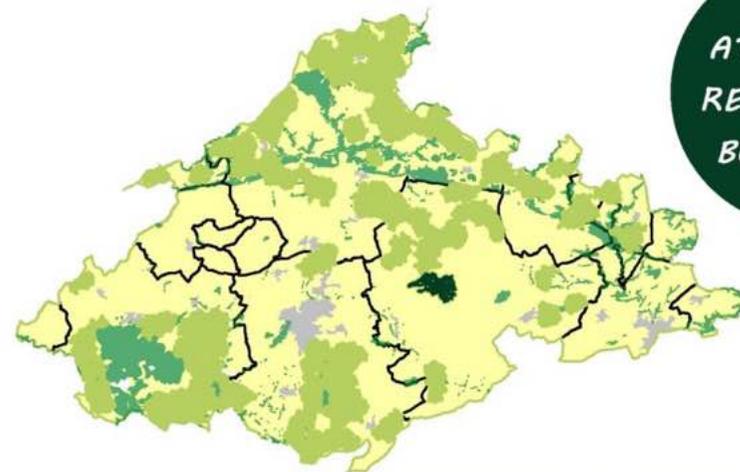
Aucune

**Actions envisagées :**

Bocage du Nord-Ouest de Valdallière, il suit le cours de l'Allière avec notamment la présence d'une ripisylve de Saules.

Les haies sont composés de feuillus, essentiellement de Chênes d'âge mûr. Ce bocage offre une zone de refuge mais aussi un corridor pour la faune locale, particulièrement avec sa ripisylve de l'Allière.

Le Coucou gris et le Bruant jaune sont susceptible de se reproduire au sein de ce réservoir.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 28 km, 100 % sur l'IVN  
**Paysage :**  
**Type :** Bocager  
**Communes :**  
 Coulonces, La Graverie, Vire

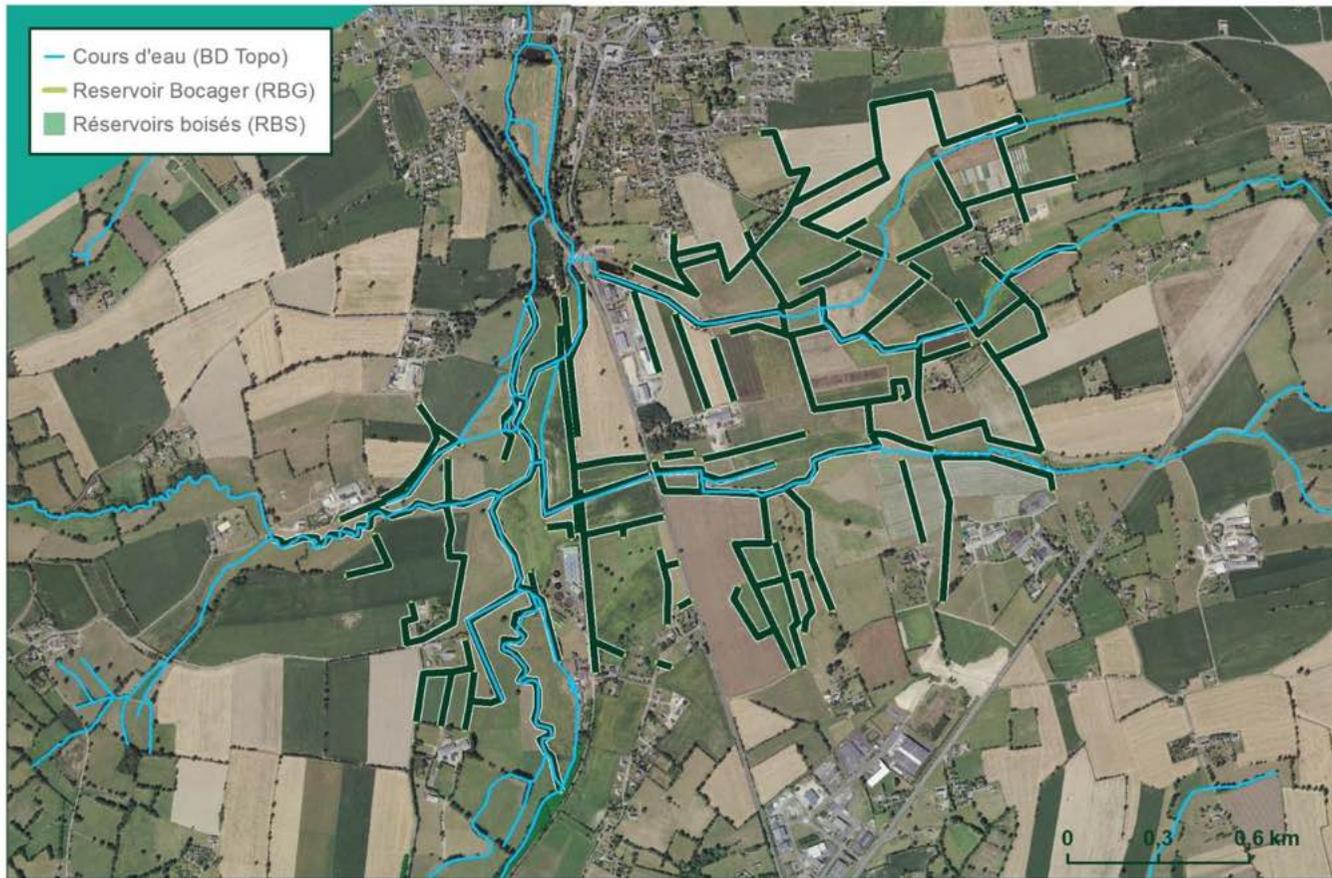
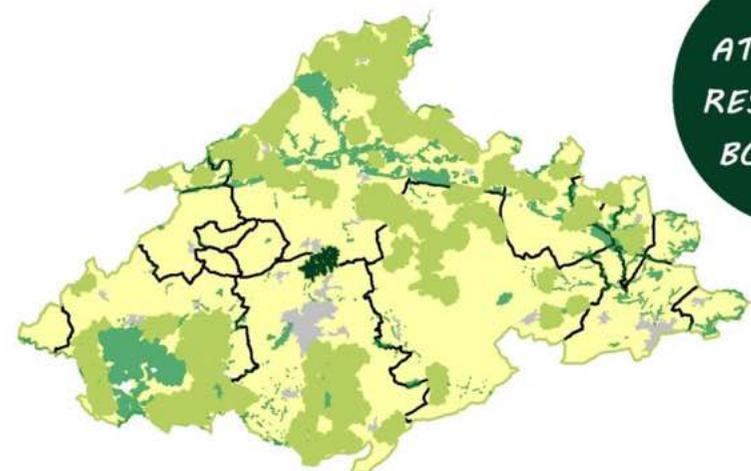
**Zonages inclus en tout ou partie :**  
 Aucun

**Connexions avec la trame bocagère :**  
 Aucune

**Connexions avec les autres réservoirs :**  
 RBS-67

**Actions envisagées :**

Situé entre Vire et la Graverie, ce réservoir s'étend sur une petite superficie. Il présente cependant une diversité de structures bocagères très intéressante. On y retrouve des haies multistrates denses et continues d'âge varié, ce qui en assure la pérennité et le renouvellement. Quelques alignements d'arbres de haut-jet viennent compléter la diversité des structures observées. Traversé par la voie verte (ancienne voie ferrée), ce réservoir est connecté au réservoir des boisements de l'Allière (RBS-67) grâce à cet axe de circulation non motorisée.



Soutenu par  
 Le fond européen agricole pour le développement  
 rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
 La région Normandie



Dans le cadre du projet  
 D'élaboration de la trame verte et bleue  
 De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 24 km, 100 % sur l'IVN  
**Paysage :**  
**Type :** Bocager  
**Communes :**  
 Carville, Sainte-Marie-Laumont

**Zonages inclus en tout ou partie :**  
 ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre

**Connexions avec la trame bocagère :**  
 RBG-11

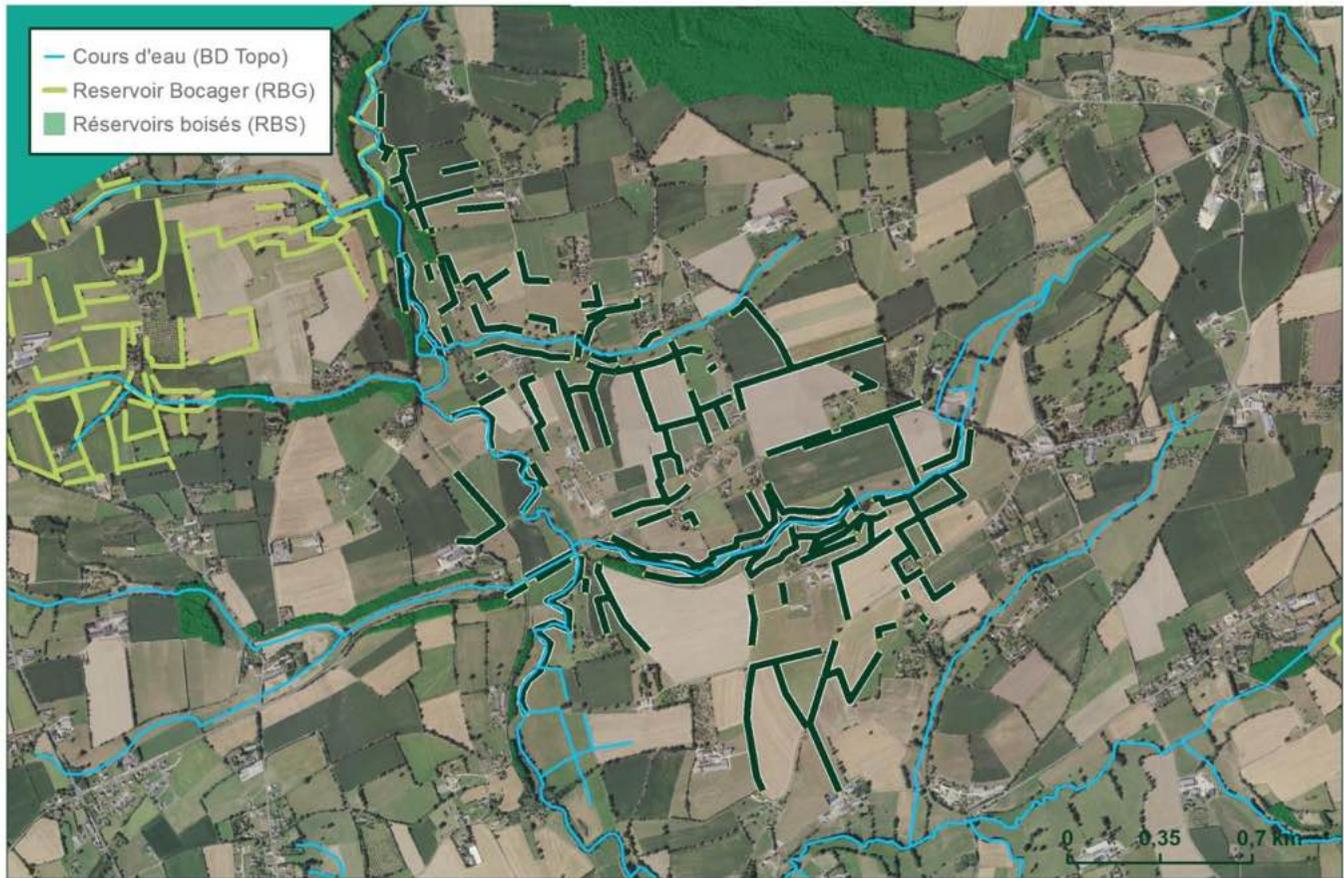
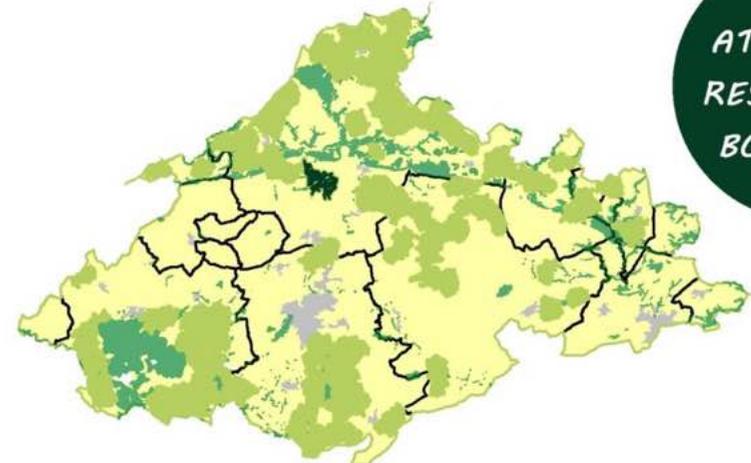
**Connexions avec les autres réservoirs :**  
 RBS-23, RBS-52

**Actions envisagées :**

Réservoir bocager situé à l'ouest de Carville composé de haies de coteaux et de fond de vallée. La Vire borde l'ouest de ce réservoir.

La typologie des haies est variée (alignements, multi-strates ou cépées), ainsi que les essences qui les composent (charme, aubépine, Chêne, Hêtre, frêne, Saule, Noisetier...).

Ce bocage est connecté aux réservoirs boisés situés à proximité (RBS-23, RBS-52).



Soutenu par  
 Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
 La région Normandie



Dans le cadre du projet  
 D'élaboration de la trame verte et bleue  
 De l'intercom de la Vire au Noireau



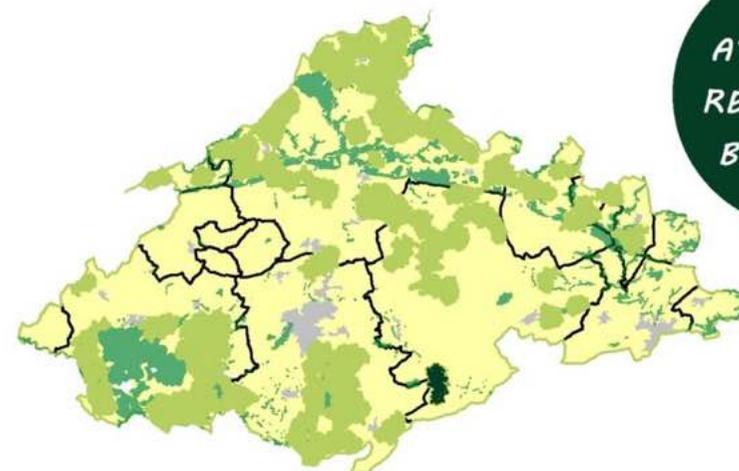


## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



Réservoir bocager situé autour de Noron. Il se compose de nombreuses haies ornementales à proximité des habitations, avec une forte diversité végétale, et de haies bocagères plus classiques (Chêne Hêtre) autour des parcelles agricoles. La ripisylve est également présente autour des petits affluents de la Diane.



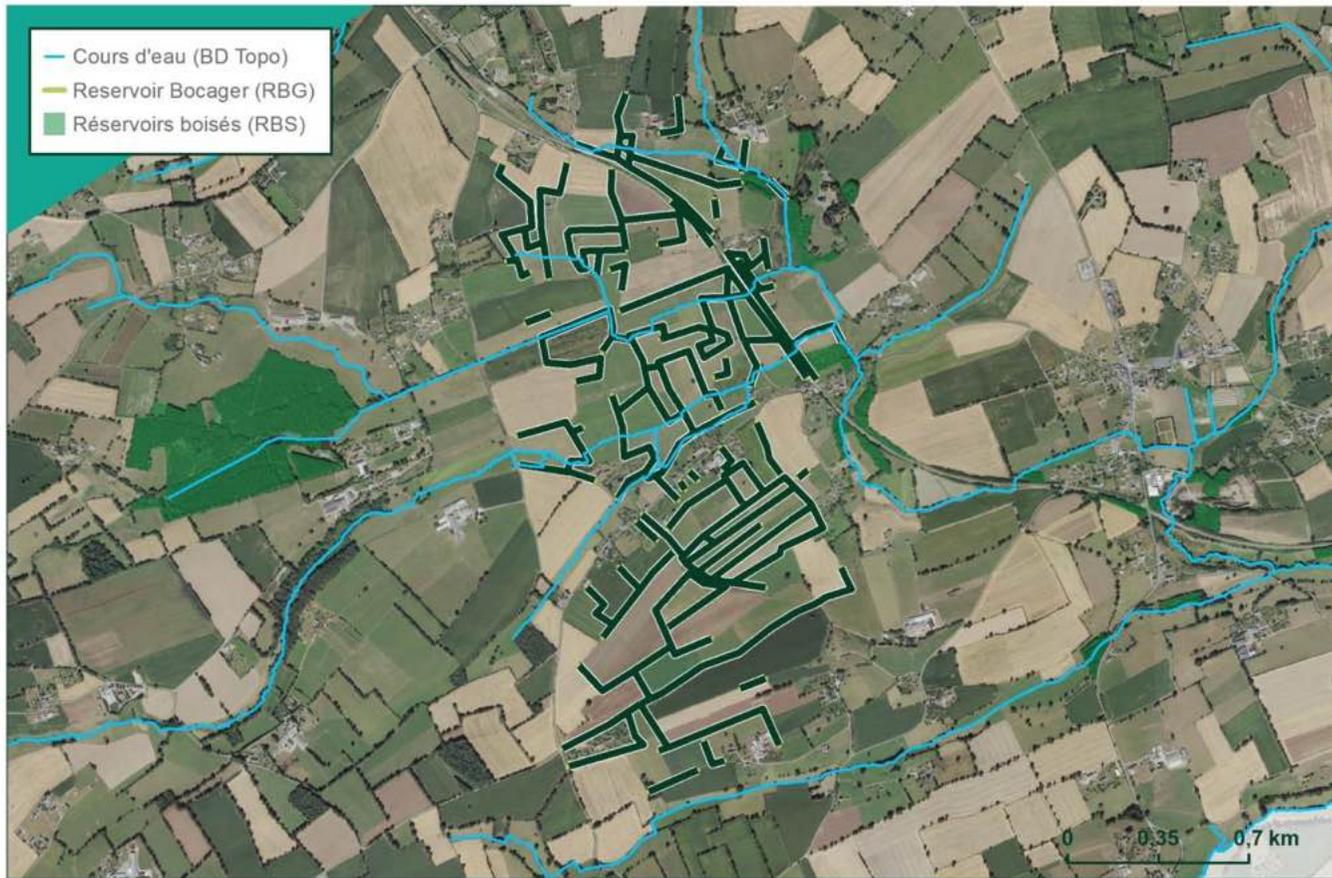
**Linéaire :** 24 km, 100 % sur l'IVN  
**Paysage :**  
**Type :** Bocager  
**Communes :**  
 Bernières-le-Patry, Truttemer-le-Grand, Viessoix

**Zonages inclus en tout ou partie :**  
 ZNIEFF1 : Haut-bassin du Noireau  
 ZNIEFF2 : Bassin du Noireau

**Connexions avec la trame bocagère :**  
 Aucune

**Connexions avec les autres réservoirs :**  
 RBS-62

**Actions envisagées :**



Soutenu par  
 Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
 La région Normandie



Dans le cadre du projet  
 D'élaboration de la trame verte et bleue  
 De l'intercom de la Vire au Noireau



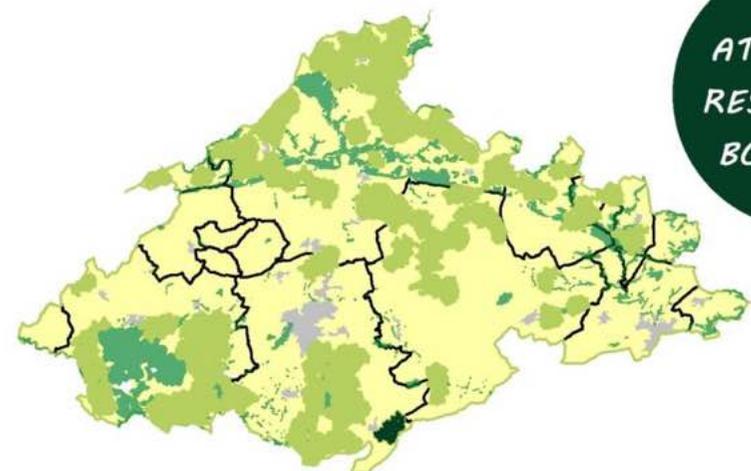


## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



Forte densité bocagère, notamment entre les lieux-dits de la Motte et de Fay. Les haies y sont variées en âge et en composition, et font l'objet d'entretiens également diversifiés (cépées, haies à trois strates, alignements d'arbres...). On note la présence d'un chemin creux orienté Nord-Est / Sud-Ouest, avec une double haie remarquable, constituant un corridor écologique marqué.



**Linéaire :** 23 km, 70 % sur l'IVN  
**Paysage :**  
**Type :** Bocager  
**Communes :**  
 Truttemer-le-Grand, Truttemer-le-Petit

**Zonages inclus en tout ou partie :**  
 Aucun

**Connexions avec la trame bocagère :**  
 Aucune

**Connexions avec les autres réservoirs :**  
 Aucune

**Actions envisagées :**



Soutenu par  
 Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
 La région Normandie



Dans le cadre du projet  
 D'élaboration de la trame verte et bleue  
 De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 22 km, 100 % sur l'IVN  
**Paysage :**  
**Type :** Bocager  
**Communes :**  
 Burcy, Le Désert, Presles

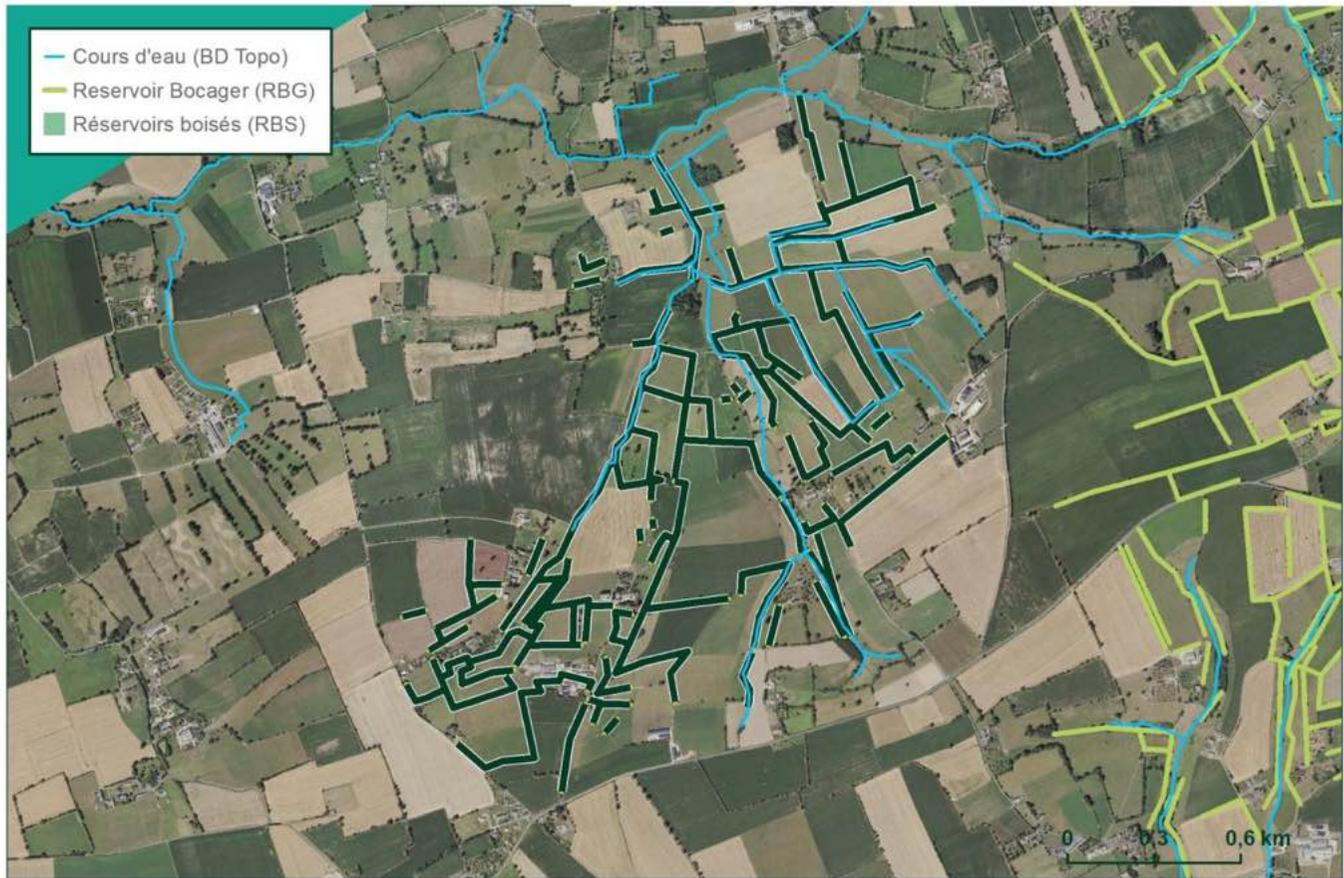
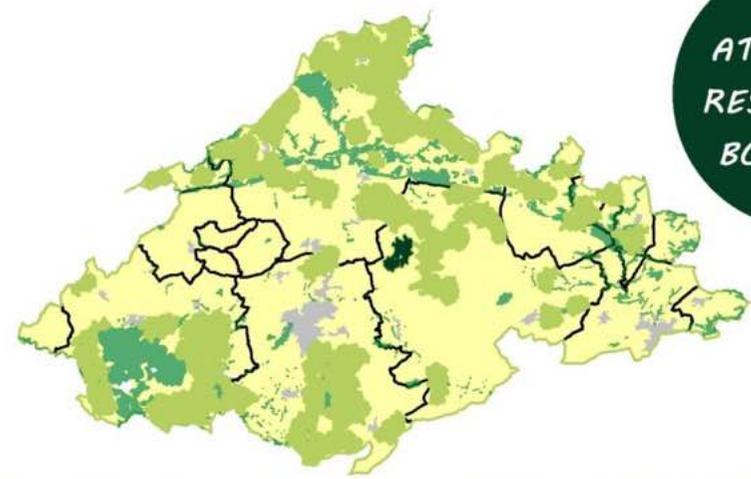
**Zonages inclus en tout ou partie :**  
 ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre

**Connexions avec la trame bocagère :**  
 Aucune

**Connexions avec les autres réservoirs :**  
 Aucune

**Actions envisagées :**

C'est sur le bassin versant du ruisseau de la Planche Vittard que l'on retrouve le RBG-22. Liées à un réseau dense de cours d'eau temporaires, les haies de ce réservoir sont globalement continues, à plat et composées de 3 strates. En s'éloignant du réseau hydrographique, la strate arbustive disparaît parfois pour ne laisser que l'alignement de haut-jet. Géographiquement très proche des RBG-05 et RBG-31, ce réservoir n'y est pas connecté en raison de la présence de grands îlots agricoles cultivés de part et d'autre de la D290.



Soutenu par  
 Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
 La région Normandie



Dans le cadre du projet  
 D'élaboration de la trame verte et bleue  
 De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 22 km, 100 % sur l'IVN  
**Paysage :**  
**Type :** Bocager  
**Communes :**  
 Lassy, Saint-Jean-le-Blanc

**Zonages inclus en tout ou partie :**  
 ZNIEFF1 : La Druance et ses principaux affluents  
 ZNIEFF2 : Bassin de la Druance  
 ZSC : Bassin de la Druance

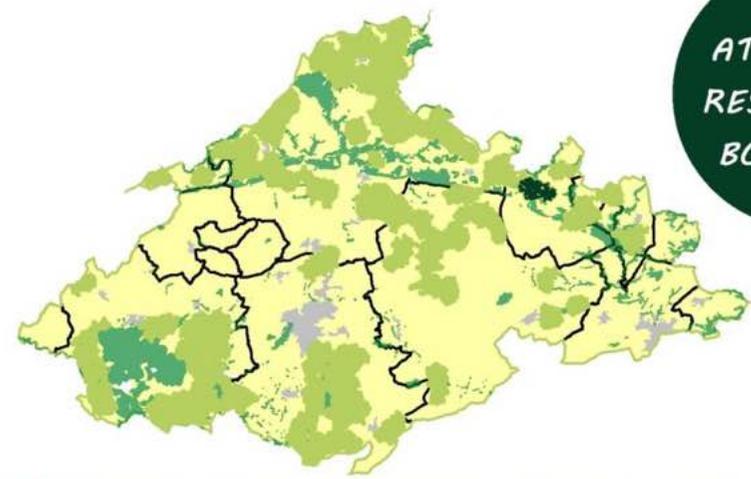
**Connexions avec la trame bocagère :**  
 RBG-09

**Connexions avec les autres réservoirs :**  
 RBS-10

**Actions envisagées :**

Vaste réservoir à l'Est de Saint-Jean-le-Blanc. Il s'articule avec les coteaux boisés de la Druance (RBS-10) et forme un grand ensemble favorable à la biodiversité.

La typologie des haies est liée à la position dans le versant : vieilles haies multi-strates dominées par le Chêne en haut de versant, une plus grande diversité d'essences dans le talweg (Aubépine, Erable ou Frêne) et une ripisylve de Saules et d'Aulnes en bordure de ruisseaux. Cette diversité végétale accueille un grand cortège d'espèces animales et participe fortement à la trame verte du territoire.



Soutenu par  
 Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
 La région Normandie



Dans le cadre du projet  
 D'élaboration de la trame verte et bleue  
 De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 19 km, 100 % sur l'IVN

**Paysage :**

**Type :** Bocager

**Communes :**

Bures-les-Monts, Campeaux, Malloué, Saint-Martin-Don

**Zonages inclus en tout ou partie :**

ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre

**Connexions avec la trame bocagère :**

RBG-11, RBG-15,

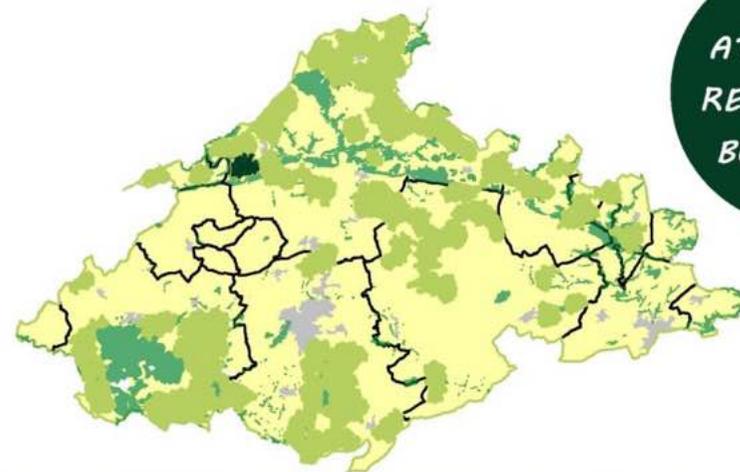
**Connexions avec les autres réservoirs :**

RBS-13, RBS-15, RBS-21

**Actions envisagées :**

Petit réservoir bocager situé à cheval sur plusieurs communes, au niveau des lieux-dit du Mesnil et de Sourdeval. Il s'articule avec les coteaux boisés de la Vire (RBS-13 et RBS-21) jouant ainsi un rôle important en matière de continuité écologique.

Il se compose essentiellement de haies de chêne, de charme, d'hêtre, ainsi que du saule, de frêne et de l'aulne sur les rives de la Vire.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 18 km, 100 % sur l'IVN

**Paysage :**

**Type :** Bocager

**Communes :**

Champs-du-Boult

**Zonages inclus en tout ou partie :**

ZNIEFF1 : Haut-cours de la Dathée et ses affluents

ZNIEFF2 : Bassin de la Dathée

**Connexions avec la trame bocagère :**

RBG-38, RBG-41, RBG-43

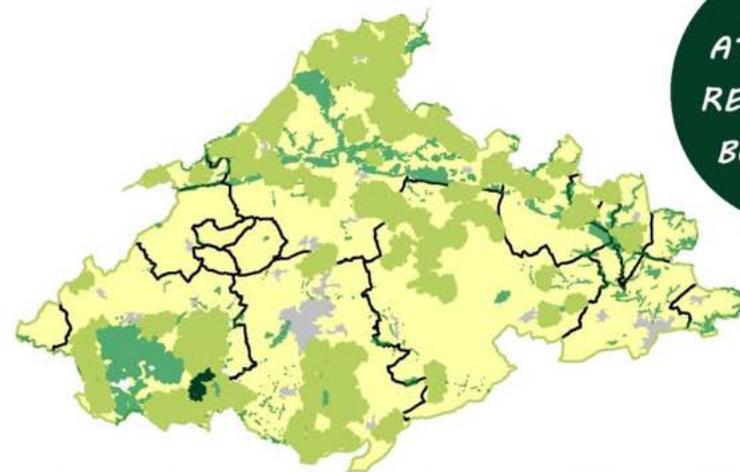
**Connexions avec les autres réservoirs :**

RBS-53, RBS-14, RBS-27

**Actions envisagées :**

Ce bocage est composé de haies de chênes et de hêtres principalement, généralement trois strates de végétations sont présentes.

Les différents habitats ainsi présents au sein de ce bocage permet à la faune d'y trouver refuge (avifaune, invertébrés, reptiles...). Ce bocage joue également un rôle important dans les continuités écologiques en connectant 3 réservoirs boisés.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie

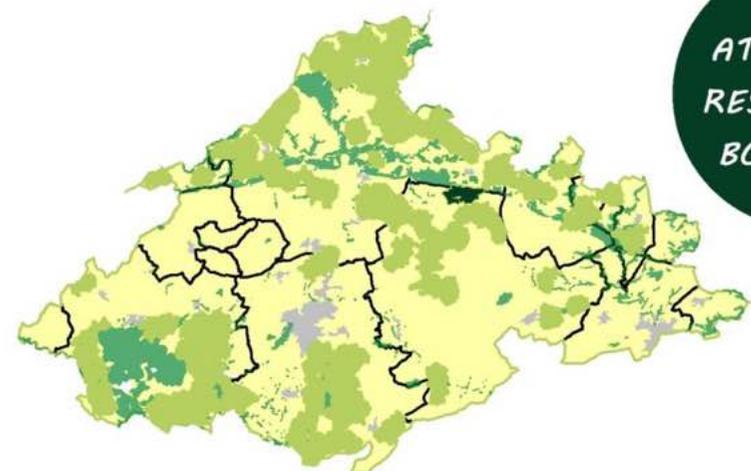


Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS



### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 17 km, 100 % sur l'IVN  
**Paysage :**  
**Type :** Bocager  
**Communes :**  
 Montchauvet

**Zonages inclus en tout ou partie :**  
 ZNIEFF1 : La Souleuvre et ses affluents  
 ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre  
 ZSC : Bassin de la Souleuvre

**Connexions avec la trame bocagère :**  
 Aucune

**Connexions avec les autres réservoirs :**  
 RBS-20

**Actions envisagées :**

Le bassin versant du ruisseau de Montchamp accueille ce réservoir. Il se trouve plus précisément entre la barre boisée de Montchamps au Nord (corridor et discontinuité naturels, selon les espèces considérées), le bourg de Montchamp au sud-ouest et la RD105 au Sud.

Ce réservoir présente une diversité de structures bocagères intéressante : les haies à 3 strates cohabitent avec les alignements d'arbres. Ce réservoir a la particularité d'être aussi composé de haies basses uniquement entretenues en recépage (sans arbres de haut jet).



Soutenu par  
 Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
 La région Normandie



Dans le cadre du projet  
 D'élaboration de la trame verte et bleue  
 De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 16 km, 100 % sur l'IVN

**Paysage :**

**Type :** Bocager

**Communes :**

Le Tourneur

**Zonages inclus en tout ou partie :**

- ZNIEFF1 : La Souleuvre et ses affluents
- ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre
- ZSC : Bassin de la Souleuvre

**Connexions avec la trame bocagère :**

Aucune

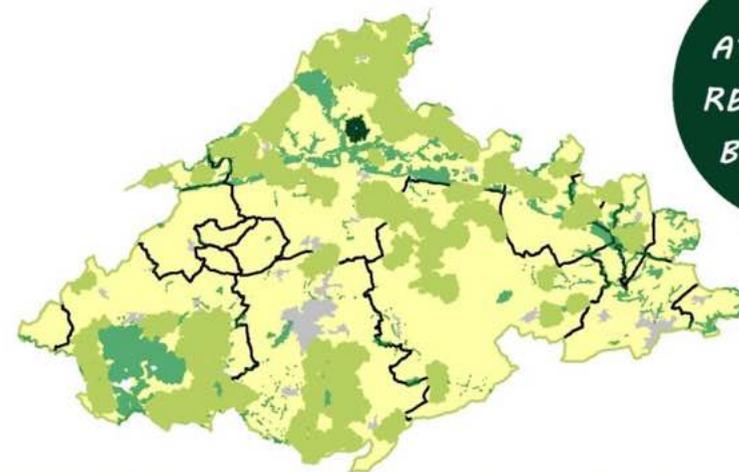
**Connexions avec les autres réservoirs :**

RBS-04, RBS-18

**Actions envisagées :**

Réservoir bocager situé à l'ouest de Le Tourneur. Il comprend en majorité des haies de feuillus (chêne et hêtre notamment) multi-strates dont certaines sur talus.

Ce bocage joue un rôle de refuge et de corridor pour la faune locale en lien avec les réservoirs boisés proches (RBS-04 et RBS-18).



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau





**ATLAS DES  
RESERVOIRS  
BOCAGERS**

**CARTE D'IDENTITE**



**Linéaire :** 15 km, 100 % sur l'IVN

**Paysage :**

**Type :** Bocager

**Communes :**

Lénault, Périgny, Saint-Pierre-la-Vieille

**Zonages inclus en tout ou partie :**

ZNIEFF1 : La Druance et ses principaux affluents

ZNIEFF2 : Bassin de la Druance

ZSC : Bassin de la Druance

**Connexions avec la trame bocagère :**

Aucune

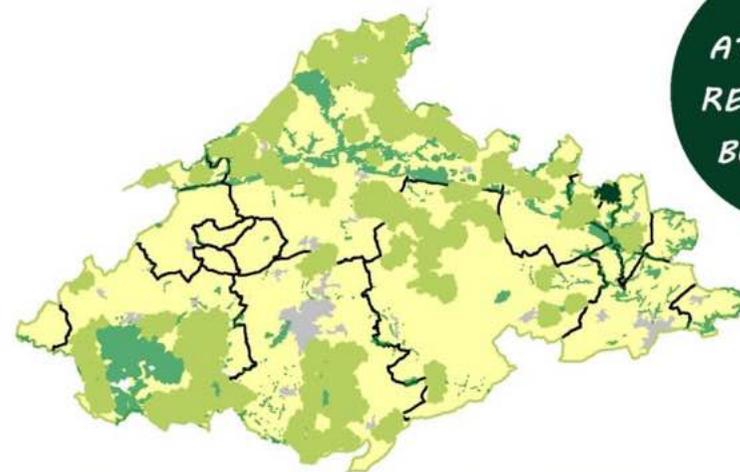
**Connexions avec les autres réservoirs :**

RBS-09

**Actions envisagées :**

Bocage dense et varié situé au lieu-dit La Motterie, en limite Nord-est du territoire. Les haies y sont dominées par le Chêne et le Hêtre, comme sur une grande majorité de l'intercommunalité.

On y retrouve essentiellement des haies multi-strates, particulièrement favorables aux insectes et au cortège de passereaux classique des paysages agro-bocagers.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 13 km, 100 % sur l'IVN

**Paysage :**

**Type :** Bocager

**Communes :**

Vassy

**Zonages inclus en tout ou partie :**

ZNIEFF1 : La Druance et ses principaux affluents

ZNIEFF2 : Bassin de la Druance

**Connexions avec la trame bocagère :**

Aucune

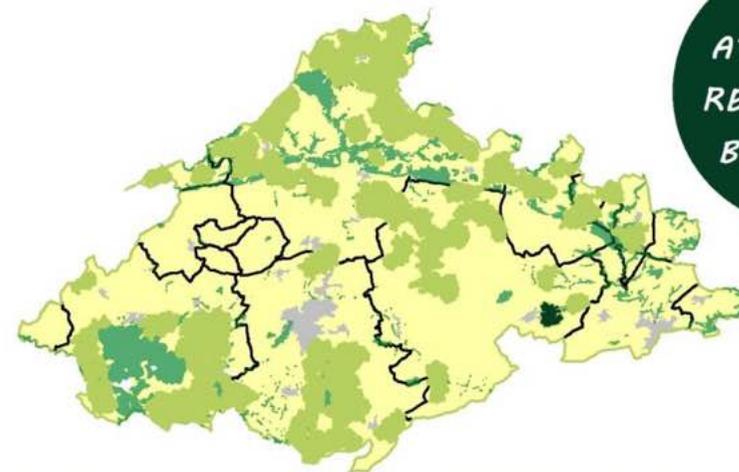
**Connexions avec les autres réservoirs :**

RBS-64

**Actions envisagées :**

Vallons bocagers situés à l'Est de Vassy. On y retrouve des haies de Chênes et de Hêtres sur les hauteurs, et une dominante de Saule et d'Aulne en bordure de zones humides et de cours d'eau.

Cette variété de faciès et de typologie des haies représente un intérêt fort pour la biodiversité animale (insectes, oiseaux...). Ce réservoir est étroitement lié aux coteaux boisés du Tortillon, un peu plus à l'Est.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 13 km, 100 % sur l'IVN  
**Paysage :**  
**Type :** Bocager  
**Communes :**  
 La Rocque, Vassy

**Zonages inclus en tout ou partie :**  
 ZNIEFF1 : La Druance et ses principaux affluents  
 ZNIEFF2 : Bassin de la Druance  
 ZSC : Bassin de la Druance

**Connexions avec la trame bocagère :**  
 Aucune

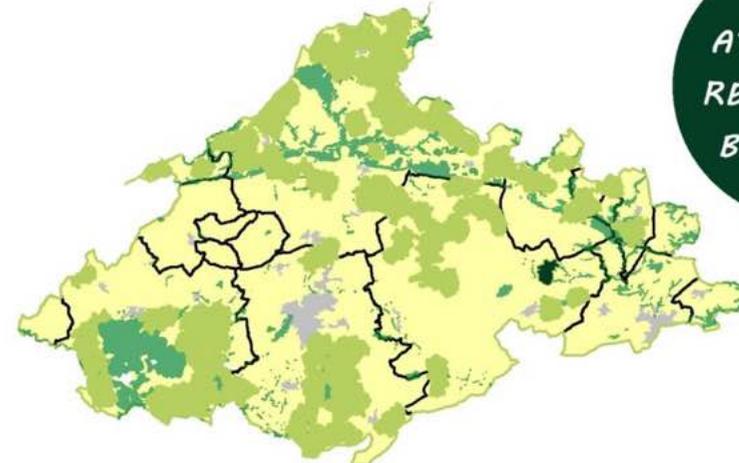
**Connexions avec les autres réservoirs :**  
 RBS-32

**Actions envisagées :**

Au Nord du vallon de la Rocque, ce réservoir bocager s'articule autour du RBS-32.

La dynamique bocagère est dominée par les haies multi-strates composées de Chêne, de Noisetiers et de Hêtres.

On retrouve un chemin creux orienté Nord-Sud avec un double alignement particulièrement marquant 'un point de vue paysager.



Soutenu par  
 Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
 La région Normandie



Dans le cadre du projet  
 D'élaboration de la trame verte et bleue  
 De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 12 km, 100 % sur l'IVN  
**Paysage :**  
**Type :** Bocager  
**Communes :**  
 Presles

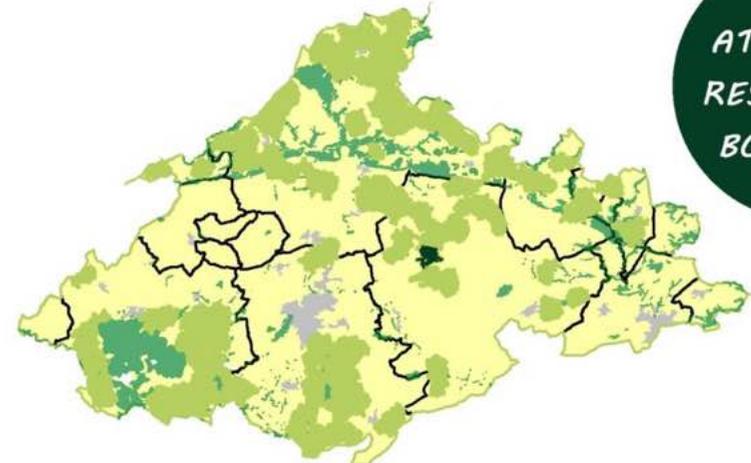
**Zonages inclus en tout ou partie :**  
 Aucun

**Connexions avec la trame bocagère :**  
 RBG-17, RBG-05

**Connexions avec les autres réservoirs :**  
 Aucune

**Actions envisagées :**

Petit ensemble bocager de Presles, il constitue également la ripisylve d'un affluent de l'Allière. Il est composé d'essences de feuillus, principalement de Chênes et de Saules en ripisylve. Les haies bocagères sont généralement sur trois strates, avec la présence de quelques talus. Ce réservoir permet la circulation de la faune sur le bassin versant de l'Allière.



Soutenu par  
 Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
 La région Normandie



Dans le cadre du projet  
 D'élaboration de la trame verte et bleue  
 De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 11 km, 100 % sur l'IVN  
**Paysage :**  
**Type :** Bocager  
**Communes :**  
 Vassy

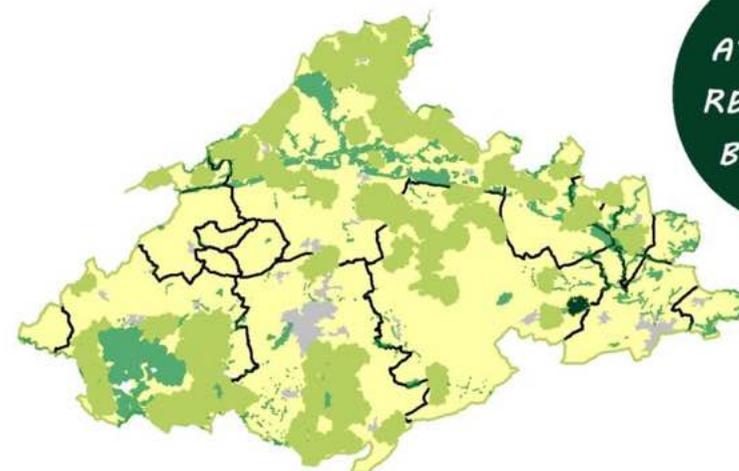
**Zonages inclus en tout ou partie :**  
 ZNIEFF1 : La Druance et ses principaux affluents  
 ZNIEFF2 : Bassin de la Druance

**Connexions avec la trame bocagère :**  
 Aucune

**Connexions avec les autres réservoirs :**  
 RBS-64

**Actions envisagées :**

Petit ensemble bocager du Haut-Cagny, il constitue également la ripisylve du Tortillon. Il est composé de Saules en ripisylve et de Chênes dans le bocage. Ce réservoir est susceptible d'abriter le Coucou gris ainsi que le Chardonneret élégant, il constitue une zone de refuge en bordure des coteaux du Tortillon. Il possède également un rôle de corridor sur le bassin versant du Tortillon.



Soutenu par  
 Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
 La région Normandie



Dans le cadre du projet  
 D'élaboration de la trame verte et bleue  
 De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 11 km, 100 % sur l'IVN  
**Paysage :**  
**Type :** Bocager  
**Communes :**  
 Saint-Jean-le-Blanc

**Zonages inclus en tout ou partie :**  
 ZNIEFF1 : La Druance et ses principaux affluents  
 ZNIEFF2 : Bassin de la Druance  
 ZSC : Bassin de la Druance

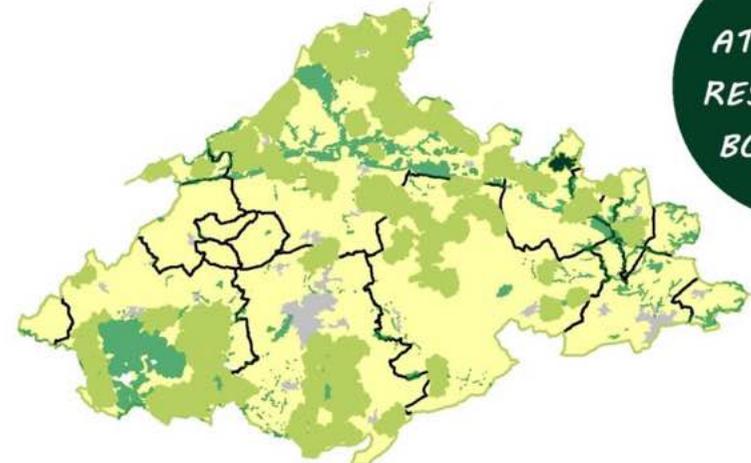
**Connexions avec la trame bocagère :**  
 Aucune

**Connexions avec les autres réservoirs :**  
 RBS-10

**Actions envisagées :**

Secteur de forte densité bocagère autour des lieux-dits Le Bisson et les Hauts Vents.

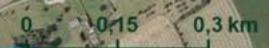
Les essences principales sont le Chêne, le Noisetier, l'Aubépine. Les parcelles agricoles sont dominées par les prairies pâturées ou fauchées, conférant un intérêt écologique fort à ce réservoir bocager, notamment pour l'avifaune, l'entomofaune. Il constitue également une zone de chasse potentielle pour les chiroptères.



Soutenu par  
 Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
 La région Normandie



Dans le cadre du projet  
 D'élaboration de la trame verte et bleue  
 De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 11 km, 100 % sur l'IVN  
**Paysage :**  
**Type :** Bocager  
**Communes :**  
 Courson

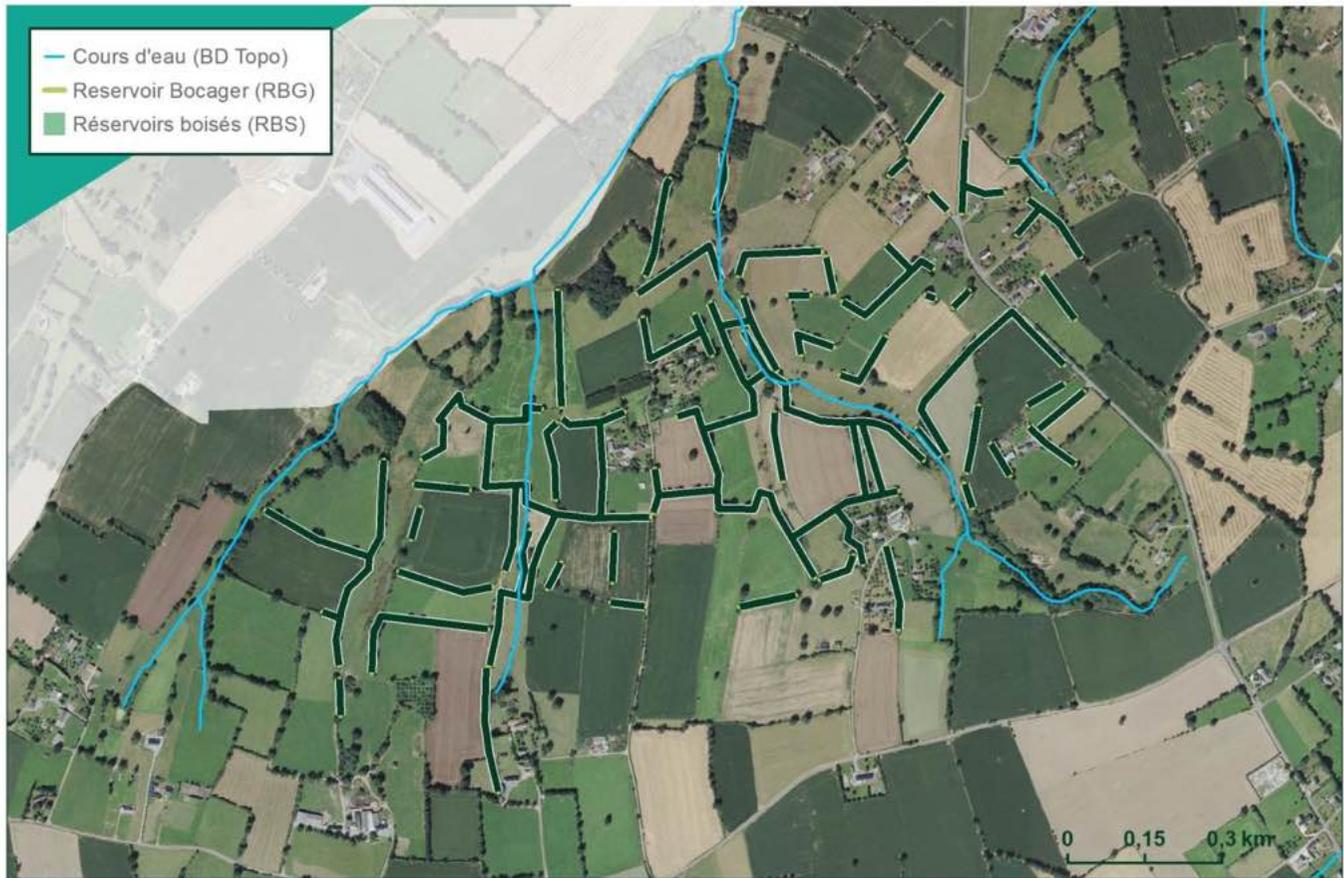
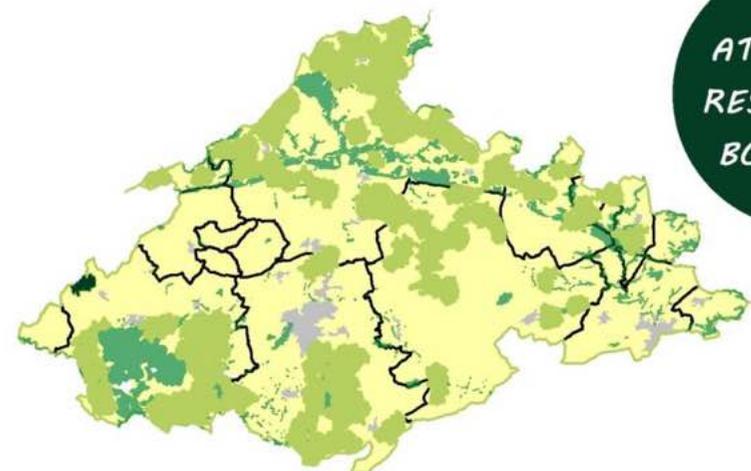
**Zonages inclus en tout ou partie :**  
 ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre

**Connexions avec la trame bocagère :**  
 Aucune

**Connexions avec les autres réservoirs :**  
 Aucune

**Actions envisagées :**

Ensemble bocager situé sur les hauteurs de Courson, il s'agit de haies de feuillus, généralement avec trois strates de végétation et insérées sur des talus. Ce réservoir bocager est relativement isolé des autres réservoirs du territoire, il offre cependant un refuge pour la faune du secteur. La présence d'arbres d'âge mûr favorise notamment l'avifaune et les chiroptères, avec la présence de vieux chênes pouvant posséder des cavités.



Soutenu par  
 Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
 La région Normandie



Dans le cadre du projet  
 D'élaboration de la trame verte et bleue  
 De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 10 km, 100 % sur l'IVN  
**Paysage :**  
**Type :** Bocager  
**Communes :**  
 Pont-Bellanger, Sainte-Marie-Outre-l'Eau

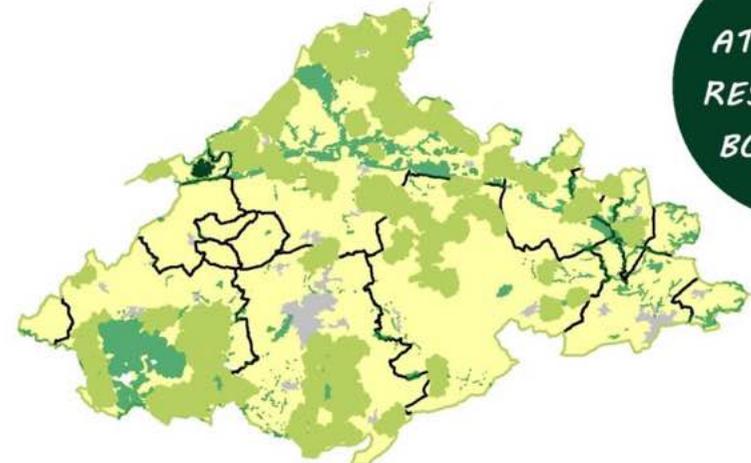
**Zonages inclus en tout ou partie :**  
 ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre

**Connexions avec la trame bocagère :**  
 RBG-15

**Connexions avec les autres réservoirs :**  
 RBS-13, RBS-31

**Actions envisagées :**

Bocage dense situé entre Ste-Marie-Outre-l'Eau et Pont-Bellanger. Ce réservoir bocager est traversé par le ruisseau de la fontaine St-Martin. Il se compose essentiellement de haies de feuillus (charme, chêne, noisetier, aubépine, frêne, ....) en majorité sur 3 strates. Sa position entre plusieurs réservoirs boisés (RBS-13 et RBS-31) lui confère un intérêt écologique important.



Soutenu par  
 Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
 La région Normandie



Dans le cadre du projet  
 D'élaboration de la trame verte et bleue  
 De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 9 km, 100 % sur l'IVN

**Paysage :**

**Type :** Bocager

**Communes :**

Sainte-Marie-Outre-l'Eau

**Zonages inclus en tout ou partie :**

ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre

**Connexions avec la trame bocagère :**

Aucune

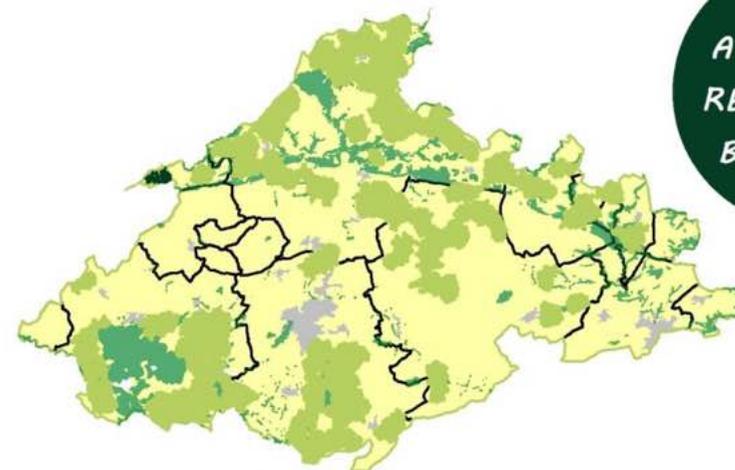
**Connexions avec les autres réservoirs :**

Aucune

**Actions envisagées :**

Ensemble bocager situé à Ste-Marie-Outre-l'Eau et plus précisément au niveau du hameau de la Thorinière, à l'ouest de la D52 et de la Drôme.

Il est dominé par des haies multi-strates composées essentiellement de feuillus (noisetier, chêne, hêtre, charme...).



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 6 km, 100 % sur l'IVN  
**Paysage :**  
**Type :** Bocager  
**Communes :**  
 Le Tourneur

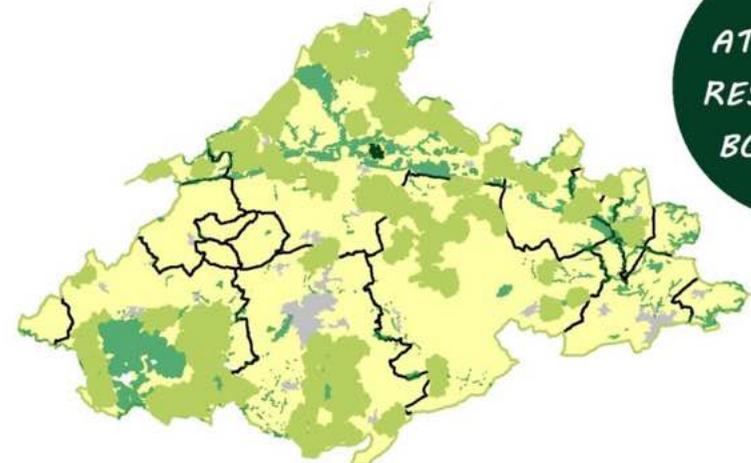
**Zonages inclus en tout ou partie :**  
 ZNIEFF1 : La Soulevre et ses affluents  
 ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Soulevre  
 ZSC : Bassin de la Soulevre

**Connexions avec la trame bocagère :**  
 Aucune

**Connexions avec les autres réservoirs :**  
 RBS-04

**Actions envisagées :**

Petit ensemble bocager sur les hauteurs du vallon de la Soulevre, il constitue la ripisylve de plusieurs affluents. Il se compose d'essences diverses de feuillus, avec notamment des Saules en ripisylve ainsi que de vieux Chênes dans le bocage.  
 La diversité d'habitats offre un refuge à la faune en bordure des coteaux aval de la Soulevre, ce réservoir permet aussi une circulation facilitée de la faune sur le territoire.



Soutenu par  
 Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
 La région Normandie



Dans le cadre du projet  
 D'élaboration de la trame verte et bleue  
 De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 76 km, 100 % sur l'IVN

**Paysage :**

**Type :** Mixte (Bocage et lisière)

**Communes :**

Mesnil-Clinchamps, Saint-Manvieu-Bocage, Saint-Sever-Calvados

**Zonages inclus en tout ou partie :**

ZNIEFF1 : Haut-cours de la Dathée et ses affluents  
ZNIEFF2 : Bassin de la Dathée, Forêt de Saint-Sever

**Connexions avec la trame bocagère :**

RBG-25, RBG-41

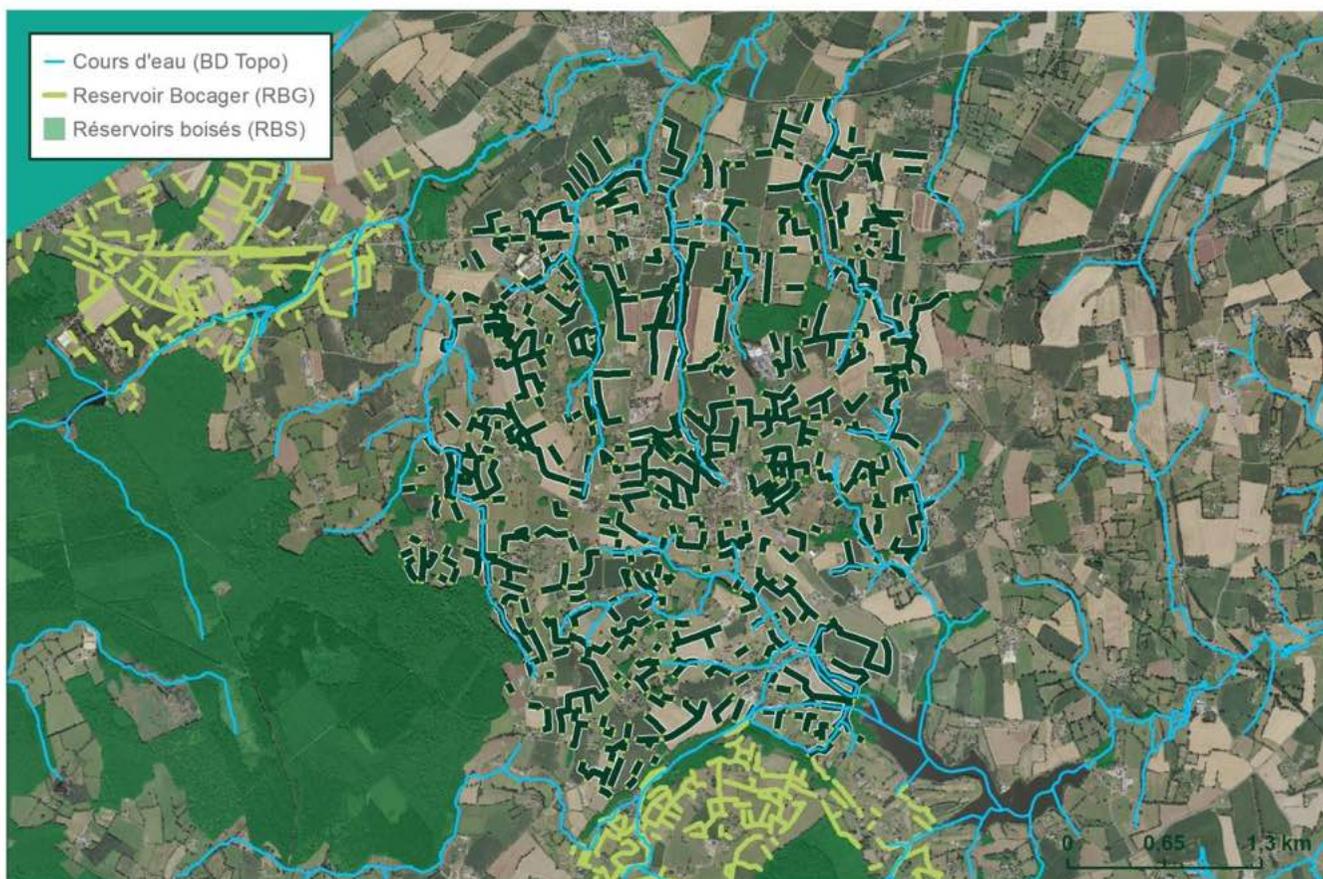
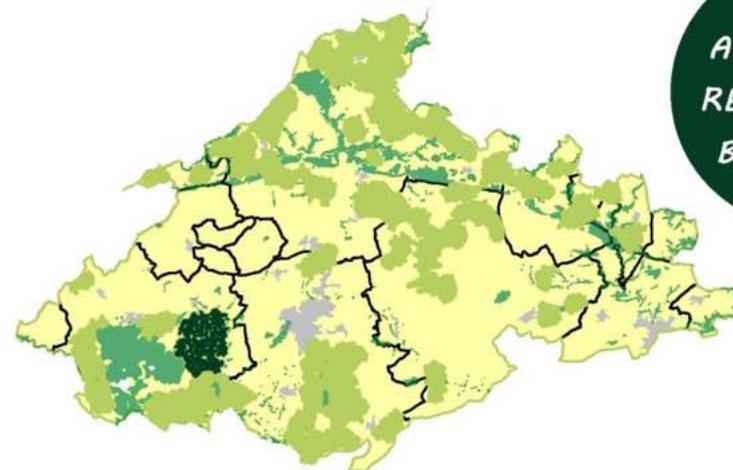
**Connexions avec les autres réservoirs :**

RBS-01, RBS-60, RBS-53, RBS-16

**Actions envisagées :**

Bocage s'étendant à l'est du massif de la Forêt de Saint-Sever. Il est composé de différentes essences de feuillus, les haies sont généralement insérées sur des talus avec trois strates de végétations.

La diversité d'habitats et les connexions de ce bocage en font un réservoir biologique intéressant, permettant une liaison entre la Forêt de Saint-Sever et les petits boisements de Saint-Manvieu-Bocage.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 53 km, 100 % sur l'IVN

**Paysage :**

**Type :** Mixte (Bocage et lisière)

**Communes :**

Maisoncelles-la-Jourdan, Roullours, Saint-Germain-de-Tallevende, Vaudry

**Zonages inclus en tout ou partie :**

ZNIEFF1 : Haut-cours de la Vire et affluents  
ZNIEFF2 : Haut-bassin de la Vire

**Connexions avec la trame bocagère :**

RBG-07, RBG-12, RBG-40

**Connexions avec les autres réservoirs :**

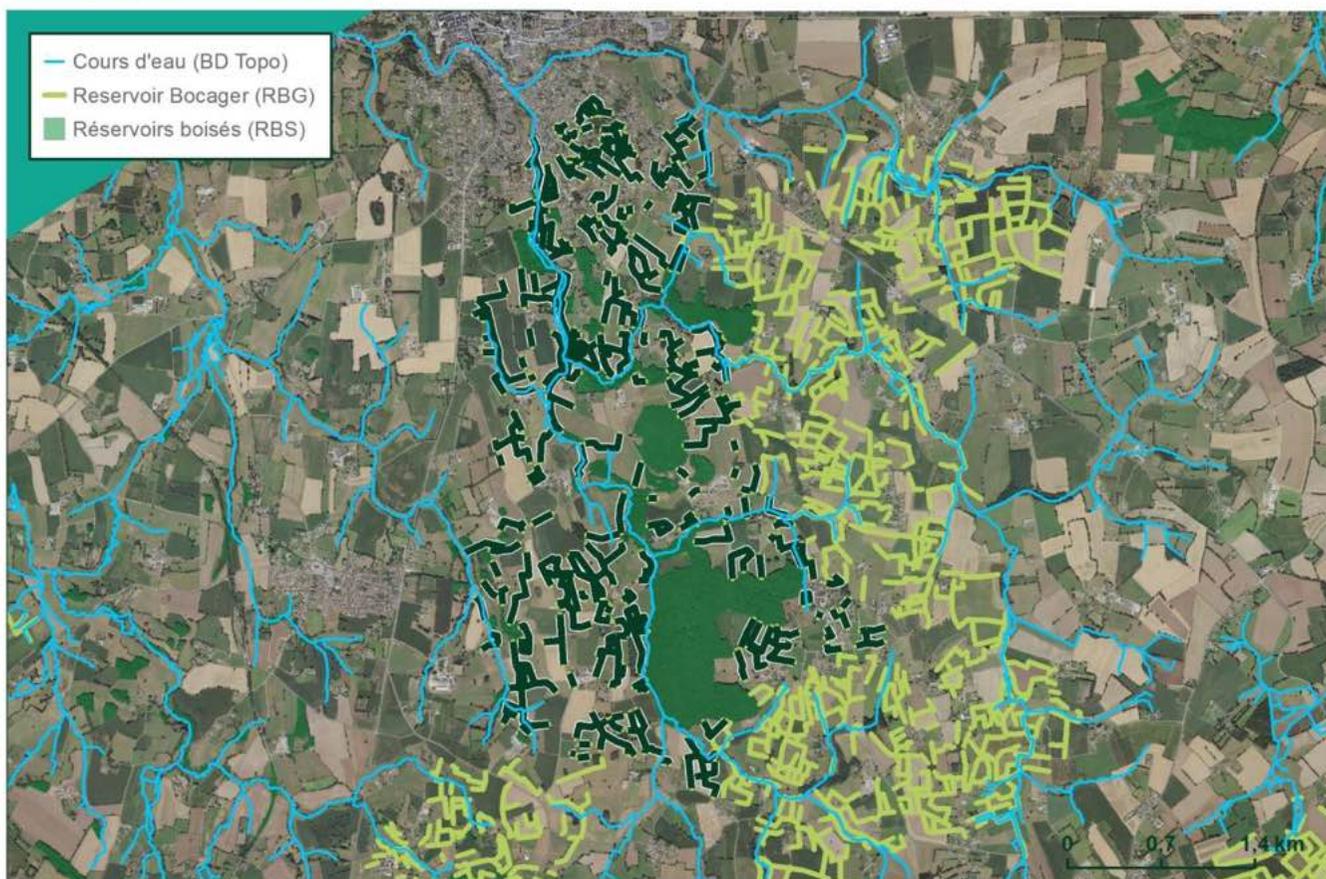
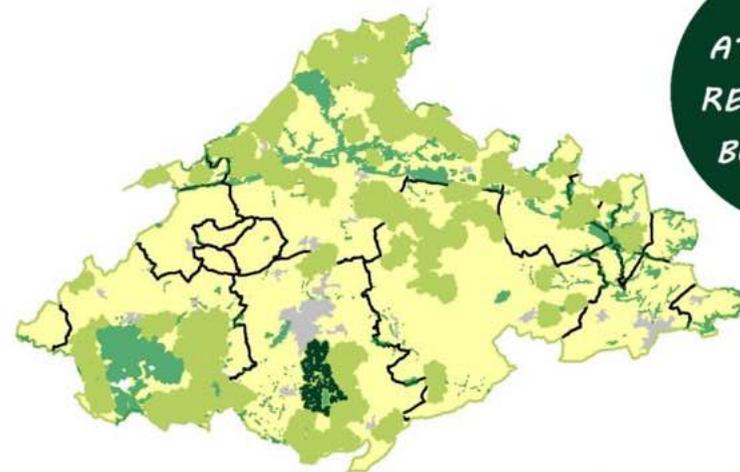
RBS-07, RBS-12, RBS-37, RBS-57

**Actions envisagées :**

Situé au Sud de Vire, entre Saint-Germain-de-Tallevende et Maisoncelles-la-Jourdan ce réservoir est largement connecté au réservoir bocager RBG-07. Il contribue également à la connexion entre le bois de l'Ermitage, le bois de Pévillon et les boisements des cascades de la Vire.

Les haies qui composent ce réservoir sont en grande partie des alignements de vieux arbres de haut-jet. Ils sont éloignés les uns des autres et séparés par une strate arbustive basse.

On y retrouve aussi classiquement des haies/taillis de saule le long du réseau hydrographique : la ripisylve.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 40 km, 100 % sur l'IVN  
**Paysage :**  
**Type :** Mixte (Bocage et lisière)  
**Communes :**  
 Saint-Germain-de-Tallevende

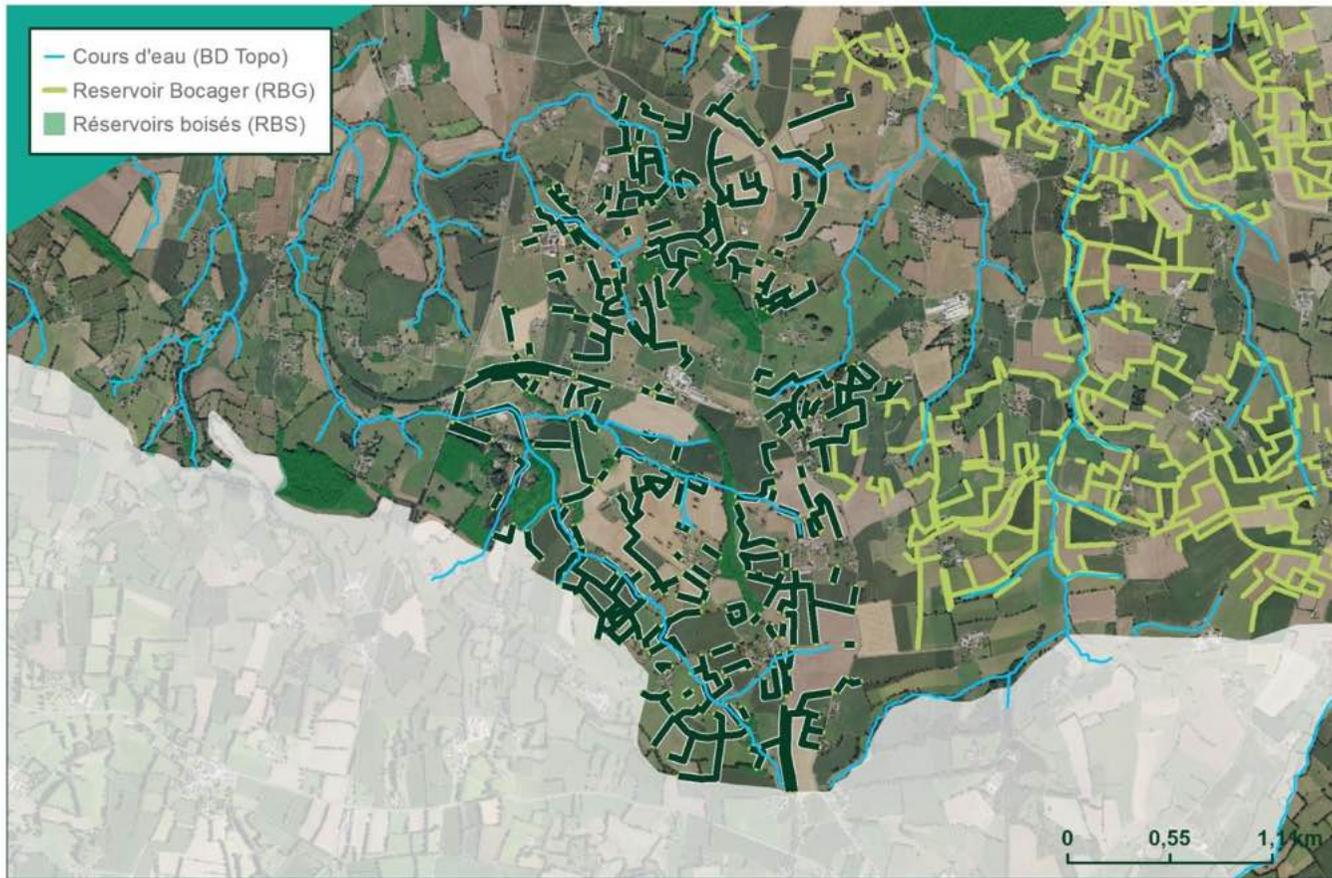
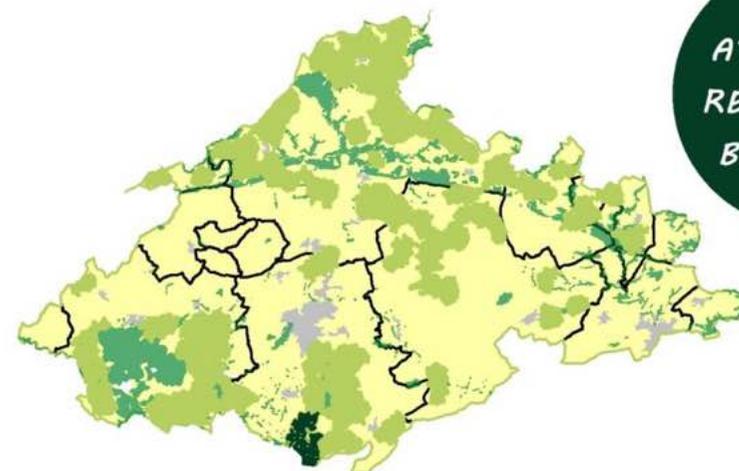
**Zonages inclus en tout ou partie :**  
 ZNIEFF1 : Haut-cours de la Vire et affluents  
 ZNIEFF2 : Haut-bassin de la Vire

**Connexions avec la trame bocagère :**  
 RBG-16, RBG-16

**Connexions avec les autres réservoirs :**  
 RBS-07

**Actions envisagées :**

Localisé à la fois sur le bassin versant de la Virène et du ruisseau de Maisoncelles, ce réservoir se trouve sur des têtes de bassin versant et permet de connecter entre eux une partie des boisements de la Virène.  
 Ce grand réservoir de près de 40 km de haies présente une diversité importante de structures bocagères. Les haies à 3 strates sont moins présentes que dans les réservoirs voisins. A l'inverse, les alignements d'arbres de haut-jet y sont plus représentés. Ils sont particulièrement propices à l'apparition de cavités dont de nombreuses espèces d'insectes





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 39 km, 100 % sur l'IVN

**Paysage :**

**Type :** Mixte (Bocage et lisière)

**Communes :**

Champ-du-Boult, Saint-Germain-de-Tallevende,  
Saint-Manvieu-Bocage

**Zonages inclus en tout ou partie :**

ZNIEFF1 : Haut-cours de la Vire et affluents, Haut-cours de la Dathée et ses affluents

ZNIEFF2 : Haut-bassin de la Vire, Bassin de la Dathée

**Connexions avec la trame bocagère :**

RBG-25, RBG-43

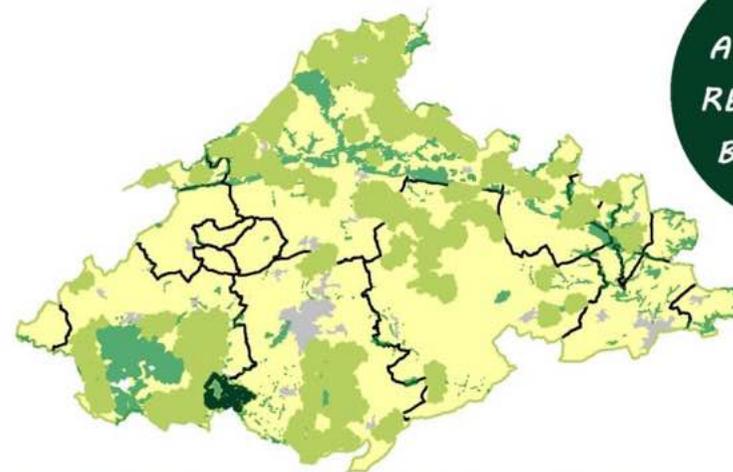
**Connexions avec les autres réservoirs :**

RBS-14, RBS-07

**Actions envisagées :**

Bocage s'étendant au sud du lac de la Dathée, il est principalement composé de feuillus (Chêne et Hêtre) avec la présence de 3 strates de végétations.

Ce réseau bocager offre ainsi des refuges potentiels pour la faune. Il s'étend entre de nombreux petits boisements ainsi que le long de cours d'eau, permettant ainsi une connexion accrue au sein du territoire.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

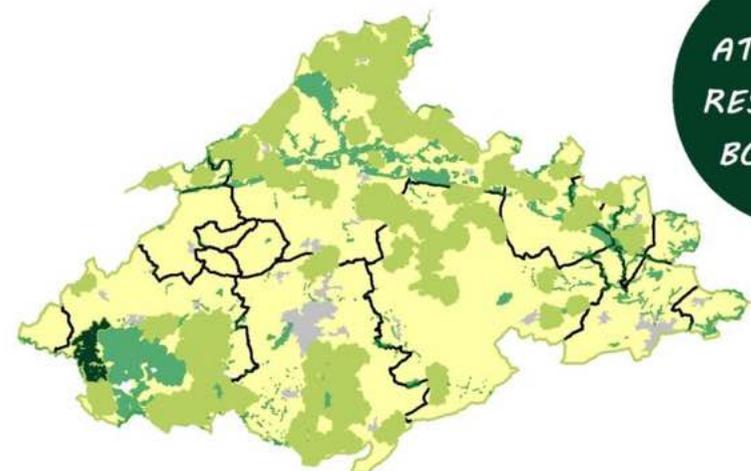
### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 32 km, 100 % sur l'IVN  
**Paysage :**  
**Type :** Mixte (Bocage et lisière)  
**Communes :**  
 Courson, Fontenermont, Saint-Sever-Calvados

**Zonages inclus en tout ou partie :**  
 ZNIEFF1 : La Sienne et ses principaux affluents-frayères  
 ZNIEFF2 : Bassin de la Sienne, Forêt de Saint-Sever  
**Connexions avec la trame bocagère :**  
 RBG-44  
**Connexions avec les autres réservoirs :**  
 RBS-66, RBS-01, RBS-26, RBS-03  
**Actions envisagées :**

Grand ensemble bocager s'étendant à l'ouest de la Forêt de Saint-Sever. Il s'agit d'un bocage composé de haies de feuillus d'essences variées (chênes, hêtres...) sur talus ou non avec souvent trois strates de végétations.  
 Cet ensemble est intéressant d'un point de vue écologique, par sa diversité d'habitats et les nombreuses connexions qu'il crée entre les réservoirs boisés du territoire.  
 A noter la présence de quelques stations d'Orchis mâle au sein de ce bocage.



Soutenu par  
 Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
 La région Normandie



Dans le cadre du projet  
 D'élaboration de la trame verte et bleue  
 De l'intercom de la Vire au Noireau





**ATLAS DES  
RESERVOIRS  
BOCAGERS**

**CARTE D'IDENTITE**



**Linéaire :** 26 km, 100 % sur l'IVN  
**Paysage :**  
**Type :** Mixte (Bocage et lisière)  
**Communes :**  
 Champ-du-Boult

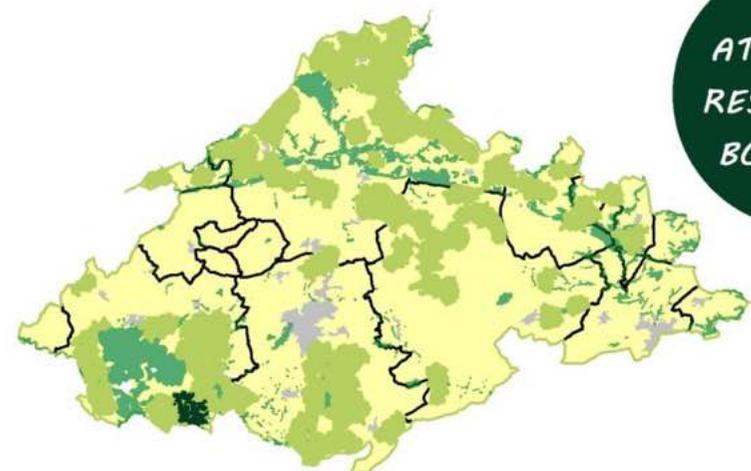
**Zonages inclus en tout ou partie :**  
 ZNIEFF1 : Haut-cours de la Dathée et ses affluents  
 ZNIEFF2 : Bassin de la Dathée

**Connexions avec la trame bocagère :**  
 RBG-10, RBG-25

**Connexions avec les autres réservoirs :**  
 RBS-27

**Actions envisagées :**

Bocage s'étendant sur la limite sud du territoire, il se compose de haies de feuillus (principalement de hêtres) avec 3 strates de végétations. Les haies sont souvent insérées sur des talus. Ce bocage est écologiquement intéressant par la présence de haies denses, sur trois strates avec des talus empierrés. Il constitue un corridor et un réservoir pour de nombreuses espèces. Cet ensemble dense permet la connexion des boisements composant le RBS-27.



Soutenu par  
 Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
 La région Normandie



Dans le cadre du projet  
 D'élaboration de la trame verte et bleue  
 De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 22 km, 50 % sur l'IVN

**Paysage :**

**Type :** Mixte (Bocage et lisière)

**Communes :**

Le Gast

#### Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : La Sienne et ses principaux affluents-frayères

ZNIEFF2 : Bassin de la Sienne

#### Connexions avec la trame bocagère :

RBG-42

#### Connexions avec les autres réservoirs :

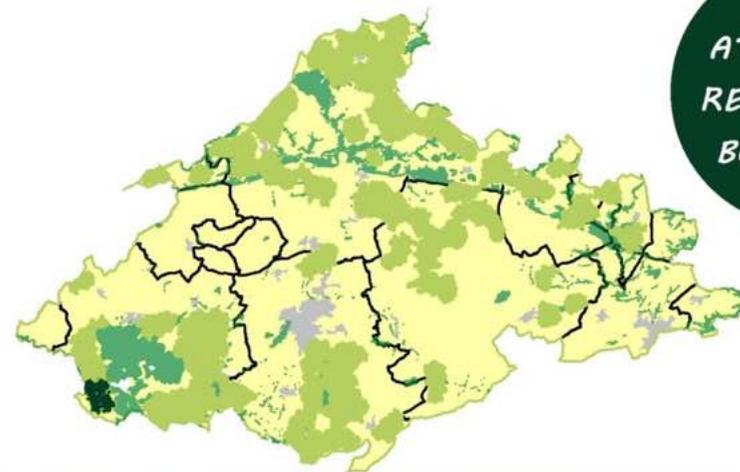
RBS-01, RBS-03, RBS-26

#### Actions envisagées :

Bocage s'étendant sur la commune du Gast en bordure de la Forêt de Saint-Sever et du Bois du Gast. Il est composé de haies de Chênes et autres essences de feuillus, insérées sur talus pour certaines et présentant trois strates.

Cet ensemble est intéressant d'un point de vue écologique, par sa diversité d'habitats et les connexions qu'il crée entre les réservoirs boisés du territoire.

Les vieux chênes peuvent également servir d'habitats pour la faune (avifaune, chiroptères, invertébrés...).



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

Atlas réalisé par





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 20 km, 100 % sur l'IVN

**Paysage :**

**Type :** Mixte (Bocage et lisière)

**Communes :**

Mesnil-Clinchamps, Saint-Sver-Caldavos

**Zonages inclus en tout ou partie :**

ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre, Forêt de Saint-Sever

**Connexions avec la trame bocagère :**

RBG-38

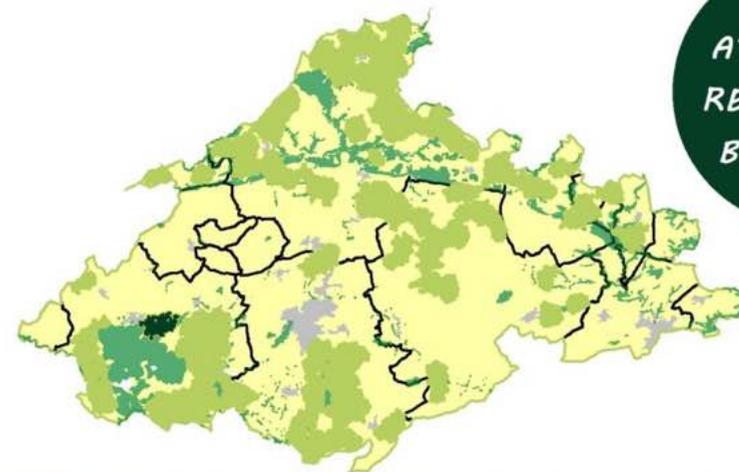
**Connexions avec les autres réservoirs :**

RBS-01, RBS-70, RBS-32

**Actions envisagées :**

Ce bocage s'étend à l'est de la commune de Saint-Sever-Caldavos et du massif forestier de la Forêt de Saint-Sever. Il est composé de haies d'essences variées de feuillus dont principalement de vieux chênes. Les haies sont pour la plupart insérées sur des talus.

Ce bocage présente une variété d'habitats intéressant pour la faune, permettant une connexion entre la Forêt de Saint-Sever et les petits boisements en bordure.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau





## ATLAS DES RESERVOIRS BOCAGERS

### CARTE D'IDENTITE



**Linéaire :** 18 km, 100 % sur l'IVN  
**Paysage :**  
**Type :** Mixte (Bocage et lisière)  
**Communes :**  
 Saint-Pierre-la-Vieille

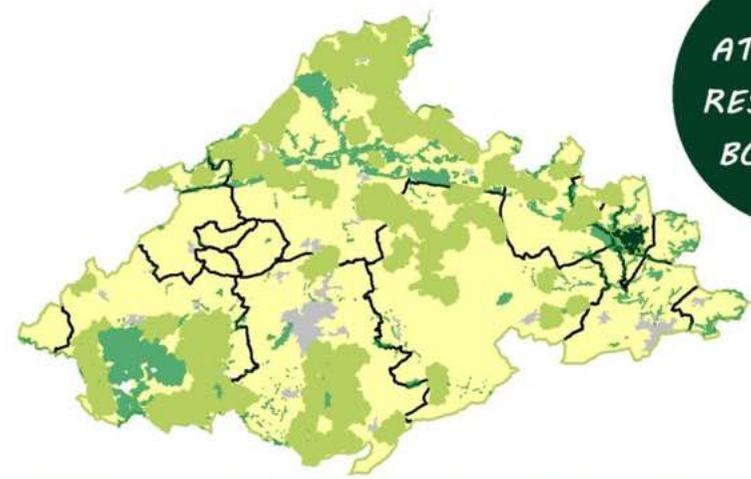
**Zonages inclus en tout ou partie :**  
 ZNIEFF1 : La Druance et ses principaux affluents, Coteau du Val Merienne  
 ZNIEFF2 : Bassin de la Druance  
 ZSC : Bassin de la Druance

**Connexions avec la trame bocagère :**  
 Aucune

**Connexions avec les autres réservoirs :**  
 RBS08, RBS-09, RBS-46, RBS-51

**Actions envisagées :**

Réservoir bocager situé au cœur de nombreux réservoirs boisés. Il joue donc un rôle majeur dans le déplacement de nombreuses espèces entre les boisements existants. Les essences présentes sont variées, ainsi que la typologie des haies et leur entretien. On retrouve essentiellement du Hêtre et du Chêne, complété par le Frêne, le Charme, le Noisetier, l'Aubépine...



Soutenu par  
 Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
 La région Normandie



Dans le cadre du projet  
 D'élaboration de la trame verte et bleue  
 De l'intercom de la Vire au Noireau





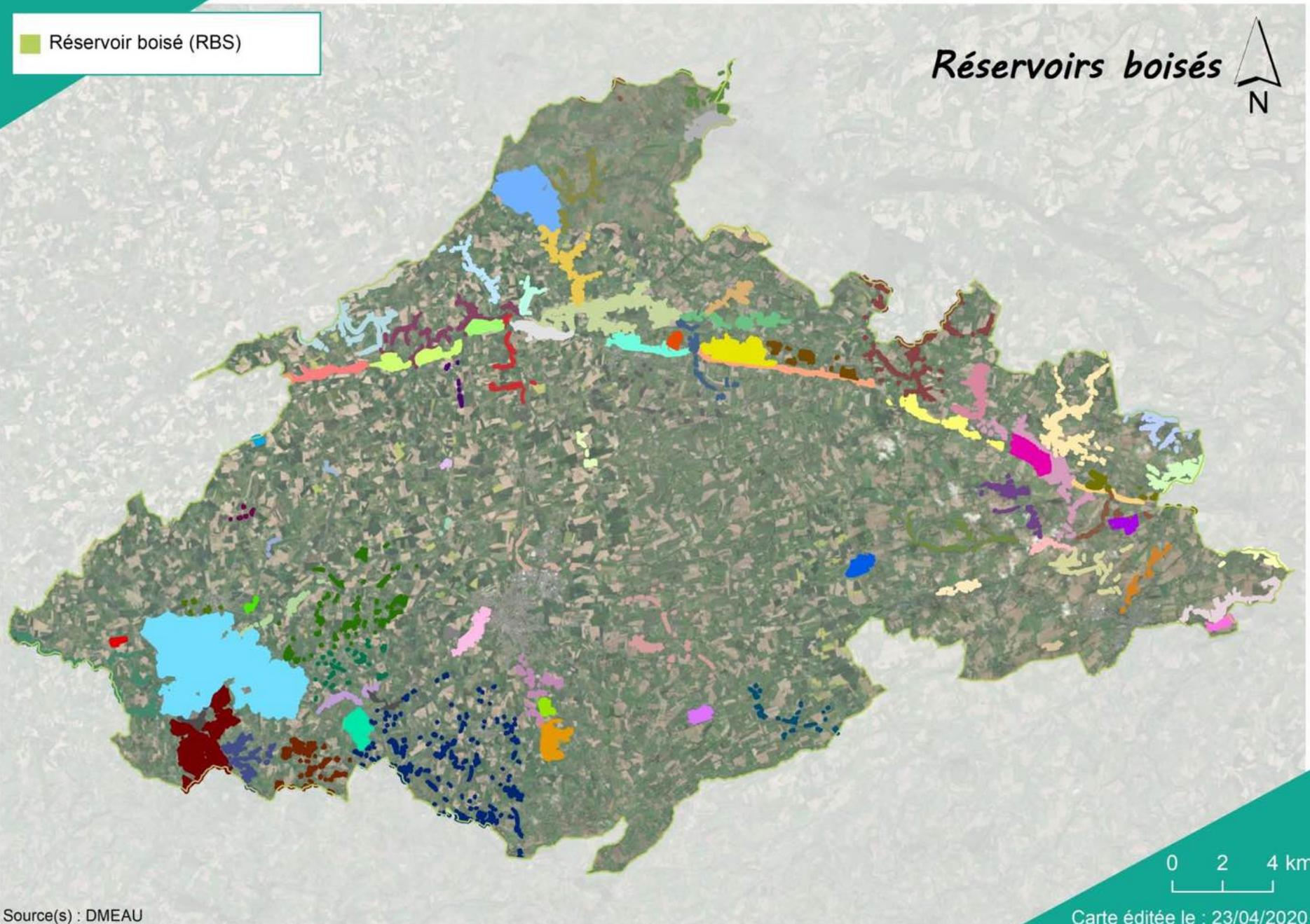
## **ANNEXE 4 : ATLAS DES RESERVOIRS BOISES DE L'INTERCOMMUNALITE DE VIRE AU NOIREAU**



# L'ATLAS DES RÉSERVOIRS BOISÉS DE L'IVN

■ Réservoir boisé (RBS)

Réservoirs boisés



Source(s) : DMEAU

0 2 4 km

Carte éditée le : 23/04/2020

Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# La Forêt de Saint-Sever



édité le  
08/06/2020

## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 1559 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Forêt

Communes :

Saint-Sever-Calvados, Le Gast

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF2 : Forêt de Saint-Sever, Bassin de la Sienne, Bassin de la Dathée

Connexions avec la trame boisée :

RBS-26, RBS-70, RBS-66, RBS-53, RBS-32

Connexions avec les autres réservoirs :

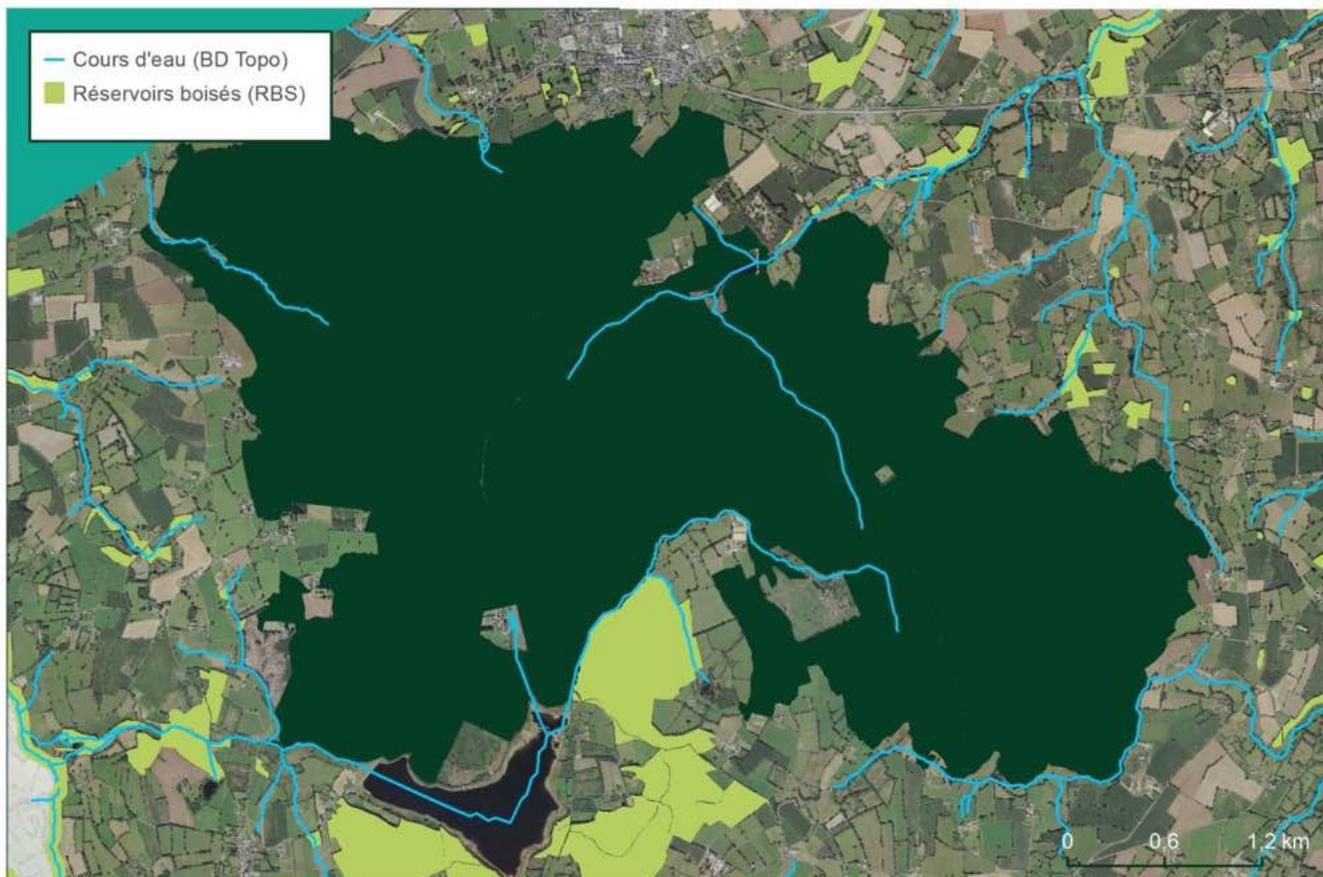
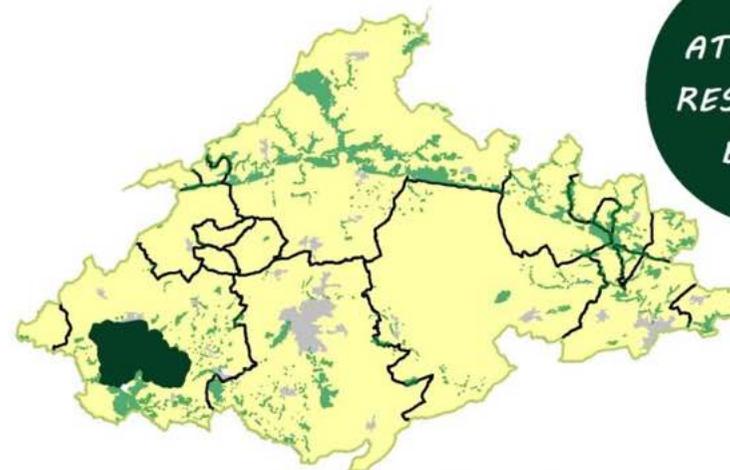
RBG-42, RBG-44, RBG-43, RBG-10, RBG-25, RBG-38

Actions envisagées :

Grand massif forestier s'étendant au nord du lac du Gast, il s'agit du plus grand réservoir au sud du territoire. Cette forêt fait l'objet d'une gestion, avec des parcelles de feuillus et aussi de conifères.

C'est un réservoir important au sein du territoire, par sa taille, ses connexions et sa grande variété d'habitats. Il est cependant fragmenté dans sa partie nord par la route D524, axe de circulation important.

Ce réservoir est entouré par un réseau bocager dense et de nombreux autres réservoirs boisés, c'est un refuge majeur au sein du territoire.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# La Forêt l'Evêque



édité le  
08/06/2020

## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 372 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Forêt

Communes :

La Ferrière-Harang, Saint-Martin-des-Besaces

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : La Souleuvre et ses affluents  
ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre  
ZSC : Bassin de la Souleuvre

Connexions avec la trame boisée :

RBS-18, RBS-43

Connexions avec les autres réservoirs :

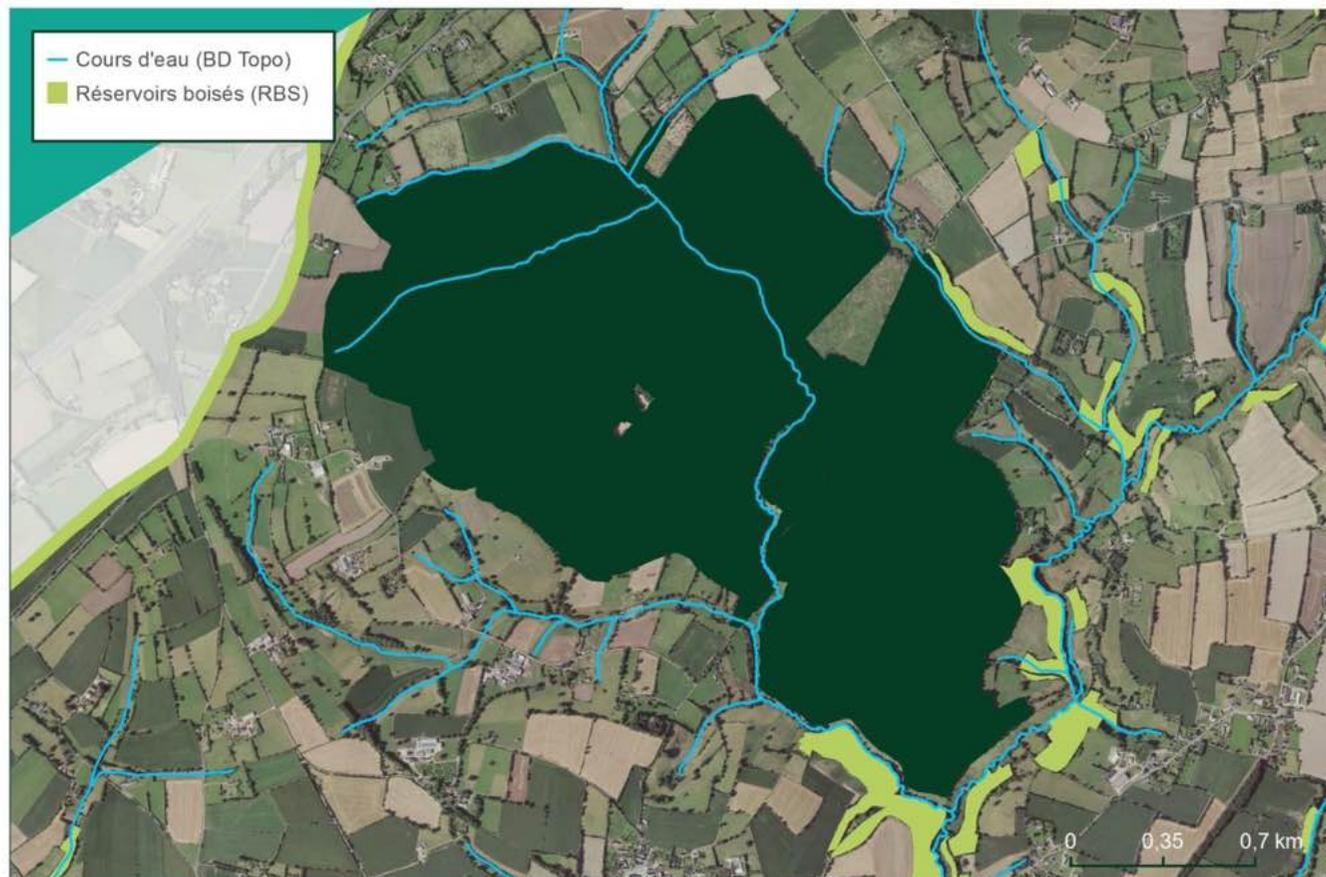
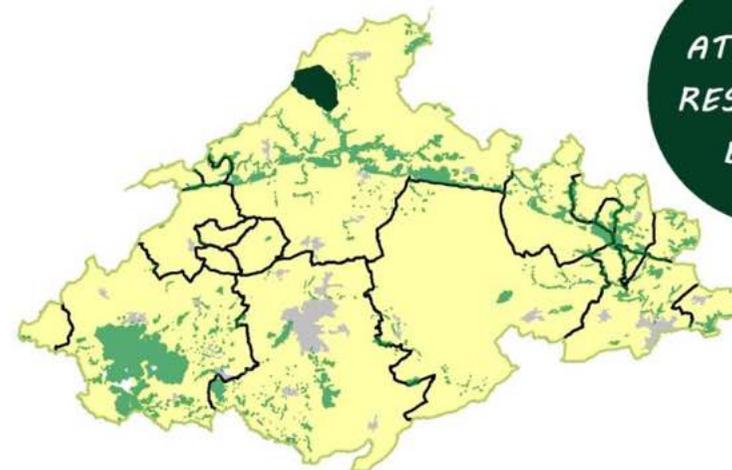
RBG-04, RBG-08

Actions envisagées :

RBS-02 Page 2/81

Boisement important situé au nord-ouest du territoire. Il est traversé par 2 cours d'eau, le ruisseau de la Durandière et celui du Grand Val. La partie ouest du boisement est constituée essentiellement de conifères (pin noir, pin laricio, Douglas, ...) tandis que les parties centrale et ouest sont constituées de feuillus, notamment du chêne.

De part sa taille et sa diversité de peuplement, il constitue un réservoir boisé essentiel au développement de la biodiversité.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

Atlas réalisé par  
DM EAU  
LA NOTTE DE CESPAGE

# Le Bois du Gast, le Bois de la Vierge et le Bois du Rocher



édité le  
08/06/2020

ATLAS DES  
RESERVOIRS  
BOISES

## CARTE D'IDENTITE



Surface : 360 ha, 60 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Bois

Communes :

Le Gast

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : Barrage du Gast, La Sée et ses principaux affluents - frayères

ZNIEFF2 : Forêt de Saint-Sever, Bassin de la Sée

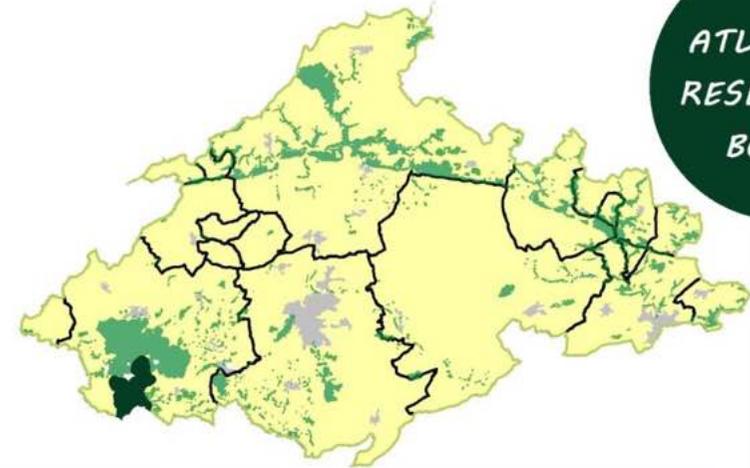
Connexions avec la trame boisée :

RBS-01, RBS-39

Connexions avec les autres réservoirs :

RBG-44, RBG-10

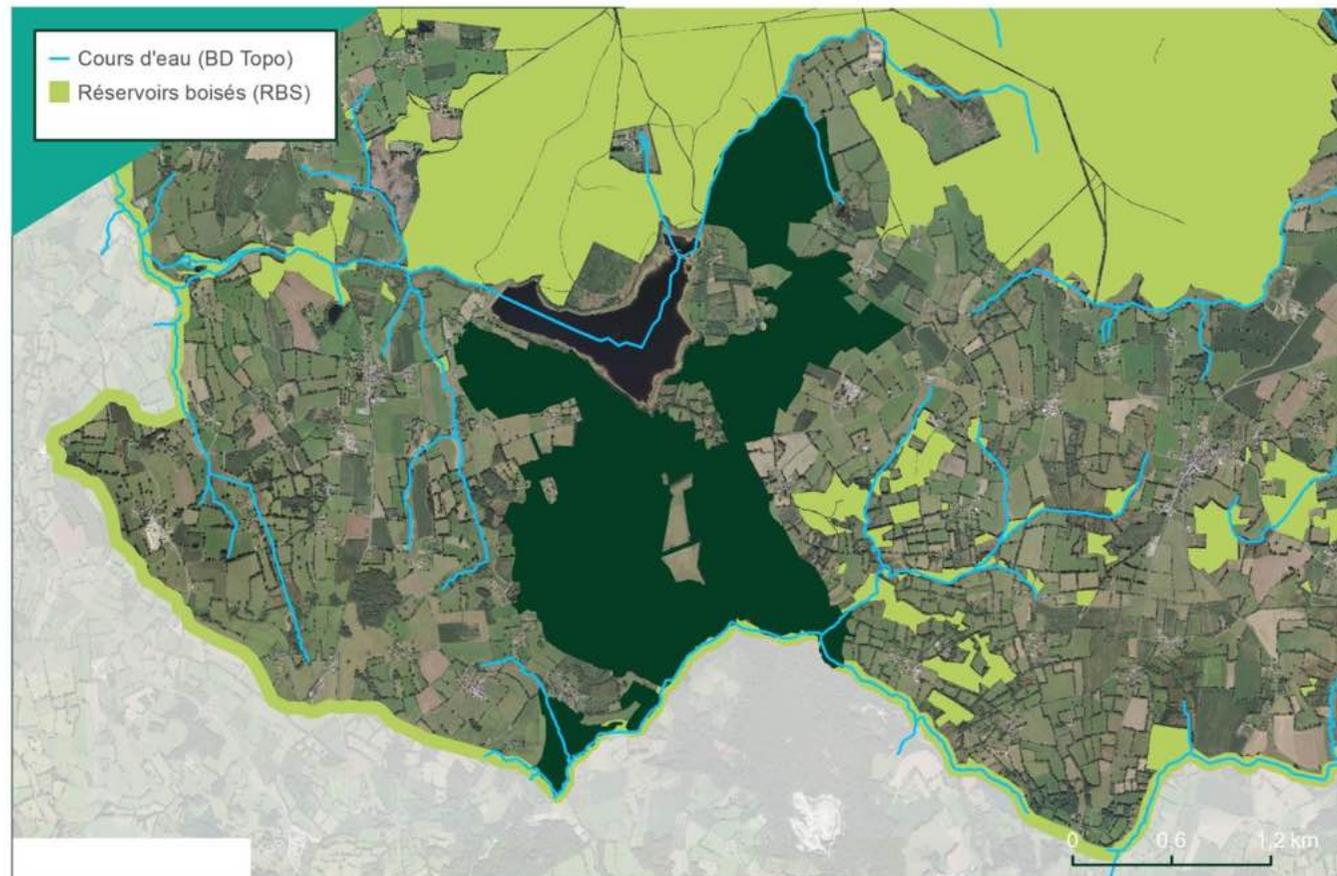
Actions envisagées :



Massif forestier d'une taille importante, il est situé au sud du lac du Gast en connexion avec la Forêt de Saint-Sever. C'est un boisement faisant l'objet d'une gestion forestière, avec des essences mixtes de feuillus et de conifères.

De nombreux petits ruisselets le parcourent jusqu'au lac du Gast. Ce réservoir est important au sein du territoire de part sa taille, ses connexions et la variété d'habitats le composant.

Des rapaces comme la Buse variable sont notamment susceptibles d'y établir leurs aires.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

Atlas réalisé par  
LA NOTTE DE CESSAGE  
DM EAU

# Les Coteaux de l'aval de la Soulevre

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 241 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Campeaux, Carville, Le Tourneur, Saint-Pierre-Tarentaine

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : Viaduc de la Soulevre, La Soulevre et ses affluents

ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Soulevre

Connexions avec la trame boisée :

RBS-18, RBS-23, RBS-25

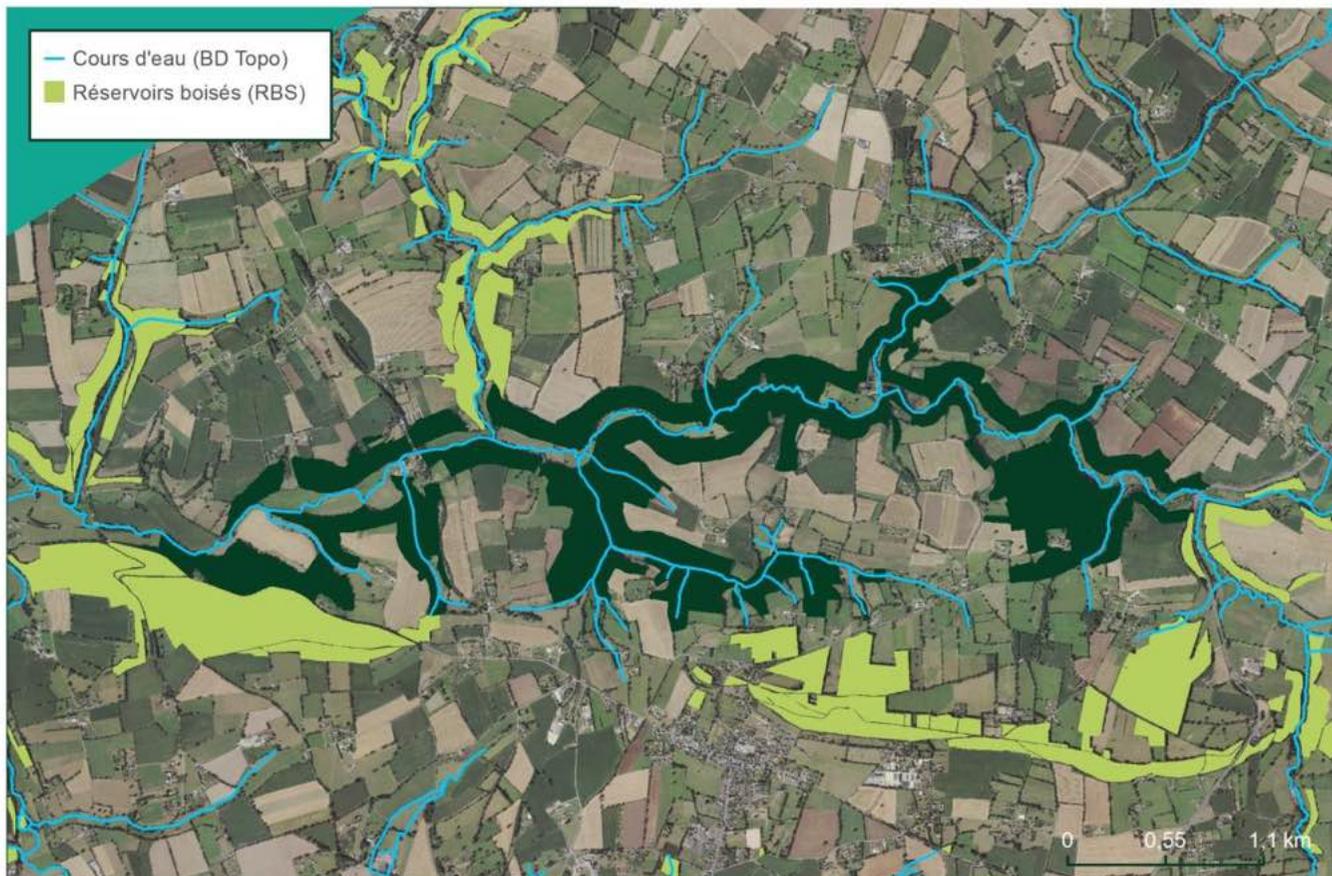
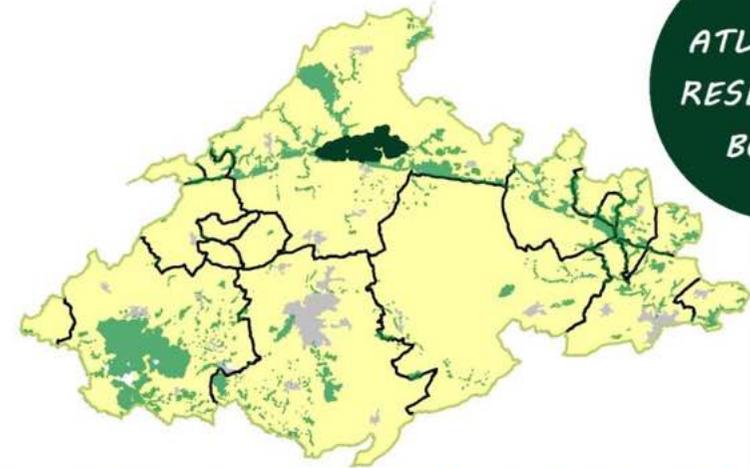
Connexions avec les autres réservoirs :

RBG-02, RBG-27, RBG-37

Actions envisagées :

Ce réservoir comprend des parcelles boisées situées sur les coteaux de la Soulevre, entre le Viaduc de la Soulevre et la D577.

Il se compose d'une mosaïque de boisements de feuillus sur la rive nord du cours d'eau, tandis que la rive sud se compose de boisements fermés de feuillus, de mélanges de conifères et d'une peupleraie, représentant ainsi un intérêt majeur pour la biodiversité locale (cortège varié d'espèces animales et végétales). Il est aussi traversé par le GR 221 qui longe la Soulevre.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

Atlas réalisé par  
DM EAU  
LA NOTTE DE CESSAGE  
2017-2020

# Le Bois de la Boulaie

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 173 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Bois

Communes :

Montchauvet

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre

ZSC : Bassin de la Souleuvre

Connexions avec la trame boisée :

RBS-20

Connexions avec les autres réservoirs :

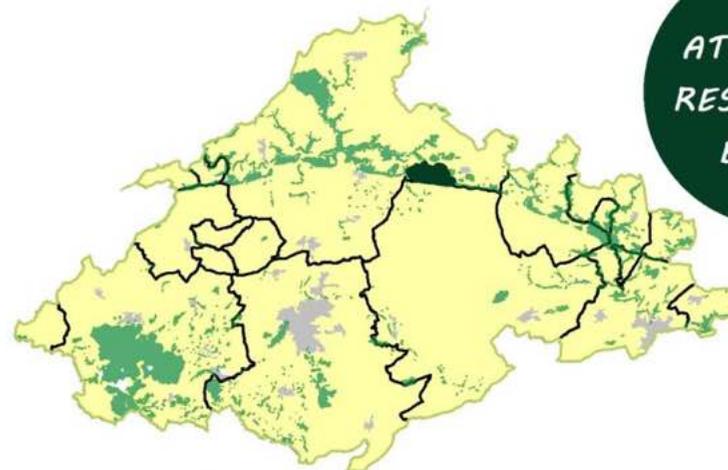
Aucune

Actions envisagées :

Le Bois de la Boulaie s'étend sur le versant rive gauche du Rubec, affluent de la Souleuvre. Il remonte jusqu'à la ligne de crête où il cotoie la barre boisée de Montchauvet, à laquelle il est donc connecté.

Ce bois privé se compose notamment des plantations de résineux. Leur densité et l'acidité du sol qui en résulte limite le développement des strates herbacées et arbustrives sous les futaies.

On notera que la lisière est constituée de feuillus. Les ligneux y sont éloignés les uns des autres mais la strate arbustive en assure la continuité.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

Atlas réalisé par  
LA NOTTE  
DE CESPACE  
DM  
EAU

# Le Bois de Brimbois



édité le  
08/06/2020

## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 75 ha, 30 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Bois

Communes :

Saint-Martin-de-Besaces

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : La Souleuvre et ses affluents  
ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre  
ZSC : Bassin de la Souleuvre

Connexions avec la trame boisée :

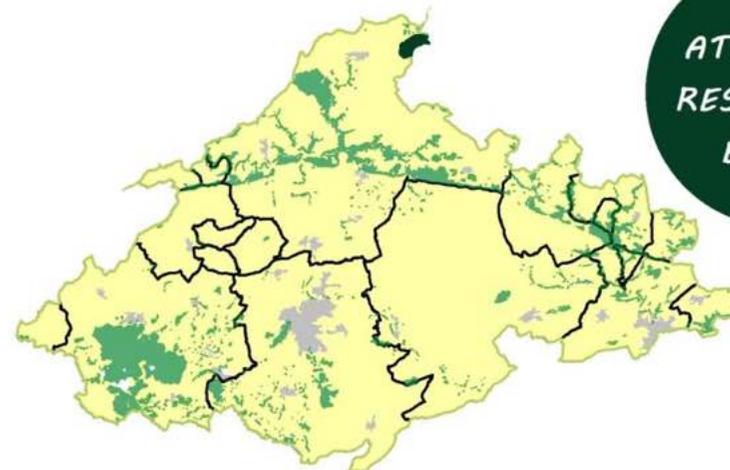
Connexions avec les autres réservoirs :  
RBG-01

Actions envisagées :

Ce réservoir est composé d'essences mixtes de feuillus et de conifères, offrant un panel diversifié d'habitats pour la faune.

La présence d'un axe routier (la D675) sur sa limite nord peut entraîner une rupture des continuités de déplacement pour la faune.

Ce réservoir ne se situe qu'en partie sur l'Intercom la Vire au Noireau, le Bois de Brimbois s'étend principalement sur la commune voisine de Brémoy. Il offre un refuge important pour la biodiversité au nord du territoire.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

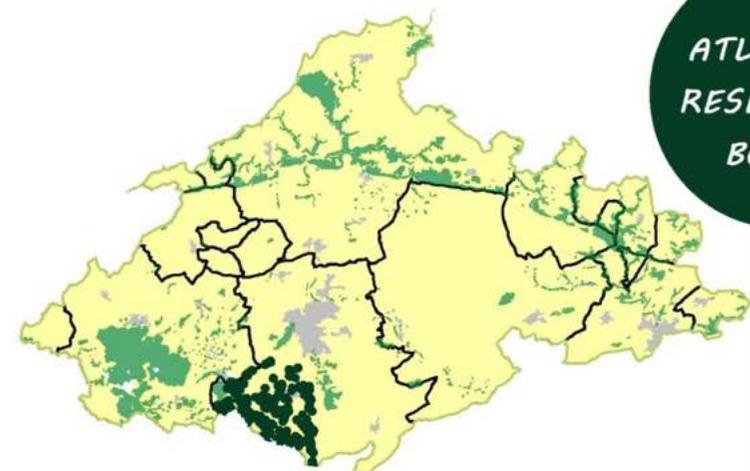


# Les Boisements de la Virène

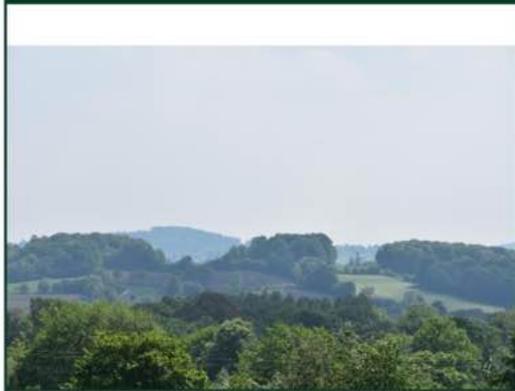


édité le  
08/06/2020

## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES



### CARTE D'IDENTITE



**Surface :** 122 ha, 100 % sur l'IVN  
**Paysage :**  
**Type et statut :** Petits Boisements  
**Communes :**  
Saint-Germain-de-Tallevende

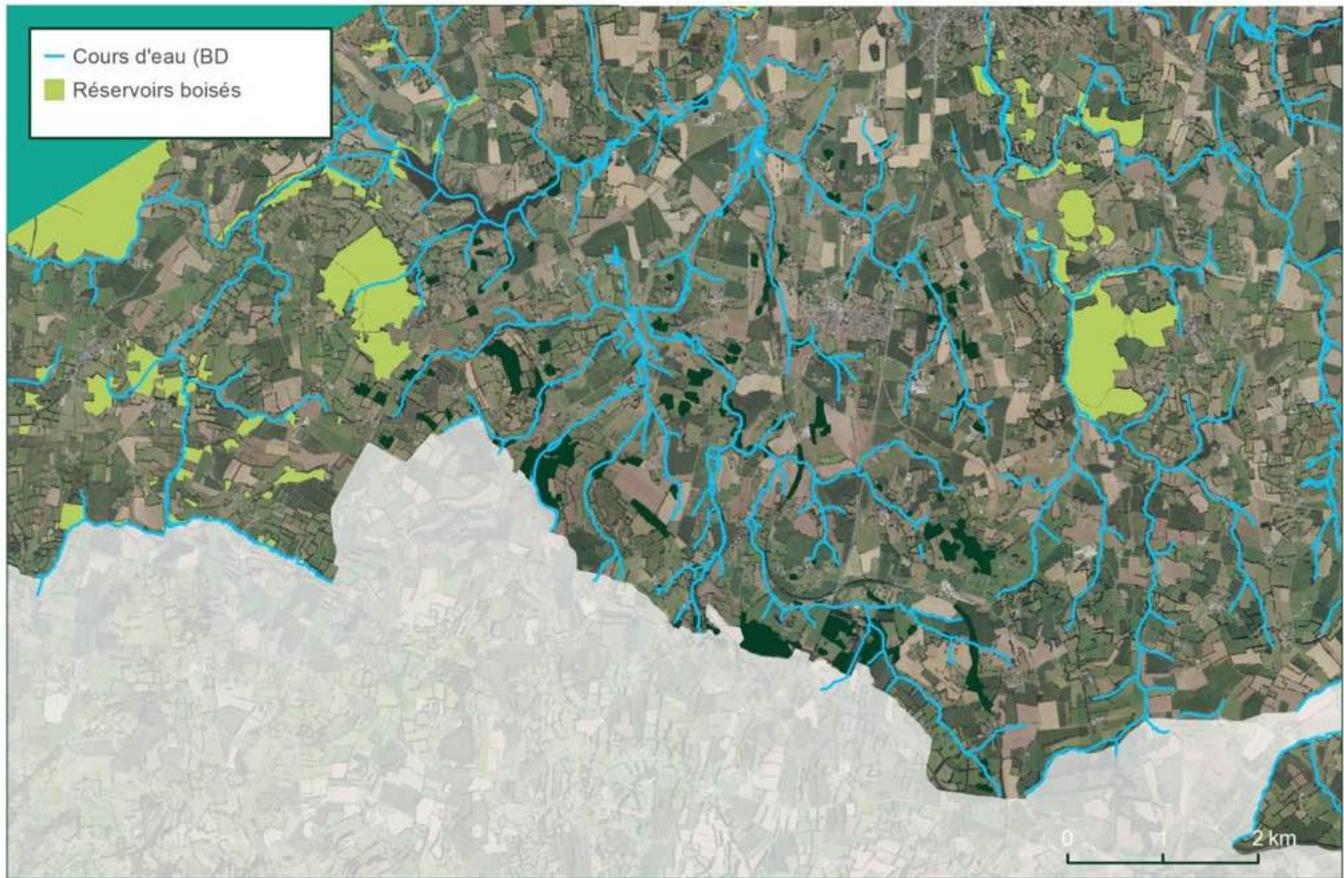
**Zonages inclus en tout ou partie :**  
ZNIEFF2 : Haut bassin de la Vire, Bassin de la Dathée

**Connexions avec la trame boisée :**  
RBS-14, RBS-57, RBS-12

**Connexions avec les autres réservoirs :**  
RBG-41, RBG-40, RBG-39

**Actions envisagées :**

Ce réservoir est un grand ensemble comprenant de nombreux petits boisements au sud du territoire. Il est inséré en "pas japonais" permettant à la faune de trouver des refuges au sein du territoire.  
Ces boisements sont principalement composés d'essences de feuillus (Chênes et hêtres), offrant des habitats pour la faune. Cet ensemble de boisements permet la connexion entre le sud ouest et le sud est de Vire.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# Les Coteaux de la Druance médiane

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 121 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

La Chapelle-Engerbold, Lénault, Périgny,  
Pontécoulant, Saint-Pierre-la-Vieille, Saint-Vigor-  
des-Mézerets

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : La Druance et ses principaux affluents,  
Côteau du Val Merienne  
ZNIEFF2 : Bassin de la Druance  
ZSC : Bassin de la Druance

Connexions avec la trame boisée :

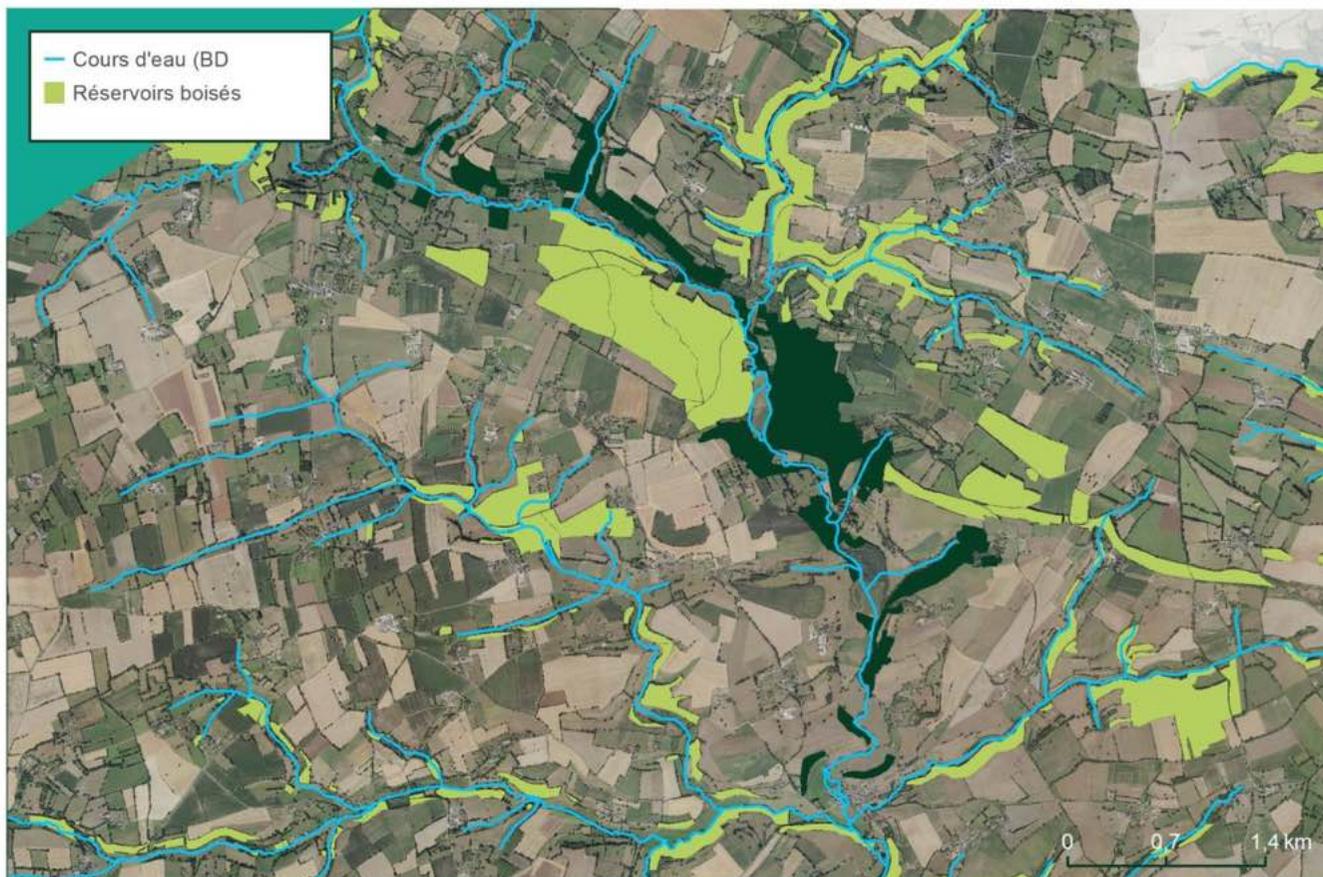
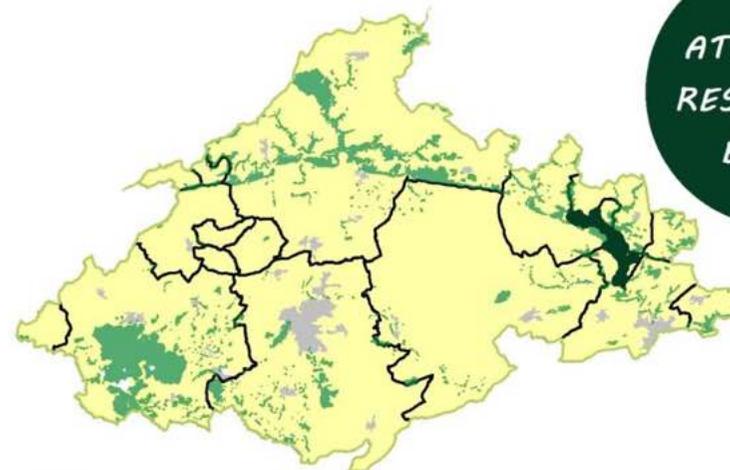
Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Coteaux boisés de la Druance médiane, ce réservoir de biodiversité est constitué de nombreux boisements situés en rive gauche du cours d'eau du même nom.

Il contient notamment le prolongement du bois des Mézerets, situé sur un coteau exposé Ouest. Cette mosaïque boisée est dominée par les feuillus, même si l'on retrouve ponctuellement des petites parcelles de landes ou de conifères.

Elle joue un rôle important pour la biodiversité, en abritant de très nombreuses espèces, et en favorisant leurs déplacements d'Est en Ouest.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# Les Coteaux du ruisseau de Cresme

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 117 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Périgny, Saint-Pierre-la-Vieille

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : La Druanche et ses principaux affluents,

Côteau du Val Merienne

ZNIEFF2 : Bassin de la Druanche

ZSC : Bassin de la Druanche

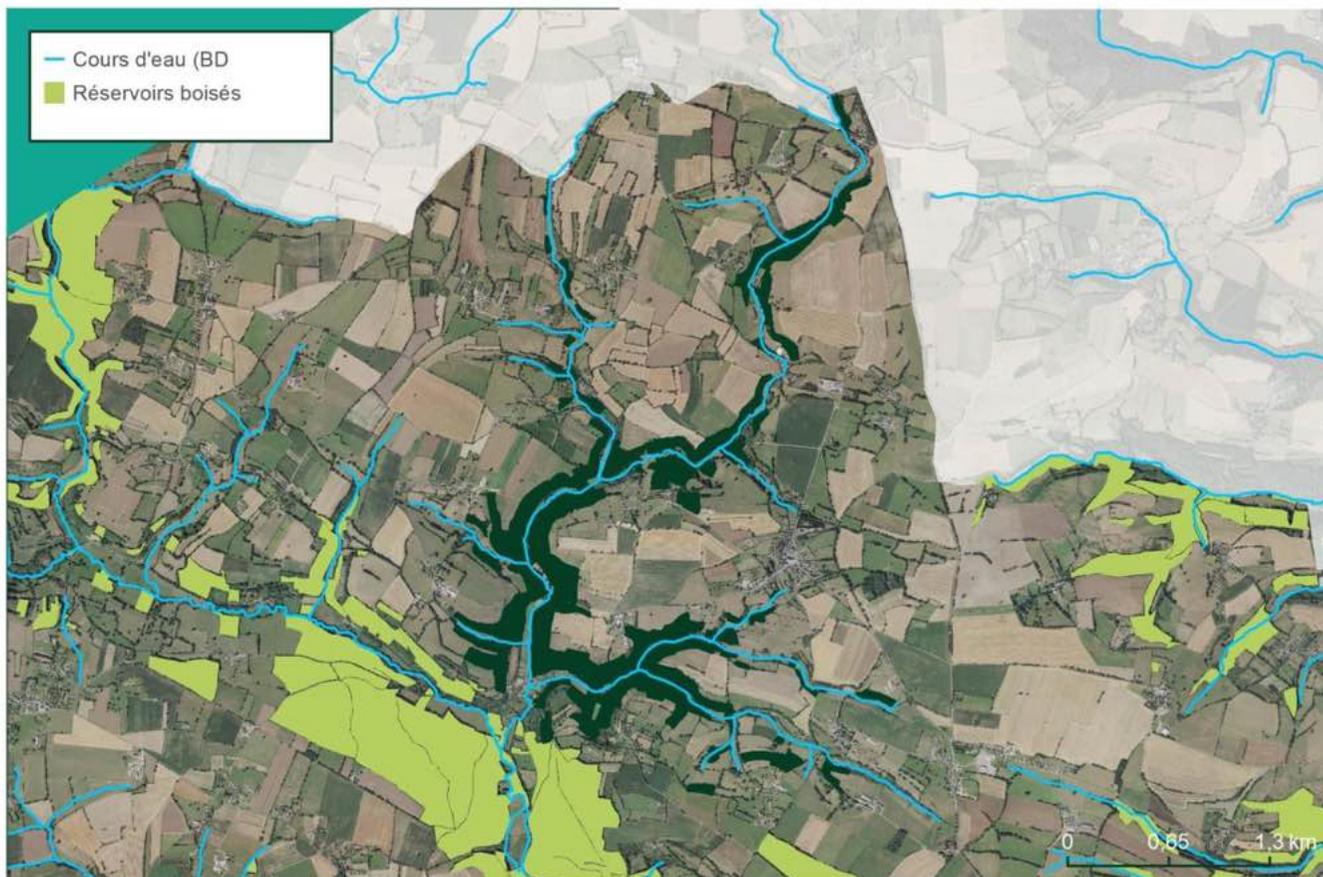
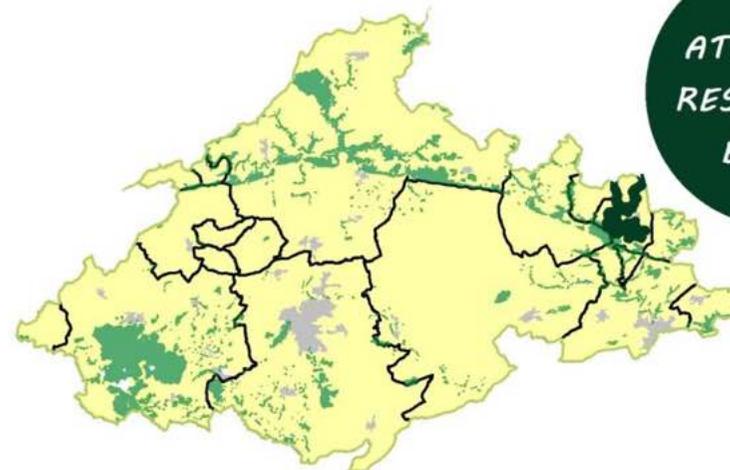
Connexions avec la trame boisée :

Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Mosaïque de petits boisements et de landes située sur les coteaux du ruisseau de Cresme. Ce réservoir boisé représente un habitat favorable à de nombreuses espèces, mais participe également fortement à leur déplacement sur le territoire (et en dehors).

Il permet notamment de relier les réservoirs boisés 8 et 11 vers le Nord du territoire, vers le Plessis Grimoult.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

Atlas réalisé par  
LA NOTTE DE CESPICE  
DM EAU

# Les Coteaux de la Druance, en amont de la barre boisée



édité le  
08/06/2020

## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 113 ha, 80 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Lassy, Montchauvet, Saint-Jean-le-Blanc

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : La Druance et ses principaux affluents

ZNIEFF2 : Bassin de la Druance

ZSC : Bassin de la Druance

Connexions avec la trame boisée :

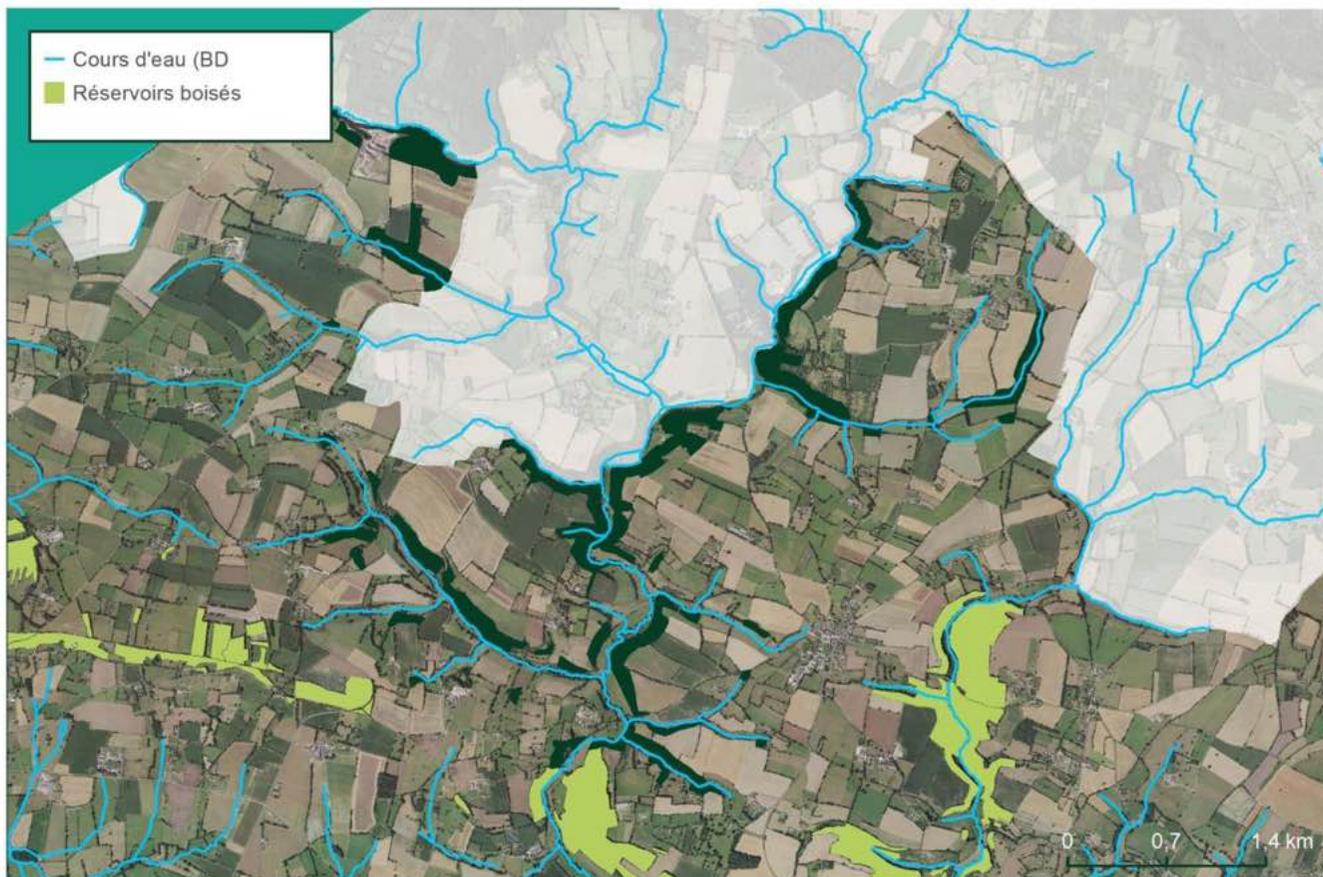
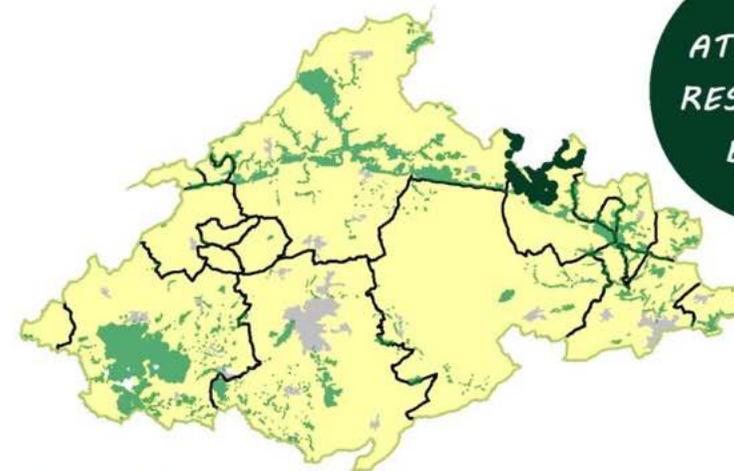
Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Coteaux boisés de la Druance au Nord et à l'Est de Saint Jean le Blanc, essentiellement dominés par des parcelles de feuillus.

Ces boisements sont reliés par de nombreux cheminements creux. Ils participent très fortement à la perméabilité écologique du Nord-est du territoire avant le bois de la Ferrière (hors territoire).

Les habitats y sont variés et donc favorables à un très grand cortège d'espèces animales et végétales.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# Le Bois des Mézerets

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 103 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Bois

Communes :

Saint-Vigor-des-Mézerets

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : La Druance et ses principaux affluents

ZNIEFF2 : Bassin de la Druance

ZSC : Bassin de la Druance

Connexions avec la trame boisée :

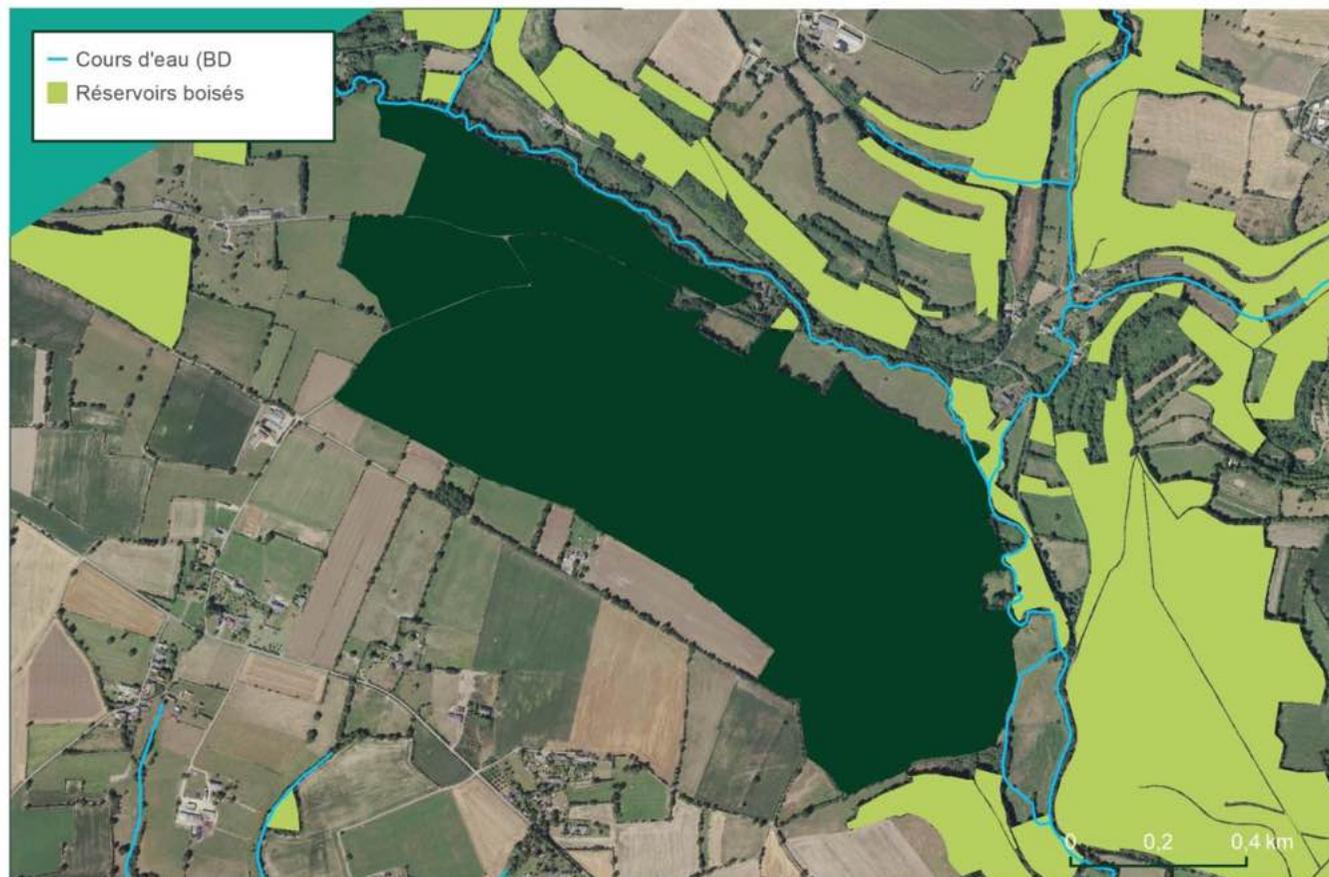
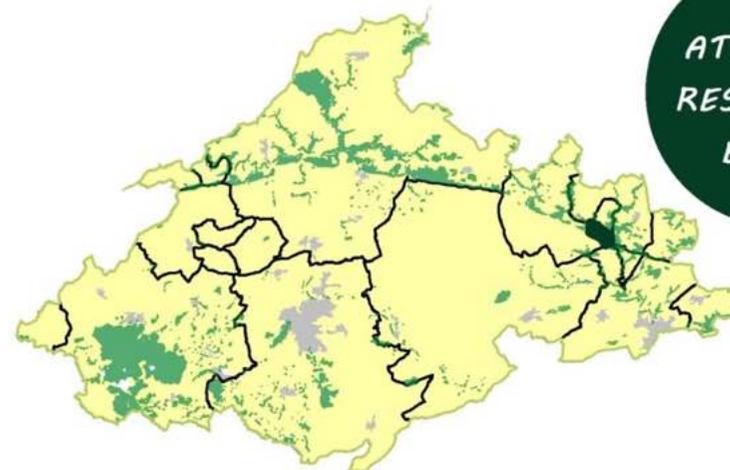
Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Le Bois des Mézerets est l'un des plus grands espaces boisés du territoire intercommunal.

Situé sur un coteau Nord de la Druance, il est donc un habitat particulièrement favorable à de nombreuses espèces forestières (chiroptères, avifaune...).

Il est dominé par les feuillus, et bordé de prairies participant à la présence d'une riche biodiversité. On note également la présence de chemins de randonnée au coeur de ce boisement.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

Atlas réalisé par  
DM EAU  
LA NOTTE DE CESPACE

# Le Bois de l'Ermitage

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 90 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Bois

Communes :

Maisoncelles-la-Jourdan, Saint-Germain-de-Tallevende

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : Haut-cours de la Vire et affluents  
ZNIEFF2 : Haut-bassin de la Vire

Connexions avec la trame boisée :

RBS-37

Connexions avec les autres réservoirs :

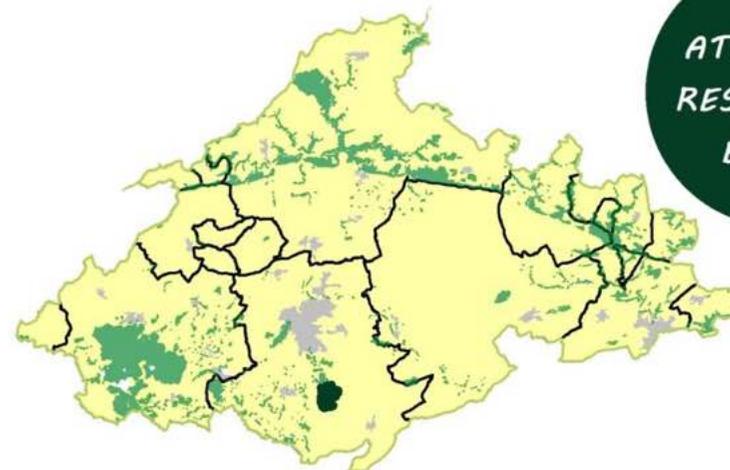
RBG-12, RBG-39

Actions envisagées :

Le Bois de l'Ermitage se trouve au bord du ruisseau de Maisoncelles, affluent de la Vire. Il remonte sur le versant rive droite mais s'interrompt avant le petit plateau.

Futaie de feuillus (chênes, hêtres, bouleaux et merisiers), on y retrouve aussi des plantations mixtes de hêtres et d'érables. La strate herbacée est dense dans la partie basse. Elle est séparée du versant par un ancien talus planté encore visible.

Le massif est traversé par un sentier de randonnée VTT (n°25) qui passe également à proximité des cascades de la Vire.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# Les Coteaux de la Vire à Pont-Bellanger et Bures-des-Monts



édité le  
08/06/2020

## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 86 ha, 90 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Bures-les-Monts, Pont-Bellanger, Sainte-Marie-Outre-l'Eau

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre

Connexions avec la trame boisée :

RBS-21

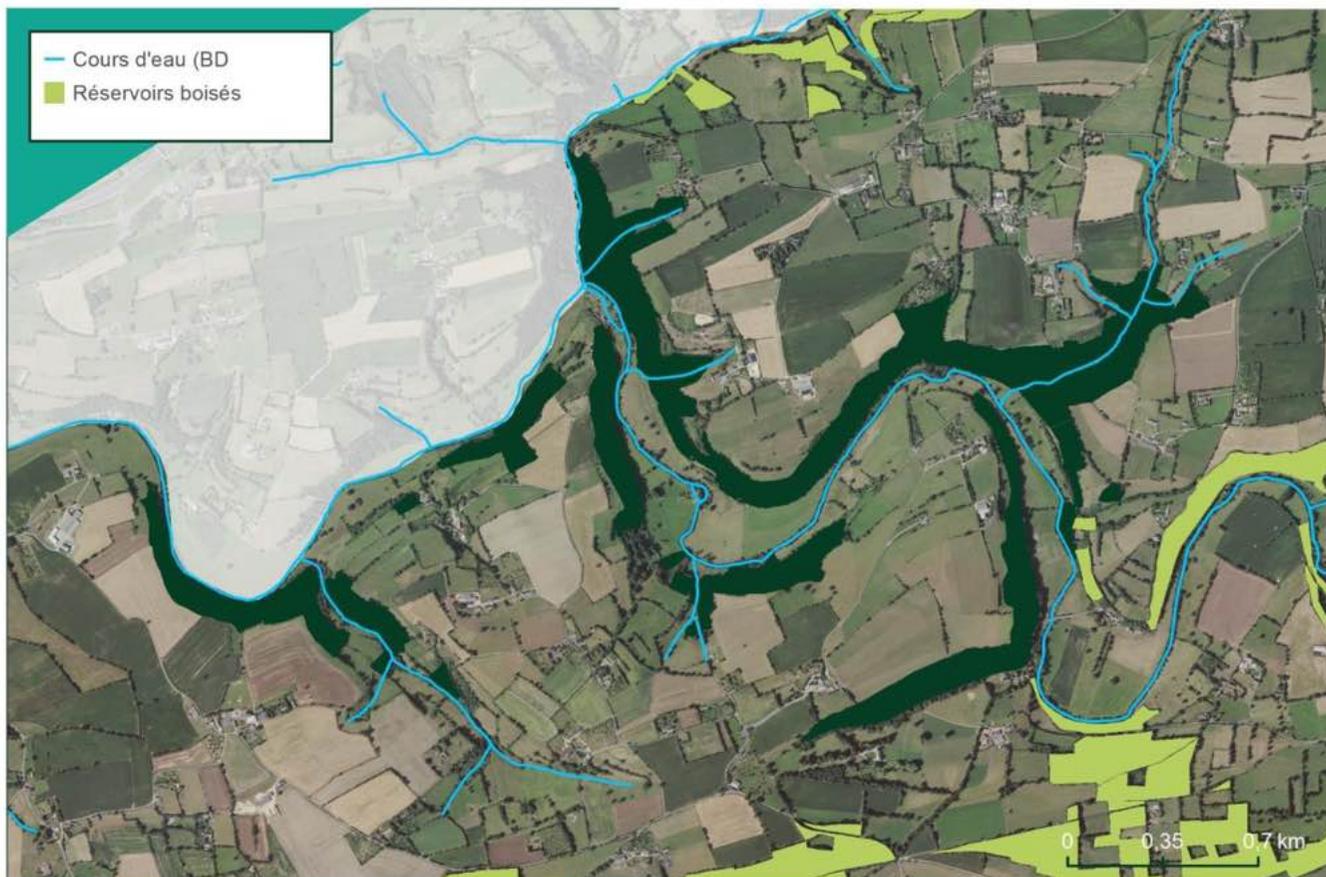
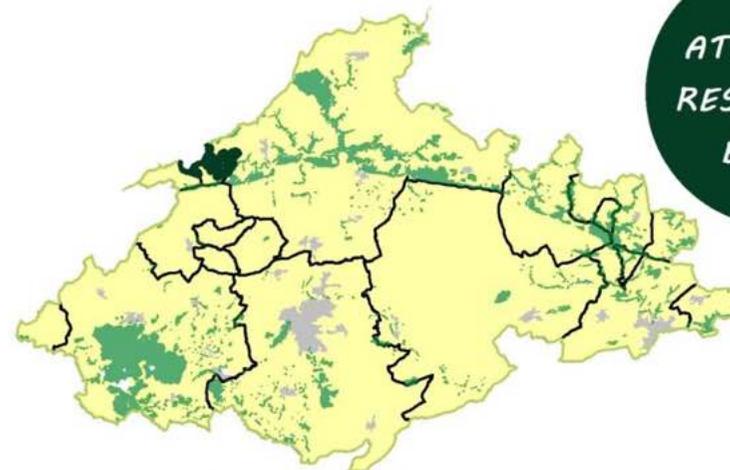
Connexions avec les autres réservoirs :

RBG-15, RBG-35

Actions envisagées :

Ce réservoir boisé est situé sur les Coteaux de la Vire entre Pont-Bellanger et Bures-des-Monts. Ces boisements implantés sur des parcelles très pentues, sont pour l'essentiel constitués de mélanges de feuillus, avec notamment une prédominance du chêne.

Il offre plusieurs refuges à la faune mais aussi des possibilités de déplacements. Il joue ainsi un rôle important pour la biodiversité au Nord-Ouest du territoire.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# Le Bois de la Haye



édité le  
08/06/2020

## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 85 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Bois

Communes :

Saint-Germain-de-Tallevende

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF2 : Bassin de la Dathée

Connexions avec la trame boisée :

RBS-01, RBS-53, RBS-27, RBS-07, RBS-60

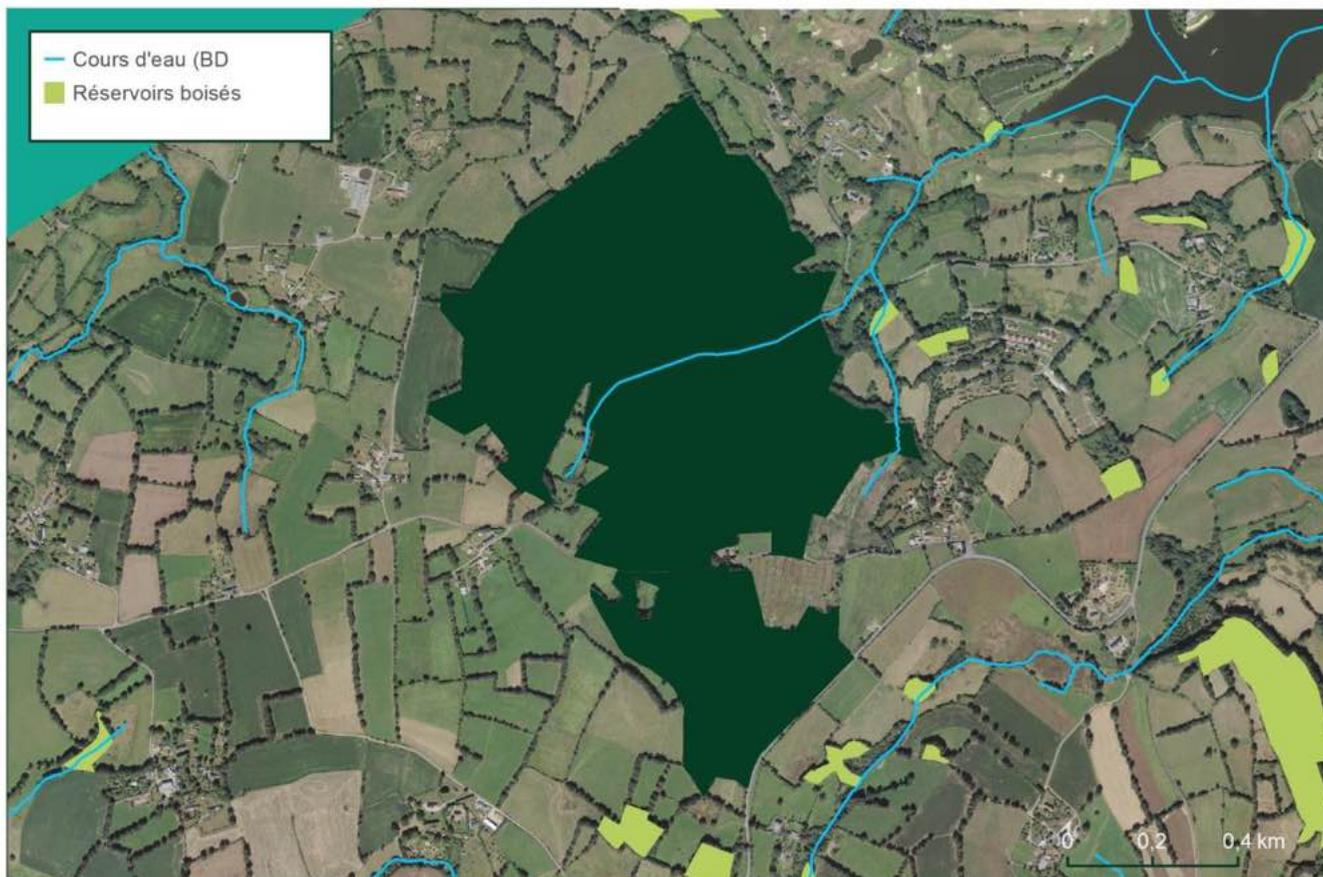
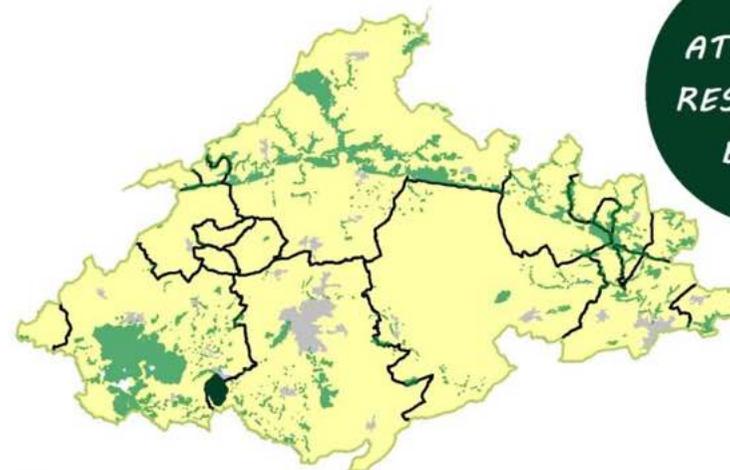
Connexions avec les autres réservoirs :

RBG-25, RBG- 41, RBG-38, RBG- 25

Actions envisagées :

Ce réservoir est constitué par le Bois de la Haye, il s'agit d'un boisement mixte de feuillus en taillis avec des plantations récentes de conifères en bordure est. Il est traversé par une route secondaire reliant Champ-du-Boult à Vire-Normandie.

Ce boisement est un réservoir important au sein du territoire, il est connecté à d'autres réservoirs boisés via un réseau bocager assez dense, offrant des possibilités de refuges à la faune du territoire.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# La Barre boisée de Saint-Martin-Don et Sainte-Marie-Laumont

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 80 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Barre boisée

Communes :

Saint-Martin-Don, Sainte-Marie-Laumont

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre

Connexions avec la trame boisée :

RBS-13, RBS-31

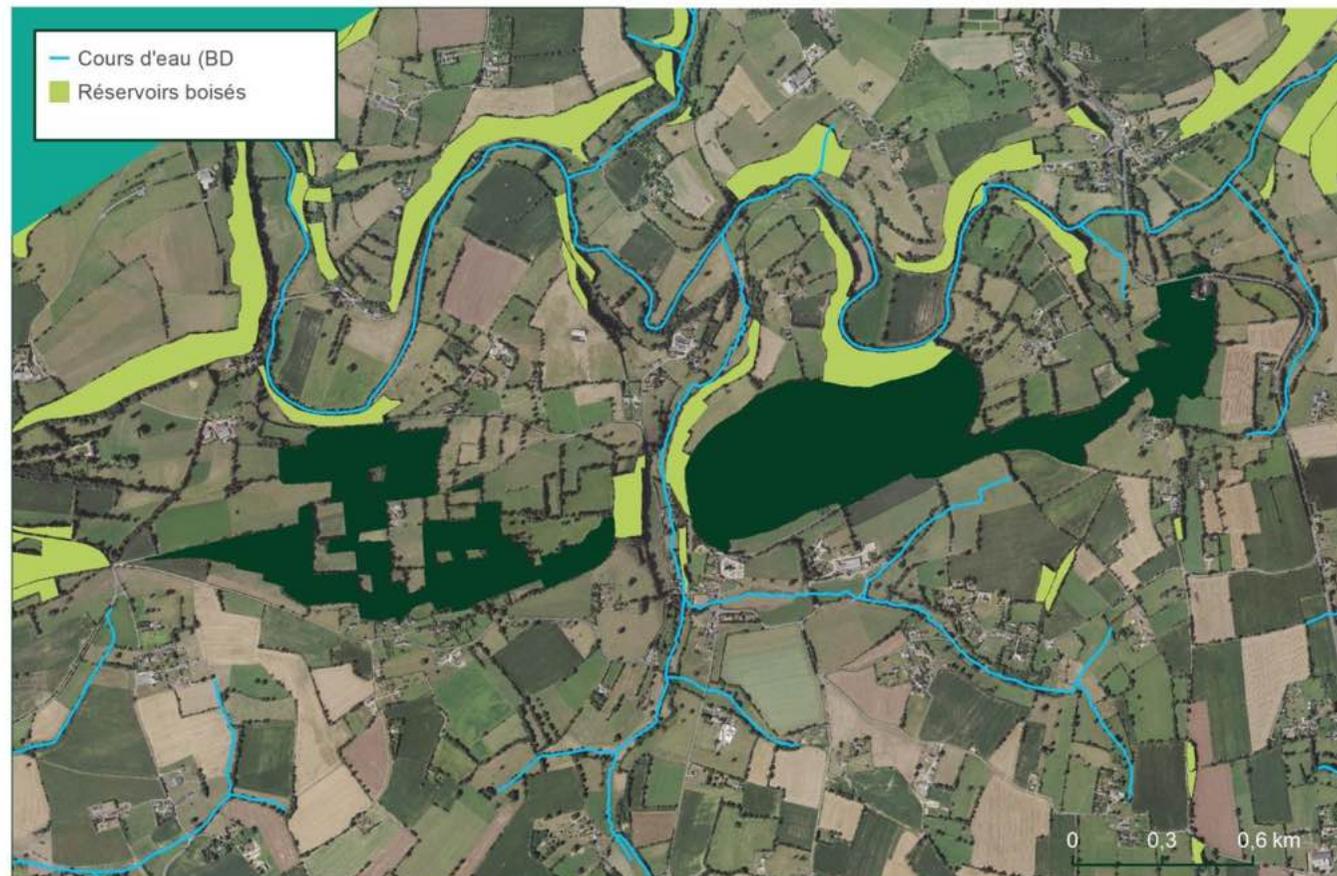
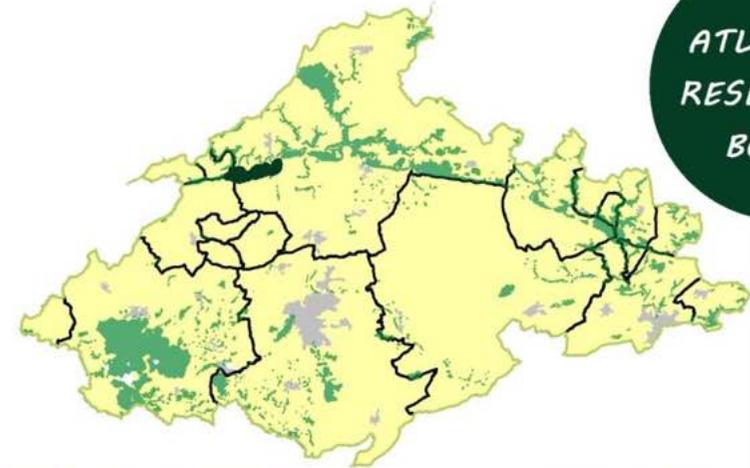
Connexions avec les autres réservoirs :

RBG-11, RBG-24

Actions envisagées :

Ce réservoir boisé se trouve au nord-ouest du territoire, sur la commune de Saint-Martin-Don. Il est dominé principalement par des peuplements de feuillus (chêne, hêtre, noisetier, acacia, frêne, ...) et par une parcelle de pin au niveau du "Petit Sourdeval.

Ces boisements sont traversés par le GR221. De part sa taille et sa localisation, il constitue un réservoir boisé important en lien avec d'autres réservoirs proches (RBS-21, RBG-11, RBG-24).



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

Atlas réalisé par  
LA NOTTE DE CESPACES  
DM EAU

# Les Boisements de la Brévogne

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 79 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Petits Boisements

Communes :

Coulonces, Mesnil-Clinchamps, Saint-Manvieu-Bocage, Saint-Sever-Calvados

Zonages inclus en tout ou partie :

Aucun

Connexions avec la trame boisée :

RBS-01, RBS-60, RBS-32

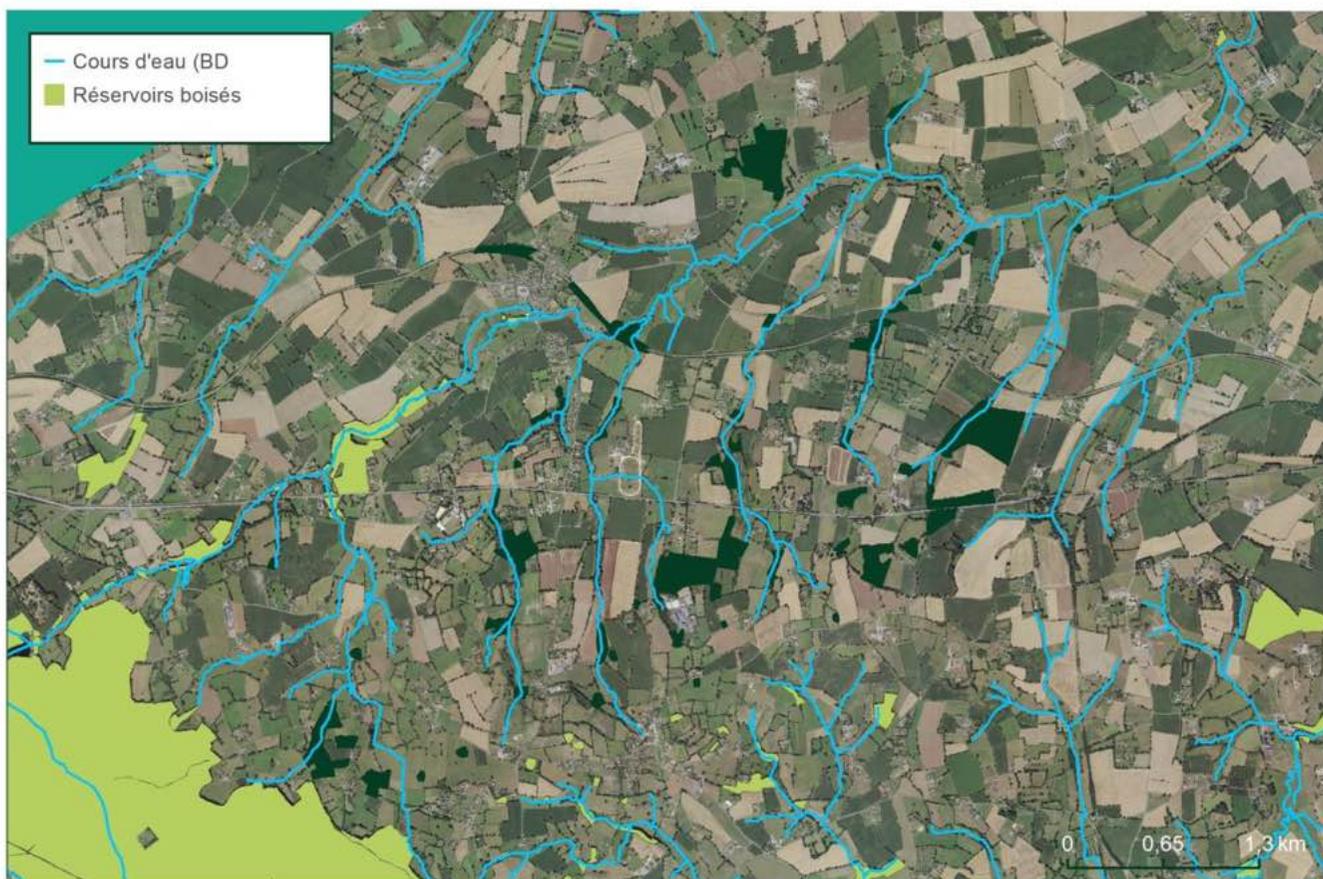
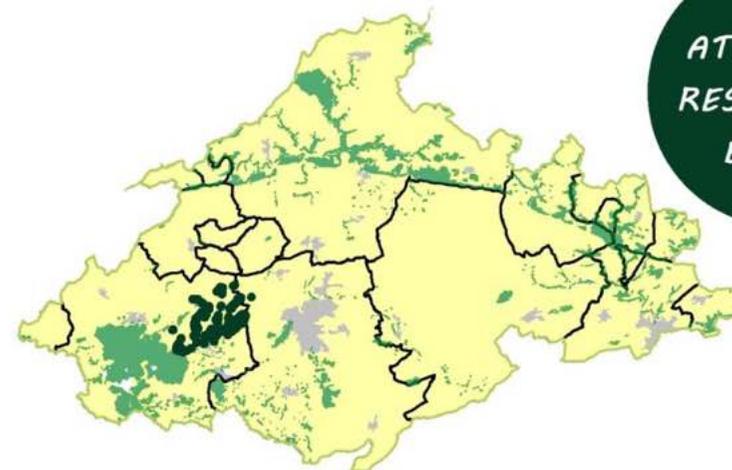
Connexions avec les autres réservoirs :

RBG-38

Actions envisagées :

Ce réservoir est constitué de nombreux petits boisements au nord-est de la Forêt de Saint-Sever, il contient quelques chênaies de tailles moyennes, offrant ainsi de nombreux refuges sur ce territoire.

Les habitats sont variés et assurent une connexion avec la Forêt de Saint-Sever, le bocage dense environnant permet une liaison entre les différents petits boisements de ce réservoir.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# La Barre boisée de Saint-Jean-le-Blanc

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 77 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Barre boisée

Communes :

Lassy, Saint-Jean-le-Blanc, Saint-Vigor-des-Mézerets

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : La Druance et ses principaux affluents  
ZNIEFF2 : Bassin de la Druance  
ZSC : Bassin de la Druance

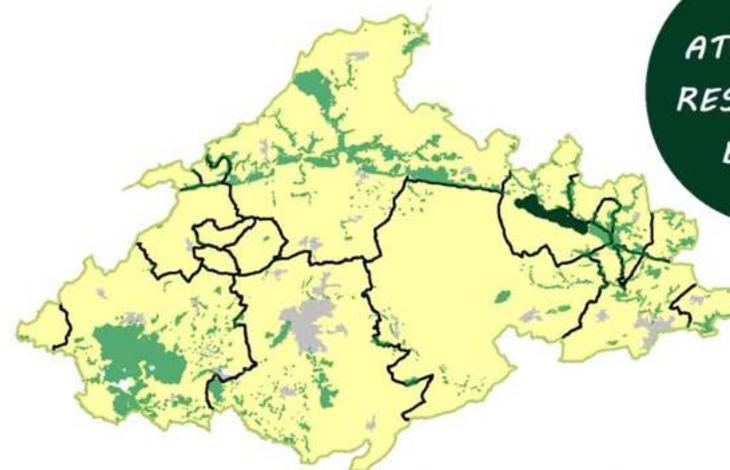
Connexions avec la trame boisée :

Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Grand coteau boisé situé principalement au Nord de la druance, à proximité du bourg de Lassy. Il est essentiellement dominé par les Chênaies, mais certaines parcelles présentent une mixité de feuillus et de conifères.

Habitat favorable à une grande biodiversité, il est étroitement lié aux autres réservoirs de biodiversité boisés des coteaux de la Druance ou de ses affluents (RBS-10 et RBS-19 notamment).



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# Les Coteaux du Roucamps

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 75 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

La Ferrière-Harang, Le Tourneur, Saint-Denis-Maisoncelles

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : La Souleuvre et ses affluents  
ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre  
ZSC : Bassin de la Souleuvre

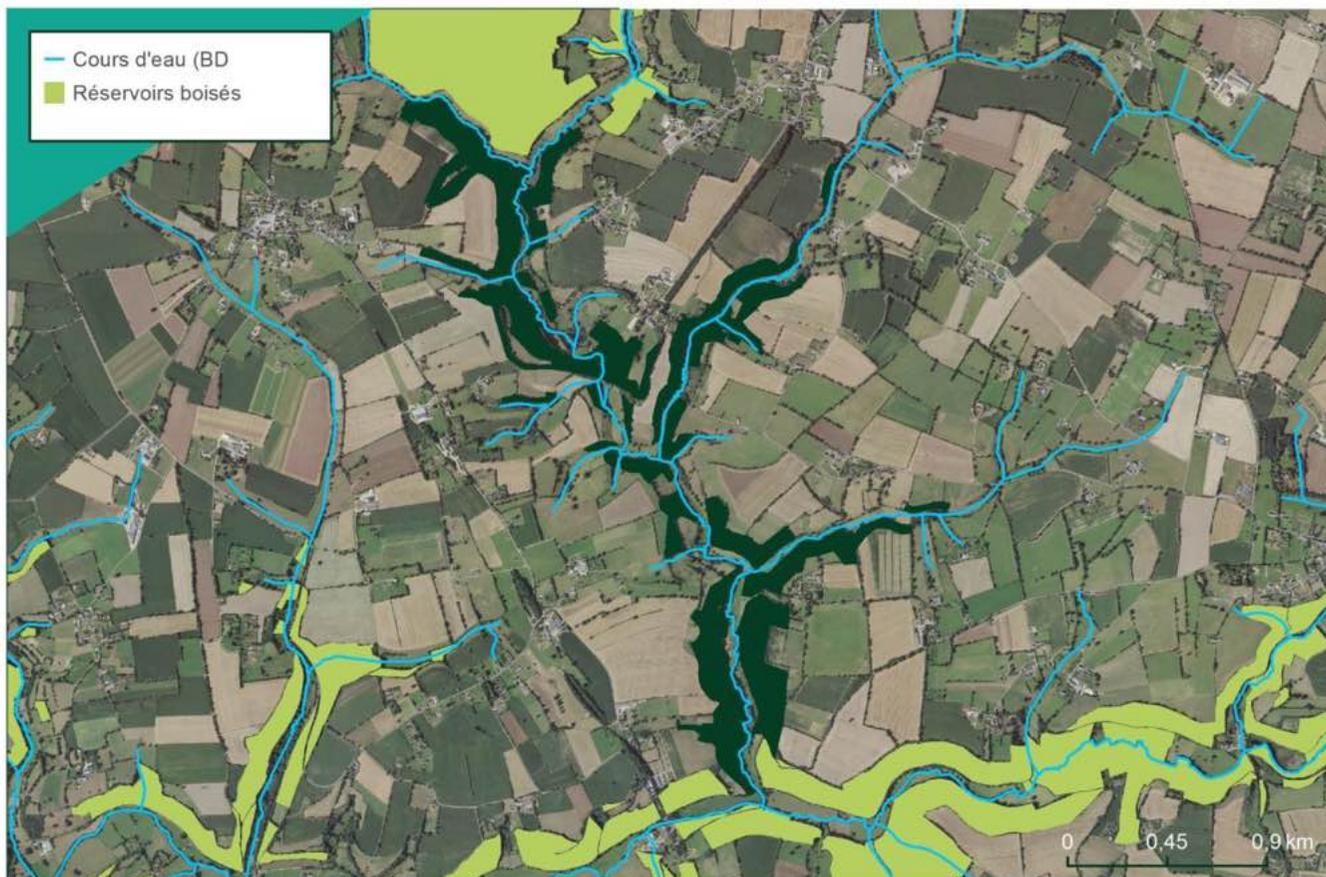
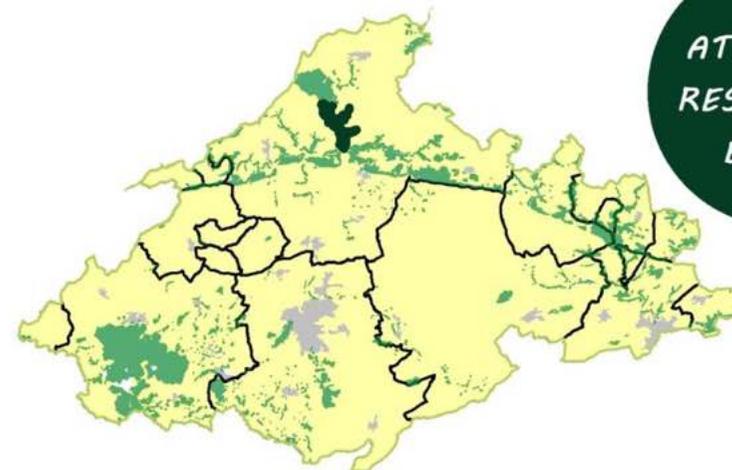
Connexions avec la trame boisée :

Connexions avec les autres réservoirs :  
RBG-27

Actions envisagées :

Ce réservoir s'étend sur des coteaux boisés situés le long du Roucamps, à l'est de La Ferrière-Harang. Il est dominé par des peuplements de feuillus (chêne, hêtre, acacia, noisetier, saule, ...) offrant ainsi plusieurs refuges à la faune mais aussi des possibilités de déplacements.

En relation directe avec d'autres réservoirs boisés (RBS-02, RBS-04, RBS-43), il joue un rôle important pour la biodiversité au Nord du territoire.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

Atlas réalisé par  
DM EAU  
LA NOTTE DE CESPACI  
2017-2020

# Les Coteaux des ruisseaux des Vaux

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 74 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Lénault, Saint-Jean-le-Blanc

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : La Druance et ses principaux affluents

ZNIEFF2 : Bassin de la Druance

ZSC : Bassin de la Druance

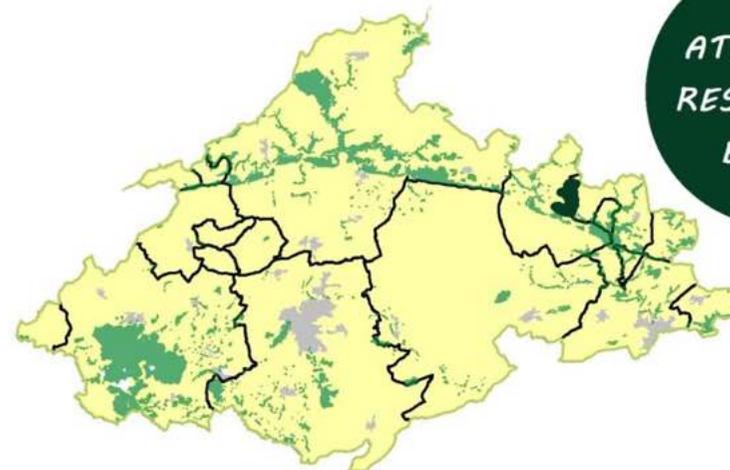
Connexions avec la trame boisée :

Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Ce réservoir est représenté par des parcelles boisées situées sur les coteaux du ruisseau des Vaux, au Nord de SAINT Vigor-des-Mézerets. Il se compose d'une mosaïque de boisements de feuillus, de plantations de conifères et de landes, représentant ainsi un intérêt majeur pour la biodiversité locale (cortège varié d'espèces animales et végétales).

Il est étroitement lié aux réservoirs boisés des coteaux de la Druance (RBS-10 et RBS-17 notamment).



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

Atlas réalisé par  
DM EAU  
LA NOTTE DE CESPACI

# La Barre boisée de Montchauvet et Lassy

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 72 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Barre boisée

Communes :

Lassy, Montchauvet

Zonages inclus en tout ou partie :

Aucun

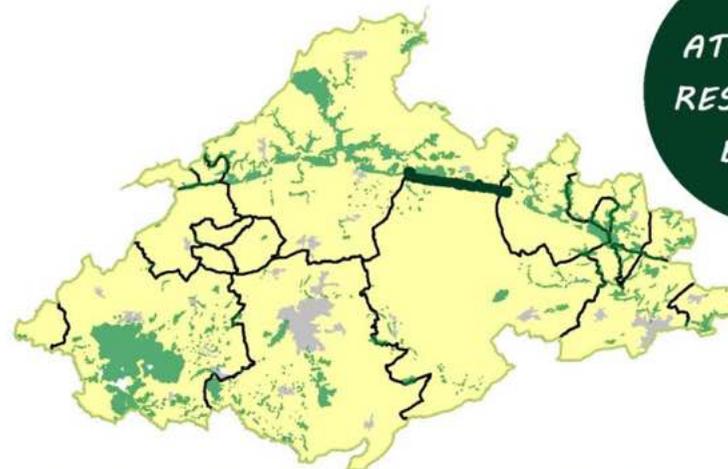
Connexions avec la trame boisée :

RBS-05, RBS-42

Connexions avec les autres réservoirs :

RBG-26

Actions envisagées :



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# Les Coteaux de la Vire entre Saint-Martin-Don et Campeaux

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 71 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Campeaux, Malloué, Sainte-Marie-Laumont,  
Saint-Martin-Don

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de  
la Souleuvre

Connexions avec la trame boisée :

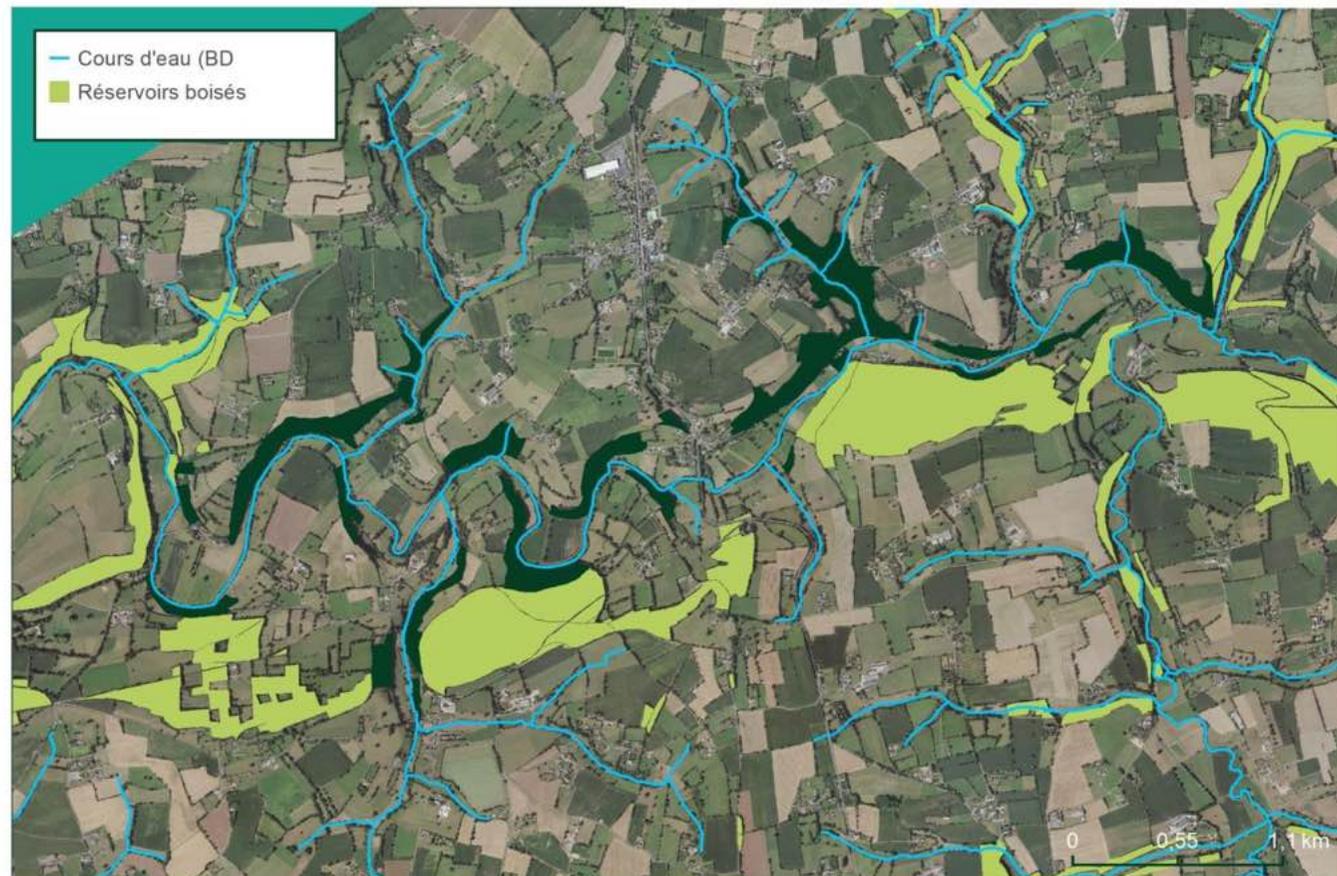
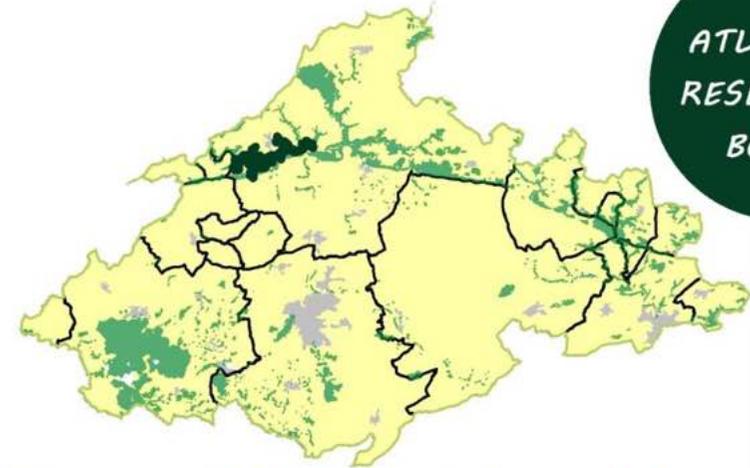
Connexions avec les autres réservoirs :

RBG-11, RBG-15, RBG-24

Actions envisagées :

Ce réservoir comprend plusieurs boisements de pente situés sur les coteaux de la Vire, entre Le Pont Bellanger à l'ouest et Le Vieux ménard à l'Est.

Ce réservoir de biodiversité boisé se compose en grande majorité de boisements de feuillus, avec une dominante de Chêne, mais aussi du frêne, de l'acacia, du Hêtre, du Noisetier et quelques conifères.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

Atlas réalisé par  
LA NOTTE  
DE CESPACI  
DM  
EAU



## CARTE D'IDENTITE



Surface : 71 ha, 90 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Condé-sur-Noireau, Saint-Denis-de-Méré

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : Coteaux du Noireau  
ZNIEFF2 : Bassin du Noireau  
ZSC : Vallée de l'Orne et ses affluents

Connexions avec la trame boisée :

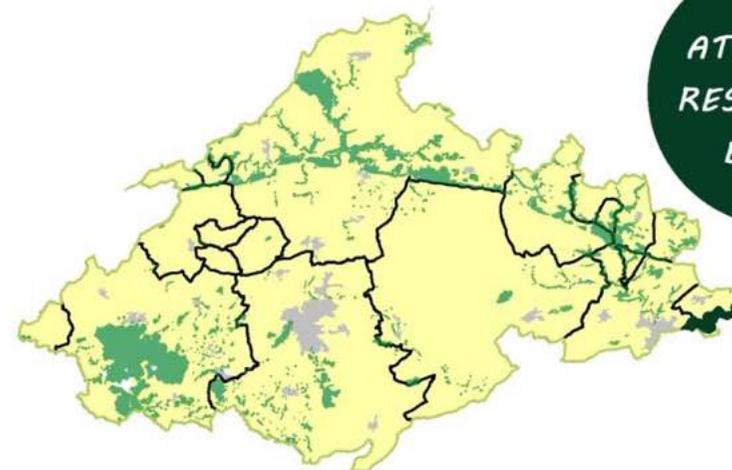
RBS-81, RBS-59

Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Les coteaux du Noireau suivent le cours d'eau du même nom jusqu'aux limites de Condé en Normandie. Il s'agit de boisements mixtes de feuillus, composés de chênes et de hêtres principalement.

Ce réservoir agit comme un refuge, mais aussi un corridor par son découpage en bande le long du Noireau. Sa taille et ses rôles de refuge et corridor en font un réservoir important pour l'Est du territoire.



# La Barre boisée de Carville

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 68 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Barre boisée

Communes :

Carville

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre

ZSC : Bassin de la Souleuvre

Connexions avec la trame boisée :

Connexions avec les autres réservoirs :

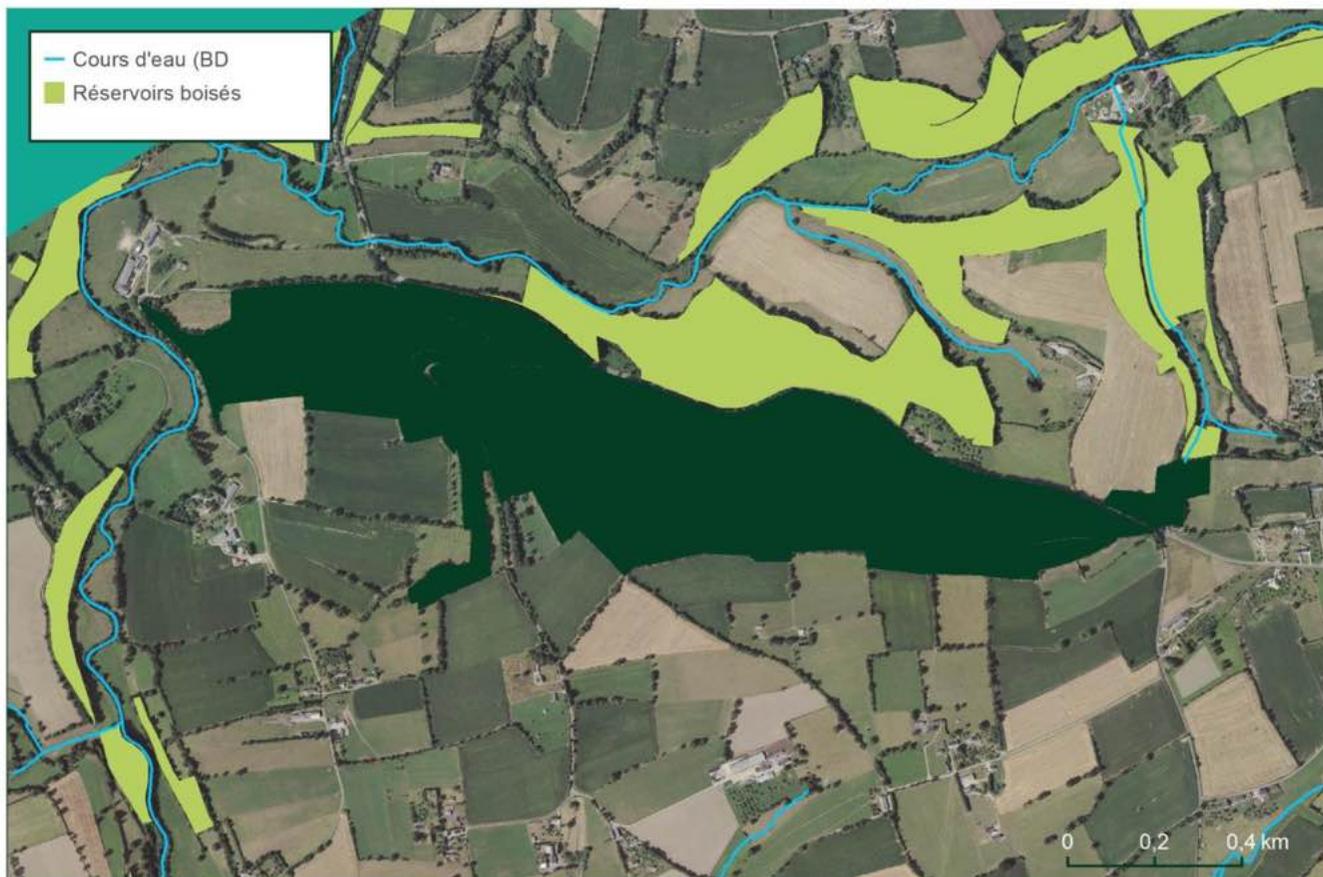
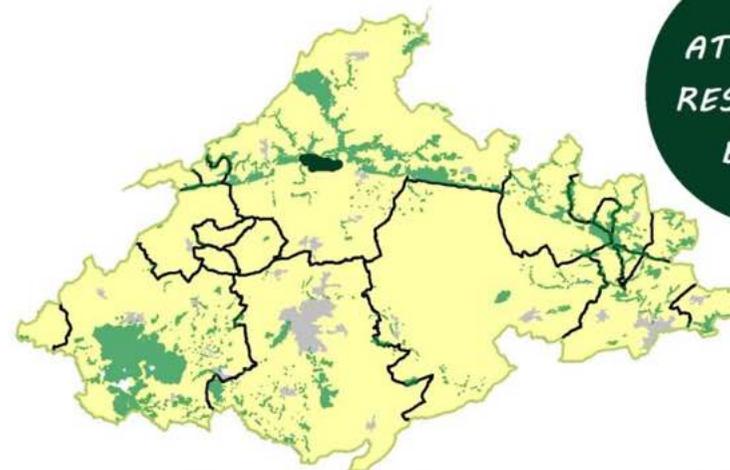
Aucune

Actions envisagées :

Cette barre boisée d'orientation Ouest-Est est située au nord de Carville et est facilement visible dans le paysage puisqu'elle est bordée au nord par la D56.

Elle est essentiellement composée de boisements de feuillus (chataignier, chêne, acacia, noisetier, ...) , et quelques poches de conifères.

Ce boisement jouxte un autre réservoir plus au nord (RBS-21).



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

Atlas réalisé par  
DM EAU  
LA NOTTE DE CESPICE  
2017-2020

# Les Coteaux du ruisseau de la Porte

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 68 ha, 40 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

La Villette

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF2 : Vallée de l'Orne

Connexions avec la trame boisée :

RBS-46

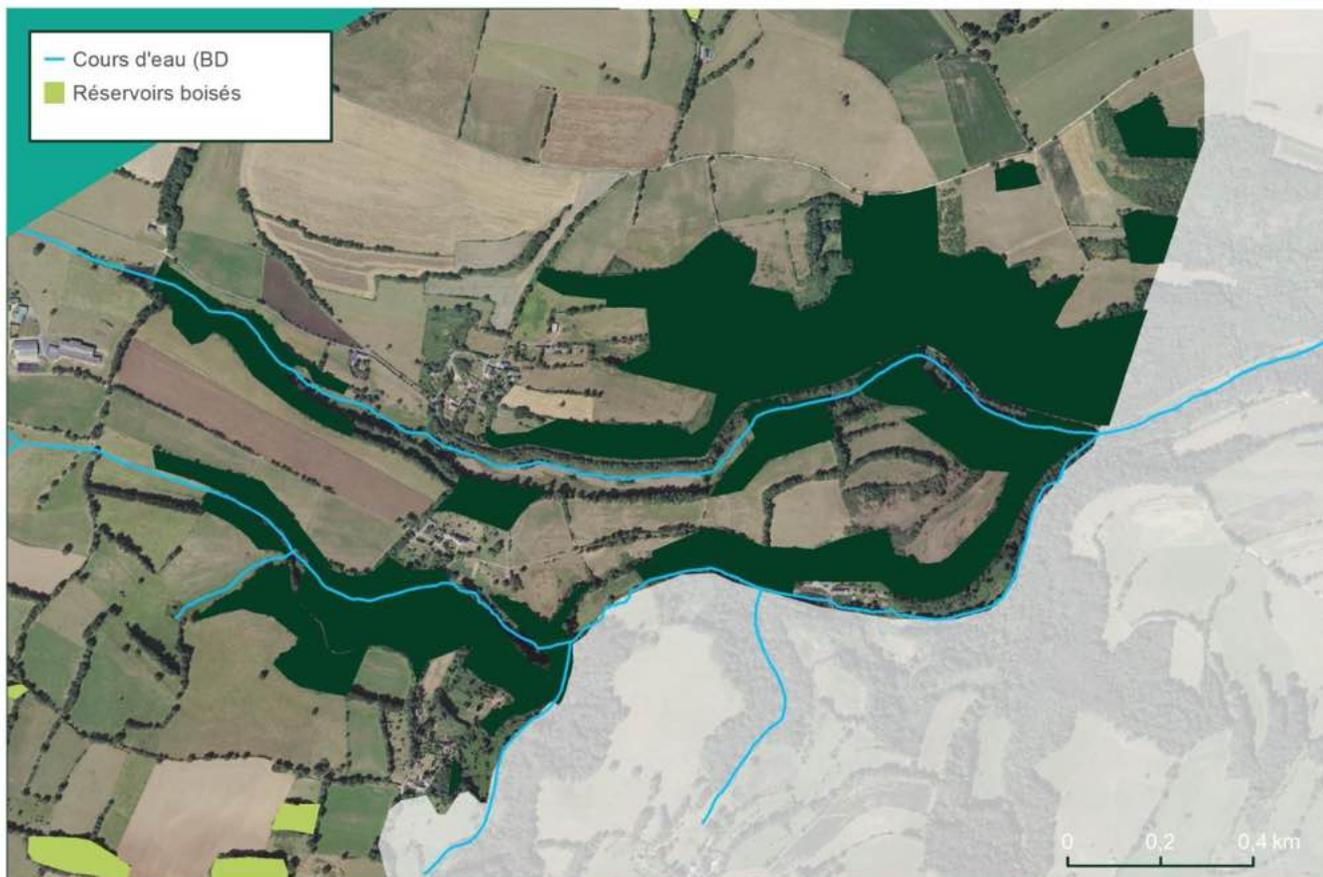
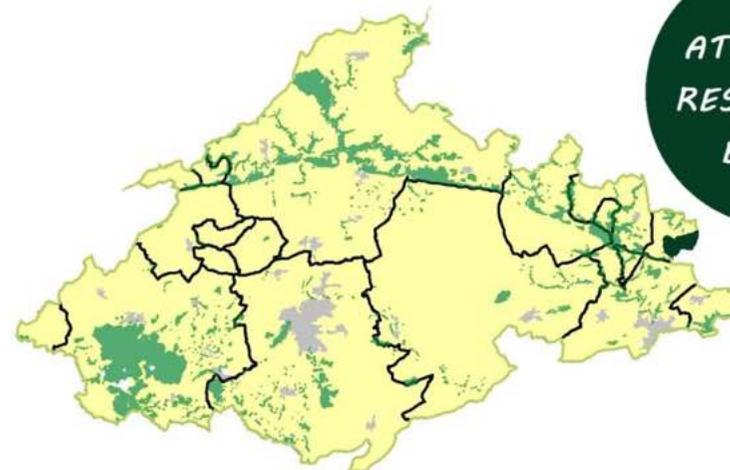
Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Les coteaux du ruisseau de la Porte s'étendent à l'Est de la commune de la Villette. Il s'agit d'essences variées de feuillus, principalement du chêne et du hêtre en bordure de cours d'eau.

Ce réservoir est composé d'un boisement de taille moyenne et de plusieurs petits boisements, offrant ainsi plusieurs refuges à la faune mais aussi des possibilités de déplacements.

Il joue un rôle important pour la biodiversité au Nord-Est du territoire.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# La Barre boisée du Beny-Bocage

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 63 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Barre boisée

Communes :

Le Bénv-Bocage, Le Tourneur

Zonages inclus en tout ou partie :

ZSC : Bassin de la Souleuvre

Connexions avec la trame boisée :

RBS-04, RBS-48, RBS-54

Connexions avec les autres réservoirs :

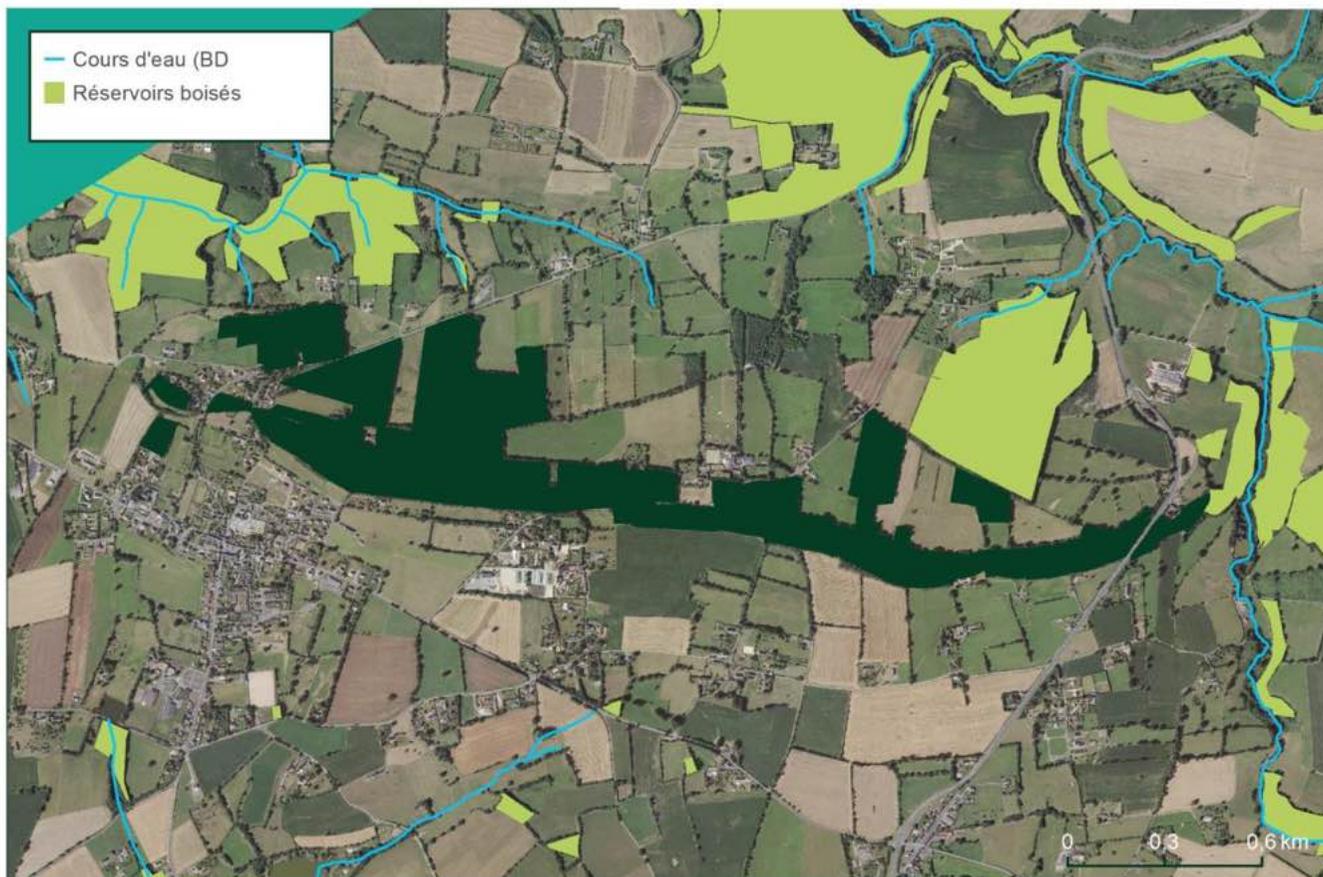
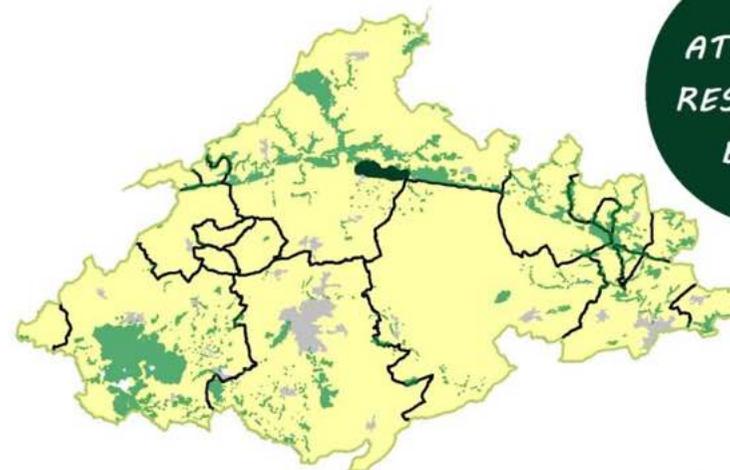
Aucune

Actions envisagées :

La barre boisée du Beny-Bocage se situe sur la ligne de crête qui sépare le bassin versant de la Vire au Sud et la Souleuvre au Nord. Le bourg du Beny-Bocage se trouve en limite Ouest de ce réservoir.

Quelques parcelles boisées sont séparées la bande principale dont l'origine est géologique (plissement de terrain). Cette bande arborée est majoritairement composée de taillis sous futaies de chênes.

La fréquentation peut être importante sur le GR221 qui longe ce réservoir. La matérialisation claire du chemin et le respect du balisage assure la tranquillité des espèces voisines.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau





### CARTE D'IDENTITE



Surface : 61 ha, 70 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Le Gast, Fontenormont, Saint-Aubin-des-Bois,  
Saint-Sever-Calvados

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : La Sienne et ses principaux affluents -  
frayères

ZNIEFF2 : Bassin de la Sienne

Connexions avec la trame boisée :

RBS-01, RBS-03

Connexions avec les autres réservoirs :

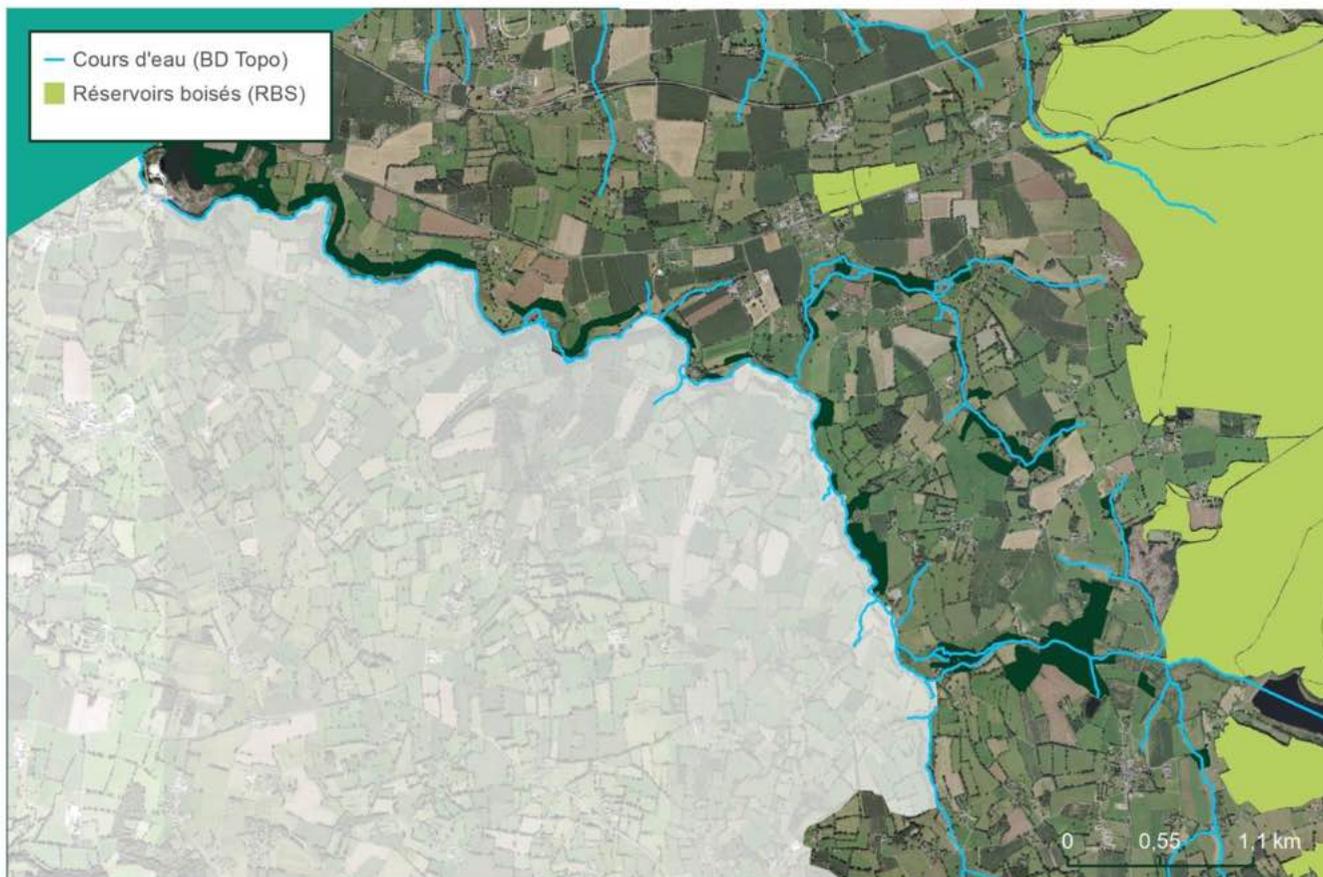
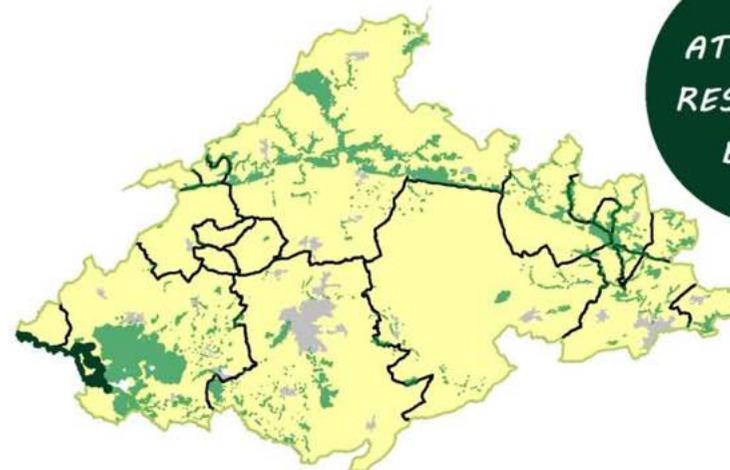
RBG-42, RBG-44

Actions envisagées :

Nombreux boisements de moyennes et petites tailles, ils s'étendent sur le bassin de la Sienne et suivent son cours. Il s'agit de boisements mixtes de feuillus et conifères, allant des jeunes saules aux vieux chênes.

Ce réservoir abrite une biodiversité intéressante, tant d'un point de vue faune (nombreux oiseaux, invertébrés...) que flore (Orchis mâle présente sur quelques stations).

Le réseau bocager relativement dense le parcourant permet des connexions entre ce réservoir et les autres réservoirs boisés environnants (RBS-01 et RBS-03)



# Les Bois de la Dathée au Champ-du-Boult



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 59 ha, 90 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Petits Boisements

Communes :

Champ-du-Boult

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : Haut-cours de la Dathée et ses affluents, Landes humides de la Blanchardière

Connexions avec la trame boisée :

RBS-03, RBS-39, RBS-14, RBS-53

Connexions avec les autres réservoirs :

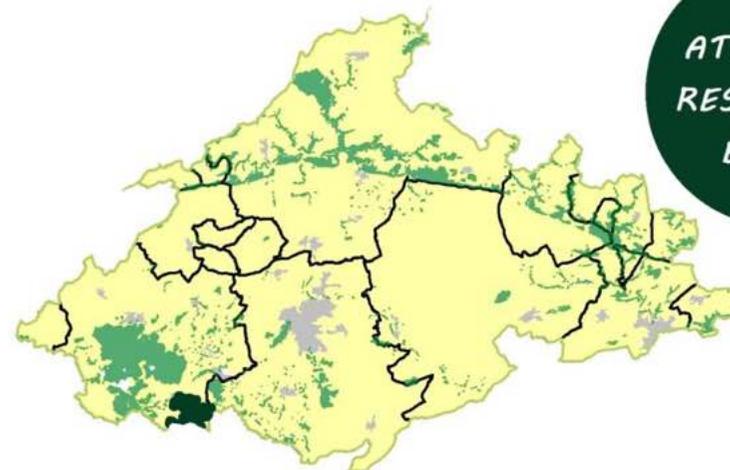
RBG-10, RBG-43, RBG-25

Actions envisagées :

Ensemble de boisements de petites et moyennes taille situés sur le bassin de la Dathée. Les boisements sont mixtes feuillus et conifères généralement en taillis.

Cet ensemble de petits et moyens réservoirs offre de nombreux refuges pour la faune, il est également bien interconnecté via un réseau bocager dense. Il s'insère entre les réservoirs de tailles plus importantes que sont le Bois de la Haye et le Bois du Gast.

Son rôle est donc important au sein du territoire.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# Les Coteaux du Rubec

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 59 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Montchauvet, Saint-Pierre-Tarentaine

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : La Souleuvre et ses affluents  
ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre  
ZSC : Bassin de la Souleuvre

Connexions avec la trame boisée :

RBS-41, RBS-48

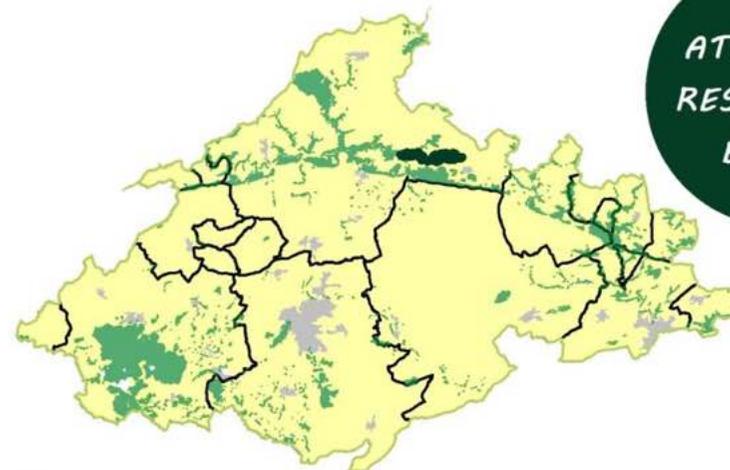
Connexions avec les autres réservoirs :

Aucune

Actions envisagées :

Cet ensemble de petits boisements encadre la plaine alluviale du Rubec. Ils sont implantés sur les coteaux pentus, laissant la place aux prairies et aux saulaies dans les bas-fond.

La composition inter-boisements est variée puisqu'on y retrouve aussi bien des taillis de feuillus que des plantations de résineux. La lisière est souvent constituée de ligneux plus anciens (chêne essentiellement), correspondant sans doute à d'anciennes haies bocagères.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# Les Coteaux du ruisseau du Val Fournet



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 54 ha, 30 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

La Villette

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF2 : Vallée de l'Orne

Connexions avec la trame boisée :

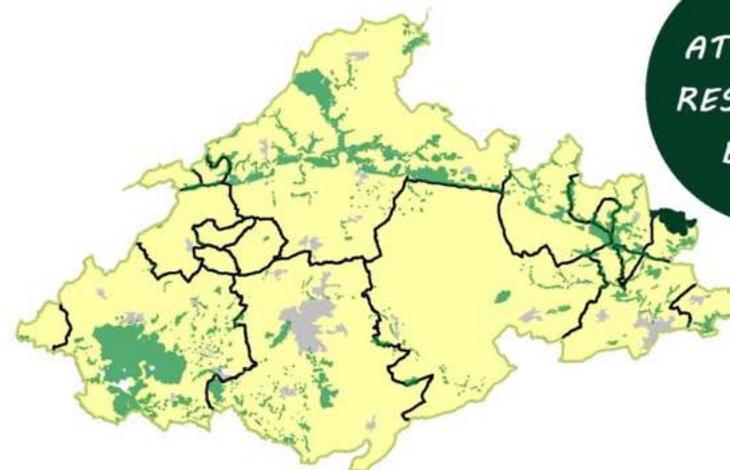
Aucune

Connexions avec les autres réservoirs :

Aucune

Actions envisagées :

Les coteaux du ruisseau du Val Fournet s'étendent au Nord-Est du territoire sur la commune de la Villette. Il s'agit d'un ensemble de boisements d'essences mixtes de feuillus, principalement de Chêne et de Hêtre. Ce réservoir joue un rôle de refuge mais aussi de corridor par sa fragmentation.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



### CARTE D'IDENTITE



Surface : 52 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Saint-Germain-de-Tallevende, Vire

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : Haut-cours de la Vire et affluents

ZNIEFF2 : Haut-bassin de la Vire

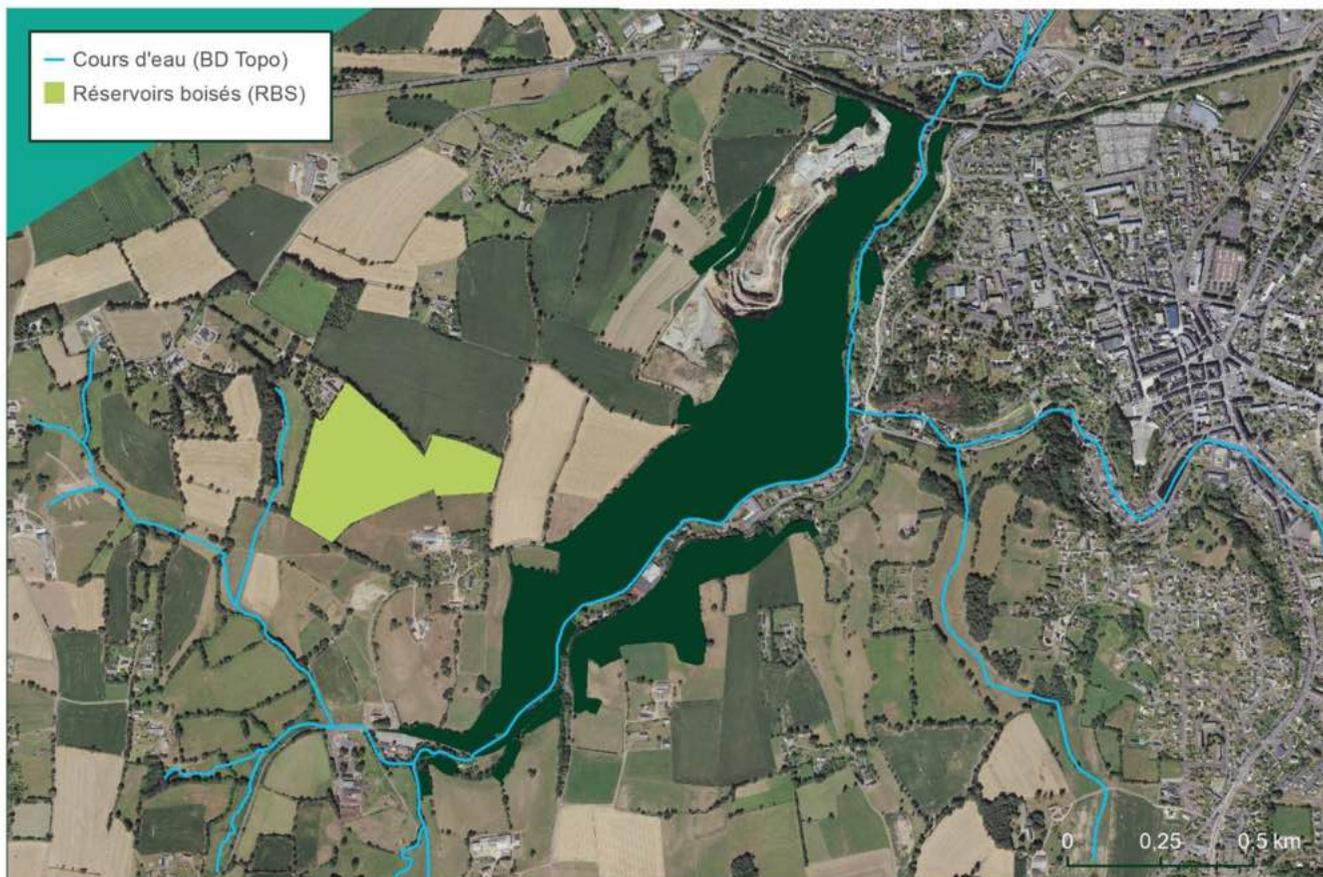
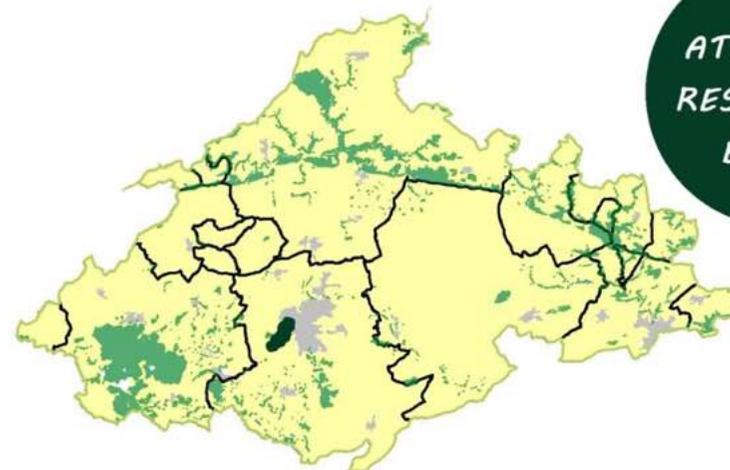
Connexions avec la trame boisée :

Aucune

Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Le réservoir boisé des Vaux de Vire intègre le site inscrit éponyme. Si uniquement le coteau de la rive gauche a été instruit, les boisements de la rive droite sont ici intégrés au réservoir. Il se situe le long de la Vire, à proximité de la confluence avec la Virène. Leurs coteaux très pentus sont dominés par les feuillus. Seule la ligne de crête est occupée par des résineux. De nombreux affleurements rocheux sont également visibles dans cette vallée escarpée. On notera la présence d'une carrière dans la partie Nord du réservoir et d'anciennes usines dans le fond de vallée.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# La Barre boisée de Landelles-et-Coupigny

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 52 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Barre boisée

Communes :

Landelles-et-Coupigny, Pont-Bellanger, Sainte-Marie-Outre-l'Eau

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre

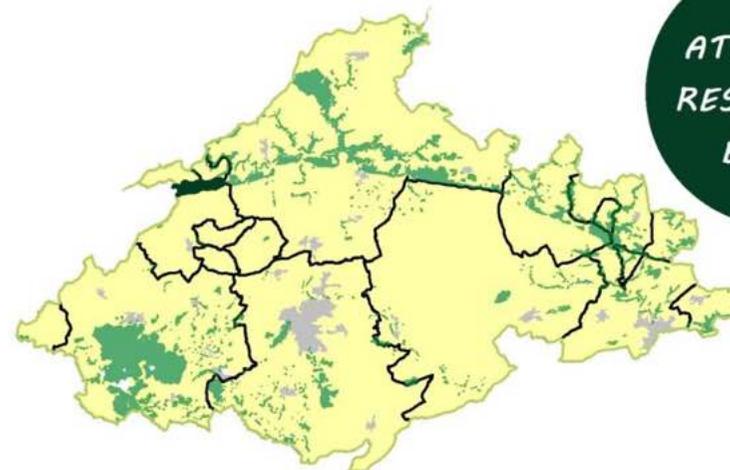
Connexions avec la trame boisée :

Connexions avec les autres réservoirs :

RBG-35

Actions envisagées :

Cette barre boisée d'orientation Ouest-est, constitue la limite nord de Landelles-et-Coupigny. Situé très en hauteur dans le paysage, ce massif boisé est particulièrement visible notamment depuis la D52 plus au sud. Il est traversé par le GR 221. Il se compose uniquement de feuillus (hêtre, chêne, noisetier, acacia, ...) et constitue un réservoir de biodiversité, mais également un corridor ouest-est pour de nombreuses espèces.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

Atlas réalisé par  
DM EAU  
LA NOTTE DE CESPICE

# Les Coteaux de la Rocque

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 28 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

La Rocque, Vassy

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : La Druance et ses principaux affluents

ZNIEFF2 : Bassin de la Druance

ZSC : Bassin de la Druance

Connexions avec la trame boisée :

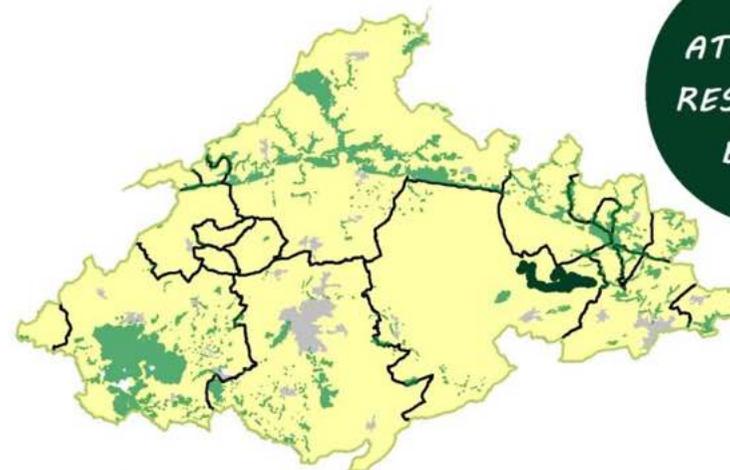
RBS-01, RBS-70, RBS-16

Connexions avec les autres réservoirs :

RBG-45, RBG-38

Actions envisagées :

Boisements de pente situés sur les coteaux de la Rocque. Ce réservoir de biodiversité boisé présente une mosaïque d'habitats boisés multi-espèces : dominante de Chêne, mais on retrouve ponctuellement dans les sous-bois du Frêne, du Merisier, du Hêtre, du Noisetier et quelques conifères.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

Atlas réalisé par  
DM EAU  
LA NOTTE DE CESPAGE  
2017-2020

# Les Coteaux de la Ségande

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 50 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

La Chapelle-Engerbold, Saint-Vigor-des-Mézerets,  
Vassy

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : La Druance et ses principaux affluents  
ZNIEFF2 : Bassin de la Druance  
ZSC : Bassin de la Druance

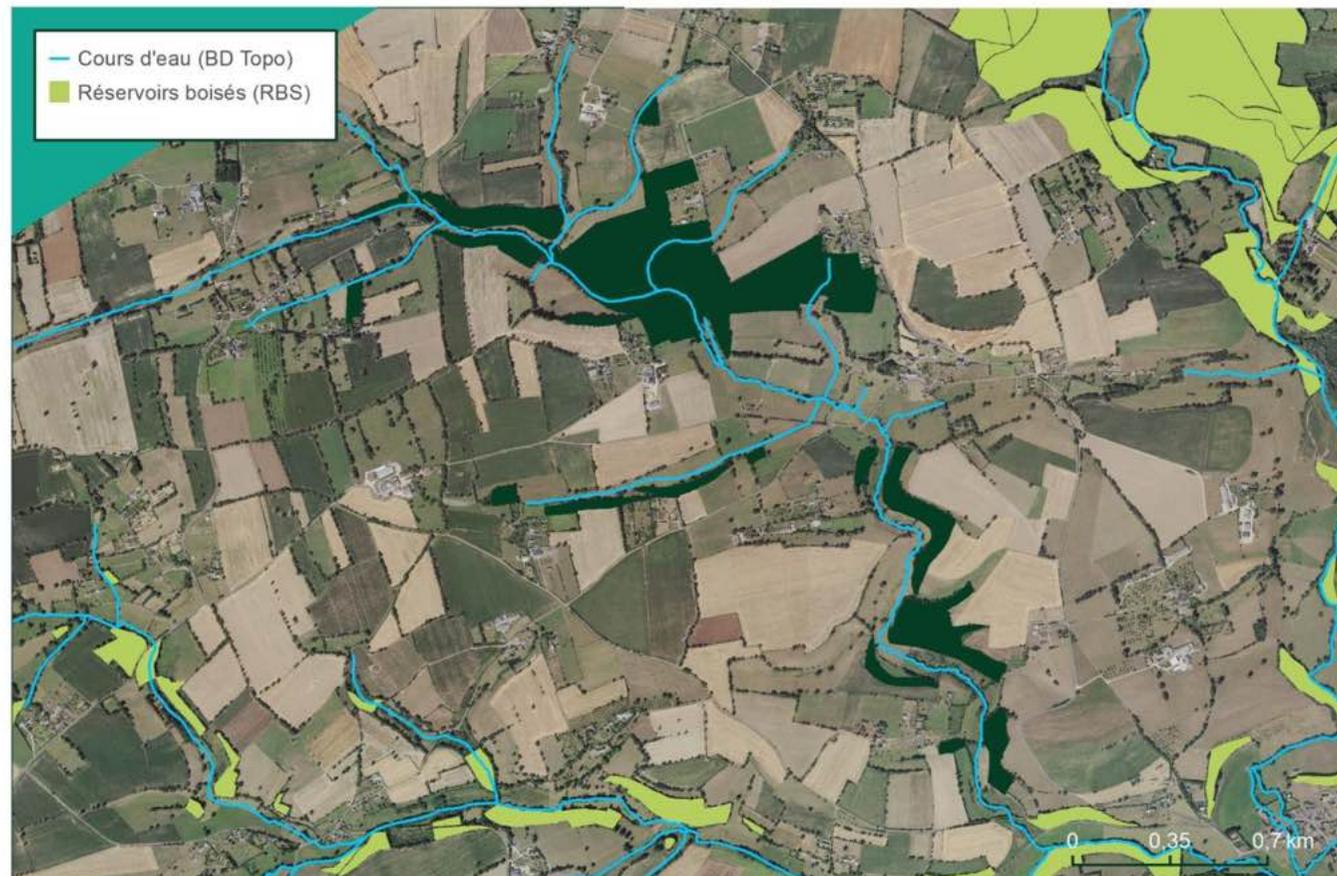
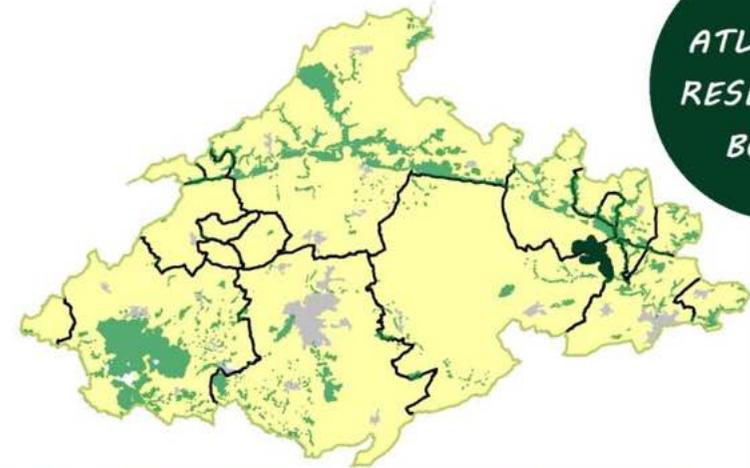
Connexions avec la trame boisée :

Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Coteaux boisés de la Ségande, ce réservoir boisé est relativement proche du Bois des Mézerets, situé au Nord. On y retrouve une dominante de feuillus, avec quelques boisements mixtes.

La présence d'affleurements rocheux peut être constatée en bordure de la route communale située à l'Ouest de ce réservoir.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

Atlas réalisé par  
LA NOTTE DE CESPAGE  
DM EAU

# La Barre boisée de Sainte-Marie-Laumont

édité le  
08/06/2020



ATLAS DES  
RESERVOIRS  
BOISES

## CARTE D'IDENTITE



Surface : 48 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Barre boisée

Communes :

Sainte-Marie-Laumont

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre

Connexions avec la trame boisée :

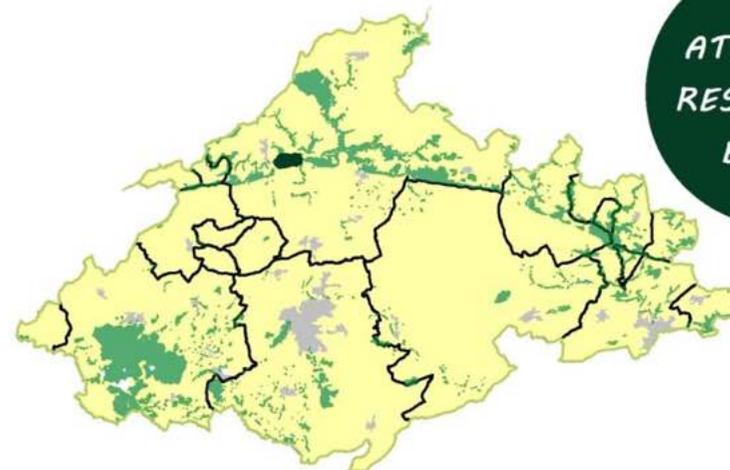
RBS-11

Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Ce réservoir boisé se situe sur des terrains pentus au niveau du moulin l'Evêque, en bordure de la Vire. La partie ouest du boisement est essentiellement occupée par des parcelles de hêtres, tandis que le reste présente une mosaïque de feuillus (chêne, hêtre, châtaignier, acacia, noisetier, ...).

Il constitue un réservoir important dans la continuité des autres réservoirs boisés à proximité (RBS-21, RBS-23, RBS-52). A noter que le GR221 longe la partie nord du boisement.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

Atlas réalisé par  
DM EAU  
LA NOTTE DE CERPACI  
2017-2020

# Les Coteaux de l'aval de la Druance

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 47 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Condé-sur-Noireau, Proussy, Saint-Germain-du-Crioult

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : La Druance et ses principaux affluents  
ZNIEFF2 : Bassin de la Druance  
ZSC : Bassin de la Druance

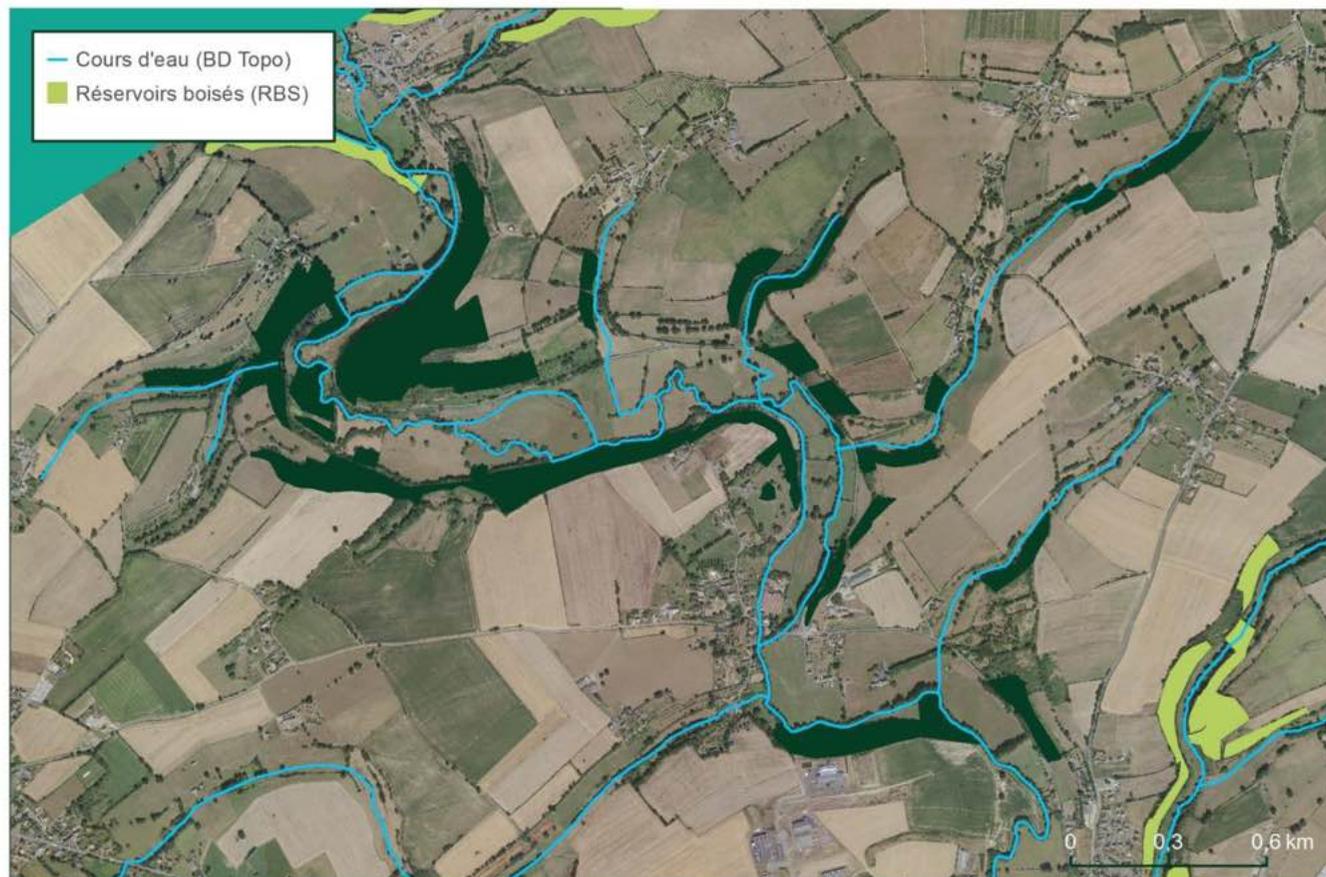
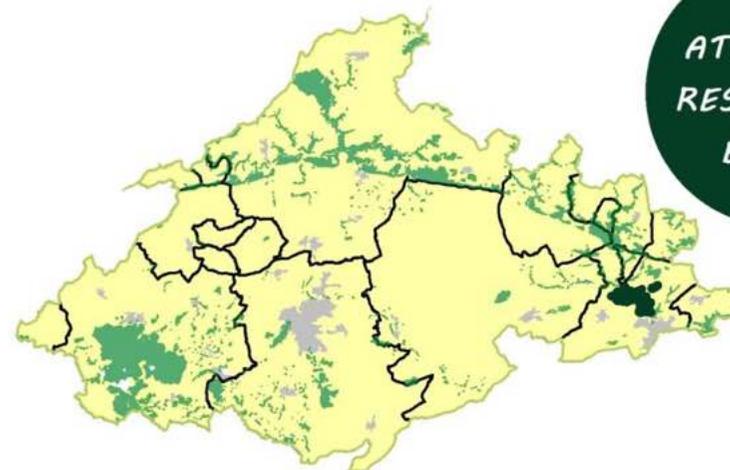
Connexions avec la trame boisée :

Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Coteaux boisés de l'aval de la Druance. Cette mosaïque de boisements aux tailles variées est bien visible dans le paysage, notamment de la RD 105. On retrouve quelques affleurements rocheux en bordure de cette route départementale, qui attestent de la présence d'habitats spécifiques au sein de ces boisements.

Organisés en pas japonais, ils jouent un rôle important dans le fonctionnement de la trame verte du secteur, en assurant la perméabilité écologique pour de nombreuses espèces.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# Le Bois des Mazures



édité le  
08/06/2020

## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 45 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Bois

Communes :

Le Theil-Bocage, Vassy

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : Bois des Masures entre le Theil-Bocage et Vassy

Connexions avec la trame boisée :

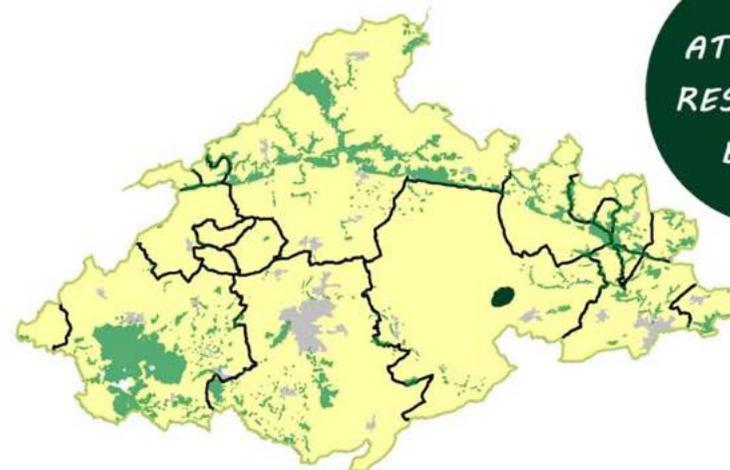
Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Ce réservoir s'articule autour du Château de Vassy et de son parc arboré. On y retrouve quelques alignements ou parcelles de conifères, mais les boisements sont dominés par les feuillus (Chêne notamment).

Très en hauteur dans le paysage, il est particulièrement visible (de la RD512 notamment). C'est un habitat boisé important du secteur de Vassy et joue donc un rôle majeur dans la trame verte locale, en abritant de nombreuses espèces.

Le patrimoine arboré du parc du Château de Vassy peut également abriter certaines espèces patrimoniales (présence de vieux arbres à cavités).



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# Les Coteaux de la Vire, autour de ses cascades

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 44 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Maisoncelles-la-Jourdan, Roullours, Saint-Germain-de-Tallevende, Vire

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : Haut-cours de la Vire et affluents  
ZNIEFF2 : Haut-bassin de la Vire  
ENS : Cascades du Pont aux Retours

Connexions avec la trame boisée :

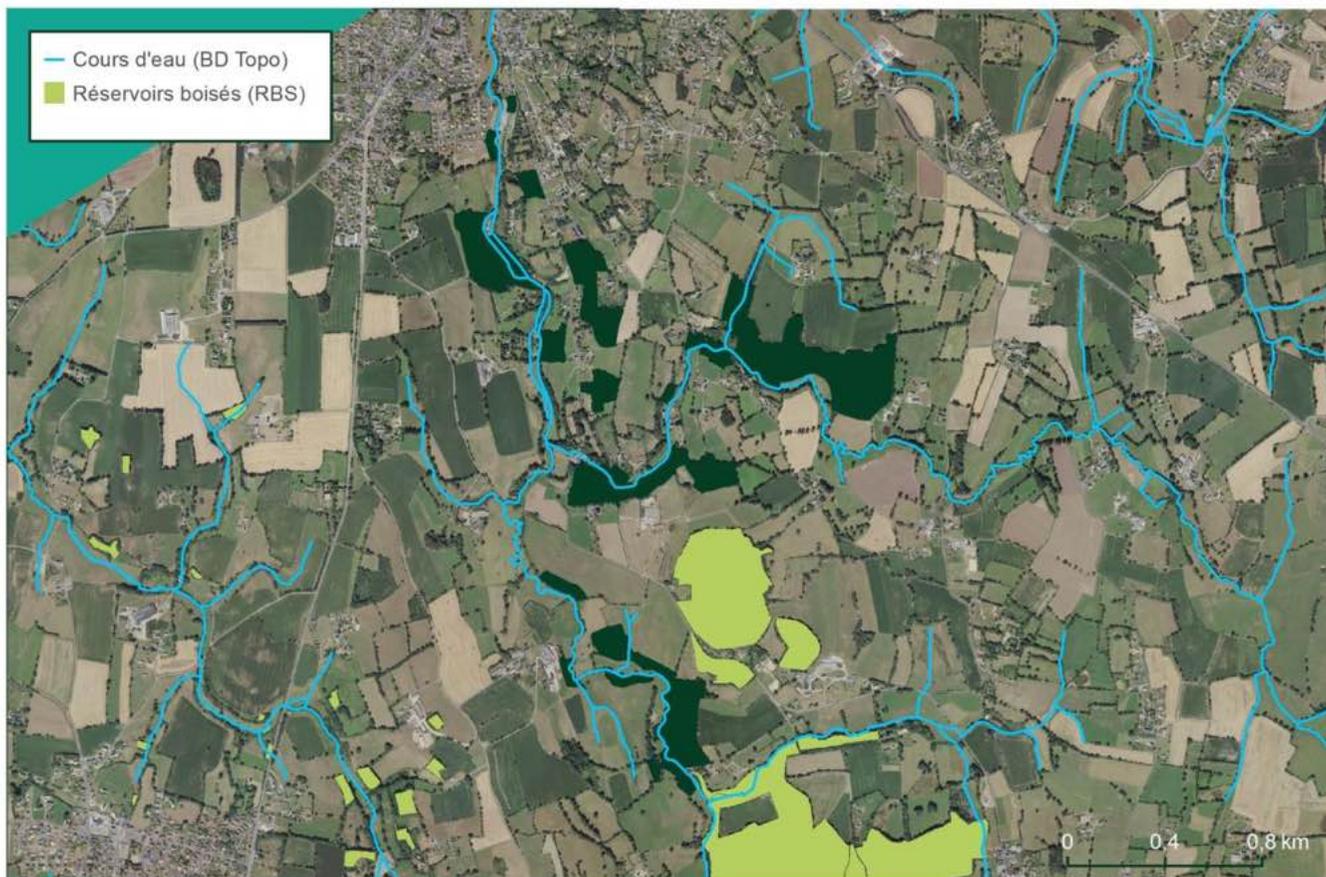
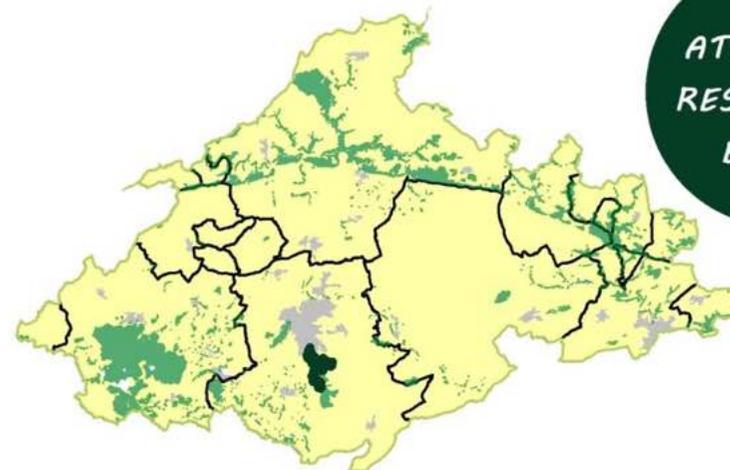
Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Au Sud de Vire, les coteaux pentus et boisés de la Vire sont très largement dominés par les feuillus. On y distingue des saulaies en bas de versant et des taillis sous futaies dans les pentes et en haut de versant.

Ce réservoir a la particularité d'intégrer le site remarquable des cascades du Pont à retours, ENS du département. A proximité, on retrouve des plantations de peupliers, des taillis de saule sous futaies de chênes, frênes et hêtres, et une clairière occupée par un roncier.

Cette mosaïque d'habitat est particulièrement intéressante pour la biodiversité.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

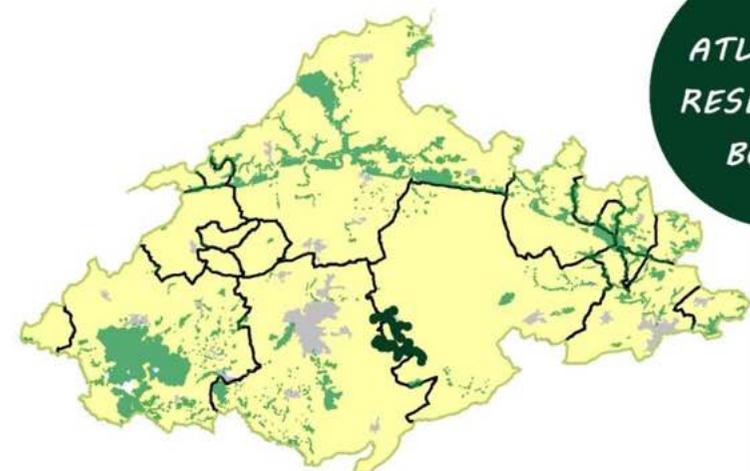


# Les Boisements du ruisseau du Bois de Pirier et de la Voie Ferrée



édité le  
08/06/2020

## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES



### CARTE D'IDENTITE



**Surface :** 43 ha, 100 % sur l'IVN  
**Paysage :**  
**Type et statut :** Petits Boisements  
**Communes :**  
Burcy, Roullours, Vaudry, Viessoix

**Zonages inclus en tout ou partie :**  
Aucun

**Connexions avec la trame boisée :**

**Connexions avec les autres réservoirs :**

**Actions envisagées :**

Boisement multi-générationnel de composition variée. On note la présence de vieilles haies en périphérie du boisement, et d'une alternance de plantations de conifères et de feuillus, dont le Chêne d'Amérique.  
Situé sur les hauteurs entre Viessoix et Roullours, ce boisement est un habitat pour de nombreuses espèces (chiroptères, avifaune...), et participe à la perméabilité écologique de ce secteur.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau





### CARTE D'IDENTITE



Surface : 51 ha, 90 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Champs-du-Boult, Le Gast

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : La Sée et ses principaux affluents-  
frayères

ZNIEFF2 : Bassin de la Sée

Connexions avec la trame boisée :

RBS-03, RBS-01

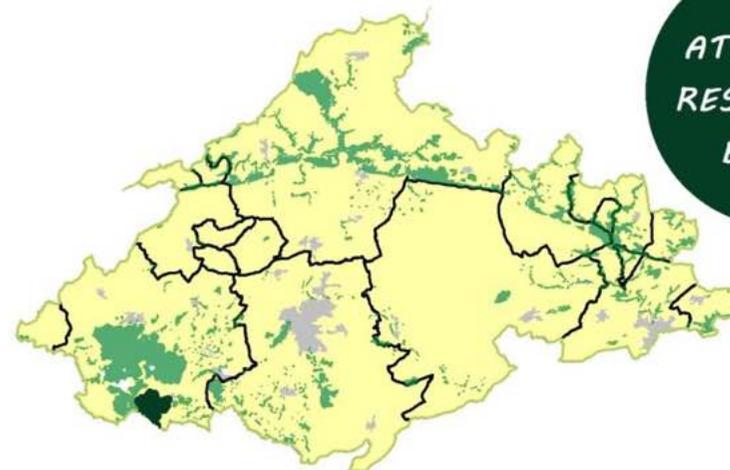
Connexions avec les autres réservoirs :

RBG-10

Actions envisagées :

Boisements mixte de feuillus et de conifères étalés sur le bocage en bordure des grands massifs de la Forêt de Saint-Sever et du Bois du Gast.

Ce réservoir est inséré dans le bassin de la Sée. Il joue un rôle de refuge intéressant pour la faune du territoire, par sa position en bordure d'autres réservoirs plus importants et le bocage dense le parcourant.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

# Les Coteaux de la vallée de Sédouy

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 39 ha, 50 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Bures-les-Monts

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre

Connexions avec la trame boisée :

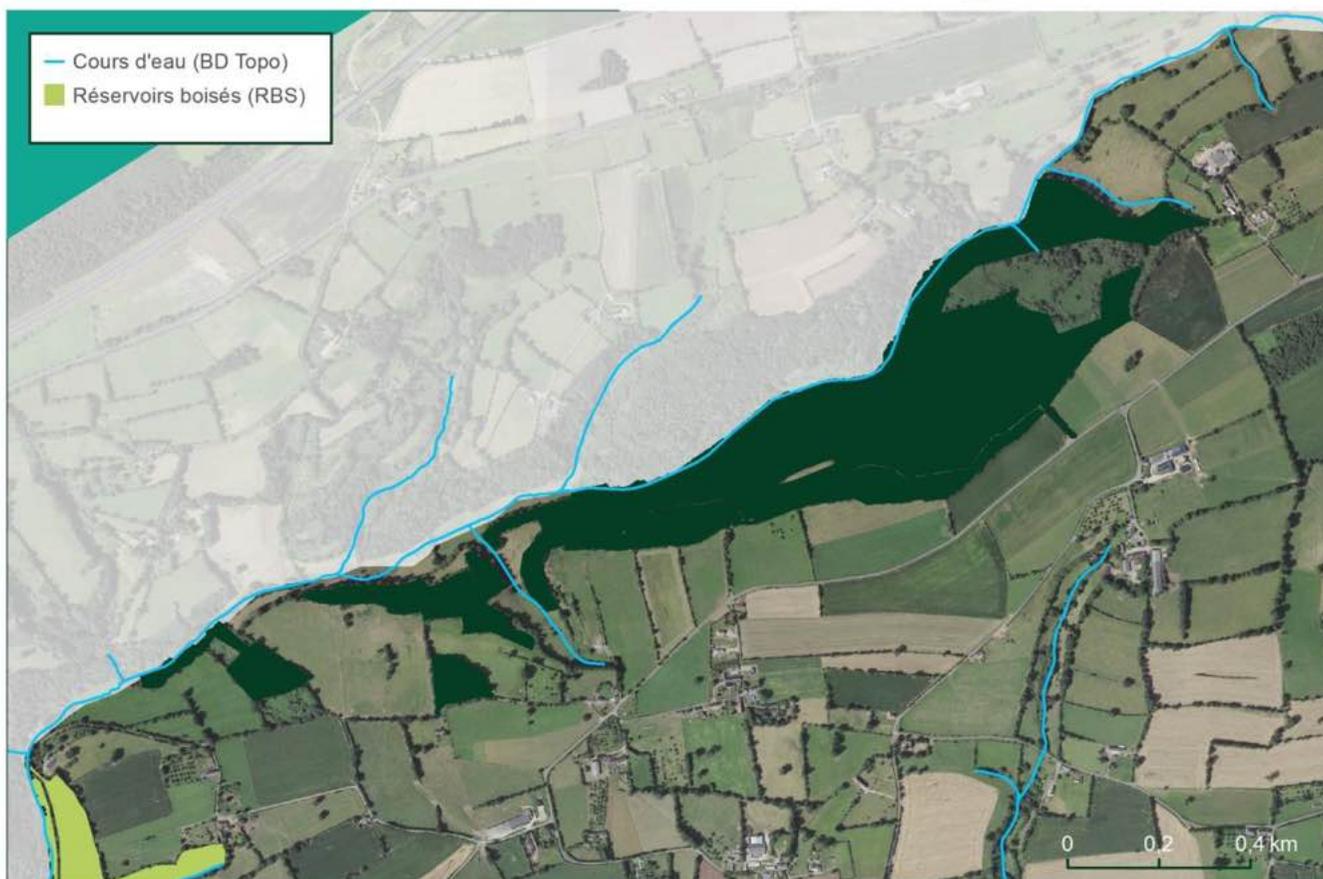
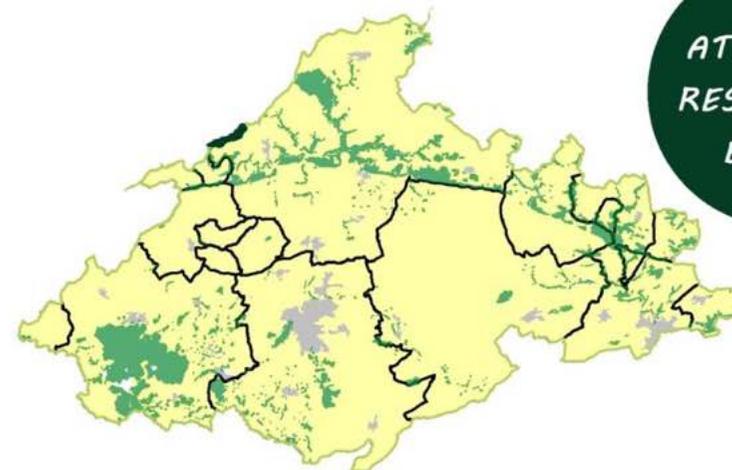
Connexions avec les autres réservoirs :

RBG-15

Actions envisagées :

Les Coteaux de la vallée de Sédouy se situent au nord de Bures-les-Monts, dans une vallée encaissée où coule un ruisseau.

Les boisements se composent principalement de feuillus (chêne, noisetier, frêne, hêtre, ...). Le site est peu accessible et le boisement constitue un habitat intéressant pour de nombreuses espèces (avifaune notamment).



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# Les Coteaux du Blandouit

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 38 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Saint-Pierre-Tarentaine

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : La Souleuvre et ses affluents  
ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre  
/ ZSC : Bassin de la Souleuvre

Connexions avec la trame boisée :

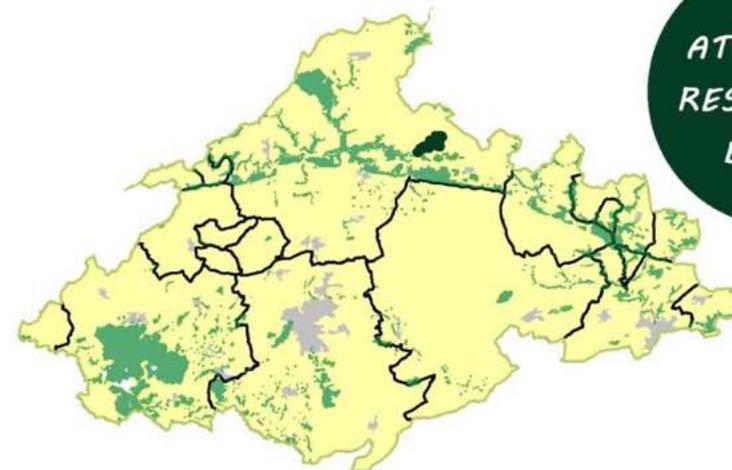
RBS-28

Connexions avec les autres réservoirs :

RBG-06

Actions envisagées :

Les coteaux du Blandouit s'étendent sur le vallon du Blandouit, formant des zones de refuges intéressantes pour la faune. Ce réservoir est composé d'essences mixtes de feuillus et conifères en boisements privés. De nombreux oiseaux fréquentent ces boisements, dont la Buse variable qui y niche probablement.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

Atlas réalisé par  
DM EAU  
LA NOTTE DE CERPACI  
2017-2020

# Les Boisements d'accompagnement de Montchauvet

édité le  
08/06/2020



ATLAS DES  
RESERVOIRS  
BOISES

## CARTE D'IDENTITE



Surface : 36 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Petits Boisements

Communes :

Montchauvet

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : La Souleuvre et ses affluents, Bois et lande de la chapelle au cornu

ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre

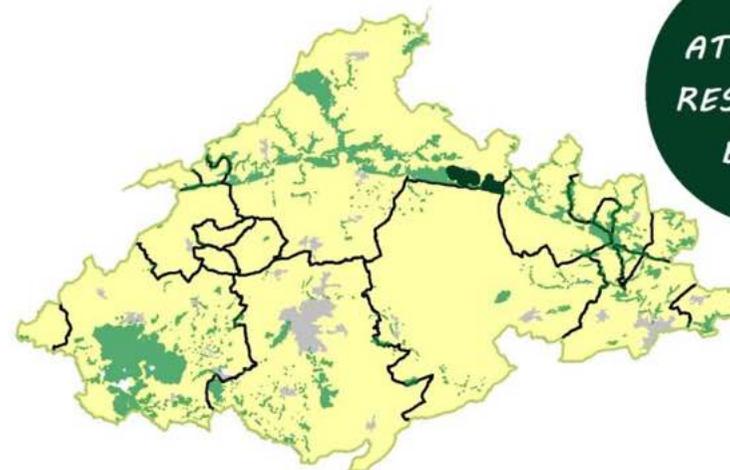
Connexions avec la trame boisée :

Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Boisements variés situés sur les hauteurs de la Chapelle au Cornu et de la Druerie. Ils se composent d'une mosaïque de petits bois dominés par les feuillus (en particulier le Chêne) avec quelques conifères.

On note la présence d'une ancienne carrière proche de la RD26, attestant de l'affleurement de la roche. Ce réservoir constitue donc un habitat favorable à de nombreuses espèces, mais permet également leur déplacement d'Est en Ouest et peut abriter certaines espèces inféodées aux affleurements.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

Atlas réalisé par  
DM EAU  
LA NOTTE DE CESPAGE

# Les Coteaux de la Petite Souleuvre

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 33 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Le Tourneur, Saint-Denis-Maisoncelles, Saint-Martin-des-Besaces

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : La Souleuvre et ses affluents  
ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre  
ZSC : Bassin de la Souleuvre

Connexions avec la trame boisée :

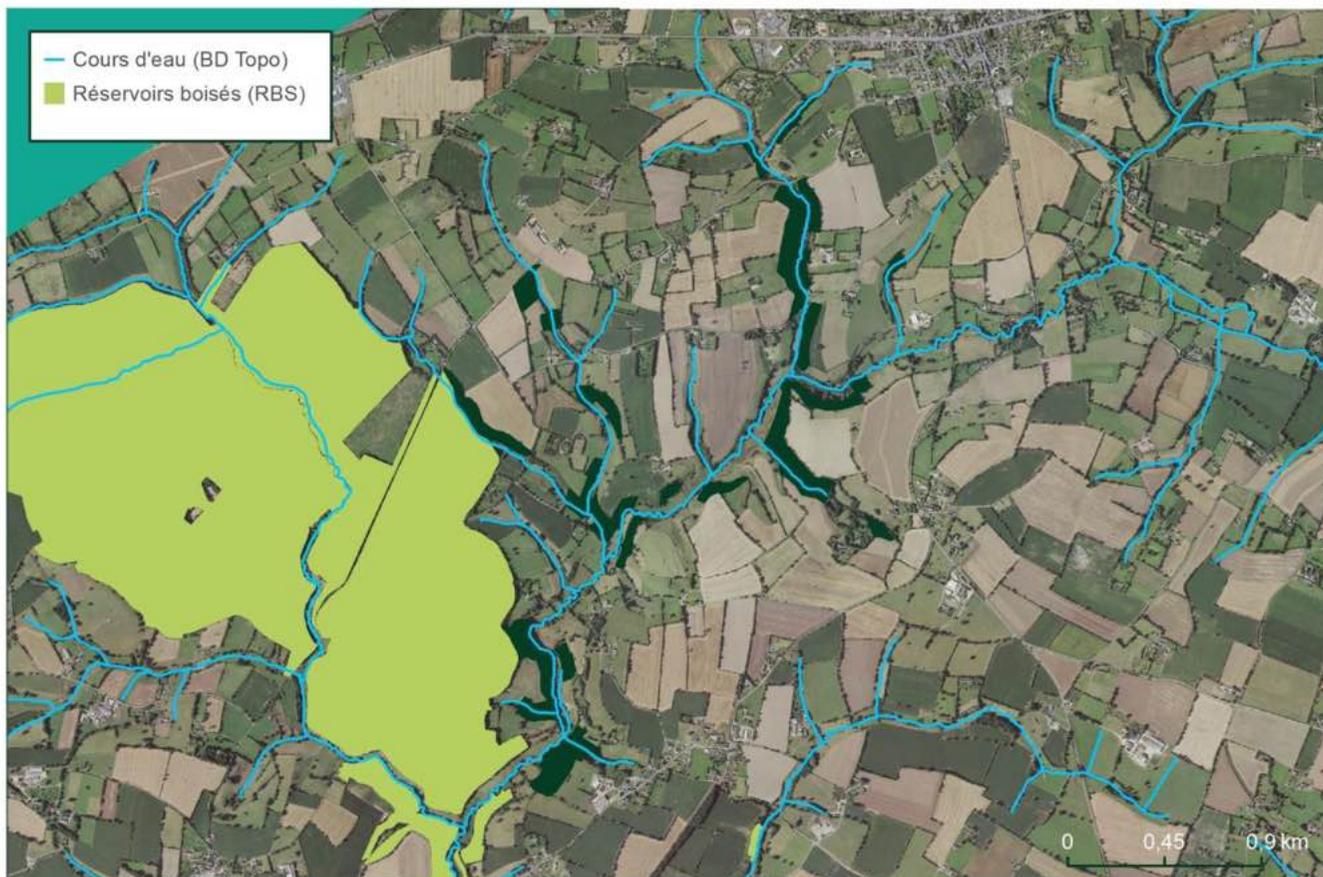
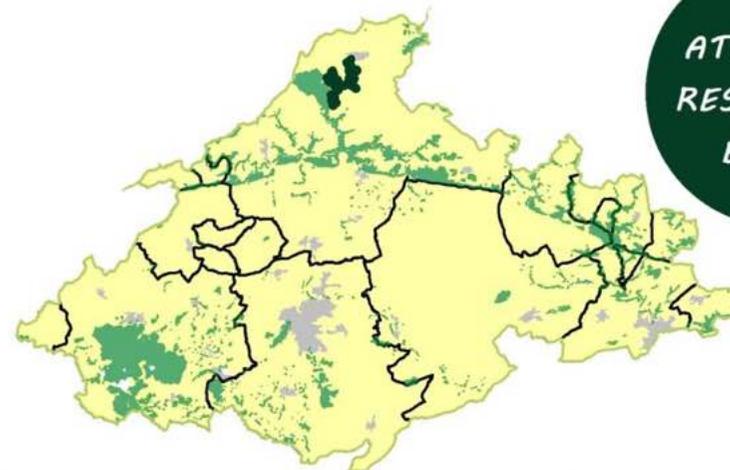
RBS-02, RBS-18

Connexions avec les autres réservoirs :

RBG-08, RBG-01

Actions envisagées :

Les coteaux de la Petite Souleuvre sont constitués de petits boisements répartis sur le cours de la Petite Souleuvre. Il s'agit de boisements d'essences mixtes de feuillus, principalement de Hêtre et de Chêne. Ce réservoir offre de nombreux petits refuges pour la faune, sa fragmentation permet également une circulation facilitée.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# Les Coteaux de la Seullette et du ruisseau de Planche au Prêtre



édité le  
08/06/2020

## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 32 ha, 90 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Saint-Martin-des-Besaces

Zonages inclus en tout ou partie :

Aucun

Connexions avec la trame boisée :

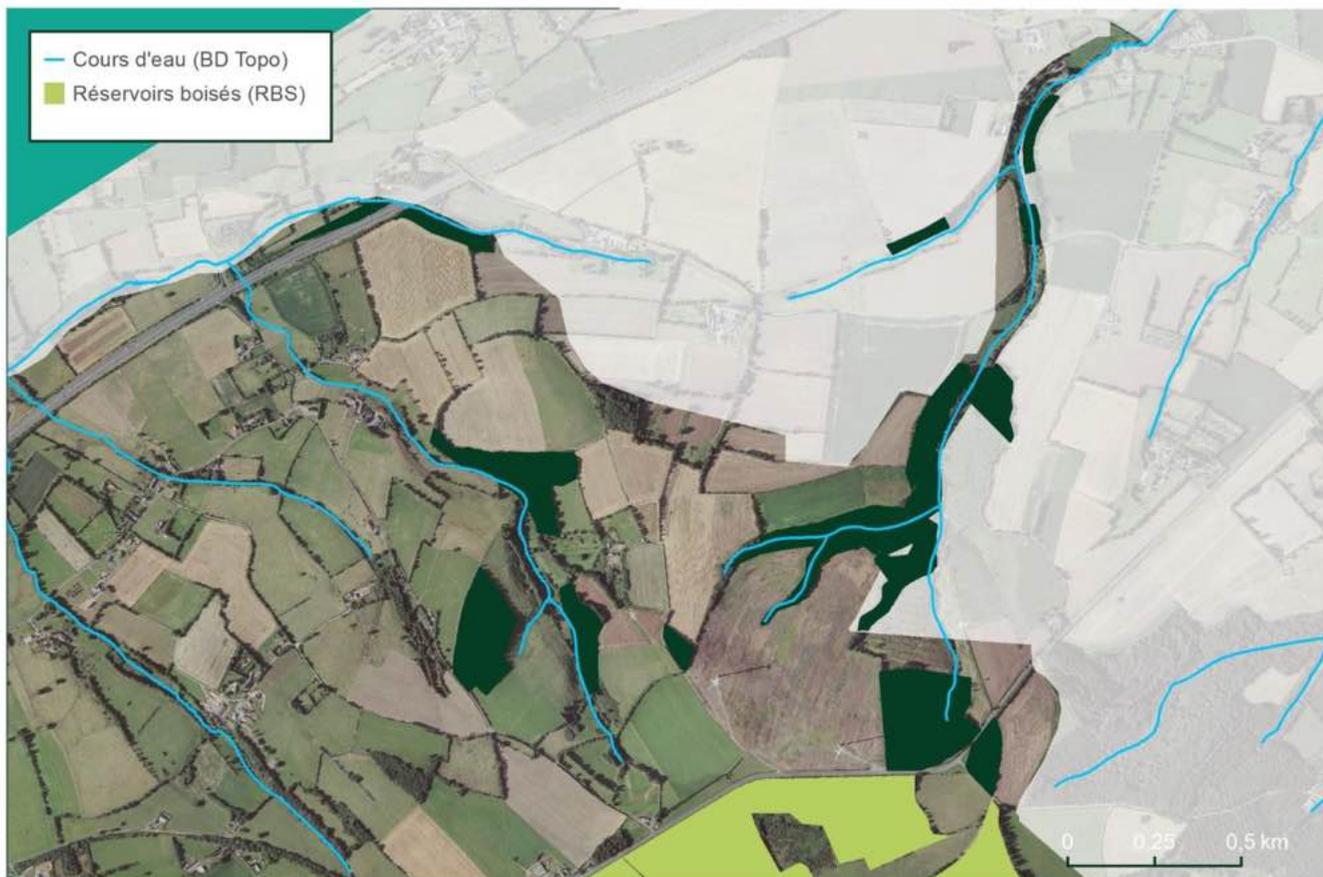
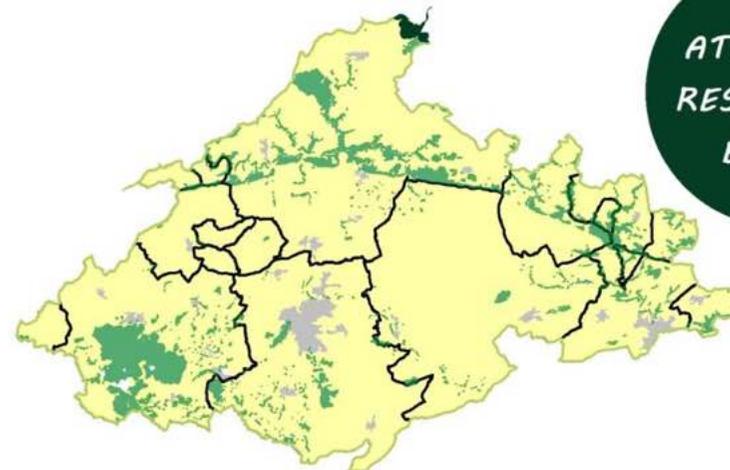
RBS-06

Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Ce réservoir s'étend au Nord du territoire le long de deux cours d'eau, la Seullette et le ruisseau de Planche au prêtre, il s'agit de plusieurs boisements de conifères et de feuillus.

La variété d'habitats présents au sein de ce réservoir en fait une zone de refuge intéressante pour la faune, sa fragmentation optimise également les possibilités de déplacement.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

Atlas réalisé par  
LA NOTTE  
BOITE DE CESPAGE  
DM  
EAU

# Le Bois des Monts



édité le  
08/06/2020

## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 32 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Bois

Communes :

Proussy

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF2 : Bassin de la Druançe

ZSC : Bassin de la Druançe

Connexions avec la trame boisée :

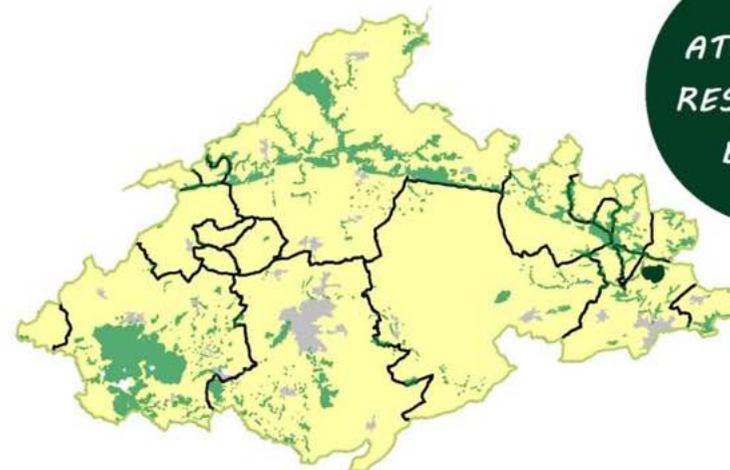
RBS-58

Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Le Bois des monts est un bois isolé entouré de parcelles agricoles et bordé par le cours d'eau la Jeannette en bordure Nord. Il s'agit d'un boisement de feuillus connecté à d'autres petits boisements.

Ce réservoir isolé offre un refuge pour la faune, ainsi que des possibilités de passage par ses connexions.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# Les Boisements d'accompagnement de la Barre boisée de Pontécoulant et Proussy

édité le  
03/06/2020

ATLAS DES  
RESERVOIRS  
BOISES

## CARTE D'IDENTITE



Surface : 31 ha, 50 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Petits Boisements

Communes :

La Villette, Proussy, Saint-Pierre-la-Vieille

Zonages inclus en tout ou partie :

Aucun

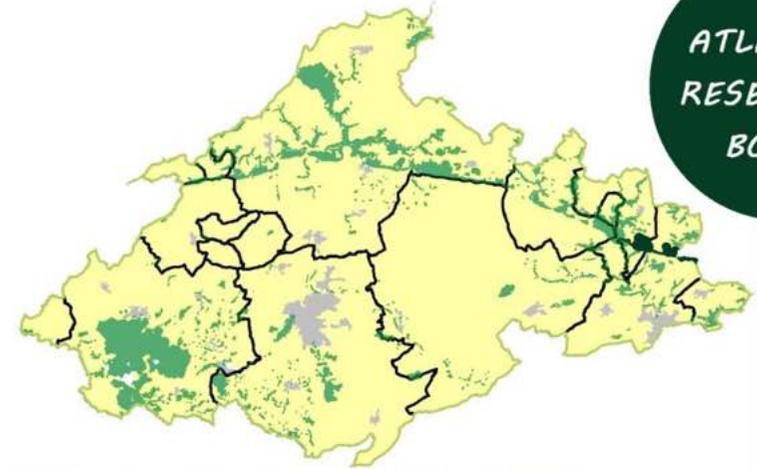
Connexions avec la trame boisée :

Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Réservoir de biodiversité situé au cœur de la barre boisée de Pontécoulant et Proussy. Situés sur les hauteurs, et donc particulièrement visibles dans le paysage, ces boisements de feuillus sont dominés par le Chêne.

Entretenus en taillis sous futaies, ils représentent un habitat favorable à de très nombreuses espèces animales et végétales, et participent également à leur déplacement.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

Atlas réalisé par  
DM EAU  
LA NOTTE DE CESSAGE  
2017-2020

# Le Bois d'Anfernel



édité le  
08/06/2020

## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 31 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Bois

Communes :

Truttemer-le-Grand, Viessoix

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF2 : Bassin du Noireau

Connexions avec la trame boisée :

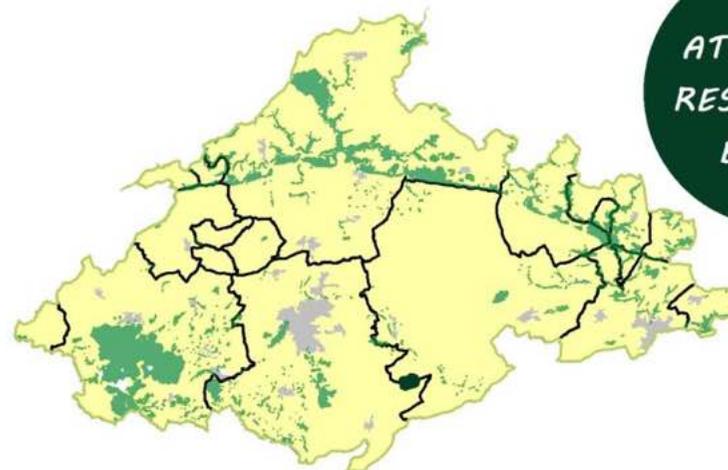
Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Parc boisé du Château d'Anfernel, ce réservoir de biodiversité se compose d'une alternance de parcelles de feuillus et de plantations de conifères, d'âges variés.

Cette sylviculture de conifères se poursuit, puisque certaines parcelles ont été très récemment plantées (jusqu'à la RD 86 au Nord).

Relativement éloigné des éléments fragmentant, ce boisement accueille certainement de nombreuses espèces (mammifères, avifaune, chiroptères, entomofaune...).



# Les Coteaux de la Soulevre, entre Valdallière et Soulevre-en-Bocage

édité le  
08/06/2020



ATLAS DES  
RESERVOIRS  
BOISES

## CARTE D'IDENTITE

Surface : 28 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Montchamp, Montchauvet, Le Bény-Bocage,  
Saint-Charles-de-Percy, Saint-Pierre-de-  
Tarentaine

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : La Soulevre et ses affluents  
ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de  
la Soulevre  
/ ZSC : Bassin de la Soulevre

Connexions avec la trame boisée :

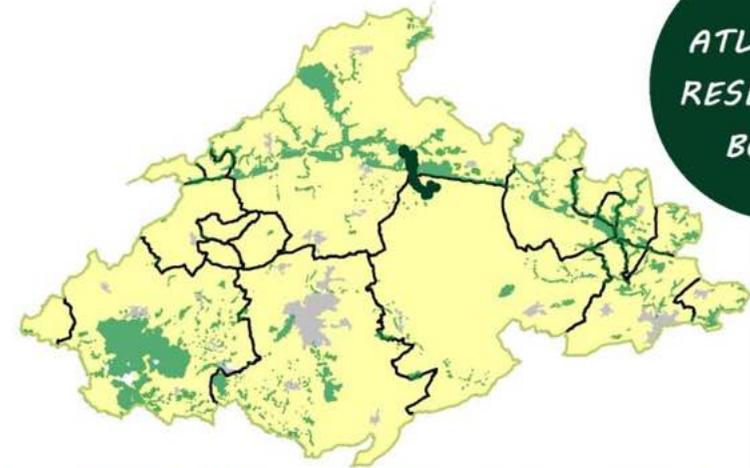
Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Ensemble de petits boisements sur les coteaux pentus de la Soulevre. Ce réservoir occupe une position stratégique pour la connectivité des réservoirs boisés : c'est l'unique point de franchissement de la barre géologique sur le bassin versant de la Soulevre.

Il permet donc de connecter les barres boisées du Bény-Bocage et de Montchamp aux boisements du Rubec et aux coteaux de l'aval de la Soulevre.

Les boisements y sont majoritairement composés de feuillus. On notera la présence de quelques peupleraie à Saint-Charles-de-Percy.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

Atlas réalisé par  
LA NOTTE  
DE CERPAC  
DM  
EAU

# Les Coteaux du Courbençon

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 28 ha, 50 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Montamy, Saint-Pierre-Tarentaine

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre

ZSC : Bassin de la Souleuvre

Connexions avec la trame boisée :

Aucune

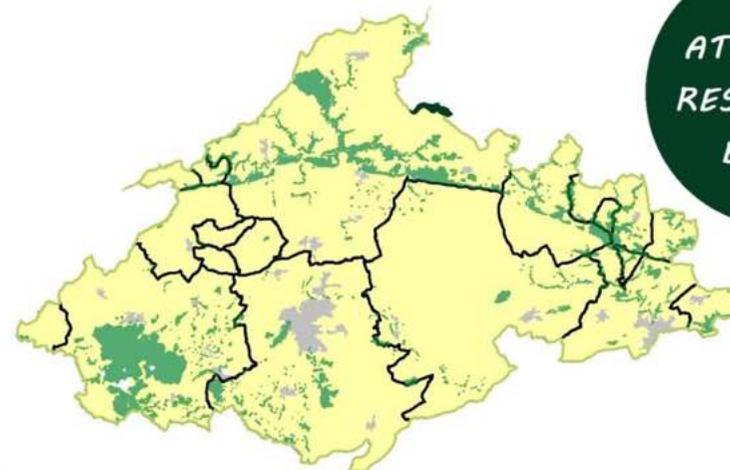
Connexions avec les autres réservoirs :

RBG-06

Actions envisagées :

Les coteaux du Courbençon forment un ensemble de boisements de feuillus d'essences différentes, particulièrement de Chêne et de Hêtre s'étalant le long du Courbençon.

Ce réservoir joue un rôle de refuge mais aussi de corridor par son étalement, il est donc important pour la faune locale.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# Les Coteaux du ruisseau du Moulin

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 25 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Mont-Bertrand, Saint-Marie-Laumont

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre

Connexions avec la trame boisée :

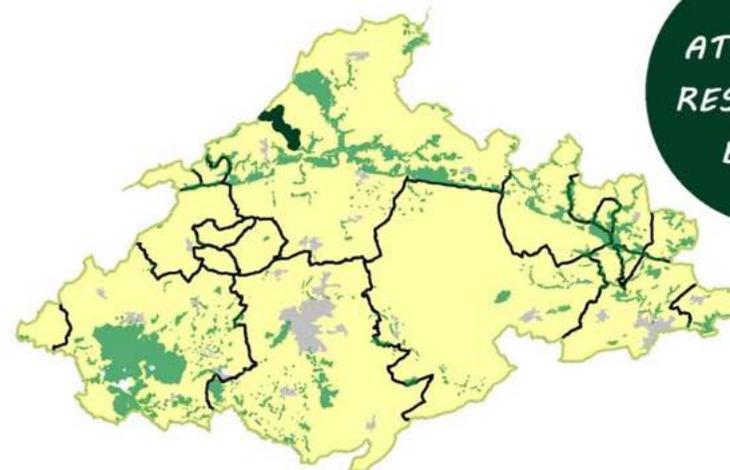
Connexions avec les autres réservoirs :

RBG-04

Actions envisagées :

Les coteaux du ruisseau du Moulin sont constitués de petits boisements répartis sur les rives du cours d'eau du même nom. Il s'agit de boisements d'essences mixtes de feuillus, principalement de Chêne, de frêne, d'acacia et de noisetier.

Ce réservoir offre de nombreux petits refuges pour la faune, notamment celle des milieux humides et est entouré par un réseau bocager dense (RBG-04).



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# La Barre boisée de Pontécoulant et Proussy

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 23 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Barre boisée

Communes :

Pontécoulant, Proussy

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF2 : Bassin de la Druançe

ZSC : Bassin de la Druançe

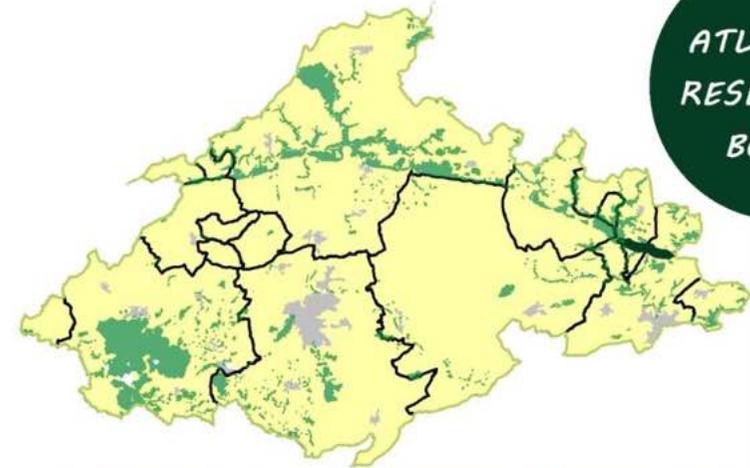
Connexions avec la trame boisée :

Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Ce réservoir est constitué d'une basse boisée orientée Est-Ouest, située sur les hauteurs de Pontécoulant et Proussy.

Essentiellement composé de boisements de feuillus dominés par le Chêne, il joue un double rôle d'habitats et de corridor écologique pour de nombreuses espèces. Ce boisement est particulièrement visible dans le paysage, puisque positionné sur les hauteurs.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

Atlas réalisé par  
LA NOTTE DE CESPAGE  
DM EAU

# Les Coteaux de la Vire, entre Carville et Sainte-Marie-Laumont



édité le  
08/06/2020

ATLAS DES  
RESERVOIRS  
BOISES

## CARTE D'IDENTITE



Surface : 22 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Carville, Sainte-Marie-Laumont

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre

Connexions avec la trame boisée :

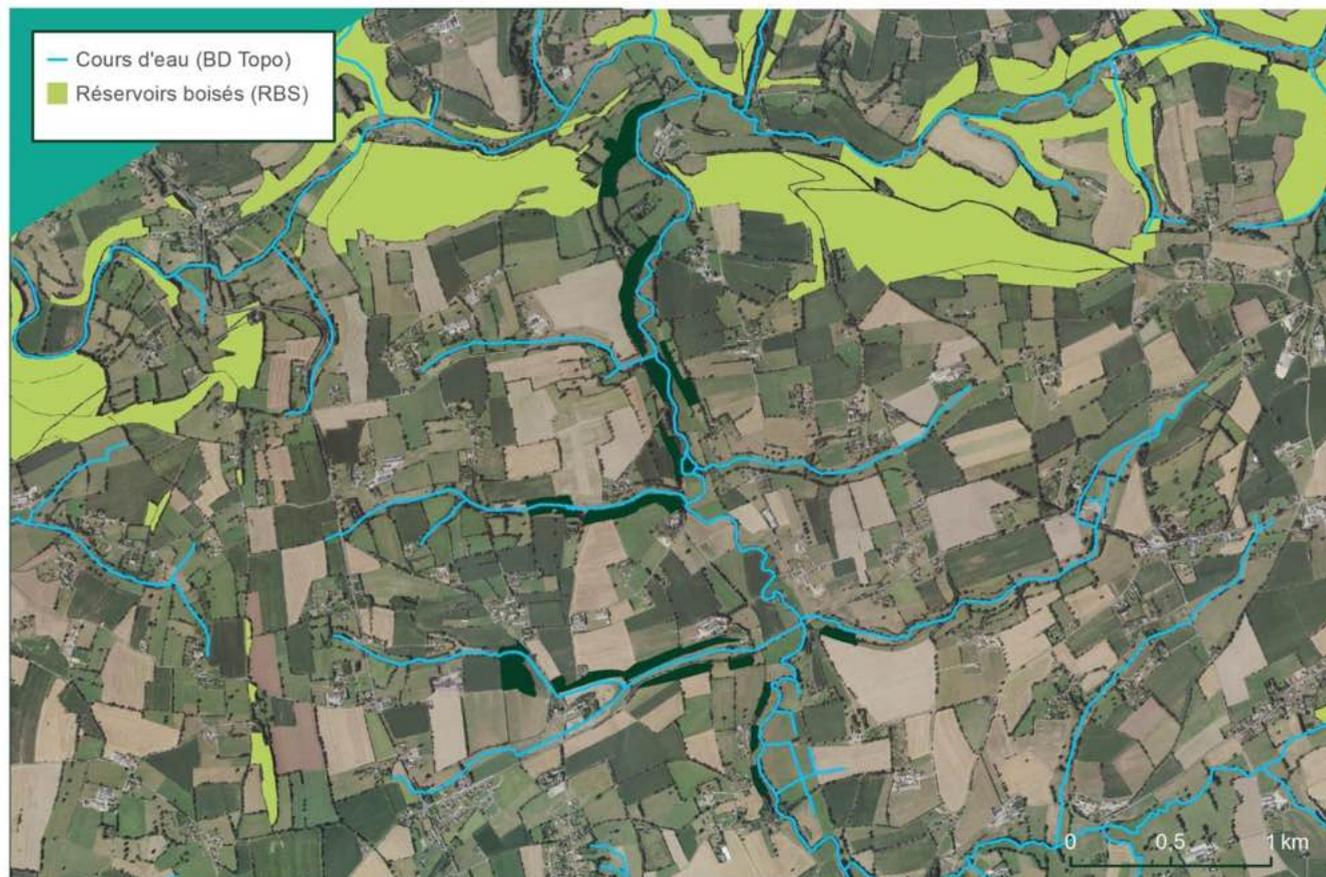
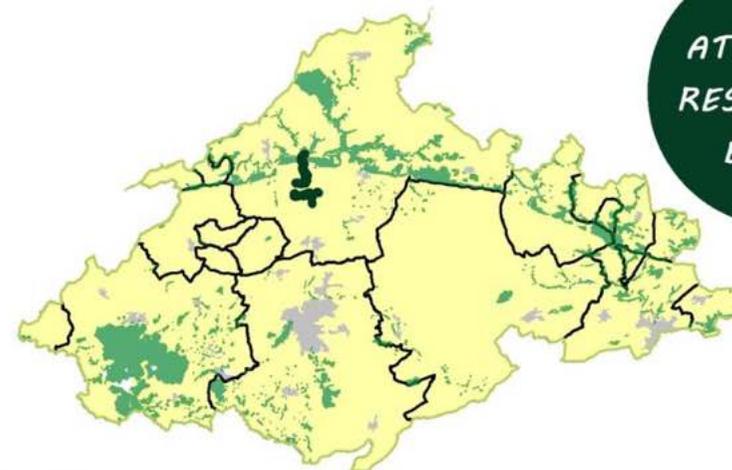
Connexions avec les autres réservoirs :

RBG-11, RBG-19

Actions envisagées :

Ces coteaux boisés situés entre Carville et Sainte-Marie-Laumont, sont constitués de petites parcelles boisées implantées de part et d'autre des rives de la Vire.

Ces boisements présentent une diversité d'habitats boisés: dominante de Chêne et de divers feuillus sur la partie nord, peupleraie en partie centrale puis mélanges de conifères (sapin, épicéa) en partie sud.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

Atlas réalisé par  
DM EAU  
LA NOTTE DE CESPAGE  
2017-2020

# Les Coteaux de la Dathée, en amont du Lac

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 22 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Champ-du-Boult, Saint-Germain-de-Tallevende,  
Saint-Manvieu-Bocage

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : Haut-cours de la Dathée et ses  
affluents, Lac de la Dathée  
ZNIEFF2 : Bassin de la Dathée

Connexions avec la trame boisée :

RBS-14, RBS-01, RBS-60

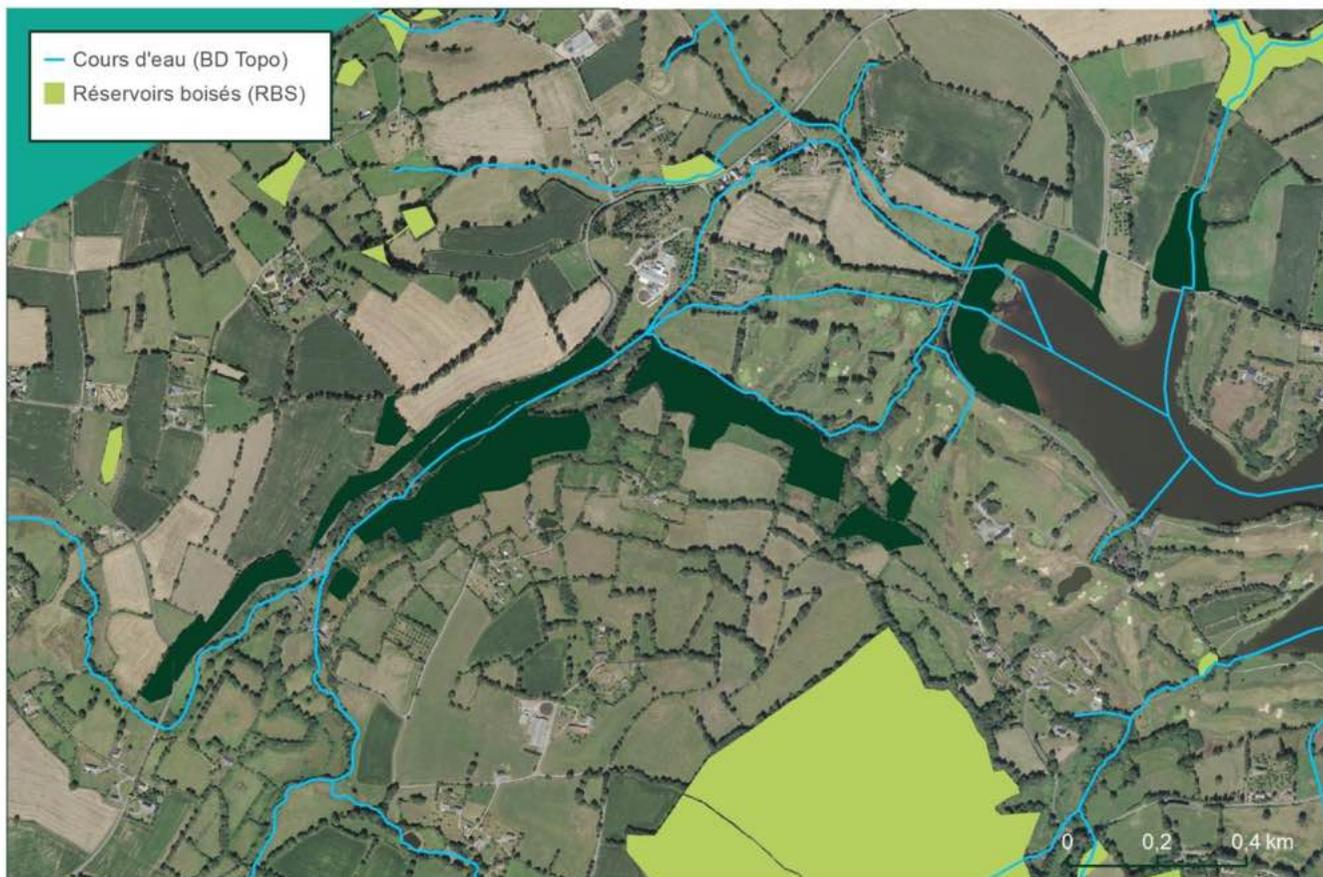
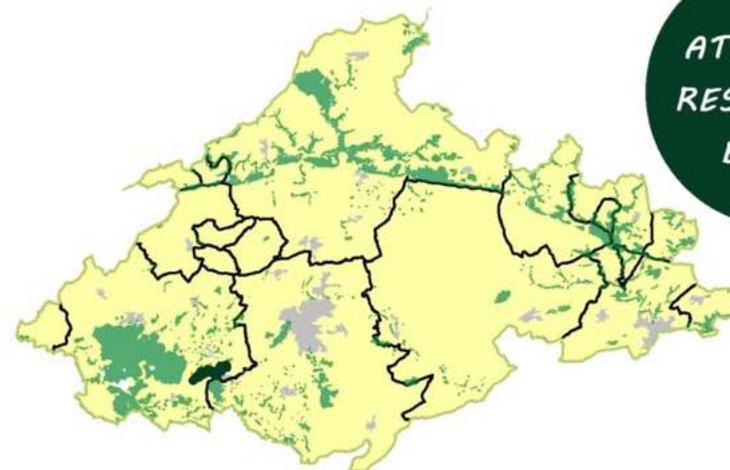
Connexions avec les autres réservoirs :

RBG-38, RBG-41, RBG-25

Actions envisagées :

Réservoir boisé situé sur le bassin de la Dathée ainsi que sur la bordure du lac de la Dathée. Il s'agit principalement de feuillus (chênaie-hêtraie).

Ce boisement situé en vallon et en bordure de lac offre un refuge pour la faune locale, c'est également un interface entre deux boisements (la Forêt de Saint-Sever et le Bois de la Haye). Par ses connexions, ses habitats variés et sa taille, ce réservoir joue un rôle important à l'échelle locale.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# Le Bois de Pévillon



édité le  
08/06/2020

## CARTE D'IDENTITE



Surface : 21 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Bois

Communes :

Saint-Pierre-Tarentaine

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : La Souleuvre et ses affluents  
ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre  
ZSC : Bassin de la Souleuvre

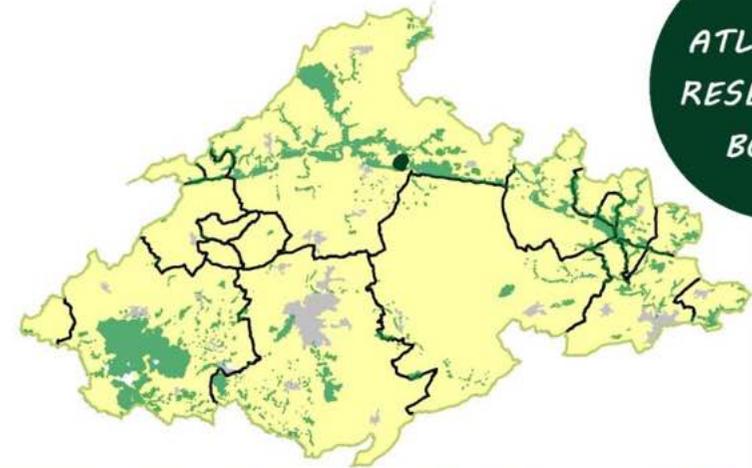
Connexions avec la trame boisée :

Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Le bois de Pévillon se trouve sur un versant moyennement pentu du bassin versant de la Souleuvre. Boisement d'un seul tenant, il constitue une partie de la limite administrative entre les communes déléguées du Bény-Bocage et de Saint-Pierre-Tarentaine.

Un ru prend sa source à proximité immédiate, dans le hameau de Pévillon. Sa composition est largement feuillue : chênes, frênes et merisiers y cohabitent. Le saule devient majoritaire dans la partie basse du bois.



ATLAS DES  
RESERVOIRS  
BOISES



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

Atlas réalisé par  
DM EAU  
LA NOTTE DE CESPAGE

# Les Coteaux du ruisseau des Vaux de Souleuvre

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 21 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

La Ferrière-Harang

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : La Souleuvre et ses affluents  
ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre  
ZSC : Bassin de la Souleuvre

Connexions avec la trame boisée :

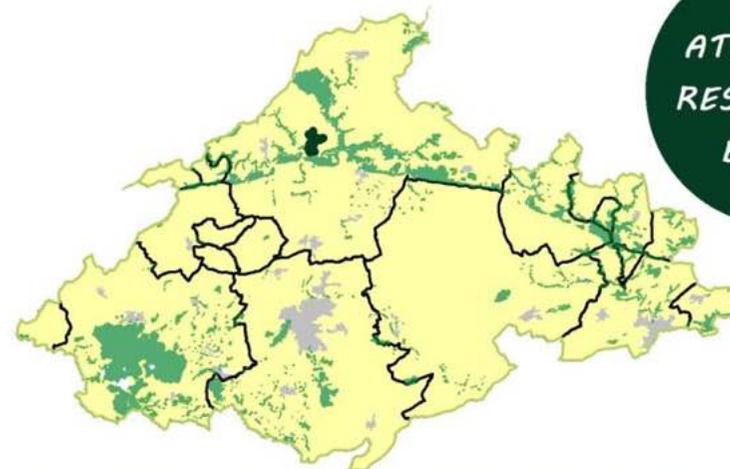
Connexions avec les autres réservoirs :

Aucune

Actions envisagées :

Les coteaux du ruisseau des Vaux de Souleuvre s'étendent de part et d'autre de la D56 et le long du cours d'eau du même nom. Les boisements composés essentiellement de feuillus (Chêne, Hêtre, noisetier, saule, ...) sont positionnés sur des terrains à fortes pentes.

La présence du cours d'eau constitue un lieu favorable pour de nombreuses espèces. Ce réservoir est connecté directement à celui des Coteaux de la Vire entre Saint-Martin-Don et Campeaux (RBS-21).



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

# Les Coteaux des Goulandes

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 20 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Condé-sur-Noireau, Proussy

Zonages inclus en tout ou partie :

Aucun

Connexions avec la trame boisée :

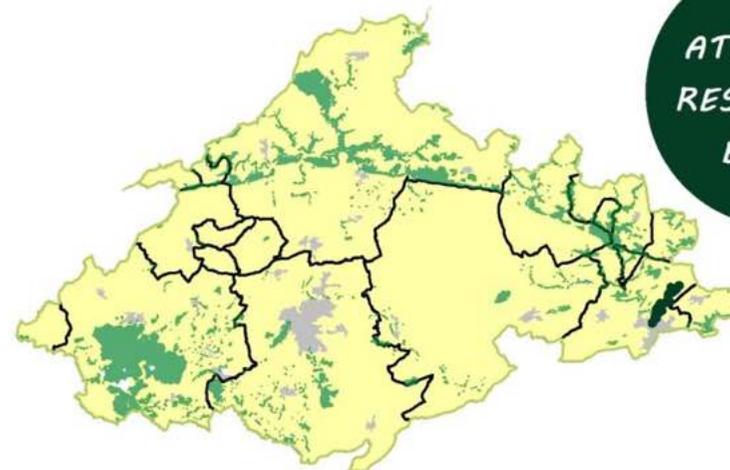
RBS-35

Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Les coteaux des Goulandes s'étendent le long du cours d'eau du même nom jusqu'à la périphérie urbaine de Condé-en-Normandie. Ce réservoir est composé de plusieurs petits boisements de feuillus formant une ripisylve, on y retrouve notamment du Chêne, du Saule et du Hêtre.

Sa forme allongée et sa fragmentation permettent une facilitation des déplacements pour la faune. Ce réservoir joue également un rôle de refuge pour la faune locale.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

Atlas réalisé par  
DM EAU  
LA NOTTE DE CESPACI

# Le Bois de la Cuvette

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 20 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Bois

Communes :

Maisoncelles-la-Jourdan

Zonages inclus en tout ou partie :

Aucun

Connexions avec la trame boisée :

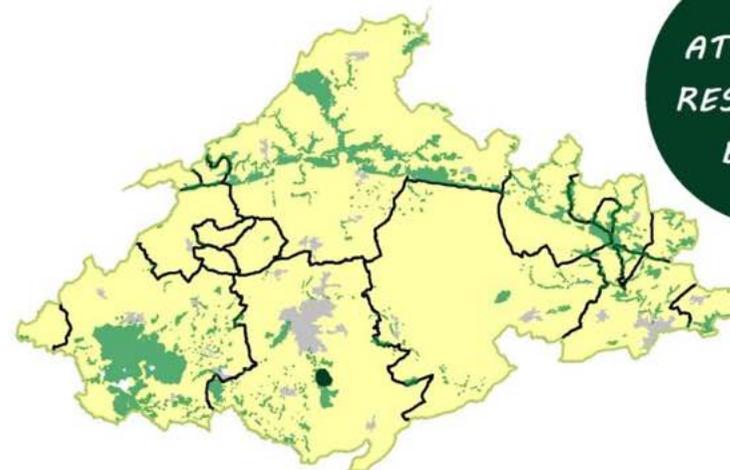
Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Ce réservoir est composé d'un bois d'environ 15 ha et de 2 boisements de taille plus modérée. Il se trouve à proximité du lieu-dit La Cuvette, en partie sur un plateau et sur un terrain pentu du bassin versant du ruisseau de Maisoncelles.

Cette futaie de chêne s'accompagne d'une strate herbacée intéressante pour l'avifaune et pour de nombreux insectes. La strate arbustive y est moins développée.

On notera que le bois principal est ceinturé par une ancienne haie sur talus, aujourd'hui constituée de vieux chênes et hêtres. Elle sépare le bois d'un chemin de randonnée.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# Les Coteaux de la Jeannette

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 19 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Proussy

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : La Druanche et ses principaux affluents

ZNIEFF2 : Bassin de la Druanche

ZSC : Bassin de la Druanche

Connexions avec la trame boisée :

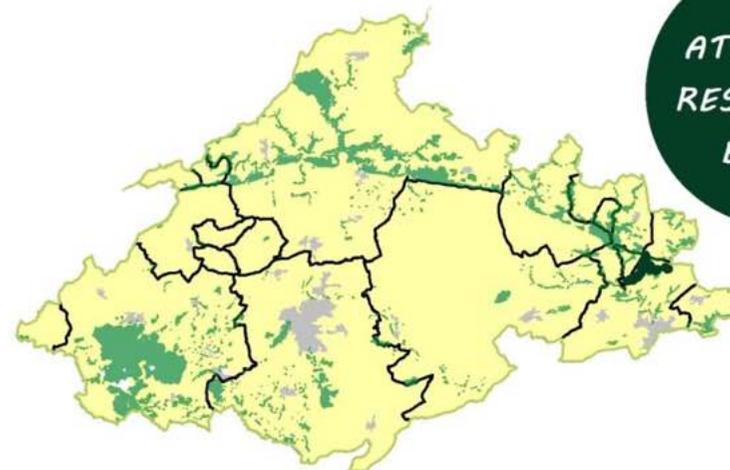
RBS-51

Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Coteaux boisés de la Jeannette, ce réservoir est un ensemble de bois situés en bordure de cours d'eau. Il est composé majoritairement d'essences mixte de feuillus d'âge mûr, ainsi que de saules en ripisylve.

Il joue un rôle de réservoir, mais également de corridor par sa fragmentation, permettant une circulation facilitée de la faune.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# Les Coteaux du ruisseau de la Martelée

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 19 ha, 30 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Saint-Denis-de-Méré

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : Tunnel des gouttes

ZNIEFF2 : Bassin du Noireau

Connexions avec la trame boisée :

Aucune

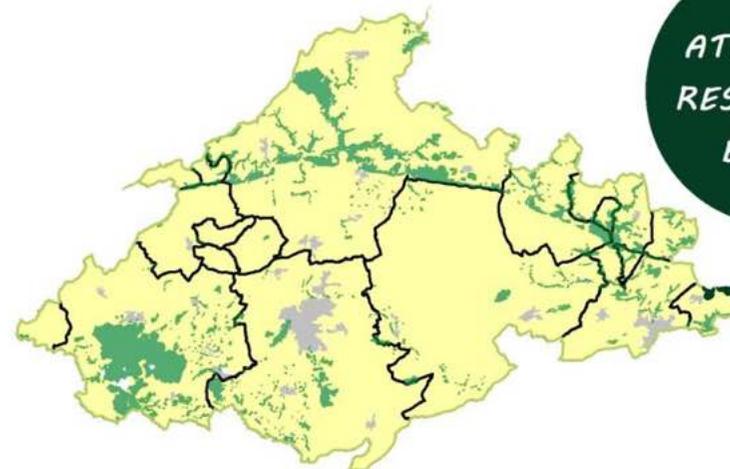
Connexions avec les autres réservoirs :

Aucune

Actions envisagées :

Les coteaux du ruisseau de la Martelée sont un ensemble de boisements de feuillus d'essences et d'âges variés, on y retrouve notamment du Chêne, Hêtre et Noisetier.

Ce réservoir est relativement fragmenté, offrant des possibilités de déplacement sur le modèle des "pas japonais". Il joue également un rôle de refuge non négligeable pour la faune locale.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# Les Boisements de la Dathée, en amont du Lac



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 16 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Petits Boisements

Communes :

Saint-Manvieu-Bocage, Saint-Sever-Calvados

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF2 : Bassin de la Dathée

Connexions avec la trame boisée :

RBS-53, RBS-16

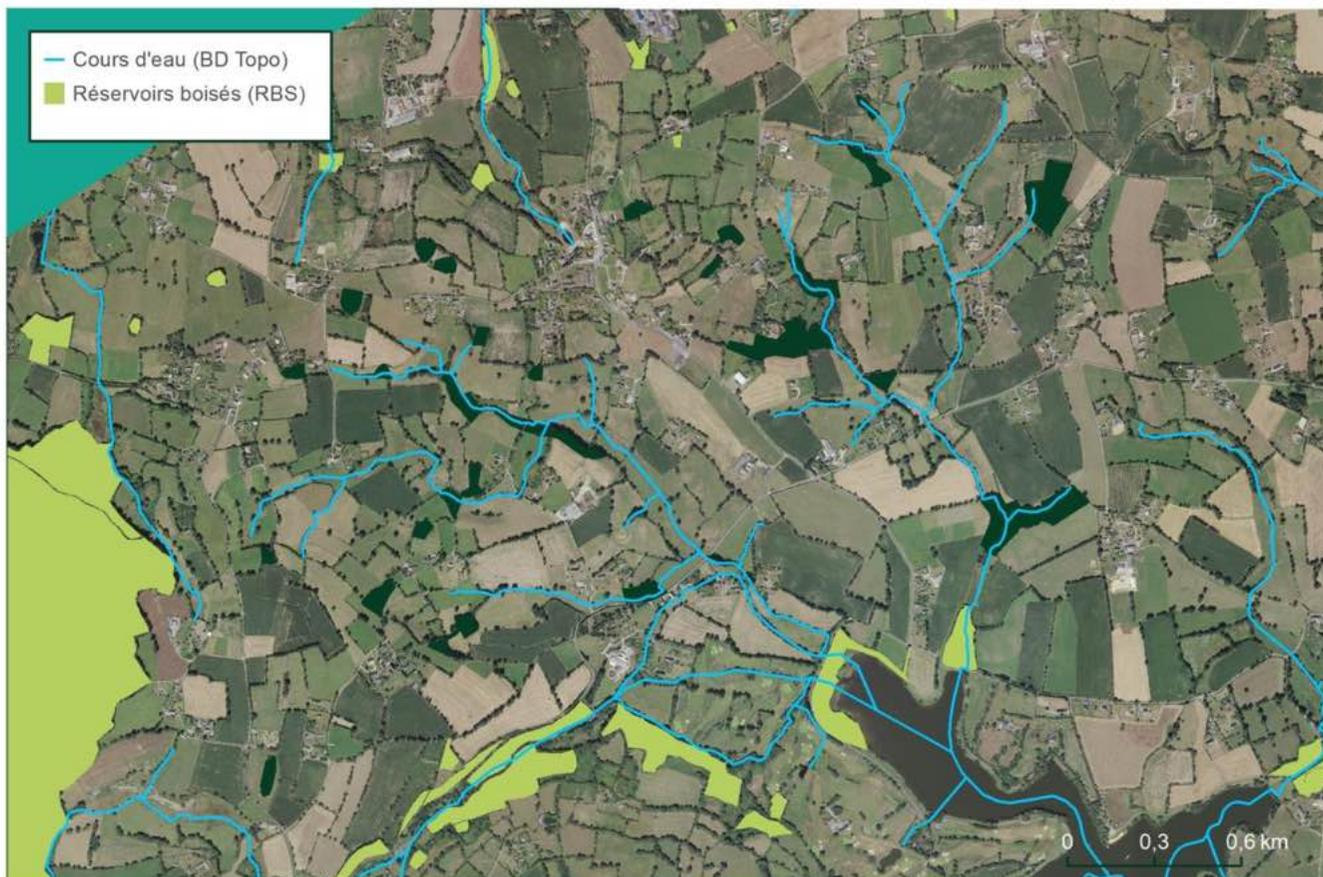
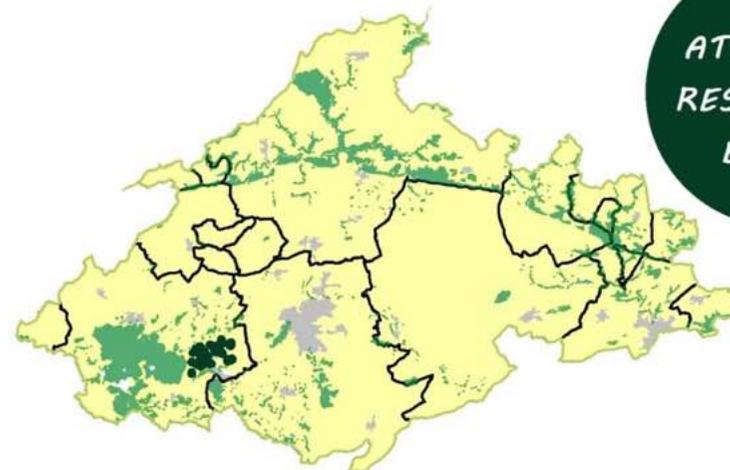
Connexions avec les autres réservoirs :

RBG-38

Actions envisagées :

Ce réservoir est composé de nombreux petits boisements répartis au sein du bocage. Il s'agit de boisements mixtes de feuillus et conifères. Fonctionnant sur le modèle des "pas japonais", ce réservoir offre de nombreux refuges pour la faune du territoire.

Les petits boisements sont interconnectés par un maillage bocager dense, permettant ainsi une circulation facilitée de la faune.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

# Les Boisements du ruisseau des Haises

édité le  
08/06/2020



ATLAS DES  
RESERVOIRS  
BOISES

## CARTE D'IDENTITE



Surface : 16 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Petits boisements

Communes :

Beaulieu, Le Bény-Bocage, Saint-Charles-de-Percy

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre

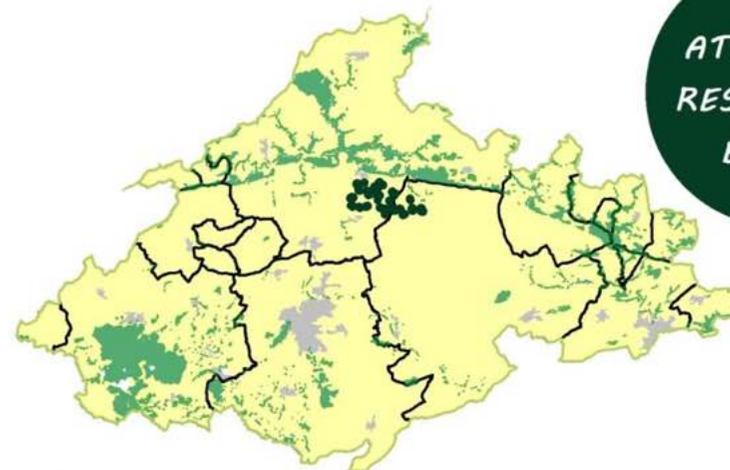
Connexions avec la trame boisée :

Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Cet ensemble de petits boisements se trouve sur le bassin versant du ruisseau des Haises. Ils constituent un réservoir en pas japonais, connectés les uns aux autres par le réseau bocager.

Ce réservoir est cependant isolé. Il n'est pas connecté à d'autres éléments de la trame boisée. Il s'agit de boisement privés, plantés et entretenus. On note la présence de peupleraies.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

Atlas réalisé par  
LA NOTTE DE CESPACES  
DM EAU

# Les Boisements de la Diane et de la Voie ferrée

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 15 ha, 90 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Petits boisements

Communes :

Bernières-le-Patry, Rully

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : Haut-bassin du Noireau

ZNIEFF2 : Bassin du Noireau

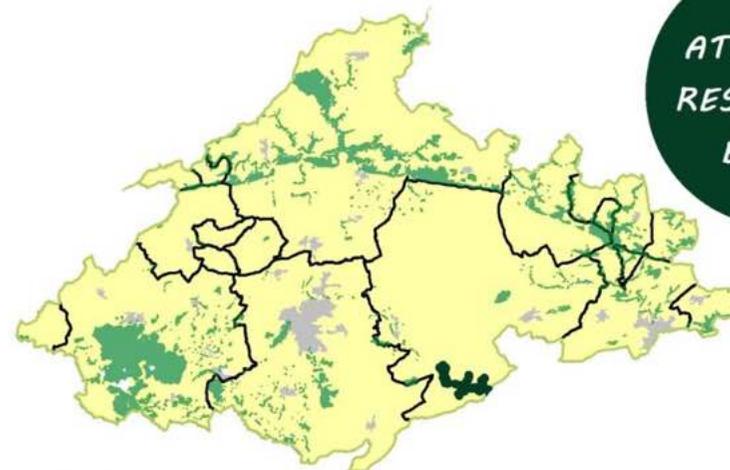
Connexions avec la trame boisée :

Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Réservoir écologique boisé composé de très nombreux petits boisements fonctionnant en "pas japonais". Sans être de grands habitats, ils abritent certainement de nombreuses espèces animales et végétales, et favorisent le déplacement de ces espèces sur le secteur de Bernières le Patry.

On y retrouve notamment les boisements en bordure de la voie ferrée, des plantations variées (Peupliers, Merisiers, Conifères ou mixtes), des boisements de coteaux et les bois du Château de la Rochelle.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# Les Coteaux du Tortillon aval

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 14 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

La Chapelle-Engerbold, Saint-Germain-du-Crioult, Vassy

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : La Druance et ses principaux affluents

ZNIEFF2 : Bassin de la Druance

ZSC : Bassin de la Druance

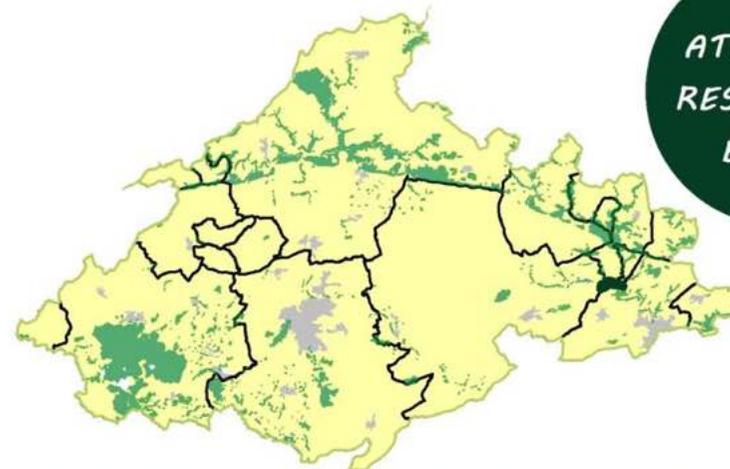
Connexions avec la trame boisée :

Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Réservoir boisé de la partie aval du Tortillon. Cet ensemble de boisements de coteaux assure la liaison entre le secteur de Vassy et la partie aval de la Druance.

Composé essentiellement de feuillus, on y retrouve de nombreuses espèces faunistiques et floristiques.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

Atlas réalisé par  
DM EAU  
LA NOTTE  
BOITE DE  
CEFRACI  
2017-2020

# Les Coteaux du Tortillon médian

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 14 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Vassy

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : La Druance et ses principaux affluents

ZNIEFF2 : Bassin de la Druance

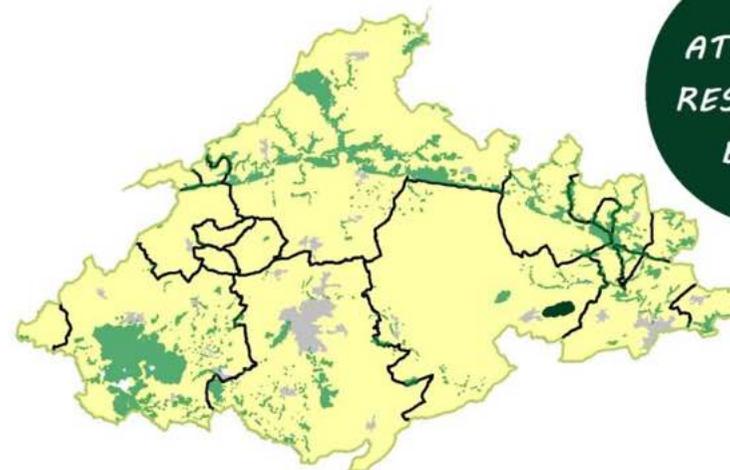
Connexions avec la trame boisée :

Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Ce réservoir est composé d'une multitude de petits boisements situés sur les coteaux du Tortillon. Il est un élément essentiel de la trame verte du secteur de Vassy, en assurant le lien entre les réservoirs bocagers 29 et 32, et en constituant un habitat boisé favorable à de nombreuses espèces.

Il est dominé par les boisements de feuillus positionnés sur des parcelles à forte pente, peu favorables à l'agriculture.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# Le Bois du Cerisier



édité le  
08/06/2020

## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 12 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Bois

Communes :

Vire

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF2 : Haut-bassin de la Vire

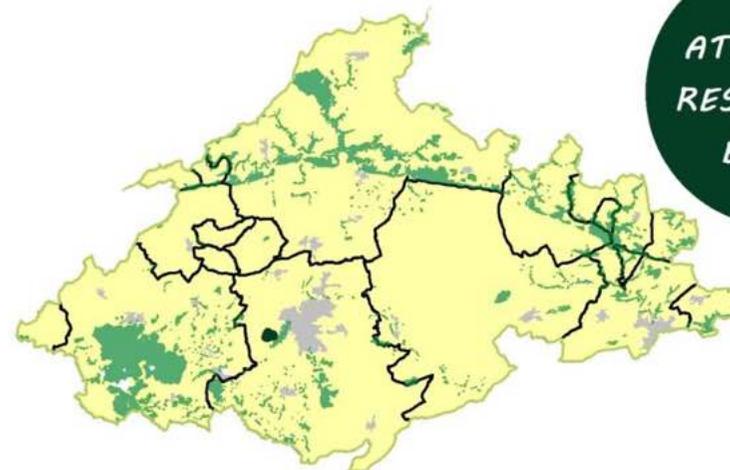
Connexions avec la trame boisée :

RBS-30

Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Le bois du Cerisier est un boisement mixte feuillus/conifères situé au milieu de parcelles de cultures. Ce réservoir est le plus important sur un secteur de milieux ouverts de culture à Saint Martin de Tallevend, il joue donc un rôle de refuge important pour la faune à cet endroit.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# Le Bois de Fontenermont

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 11 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Bois

Communes :

Courson, Fontenermont

Zonages inclus en tout ou partie :

Aucun

Connexions avec la trame boisée :

RBS-01

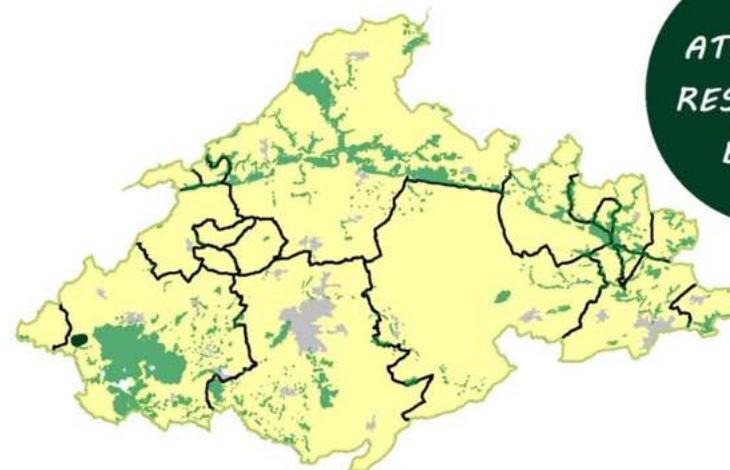
Connexions avec les autres réservoirs :

RBG-42

Actions envisagées :

Boisement de taille moyenne, composé principalement d'une futaie de résineux avec un taillis sous futaie d'érables et de ronciers. Ce réservoir abrite un cortège d'espèces inféodées aux boisements (Sitelle torchepot et Roitelet triple-bandeau notamment).

Ce boisement est relatif isolé au sein du territoire, la route D524 formant sa limite sud constitue une barrière importante pour le franchissement de la faune. L'unique connexion avec un autre réservoir est le nord de la Forêt de Saint-Sever.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



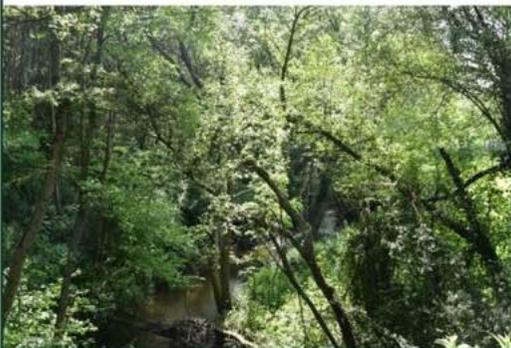
# Les Coteaux de l'Allière et les boisements de la Voie Ferrée



édité le  
08/06/2020

## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 10 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Burcy, Coulonces, Vaudry, Vire

Zonages inclus en tout ou partie :

Aucun

Connexions avec la trame boisée :

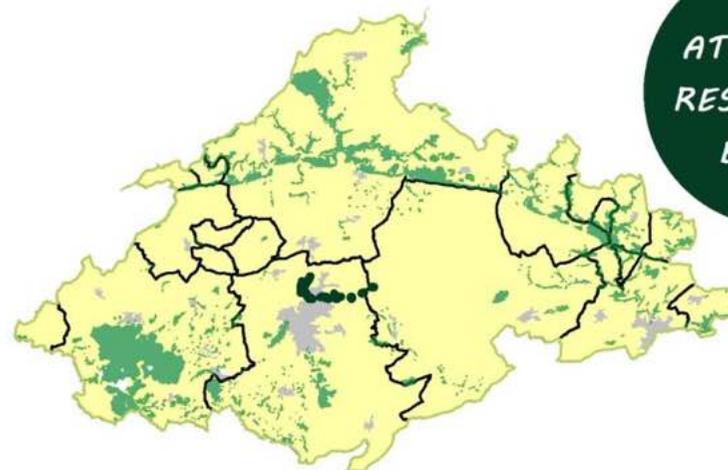
Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Les boisements de l'Allière se situent au nord-est de Vire, le long de l'Allière et de l'ancienne voie ferrée, aujourd'hui transformée en voie verte.

Dans les deux cas, cet ensemble de petits boisement prend place sur des secteurs pentus. On y retrouve une diversité d'essences intéressante et les 3 strates, arborée, arbustive et herbacée sont bien présentes.

Chênes, hêtres et frêne cohabitent avec la strate arbustive, où l'aubépine et le noisetier sont bien représentés.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



## CARTE D'IDENTITE



Surface : 9 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

La Graverie, Le Reculey

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre

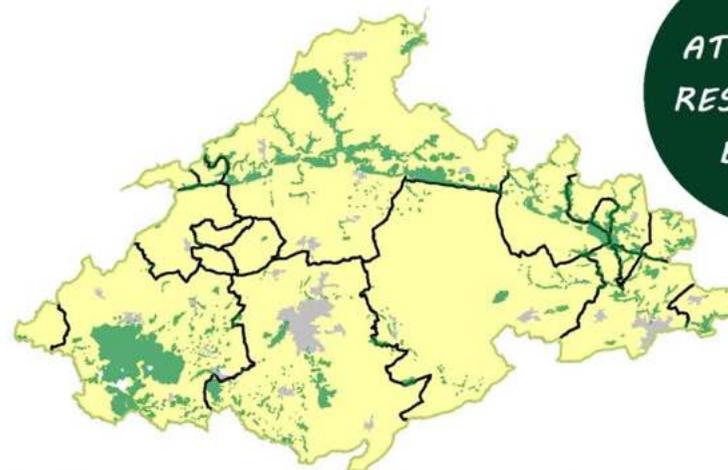
Connexions avec la trame boisée :

Aucune

Connexions avec les autres réservoirs :

Aucune

Actions envisagées :



0 0,15 0,3 km

# Le Bois de la Revenière

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 9 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Bois

Communes :

Landelles-et-Coupigny

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre

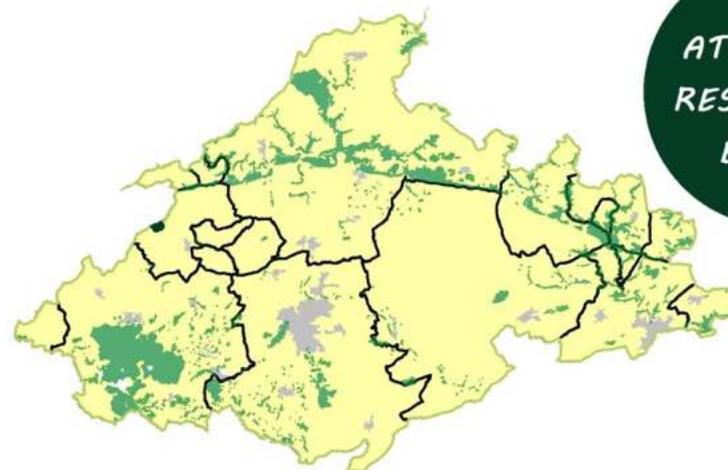
Connexions avec la trame boisée :

Aucune

Connexions avec les autres réservoirs :

Aucune

Actions envisagées :



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# Le Bois de la Haute Fosse



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 8 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Bois

Communes :

Saint-Sever-Calvados

Zonages inclus en tout ou partie :

Aucun

Connexions avec la trame boisée :

RBS-32

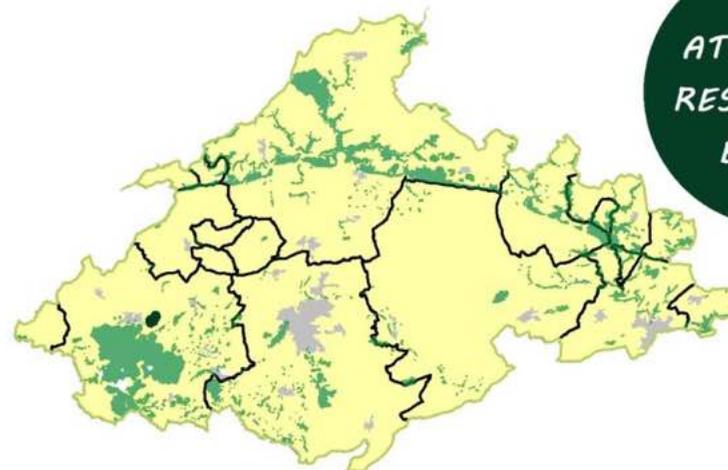
Connexions avec les autres réservoirs :

RBG-45

Actions envisagées :

Boisement de taille moyenne, il est composé d'essences mixtes de feuillus. Ce réservoir fait l'objet d'une exploitation forestière. Il abrite un cortège d'oiseau diversifié (passereaux, corvidés, rapaces...) avec notamment la nidification probable de la Buse variable.

La route D524 forme sa limite sud, constituant une barrière importante pour le franchissement de la faune. L'unique connexion avec un autre réservoir est les côteaux de la Rocque (RBS-32).



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# Les Coteaux de l'Odon

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 5 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Condé-sur-Noireau

Zonages inclus en tout ou partie :

Aucun

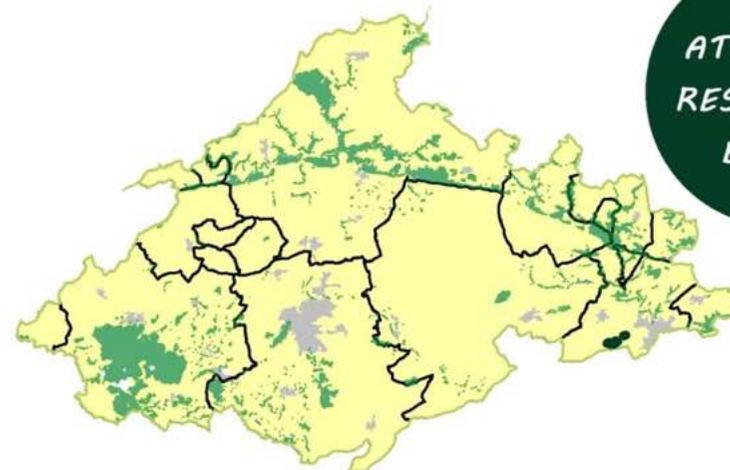
Connexions avec la trame boisée :

Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Coteaux boisés de l'Odon, au Sud-ouest de Condé sur Noireau.

Cet ensemble de petits boisements de Chênes présente un intérêt pour la biodiversité, en abritant de nombreuses espèces animales et végétales, et en participant aux déplacements de ces espèces.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# Les Boisements des filons de Quartz



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 5 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Petits boisements

Communes :

Sainte-Marie-Laumont, Saint-Martin-Don

Zonages inclus en tout ou partie :

Aucun

Connexions avec la trame boisée :

Aucune

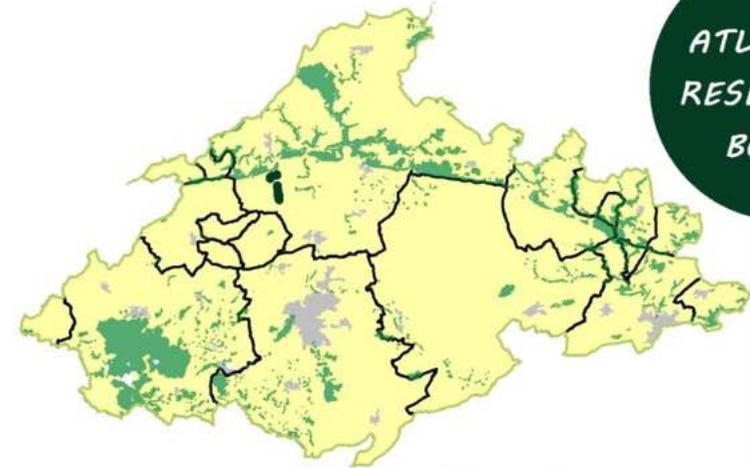
Connexions avec les autres réservoirs :

Aucune

Actions envisagées :

Ce petit boisement situé au niveau du lieu-dit "Faoux Friloux" à Sainte-Marie-Laumont, est longé par un cheminement et dominé par des feuillus (acacia, chêne, noisetier, hêtre, frêne, ...).

Ce réservoir offre un refuge pour la faune du territoire en étant interconnectés avec quelques haies bocagères permettant ainsi une circulation facilitée de la faune.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

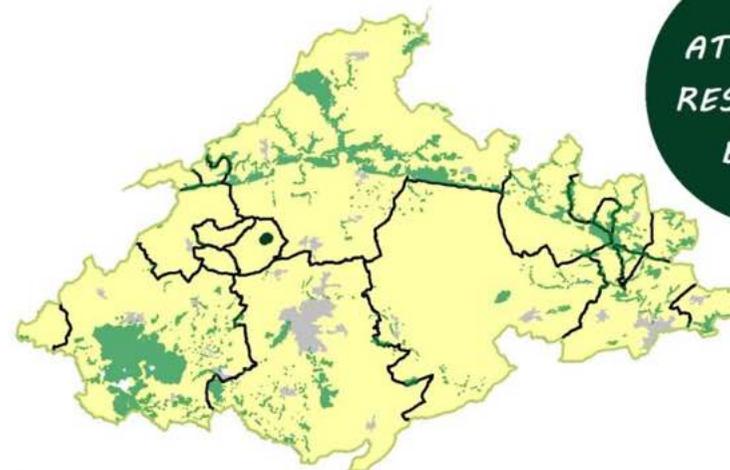


# Les Plantations de la Corbelière (Campagnolles)

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES



### CARTE D'IDENTITE



Surface : 4 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Plantation

Communes :

Campagnolles

Zonages inclus en tout ou partie :

Aucun

Connexions avec la trame boisée :

Aucune

Connexions avec les autres réservoirs :

Aucune

Actions envisagées :

Ce boisement situé au nord du bourg de Campagnolles est une peupleraie. Bien qu'il s'agisse d'une plantation, pour l'avifaune, il s'agit d'un boisement avec une forte clarté qui favorise les espèces de milieu semi ouvert et donc il apparait favorable à la nidification de certaines espèces.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau





### CARTE D'IDENTITE



Surface : 4 ha, 40 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Saint-Ouen-des-Besaces

Zonages inclus en tout ou partie :

Aucun

Connexions avec la trame boisée :

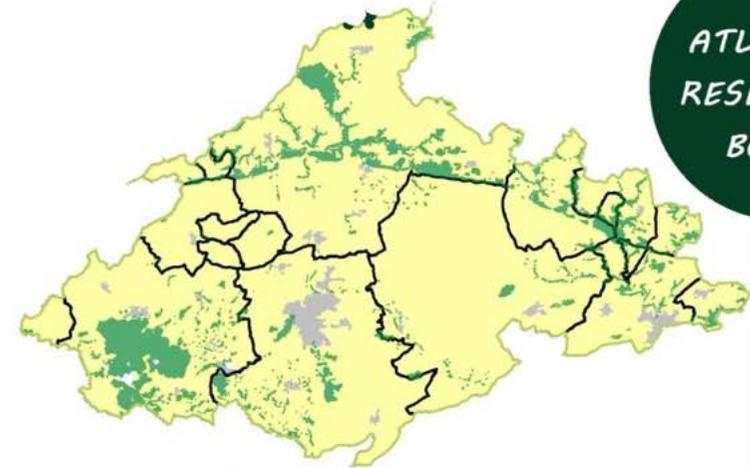
Aucune

Connexions avec les autres réservoirs :

RBG-01

Actions envisagées :

Ce réservoir est un ensemble de boisements le long de la Drôme, il s'agit d'essences variées de feuillus, de Chêne et Hêtre notamment. Il offre plusieurs zones de refuges pour la faune au Nord du territoire, de plus sa fragmentation permet également une circulation facilitée.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



### CARTE D'IDENTITE



**Surface :** 4 ha, 100 % sur l'IVN

**Paysage :**

**Type et statut :** Petits boisements

**Communes :**

Saint-Sever-Calvados

**Zonages inclus en tout ou partie :**

ZNIEFF2 : Bassin de la Sienne

**Connexions avec la trame boisée :**

RBS-01, RBS-70

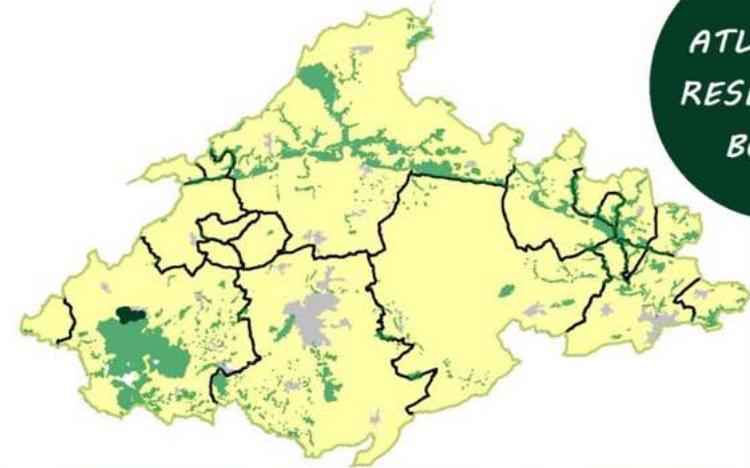
**Connexions avec les autres réservoirs :**

RBG-45

**Actions envisagées :**

Ce réservoir est composé de plusieurs petits boisements situés sur la commune de Saint-Sever-Calvados au nord du massif de la Forêt de Saint-Sever. Il s'agit de boisements d'essences mixtes de feuillus.

Il abrite une avifaune variée avec notamment la Fauvette à tête noire particulièrement présente en lisière de boisement. Ce réservoir a peu de connexions, si ce n'est le Nord de la Forêt de Saint-Sever et le réseau bocager situé à son extrémité est.



# Les Coteaux de la Cunes à proximité de la Perdrière (Sept-Frères)

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE

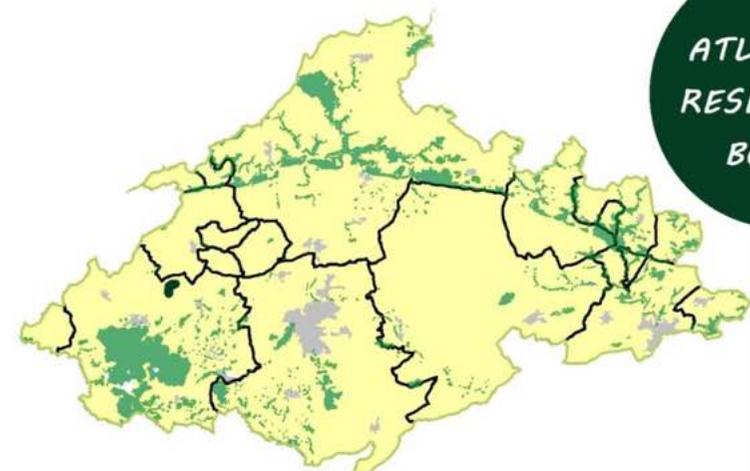


**Surface :** 3 ha, 100 % sur l'IVN  
**Paysage :**  
**Type et statut :** Coteaux  
**Communes :**  
Sept-Frères

**Zonages inclus en tout ou partie :**  
ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre  
**Connexions avec la trame boisée :**  
Aucune  
**Connexions avec les autres réservoirs :**  
Aucune  
**Actions envisagées :**

Les Coteaux de la Cunes se trouvent à Sept-Frères, à proximité de la Perdrière. Il s'agit de petits boisements qui bordent le ruisseau de la Cunes.

Ces coteaux sont principalement dominés par des mélanges de feuillus (saule, hêtre, chêne, frêne, acacia, ...) qui constituent des réservoirs de biodiversité intéressants pour la biodiversité locale.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# Les Coteaux de la Cunes à La Tabourie (Landelles-et-Coupigny)

édité le  
08/06/2020



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 3 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Beaumesnil, Landelles-et-Coupigny

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre

Connexions avec la trame boisée :

Aucune

Connexions avec les autres réservoirs :

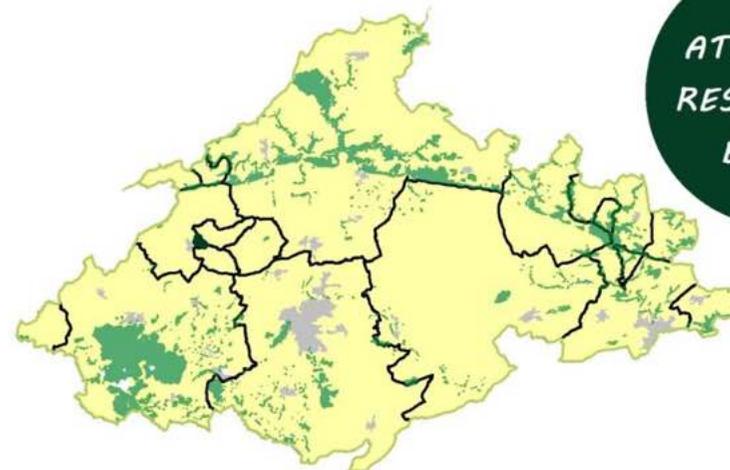
Aucune

Actions envisagées :

Ce réservoir boisé borde la Cunes au niveau du lieu-dit La Tabourie sur la commune de Landelles-et-Coupigny. Il s'agit de boisements implantés sur les coteaux du cours d'eau et en bordure d'un plan d'eau.

La partie centrale de ce réservoir est dominée par des mélanges de conifères tandis que les extrémités sont des peuplements divers de feuillus.

Ce réservoir est un lieu de refuge pour la faune, mais aussi de passage, par sa forme étirée il facilite le déplacement de la faune le long du ruisseau.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# Les Boisements du Bois Olivier



## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 3 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Petits boisements

Communes :

Landelles-et-Coupigny, Sept-Frères

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF2 : Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre

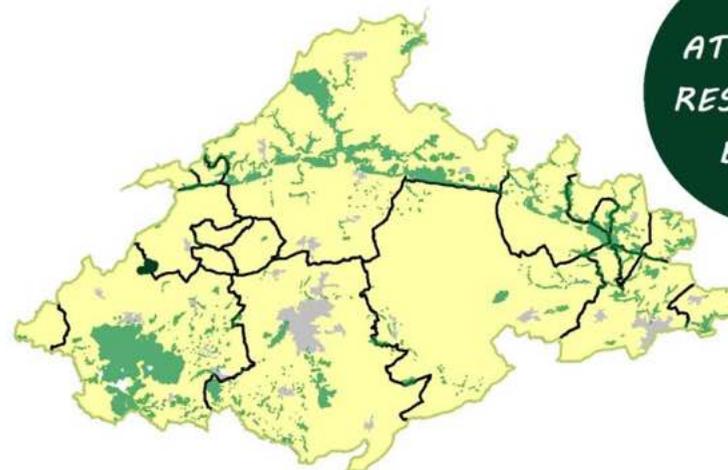
Connexions avec la trame boisée :

Aucune

Connexions avec les autres réservoirs :

Aucune

Actions envisagées :



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# Les Coteaux de la Brévogne à la Huardière (Coulonces)



édité le  
08/06/2020

## ATLAS DES RESERVOIRS BOISES

### CARTE D'IDENTITE



Surface : 2 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Coulonces

Zonages inclus en tout ou partie :

Aucun

Connexions avec la trame boisée :

Aucune

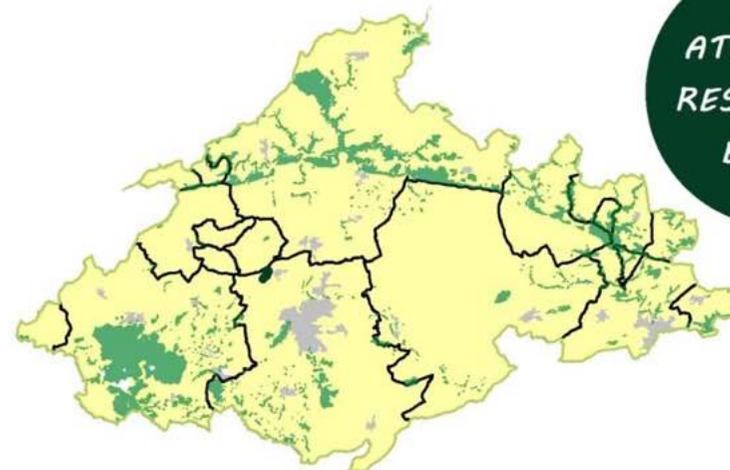
Connexions avec les autres réservoirs :

Aucune

Actions envisagées :

Ce réservoir boisé de petite taille se trouve en bordure de la Brévogne, au niveau de la Huardière, sur la commune de Coulonces.

Ces coteaux boisés sont pour l'essentiel composés de mélanges de feuillus. Ils constituent des habitats pour de nombreuses espèces (avifaune notamment) et participent à la perméabilité écologique de ce secteur.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau





## CARTE D'IDENTITE



Surface : 23 ha, 100 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Coteaux

Communes :

Mesnil-Clinchamps, Saint-Sever-Calvados

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF2 : Forêt de Saint-Sever

Connexions avec la trame boisée :

RBS-01, RBS-70, RBS-16

Connexions avec les autres réservoirs :

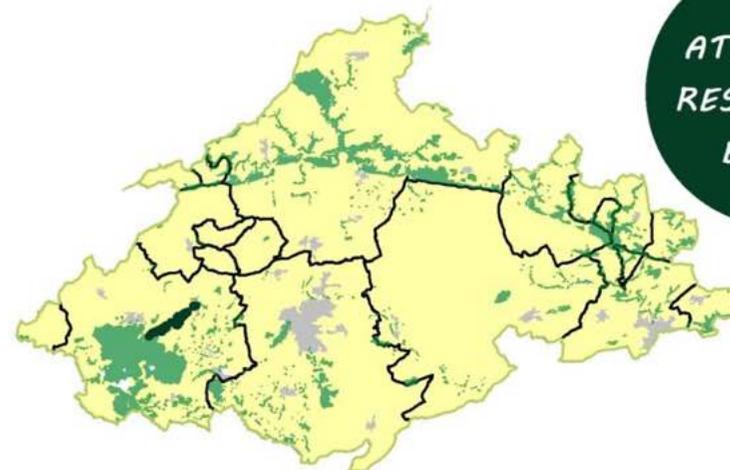
RBG-45, RBG-38

Actions envisagées :

Ce réservoir est un ensemble de petits boisements en bordure de cours d'eau ainsi qu'un jeune boisement de saules ayant poussé sur une parcelle agricole à l'abandon.

Situé en bordure de la Forêt de Saint-Sever, il assure une continuité de réservoir au sein du territoire, permettant la connexion entre d'autres petits boisements à l'est.

La jeune saulaie est un refuge pour de nombreux passereaux, dont la Fauvette à tête noire.





### CARTE D'IDENTITE



Surface : 23 ha, 20 % sur l'IVN

Paysage :

Type et statut : Bois

Communes :

Saint-Denis-de-Méré

Zonages inclus en tout ou partie :

ZNIEFF1 : Coteaux du Noireau

ZNIEFF2 : Bassin du Noireau

ZSC : Vallée de l'Orne et ses affluents

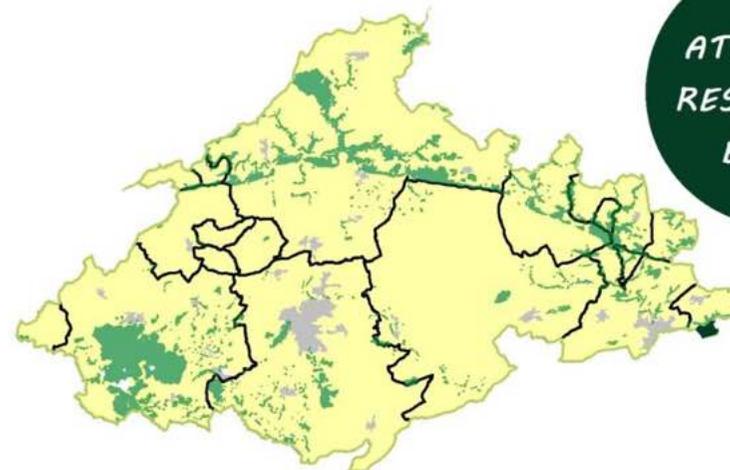
Connexions avec la trame boisée :

RBS-22

Connexions avec les autres réservoirs :

Actions envisagées :

Le Bois de Berjou est situé sur les hauteurs de vallon du Noireau, c'est un boisement de feuillus, principalement de Chêne et de Hêtre. Ce réservoir est un lieu de refuge pour la faune, mais aussi de passage, par sa forme étiré il facilite le déplacement de la faune le long du Noireau.



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement  
rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau





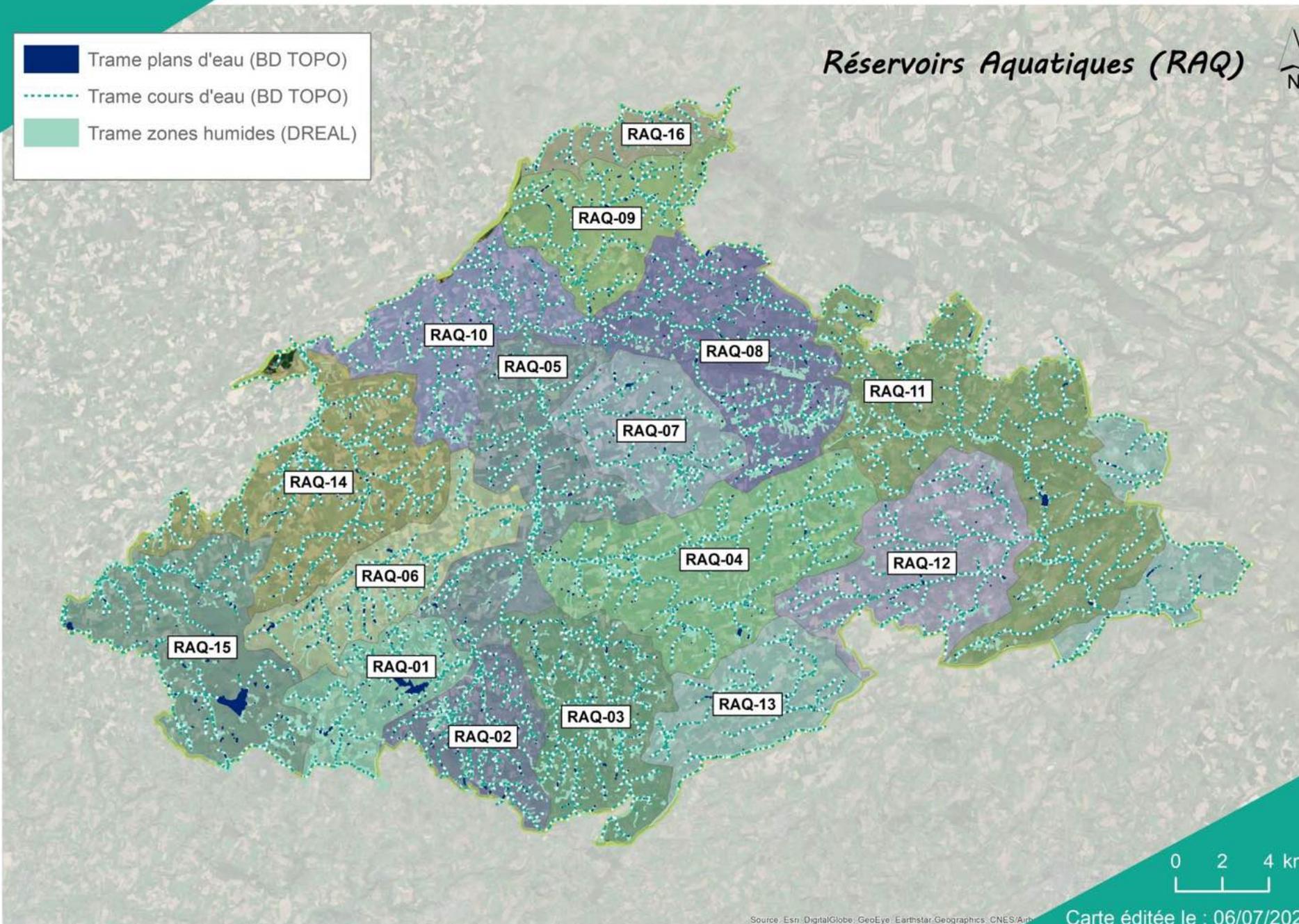
## **ANNEXE 5 : ATLAS DES RESERVOIRS DE LA TRAME BLEUE DE L'INTERCOMMUNALITE DE VIRE AU NOIREAU**



# L'ATLAS DES RÉSERVOIRS AQUATIQUES DE L'IVN

- Trame plans d'eau (BD TOPO)
- Trame cours d'eau (BD TOPO)
- Trame zones humides (DREAL)

## Réservoirs Aquatiques (RAQ)



Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar, Geographics, CNES/Airb

Carte éditée le : 06/07/2020

Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# La Dathée

**Bassin versant :**  
 3318 ha  
 85,4% sur l'IVN

**Cours d'eau :**  
 55 km

**Plan d'eau :**  
 45,7 ha

**Zones humides :**  
 391 ha

**Continuité écologique**

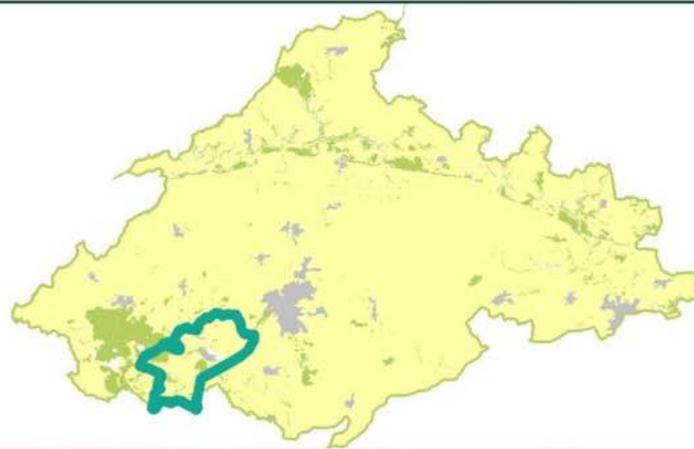
**Obstacles à l'écoulement (ROE) :** 8  
 dont le barrage de la Dathée

**Qualité de l'eau**

**Station d'épuration :** 0

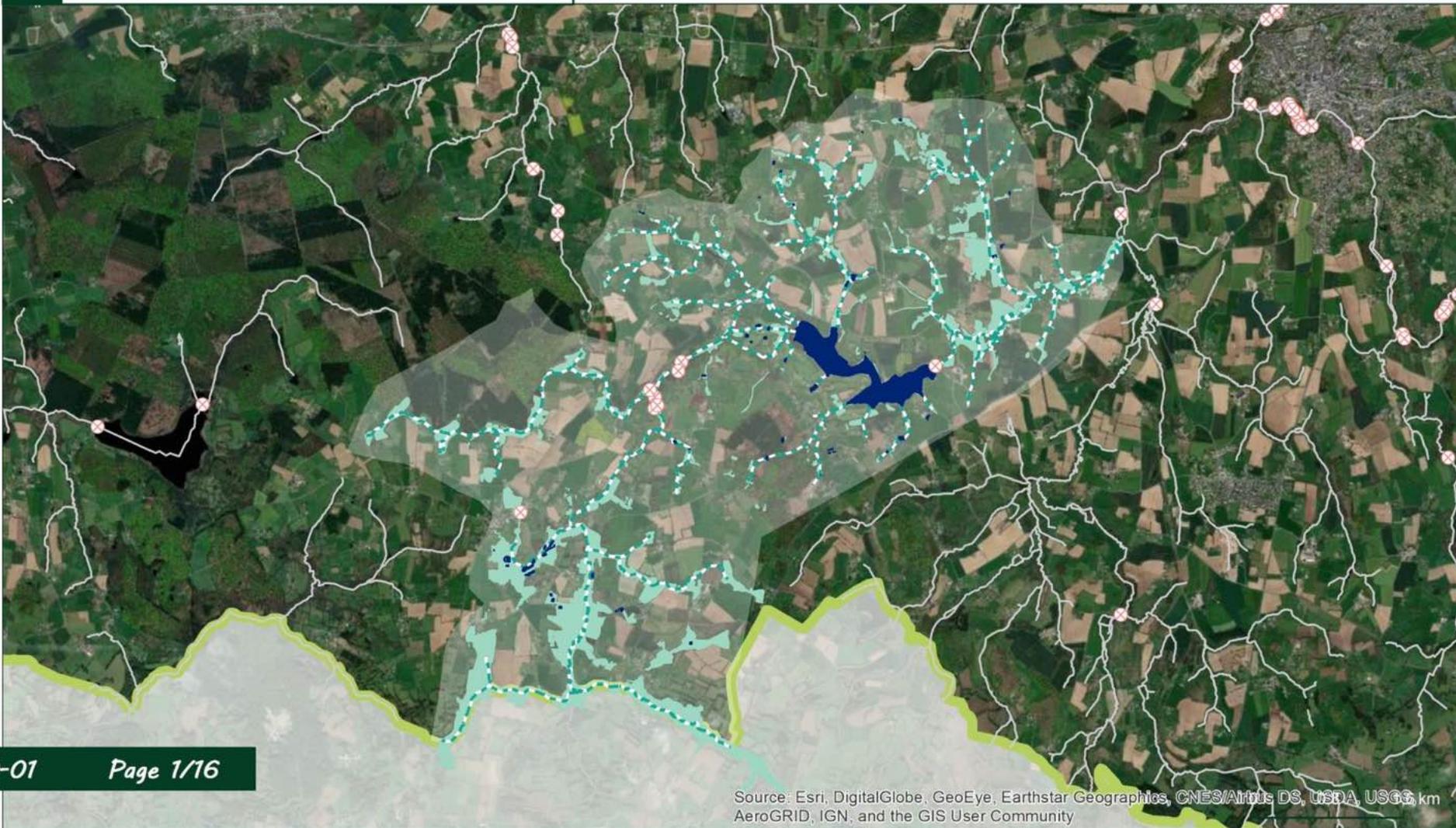
**Ressource en eau :**

- ⊗ Obstacle à l'écoulement (ROE)
- - - Trame cours d'eau (BD TOPO)
- Trame zones humides (DREAL)
- Trame plans d'eau (BD TOPO)
- ▲ Station d'épuration (BD ROSEAU)



édité le  
 06/07/2020

## ATLAS DES RESERVOIRS AQUATIQUES



# La Virène

**Bassin versant :** 4170 ha  
70,3% sur l'IVN

**Cours d'eau :** 71 km

**Plan d'eau :** 5,7 ha

**Zones humides :** 276 ha

**Continuité écologique**

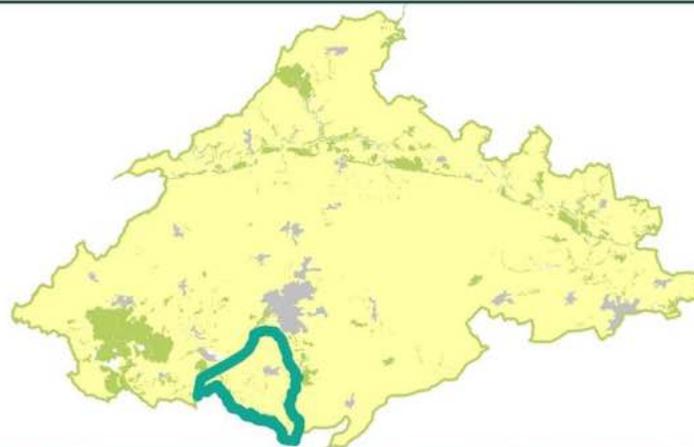
**Obstacles à l'écoulement (ROE) :** 2

**Qualité de l'eau**

**Station d'épuration :** 0

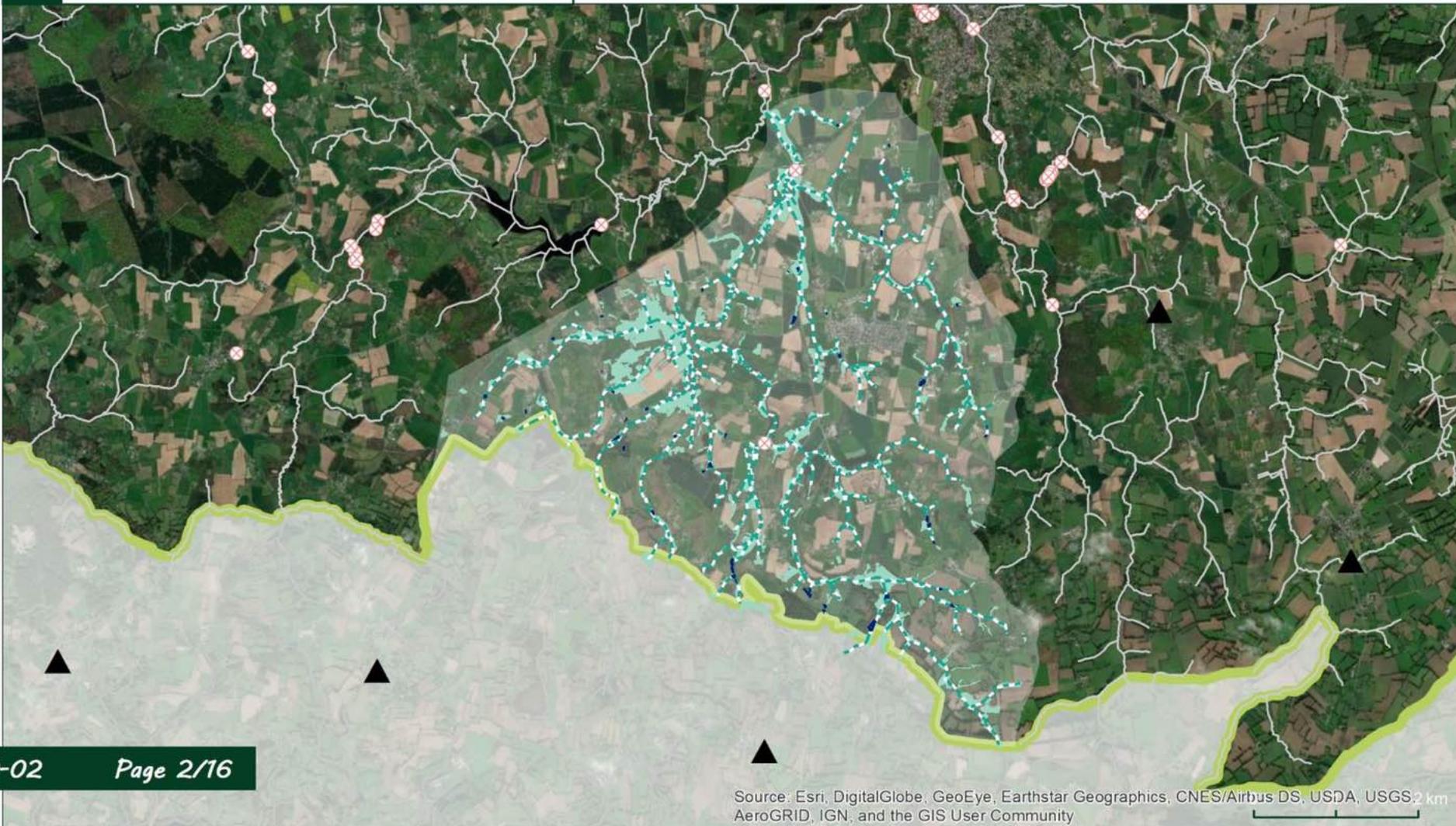
**Ressource en eau :**

- ⊗ Obstacle à l'écoulement (ROE)
- - - Trame cours d'eau (BD TOPO)
- Trame zones humides (DREAL)
- Trame plans d'eau (BD TOPO)
- ▲ Station d'épuration (BD ROSEAU)



édité le 06/07/2020

**ATLAS DES RESERVOIRS AQUATIQUES**



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau



# La Vire amont

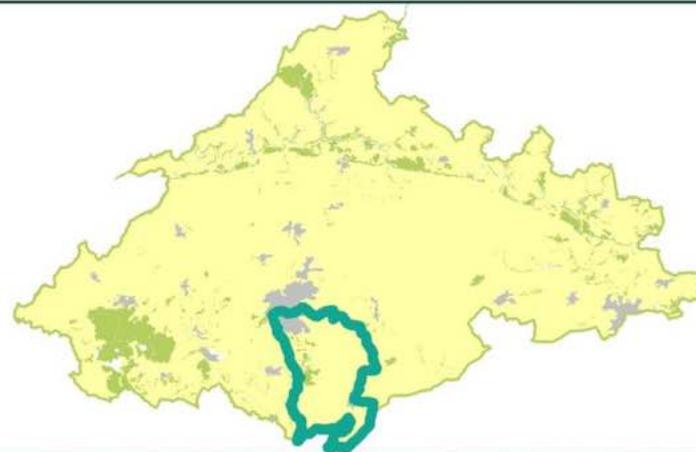
**Bassin versant :** Continuité écologique  
 5240 ha  
 91,6% sur l'IVN

**Cours d'eau :** Obstacles à l'écoulement (ROE) : 27

**Plan d'eau :** Qualité de l'eau  
 7,7 ha

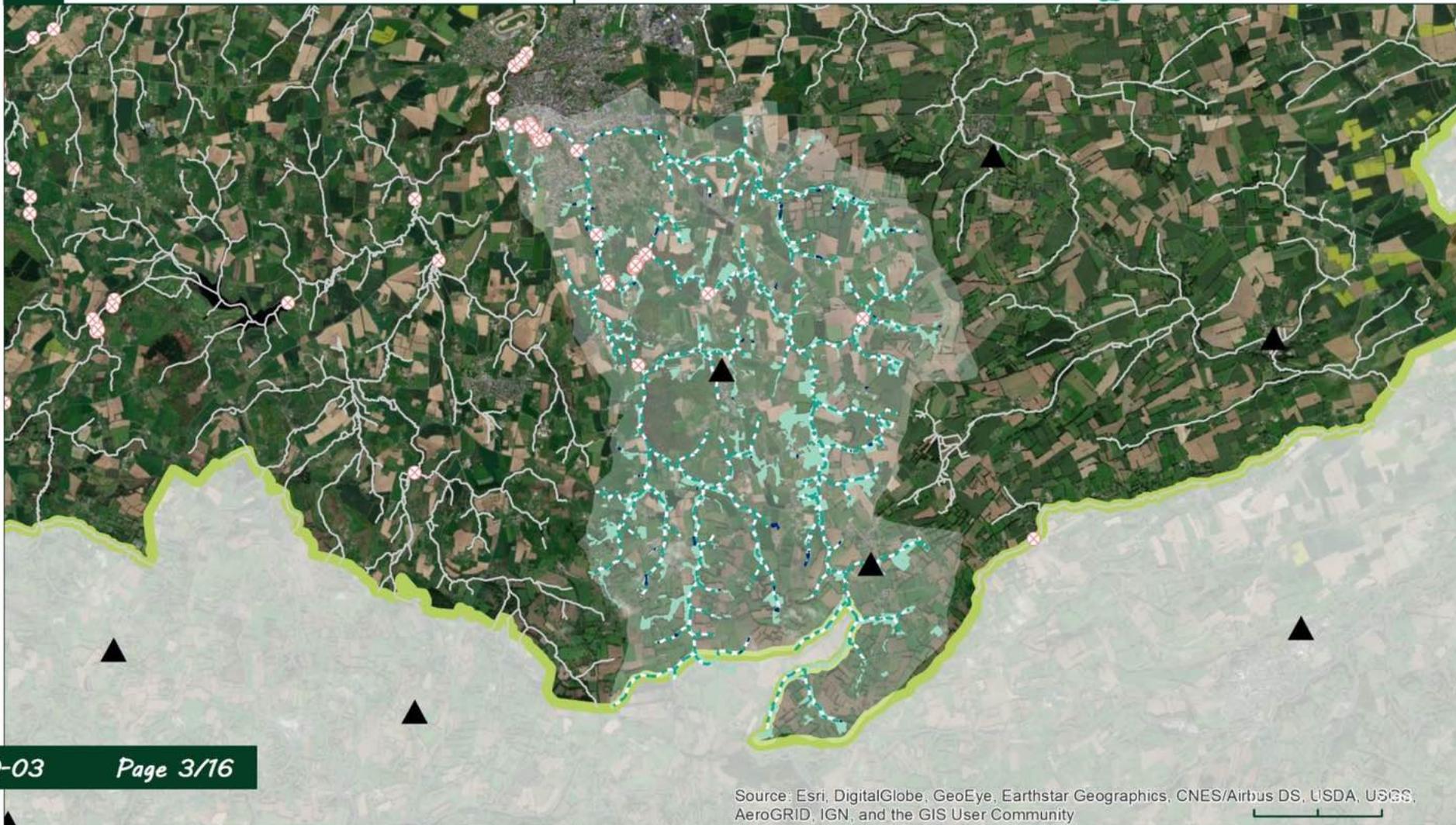
**Zones humides :** Station d'épuration : 2  
 Ressource en eau :  
 465 ha

- ⊗ Obstacle à l'écoulement (ROE)
- Trame cours d'eau (BD TOPO)
- Trame zones humides (DREAL)
- Trame plans d'eau (BD TOPO)
- ▲ Station d'épuration (BD ROSEAU)



édité le 06/07/2020

**ATLAS DES RESERVOIRS AQUATIQUES**



Soutenu par  
 Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
 La région Normandie



Dans le cadre du projet  
 D'élaboration de la trame verte et bleue  
 De l'intercom de la Vire au Noireau



# L'Allière

Bassin versant :  
7399 ha  
100% sur l'IVN

Cours d'eau :  
94 km

Plan d'eau :  
7 ha

Zones humides :  
427 ha

Continuité écologique  
Obstacles à l'écoulement  
(ROE) : 1

Qualité de l'eau  
Station d'épuration : 1

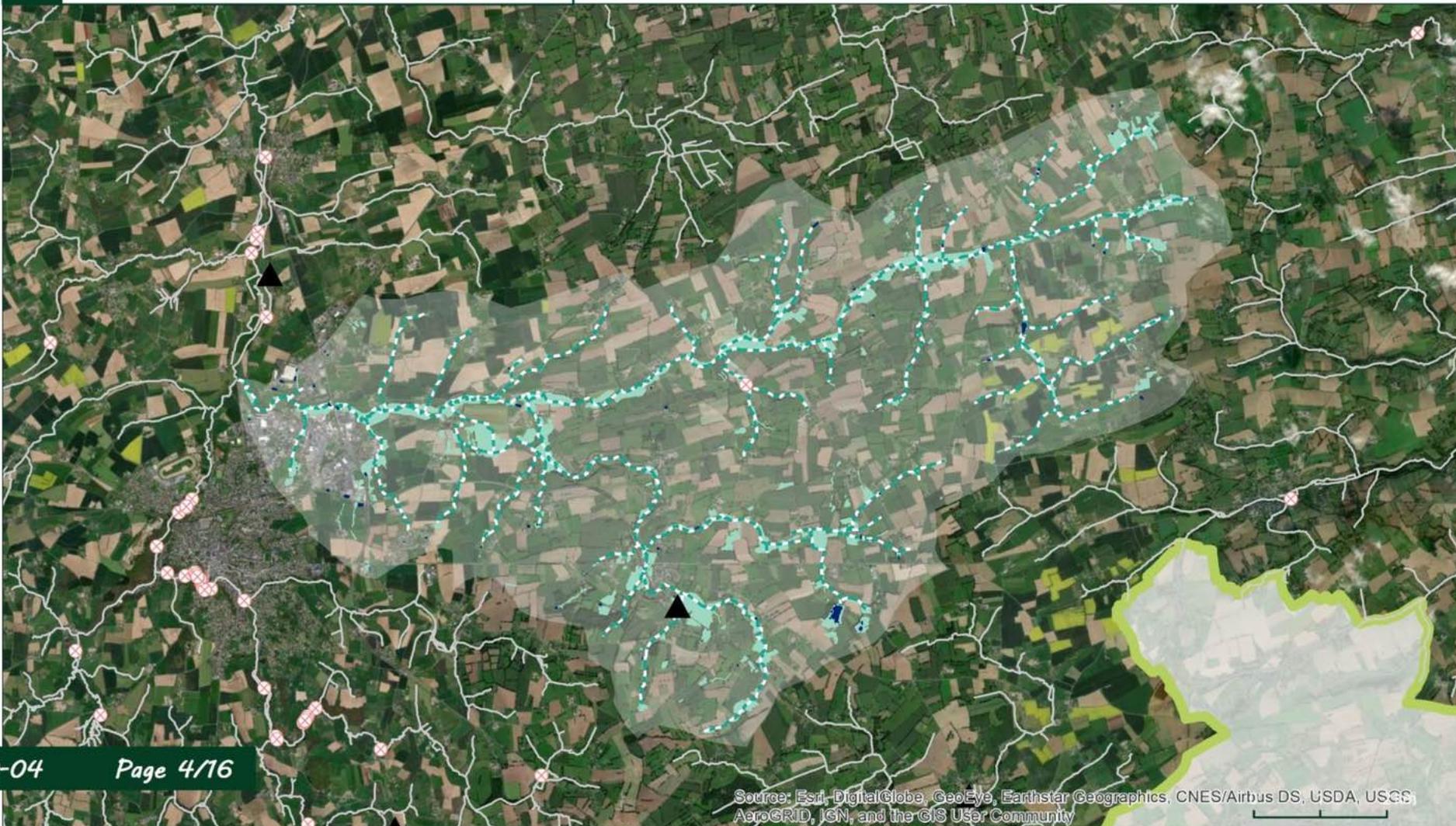
Ressource en eau :

- ⊗ Obstacle à l'écoulement (ROE)
- - - Trame cours d'eau (BD TOPO)
- Trame zones humides (DREAL)
- Trame plans d'eau (BD TOPO)
- ▲ Station d'épuration (BD ROSEAU)



édité le  
06/07/2020

**ATLAS DES RESERVOIRS AQUATIQUES**



# La Vire médiane

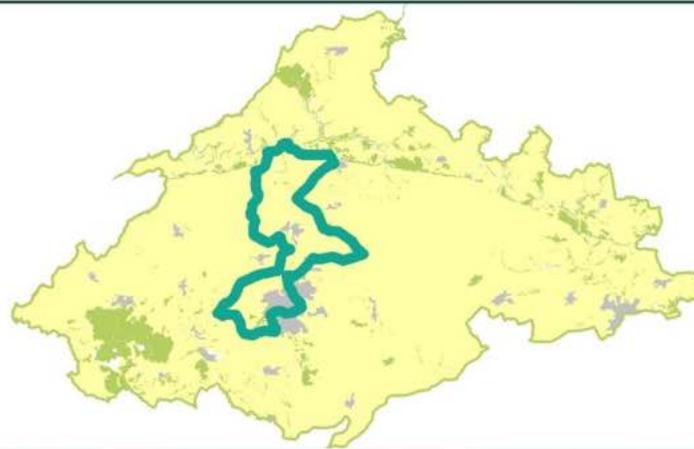
**Bassin versant :** Continuité écologique  
 5376 ha  
 100% sur l'IVN

**Cours d'eau :** Obstacles à l'écoulement (ROE) : 13

**Plan d'eau :** Qualité de l'eau  
 80 km  
 Station d'épuration : 1 dont Vire

**Zones humides :** Ressource en eau :  
 282 ha

- ⊗ Obstacle à l'écoulement (ROE)
- Trame cours d'eau (BD TOPO)
- Trame zones humides (DREAL)
- Trame plans d'eau (BD TOPO)
- ▲ Station d'épuration (BD ROSEAU)



édité le 06/07/2020

**ATLAS DES RESERVOIRS AQUATIQUES**



Soutenu par  
 Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
 La région Normandie



Dans le cadre du projet  
 D'élaboration de la trame verte et bleue  
 De l'intercom de la Vire au Noireau



# La Brévogne

**Bassin versant :** Continuité écologique  
 3832 ha  
 100% sur l'IVN

**Cours d'eau :** Obstacles à l'écoulement  
 64 km  
 (ROE) : 14

**Plan d'eau :** Qualité de l'eau  
 8,5 ha  
 Station d'épuration : 1

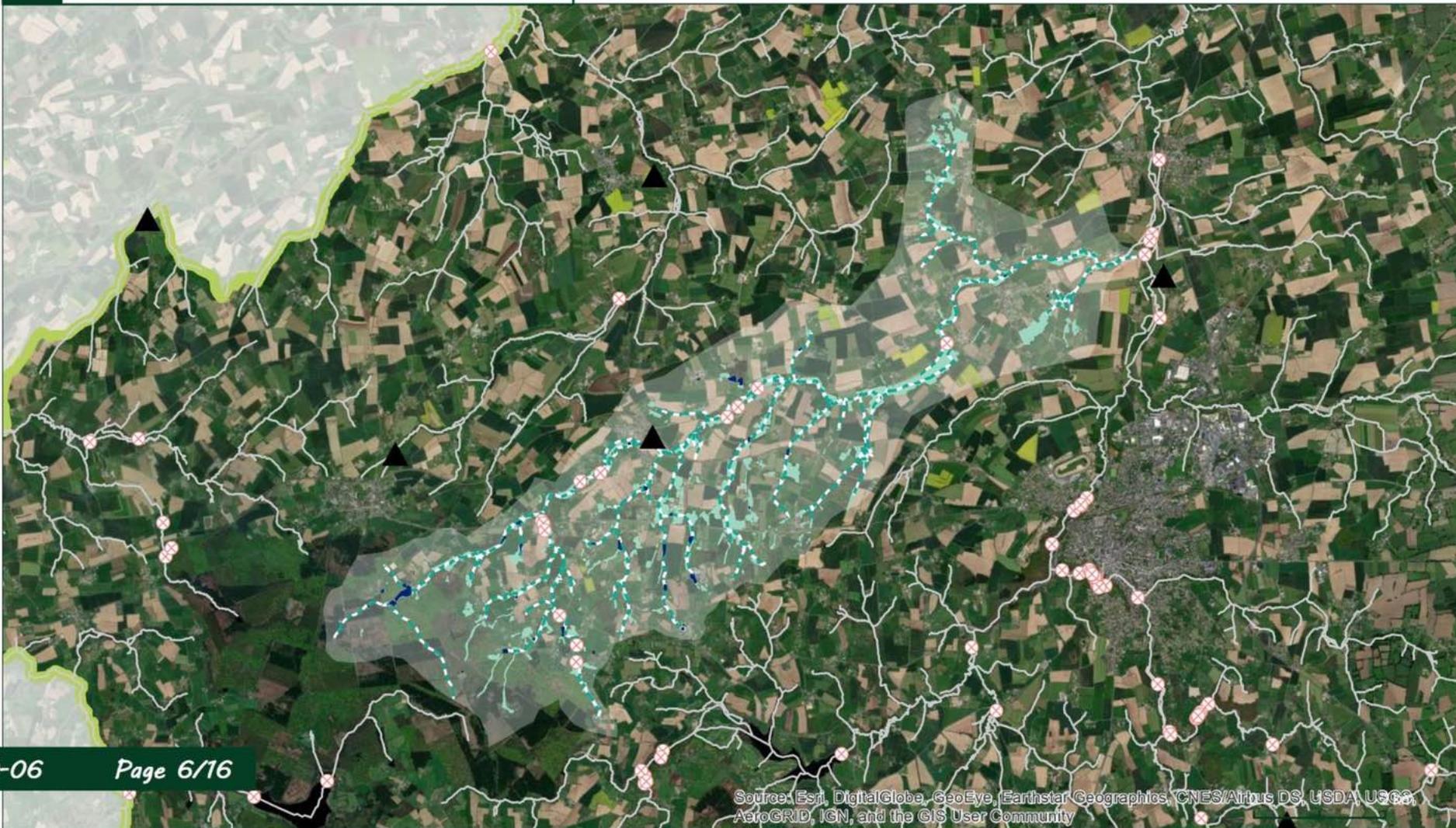
**Zones humides :** Ressource en eau :  
 276 ha

- ⊗ Obstacle à l'écoulement (ROE)
- - - Trame cours d'eau (BD TOPO)
- Trame zones humides (DREAL)
- Trame plans d'eau (BD TOPO)
- ▲ Station d'épuration (BD ROSEAU)



édité le 06/07/2020

**ATLAS DES RESERVOIRS AQUATIQUES**



# Le ruisseau des Haises

**Bassin versant :** Continuité écologique  
 3580 ha  
 100% sur l'IVN

**Cours d'eau :** Obstacles à l'écoulement (ROE) : 3

**Plan d'eau :** Qualité de l'eau  
 5,6 ha  
 Station d'épuration : 2

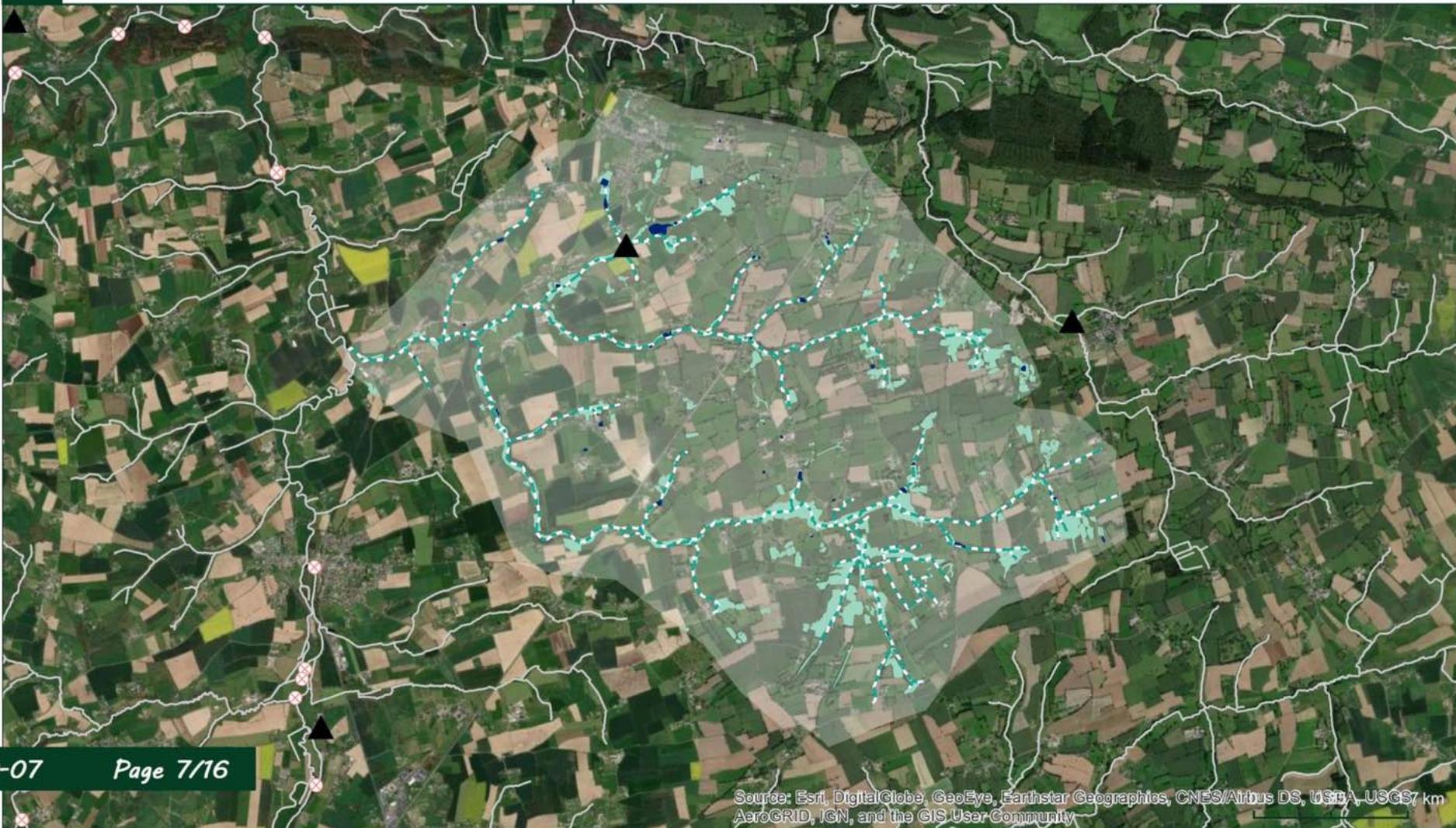
**Zones humides :** Ressource en eau :  
 205 ha

- ⊗ Obstacle à l'écoulement (ROE)
- - - Trame cours d'eau (BD TOPO)
- Trame zones humides (DREAL)
- Trame plans d'eau (BD TOPO)
- ▲ Station d'épuration (BD ROSEAU)



édité le 06/07/2020

**ATLAS DES RESERVOIRS AQUATIQUES**



Soutenu par  
 Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
 La région Normandie



Dans le cadre du projet  
 D'élaboration de la trame verte et bleue  
 De l'intercom de la Vire au Noireau



# La Soulevre

**Bassin versant :** Continuité écologique  
 6821 ha  
 90,4% sur l'IVN

**Cours d'eau :** Obstacles à l'écoulement (ROE) : 0  
 110 km

**Plan d'eau :** Qualité de l'eau  
 9,8 ha  
 Station d'épuration : 1

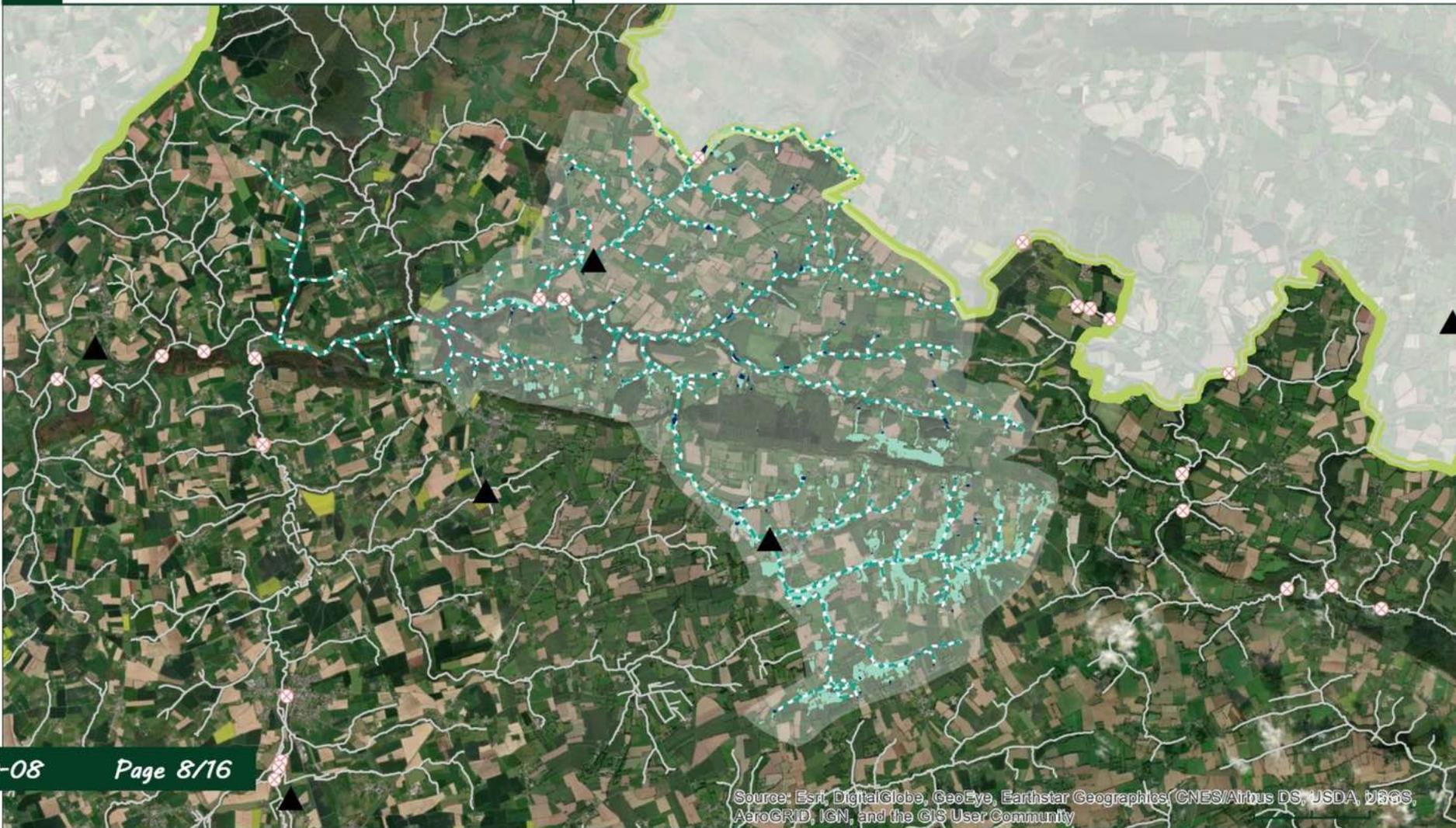
**Zones humides :** Ressource en eau :  
 402 ha

- ⊗ Obstacle à l'écoulement (ROE)
- Trame cours d'eau (BD TOPO)
- Trame zones humides (DREAL)
- Trame plans d'eau (BD TOPO)
- ▲ Station d'épuration (BD ROSEAU)



édité le 06/07/2020

**ATLAS DES RESERVOIRS AQUATIQUES**



Soutenu par  
 Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
 La région Normandie



Dans le cadre du projet  
 D'élaboration de la trame verte et bleue  
 De l'intercom de la Vire au Noireau



# Le Roucamps

**Bassin versant :** Continuité écologique  
 4453 ha  
 82,7% sur l'IVN

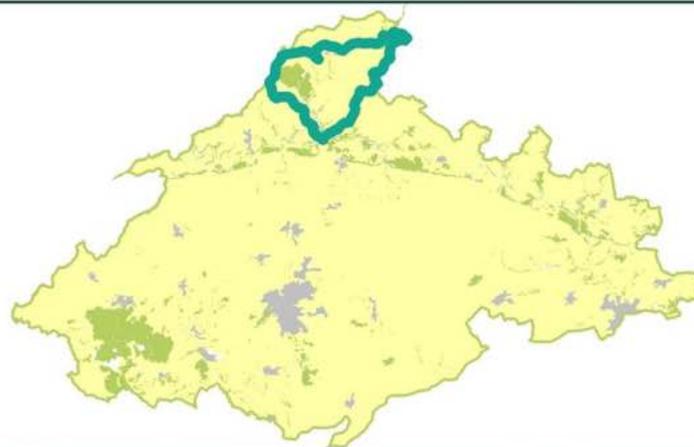
**Cours d'eau :** Obstacles à l'écoulement (ROE) : 0  
 71 km

**Plan d'eau :** Qualité de l'eau  
 5,9 ha

**Zones humides :** Station d'épuration : 1  
 112 ha

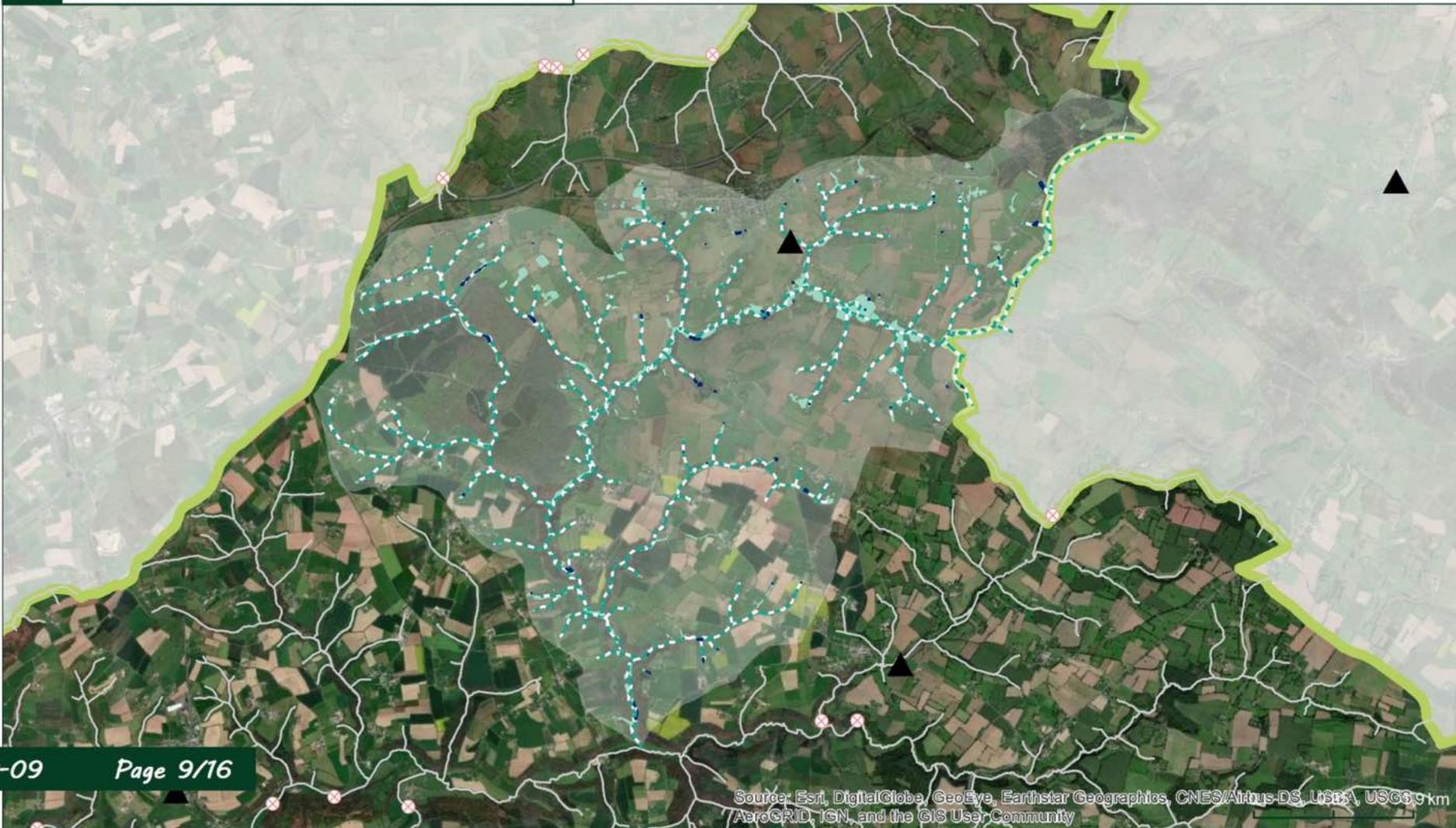
Ressource en eau :

- ⊗ Obstacle à l'écoulement (ROE)
- - - Trame cours d'eau (BD TOPO)
- Trame zones humides (DREAL)
- Trame plans d'eau (BD TOPO)
- ▲ Station d'épuration (BD ROSEAU)



édité le 06/07/2020

**ATLAS DES RESERVOIRS AQUATIQUES**



Soutenu par  
 Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
 La région Normandie



Dans le cadre du projet  
 D'élaboration de la trame verte et bleue  
 De l'intercom de la Vire au Noireau



# La Vire aval

**Bassin versant :** Continuité écologique  
 5208 ha  
 88% sur l'IVN

**Cours d'eau :** Obstacles à l'écoulement (ROE) : 11  
 72 km

**Plan d'eau :** Qualité de l'eau  
 3,5 ha  
 Station d'épuration : 1

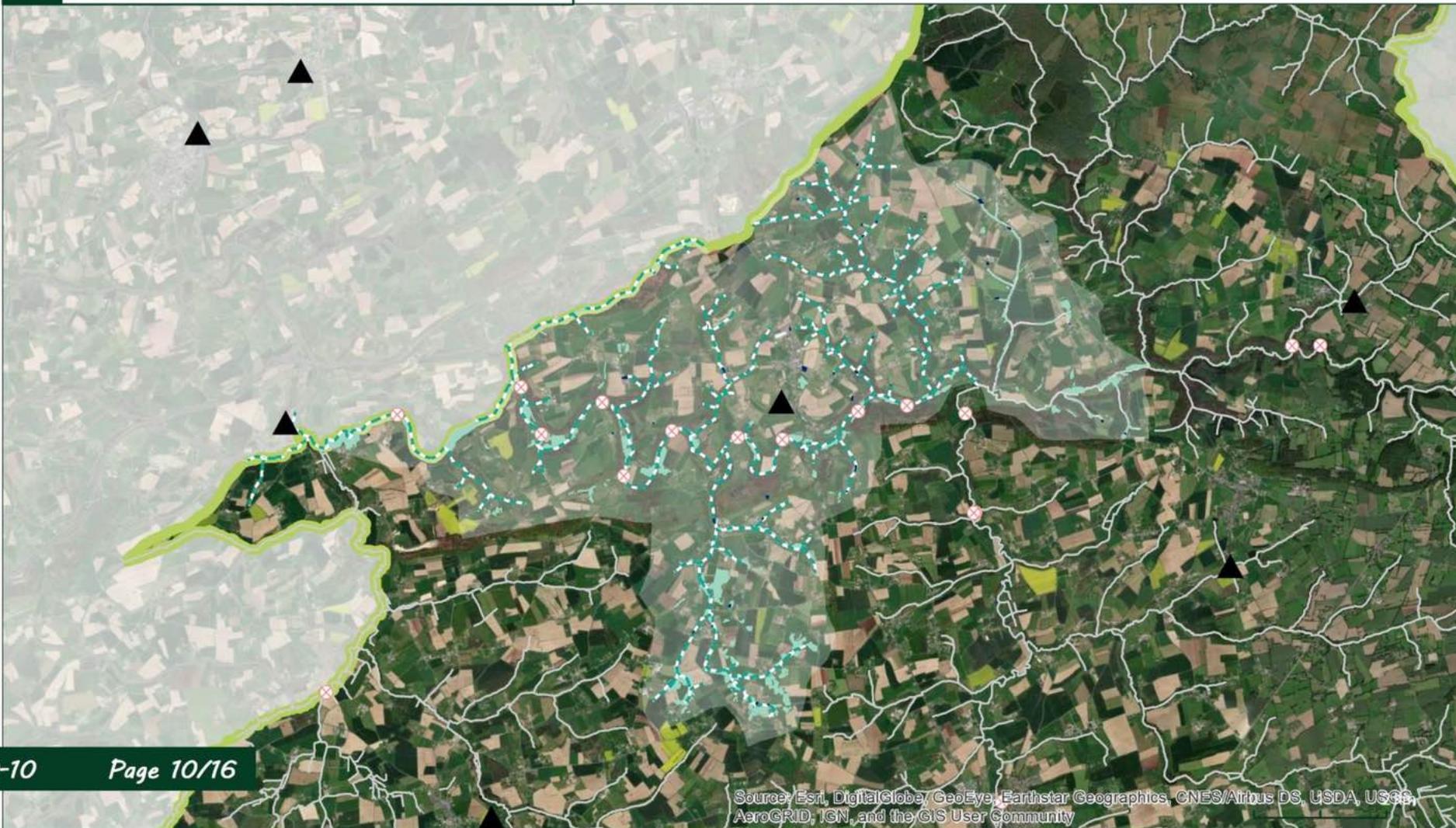
**Zones humides :** Ressource en eau :  
 165 ha

- ⊗ Obstacle à l'écoulement (ROE)
- - - Trame cours d'eau (BD TOPO)
- Trame zones humides (DREAL)
- Trame plans d'eau (BD TOPO)
- ▲ Station d'épuration (BD ROSEAU)



ATLAS DES RESERVOIRS AQUATIQUES

édité le 06/07/2020



# La Druance

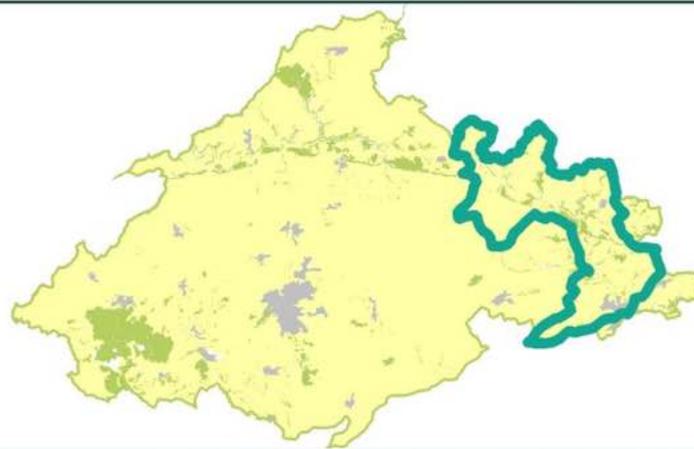
**Bassin versant :** Continuité écologique  
 15097 ha  
 64,6% sur l'IVN

**Cours d'eau :** Obstacles à l'écoulement (ROE) : 24  
 113 km

**Plan d'eau :** Qualité de l'eau  
 15,5 ha

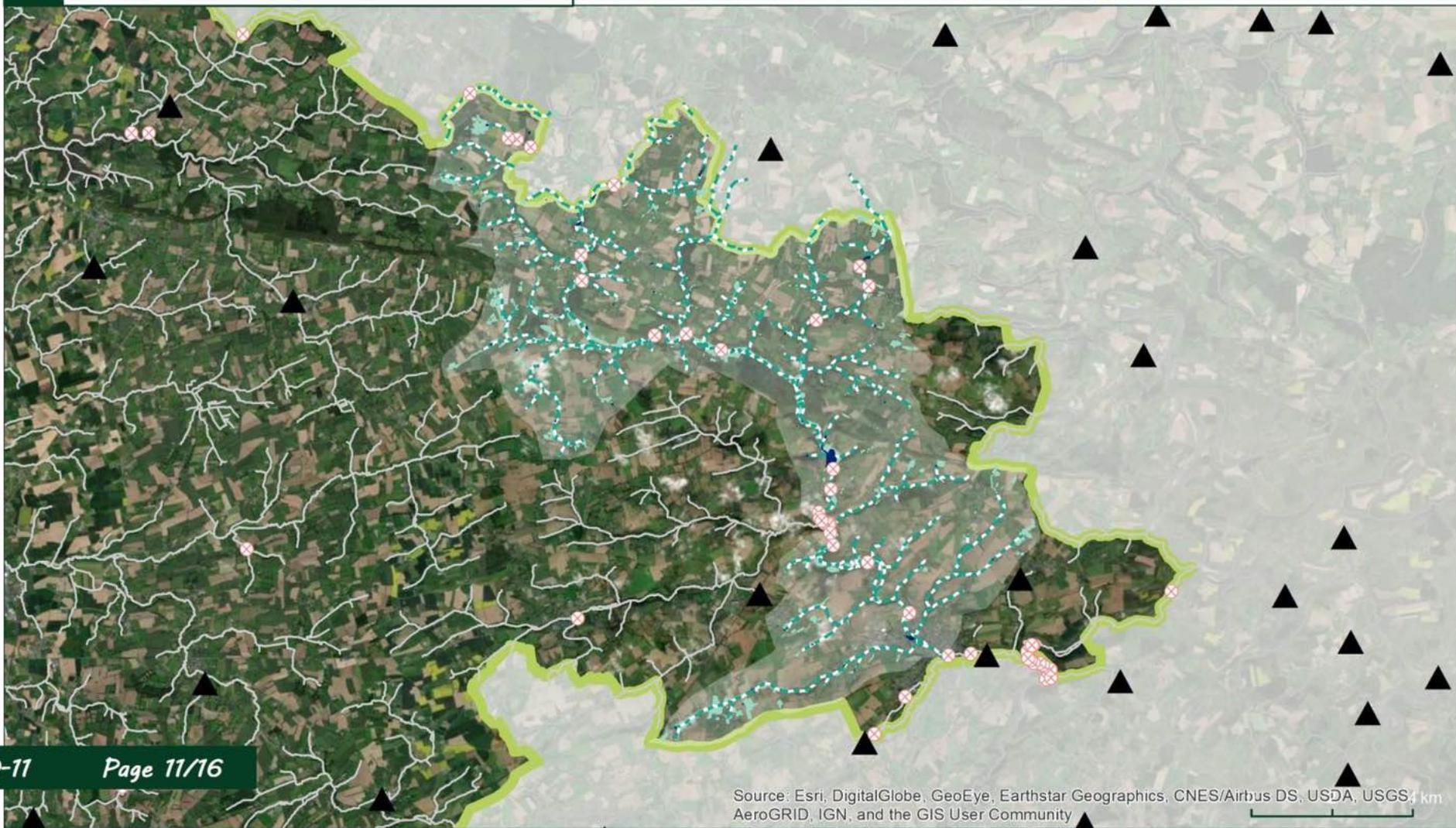
**Zones humides :** Station d'épuration : 1  
 Ressource en eau :  
 468 ha

- ⊗ Obstacle à l'écoulement (ROE)
- - - Trame cours d'eau (BD TOPO)
- Trame zones humides (DREAL)
- Trame plans d'eau (BD TOPO)
- ▲ Station d'épuration (BD ROSEAU)



édité le 06/07/2020

**ATLAS DES RESERVOIRS AQUATIQUES**



# Le Tortillon

**Bassin versant :** Continuité écologique  
 6186 ha  
 87% sur l'IVN

**Cours d'eau :** Obstacles à l'écoulement (ROE) : 1  
 76 km

**Plan d'eau :** Qualité de l'eau  
 3,6 ha  
 Station d'épuration : 1

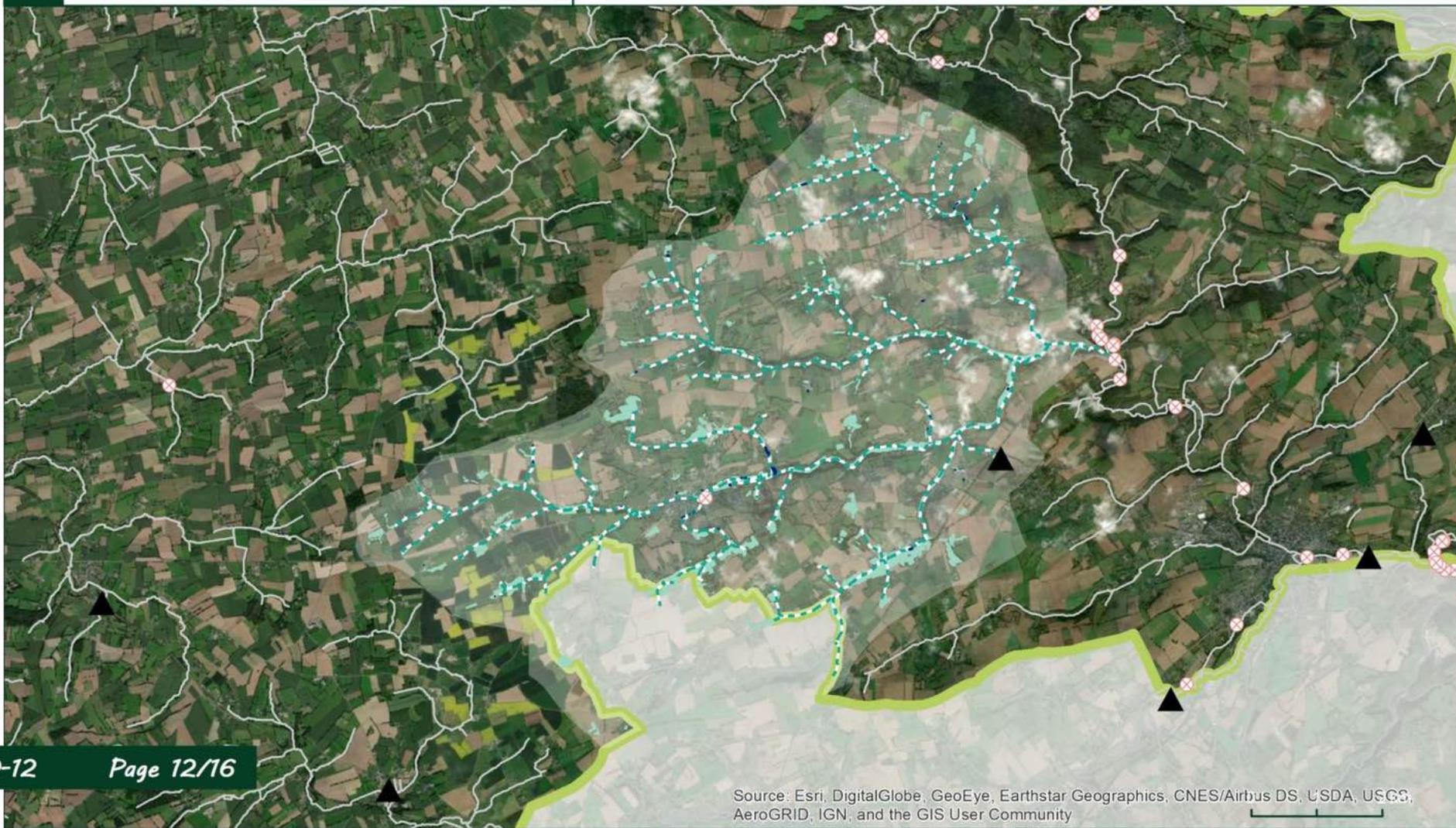
**Zones humides :** Ressource en eau :  
 260 ha

- ⊗ Obstacle à l'écoulement (ROE)
- - - Trame cours d'eau (BD TOPO)
- Trame zones humides (DREAL)
- Trame plans d'eau (BD TOPO)
- ▲ Station d'épuration (BD ROSEAU)



ATLAS DES RESERVOIRS AQUATIQUES

édité le 06/07/2020



# Le Noireau et l'Orne

**Bassin versant :** Continuité écologique  
 35190 ha  
 16,5% sur l'IVN

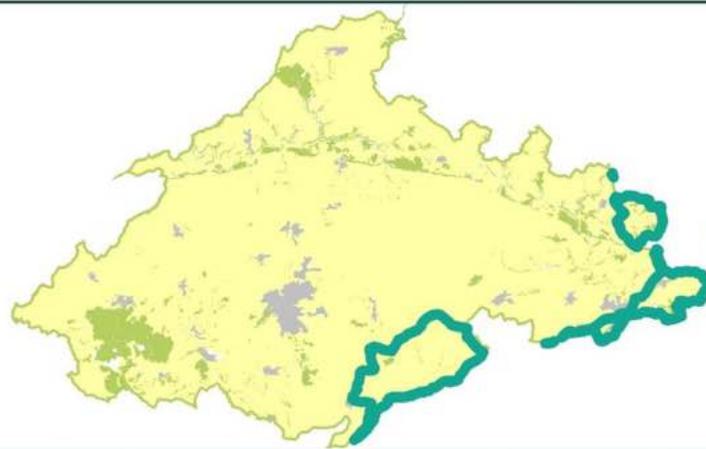
**Cours d'eau :** Obstacles à l'écoulement (ROE) : 9

**Plan d'eau :** Qualité de l'eau  
 4,3 ha

**Zones humides :** Station d'épuration : 3  
 dont Condé-sur-Noireau

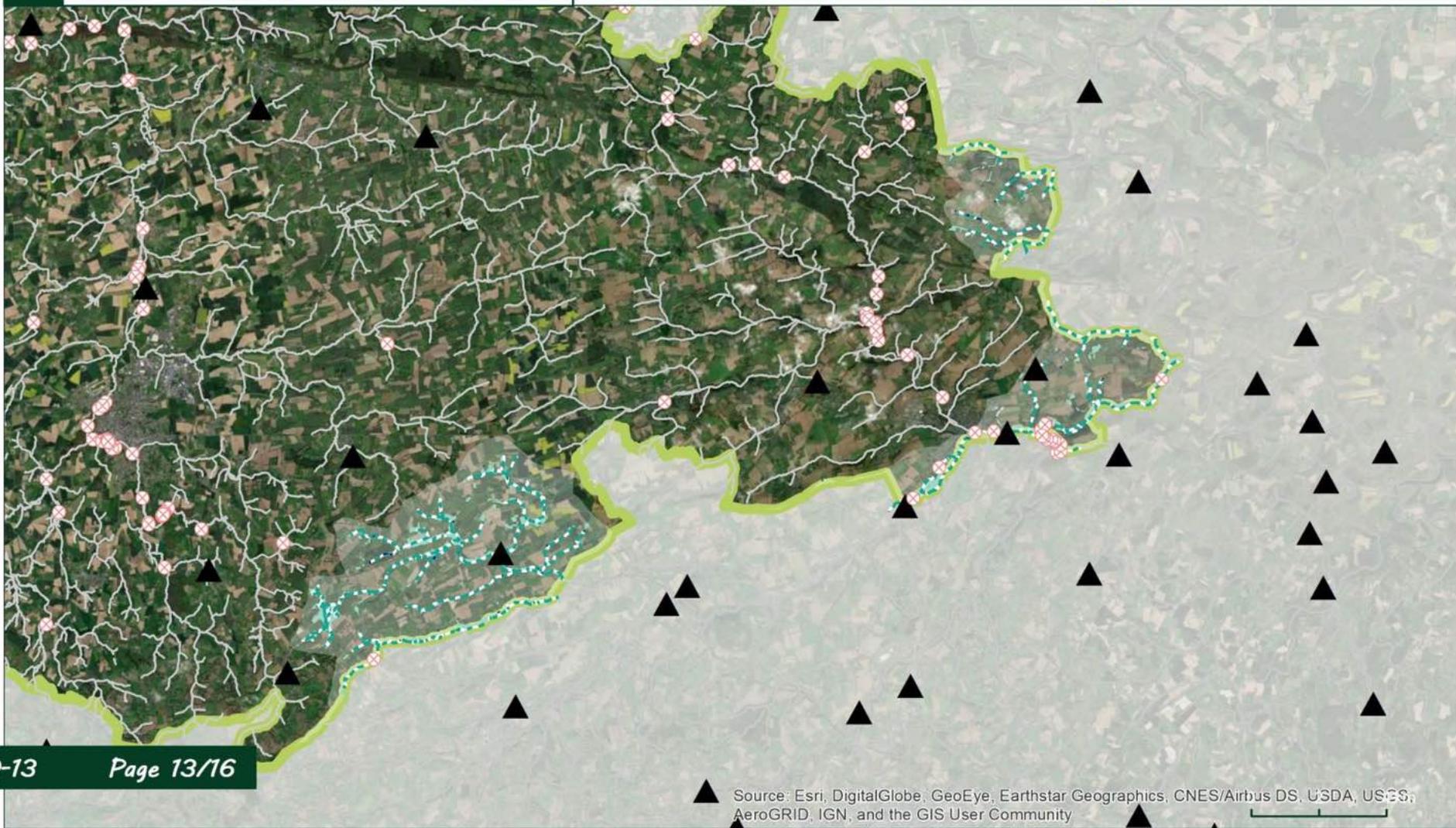
**Ressource en eau :**  
 347 ha

- ⊗ Obstacle à l'écoulement (ROE)
- Trame cours d'eau (BD TOPO)
- Trame zones humides (DREAL)
- Trame plans d'eau (BD TOPO)
- ▲ Station d'épuration (BD ROSEAU)



ATLAS DES RESERVOIRS AQUATIQUES

édité le 06/07/2020



Soutenu par  
 Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
 La région Normandie

Dans le cadre du projet  
 D'élaboration de la trame verte et bleue  
 De l'intercom de la Vire au Noireau



# La Cunes

**Bassin versant :**  
 10052 ha  
 63,9% sur l'IVN

**Cours d'eau :**  
 116 km

**Plan d'eau :**  
 4,9 ha

**Zones humides :**  
 310 ha

**Continuité écologique**

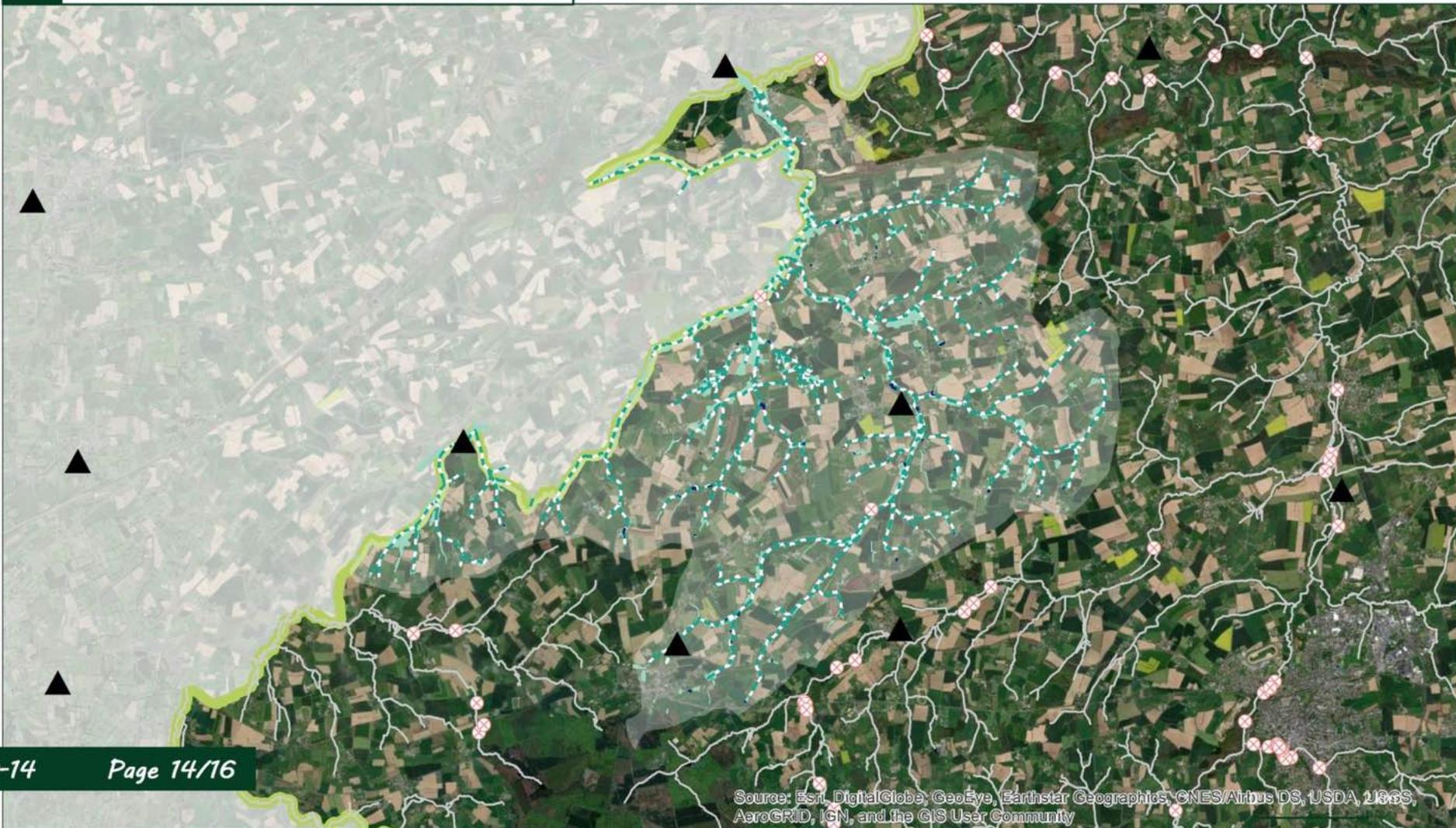
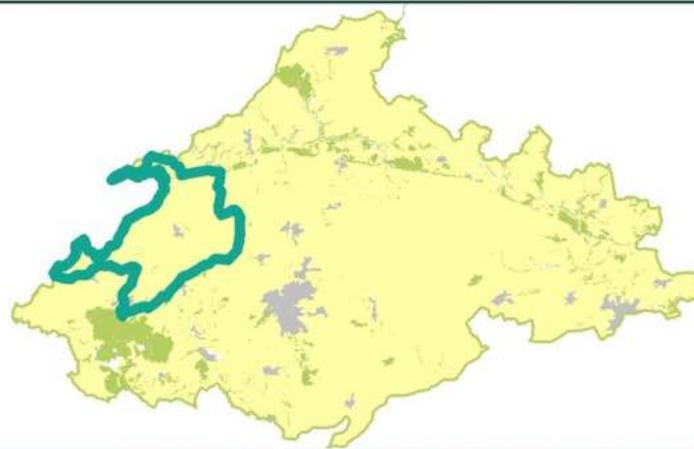
**Obstacles à l'écoulement (ROE) :** 2

**Qualité de l'eau**

**Station d'épuration :** 3

**Ressource en eau :**

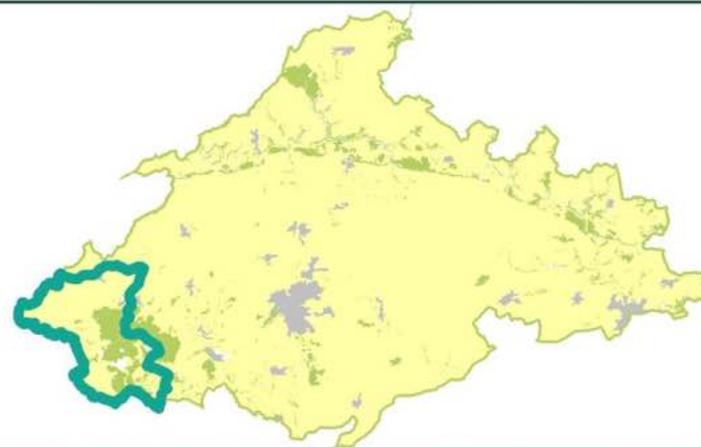
- ⊗ Obstacle à l'écoulement (ROE)
- Trame cours d'eau (BD TOPO)
- Trame zones humides (DREAL)
- Trame plans d'eau (BD TOPO)
- ▲ Station d'épuration (BD ROSEAU)



# La Sienne et la Sée

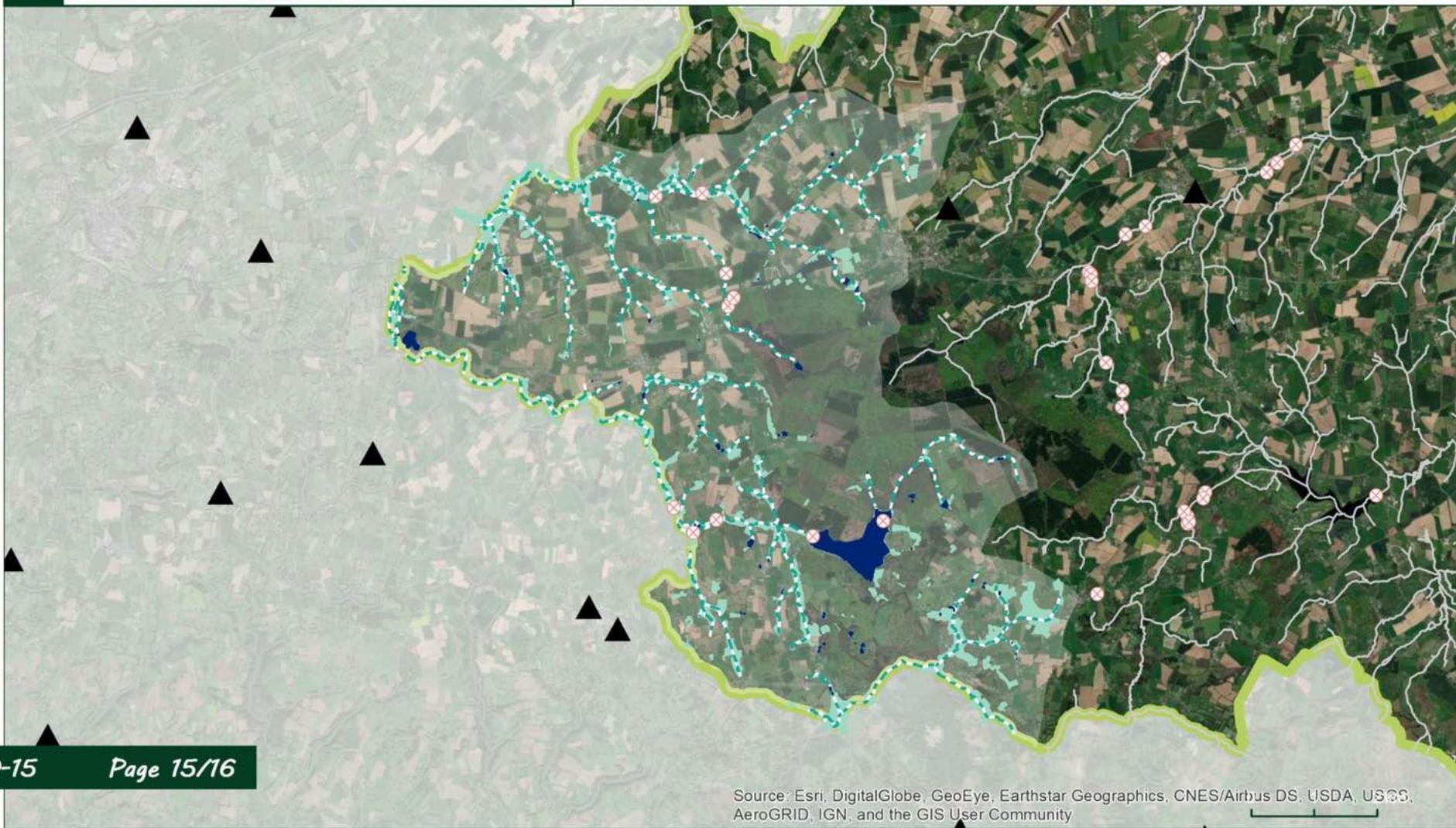
**Bassin versant :** Continuité écologique  
 11010 ha  
 0,5204031VN  
**Cours d'eau :** Obstacles à l'écoulement  
 88 km (ROE) : 10  
 dont le barrage du Gast  
**Plan d'eau :** Qualité de l'eau  
 72,1 ha Station d'épuration : 0  
**Zones humides :** Ressource en eau :  
 547 ha

- ⊗ Obstacle à l'écoulement (ROE)
- Trame cours d'eau (BD TOPO)
- Trame zones humides (DREAL)
- Trame plans d'eau (BD TOPO)
- ▲ Station d'épuration (BD ROSEAU)



édité le 06/07/2020

**ATLAS DES RESERVOIRS AQUATIQUES**



Soutenu par  
 Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
 La région Normandie



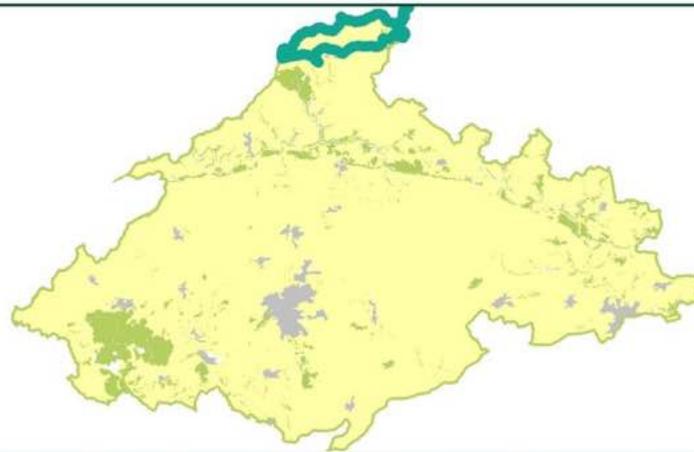
Dans le cadre du projet  
 D'élaboration de la trame verte et bleue  
 De l'intercom de la Vire au Noireau



# La Drôme et la Seulline

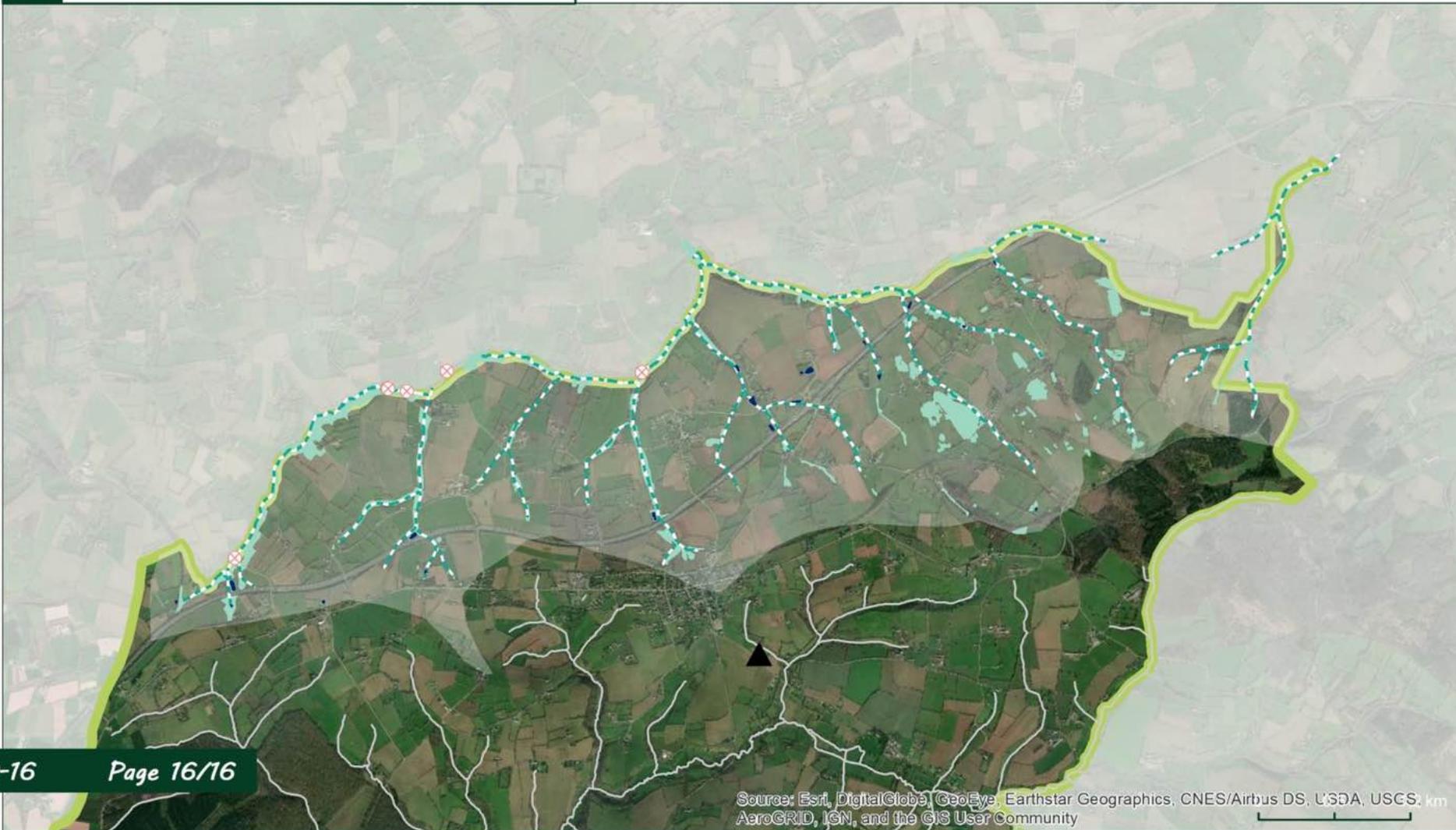
<b>Bassin versant :</b>	<i>Continuité écologique</i>
11604 ha	<i>Obstacles à l'écoulement</i>
12% sur l'IVN	(ROE) : 6
<b>Cours d'eau :</b>	<i>Qualité de l'eau</i>
31 km	<i>Station d'épuration : 0</i>
<b>Plan d'eau :</b>	<i>Station d'épuration : 0</i>
1,4 ha	
<b>Zones humides :</b>	<i>Ressource en eau :</i>
87 ha	

- ⊗ Obstacle à l'écoulement (ROE)
- Trame cours d'eau (BD TOPO)
- Trame zones humides (DREAL)
- Trame plans d'eau (BD TOPO)
- ▲ Station d'épuration (BD ROSEAU)



édité le 06/07/2020

**ATLAS DES RESERVOIRS AQUATIQUES**



Soutenu par  
Le fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales  
La région Normandie



Dans le cadre du projet  
D'élaboration de la trame verte et bleue  
De l'intercom de la Vire au Noireau

